

**ESPACES LITTORAUX
ET ZONES PORTUAIRES
DE NARBONNE ET SA RÉGION
DANS L'ANTIQUITÉ**

sous la direction de C. SANCHEZ et M.- P. JÉZÉGOU

avec les contributions de :

P. Ambert, A. Bardot, J. Cavero, M. Christol, S. Coadic, J.- M. Falguéra, F. Falguéra, S. François,
E. Garrote Sayo, O. Ginouvez, M. Guy, D. Hollard, M.- P. Jézégou, J. Kotarba, P. Marimon Ribas,
E. Miéjac, P. Rascalou, D. Rolin, V. Ropiot, P. Rouquette, M. Salvat, C. Sanchez, S. Silvéreano, Y. Solier

Les Monographies d'Archéologie Méditerranéenne sont destinées à promouvoir les résultats des recherches archéologiques conduites dans les régions bordant les rivages de la Méditerranée nord-occidentale (France, Italie, Espagne).

Les ouvrages constituant cette série sont à la fois limités et ouverts : limités à l'archéologie de la Préhistoire récente (Néolithique, Chalcolithique), de la Protohistoire (Âges du bronze et du fer) et de l'Antiquité (du début de l'Empire Romain au début du Moyen-Âge) ; limités à une approche scientifique du patrimoine antique des régions méditerranéennes ; ouverts vers toutes les disciplines et les champs d'investigation intéressant l'archéologie, et aux résultats des travaux de terrain comme aux synthèses thématiques ; ouverts enfin à tous les acteurs de l'archéologie, quelle que soit leur institution de rattachement.

Rédaction des Monographies d'Archéologie Méditerranéenne

Directeur de la publication : Éric Gailledrat
e-mail : eric.gailledrat@montp.cnrs.fr

Comité de pilotage : Guy Barruol, Directeur de recherche émérite au CNRS, Jean-Luc Fiches, Directeur de recherche au CNRS, Pierre Garmy, Directeur de l'UMR 5140, CNRS/Ministère de la Culture/Inrap, Éric Gailledrat, Chargé de recherche au CNRS, Jean-Pierre Giraud, Inspecteur général de l'Architecture et du Patrimoine/Archéologie, Xavier Guthertz, Professeur de Préhistoire, Thierry Janin, Professeur de Protohistoire, Michel Py, Directeur de recherche au CNRS, Claude Raynaud, Directeur de recherche au CNRS, Martine Schwaller, Conservateur du Patrimoine.

Les manuscrits proposés aux Monographies d'Archéologie Méditerranéenne font l'objet de rapports par des experts extérieurs nommés par le Comité de pilotage.

Mise en page : Stéphanie Satre, Éric Gailledrat.

Traitement du manuscrit et des illustrations : Sarah Silvéreano, Marie-Pierre Jézégou, Corinne Sanchez, Stéphanie Satre

Traductions : XX.

Adresses

Rédaction, échanges

- Monographies d'Archéologie Méditerranéenne
Centre de Documentation Archéologique Régional
390, Avenue de Pérols, F-34970, Lattes
FAX : 04.67.22.55.15 — e-mail : umrlat@montp.cnrs. fr

Édition

- Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon (ADAL)
Centre de Documentation Archéologique Régional
390, Avenue de Pérols, F-34970, Lattes
FAX : 04.67.22.55.15

Diffusion

- Librairie Archéologique, BP 90, 21803, Quétigny
Tel : 03.80.48.98.60 — FAX : 03.80.48.38.69 — e-mail : librarch@club-internet. fr
Internet : <http://www.libarch.com>
- Librairie Epona, 7 rue Jean-du-Bellay, 75004, Paris
Tel : 01.43.26.40.41 — FAX : 01.43.29.34.88 — e-mail : archeoli@club-internet. fr
- ArqueoCat, C/Dinamarca, 3 nau 8, 08700, Igualada (Barcelona, España)
Tel : 34.93.803.96.67 — FAX : 37.93.805.58.70 — e-mail : arqueocat@ciberia.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'équipe des Monographies d'Archéologie Méditerranéenne au sein de l'UMR 5140 de Lattes et notamment E. Gailledrat.

Cette publication a été rendue possible grâce à la collaboration active de S. Silvéreano et de J. Cavero. Nous remercions J.- L. Fiches et S. Mauné pour les précieux conseils qu'ils nous ont apportés ainsi que leurs relectures critiques du manuscrit.

Notre reconnaissance va également à nos collègues de différentes institutions qui nous ont apporté leur contribution pour cet ouvrage. Nous remercions pour leur soutien la Région Languedoc-Roussillon, le Ministère de la Culture, la Ville de Narbonne, le CNRS et l'Inrap.

ESPACES LITTORAUX ET ZONES PORTUAIRES DE NARBONNE DANS L'ANTIQUITÉ

sous la direction de C. SANCHEZ et M.- P. JÉZÉGOU

avec les contributions de :

P. Ambert, A. Bardot, J. Cavero, M. Christol, S. Coadic, J.- M. Falguéra, F. Falguéra, S. François, E. Garrote Sayo, O. Ginouvez, M. Guy, D. Hollard, M.- P. Jézégou, J. Kotarba, P. Marimon Ribas, E. Miéjac, P. Rascalou, D. Rolin, V. Ropiot, P. Rouquette, M. Salvat, C. Sanchez, S. Silvéreano, Y. Solier

SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| AVANT-PROPOS (M.- P. Jézégou, C. Sanchez) | p. 7 |
| INTRODUCTION | p. 11 |
| 1. Potentiel et contraintes du cadre géologique régional pour l'aménagement de Narbonne antique (P. Ambert) | p. 13 |
| 2. Narbonne et ses ports dans les sources antiques (V. Ropiot) | p. 21 |
| 3. Narbonne : historiographie et topographie des découvertes archéologiques relatives au système portuaire (J. Cavero) | p. 25 |
| PREMIÈRE PARTIE : LE LITTORAL | p. 35 |
| 4. Toponymes autour de l'agglomération de Narbonne : état des lieux dressé dans le cadre des premières campagnes de prospection (O. Ginouvez) | p. 37 |
| 5. La question des établissements littoraux en relation avec le système portuaire : l'apport des prospections «sud-narbonnais» et des recherches récentes (C. Sanchez, O. Ginouvez, J. Kotarba) | p. 41 |
| 6. Observations sur l'occupation antique de la commune de Port-La-Nouvelle. Le cas de l'établissement littoral de Sainte-Jeanne (P. Rouquette) | p. 67 |
| 7. Les gisements de l'étang des Estagnols à Port-La-Nouvelle (M. Guy, M.- P. Jézégou, M. Salvat) | p. 85 |

| | |
|--|--------|
| DEUXIÈME PARTIE : PORT-LA-NAUTIQUE | p. 93 |
| 8. La question de l'allègement des navires de haute mer : la mosaïque des Narbonnais à Ostie (S. Coadic) | p. 95 |
| 9. Un édifice à colonnade sur le site portuaire de Port-la-Nautique (O. Ginouvez, D. Rolin, avec la collaboration de P. Rascalou) | p. 101 |
| 10. La présence d'un assemblage par ligatures sur des fragments d'une épave romaine découverte fortuitement dans l'emprise du bassin antique de Port-la-Nautique (J.- M. Falguéra, M.- P. Jézégou) | p. 109 |
| 11. Chronologie de Port-la-Nautique : l'apport des fouilles de la passe de la Société Marseillaise de Crédit (E. Miéjac, C. Sanchez, avec la collaboration de S. François et M. Salvat) | p. 115 |
| 12. Vaisselle de bord et petits conteneurs, l'exemple des céramiques communes de la collection Bouscaras à Port-la-Nautique (C. Sanchez) | p. 143 |
| 13. Catalogue des estampilles sur sigillées sud-gauloises de la « collection Bouscaras », La Nautique (Narbonne) (S. Silvéreano) | p. 175 |
| 14. Une zone de préparation des coquillages marins à Port-la-Nautique (Narbonne, Aude) (A. Bardot) | p. 213 |
| TROISIÈME PARTIE : DONNÉES ÉCONOMIQUES | p. 227 |
| 15. Données nouvelles de l'épigraphie amphorique sur les relations entre Narbonne et l'Ampurdan : les caractéristiques d'une dynamique économique (M. Christol) | p. 229 |
| 16. Nouvelles données sur l'huile de Bétique en Narbonnaise (E. Garrote Sayo, P. Marimon Ribas) | p. 237 |
| 17. Un trésor monétaire de la fin du IIIe s. ap. J.- C. découvert au lieu-dit Nautica à Port-la-Nouvelle (D. Hollard, avec la collaboration d'Y. Solier) | p. 245 |
| CONCLUSION | p. 265 |
| Les ports de Narbonne : mythe ou realite ? (C. Sanchez, M.- P. Jézégou) | p. 267 |
| BIBLIOGRAPHIE | p. 271 |
| RÉSUMÉS | p. 285 |
| LISTE DES AUTEURS | p. 289 |

AVANT-PROPOS

par M.- P. Jézégou et C. Sanchez

Cette publication a pour objectif de proposer un bilan des acquis sur les ports de Narbonne avant la mise en place du PCR « Le système portuaire narbonnais entre Méditerranée et Atlantique » dirigé depuis 2005 par M.- P. Jézégou (DRASSM), C. Sanchez (CNRS) et P. Gianfrotta (Université de Viterbe). Il n'y a pas d'ambiguïté entre cette publication et le PCR dont les priorités sont les recherches de terrain grâce aux prospections géophysiques subaquatiques et terrestres et aux observations géomorphologiques ciblées qui sont intégrées dans un S.I.G. constitué par J. Cavero. La synthèse du PCR ne pourra être réalisée avant quelques années d'autant plus que de nombreuses vérifications sur le terrain sont en cours. Il s'agit donc d'un bilan des travaux réalisés de 1989 à 2005. Il constitue une étape nécessaire entre la synthèse d'Y. Solier en 1981 réalisée à l'occasion de la publication des épaves de Gruissan et la mise en place d'un programme collectif novateur.

Les dix-sept articles rassemblés nous permettent de cerner toute l'importance des recherches sur les zones portuaires dans la région de Narbonne. En effet, Narbonne connaît cette situation paradoxale d'être connue internationalement comme un des plus grands ports de l'Antiquité notamment par les textes anciens, mais les données concernant les activités portuaires restent floues. En fait, à l'exception de Marseille et de Lattes, les structures portuaires antiques de la Méditerranée nord-occidentale sont mal connues. Certains ports sont probablement irrémédiablement détruits par des aménagements contemporains comme c'est le cas pour Antibes. D'autres ont été victimes de phénomènes eustatiques ponctuels comme Fos-sur-mer qui se trouve probablement enfoui à 700 ou 800 m au large du trait de côte actuel. Le plus souvent pourtant, les zones portuaires ont été victimes d'atterrissements (Marseille, Narbonne ou Fréjus). Les ports fluviaux posent d'autres problèmes liés aux modifications des tracés des fleuves et à l'envasement des embouchures. Ainsi, pour Arles, des travaux récents ont permis

d'avancer l'hypothèse d'un avant-port maritime au large des Saintes-Maries-de-la-Mer matérialisé par des bases de poteaux et des magasins de stockage (Long 2008 : 29). Par contre, aucune structure portuaire apparentée au port fluvial n'a été détectée en ville. En Languedoc occidental, l'Hérault est le seul cours d'eau à avoir fait l'objet de recherches subaquatiques. Les nombreuses découvertes archéologiques ne peuvent pas être interprétées de façon certaine comme des vestiges de cargaison. Elles alimentent pourtant largement l'hypothèse de l'existence d'un port fluvial à Agde durant la Protohistoire. Cependant, aucune structure portuaire n'y est pour l'instant attestée, pas plus qu'à Béziers (Ugolini, Olive 2006 : 30) où l'Orb est également considéré comme une voie de pénétration vers l'arrière-pays. Le port de *Forum Julii* (Fréjus, Var) aujourd'hui entièrement comblé est classé monument historique depuis 1886 (Delestre 2008 : 78). Il était implanté à l'intérieur des terres, dans une zone marécageuse, à environ 900 m du rivage (Excoffon *et al.* 2006). Un canal principal et un second plus petit aujourd'hui envasés le reliaient à la mer. L'entrée du port était marquée par une construction connue sous le nom de « Lanterne d'Auguste » ; il s'agit en fait d'un amer. De ce port, l'archéologie a révélé un quai et des cales à bateaux (Gébara, Morhange 2010). Le port antique de Marseille est connu depuis la fin des années 60 grâce aux premières fouilles urbaines qui ont permis la mise au jour d'un bassin du port romain. Les fouilles d'archéologie préventive conduites ces dernières années ont complété la topographie du port romain (quai et entrepôts) et permis de découvrir deux quais d'époque archaïque, des structures d'époque hellénistique parmi lesquelles des chantiers navals, des cales de halage et des hangars pour les navires de guerre (Hesnard *et al.* 2001). Le port de Lattes a livré une abondante documentation, surtout environnementale, acquise en trente années de recherche (Arnal *et al.* 1974 ; Garcia, Vallet 2002). Aucun vestige portuaire antérieur au IIe s. av. J.- C. n'a été découvert. Il devait

exister des aménagements légers du type appontements ou halage sur des plages, le port étant plutôt à considérer comme un lieu de manutention et non pas comme un espace de stockage (Garcia, Vallet 2002 : 218). À partir de la fin du IIe s. av. J.- C. se développent des constructions ayant pu servir de hangars (à bateaux ou pour des marchandises ?). À l'époque augustéenne, l'aménagement de la zone portuaire est caractérisée par la construction de grands espaces de stockage et notamment de deux hangars à *dolia*. Un bâtiment à plan centré, largement ouvert sur la lagune et disposant d'un foyer central entouré de quatre colonnes correspondrait peut-être à un phare (Garcia, Vallet 2002 : 60-61). Enfin, en direction des Pyrénées, des sites comme Canet-en-Roussillon, Collioure et Port-Vendres sont parfois évoqués, mais aucune structure portuaire n'y a été reconnue. Port-Vendres, malgré le toponyme et le temple de Vénus porté sur la carte de Peutinger, doit être considéré comme un simple abri naturel fréquenté occasionnellement par des navires cherchant refuge (Jézégou 2007b).

Après une présentation sur le potentiel et les contraintes du cadre géologique régional pour l'aménagement de Narbonne antique (P. Ambert), est présenté un point sur les textes antiques (V. Ropiot). Pour Narbonne, l'image de l'activité portuaire reposant sur un système d'avant-ports est un héritage de l'historiographie qui sera présentée dans ce volume par J. Caverro. Une première partie est consacrée au littoral narbonnais grâce aux questions toponymiques (O. Ginouvez), et aux travaux sur l'occupation durant l'Antiquité au sud de Narbonne (C. Sanchez, O. Ginouvez, J. Kotarba) et à Port-la-Nouvelle (P. Rouquette, M.-P. Jézégou et coll.). Les différentes interventions archéologiques qui ont eu lieu dans le dépotier portuaire de Port-la-Nautique entre 1989 et 1991 par A. Bouscaras n'ont été publiées qu'en partie suite à son décès. Nous proposons dans une deuxième partie une mise au point sur la vaisselle céramique (les sigillées par S. Silvéreano, les céramiques communes par C. Sanchez), et la consommation des coquillages (A. Bardot) qui n'ont pas fait l'objet de publications contrairement aux amphores de Tarraconaise (Bergé 1990) et au verre (Feuillère 1992). Les résultats inédits de sondages sont également présentés (E. Miéjac et coll. ; O. Ginouvez, D. Rolin et P. Rascalou) ainsi qu'une discussion sur la question d'une probable machine élévatrice de la mosaïque des Narbonnais à Ostie (S. Coadic) et la présence d'une épave à ligatures (J.-M. Falguéra, M.-P. Jézégou). La question, primordiale pour Narbonne, du commerce des amphores de Bétique est traitée par E. Garrote et P. Marimon dans la troisième partie consacrée aux données

économiques. M. Christol nous propose par ailleurs de nouvelles données sur l'épigraphie amphorique. Enfin, un trésor monétaire du IIIe s. ap. J.- C. permet d'évoquer le commerce à une période encore mal cernée (D. Hollard).

La présentation des principaux travaux qui ont eu lieu ces quinze dernières années sur l'occupation du sol, le mobilier et les épaves met en exergue des problématiques que seules de nouvelles recherches de terrain permettront de valider. Ces différents articles montrent que le passage entre les ports de tradition protohistorique et un port romain ne peut être compris qu'en ayant accès aux niveaux profonds conservés à plus de quatre mètres sous les étangs et dans l'actuel canal. La poursuite de recherches géomorphologiques et archéologiques est donc primordiale. Les études de mobilier céramique valident l'importance de Port-la-Nautique dans la première moitié du Ier s. ap. J.- C., ce qui tend à prouver son rôle provisoire et peut-être une importance due au développement du commerce avec la région ampuritaine. Une synthèse fondée sur le bilan des données matérielles nous a permis de proposer un schéma de fonctionnement reposant sur l'existence d'un port urbain alors que des zones comme Port-la-Nautique ne constitueraient que des occupations temporaires (Sanchez 2009). Il faut bien entendu maintenant affirmer ou infirmer ces hypothèses. L'étude des épaves confirme les liens étroits entre Ampurias et Narbonne. L'étude de l'occupation du sol permet de changer notre vision de l'organisation du système portuaire narbonnais. En effet, depuis 1914, l'hypothèse d'un système portuaire reposant sur des avant-ports sur la lagune où les bateaux de haute mer venaient accoster pour décharger sur des barques à fond plat a été systématiquement reprise. Or, tous les sites proposés, notamment sur les îles situées dans les étangs de Bages et Sigean et les sites lagunaires correspondent visiblement à des habitats. La publication de 1981 (Solier et coll. 1981) a été provoquée par la destruction massive d'épaves lors de la construction des zones balnéaires de la côte méditerranéenne et le bétonnage de zones archéologiques. Aujourd'hui, le développement urbain des secteurs littoraux montre combien il faut rester vigilant : les prospections réalisées autour des étangs narbonnais et les travaux de géomorphologie nous montrent l'importance de l'occupation et les transformations de ce milieu lagunaire. La rapidité des modifications du littoral depuis l'Antiquité, sans doute accélérées par des facteurs anthropiques ne peut être comprise que si elle est analysée dans la diachronie.

Le port de Narbonne reste donc à trouver.

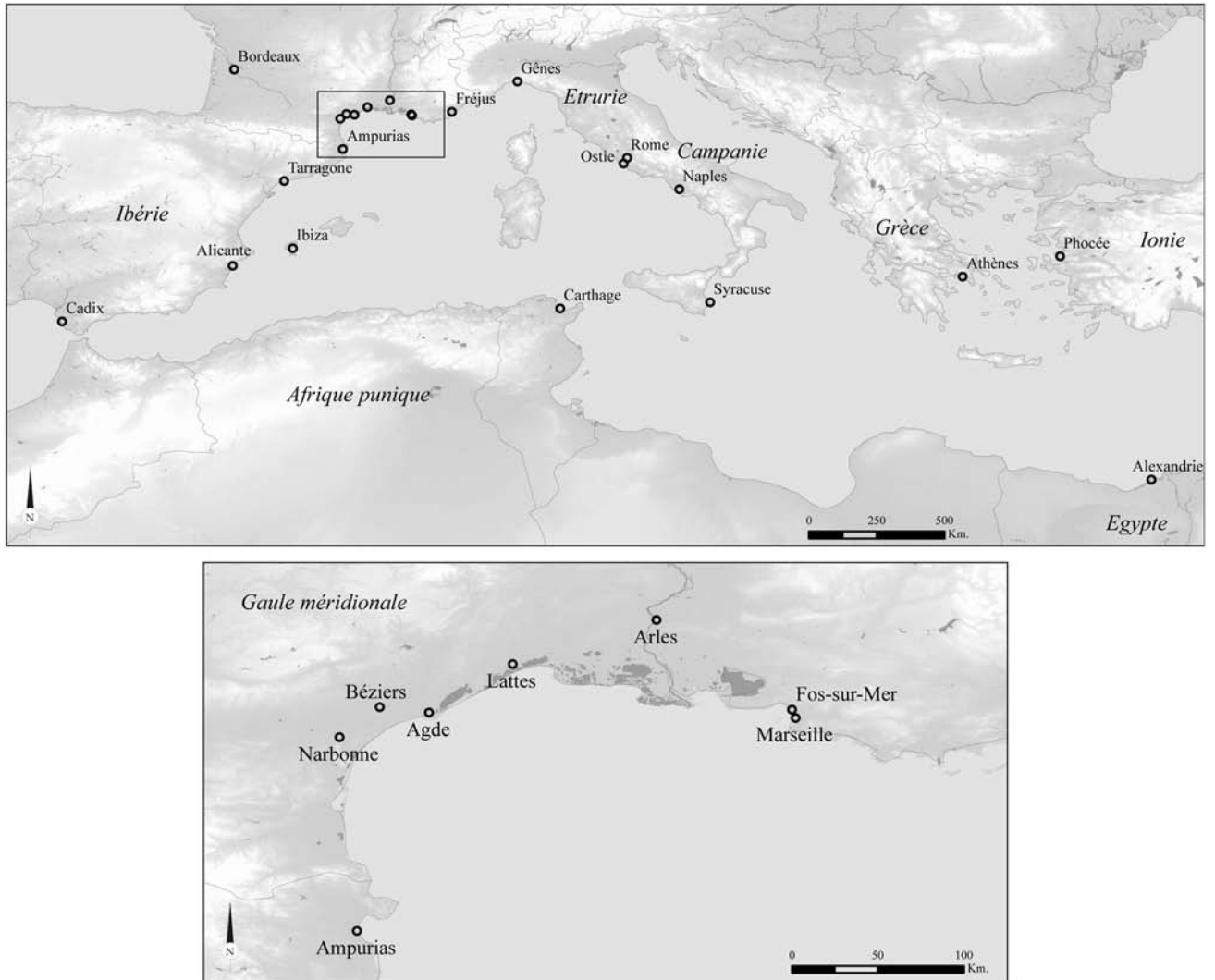


Fig. 1 : carte des principaux ports antiques de Méditerranée occidentale (J. Cavaero).

INTRODUCTION

POTENTIEL ET CONTRAINTES DU CADRE GÉOLOGIQUE RÉGIONAL POUR L'AMÉNAGEMENT DE NARBONNE ANTIQUE

P. Ambert

1. INTRODUCTION

Depuis la plus récente des notes que nous avons consacrées au littoral narbonnais (Ambert 2000), la publication de la carte archéologique de Narbonne (CAG 11/1) a mis à notre disposition une documentation archéologique sans précédent concernant la période antique. De son côté, S. Rescanières (Rescanières 2002 et 2004) propose une lecture géomorphologique assez proche de la nôtre. Il apporte un nouveau lot d'informations qui confirment le déterminisme fort que le cadre géologique a imposé aux aménagements antiques et dont, d'ailleurs, ils ont tiré un parti remarquable. Ces données, qui pourraient paraître simplistes aux géologues, sont néanmoins fondamentales pour la compréhension de l'implantation humaine antique. Ainsi, différent-elles pour plusieurs d'entre elles des contours et concepts de la carte géologique (Lespinasse et coll. 1982). Pour d'autres, elles n'ont pas été intégrées, ou l'ont été insuffisamment, dans les travaux récents (Ambert 2000 ; Rescanières 2002). C'est pour toutes ces raisons que nous proposons de revisiter le contexte environnemental présidant à la mise en place et à l'évolution de Narbonne antique.

2. RAPPEL DES HYPOTHÈSES

Au terme d'une thèse (Ambert 1994) concernant l'évolution géomorphologique du Languedoc, nous avons tiré parti d'observations géologiques et de plusieurs documents cartographiques pour proposer une lecture du contexte géologique et géomorphologique de la région de Narbonne. Celle-ci a été enrichie par l'étude des forages géotechniques du sous-sol et de la périphérie de la ville. Parallèlement dans le cadre de travaux pluridisciplinaires (Guilaine 1995), nous avons dirigé l'implantation de forages dans la lagune holocène du *lacus Rubresus*, puis leur étude paléo-environnementale (Ambert 1995a). Ces documents ont permis de retenir dans une suite de notes (Ambert 1995b, 1998, 2000) quelques conclusions et hypothèses de

travail à valider. Parmi ces points, il convient de souligner :

- La très forte probabilité du caractère artificiel, chenalisé, de la Robine. Cette probabilité, évoquée par P. Verdeil (Verdeil 1967), développée par nos travaux (Ambert 1998 et 2000), a été reprise par S. Rescanières (Rescanières 2002).

- L'existence d'un alvéole naturel (l'Égaciéral) transformé en lagune au cours de l'Holocène a déterminé la position de l'exutoire oriental de la Robine. Les forages du secteur déprimé de La Mayolle-Jacobins-l'Égaciéral, au sud-est de la ville antique, y ont traversé plusieurs mètres de sédiments vaseux, localement lagunaires (Ambert 1998, fig. 4). Au changement d'ère, une importante surface de l'alvéole initial avait été atterrie. Néanmoins, au pied sud-ouest de l'enceinte romaine, le forage F 36 a recoupé des terrains vaseux situés à - 1 m NGF. Ces sédiments ont livré, avec des céramiques antiques, une planche de chêne datée de 2000 ± 40 BP (Cal AD 12, Gif : 10099). Elle confirme l'existence, au changement d'ère, d'un plan d'eau marécageux à proximité de la ville dont l'extension spatiale reste à préciser et le potentiel de navigabilité hypothétique.

- L'existence du port de La Nautique a été abondamment démontrée par les travaux de J.- M. Falguéra (Falguéra *et al.* 2000). Il n'en est pas de même de l'accès par voie d'eau à l'Égaciéral et à l'embouchure de l'Aude. Cette dernière serait située avec un certain consensus, au nord de Malard, non loin du tracé de la voie Domitienne (Verdeil 1967 ; Falguéra *et al.* 2000 ; Sabrié 2006). Ces points nécessitaient quelques vérifications.

3. LES GRANDES COMPOSANTES DU SUBSTRAT GÉOLOGIQUE ET LEUR UTILISATION PAR LES AMÉNAGEURS ANTIQUES

3.1. Le substrat géologique de Narbonne

Le canevas géologique régional référencé sur la carte (fig. 2) est largement vulgarisé (Lespinasse et coll. 1982). Il ne mérite qu'un bref rappel. Entre les massifs mésozoïques des Corbières

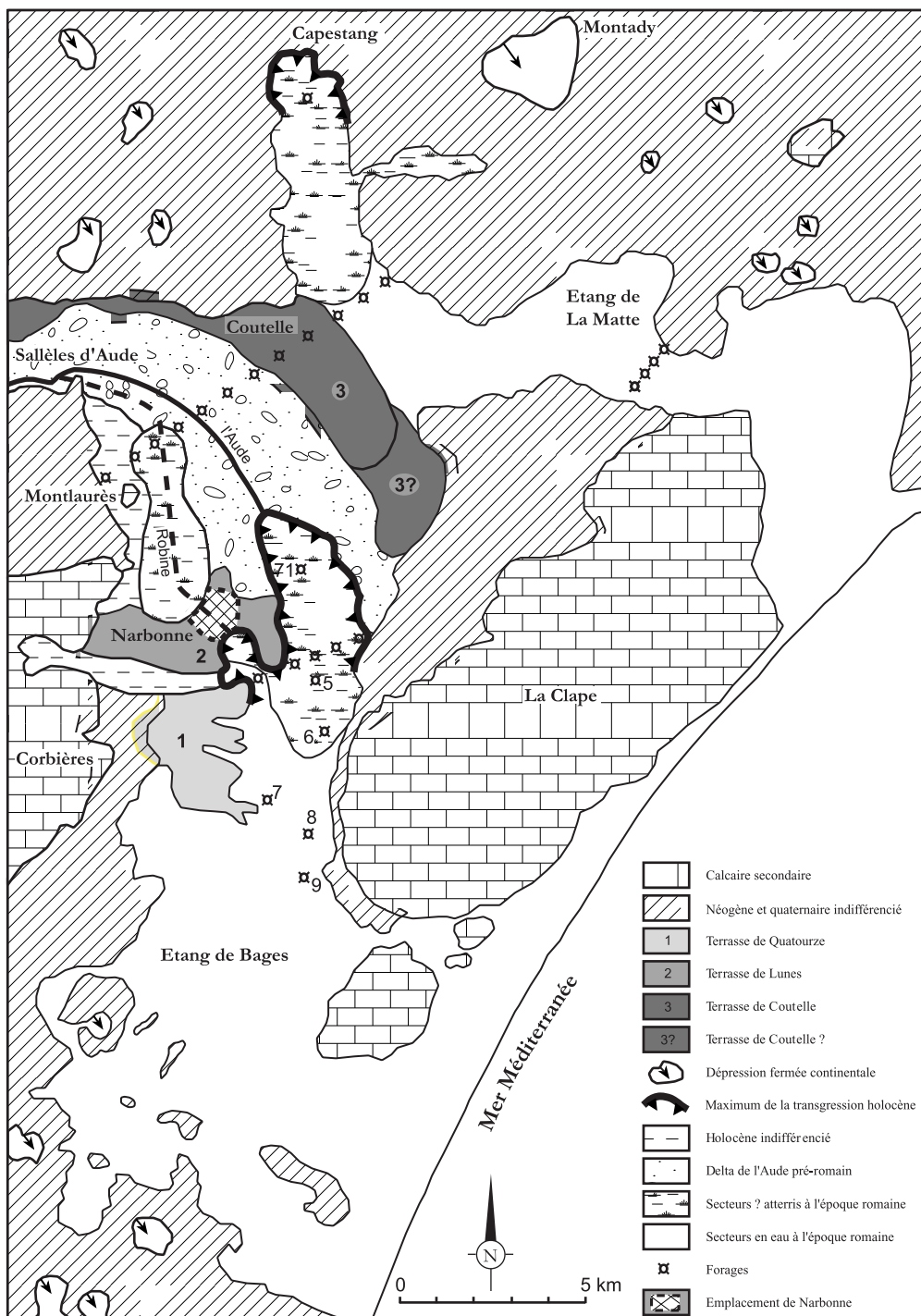


Fig. 2 : Cadre géologique général de la région de Narbonne et de l'étang de Bages-Sigean (D.A.O. C. Requirand).

à l'ouest et celui, moins massif, de La Clape, à l'est, il est classique d'attribuer le secteur dépressionnaire intermédiaire, aujourd'hui encore très largement envahi par l'étang de Bages et les alluvions de l'Aude, à un fossé oligocène. En fait, la réalité est quelque plus complexe. En effet, et *a minima* à partir de La Nautique, la faille nord-est/sud-ouest, dite de Portel (bien

visible sur la carte géologique plus au sud), fait affronter directement des terrains oligocènes et des faciès marins coquilliers du Miocène inférieur. Ce Miocène, en dépit d'un contraste colorimétrique violent (Oligocène de teinte ocre à rouge -contre Miocène jaune ou bleuâtre) et d'un contact franc, n'est pas ou mal exprimé sur les cartes. En particulier, il n'est pas signalé

en substratum de la terrasse alluviale qui supporte Narbonne (Lespinasse et coll. 1982). Il y a pourtant été authentifié par P. Tournal lors du creusement de l'enceinte de la ville (Tournal 1830) et sa présence a été confirmée par les nombreux forages qui y ont été ultérieurement implantés (Ambert 1995b).

Au nord, sur la carte de Béziers (Ambert 1984), au-delà du couloir où l'Aude s'écoule aujourd'hui, les divers termes de la séquence Oligo-Miocène sont omniprésents et tous les forages du couloir alluvial de l'Aude les ont, les uns ou les autres, recoupés. Ainsi, l'étude des documents géotechniques (Verdeil 1967, 1970 ; Ambert 1993, 1995 ; Grau, Rescanières 2000) permet d'affirmer le *continuum* de ce binôme géologique sur la totalité du fossé de Narbonne. Néanmoins, les conditions tectoniques et les relais stratigraphiques entre les divers termes de la séquence restent imprécis. Ce dernier point nous semble de peu d'importance dans cette étude *a contrario* de la très grande sensibilité à l'érosion des terrains marno-calcaires ou sableux qui occupent la quasi-totalité du bassin. Ce n'est qu'au contact des massifs mésozoïques de Fontfroide et de La Clape que l'Oligo-Miocène propose des terrains résistants. C'est dans les matériaux tendres précités que la torrentialité des crues de l'Aude, conjuguée avec l'ampleur de l'érosion éolienne du Quaternaire supérieur (Ambert 1974, 1981, 2001), a pu excaver les alvéoles sur-creusées de Montady, La Matte, l'Égaciéral, etc. Ces dépressions ont été envahies par la mer – à l'Eutyrrhénien et à l'Holocène (Ambert 1994) –, par le sud jusqu'au méridien de Narbonne et par l'est, jusqu'au nord de l'étang de Capestang (Ambert 1995a). Enfin, pendant et après la remontée du plan d'eau marin holocène, elles ont été comblées graduellement par les alluvions de l'Aude. Ce processus se poursuit, localement, aujourd'hui.

3.2. Les terrasses alluviales de l'Aude

Dans cet univers de roches tendres, les galets et les alluvions grossières de l'Aude vont, après leur dépôt, protéger de l'érosion les sédiments oligo-miocènes qu'ils recouvrent. Après chaque période de dépôt (correspondant à une période froide du Quaternaire), la rivière continuant à creuser, les alluvions précédemment déposées vont peu à peu dominer le lit de la rivière. Chaque phase d'alluvionnement s'emboîte ainsi en contrebas de la précédente. Les phases alluviales successives ainsi mises en place, au nombre de quatre, jouent un rôle majeur pour l'implantation de Narbonne antique.

Les deux alluvions les plus anciennes, terrasse de Quatourze (fig. 2, n°1) et celle de Lunes (fig. 2, n°2) sont situées au débouché de la gorge Villedaigne-Narbonne, utilisée par le tracé de la RN 113. Leur pétrographie est caractéristique de l'Aude en aval de la confluence avec l'Orbieu (Ambert 1994, 1998, 2000). Elle souligne l'existence d'un ancien cours de l'Aude qui, passant par Montredon, reliait l'emplacement des deux villes.

Un troisième niveau plus récent, domine le cours moderne de l'Aude entre Sallèles-d'Aude et le lieu-dit Coutelle (fig. 2

n°3). Il matérialise, par rapport aux précédentes alluvions, un changement de cours de la rivière, qui, compte tenu de son âge (Quaternaire supérieur), exclut tout recours à une contribution humaine.

Enfin, au Würm, lors de l'abaissement (de l'ordre de 100 m) de la Méditerranée, l'Aude a creusé un étroit chenal suivant ce dernier cours. Son remplissage d'alluvions grossières, reconnu par forages, a été bien étudié par P. Verdeil (Verdeil 1967, 1970). Il prend naissance au sud de Sallèles-d'Aude, contourne par l'est, entre Creissel et Langel, le promontoire de Narbonne, et longe le versant ouest de La Clape en direction de l'étang de Bages. C'est ce chenal, successivement comblé, en amont, par des nappes de graviers fini-würmiens et holocènes (fig. 2, n°4), en aval par des limons, qui a conditionné, pendant l'Antiquité, la navigation entre la Cité et la mer, via les étangs de Bages et de Sigean.

3.3. Le rôle des terrasses alluviales de l'Aude pour l'implantation antique

Ces quatre phases alluviales majeures jouent donc un rôle important pour l'implantation de Narbonne antique et pour ses voies d'accès.

- La plus ancienne, la plus élevée, la terrasse de Quatourze (fig. 2, n°1) est aussi la plus méridionale. Au sud, elle domine d'une quinzaine de mètres, par un talus abrupt, le port de La Nautique. Elle protège le site du vent du Nord : le seul de ce type proche de Narbonne, implanté sur le rivage nord de l'étang de Bages. On comprend dès lors le profit que la navigation antique a pu en tirer (Falguéra *et al.* 2000 ; Delong, Falguéra 2002), bien que les tempêtes d'est aient pu être dévastatrices (Ambert *et al.* 1993).

- La terrasse de Lunes (fig. 2, n°2), ou plutôt son extension nord, a connu une belle destinée. Elle a déterminé l'emplacement de la ville antique. Elle proposait aux constructeurs une surface plane et pour soubassement un sol caillouteux, drainant, où l'on pouvait creuser des puits (Falguéra *et al.* 1996). Ce promontoire surbaissé (7 à 8 m) dominait alors (cf. *infra*) les étangs périphériques à la ville, à proximité de l'embouchure de l'Aude.

- Les alluvions de la terrasse de Coutelle (fig. 2, n°3) affleurent 6 à 7 kilomètres au nord, par-delà le cours et les alluvions plus récentes du fleuve. La reconnaissance, au travers des forages TGV, de son prolongement curviligne, penté de + 9 m NGF à Coutelle à + 2 + 3 m NGF à Coursan (Rescanières 2000, forage 67) détermine une barrière apparemment continue. Celle-ci, transverse au domaine deltaïque de l'Aude, relie les collines d'Ouveillan au Puech Celeyran, terminaison nord-occidentale du massif de la Clape. Jadis, P. Verdeil faisait la même analyse : « *le fleuve après avoir franchi la bordure orientale des collines de Moussan, venait autrefois buter contre la terrasse de Cuxac [lire Coutelle] qui le déviait vers le sud...* » (Verdeil 1967 : 66-105). S'il en est bien

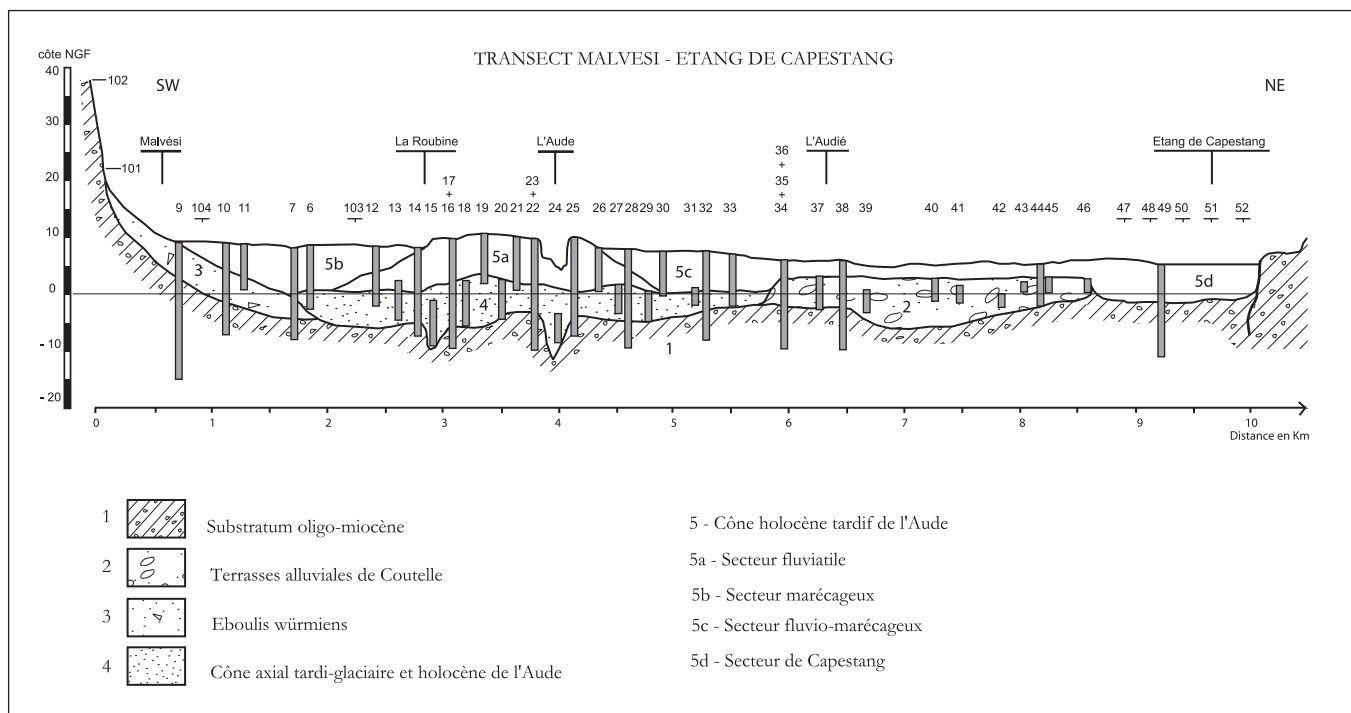


Fig. 3. Coupe des forages du TGV entre Malvézi et l'étang de Capestang, d'après Grau, Rescanières 2000, modifié ici (D.A.O. C. Requirand).

ainsi, contrairement à une opinion répandue (Verdeil 1967 ; Ambert 1993), la Clape n'aurait jamais été une île. En fait, on ignore encore, faute de forages *ad hoc* implantés entre Coursan et le Pech-Celeyran, si cette terrasse atteint bien ce dernier secteur. C'est néanmoins très vraisemblable et laisse peu de place à un passage aquatique entre la basse vallée de l'Aude et les étangs de Capestang-Fleury.

En conséquence, il semble établi que la lagune holocène de la basse vallée de l'Aude était coupée en deux : à l'ouest, la lagune Narbonne-Bages, à l'est un chapelet d'étangs éti-rés entre Capestang et l'embouchure actuelle de l'Aude. La rivière, contenue vers Bages par la terrasse Coutelle-Coursan jusqu'au XIII^e siècle, n'a pu s'affranchir de l'obstacle que grâce à l'élévation sédimentaire post-romaine du delta et à la constance des travaux humains. Ainsi, la lagune de Narbonne antique, proprement dite, doit être réduite en superficie à la périphérie orientale de la ville et au couloir nord-sud (dit de Craboules), prolongement septentrional de l'étang de Bages. De ce fait, les étangs de Fleury, pourtant très largement navigables, n'ont pas été pris en compte par les aménagés romains.

- La différenciation entre les alluvions de Coutelle et les formations graveleuses du delta holocène (fig. 2, n°4), plus récentes, avait été perçue par Verdeil (Verdeil 1967). Dans le transect des forages TGV, les altitudes et la légère induration des alluvions de Coutelle permettent d'en fixer la limite ouest par rapport aux graves meubles du dernier cône alluvial de

l'Aude. Cette coupe (fig. 3) souligne le *continuum* des deux alluvions, *continuum* qui propose jusqu'à la rive sud-ouest de l'étang de Capestang, à l'exception du cours de l'Aude, une bonne assise géotechnique au tracé de la Domitienne. Nous y reviendrons ultérieurement.

4. LES COMPOSANTES GÉOLOGIQUES DU DELTA HOLOCÈNE DE L'AUDE

Le delta de l'Aude est aujourd'hui très largement atterri par les alluvions limoneuses de la rivière. Il présente néanmoins les trois termes classiques de la trilogie deltaïque :

- des étendues d'eau lagunaires (dont la plus vaste est l'étang de Bages-Sigean),
- des marécages d'eau douce (La Matte, Montady, etc.),
- enfin (entre Sallèles-d'Aude et les Cabanes de Fleury pour la branche nord et, pour celle du sud, la langue de terre du Petit Castélou), des terroirs très généralement exondés utilisables pour les activités humaines. Il en était de même tout au long de l'Holocène comme lors de la fondation de Narbonne antique. Depuis les travaux pionniers de Pierre Verdeil (Verdeil 1967, 1970), ces paysages ont été revisités par de nombreux auteurs, parmi lesquels il convient de citer M. Guy (Guy 1973, 1988), S. Rescanières (Rescanières 2000, 2002) et nous-mêmes (Ambert 1995b, 1998, 2000). Il n'en reste pas moins qu'à ce terme, la position de l'embouchure de l'Aude dans l'Antiquité et corrélativement celle

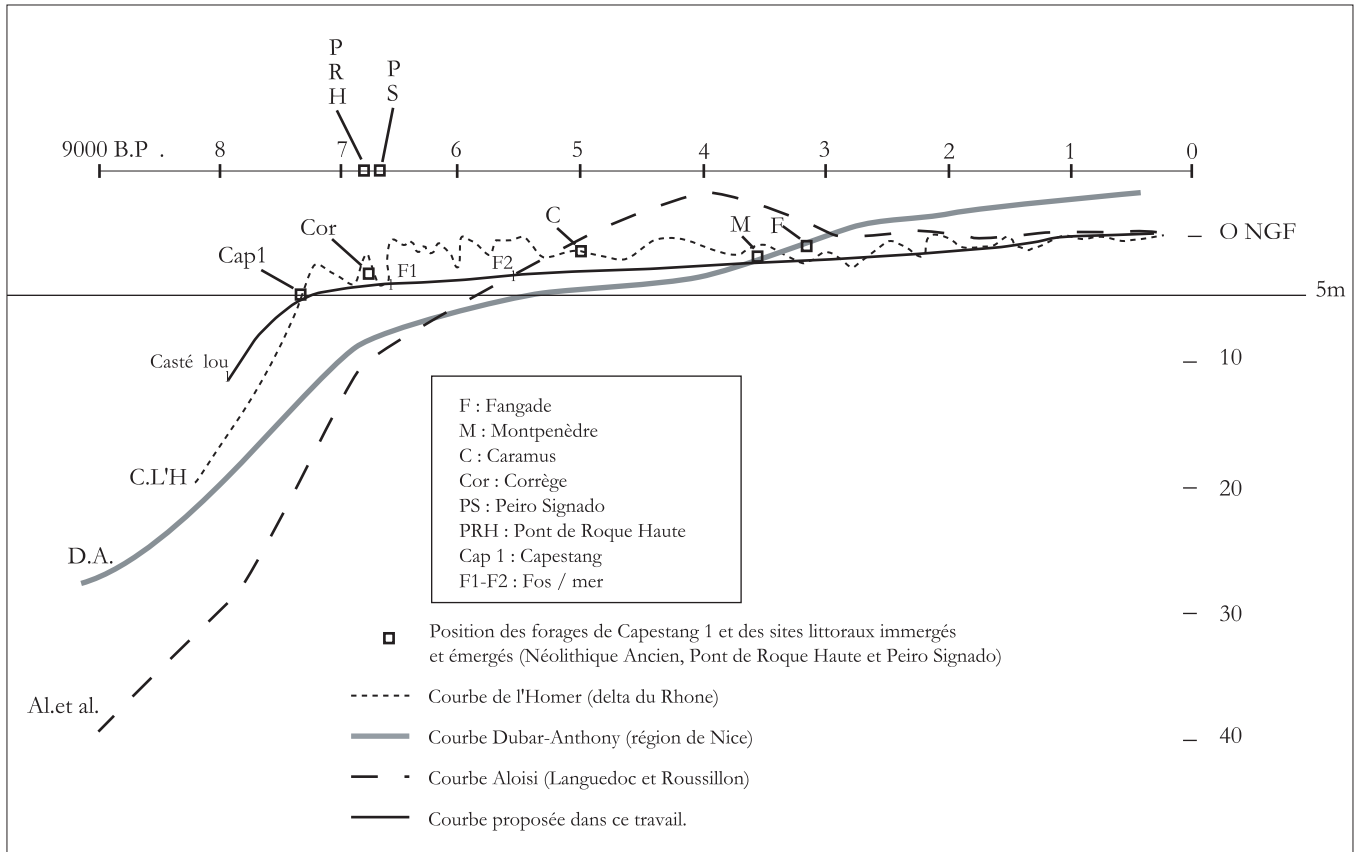


Fig. 4. Courbe de la transgression marine à l'Holocène déduite plus particulièrement du forage de Capestang 1 (D.A.O. C. Requirand).

des étangs navigables restent, l'une et l'autre, largement problématiques. Néanmoins, en recourant aux enseignements des forages et à la documentation archéologique, il est permis d'évaluer successivement l'extension du prisme marin (ou lagunaire), celle des marais d'eau douce et, par déduction, celle du corps sédimentaire continental du delta.

4.1. Les termes lagunaires et marins du delta holocène de l'Aude

Ils ressortaient jusqu'ici des travaux de P. Verdeil (Verdeil 1970) qui en fixait le maximum au nord de Narbonne, à partir du forage de la campagne Saint-Joseph. De notre côté (Amberth 1996, 2000), nous avons proposé d'y annexer le plan d'eau, temporairement lagunaire, de l'Egassieral. Dans les deux cas, le diagnostic se fonde sur l'étude des forages de la carte de Narbonne.

Les forages implantés dans le triangle Sallèles-Coursan-Narbonne permettent ainsi d'isoler trois faciès sédimentaires holocènes (*s.l.*) qui se succèdent de bas en haut stratigraphiquement :

1. à la base, les alluvions grossières de l'Aude en forme de cône d'axe nord-ouest/sud-est (fig. 3, n°2),

2. des sédiments fins vaseux, fluvio-lacustres et lagunaires,

3. en toit de série, des limons, dits d'inondation, dont la couleur brun-rouge signe les apports fluviaux de l'Aude.

Dans ce schéma, le recouvrement direct du terme 1 sur le terme 3, tous deux d'origine continentale, signifie, en l'absence du terme 2 (marin ou lagunaire), l'absence de pénétration marine et lagunaire en ce lieu. La position la plus avancée du terme 2 au sein des terrains continentaux fixe pour sa part approximativement le maximum de la transgression marine. Néanmoins, l'attribution chronologique de cette incursion du niveau marin reste imprécise. Elle l'est d'autant plus que les altitudes, les faciès et surtout les caractéristiques paléontologiques des sédiments présumés lagunaires recoupés par les forages sont trop allusifs pour en tirer argument. En conséquence, l'enregistrement sédimentaire privé de datation (archéologique ou radiocarbone), ne fournit aucun renseignement concernant le niveau et l'âge du plan d'eau recoupé.

C'est en particulier le cas de la bordure littorale, proposée par Verdeil (Verdeil 1967, fig. 6, n°2) qui s'accorde au mieux avec l'enregistrement des forages de la plaine limoneuse entre Cuxac et Narbonne. Néanmoins, le 1er siècle (avant J.- C. ?) proposé pour les indices lagunaires des campagnes de Saint-Joseph et Jalabert est pure hypothèse. Il correspond néanmoins

approximativement au golfe maximum de la mer holocène.

Le forage de Saint-Joseph recoupe des faciès vaseux coquilliers, entre -1 et -5 m NGF. Le second (situé à 500 m au sud-ouest de Grand Jalabert) les traverse entre -3 et -7 m NGF, sa base étant considérée comme un cordon littoral. Les altitudes inférieures sont en bon accord avec celles de l'apparition d'un milieu margino-littoral (-5 et -7 m NGF), dans l'étang voisin de Capestang (Ambert 2007), correspondant au début du Néolithique (vers 5000 av. J.-C.). En l'état des données, il paraît exclu que la transgression ait pu dépasser ultérieurement vers le nord ces limites, l'élévation postérieure du niveau de la mer (fig. 4) devant être largement compensée par les apports continentaux de l'Aude. S'il en est bien ainsi, les indicateurs de Saint-Joseph indiqueraient la position des termes amont des apports marins puis lagunaires du golfe de Narbonne. Ils sont largement antérieurs à l'époque antique.

Les cotes supérieures des mêmes forages, comme celles des forages du couloir de Craboules (1061-2, 5, 6, et 7) et même de l'Égaciéral, en l'absence d'une étude précise de la documentation malacologique et sédimentaire, ne permettent pas d'évaluer leur navigabilité à l'époque romaine. Elles indiquent au mieux une longue perdurance d'un plan d'eau, sans qu'on puisse trancher entre un étang ou un marais quasiment atterri.

L'apport des documents archéologiques *in situ* reste pour sa part insuffisant. En particulier à la périphérie du golfe de Saint-Joseph, aucun document antique ne semble recensé. À l'Égassiéral, l'implantation de certaines architectures antiques – celles de Saint-Loup (Ginouvez *et al.* 1992) et plus au nord de l'amphithéâtre (Gayraud 1981) – à l'intérieur de l'alvéole, occupé au moins temporairement par les sédiments lacustres et lagunaires, soulignent un atterrissage partiel de la cellule marécageuse, dès l'Antiquité. Il n'en semble pas de même, au niveau des forages 36, 3, 14, et 16 (plus au sud) situés en bord de Robine.

À Malard, en contrebas du promontoire de Narbonne, la découverte d'une chaussée d'amphores (Antéas 1990), a suggéré l'existence d'un embarcadère proche. Elle a également motivé la réalisation par S. Rescanières d'un sondage d'une douzaine de mètres qui n'a recoupé, en ce lieu, aucun dépôt lagunaire holocène, mais des dépôts de l'Aude soulignant pour le moins, une réduction de la passe entre Narbonne et La Clape, antérieurement à l'Antiquité.

Dans le même secteur, le forage du Mouton, au sud immédiat de l'autoroute, comme les forages de celle-ci, ont recoupé d'épais corps sableux à plusieurs niveaux de la série lagunaire.

Il en est de même, plus au sud, à l'aval du promontoire de Creissels. Au nombre de cinq (1061-2, 5, 6, 7, 8, 9), ils ont été réalisés anciennement mais, comme c'est souvent le cas, ils ont fait l'objet d'un minutieux relevé. Quatre d'entre eux (fig. 2, n°2, n°5, n°6, n°8, n°9) sont situés à proximité du canal de Passelis, c'est-à-dire sensiblement dans l'axe du chenal antique de l'Aude. Ils ont recoupé une vingtaine de mètres de sédiments vaso-lagunaires, souvent sablonneux et plus rarement graveleux qui

témoignent, à ce niveau du golfe, d'une influence soutenue de la construction du delta de l'Aude. Par contre, le forage de Frinquet (1061-2-7), situé près de la côte dans le prolongement du cap de Montfort, en est moins tributaire. C'est le seul forage où de nombreux coquillages sont signalés. La perdurance de dépressions marécageuses (Étang du Cercle), immédiatement au nord, souligne la faible influence jusqu'aux temps modernes des apports de l'Aude, le long de la côte ouest du couloir de Craboules, en aval de Creissels.

C'est en fonction de ces éléments que nous admettons provisoirement que le golfe de Saint-Joseph était, à l'époque antique, intégré au delta tandis que la meilleure occurrence pour la navigation se limitait au pied oriental des terrasses de Quatorze et de Lunes (fig. 2).

4.2. Caractérisation des marécages situés en rive droite de l'Aude entre Montlaurès et Narbonne

L'existence de ces marécages n'est pas douteuse (Guy 1973 ; Ambert 1994, 1996 ; Rescanières 2002) et ressort plus particulièrement de trois sources d'informations :

- La coupe des forages de Malvesi à l'étang de Capestang, qui transverse le cours de l'Aude, met en évidence la forme du cône alluvial holocène (fig. 3). Aux alluvions grossières de la base (fig. 3, n°4) succèdent des limons (fig. 3, n°5) qui ont été séparés en deux complexes sédimentaires aux limites floues par M. Grau et S. Rescanières (Grau et Rescanières 2000). L'hypothèse nous paraît crédible, même si les limites choisies sont sans doute discutables. Le corps central limoneux de l'axe du cours de la vallée (fig. 3, n°5a) contraste avec les faciès plus fins de la vasière latérale ouest (fig. 3, n°5b) et des limons (fig. 3, n°5c), les uns et les autres liés aux crues de l'Aude en corrélation indirecte avec la remontée du niveau marin.

- À la périphérie de Montlaurès (Grau, Rescanières 2000 ; Rescanières 2001, 2002), l'alimentation hydrologique du marécage ressort *pro parte* de la source vauclusienne, « l'Oeillal de Montlaurès, dont le débit est estimé à 100 l/s » (Donnat 1970). Cet aquifère, qui s'écoule vers le sud, alimente également les cuvettes méridionales de Livière et de La Licune. Les forages de S. Rescanières ont mis en évidence la longévité de ce marécage d'eau douce entre Pardeilhan et Montlaurès, entre le Bronze moyen (1449-1414 cal. B.C.) et la fin du premier âge du Fer (avant 774-565 cal. B.C.). Néanmoins, l'alimentation en limons de toutes les cellules marécageuses de rive droite de l'Aude, relèvent quasi-exclusivement des crues de l'Aude.

- Pour M. Guy (Guy 1973), le fonctionnement aquatique de celles situées au nord-ouest immédiat de Narbonne s'est maintenu jusqu'au Ier s. av. J.-C. ; S. Rescanières précise que « les sondages de la plaine de Livière montrent qu'au Ier siècle après J.-C. un plan d'eau occupe toujours le pied de l'oppidum de Montlaurès alors que, plus au nord, la plaine est déjà émergée » (Rescanières 2002 : 46). Leur relation avec le fond du golfe de Saint-Joseph est retenue par S. Rescanières, alors qu'à notre

avis ce dernier devait être atterri depuis longtemps.

Aussi, en l'état des connaissances, peut-on envisager que la succession des étangs d'eau douce (Montlaurès, La Licune au nord-ouest de la ville) ou saumâtre (l'Egassiaral, à l'est de celle-ci) ont favorisé le choix du tracé de La Robine. Sur ce tracé, le creusement d'un chenal dans le substrat pré-Quaternaire de la ville se réduit aux formations géologiques du promontoire de Narbonne, entre Licune et le pont des Marchands.

L'orthogonalité, dans Narbonne, du tracé de La Robine et de celui de la voie Domitienne, *cardo maximus* de la cité, suggère leur contemporanéité, comme leur rôle fondateur pour le plan de la ville, le creusement d'un tel ouvrage étant sûrement facilité par l'absence d'urbanisation préalable.

4.3. Extension des terrains continentaux du delta de l'Aude à l'époque antique

Leur extension dans la partie amont du delta ressort bien de la figure et du transect des forages du TGV (fig. 3). La coupe de ces derniers sensiblement nord-est/sud-ouest permet d'identifier géométriquement les deux corps sédimentaires, Quaternaire (fig. 3, n°2) et Holocène (fig. 3, n°4, n°5c), entre Périès et Malvézi. La limite entre les deux formations est située à l'ouest des forages 34-35 ; à partir de ce secteur, le toit de la nappe récente (fig. 3, n°4) est en contrebas de celui des alluvions de Coutelle (fig. 3, n°2). Du nord de Cuxac, jusqu'au grand méandre à l'ouest de Coursan, le cours de l'Aude semble pouvoir être guidé par le contact des deux nappes.

Dans la partie aval, il est plus difficile de fixer les contours du front du delta antique. Il devait former un grand cône, qui latéralement à l'ouest englobait les paluds lacustres du secteur Montlaurès-La Licune alors qu'au sud-est, le golfe marin ne pouvait qu'être déjà très en retrait par rapport à son extension maximale (Saint-Joseph). Les atterrissements sablo-graveleux et vaseux recoupés par les forages dans le couloir de Craboules permettent de proposer, à titre d'hypothèse, l'existence d'un cône deltaïque ou devaient cohabiter des étangs et marais plus ou moins profonds avec des langues de terres exondées. Nous en proposons une interprétation à la figure 2.

À ce degré d'analyse, le recours aux indicateurs archéologiques devient déterminant mais, alors même qu'au nord la plaine (située au sud de Coursan) devait être depuis déjà longtemps atterrie, celle-ci ne fournit que très peu d'indices archéologiques antiques (CAG 11/1). Ils se réduiraient à une hypothétique *villa*, laquelle n'est d'ailleurs pas comptabilisée dans l'inventaire des sites de la Carte Archéologique de la Gaule et au gisement du Clôt de la Rode à Cuxac (Rescanières 2002). Cet habitat de l'Antiquité tardive (IV-Ve s.) a fourni pour sa part des indices archéologiques, apparemment nombreux et peu remaniés, enfouis sous 1, 5 à 2, 5 m de limons et de sables, consécutifs aux crues post-romaines de l'Aude. Ce site, pourtant implanté dans la partie amont du delta, vers + 6 m NGF, confirme bien les faibles chances de découvrir des documents

sans travaux importants dans tout le secteur deltaïque aval, où les atterrissements fins n'ont pu manquer de se produire en grand nombre. Les documents archéologiques ne peuvent qu'en être que plus limités encore. Il convient de citer :

- Au nord immédiat de la ville, « dans les limites de l'ancien lit majeur de l'Aude » (CAG 11/1 : 508) a été repéré un site gallo-romain d'une superficie de 3600 m² occupé entre le Ier siècle et le VIe siècle ap. J.- C. Néanmoins, aucune infrastructure en place ne permet d'établir les inter-relations du site avec la documentation géologique. Il serait utile d'avoir davantage de précisions à ce sujet, les bordures de la terrasse de Lunes ayant pu hériter de matériaux inutilisables rejetés volontairement en contrebas de l'agglomération.

- Les fouilles de Malard, réalisées par l'équipe de l'A.N.T.É.A.S. (Falguéra 1993) ont fourni une documentation plus intéressante pour notre propos. Un lit de 251 amphores déposées intentionnellement les unes contre les autres à la cote 0 NGF a fait l'objet d'une étude précise. Il en ressort qu'elles ont été disposées (entre -2, 5 m et + 1, 2 m NGF) au sein d'apports de l'Aude (argiles, sables, galets) et principalement des limons de crue. Ces sédiments déposés en milieu continental ou sub-aquatique excluent catégoriquement l'existence d'un bras de mer en ce point à l'époque romaine, fait qui a été validé ultérieurement par les travaux de S. Rescanières.

- On peut s'interroger enfin, sur le sens à donner aux nombreux documents archéologiques antiques du secteur du Petit Castérou (Falguéra *et al.* 2000), dont l'altitude (autour de -1 m NGF) n'est pas incompatible avec l'existence d'une langue de terre émergée, isolée dans l'étang.

5. CONCLUSIONS : POTENTIEL ET CONTRAINTES HÉRITÉES DE LA CONSTRUCTION DELTAÏQUE DE L'AUDE POUR LES AMÉNAGEURS ANTIQUES

La partie active du delta de l'Aude jusqu'au XIIIe siècle de notre ère (Verdeil 1967, 1970) est limitée au triangle Sallèles-Coursan-Narbonne. C'est le seul accès littoral correspondant à un golfe profond, terminaison nord de l'étang de Bages. La terrasse de Coutelle forme, en effet, une barrière ininterrompue entre les collines de Sallèles-d'Aude et de la Clape. Elle isole totalement l'étang de Bages de ceux de Capestang et de Fleury. Ces derniers devaient avoir dès lors un piètre intérêt pour l'aménagement naval et commercial de Narbonne.

C'est dans ce canevas paysager, certes encore très grossier et qu'il conviendrait de préciser, que les aménageurs antiques ont implanté les infrastructures indispensables au fonctionnement de la cité et en particulier à la Robine et à leurs bases navales.

Le delta proprement dit était formé de trois milieux interdépendants :

- À l'origine, un golfe profond et étroit, qui, par Craboules, atteignait au nord la latitude des fermes de Saint-Joseph-Jalabert et a annexé, à l'ouest, au moins momentanément, la dépression de l'Egassiaral. Néanmoins, dès l'époque de la fondation de Narbonne, ces plans d'eau, dépendant directement des rem-

blaiements détritiques de l'Aude, puis de La Robine, devaient être déjà très largement atterris. Les quelques forages du couloir de Craboules ont enregistré au sein de leur comblement vaseux, particulièrement dans leur partie axiale de nombreux épanchages de sable qui traduisent un engorgement précoce du secteur, sous l'influence des crues de l'Aude. Au contact du plateau de Montfort et de Saint-Laurent, la sédimentation lagunaire comme la perdurance des étangs du Cercle suggèrent, en revanche, une perdurance de plans d'eau ouverts (Ambert 2000) :

- À l'ouest, en rive droite de l'Aude au contact des collines de Malvézi, par des cellules fluvio-lacustres contraintes par la pente du cône axial de la rivière. Leur alimentation hydrique assurée *pro parte* par l'Oeillal de Montlaurès est très largement tributaire des crues de l'Aude qui fournissent de surcroît la quasi-totalité de leur sédimentation. L'existence de plans d'eaux (voire de marécages) durant l'Antiquité y a-t-il déterminée l'implantation de La Robine en lieu et place, comme nous avons tendance à le croire ?

- Enfin, entre ces marécages occidentaux et la terrasse quaternaire de Coutelle à l'est, le cône deltaïque sensiblement

triangulaire de l'Aude, principal pourvoyeur de ce vaste édifice. Son état de surface et son extension vers le sud, à l'époque antique, bien que désormais mieux cernés, restent encore imprécis. Comme tout delta, il s'exhausse sur lui-même au cours du temps, permettant au XIII^e siècle (Verdeil 1970) le recoupe-ment de la terrasse de Coutelle et l'implantation de l'Aude sur son cours actuel.

Les réponses que nous apportons ici sont sans doute très schématiques. Sur plusieurs points, elles méritent d'être précisées ou même localement étayées par des travaux complémentaires. Néanmoins, ces conclusions qui reprennent, avec la part d'hypothèse que supporte mal l'informatique, la cartographie de la figure 2, devraient apporter une nouvelle pierre au débat des conditions géologiques ayant présidé à l'implantation de l'antique Narbonne.

Remerciements : ils s'adressent à Claude Requirand, qui, une fois encore, a mis ses qualités informatiques à la disposition de l'illustration de mes recherches.

NARBONNE ET SES PORTS DANS LES SOURCES ANTIQUES

par V. Ropiot

Même si les textes antiques n'éclairent pas de façon déterminante les données de l'archéologie, les témoignages des auteurs anciens étant pour la plupart laconiques et les informations incomplètes, ils constituent bien souvent le point de départ des réflexions et des recherches, tant archéologiques que géographiques qui ont été, et qui sont encore aujourd'hui, développées au sujet des ports antiques de Narbonne.

1. ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE DE NARBONNE

Tout d'abord, il est important de présenter les connaissances géographiques que les auteurs, pour la plupart latins, avaient du Narbonnais, car pour reprendre P. Rouillard, « les premiers éléments structurants de l'*emporion* », — et il est bien question pour Narbonne d'*emporion* dans les textes anciens — « sont la géographie et la topographie qui présentent de remarquables constantes » (Rouillard 1993 : 46).

Les deux principaux composants du paysage narbonnais sont le fleuve et les étangs. Les géographes antiques n'ont pas manqué d'en souligner l'importance, montrant ainsi qu'ils forment des éléments décisifs, à plusieurs titres, dans le développement et l'essor du système portuaire.

1.1. Le fleuve

Des fleuves de la région Languedoc occidental et Roussillon, l'Aude est celui qui a laissé le plus de témoignages antiques. L'intérêt que lui ont porté les auteurs traduit bien, d'une certaine façon, la prépondérance de cette artère dans le paysage durant l'Antiquité.

La première mention connue provient de la *Périégèse* du géographe grec Hécatee de Milet, si on accorde quelque crédit au texte d'Etienne de Byzance (les *Ethniques*, frg. 54). Si l'on en croit ce grammairien, Hécatee connaissait vers 500 av. n. è.,

l'ethnique *Narbaioi*, qui semble se rapporter, dans le fragment conservé, au fleuve et à l'étang. La littérature ancienne aurait retenu, dans un premier temps, le nom du cours d'eau et la linguistique (Guiter 1960) tend à montrer à ce propos que la racine "nar", de sens obscur, aurait une base méditerranéenne connue dans la composition de nombreux hydronymes.

La seconde mention du fleuve parvenue jusqu'à nous, se trouve dans les *Histoires* (III, 37, 7-8) de Polybe, œuvre rédigée au milieu du IIe s. av. n. è. En faisant part de ses observations géographiques portant sur les régions où se déroulent les événements de la seconde guerre Punique, l'historien évoque le « fleuve de Narbonne » qu'il localise de façon approximative vers Marseille et les embouchures du Rhône. Polybe fait du fleuve une limite géographique qui borne l'Europe d'un côté et à partir duquel se trouvent des Celtes, jusqu'aux Pyrénées.

D'autre part, d'après le grammairien Athénée, du IIIe s. de n. è., Polybe a désigné le fleuve *Narbon*, ce qui indique qu'à un moment donné, pas plus tard qu'au milieu du IIe s. av. n. è., l'hydronyme et le toponyme se sont confondus (Polybe, XXXIV, 10, dans Athénée, *Le banquet des sages*, VIII, 332a).

La première citation de l'Aude, connue sous le nom *Atax*, se trouve dans les *Elégies* de Tibulle (I, 7, v. 4), datant de la seconde moitié du Ier s. av. n. è. Ce n'est qu'à partir du début de notre ère que les témoignages s'étoffent sur le paysage narbonnais. Strabon évoque le fleuve qui porte désormais le nom *Atax* (*Géographie*, IV, 1, 6). L'hydronyme et le toponyme semblent donc se distinguer avec l'arrivée des Romains, comme c'est aussi le cas pour *Iliberris* et *Ruscino* en Roussillon (Ropiot 2007). Mais on remarquera que l'origine du nom *Atax* ne peut se rapporter à la langue latine (Gayraud 1981 : 41-42).

En arrière de l'embouchure de l'Aude, Strabon situe Narbonne. Dans sa description, la ville sert de repère pour situer, outre l'*Atax*, les autres cours d'eau, avec le *Ruscino* (Tech) et l'*Ilibirris* (Têt) d'un côté, l'*Arauris* (Hérault) et l'*Orbis* (Orb) de

l'autre. Dans un autre paragraphe, le géographe laisse entendre que lorsque l'on veut atteindre la Garonne, l'Aude peut être remontée au-delà de la ville, mais sur une courte distance. La plus grande partie du trajet (700 ou 800 stades, soit entre 130 et 148 km) s'effectue par la voie terrestre (*Géographie*, IV, 1, 14).

Toujours au I^{er} s., Pomponius Méla a évoqué l'*Atax* mais avec plus de précisions, nous dirons d'ordre hydrologique (*Chorographie*, II, 5, 81). Il décrit le fleuve de l'amont vers l'aval : sur un tronçon qui n'est pas précisé par l'auteur, il nous dit que l'*Atax* est d'abord étroit et peut être passé à gué. Puis, son lit devient très large, mais n'est navigable qu'au point où il atteint Narbonne. De plus, ce fleuve est sujet à de fortes crues en hiver. Cependant, le poète Lucain, dans son poème *La Pharsale* (Chant I, v. 404-405) fait allusion à l'utilisation du fleuve comme voie d'eau portant des navires latins.

1.2. L'étang et la façade maritime

D'une manière générale, dans les descriptions du sud de la Gaule, l'attention des géographes a été largement retenue par la présence le long des côtes des étangs, ce qui est bien naturel du fait de leur omniprésence dans le paysage du littoral. La première mention connue, hormis le fragment rapporté d'Hécatée de Milet qui fait état d'un étang, est celle de Strabon qui évoque le *Narbonitis*, derrière lequel il situe Narbonne (*Géographie*, IV, 1, 6). On notera que la racine hydronymique perdue dans la composition du nom de l'étang jusqu'au début du I^{er} s.

De son côté, Pomponius Méla écrit que l'*Atax* se jette dans un vaste lac appelé *Rubraesus* qui communique avec la mer uniquement par un goulot étroit. À la même époque, Pline l'Ancien évoque le lac *Rubrensis* traversé par l'*Atax* (*Histoire Naturelle*, III, 32) et il précise que Narbonne se trouve à 12 milles de la mer, soit à 18 km. De toute évidence, le *Narbonitis* et le *Rubresus* désignent la même chose et ne peuvent que correspondre à l'actuel étang de Bages et de Sigean.

Nous remarquons ici que les informations livrées par Strabon, P. Méla et Pline sont, pour l'essentiel, des indications d'ordre pratique concernant l'accès à la ville par voie d'eau : d'une part, ils font quelques références à la navigabilité de l'Aude, d'autre part, ils précisent que Narbonne se situe à 12 milles de la mer et signalent enfin la présence d'un grau mettant en contact la mer et la lagune.

Au I^{er} s., le poète Aviénus dépeint plutôt cet endroit, tantôt sous la forme d'une plaine salée dans laquelle se jette l'*Attagus*, c'est-à-dire l'Aude, tantôt sous la forme d'un golfe (*sinus*) et il est également question de quatre îles, appelées *Piplas*. Au premier abord, ce document semble exclure l'existence d'un cordon littoral, faisant de cette étendue d'eau un espace largement ouvert sur la mer, contrairement aux témoignages des auteurs précédents (se référer notamment à Gayraud 1981 : 53-54). Cette contradiction a nourri l'idée qu'un périples maritime marseillais datant du VI^e s. av. n. è., avait

inspiré le poète, qui décrirait alors un état du rivage gaulois remontant à une époque très ancienne (l'hypothèse, formulée au XIX^e s., a été remise en question, à la lumière des résultats récents de l'archéologie : voir Ugolini, Olive 1987 et sur un état de la question Antonelli 1998). Or, plusieurs passages d'Aviénus montrent que chez lui, les termes golfe, plaine salée, marais ou encore lac désignent couramment une seule et même chose, c'est-à-dire une zone lagunaire dans laquelle se jette un fleuve. A propos du littoral roussillonnais, il qualifie de « golfe au rivage brisé » l'étang de Leucate et de Salses qu'il décrit quelques vers plus haut comme un lac tumultueux, nommé *Sordice*, recevant les eaux de l'Agly (v. 569-583). En ce qui concerne la côte méridionale de l'Espagne, aux environs de *Tartessos*, le poète évoque une lagune (zone actuelle des Marismas, Berthelot 1934 : 85) dans laquelle se jette les bras du fleuve *Tartessus* (le Baetis). Cette étendue d'eau est qualifiée d'abord de lac (v. 284), puis de marais (v. 291), enfin de mer ou plaine salée (v. 298-299). Ce procédé habituel dans l'*Ora Maritima* relève donc de la rhétorique et ne peut être pris au pied de la lettre pour le passage qui nous concerne. Par ailleurs, le fait qu'Aviénus mentionne des îles ne constitue pas non plus un critère d'archaïsme, car il sera également question des îles du littoral narbonnais au Ve s. de n. è. dans un texte de Sidoine Apollinaire consacré à Narbonne (*Carmen XXIII*, v. 37-46). Aujourd'hui encore, il y a des îles dans l'étang narbonnais.

Aviénus évoque également le marais *Helice*, qu'on peut localiser entre Narbonne et Béziers. Il est distinct de la « plaine salée », mais proche de cette dernière et du fleuve *Attagus* (Aude). L'ancien étang de Capestang pourrait correspondre à ce marais. Cependant, Aviénus écrit aussi qu'à partir de là, s'élevait *Besara*, identifiable à Béziers. Ceci pourrait indiquer qu'il s'agit plutôt de l'étang de Vendres. Il est très difficile de trancher en faveur de l'une ou l'autre solution. Mais, on remarquera qu'au IV^e s. de n. è. ou à une date antérieure, celle de la source du texte d'Aviénus, l'un de ces marais se distingue géographiquement de l'étang de Bages-Sigean.

Plusieurs points sont à retenir à propos de ces descriptions. En ce qui concerne l'étang de Bages et Sigean, les auteurs le décrivent comme une vaste étendue d'eau fermée dans laquelle on entre par un grau étroit, ce qui suppose l'existence d'un cordon littoral. A propos de l'*Atax*, ce qui revient fréquemment dans les descriptions, c'est le fait qu'il débouche dans cet étang. Bien que les auteurs ne précisent pas les types d'embarcations en usage, leurs témoignages attestent la navigabilité du fleuve à la remontée et à la descente au moins sur un tronçon compris entre Narbonne et l'embouchure de l'Aude, ce qui par conséquent laisse entendre également l'utilisation de l'étang comme lien essentiel entre l'espace fluvial et l'espace maritime. Narbonne réunit ainsi tous les ingrédients géographiques nécessaires au développement d'activités portuaires et Diodore de Sicile y fait sans doute allusion lorsqu'il évoque « sa situation favorable » lui

permettant d'assumer un rôle commercial de première importance (*Bibliothèque Historique*, V, 38).

2. LA VILLE

La première mention provient des *Histoires* de Polybe. Toujours dans le contexte de la seconde guerre Punique, il évoque une route, bornée par les Romains, menant d'Espagne en Italie, sur laquelle se trouve Narbonne (*Histoires*, III, 39, 8) qui ne peut, à cette époque, que désigner le site préromain établi sur la colline de Montlaurès.

Au milieu du I^{er} s. av. n. è., à propos du transport de l'étain en provenance des îles de Bretagne, Diodore de Sicile évoque un parcours à pied sur lequel la colonie romaine de Narbonne constitue une étape. L'auteur ajoute que son *emporion* est le plus grand de la région du fait de sa position (*Bibliothèque historique*, V, 38).

On retrouve plus tard le nom de Narbonne dans la *Géographie* (IV, 1, 3) de Strabon, où il indique les distances qui la séparent du sanctuaire d'Aphrodite, dans les Pyrénées, et de Nîmes, sur l'itinéraire romain qui mène d'Espagne en Italie, connu sous le nom de *via Domitia*. Plus loin, l'auteur signale, comme nous l'avons vu précédemment, que Narbonne est située en arrière de l'embouchure de l'*Atax* et du *Narbonitis*, ce qui semble indiquer que la ville n'est pas en bordure de l'étang. C'est alors qu'il évoque l'*emporion* et comme Diodore, il souligne son importance dans la région (*Géographie*, IV, 1, 6). Mais Narbonne n'est pas le seul port évoqué par Strabon dans le sud de la Gaule puisqu'il cite aussi l'*emporion* considérable d'Arles.

Le passage relatif aux Volques Arécomiques est l'occasion de compléter sa description : Strabon fait de Nîmes la capitale de ce peuple. La cité de Narbonne, en revanche, semble jouer un rôle commercial prééminent car elle constitue l'*epineion* des Arécomiques, c'est-à-dire le lieu fonctionnel et pratique où arrivent les bateaux et le géographe va même jusqu'à dire qu'on peut la considérer comme le port de toute la Celtique (*Géographie*, IV, 1, 12).

Plus loin, dans le tableau qu'il dresse du réseau navigable gaulois, il fait également allusion à un itinéraire qui permet de rejoindre la Garonne depuis Narbonne, d'abord par un court trajet fluvial, puis par un parcours plus long par voie de terre (IV, 1, 14).

Ces trois textes mettent donc surtout l'accent sur sa position par rapport aux axes de communication terrestres, ce qui met en évidence le fait que nous sommes véritablement au carrefour de plusieurs itinéraires, fluvio-maritimes et routiers.

Pomponius Méla (*Chorographie*, II, 5, 75) et Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, III, 32) évoquent de leur côté *Narbo Martius*, colonie romaine peuplée d'*Ataciniens* et de vétérans de la dixième légion. Il faut ensuite attendre le IV^e s. et le poème d'Ausone consacré à la ville (*Classement des villes célèbres*, 16) pour qu'il soit à nouveau question de l'activité des ports de Narbonne et de ses liens commerciaux avec le reste de la Méditerranée.

CONCLUSION

Les géographes et historiens de l'Antiquité décrivent un environnement qui offre des facilités de communication en réunissant une façade maritime et un espace lagunaire qui devait jouer un rôle intermédiaire entre la mer et les routes continentales, tant fluviales que terrestres, et constituer un endroit abrité, favorable au mouillage des bateaux et propice au débarquement ou au transbordement de marchandises. Narbonne se trouve aussi au débouché de la principale artère fluviale du Languedoc occidental et du Roussillon, en partie navigable, qui forme de plus un axe de grande importance reliant le littoral méditerranéen au Toulousain et à l'Aquitaine.

Si les textes s'attardent beaucoup sur le paysage narbonnais, l'évocation de la ville et de ses activités portuaires durant l'Antiquité demeure, en revanche, beaucoup moins explicite : certes, ils insistent beaucoup sur sa place en Gaule et sur son ampleur, mais ne nous informent pas sur l'organisation même du système portuaire. Cependant, et c'est important, Strabon fait la distinction entre l'*emporion*, la place de marché elle-même et l'*epineion*, le chantier naval, sans pour autant préciser où il se trouve même si l'utilisation de termes différents laisse entendre qu'il est séparé de la ville.

Les sources littéraires

Ausone : *Ordre des villes célèbres*, édit. M. Jasinski, T. 1, Classiques Garnier, Paris, 1934-1935.

Aviénus : *Ora Maritima*, v. 548-611, édit. S. J. Murphy, *Rufus Festus Avienus. Ora Maritima or description of the seacoast (from Brittany round to Massilia)*, Chicago, 1977, dans A. Bethelot, *Festus Avienus. Ora Maritima*, Champion, Paris, 1934.

Diodore de Sicile : *Bibliothèque historique*, V, édit. C. H. Oldfather, Loeb, 12 vol., Londres, 1933-1957.

Hécate de Milet : édit. Jacoby, *Die Fragmente der Griechischen Historiker*, I¹A, auteur 1, fr. 54, 17, Leyde, Berlin, 1968, (5 vol.).

Lucain : *La Pharsale*, I, édit. A. Bourguery, CUF, Paris, 1997 (2^e tirage).

Pline l'Ancien : *Histoire naturelle*, III, édit. H. Zehnacker, CUF, Paris, 1998.

Polybe : *Histoires*, III, édit. J. de Foucault, CUF, Paris, 1971, dans Athénée, *Le banquet des sages*, VIII, édit. C. B. Gulick, Loeb, 7 vol., Londres, 1923-1941.

Pomponius Méla : *Chorographie*, II, édit. M. A. Silberman, CUF, Paris, 1988.

Strabon : *Géographie*, III-IV, édit. G. Aujac et F. Lasserre, CUF, Paris, 1966.

Tibulle : *Élégies*, édit. M. Ponchot, CUF, Paris, 1989 (9^e tirage).

Principaux textes (se reporter à la bibliographie pour les éditions)

Hécatéé de Milet

Périégèse, Europe dans Etienne de Byzance, *Ethniques*, fragment 54

Narbon, emporion et ville celtique. Strabon, livre IV. Marcién l'appelle Narbonésie. Le nom ethnique est Narbonite, comme on dit Ascalonite. Il y a aussi l'étang Narbonitis comme on dit Ascalonitis, et le fleuve Atax. Hécatéé les appelle "Narbaioi".

Polybe

Histoires

III, 37, 7-8

7. *L'Europe fait face à ces deux continents au nord, allant d'une manière continue du levant au couchant.* 8. *Sa partie la plus importante et la plus large se trouve sous le nord même entre le Tanais et le fleuve de Narbonne, qui, vers l'ouest, n'est pas très éloigné de Marseille et des bouches du Rhône par lesquelles ce fleuve se jette dans la mer de Sardaigne.*

XXXIV, 10 (Athénée, VIII, 332a)

Polybe dit que, à partir des Pyrénées et jusqu'au fleuve Narbon, s'étend une plaine sillonnée par l'Illobérus et le Roskynos, sur lesquels se trouvent les villes du même nom, habitées par des Celtes.

Diodore de Sicile

Bibliothèque historique

V, 38

L'étain est également importé en grande quantité des îles de Bretagne, en face de la Gaule, d'où il est transporté par des marchands à dos de cheval, à travers la Celtique, jusqu'à Marseille et jusqu'à la cité de Narbonne, ainsi nommée. Cette cité est une colonie des Romains, et en raison de sa situation favorable, elle possède le plus grand emporion de la région.

Strabon

Géographie

IV, 1, 6

Narbonne est située en arrière de l'embouchure de l'Atax et de l'étang dit Narbonitis. C'est le plus grand port de commerce de cette région. Du côté du Rhône, en revanche, il faut citer Arélaté, ville et centre commercial importants. Ces deux marchés sont à peu près à la même distance l'un de l'autre qu'ils le sont des extrémités de leurs golfes respectifs telles que nous les avons indiquées, Narbonne par rapport au sanctuaire d'Aphrodite, Arélaté par rapport à Massalia. De part et d'autre de Narbonne coulent, outre l'Atax, d'autres rivières, qui descendent les unes des Monts Cemmènes, les autres du Mont Pyréné. Des villes s'élèvent sur leurs bords, difficilement accessibles par eau et seulement à des

embarcations légères. Du Mont Pyréné proviennent le Ruscino et l'Ilibirris, chacun avec une ville qui porte son nom...

... Telles sont les rivières qui descendent du Mont Pyréné entre Narbonne et le sanctuaire d'Aphrodite. De l'autre côté de Narbonne, celles qui descendent du Mont Cemmène dans la mer au delà de l'Atax sont l'Orbis et l'Arauris...

IV, 1, 12

La plus grande partie du territoire situé de l'autre côté du fleuve est occupée par les Volques dits Arécomisques. Leur port est Narbonne, dont il serait d'ailleurs plus juste de dire qu'il est le port de la Celtique entière, tant il surpasse les autres par le nombre des entreprises auxquelles il sert de place de commerce.

IV, 1, 14

... Enfin, quand on part de Narbonne, on remonte d'abord l'Atax sur une faible distance, puis on effectue la plus grande partie du trajet, soit environ 700 ou 800 stades, par terre jusqu'à la Garonne, laquelle, comme la Loire, descend à l'Océan...

Pomponius Méla

Chorographie

II, 5, 81

L'Atax qui descend du mont Pyréné est, dans la mesure où il est formé par les eaux de sa propre source, étroit et guéable, et dès lors, avec un lit d'ailleurs immense, il garde un cours qui, sauf au point où il atteint Narbo, n'est nulle part navigable; mais une fois gonflé par les pluies d'hiver, il monte d'ordinaire tellement qu'il ne se maintient plus dans ses limites. Un lac le reçoit, appelé Rubraesus, très vaste mais avec une étroite ouverture là où il donne accès à la mer.

Plin

Histoire Naturelle

III, 32

... Le fleuve Atax qui au sortir des Pyrénées traverse le lac Rubrensis, Narbo Martius, colonie de la dixième légion, à une distance de 12 milles de la mer ...

Aviénus

Ora Maritima

v. 583-591

... Non loin de ce golfe au rivage brisé, s'en ouvre un autre qui encercle de ses eaux quatre îles appelées Piplas, selon un ancien usage. Jadis le peuple des Elésyques occupait ces lieux et la cité de Naro était la capitale de ce royaume farouche. Là, le fleuve Attagus se précipite dans la plaine salée. Au près se trouve le marais Helice. A partir de là, selon une ancienne tradition, s'élevait Besara ...

NARBONNE :

HISTORIOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RELATIVES AU SYSTÈME PORTUAIRE

par J. Cavero

1. LES TRADITIONS CLASSIQUES

Nous devons la première publication scientifique concernant la topographie antique du Narbonnais à H. Reboul en 1837. Son article intitulé « *De l'ancien lac Rubresus et des atterrissements de l'Aude* » (Reboul 1837) propose un schéma d'évolution géomorphologique largement inspiré par les descriptions de P. de Marca qui a visité la région en compagnie de l'évêque de Montpellier en 1659 et dont les œuvres posthumes, parmi lesquelles *Marca hispanica*, ont été publiées en 1688 par les soins de Baluze (Gayraud 1981 : 46). Pour cet auteur, l'étang de Bages/Sigean serait la relique de l'ancien *Rubresus* qui s'étendait, au temps de la domination romaine, de Port-la-Nouvelle au sud à Capestang au nord et communiquait avec la mer de part et d'autre du massif de la Clape qui était alors une île (Reboul 1837 : 233) (fig. 5). Le cours de l'Aude manifestait, pour cet auteur, une tendance naturelle à suivre son cours actuel par Coursan, le bras passant à Narbonne serait le résultat de la construction d'une digue à Sallèles qu'il attribue aux romains en se basant sur les dires de Marca (Reboul 1837 : 228). Cette situation aurait perduré jusqu'en 1320, date à laquelle, toujours selon Marca, une inondation de l'Aude aurait surmonté la digue et se serait frayée un nouveau lit vers Coursan (Reboul 1837 : 229). La séparation de l'étang de Capestang avec la mer serait, selon cette théorie, consécutive à cet événement (Reboul 1837 : 230). Ainsi, pour H. Reboul, l'Aude s'écoulait jusqu'au XIV^e siècle vers Narbonne et se jetait dans le *Rubresus* par une brèche ouverte sur sa rive gauche (Reboul 1837 : 233) ; le comblement de l'étang, consécutif au changement de lit de l'Aude, ne serait intervenu qu'au cours des 500 dernières années (Reboul 1837 : 234). H. Reboul évalue alors l'exhaussement du sol imputable aux alluvions à 12 pieds par siècle (4 m) au cours de cette période (Reboul 1837 : 234).

Si les travaux de H. Reboul ne traitent pas directement du système portuaire narbonnais antique, ils définissent le cadre dans lequel vont se mettre en place les premières théories. C'est en 1859 que paraît, dans l'ouvrage de Boudard sur la numismatique ibérienne (Boudard 1859), le premier texte traitant de l'ancien port de Narbonne, sous la forme d'une note additionnelle de P. Tournal (Rouzaud 1916 : 195). Pour cet auteur, l'ancien port de Narbonne se trouvait sans aucun doute dans la ville même, entre le pont des marchands et le *Croutz d'En-sabourro*. L'auteur signale également d'excellents abris dans l'étang, ceux de Montfort et du Port des Galères (La Nautique), mais aussi l'existence de canaux sous-lacustres creusés par les Romains pour faciliter la navigation (Boudard 1859 : 250-251).

Pour H. Rouzaud qui la reproduit (Rouzaud 1916 : 195), cette note n'est qu'un résumé des idées qui ont régnées depuis H. Reboul (Rouzaud 1916 : 197) et représente la survivance des premiers bégaiements de l'érudition locale (Rouzaud 1914 : 279). Ces « bégaiements » seront repris en 1864 par M. Tournal qui consacre une note aux anciens ports de Narbonne à la fin de son catalogue du musée de Narbonne (Tournal 1864 : 197), que nous reproduisons ici car elle est un condensé explicite des idées du XIX^e siècle :

L'ancien port romain et du Moyen-âge n'était autre chose que la rivière protégée par de puissantes digues, ce port ne pouvait recevoir que de petites embarcations et s'étendait depuis le pont des marchands jusqu'à deux kilomètres environ de la ville. Les navires pénétraient dans le lac Rubresus (maintenant divisé en plusieurs étangs par suite des atterrissements) par le grau de la Vieille Nouvelle ; ils suivaient ensuite le canal sous lacustre de l'étang de Bages, le canal romain de Sainte-Lucie, dont une partie est encore bien conservée, et arrivaient ainsi jusqu'à l'embouchure de

l'Aude et au port de Narbonne. Il existait, au pied des falaises de l'étang de Bages, plusieurs mouillages qui devaient offrir d'assez bons refuges pour les navires de cette époque : un de ces points, situé près de Montfort, porte encore le nom de Port des Galères. L'Aude (Atax) était artificiellement dirigée vers Narbonne à l'aide d'un barrage exécuté près de Moussoulens ; ce barrage fut détruit

en 1320, et les eaux suivirent alors leur direction naturelle vers Cuxac, Coursan et Vendres.

À la suite de l'ouvrage de Ch. Lenthéric sur les villes mortes du Golfe du Lyon de 1876 (Lenthéric 1876), parait en 1882 la reproduction en français de la thèse latine de H. Cons : « *L'Aude,*

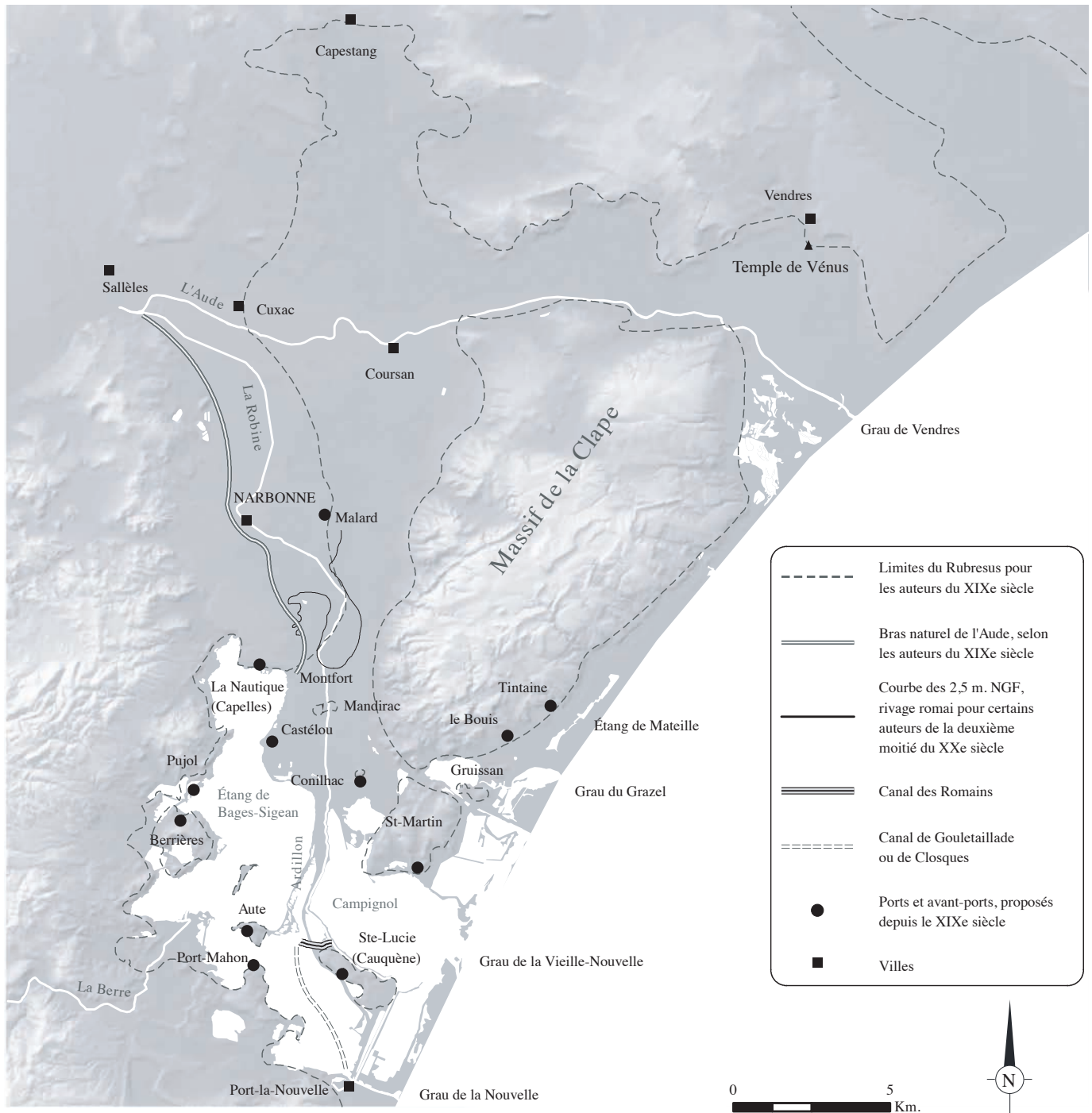


Fig. 5 : Synthèse des hypothèses relatives au port antique de Narbonne (J. Caverio)

ses alluvions et le port de Narbonne » (Cons 1882). Remarquons ici que le seul titre de cette publication, qui se veut une synthèse des travaux antérieurs complétée et rectifiée (Cons 1882 : 162), contient tous les aspects de la problématique du système portuaire narbonnais. L'auteur adopte la même position que H. Reboul en ce qui concerne les limites de l'ancien *Rubresus* en affirmant, ce qui est géologiquement exact, que « *tout ce pays et le sol même de Narbonne sont incontestablement un ancien domaine de la mer* » (Cons 1882 : 177) (fig. 5). Cependant, il se démarque d'H. Reboul dans sa conception de l'évolution du cours de l'Aude : le fleuve déboucherait à l'origine en face de Sallèles, formant un delta autour duquel il se diviserait en deux bras, l'un recevant les sédiments (celui de gauche) et l'autre la force principale du torrent (celui de droite) (Cons 1882 : 184). Cette partition du débit et de la charge, qui n'est géomorphologiquement pas tenable, permet à l'auteur d'expliquer comment l'Aude, au gré de la sédimentation et de l'action du vent de Cers, se serait progressivement déporté vers le sud et la ville de Narbonne (Cons 1882 : 185). La branche orientale de Coursan n'aurait été empruntée par les eaux qu'en cas de crues, expliquant de la sorte les multiples embouchures de l'Aude décrites par certains auteurs antiques (Cons 1882 : 200).

Selon l'auteur, qui s'appuie sur une charte du IX^e siècle où il est fait mention de l'île de Mandirac (Mouynès 1877 : 69), la plaine entre Narbonne et Mandirac émergeait déjà lors de la colonisation romaine (Cons 1882 : 197), le fleuve débouchait alors entre Montfort et l'île de Mandirac (Cons 1882 : 214). H. Cons cite à l'appui de cette localisation le rapport de la commission des experts qui fait suite à l'inondation de 1320 (Cons 1882 : 198) et où il est dit que : « *l'étang de Gruissan et la goule de Narbonne sont au même niveau* », et que « *la chute du fleuve est mieux placée là où il tombe maintenant, qu'elle ne le serait dans l'étang de Gruissan, parce qu'il y trouve une plus grande profondeur.* » (Mouynès 1877 : 86).

Après avoir dressé le cadre topographique du Narbonnais antique, synthétisé sur une carte comparée de l'époque romaine et de nos jours (Cons 1882), H. Cons s'intéresse aux aménagements effectués par les Romains sur le cours du fleuve. Il évoque en premier lieu la digue décrite par de Marca au XVII^e siècle, et bien qu'il ne remette pas son existence en question, il nuance son importance, car, pour lui, le bras de l'Aude passant à Narbonne est lié à une tendance naturelle du fleuve (Cons 1882 : 213). L'auteur s'intéresse ensuite aux canaux que les Romains auraient aménagés aux alentours de l'île Sainte-Lucie pour faciliter la navigation. Il s'agit du canal dit « des Romains » au nord de cette dernière, afin de garantir un accès entre les deux parties orientales et occidentales de l'étang, à l'abri des atterrissements du fleuve (Cons 1882 : 214). Si cet ouvrage était traditionnellement attribué aux Romains depuis de Marca, H. Cons souligne tout de même qu'il pourrait être postérieur, et dater par exemple de la construction de la robine au XV^e siècle (Cons 1882 : 218). Cependant, l'auteur se rétracte quelques lignes plus loin en admettant que son origine romaine

ne peut être niée car, et seulement car, de Marca l'avait trouvée vêtue au XVII^e siècle (Cons 1882 : 219). Le second canal dont il est question est un canal sous lacustre qui assurerait la jonction entre le canal des Romains et le grau de La Nouvelle, le canal de Goulettaillade. De Marca lui attribuait 100 pas de large (80 m) et 32 pieds de profondeur (10,24 m) et décrivait un canal pavé revêtu de pierres de tailles (Cairou 1973a : 115), ce que repris Lenthéric avec 9 pieds de profondeur (Cons 1882 : 224). H. Cons qui n'a pas réussi à retrouver trace de cette construction penche plutôt pour un chenal naturel qui a pu être entretenu, aussi était-il appelé canal de Closques, du nom d'un pêcheur qui l'aurait rendu de nouveau praticable vers 1850 (Cons 1882 : 226). Il conclut ainsi : « *...quel que soit le respect pour les autorités que j'ai citées plus haut, j'oserais presque affirmer qu'il n'existe pas.* » (Cons 1882 : 224).

En conclusion de sa publication, H. Cons précise sa vision du système portuaire narbonnais et signale trois ports à Narbonne, l'un aux portes de la ville, suivant en cela la tradition classique émise par Tournal (Tournal 1859), le second près de Montfort (en pensant probablement à La Nautique) et le troisième, de moindre importance, à Malard (Cons 1882 : 232-233). Les navires pénétraient alors dans l'étang par le grau de la Vieille Nouvelle avant de remonter le fleuve pour accéder à la ville. L'auteur mentionne également un autre port de refuge, à l'instar de celui de Montfort, au Clamadou ou Port-Mahon, nom qui pour H. Cons suggère une fréquentation phénicienne du lieu (Cons 1882 : 202).

Cette théorie a été reprise en 1892 par G. Jourdanne qui la qualifie d'ingénieuse (Jourdanne 1892 : 183), et qui publie à son tour une carte similaire à celle de H. Cons (fig. 5). L'auteur confirme alors que la plaine de Narbonne, à l'époque romaine, était circonscrite entre Sallèles, Coursan et Narbonne et que l'embouchure de l'Aude se trouvait entre le château de Montfort et Mandirac (Jourdanne 1892 : 188). À propos de la digue de Sallèles, G. Jourdanne fait remarquer qu'aucun historien romain n'en fait mention, ce qui surprend notre auteur au vue de l'importance supposée de l'ouvrage, mais ne l'empêche pas de conclure : « *Il est un fait certain cependant c'est qu'il a existé jusqu'en 1320...* » (Jourdanne 1892 : 190).

Après avoir repris les conclusions d'H. Cons sur les aménagements romains et les trois ports de Narbonne, G. Jourdanne précise ce schéma en voyant en Malard le port destiné aux navires qui entraient par le grau de Vendres et s'y arrêtaient « *après avoir salué sur les bords de l'étang de Vendres le temple de Vénus* » (Jourdanne 1892 : 195). L'auteur justifie alors cette théorie, d'un point de vue géomorphologique, en citant les « *témoignages irrécusables* » avancés par H. Reboul en 1837 (Jourdanne 1892 : 200).

2. LA THÉORIE DES AVANT-PORTS

La vision d'un golfe narbonnais largement ouvert sur la mer à l'époque romaine, avec la primauté d'un port urbain auquel pouvait venir accoster les navires, sera battu en brèche au début du XX^e siècle par H. Rouzaud qui va développer la théorie

des avant-ports dans une note en deux parties sur les ports antiques de Narbonne (Rouzaud 1914, 1916).

Selon lui, ses prédécesseurs ont été aveuglés par les atterrissements dont ils auraient démesurément grossi l'importance (Rouzaud 1916 : 187). Les limites du *Rubresus* n'auraient guère changé depuis l'époque romaine et l'auteur se propose alors de « *comprendre et expliquer le passé gallo-romain par ce qui est sous nos yeux* » (Rouzaud 1916 : 191).

H. Rouzaud conçoit deux bras naturels du fleuve : celui du sud, ou branche narbonnaise, et celui de l'est ou coursanaise. La branche urbaine coulait dans un lit tortueux alors que la branche orientale qui ne présentait ni boucles ni sinuosités, constituerait une dérivation naturelle et protectrice, un déversoir pour les fortes crues (Rouzaud 1916 : 181). S'il ne nie pas l'existence probable d'un barrage dans les temps antiques à Salèles, H. Rouzaud ne lui attribue pas pour autant la création de la branche narbonnaise qui s'écoulerait vers la ville « *depuis le nouvel équilibre qui suivit la fin des temps quartenaires* » (Rouzaud 1916 : 182). Il en serait de même de la branche coursanaise qui existait bien avant l'inondation du XIV^e siècle : « *... comme si l'Aude Coursan et Fleury ne datait que de 1316 !* » (Rouzaud 1916 : 183).

Concernant les débarcadères du Clamadou (Port-Mahon) et de Malard, H. Rouzaud s'élève contre les théories émises par H. Cons : le premier serait médiéval (Rouzaud 1916 : 178) tandis que le second, « *encore plus extraordinaire* », n'aurait existé « *qu'à l'état de supposition* » (Rouzaud 1916 : 179).

Refusant donc l'existence d'un port urbain, l'auteur décrit alors les sites qui seraient susceptibles d'avoir été les ports de Narbonne. Ils sont au nombre de trois (fig. 5) :

Le port maritime le plus ancien de la rade narbonnaise serait celui de l'île de Cauquène (Sainte-Lucie) (Rouzaud 1914 : 280). Outre la position géographique favorable de la face ouest de cette île, ce qui a principalement convaincu H. Rouzaud de son existence est avant tout un indice toponymique, *Cauquena* signifiant port selon l'auteur (Rouzaud 1914 : 280). Ce qui serait confirmé par un diplôme de Charles le Chauve de 844 qui associe un port à cette île : « *...entr'autres l'île entière de Cauquenne et le port qui y était contigu.* » (Mouynès 1877 : 12 ; Rouzaud 1914 : 282). L'activité de ce port aurait duré près d'un millénaire (Rouzaud 1914 : 280). De ce dernier, distant de la ville de Narbonne d'une vingtaine de kilomètres, les marchandises transitaient alors par les étangs et le fleuve, jusqu'au port des allèges en ville (Rouzaud 1914 : 285), qu'il situe là où les auteurs du siècle précédent situaient le port maritime (Rouzaud 1914 : 288). C'est de cette partition que part la notion qui donnerait sa spécificité au système portuaire narbonnais antique, celle d'avant-ports avec un port d'atterrissage et un port fluvial urbain. H. Rouzaud va même jusqu'à faire le parallèle entre la situation antique et la situation actuelle avec le port de la Nouvelle : « *Il n'y a donc en quelque sorte rien de changé...* » (Rouzaud 1914 : 289). Il voit une confirmation de plus à cette théorie dans un texte de Pline qui place Narbonne à douze milles de

la mer, soit 18 km, c'est-à-dire la distance de la ville à Port-La-Nouvelle (Rouzaud 1916 : 191).

Le second port envisagé par H. Rouzaud est celui de La Nautique, connu depuis longtemps à Narbonne sous le nom de Port de Capelles ou Port des Galères (Rouzaud 1914 : 289). L'auteur énumère alors les nombreuses trouvailles qui l'incitent à affirmer son existence, parmi lesquelles des substructions de constructions gallo-romaines, l'abondance de poteries sigillées ou encore un *dolium* gravé après cuisson d'une contenance de 23 hl, qui devait, selon l'auteur, être placé dans un lieu de commerce (Rouzaud 1914 : 291-296). Cependant, H. Rouzaud ne voit en ce port qu'un port occasionnel qui n'aurait fonctionné que de 50 à 150 ap. J.- C., à cause de grands travaux effectués au cours de cette période, pour améliorer les conditions de navigation dans la rade (Rouzaud 1914 : 297). A l'appui de cette théorie l'auteur cite une lettre de Louis XI datée de 1469 commentant un fait analogue : « *Depuis aucuns temps en ça, par grandes inundations la paissière d'Aude a esté rompue et la dicte rivière expandue par le maraiz en manière que les navires ne peuvent à présent venir ni aborder en ladite ville, mais vont aborder a certain lac appelé de Capelles, distant de ladite ville de demye lieue ou environ.* » (Mouynès 1877 : 71 ; Rouzaud 1914 : 297).

Le troisième et dernier port décrit par H. Rouzaud est celui qu'il qualifie de grand port romain au pied du roc de Conilhac et qui aurait duré près de 1200 ans, de la fin du I^{er} s. ap. J.- C. jusqu'à la grande inondation de 1316 (Rouzaud 1916 : 167). Cette hypothèse s'appuie moins sur des faits que sur un pressentiment, « *Des fouilles le feront venir tôt ou tard à notre connaissance [...], je me contente de le signaler aux futurs chercheurs* » (Rouzaud 1916 : 172). Deux toponymes l'interpellent alors, celui du tènement où l'Aude fut canalisé par les Romains, *las luegnas* (= les vaisseaux) et celui du nom de l'embouchure de la roubine dite jadis goule d'Aude, représentée par le lieu-dit « *les portes de la mer* » (Rouzaud 1916 : 167). L'auteur cite enfin le rapport des experts de 1346 consécutif à la crue de 1316 qu'il est le premier à dater correctement d'après une mention découverte dans la chronique de Saint-Paul (Rouzaud 1916 : 167). Selon lui, le fait de vouloir laisser l'embouchure dans l'étang de Bages-Sigean et non plus dans celui de Gruissan qu'elle venait de quitter, prouve que c'était bien au niveau de Conilhac que se jetait l'Aude au cours des 1200 années précédant l'événement de 1316 (Rouzaud 1916 : 169). C'est en s'appuyant sur ce rapport que l'auteur affirme l'existence de la barre de l'Ardillon au XIV^e siècle, mais également à l'époque romaine, impliquant la séparation en deux du complexe d'étangs (Rouzaud 1916 : 169). Les Romains auraient donc construit le canal qui porte leur nom pour assurer la communication entre les deux bassins de la rade narbonnaise. Rouzaud ne nie pas l'Antiquité de cet ouvrage en s'appuyant sur une sentence arbitrale de 1352 qui le qualifierait de *Robina antiqua*, et que l'auteur pense dater du I^{er} s. ap. J.- C., soit pendant l'utilisation du Port de Capelles (Rouzaud 1916 : 170). Ces travaux du I^{er} s. seraient également à l'origine de la construction d'une nouvelle Robine sur le tracé

de l'actuelle chaussée de Mandirac (Rouzaud 1916 : 171).

Voici établie la théorie des avant-ports qui va dominer tout le XXe siècle et affirmer la singularité du système portuaire narbonnais : « *Le port romain de Narbonne ne ressemble donc à aucun autre grand port de l'Antiquité. Les grands navires de mer s'ancraient en rade, vers la terminaison du fleuve canalisé, et les quais commerciaux et magasins étaient en ville...* » (Rouzaud 1916 : 172).

Les conclusions de H. Rouzaud seront reprises dès 1934 par A. Grenier qui y ajoute une carte situant les trois ports (Grenier 1934 : 486) qui était annoncée dans la première partie de la note sur les ports antiques de Narbonne et où devaient également figurer les embouchures de l'Aude aux diverses époques (Rouzaud 1914 : 279). A. Grenier décrit la géographie du golfe antique selon le schéma proposé par H. Rouzaud avec un bras de l'Aude passant à Narbonne dont les alluvions, en édifiaient la barre de l'Ardillon, auraient séparé en deux le complexe d'étangs dès l'époque romaine (Grenier 1934 : 487). L'auteur commente ensuite les trois ports proposés par H. Rouzaud, et s'accorde avec lui, tout en précisant, ce qui n'était pas très clair chez ce dernier, que l'Aude avait dû reprendre en 1316 un ancien lit qui était nécessairement actif au moment de l'utilisation du Port de Cauquène (Grenier 1934 : 489). Puisque le fleuve débouchait dans l'étang de Gruissan avant 1316 et dans celui de Bages-Sigean au début de l'époque romaine, un premier changement avait donc dû se produire précisément pendant la période où le Port de Capelles était en activité entre 50 et 150 ap. J.-C. (Grenier 1934 : 490).

Cette théorie restera en l'état jusqu'en 1955 et la publication par M. Guy d'un article sur les ports antiques de Narbonne (Guy 1955a). M. Guy adopte la théorie des avant-ports de H. Rouzaud, reconnaissant l'inexistence du port urbain et la division du port en avant-ports (Guy 1955a : 213). L'auteur souligne que si cette théorie est un excellent point de départ qui a eu le mérite d'écarter les hypothèses antérieures fantaisistes, elle reste cependant obscure quant à la topographie et à la chronologie des sites portuaires, essentiellement basée sur des indices toponymiques (Guy 1955a : 213). L'auteur se livre alors à une étude topographique des vestiges archéologiques romains et préromains qui ont eu une fonction portuaire probable (Guy 1955a : 215). Il en dénombre six (fig. 5) :

l'île de Pujol qui a pu être un débarcadère vers les IIIe-IIe s. av. J.-C. (Guy 1955a : 215) ; l'île de l'Aute, où une grande quantité d'amphores ainsi qu'une construction très primitive laissent penser à un possible débarcadère commercial vers les IIIe-IIe s. av. J.-C. (Guy 1955a : 216) ; le port de Capelles (la Nautique) dont l'auteur confirme l'activité au Ier s. ap. J.-C. (Guy 1955a : 218). Celui de Cauquène qui conserverait « *les vestiges les plus spectaculaires du port antique* » dont le canal des Romains serait le seul vraiment bien conservé (Guy 1955a : 218-219). M. Guy s'accorde d'ailleurs avec la datation proposée par H. Rouzaud pour sa construction, au Ier s. ap. J.-C. (Guy 1955a : 224) ; l'auteur évoque ensuite l'île Saint-Martin

où il décrit de sérieux indices d'utilisation de cette crique bien disposée comme port : une plage à débris d'amphores avec des ruines datées du Ier s. ap. J.-C. à l'ouest, et les vestiges d'une agglomération assez vaste remontant au moins au Ier s. av. J.-C., d'une extension maximale aux Ier-IIe s. ap. J.-C. et ayant duré jusqu'au VIe s. ap. J.-C. au moins à l'est de la crique (Guy 1955a : 230) ; M. Guy signale également un établissement portuaire au Ier s. av. J.-C. dans la zone de Mandirac (Guy 1955a : 232) ; enfin, l'auteur reconnaît que des recherches minutieuses autour du grand port romain de Conilhac proposé par H. Rouzaud n'ont rien donné (Guy 1955a : 233).

En conclusion, l'auteur propose une évolution du système portuaire narbonnais en plusieurs étapes. Les premiers débarcadères se mettraient en place à partir du IIIe s. av. J.-C. pour disparaître vers la fin du IIe s. av. J.-C. au profit d'un ensemble signant la naissance du port romain : Sainte-Lucie et Saint-Martin (Guy 1955a : 236-237). Au début du Ier s. ap. J.-C., le développement de l'activité portuaire aurait entraîné la création de deux ports supplémentaires : Mandirac et La Nautique (Guy 1955a : 237-238). Vers 150, Saint-Martin et Sainte-Lucie seraient encore bien développés tandis que La Nautique et Mandirac seraient presque abandonnés (Guy 1955a : 238). Cette décadence s'expliquerait, selon l'auteur, par le changement du cours de l'Aude, dont l'embouchure se serait alors déportée vers les étangs de Gruissan (Guy 1955a : 240).

En 1959, G. Denizot consacre une partie de son article sur le rivage de Languedoc au temps des Ligures à la basse vallée de l'Aude (Denizot 1959). Cet auteur est le premier à refuser l'existence d'un bras naturel du fleuve passant à Narbonne, « *... on ne lui voit pas le caractère d'un bras fluvial, il n'en a ni le calibre, ni les berges* » (Denizot 1959 : 79). Il préfère y voir un ruisseau alimenté depuis tout temps par des barrages sur le cours principal, et bien qu'il reconnaisse que ce barrage n'ait jamais été reconnu nulle part, l'auteur suppose qu'il se trouvait à Cuxac (Denizot 1959 : 79).

G. Denizot va ensuite à l'encontre de H. Rouzaud au sujet de la levée de Tournebelle, ou barre de l'Ardillon, en la jugeant moderne et non pas antique (Denizot 1959 : 80). Il confirme en revanche l'Antiquité du canal des Romains, qui « *avait sans doute pour raison de franchir un haut fond vaseux* », ainsi que la datation du Ier s. ap. J.-C. proposée par H. Rouzaud et M. Guy (Denizot 1959 : 82).

En ce qui concerne les installations portuaires, G. Denizot estime que l'importance du port de Cauquène a été exagérée par H. Rouzaud et cite alors les nombreux débarcadères étudiés par M. Guy (Denizot 1959 : 82). Selon lui, le site le plus intéressant est celui de Capelles, auquel les navires de mer venaient probablement accoster (Denizot 1959 : 83). En conclusion, l'auteur nous dit que l'installation portuaire romaine a fonctionné du Ier s. av. J.-C. au IIe s. ap. J.-C., avant de se dégrader. Il rappelle ensuite que, pour lui, la Robine est artificielle et qu'elle débouchait au sud de Montfort à l'époque romaine, puis dans l'étang de Campagnol au Moyen-âge avant de former la barre de

l'Ardillon qui sépare les étangs en deux et sur laquelle sera tracé son prolongement (Denizot 1959 : 83).

En 1973 paraissent deux études qui intéressent notre propos et que nous devons à R. Cairou : *Notes et observations sur les canalisations romaines en général et le canal des Romains en particulier*, d'une part et *Notes observations sur les navires et le système portuaire du Rubresus*, d'autre part (Cairou 1973a et b). Dans son étude sur les canalisations, l'auteur fait le point sur les ouvrages de la rade narbonnaise. Il confirme, en premier lieu, l'existence du quai signalé par H. Rouzaud le long de la chaussée de Mandirac (Rouzaud 1916 : 171), qu'il affirme avoir « *effectivement découvert et suivi sous 50 cm de boue* » (Cairou 1973a : 112). Pour ce qui est du canal de Gouletaillade, R. Cairou se contente de rappeler les opinions de ses prédécesseurs sans trancher, « *...c'est un canal dont l'existence est bien contestée* » (Cairou 1973a : 116). Le canal des Romains occupe la plus grande partie de l'étude proposée par l'auteur. Il cite alors un important corpus de textes d'archives attestant de nombreuses réparations apportées au canal entre 1570 et 1628 (Cairou 1973a : 118-132). Selon lui, et à l'exception de l'extrémité ouest rajoutée au XVI^e siècle, les fondations du canal posséderaient toutes les caractéristiques d'une origine romaine (Cairou 1973a : 132). Pour ce qui est de la datation de cet ouvrage, R. Cairou se réfère et s'accorde avec H. Rouzaud et M. Guy, car l'île de Sainte-Lucie étant un domaine privé, il admet ne pas avoir obtenu « *l'autorisation de s'y promener pour faire des recherches personnelles* » (Cairou 1973a : 136).

Dans son étude sur le système portuaire du *Rubresus*, R. Cairou (Cairou 1973b) reprend en partie la théorie des avant-ports, en y intégrant toutefois les travaux du géologue P. Verdeil (Verdeil 1967). Concernant les nombreux débarcadères décrits par les auteurs antérieurs, l'auteur nous fait part de sa conviction qui est que « *ceux qui ont dévoilé leur existence ne sont pas loin de la vérité* » (Cairou 1973b : 139). Il se démarque néanmoins de ses prédécesseurs en affirmant que « *Vouloir nier l'existence du port urbain serait déraisonnable* » (Cairou 1973b : 159), suivant en cela P. Verdeil (Verdeil 1967). L'auteur cite alors à l'appui de cette hypothèse le texte d'un auteur arabe, Zohri, écrit en 721 : « *La ville est traversée par une grande rivière, la plus grande du pays des francs. Sur la rivière est un grand pont et sur le pont sont des marchés et des maisons. Entre la ville et la mer est la distance d'une parasange (5250 m), les navires remontent de la mer jusqu'à la ville* » (Cairou 1973b : 161). Pour R. Cairou, suivant en cela H. Pineau (Pineau 1966), le rivage romain peut être matérialisé par la courbe de niveau des 2,5 m. L'embouchure de l'époque romaine se situerait à l'est de Montfort, une deuxième pourrait se trouver au nord de Craboules où la courbe en question « *figure un beau cône de déjection* » (Cairou 1973b : 165). Ces rivages seraient également ceux du XIII^e siècle, suite à la transgression marine évoquée par P. Verdeil (Verdeil 1967 ; Cairou 1973b : 165). En conclusion de son étude, l'auteur propose une évolution du système portuaire qui prend en compte les variations eustatiques mises en évidence par P. Verdeil (Ver-

deil 1967). Selon lui, tous les navires qui ont eu accès au port urbain, qu'il situe au pied des remparts, n'ont pu être que des navires de faible tonnage, nécessitant donc l'utilisation d'avant-ports pour le fret lourd (Cairou 1973b : 171). Ces installations auraient évolué au gré des variations du niveau marin. Du début de la colonisation au début de notre ère, alors que le niveau du lac serait 3 ou 4 m inférieur au niveau actuel, les ports en activité seraient Cauquène et Saint-Martin. A partir du I^{er} s. ap. J.- C., avec l'élévation du niveau du lac, le complexe en activité serait celui de Mandirac et du port de Capelles. Enfin du Bas Empire au XVI^e siècle les ports seraient ceux du roc de Conilhac, puis de Capelles et de Saint-Laurent au nord de Montfort (Cairou 1973b : 172).

3. LE TEMPS DES SYNTHÈSES

Nous devons notre cadre de réflexion actuel à deux synthèses fortement documentées, traitant du système portuaire narbonnais antique, publiées en 1981. La première est l'œuvre de M. Gayraud : *Narbonne antique, des origines à la fin du III^e siècle* (Gayraud 1981) ; et la seconde d'Y. Solier à l'occasion de la publication des épaves de Gruissan (Solier 1981).

M. Gayraud, au début de son ouvrage, dresse le cadre géographique antique du narbonnais. Selon lui, le bras principal, ou unique, de l'Aude s'écoulait bien à Narbonne (Gayraud 1981 : 45), sans qu'il soit nécessaire d'avoir un barrage au niveau de Sallèles. Il est ainsi le premier à remettre cet ouvrage en question en rappelant que « *tout vient en fait de Pierre de Marca* » qui « *a pris pour une construction antique [...] ce qui restait à son époque de la chaussée de Sallèles, maintes fois détruite par les inondations, et sans cesse reconstruite au XIV^e siècle* » (Gayraud 1981 : 46). Selon M. Gayraud, l'embouchure du fleuve au III^e s. av. J.- C. se trouvait au nord de la ville avant de voir son cours rectifié à cause de modifications du niveau marin et du climat (Gayraud 1981 : 67). Dès lors, le fleuve traverserait la ville et déboucherait entre Montfort et Mandirac (Gayraud 1981 : 48). À l'instar de ses prédécesseurs et pour être en cohérence avec le rapport des experts de 1346 (Mouynès 1877 : 86), l'auteur envisage alors que cette embouchure s'est déplacée vers l'est et les étangs de Gruissan vers le III^e s. ap. J.- C. (Gayraud 1981 : 49).

Concernant la barre de l'Ardillon, M. Gayraud adopte une position évolutive : elle aurait commencé à se former dans l'Antiquité pour n'être achevée qu'au Moyen-âge (Gayraud 1981 : 64). Cette hypothèse permet à l'auteur de mettre en cohérence ce processus géomorphologique avec l'existence du canal des Romains dont il ne nie pas l'Antiquité. En effet et malgré l'inutilité de ce canal si l'Aude débouchait bien plus au nord en 1316, ce qu'avait déjà fait remarquer P. Verdeil (Verdeil 1967 : 96), M. Gayraud affirme son origine romaine en se référant à la vétusté dont parle de Marca, reprenant ainsi un argument utilisé depuis plus d'un siècle (Gayraud 1981 : 529). L'auteur propose alors de repousser au II^e s. ap. J.- C.

la construction de cet ouvrage, ainsi que celle, naturelle, de la barre de l'Ardillon (Gayraud 1981 : 530).

M. Gayraud refuse lui aussi l'existence du port urbain proposé par P. Verdeil (Verdeil 1967) et les auteurs du XIXe siècle et pense qu'« *il faut encore s'en tenir au schéma général défini par H. Rouzaud et M. Guy* » (Gayraud 1981 : 523).

L'auteur décrit aux origines six sites marins voisins de Narbonne (Gayraud 1981 : 85) (fig. 5) : Sainte-Lucie, où H. Rouzaud voyait le plus ancien port maritime, ce qui, selon M. Gayraud, ne repose pas sur des preuves suffisantes, malgré une occupation dès le IIe s. av. J.- C., peut être même dès la fin du IIIe s. av. J.- C. (Gayraud 1981 : 85) ; l'île Pujol qui pu fonctionner comme débarcadère au plus tôt à la fin du IIIe s. av. J.- C. (Gayraud 1981 : 86) ; l'île de l'Aute avec une fréquentation au IIe s. av. J.- C., et peut-être à la fin du IIIe s., dont l'abondance des tessons serait hors de proportion avec l'habitat médiocre (Gayraud 1981 : 86). L'auteur y signale également un fragment de poterie grecque du IVe s. av. J.- C. (Gayraud 1981 : 86) ; un possible mouillage utilisé à partir de la fin du IIIe s. av. J.- C. à Berrière (Gayraud 1981 : 86) ; Mandirac, où il y'aurait eu un débarcadère à partir de la fin du IIIe s. av. J.- C. (Gayraud 1981 : 87). L'auteur émet cependant des réserves sur l'île Saint-Martin dont rien n'attesterait qu'elle ait servi de débarcadère (Gayraud 1981 : 87). La majorité de ces sites continuerait de fonctionner au Ier s. av. J.- C., à l'exception de l'île de l'Aute et de Pujol, tandis que La Nautique entrerait en activité dès la fin du Ier s. av. J.- C. (Gayraud 1981 : 187).

Cette datation plus ancienne du port de La Nautique qui tient compte des dernières observations faites sur les lieux (Solier 1965 : 77-80), laisse penser à M. Gayraud « *qu'à partir d'Auguste ou de Tibère c'est le véritable port de Narbonne, avec ses installations propres* » (Gayraud 1981 : 527). Les sites de Sainte-Lucie, de Mandirac et de Berrière restant toutefois en activité aux deux premiers siècles de notre ère (Gayraud 1981 : 526). La Nautique ne serait donc pas qu'un port occasionnel comme le pensait H. Rouzaud (Rouzaud 1914 : 290). Le déclin de ce dernier serait dû, selon M. Gayraud, au déplacement de l'embouchure de l'Aude au IIIe s. ap. J.- C. et aux atterrissements qui commencent à édifier la barre de l'Ardillon dès le IIe s. ap. J.- C. (Gayraud 1981 : 527). Ainsi se développerait aux IIIe et IVe s. ap. J.- C. le débarcadère de Saint-Martin, à l'abri des atterrissements et qui recevrait alors une partie du trafic détourné de La Nautique (Gayraud 1981 : 527). Saint-Martin entrerait alors dans une phase plus active, et on reviendrait « *progressivement à la situation primitive caractérisée par la multiplicité de petits débarcadères à Port-Mahon, à Sainte-Lucie, à Conilhac (?), à l'île d'Aute* » (Gayraud 1981 : 528). Malgré ce schéma provisoire, l'auteur conclut en rappelant « *qu'on a trop voulu, jusqu'à présent, multiplier le nombre des ports de Narbonne* » (Gayraud 1981 : 528). Narbonne n'en a jamais eu autant.

Lors des travaux d'aménagements de l'étang de Mateille entre 1969 et 1974, une drague rencontra et éventra plusieurs épaves, rejetant à la fois le mobilier et le sable (Solier 1981 :

8). Y. Solier publie en 1981 une étude du mobilier recueilli alors ; cinq épaves sûres plus deux ou trois probables sont identifiées. Elles attestent la continuité du trafic du IVe s. av. J.- C. au VIIe s. ap. J.- C. et viennent enrichir le « *dossier du commerce maritime de Narbonne et de ses ports* » (Solier 1981 : 253). L'auteur reprend le schéma des avant-ports de H. Rouzaud et propose, à partir d'une critique de certains sites et des apports de son étude, une nouvelle évolution du système portuaire narbonnais (fig. 5).

Y. Solier écarte l'hypothèse de débarcadères préromains voisins de la mer (Solier 1981 : 254) ; la rade narbonnaise serait alors largement ouverte sur la mer et le port principal établi au nord de l'actuelle ville, près de l'embouchure de l'Aude (Solier 1981 : 261). Selon l'auteur, qui s'appuie sur les travaux de M. Guy (Guy 1972), il y aurait eu à l'époque romaine une remontée du niveau marin qui aurait transformé l'ancien golfe maritime en un étang, le *Rubresus* (Solier 1981 : 258). Cette modification eustatique implique qu'il n'y aurait plus à Narbonne, au moment de sa fondation, qu'un port fluvial complété par des avant-ports (Solier 1981 : 258). Les découvertes faites à La Nautique en feraient l'un d'eux, mais seulement jusqu'en 70 ap. J.-C., date du début de son déclin qui serait imputable aux atterrissements et au changement de lit du fleuve (Solier 1981 : 258). Quels sont donc les avant-ports qui auraient pu prendre le relais ? L'auteur élimine l'île Sainte-Lucie qui n'aurait été, à l'époque romaine, qu'un mouillage privé desservant un grand domaine rural, à l'instar de ceux du Clamadou et de Berrières (Solier 1981 : 259). La fonction de Mandirac et du Castellou serait plus énigmatique, car malgré les abondantes céramiques sigillées de la fin du Ier s. av. J.- C. et du Ier s. ap. J.- C. qui jonchent le rivage, l'absence de construction ne permettrait pas d'y voir une installation portuaire (Solier 1981 : 259). L'île Saint-Martin en aurait vraisemblablement accueilli une, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agissait d'un réel avant-port ou d'un débarcadère privé (Solier 1981 : 260). Pour Y. Solier, les sites les plus convaincants pour avoir servi d'avant-ports seraient ceux du Bouis et de Tintaine à Gruissan (Solier 1981 : 260). L'auteur y décrit, en plus du groupement d'épaves tout proche, une forte concentration de mobilier, les ruines d'un édifice à Tintaine, ainsi qu'une masse de rebuts céramiques dans les lagunes de Mateille attestant d'une occupation de la deuxième moitié du Ier s. av. J.- C. au début du Ve s. ap. J.- C. (Solier 1981 : 260).

Y. Solier propose en conclusion une nouvelle chronologie de l'évolution du système portuaire narbonnais qui se mettrait en place suite à une transgression marine au Ier s. av. J.- C., avec un port fluvial urbain et l'avant-port de La Nautique. D'autres avant-ports comme Tintaine ou Saint-Martin ayant pu fonctionner dès cette époque (Solier 1981 : 261). Selon lui, l'Aude ne se serait pas détournée vers les étangs de Gruissan au IIIe s. ap. J.- C. comme le pensait M. Gayraud (Gayraud 1981 : 49), mais dès la fin du Ier s. ap. J.- C. ou au tout début du IIe s. ap. J.- C. (Solier 1981 : 261). Cette modification et le comblement de la zone deltaïque entraîneraient l'abandon de La Nautique au

profit des « *avant-ports maritimes de Mateilles* », le site de Saint-Martin serait probablement encore utilisé lui aussi (Solier 1981 : 261). La Nautique renaîtrait en tant que port de Capelles à partir du XIII^e siècle avec le retour de l'Aude dans l'étang de Bages qui entraînerait également la mise en place de canaux dans l'étang pour faciliter la navigation (Solier 1981 : 262). Y. Solier est ainsi le deuxième auteur, après P. Verdeil (Verdeil 1967 : 93-98), à remettre en doute l'origine antique du canal des Romains, préférant y voir un ouvrage du XIV^e siècle dont, en tout cas, « *l'appareil n'est pas manifestement antique* » (Solier 1981 : 262). C'est donc à ce schéma « *très incomplet qui repose trop souvent encore sur de simples présomptions* » que nous devons nous en tenir (Solier 1981 : 262).

La théorie des avant-ports a donc bien évolué depuis son élaboration au début du XX^e siècle par H. Rouzaud. Si elle sert toujours de socle aux réflexions sur la question du système portuaire narbonnais, il reste que seul deux éléments de la théorie originale sont aujourd'hui majoritairement retenus : l'inexistence du port urbain et l'existence d'un port à La Nautique jusqu'au I^{er} s. ap. J.- C. Les avant-ports proposés par H. Rouzaud ont été systématiquement rejetés par les chercheurs ultérieurs qui ont à leur tour proposé d'autres sites, également critiqués. Tous s'accordent néanmoins à concevoir une évolution de ce système largement influencé par les vicissitudes du fleuve et de ses atterrissements. Les différents auteurs proposèrent plusieurs schémas chronologiques faisant alors coïncider les modifications environnementales avec l'occupation des avant-ports qu'ils avaient retenus, modifications dont nous n'avons aujourd'hui aucune confirmation. La seule certitude qu'il nous reste est donc celle de l'existence d'un port à La Nautique.

4. LA NAUTIQUE

Le site de La Nautique, seul avant-port antique formellement identifié du système portuaire narbonnais, est connu depuis le Moyen-âge sous le nom de port de Capelles ou port des Galères. Ces appellations trouveraient leur origine en 1320, lorsque le Pape Jean XXII fit construire plusieurs galères destinées à une croisade en un lieu-dit « *ad capelas* » (Cairou 1975 : 40). Signalons tout de même que le nom de Capelles apparaîtrait dans les textes dès 1156, mais que serait mentionné un lieu dit « *las galeros* » seulement en 1603 (Cairou 1975 : 40). Ces deux noms se verraient associés en 1654 sous la mention « *à las galeras sive Capelles* » (Cairou 1975 : 40). Le gisement archéologique de La Nautique peut être décomposé en trois grands ensembles : l'anse de Montfort à l'est, les deux bassins de la Société Marseillaise de Crédit et de la Société Nautique de Narbonne au centre, et l'anse des Galères délimitée par la pointe de Brunet à l'ouest. Les découvertes faites sur ce gisement depuis plus d'un siècle, l'ont été aussi bien en contexte terrestre que subaquatique (fig. 6).

Les premières fouilles terrestres effectuées à La Nautique se déroulèrent de 1903 à 1904 sous la direction du capitaine Mo-

lins et livrèrent de nombreux fragments de céramique sigillée. La localisation exacte de ces fouilles reste toutefois problématique. Il en va de même de la découverte en 1904 d'une statue d'Hercule en marbre blanc, qu'H. Rouzaud situe à La Nautique (Rouzaud 1914 : 291-292) mais que le procès verbal de la séance de la Commission Archéologique de 1905 signale dans le domaine de Montfort. H. Rouzaud aurait également observé à La Nautique des substructions de construction gallo-romaines sur une surface de 2 à 3 hectares : un égout solidement maçonné qui se divisait en deux branches, deux citernes, d'énormes amas d'huîtres, ainsi que d'abondantes poteries sigillées (Rouzaud 1914 : 291-292). Il y observa également en 1912, à l'occasion de la construction du chalet Sauzy, un grand *dolium* à grains d'une contenance de 23 hl (Rouzaud 1914 : 293-296).

En 1925 L. Poncin organise, à proximité des fouilles du capitaine Molins, la fouille d'un dépotoir céramique. M. Guy et L. Poncin entreprirent en 1954-55 un nouveau sondage archéologique au même endroit afin d'obtenir la stratigraphie qui n'avait pu être obtenue en 1925 (Poncin, Guy 1955). Les ruines d'un grand bâtiment ont alors pu être aperçues à l'est du sondage, et de belles antéfixes furent retrouvées (fig. 6). Ces fouilles livrèrent trois cent kilos de vases issus d'un dépotoir de forme irrégulière (Gayraud 1981 : 527).

Les premiers vestiges liés à la navigation et à une activité portuaire ont été mis en évidence en 1964, à la suite du dragage du bassin aménagé par la Société Marseillaise de Crédit. Les amphores et la céramique remontées alors ont été interprétées comme des objets brisés lors de transbordements (Solier 1965). De nouveaux sondages effectués entre 1971 et 1974 dans les bassins de la Société Marseillaise de Crédit et de la Société Nautique, mirent également au jour une importante quantité de mobilier archéologique. C'est à partir de ces opérations, et pour faire face au pillage du site, que le DRASSM charge A. Bouscaras des prospections et des sondages dans le port (Bouscaras 1994). Ces sondages permirent de collecter un abondant matériel archéologique et de mettre en évidence d'éventuelles jonchées qui seraient des zones réservées au délestage des navires de mer, ainsi que des concentrations de vestiges amphoriques et céramiques, interprétées comme des poches de transbordement (Bouscaras 1994). C'est au cours d'un de ces sondages que fut découverte en 1990 une ancre de bois haute de 3,57 m, avec un jas de plomb de 200 kg.

Pour la partie terrestre, les découvertes s'accéléchèrent aussi dans les années 1990. En 1988, une intervention menée par L. Ollivier, non loin de la fouille de M. Guy et L. Poncin (fig. 6), mit au jour le mur de façade d'un bâtiment, orienté nord-est/sud-ouest, sur une longueur de 60 m, ainsi que des murs de refend, délimitant des pièces, dont une a révélé une mosaïque de sol. La nature de ce grand bâtiment est toutefois restée indéterminée. C'est sur ce même tènement, dans la continuité des travaux de L. Ollivier, que fut réalisée en 1990 la fouille de Ph. Galant qui mit au jour une série de murs arasés interprétés comme des pièces de stockage (Galant, Delafolie 1990).

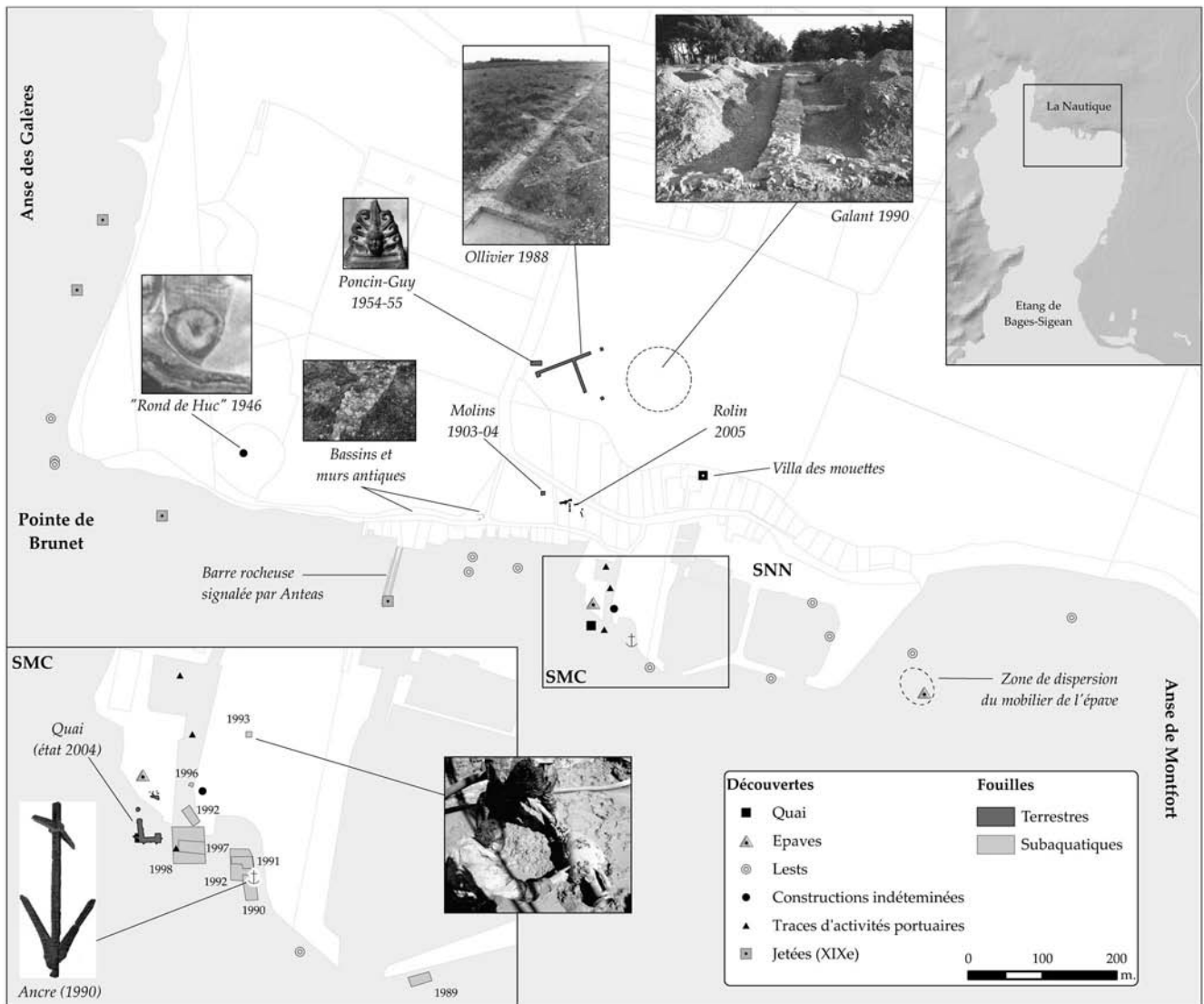


Fig. 6 : Synthèse des découvertes archéologiques à Port-la-Nautique (Narbonne) (J. Cavero)

Mais c'est surtout dans l'étang que se multiplient les découvertes. Cinq sondages implantés en 1992 dans l'anse des Galères par l'association Antéas (Antéas 1992) qui avaient pour objectif de s'assurer de la datation de quatre digues repérées en photographie aérienne, permirent de les dater du XIXe siècle, et donc de les exclure d'un quelconque aménagement antique. La même année, un dragage des bassins portuaires détruisit un secteur encore intact du gisement de La Nautique, nécessitant le ramassage d'objets dans les rejets de la drague. Suite à ce sauvetage, l'équipe Antéas a organisé en 1993 un sondage destiné à évaluer la profondeur des niveaux archéologiques, mettant alors en évidence un niveau profond qui témoignerait de l'activité du port au début du IIe s. av. J.- C. (Antéas 1993a).

En 1994, suite à une prospection par piquetages, trois

sondages furent implantés à l'ouest du port de la Société Marseillaise de Crédit et révélèrent, dans deux d'entre eux, une couche de galets contenant des fragments d'amphores et de céramiques diverses, interprétés comme des lests.

En 1995, de nouveaux sondages à l'est de la Société Nautique rencontrèrent une masse de matériaux sur une surface de plusieurs mètres, interprétés comme des lests de navires, ainsi qu'un ensemble d'amphores de type Pascual 1, attribué aux restes d'une cargaison (Antéas 1995). Un dernier sondage, implanté en dehors du gisement précédent a permis de dégager le même matériel. En 1996, deux sondages, implantés dans la continuité de ceux de l'année précédente, mirent au jour des lests et du matériel assimilable à de la céramique de bord. Des éclats de bois portant des traces de brûlure, retrouvés à proxi-

mité, laissent supposer la présence d'une épave dont la position stratigraphique permettrait de proposer une datation dans la première moitié du Ier s. ap. J.- C.

En 1998, suite à un dragage profond à la pelle mécanique qui avait remonté, entre autres, deux blocs de calcaire taillés, des sondages menés conjointement par Antéas et le DRASSM permirent la découverte d'une construction immergée en grand appareil. Un alignement de bastings de bois qui ceinturent la structure fut également reconnu en différents points. C'est en 1999 que cette construction en grand appareil, enceinte d'un double caisson de bois (intérieur et extérieur), orientée en direction du rivage et mesurant 8,80 mètres de large sur son côté méridional a été officiellement découverte et interprétée comme un quai. Les observations stratigraphiques indiquent que cet ouvrage a été en usage entre les deux dernières décennies du Ier s. av. J.- C. et le milieu du Ier s. ap. J.- C. (Falguéra 2003 : 207). À son extrémité méridionale, ce quai était surplombé par une construction couverte par des tuiles et qui a été interprétée comme un possible phare ou pour le moins comme un amer (Falguéra *et al.* 2003).

En 1998, lors de travaux effectués à la Villa des Mouettes (fig. 6), J.- M. Falguéra, M. Guy et R. Sabrié observèrent des murs perpendiculaires à la pente, un dallage, ainsi que deux canalisations perpendiculaires aux murs, l'une en pierre, l'autre en terre cuite. Ces vestiges témoigneraient de la présence d'un habitat important, de type édifice public, qui pourrait se rattacher aux bâtiments découverts par Ph. Galant en 1990.

À l'ouest du gisement, à la pointe Brunet, des essais à la sondeuse pratiqués dans ce que l'on nomme communément « *le rond* », livrèrent des pierres de calcaire taillées mais aucun matériel céramique. Ces sondages permirent d'interpréter le tout comme un aménagement côtier de grande envergure consistant en un fossé circulaire artificiel.

Enfin, des fragments d'épave furent mis au jour en mars 2000, lors d'un sondage réalisé par Antéas au moyen d'un tractopelle sur le quai de la Société Marseillaise de Crédit (Falguéra, Jézégou dans ce volume). Ce sondage, qui avait pour objectif de déterminer une éventuelle prolongation vers le nord de la structure découverte l'année précédente, mit au jour quelques fragments de bois. Le sondage ayant été immédiatement enoyé, aucun indice de datation ou de cargaison n'a pu être retrouvé. Cependant la connexion entre tous les fragments ayant été établie, il ne s'agirait pas de pièces éparses, mais bien d'éléments provenant d'une épave.

C'est l'ensemble des découvertes, qui se poursuivent encore de nos jours, qui donne toute son importance au site de La Nautique, les autres avant-ports proposés n'ayant jamais rien livré de semblable.

CONCLUSION

La problématique du système portuaire antique de Narbonne s'inscrit donc aujourd'hui dans la suite d'études dont nous venons de retracer les grandes lignes. Si chaque auteur a proposé son propre schéma d'évolution, tous s'accordent, à l'exception des plus anciens, sur la nécessité d'obtenir de nouveaux éléments à venir ajouter au dossier. Il convient tout de même de noter les progrès de la recherche depuis le début du XIXe siècle, notamment grâce aux travaux pionniers d'H. Rouzaud (Rouzaud 1914-1916).

Si le site de Port-la-Nautique apporte aujourd'hui les éléments les plus probants attestant d'un avant-port, les questions paléogéographiques restent largement méconnues. Il semble en effet difficile d'admettre, dans l'état actuel de nos connaissances, des successions d'oscillations maritimes positives et négatives au cours de l'Antiquité (Morhange 2001 ; Vella 1999 ; Ambert dans ce volume). Or, ces variations sont à la base de la plupart des schémas proposés (Guy 1955a ; Verdeil 1967 ; Cairou 1973b ; Gayraud 1981 ; Solier 1981).

De plus, des recherches récentes viennent bouleverser certaines idées que l'on avait tenues pour vrai jusqu'à très récemment. Ainsi, un sondage subaquatique réalisé en 1988 par l'équipe Antéas au canal des Romains, a livré, à la base, deux doubles tournois à l'effigie de Louis XIII datés de 1632 et 1637, remettant en question l'origine antique de cet ouvrage (Falguéra 1994 : 131). Les travaux géomorphologiques de P. Ambert apportent eux aussi des éclairages intéressants. Pour cet auteur, le cours de la Robine à Narbonne ne pourrait s'expliquer que par un creusement artificiel (Ambert 2000 : 300) tandis que l'apport des forages géotechniques permettrait d'envisager la présence d'un plan d'eau marécageux à proximité de la ville au changement d'ère (Ambert 1995b : 87 ; Ambert 2000 : 306). Le dossier sur les ports de Narbonne reste donc bel et bien ouvert.

PREMIÈRE PARTIE :

LE LITTORAL

TOPONYMES AUTOUR DE L'AGGLOMÉRATION DE NARBONNE : ÉTAT DES LIEUX DRESSÉ DANS LE CADRE DES PREMIÈRES CAMPAGNES DE PROSPECTION

par O. Ginouvez

Une approche toponymique des zones périurbaines concernées par les campagnes de prospections pédestres a été engagée en 1996 à partir de la documentation publiée ; il n'était pas encore question d'envisager la sollicitation des services des archives municipales de Narbonne et des archives départementales de l'Aude. L'enquête avait pour motivation de localiser des sites d'habitats dont l'ancienneté imperceptible sur le terrain pouvait être trahie par des indices de nature onomastique. Il s'agissait, en d'autres termes, de construire une forme de banque de données regroupant des lieux-dits en mesure de justifier la présence de mobiliers concentrés (site avéré) ou diffus (mobiliers d'épandage). Les résultats de cette entreprise pouvaient tant concerner les sites encore occupés, mais par trop remaniés pour qu'il soit possible de présager leur origine médiévale, soit des sites désertés, dont l'existence était néanmoins « trahie » par le toponyme du tènement qui les avait jadis abrités.

Outre la concession d'arguments susceptibles d'appuyer l'interprétation de certains tests de ramassages positifs, les informations de source toponymique pouvaient, à rebours, participer des arguments en mesure de choisir de nouvelles fenêtres de prospection. À titre d'exemple, l'identification d'un lieu-dit mentionné au XI^e siècle pouvait conduire à la réalisation de prospections ciblées, voire à des prospections prioritaires si les terres concernées s'avéraient menacées à court terme par des projets immobiliers ou des travaux agricoles.

En matière de cartographie, les feuilles de Cassini, datées du dernier quart du XVIII^e siècle, ont constitué, si l'on peut dire, notre dossier de départ. Il s'agit, en effet, d'un document qui fige un état des lieux relativement précis, à partir duquel peuvent être reconnues et listées les appellations de nombreux lieux habités ou ruinés, civils ou religieux ; il va de soi que d'autres illustrations bien plus anciennes existent, mais rappelons que nous avons souhaité nous cantonner, dans un premier temps, au domaine des sources publiées et facilement accessibles.

L'esquisse d'inventaire en notre possession à l'issue de ce travail préliminaire a été complétée par une prise en compte des noms de tènements portés sur les feuilles du cadastre communal, et, dans un dernier temps, par ceux indiqués sur la carte I.G.N. 1 : 25000e. Sur ces deux dernières sources, une attention toute particulière a été accordée aux hagio-toponymes ainsi qu'aux noms dont la terminaison en *-ac* et *-an* invitait à l'identification d'un anthroponyme hérité d'un gentilice latin. Il apparaissait opportun de ne pas omettre d'éventuels points d'habitat déjà disparus à la fin du XVIII^e siècle et de fait absents de la documentation Cassini - n'oublions pas que Cassini ne signale que les sites habités ou ceux dont subsistent physiquement quelques traces.

Au total, notre première liste comportait 222 noms de lieux situés :

- 1) dans l'ancienne basse vallée de l'Aude, partiellement occupée par l'agglomération actuelle ;
- 2) à l'ouest, sur le piémont nord-oriental des Corbières, c'est-à-dire les territoires communaux de Montredon et de Bages ;
- 3) à l'est, enfin, à la quasi-totalité du massif de la Clape - soit, les trois zones confondues, près de 140 km².

Une occurrence de chacune de ces 222 mentions a été vérifiée sur le dictionnaire « Topographique du département de l'Aude », rédigé par l'abbé Sabarthès en 1912 ; l'ouvrage est un peu ancien et comporte un certain nombre d'erreurs, mais, à l'encontre du département de l'Hérault, l'Aude n'a fait l'objet d'aucune nouvelle enquête. Ainsi, parmi ces 222 noms de lieux (fig. 7) :

- 5 sont mentionnés au VIII^e siècle (soit 2,25 %) Aussières, Saint-Crescent, Montlaures, Lascaune, Moujan
- 4 sont mentionnés au IX^e siècle (soit 1,8 %) Pradines, Saint-Pierre, Vinassan, Marmoulières
- 3 sont mentionnés au X^e siècle (soit 1,35 %)

Cabrit, Coursan, Armissan

- 3 sont mentionnés au XIe siècle (soit 1,35 %)

Moulin du Gua, Gruissan, Fleury

- 6 sont mentionnés au XIIIe siècle (soit 2,70 %)

Montredon, Le Fleix, Cabroules, Capitoul, Celeiran, Saint-Pierre-de-Mer

- 10 sont mentionnés au XIIIe siècle (soit 4,50 %)

Saint-Martin, Treilhe, La-Barque, Raounel, Belveze, Grand-Selve, Ramade, Pech-Redon, N.-D. des Auzils, Grau-du-Grazelle

- 14 sont mentionnés au XIVe siècle (soit 6,30 %)

La-Tuilerie, Sainte-Catherine, Quatourze, Condom, Saint-Laurent, Gleize, Connillac, Ricardelle, Les-Olieux, Saint-Martin, Combetongas, Salles, Taralilhan, Les-Quarante

- 2 sont mentionnés au XVe siècle (soit 0,9 %)

Saint-Hipolite, Saint-Laurent

- 9 sont mentionnés au XVIe siècle (soit 4,05 %)

Malveysy, Pardeillan, Capoulade, Langel, Saint-Jean-de-Celeiran, Camplazens, Saint-Aubres, Pech-Menau, Saint-Pierre

- 33 sont mentionnés au XVIIe et XVIIIe siècle (soit 15 %)

Resplandy, Clarit, Razimbaud, l'Orte-Neuve, Jardins-Rolland, Le-Mayre, La-Coste, Creissel, Bergerie, Gamarre, Galinat, Fontcaude, Pas-de-Lascarettes, Castelas, Enpherrets, La-Peyre-Dreite, Le-Rec, Albigairou, L'Arbe-Blanc, Barrou, La-Bruinière, Courat, Troumillaret, Courtalneaux, Moyeau, Tufarel, Courat-de-la-Broute, Mirelestang, Jardin-de-Huc, La-Grangette, Jardin-du-Duc, Granouillet, N.-D.-de-Liesse.

La carte I.G.N. nous a permis d'ajouter à cette liste 24 ha-toponymes, dont l'absence chez Cassini signifiait, en toute logique, qu'ils mémorisaient un lieu de fréquentation déjà dis-



Fig. 7 : Répartition chronologique des toponymes (fond de carte Cassini).

paru à la fin du XVIII^{ème} siècle, ou, à l'inverse, qu'ils n'existaient pas encore à cette date là.

Dans la plaine, nous relèverons :

Saint-Augustin, Sainte-Cécile, Saint-Charles, Saint-Domingue, Saint-Eustache, Saint-Georges, Saint-Germain, Sainte-Germaine, Saint-Jean, Saint-Jean-Marie, Saint-Jacques, Saint-Jean-Saint-Pierre, Saint-Jean-Marie, Saint-Louis, Sainte-Louise, Sainte-Marie, Saint-Michel, Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint Régis, Saint-Rose, Saint-Salvayre, Sainte-Simone, Saint-Victor.

Parmi ces 24 hagiotoponymes, seulement 3, soit 12,5 %, sont mentionnés avant la fin du XVIII^{ème} siècle toujours selon l'abbé Sabarthès. Il s'agit, pour la basse vallée, de Saint-Georges, mentionné en 782 (Sabarthès 1912 : 388), de Saint-Salvayre, cité en 978 (Sabarthès 1912 : 418), enfin, de Saint-Paul, cité en 844 (Sabarthès 1912 : 410).

En conclusion, nous relèverons, pour la périphérie immédiate de Narbonne, la rareté bien sûr toute relative des toponymes médiévaux. Elle est, en tout cas, flagrante si l'on confronte les précédents chiffres (cartes de Cassini et I.G.N. confondues) à ceux issus de la même démarche pour l'agglomération de Béziers, où, dans un rayon de 4 km autour de la ville, peuvent être dénombrés une vingtaine de noms de lieux qui apparaissent entre le VIII^{ème} et le XIII^{ème} siècle. On pourra certes évoquer pour Narbonne une rareté des mentions proportionnelle à une rareté des sources. C'est effectivement un paramètre qui doit être pris en compte.

À notre sens, la rareté des lieux-dits anciens autour de Narbonne est quand même symptomatique d'une situation particulière, situation, d'ailleurs, que les résultats des premières prospections ont à leur tour tendance à ébaucher. Gardons-nous d'aller trop vite en besogne. Les présentes assertions doivent être considérées comme de simples impressions de départ et non comme de premières déductions. Les prospections doivent se poursuivre et l'enquête toponymique doit être étoffée : il faut notamment quantifier les disproportions entre Narbonne et Béziers et surtout corriger, si possible, les effets d'un probable déséquilibre dans la masse documentaire.

Toutes ces précautions pour dire que l'indigence toponymique est, à nos yeux, un élément pour pressentir la faible densité de l'habitat intercalaire situé aux alentours immédiats de Narbonne, tant au Moyen Age que dans l'Antiquité ; nous partons du postulat suivant lequel une grande majorité des sites médiévaux ont une origine plus ancienne, notamment ceux associés à un hagiotoponyme. Si cette faible occupation est confirmée, les raisons devront être bien sûr recherchées. Mais déjà, on ne peut s'empêcher de penser à la probable incidence des larges surfaces inondables qui environnent la ville au sud ainsi qu'à l'est. Que le drainage des sols humides ait permis le développement d'activités agricoles, cela est probable (*confer* commentaires zone Malard). Mais qu'il ait permis la mise en place d'un réseau d'établissements ruraux cela reste justement à vérifier. Les reliefs de garrigues qui participent du piémont des Corbières et qui bornent la ville vers l'ouest et le nord-ouest étaient-ils, de leur côté, réellement adaptés à l'installation de fermes, ou de riches *villae* ? Autant de questions qui sont des axes de recherche potentiels. En fait, seules les terres septentrionales devaient s'avérer vraiment accueillantes. Nous pensons à la plaine de *Liguria* mentionnée par Grégoire de Tours dans les sept livres des miracles (Livre premier, XCII). Il serait d'ailleurs intéressant de comparer, à moyenne échéance, les résultats de nos travaux et ceux de l'étude engagée par Stéphane Mauné et Claire-Anne de Chazelles dans le nord-narbonnais.

Nous évoquions, au début de ce chapitre, les bénéfices qui pourraient être ceux de cette première étude toponymique en faveur d'une forme de planification des prochaines zones d'études. Il nous semble ainsi que les sols situés immédiatement au sud de l'autoroute A9 méritent à court terme d'être couverts par des prospections systématiques. Nous faisons là allusion au périmètre compris dans un triangle dont les trois sommets seraient les hagiotoponymes Saint-Paul, Saint-Laurent et Saint-Georges dont nous avons vu qu'ils étaient respectivement mentionnés au IX^{ème}, au XIV^{ème} et au VIII^{ème} siècles. Le site de la *villa Sancti Georgii* est sans doute parmi ces trois points celui qui doit être considéré avec le plus d'urgence. Proche de l'ancien lit de l'Aude, aux limites des dernières extensions urbanistiques de l'agglomération, il pourrait être prochainement concerné par des projets immobiliers.

LA QUESTION DES ÉTABLISSEMENTS LITTORAUX EN RELATION AVEC LE SYSTÈME PORTUAIRE : L'APPORT DES PROSPECTIONS «SUD-NARBONNAIS» ET DES RECHERCHES RÉCENTES

par C. Sanchez, O. Ginouvez et J. Kotarba

La vision actuelle du schéma de fonctionnement des ports de Narbonne repose sur les travaux d'H. Rouzaud (Rouzaud 1914), repris dans la carte archéologique d'A. Grenier (Grenier 1959) et dans les articles de référence de M. Guy (Guy 1955a) et d'Y. Solier (Solier et coll. 1981). M. Guy, à partir des recherches d'H. Rouzaud, précise la topographie et la chronologie des sites dits portuaires. En fait, étaient considérés comme portuaires les vestiges archéologiques proches du littoral. Les questions d'occupation des sols sont donc importantes car elles ont été à la base de la définition du fonctionnement du port de Narbonne. Cette dernière est encore aujourd'hui largement dépendante de ces travaux. Or, depuis une dizaine d'années, le développement de prospections systématiques et la révision des sites archéologiques connus a permis de mieux appréhender ces sites et leur véritable statut notamment grâce aux prospections du G.R.A.N. (1) et au programme de prospections du sud-narbonnais (Ginouvez *et al.* 1997 ; Sanchez *et al.* 1997 ; Sanchez *et al.* 1998/1999). Nous souhaitons donc faire ici le bilan des sites proches des étangs narbonnais (fig. 10), sites qui ont longtemps été considérés comme étant en relation avec le système portuaire, en l'absence de port clairement identifiable. La frustration de ne pas « voir » un des plus grands ports de Méditerranée a eu pour effet pervers de surinterpréter des sites dont la seule particularité était la proximité du littoral. Ainsi, aucune *villa maritima* n'a par exemple été identifiée. Notre approche tend à reconsidérer le statut des sites (habitats ruraux, probables sites d'exploitation des ressources littorales, *villae*, *villae maritimae*...) mais également à présenter une étude par terroir (la Nautique, l'ancien étang du Cercle, secteur de Malard...) (fig. 8) pour mieux cerner l'interaction entre les contraintes géographiques, économiques et environnementales dans l'élaboration du schéma de fonctionnement des zones portuaires.

1. LES MÉTHODES DE PROSPECTIONS

La caractérisation des sites a bénéficié des différentes campagnes de prospection dans le sud-narbonnais, projet débuté en 1996 sous l'impulsion de J. Kotarba (2). Les objectifs de cette opération étaient doubles : outre la contribution à la carte archéologique nationale pour la protection d'un patrimoine archéologique proche de zones soumises à un fort développement urbain, ce projet visait également, à partir de méthodes fines de prospection, à quantifier et à dater les grandes phases de mise en culture à la périphérie de l'agglomération. Ainsi, un pointage au réel de tous les indices présents a été réalisé. La révision de sites connus a apporté des éléments nouveaux concernant leur chronologie et leur interprétation. Seuls les sites de l'île de l'Aute (Sigean), Fontcaude (Gruissan) et de Caussagues (Fleury d'Aude) n'ont pas fait l'objet de nouvelles vérifications sur le terrain et nos observations sont fondées sur des données anciennes. La prise en compte de nouveaux sites reposait sur la réalisation d'entretiens oraux avec différents informateurs locaux, de prospections classiques sur des sites mal caractérisés et de prospections systématiques sur des périmètres sensibles de la commune de Narbonne. Elle comprend des tests de ramassage et de comptabilisation de tous les indices liés aux occupations humaines. Ces prospections ont permis de mieux définir l'occupation des sols et de proposer de nouvelles interprétations sur la zone littorale.

Nous avons souhaité présenter les méthodes de prospection qui ont été mises au point par P.-Y. Genty. Leur adaptation au terroir est toujours nécessaire. La complémentarité des prospections classiques et fines a été mise en évidence. Une prospection classique, 1 rang de vigne sur 3, soit environ à 7 m de distance, permet l'observation des vestiges présents, et, s'il y



Fig. 8 : Carte des étangs narbonnais et des principales zones prospectées (J. Cavero).

a un site net, un zonage de la concentration d'artefacts. Les prospections fines se font dans un même espacement. Un pointage de tous les vestiges est reporté ensuite sur fond cadastral. Pour obtenir une image au réel de la dispersion des artefacts, tous les indices anthropiques observés sont qualifiés, repérés sur la parcelle puis rejetés à leur place de découverte. Les rangées qui vont être prospectées dans une même parcelle sont numérotées de 1 à n et leur sens de progression est repéré sur un extrait cadastral au 1/1000^e ou 1/2000^e. Chaque prospecteur dispose d'un topofil qui lui permet de se repérer en

distance, d'une feuille d'enregistrement des indices avec leur symbole qu'il place sur des bandelettes de 1 à 10 cm de long afin de localiser au 1/1000^e les vestiges observés (fig. 9). Ces informations sont ensuite reportées sur un support cadastral selon des codes couleur (amphores, sigillées, céramiques médiévale..) avec des feuilles de calques différentes par période afin de proposer une cartographie détaillée (méthode « Rapatel »). Cette image en plan permet de circonscrire le site ou de définir des zones d'épandages qui sont nombreuses dans la campagne narbonnaise. Des tests de ramassage ont pour objectif de quantifier les concentrations. Selon la carte de répartition des indices, on effectue un test de collecte de 10 m sur 10 m. Sur cette surface, tous les indices anthropiques sont collectés et inventoriés par catégories céramiques. Les données sont enregistrées sur un tableau Excel qui permet un calcul automatique du nombre d'indices sur 100 m² par grande appartenance chronologique. Les résultats de ces tests de collecte et les supports cartographiques constituent la base de travail pour l'élaboration des notices. Ces tests permettent une grille de lecture et une base statistique pour les sites narbonnais. Les tests n'ont pas été réalisés selon une grille prédéfinie comme pour la région de l'étang de Thau (Bermond, Pellecuer 1997) mais leur fréquence permet de démontrer les phases d'intensification de la mise en valeur des terres. En ce qui concerne l'Antiquité en général, le recensement des sites et la caractérisation des épandages permettent de comprendre l'organisation et l'évolution de la campagne narbonnaise. La mise en culture de zones alluviales dès l'Antiquité a ainsi été mise en évidence et permet de dater le col-

matage de secteurs comme celui de Malard. Ces prospections se sont déroulées à la périphérie de Narbonne et notamment dans la zone sud, proche du littoral. D'une manière générale, les terrains prospectés correspondent à d'anciennes terrasses fluviales et renferment par conséquent de nombreux galets. Il s'agit, à notre avis, de terres assez médiocres d'un point de vue agronomique, qui contrastent nettement avec les zones basses inondables plus limoneuses. Elles peuvent toutefois avoir été exploitées dans le cadre d'une viticulture extensive, bien attestée en Narbonnaise aux I^{er} et II^e s. de n. è.

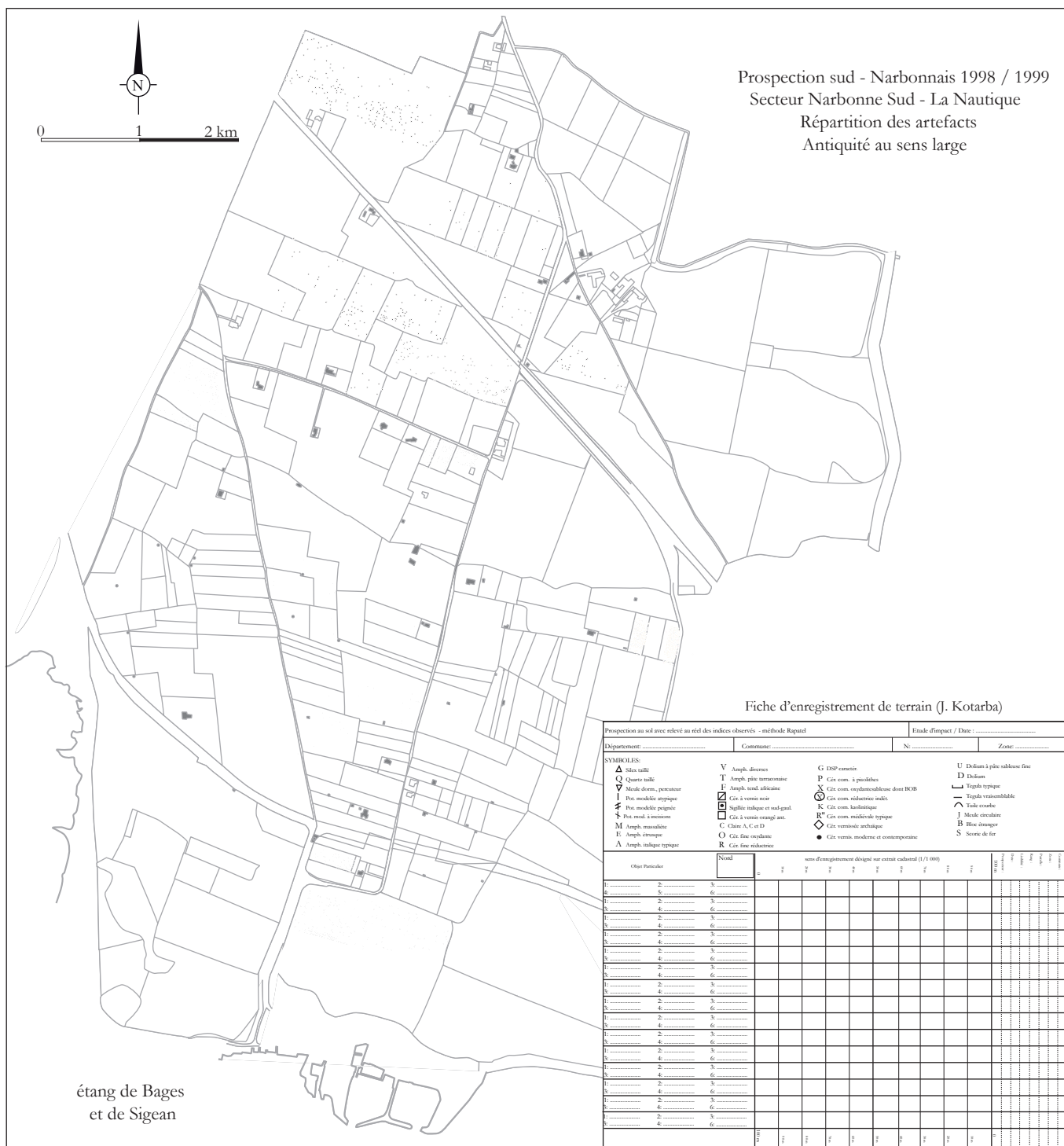


Fig. 9 : Exemple de relevé au réel en prospection sur le terroir de Port-la-Nautique (Sanchez *et al.* 1998/1999).

2. LES SITES PRÉCOCES

La période tardo-républicaine est très bien documentée à la périphérie de la ville sous la forme de nombreux fragments d'am-

phores italiques dispersés, notamment dans le secteur septentrional. Les méthodes fines de prospections sont donc indispensables pour discerner les sites sûrs des zones d'épandage. Afin d'apporter des indications sur la connaissance de l'occupation républicaine

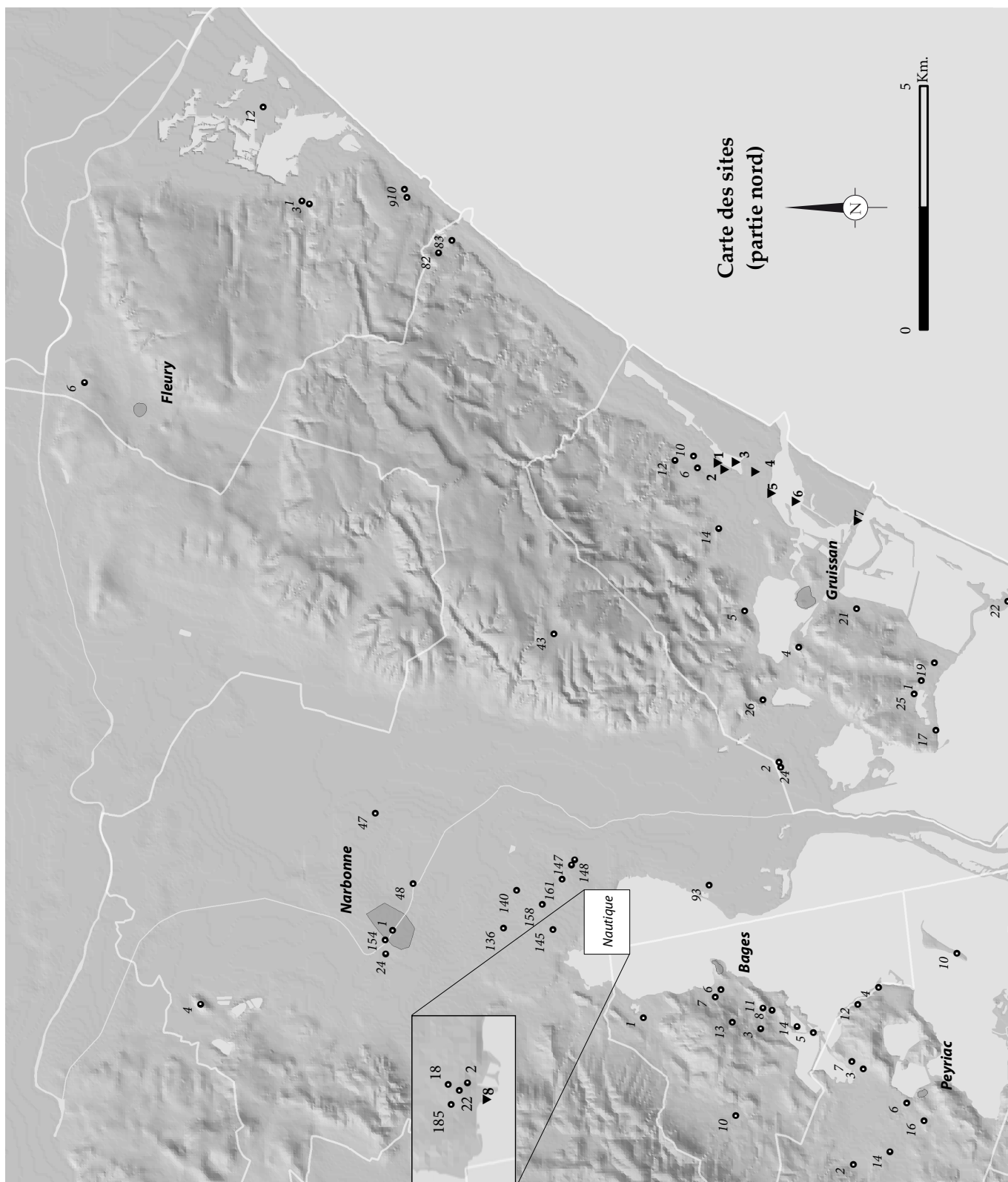
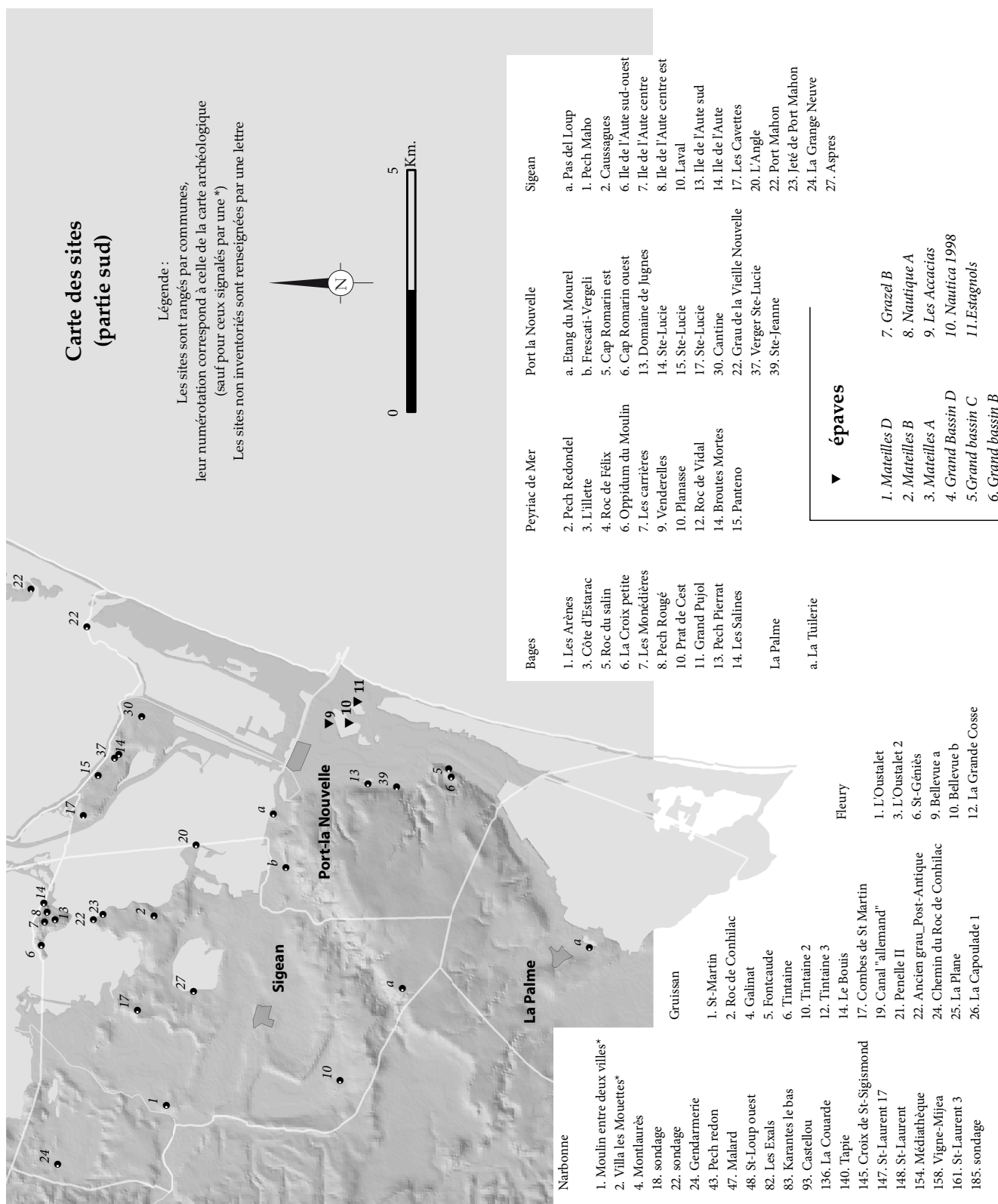


Fig. 10 : Carte des principaux sites mentionnés autour des étangs narbonnais (J. Cavero d'après la Carte Archéologique Nationale).



des environs de Narbonne, les bords d'amphores italiques ont été systématiquement étudiés. Correspondent-ils à un moment précis ou à un phénomène qui se prolonge sur de nombreuses décennies ? La tendance typologique des bords recueillis pourrait témoigner d'un phénomène précoce, au IIe s. av. n. è., important et n'ayant duré que quelques années. Il ne s'agit là que d'une première constatation sans perdre de vue combien l'échantillonnage est encore trop réduit pour véritablement proposer des hypothèses.

Pour le secteur correspondant au littoral, la puissance du phénomène d'épandage pourrait masquer des petits habitats de cette période, habitats de 100 à 200 m² comme on en connaît de très nombreux en Roussillon et dans l'Aude. La question des sites datés des IIe/Ier s. av. n. è. reste largement ouverte car pour l'instant aucun n'a fait l'objet d'une fouille, exceptée une fosse de la seconde moitié du IIe s. av. n. è. sur la commune de Montredon-des-Corbières (Courrent *et al.* 2003). Dans la zone littorale, des sites bien caractérisés par une concentration nette d'artefacts sont connus et ont longtemps été considérés comme des débarcadères comme l'île de l'Aute, l'Illette et Sainte-Lucie.

L'île de l'Aute à Sigean (fig. 10, n°6-8) par sa situation géographique au milieu des étangs de Bages et de Sigean, constituait un de ces candidats pour accueillir des activités portuaires (fig. 11). Le potentiel archéologique de l'île de l'Aute est souligné pour la première fois en 1910 par H. Rouzaud (H. Rouzaud, Cahiers I, fol. 266, 16.06.1910). En 1947, à l'emplacement de ces

premières découvertes furent implantés deux sondages (Guy 1955b : 71). Ils ont révélé « deux systèmes d'habitats dont le plus évolué est bâti avec des murs en pierres sèches, la période de fréquentation de ce site s'étalant du IIIème au IIème s. av. J.-C. ». Ce gisement, interprété dans un premier temps comme débarcadère, correspondrait, d'après Y. Solier, à des habitats de pêcheurs (Solier et coll. 1981 : 255, note 329). La révision que nous avons pu faire du matériel a montré l'importance du mobilier du Ier s. av. n. è. : céramiques non tournées, grises, fines dites celtiques, campaniennes A et B et une amphore à pâte à dégraissants volcaniques portant comme estampille un caducée. Aucune concentration de mobilier particulier n'a été vue. Ce type de découverte de petits habitats des IIe/Ier s. av. n. è. n'est pas rare autour des étangs et est également signalé sur l'îlot Mouisset (renseignements Y. Solier) et sur les communes de Bages et Peyriac-de-Mer (CAG 11/1 d'après informations H. Barboueau).

Quant au site de **l'Illette** à Peyriac-de-Mer (fig. 10, n°3 ; fig. 12), proche de l'étang, il pourrait être lié à une activité spécifique. Ce gisement a été découvert en 1957 au cours d'un défonçage de la « vigne Pradviel » : « Trois foyers, à 1 mètre de profondeur, étaient constitués par des fosses circulaires (0,35 m de diamètre, 0,30 m de profondeur) remplies de cendres et de charbons ; ils étaient délimités par 5 dalles placées horizontalement. Le dépôt voisin contenait des rebus industriels (cou-

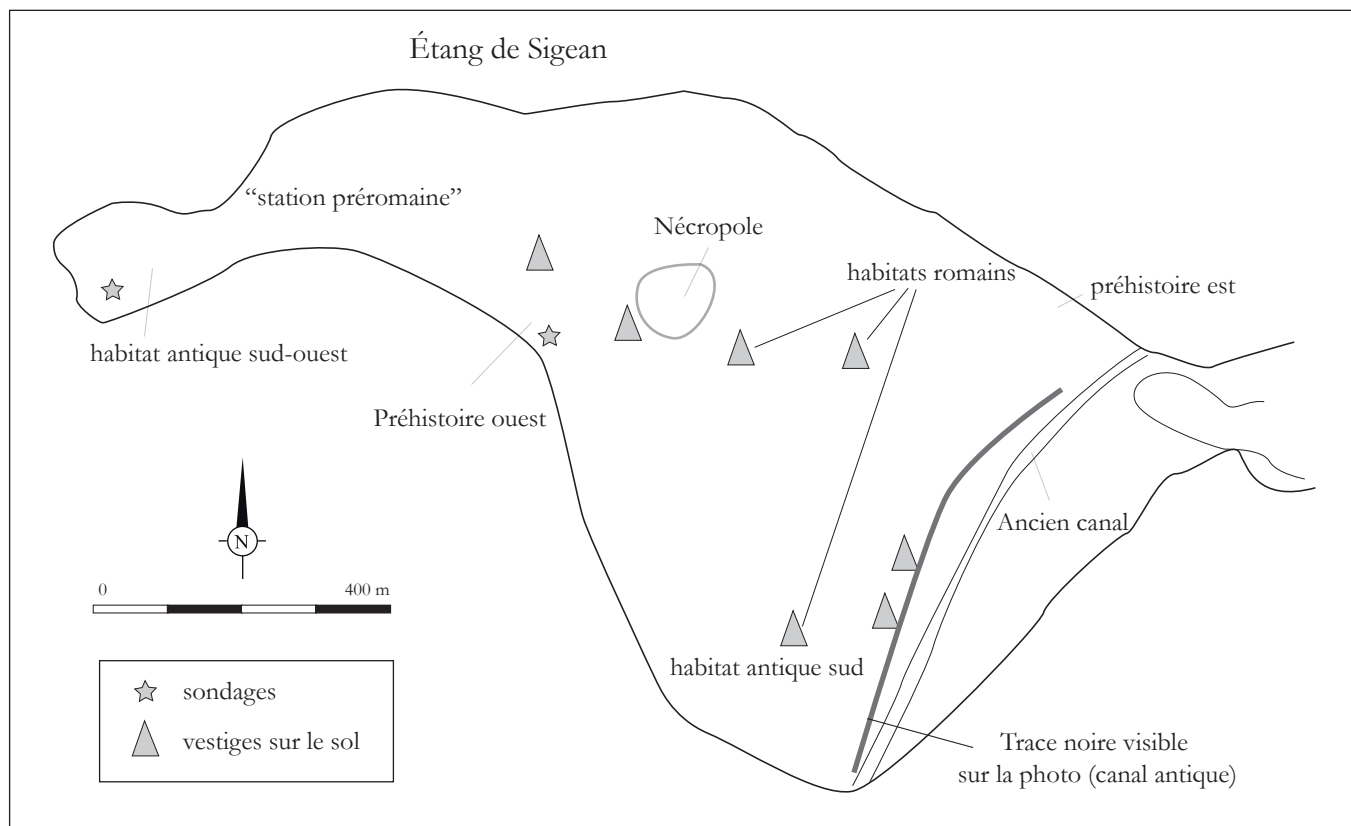


Fig. 11 : Plan de l'île de l'Aute (d'après M. Guy).

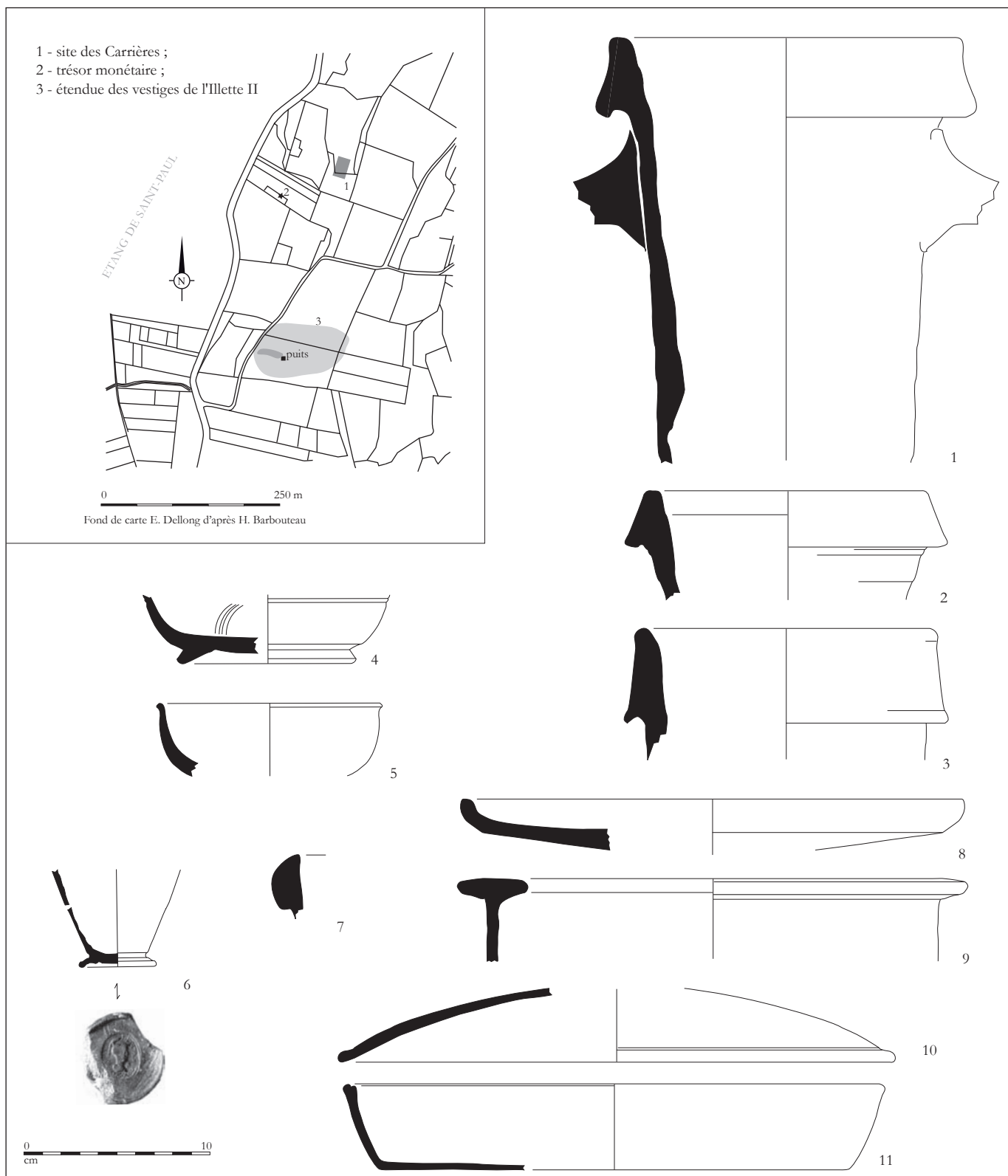


Fig. 12 : Plan et mobilier du site de l'Illette (dessins C. Sanchez).

lées de bronze, scories de fer, débris de plomb). On est donc vraisemblablement en présence d'une petite fonderie. [...] Parmi les autres trouvailles, on signale des monnaies (un petit bronze de Marseille, III^e s. av. J.- C.; un bronze de *Kaiantolos*, fin du II^e s. av. J.- C. ; une fausse monnaie en plomb imitant un denier de la République romaine, frappée par *L. Cosconius*, un scarabée égyptien en pâte bleue, orné de deux animaux (lion et antilope ?). » (Gallia 1962 : 618). En 1986, H. Barboteau a pu constater à l'Illette, « à la suite d'un labour profond de la parcelle 688, que le gisement se prolongeait largement dans cette dernière ». Ce site a révélé un mobilier datable de la première moitié du I^{er} s. av. n. è. comprenant un peu moins de mille tessons (976 fragments) que nous avons étudiés (Sanchez 2009). Pour Y. Solier, le débarcadère de Berrière serait utilisé par ce site (Solier et coll. 1981 : 259).

La principale spécificité de ce site repose sur la forte représentativité du mobilier italique et notamment des urnes à bord en amande (COM-IT1B) et sur une importante activité liée au travail du fer. Au sein même de la vaisselle culinaire, les importations italiques sont fortement représentées et soulèvent la question de l'origine des occupants. Les communes italiques sont typiques des productions du Latium tandis qu'un gobelet à parois fines et vernis noir avec l'estampille de Minerve et le nom de *Rullius* (fig. 12, n°6) sous le fond relève des productions du Samnium. L'ensemble est assez homogène, avec du mobilier rarement attesté et quantitativement assez important pour être considéré comme un site de référence du I^{er} s. av. n. è. Le site de l'Illette livre donc des données exploitables pour une période encore mal représentée pour le Narbonnais. Trois monnaies ont été découvertes (informations H. Barboteau) : un bronze de Marseille au taureau cornupète du III^e s. av. n. è., une monnaie en bronze avec à l'avant la tête d'Héraclès et au revers un lion courant à droite avec la légende *Kaiantolos Basileus*. Cette dernière peut être datée du II^e s. av. n. è. Enfin une monnaie en plomb imitant un denier de la République frappé en 92 av. n. è. : à l'avant, on peut lire *L. Cosco. M. F. X (Lucius Cosconius, Marcus filius, 10 as)* et au revers, à l'exergue du roi Bituit conduisant un bige, *L. Lic. Cn Dom. (Lucius Licinius Cneus Domitius)*. Un objet rarissime est également à signaler, un scarabée en pâte de verre sur lequel est gravée une scène animale. Ce scarabée est percé longitudinalement et mesure 14 mm sur 11 mm pour une épaisseur de 7 mm.

La vocation commerciale du lieu est appuyée par la mise au jour en 1916, à une cinquantaine de mètres des « carrières », d'un trésor monétaire de 100 deniers et 17 demi-deniers (3) conservé dans un vase en terre, daté entre la fin du III^e et du I^{er} s. av. n. è. (Rouzaud 1921). En effet, la thésaurisation peut être liée à une activité commerciale. Ce type de découverte trouve par exemple un parallèle dans la zone portuaire de *Lattara* où a été également découvert un trésor monétaire (Py 2006). Ce site de l'Illette occupe une place privilégiée dans la compréhension des liens entre le système portuaire et les établissements littoraux bordant les étangs narbonnais.

L'île **Sainte-Lucie** (Port-la-Nouvelle) a été considérée par H. Rouzaud comme l'un des sites majeurs dans le système portuaire : sa situation géographique privilégiée, à l'entrée des étangs en faisait un candidat idéal pour le débarquement des marchandises de haute mer sur des allèges. Quand M. Guy reprend le dossier pour sa synthèse de 1955, il prend en compte le « canal des Romains » (fig. 13), dont l'origine est maintenant attribuée à l'époque moderne, des habitats gallo-romains et des carrières d'extraction de pierres dont certaines pourraient être antiques. C'est au centre de l'île, au-dessus d'une crique très marquée qu'ont été repérés des vestiges attribués par H. Rouzaud au grand port préromain de Narbonne (Rouzaud 1914 : 28). Pour M. Guy, il s'agit d'un habitat (Guy 1955a : 224). Un autre établissement, proche du domaine actuel, est également signalé. L'occupation antique de Sainte-Lucie semble liée à l'exploitation des carrières de calcaire coquiller (fig. 14), très utilisé dans les constructions de la région de Narbonne mais il est possible que cette île de 200 ha ait pu abriter des *villae*. Pour un bilan des dernières découvertes sur cette île, nous renvoyons aux travaux de P. Rouquette présentés dans ce volume.

Aucune concentration de mobilier attestant de transbordements n'a été repérée autour de l'île. Il semble aujourd'hui que l'hypothèse d'un débarcadère avancé dans les étangs pour le transbordement des marchandises à Sainte-Lucie soit abandonnée.

De nombreux autres sites de la période tardo-républicaine ont été signalés par Y. Solier ou H. Barboteau sur les communes de Bages, Sigean ou Peyriac-de-Mer. L'exploitation des zones littorales liée au développement économique est sans doute à l'origine de ces changements dans l'occupation du sol. L'époque républicaine est marquée par l'apparition d'un réseau de sites de petites dimensions autour du littoral. Des sites plus importants se développent près des axes de circulation. Bien qu'éloigné de la zone des étangs, le site de **Pech Redondel** (Peyriac-de-Mer, site n°2) illustre bien la question de ces sites précoces. Située autour d'un chemin ancien dit des Charbonniers qui constitue un axe de circulation important, la parcelle prospectée a une position dominante dans le paysage encadré au sud par le ruisseau de Mont-Feigné et à l'ouest par le massif de Pech Redondel (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 74-75). Ce chemin, connu sous le nom de *nova via mercaderia* d'après l'acte de donation de la vicomtesse Ermengarde en 1157, pourrait être un axe antique correspondant à la cadastration Narbonne E (Perez 1995 : 110). Le site de Pech Redondel se caractérise par trois concentrations nettement localisées. Le pointage de tous les artefacts au réel nous a permis de délimiter un secteur à forte concentration d'amphores italiques couvrant une surface de 336 m². Une autre concentration se caractérise par des amphores italiques, quelques amphores tarraconaises et des *tegulae* sur près de 6500 m². L'investissement sur les parcelles accessibles autour du site a permis de cerner une autre concentration à l'ouest, elle aussi caractérisée par d'abondants fragments d'amphores italiques et de *tegulae* sur 250 m². Des

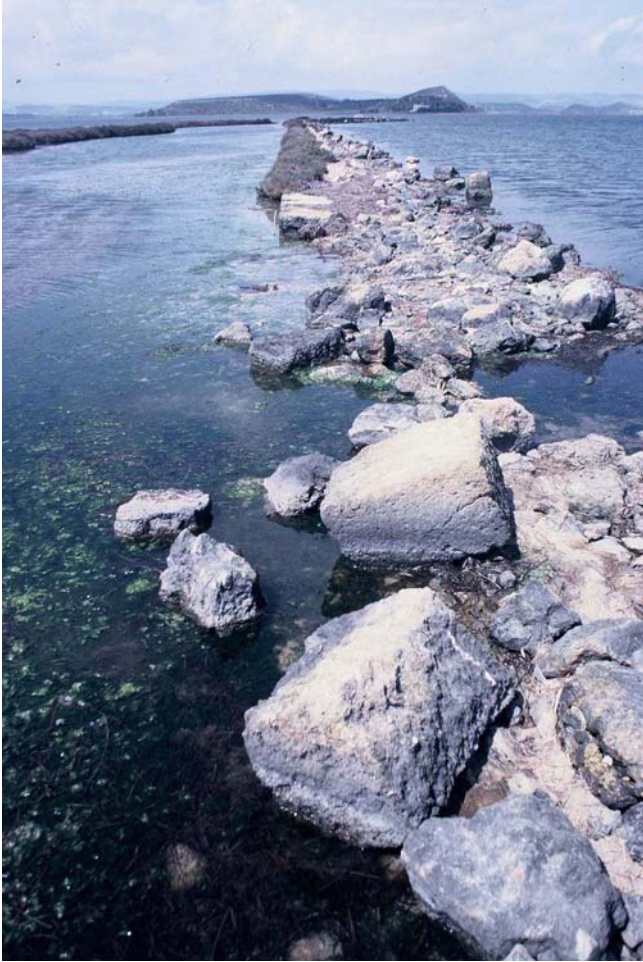


Fig. 13 : Le « canal des romains » à Port-la-Nouvelle (photographie D. Moulis).

fragments de blocs calcaires témoignent de la destruction de murs. Un élément d'architecture sculpté a également été découvert. Il s'agit probablement d'un fragment de la partie haute d'un autel en pierre calcaire (*pulvinarium*). Les éléments de datation sont essentiellement les amphores italiques et tarraco-naises avec une nette prédominance des premières. Le manque de céramiques fines ne permet pas de dater avec précision. La chronologie du site se situe donc entre la première moitié du Ier s. av. n. è. jusqu'aux premières décennies du Ier s. de n. è.

Entre Bages et Peyriac-de-Mer, les travaux d'H. Barbotteau ont permis d'établir une carte de répartition de ces sites des IIe/Ier s. av. n. è. comme **La Croix-Petite**, **Le Clozel** et **Le Puits** (1800 m²), **Pech Rougé**, **Grand Pujol**, **Pech Pierrat**, **Roc du Salin** (Bages). Un site comme La Table à Bages correspond à une carrière de pierres. Quant à l'**îlot Pujol**, il avait été considéré au même titre que l'île Sainte-Lucie comme un débarcadère préromain par H. Rouzaud. Y. Solier met cet îlot en relation avec des salines (Solier et coll. 1981 : 254). Même si ce phénomène de petits habitats tardo-républicains n'est pas une originalité, l'hypothèse qu'un certain nombre de ces établisse-



Fig. 14 : Les carrières de calcaire de l'île Sainte-Lucie (photographie D. Moulis).

ments soient liés à l'essor de l'exploitation du sel nous semble pouvoir être spécifique à une zone littorale. C'est effectivement à cette période que le commerce du sel semble se développer. Les recherches sur la côte atlantique montrent bien que, durant les IIe et Ier s. av. n. è., le littoral est fortement occupé par des petites installations produisant du sel. Elles disparaîtront avec la romanisation. Plus facile à mettre en évidence dans des régions qui utilisent les augets, l'exploitation des salines reste une question ouverte pour nos régions méditerranéennes. Le site de l'Illette, avec la découverte d'un trésor monétaire, la grande quantité d'importations italiques et de mobilier métallique, se présente comme un site remarquable : son statut reste à définir mais sa situation dominante sur une zone où le sel se forme naturellement et proche de la découverte de l'épithaphe du *salinator* (*C.I.L.*, XII, 5360 ; Gayraud 1981 : 543-545) laisse envisager une relation avec cette activité (fig. 19). Cette hypothèse de relation avec l'exploitation du sel avait été proposée par F. Benoit (Benoit 1967 : 204) pour expliquer le dépôt de monnaies républicaines trouvé au sud du site des Carrières (Courrent, Hélène 1935 : 77).

Les sites de moyenne dimension des IIe/Ier s. av. n. è. semblent contrôler des zones de passage ou d'exploitation. Le site de **Cap Romarin** (P. Rouquette, dans ce volume) domine le complexe lagunaire dans la zone de Port-la-Nouvelle. La plupart n'ont pas perduré au-delà du changement d'ère. Les petits établissements sont plutôt liés à l'exploitation des ressources maritimes qui les font qualifier « d'habitats » de pêcheurs.

La question de la date de l'installation des premières structures portuaires romaines est largement ouverte. Durant le Ier s. av. n. è., le déchargement pouvait se faire comme pour Rome à cette même période, en mer : les bateaux de fort tonnage transféraient leurs marchandises sur des allèges qui remontaient ensuite le fleuve (Reddé, Golvin 2005). Ces bateaux passaient-ils les graus pour faire ces manipulations dans les

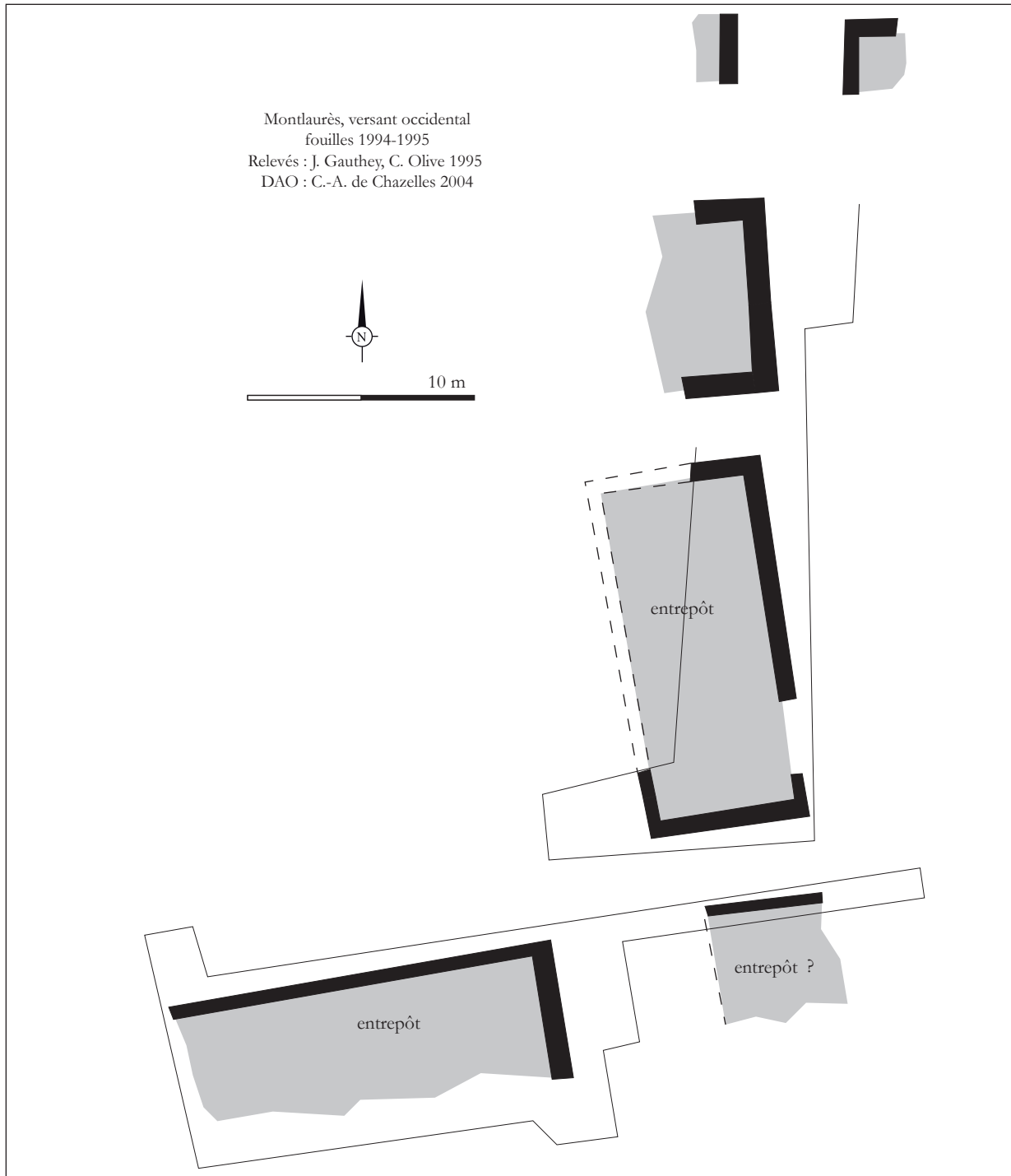


Fig. 15 : Plan des entrepôts de l'oppidum de Montlaurès, Narbonne (relevés J. Gauthey, C.- A. de Chazelles).

étangs ? Les travaux d'Antéas ont démontré une fréquentation à Port-la-Nautique dès le milieu du II^e s. av. n. è., suivie d'un hiatus. Montlaurès, bordé par le fleuve reste-t-il le lieu commercial de *Narbo Martius* durant les premiers temps de la colonie ? Cet oppidum précédant Narbonne reste occupé jusqu'au milieu du

I^{er} s. av. n. è. et y ont été repérés de grands entrepôts (fig. 15). Dans l'état actuel de nos connaissances, seul Montlaurès possède des structures collectives de stockage pour l'époque tar-do-républicaine (Sanchez 2009 : 260). Dans le secteur de la Gendarmerie à Narbonne, la concentration de mobilier de la

seconde moitié du IIe s. av. n. è., proche du fleuve, laisse également penser à l'existence d'une zone de commerce importante au croisé de la voie d'Aquitaine et d'un ancien tracé de la voie Domitienne (fig. 10) (Sanchez 2003 : 171-202).

Il est possible, qu'aux premiers temps de la colonie, l'accès à un port urbain ait été facilité par le creusement d'un canal artificiel (Ambert, dans ce volume) permettant une remontée directe jusqu'en ville. Pour les bateaux de fort tonnage comme la Madrague de Giens, des zones de déchargements à l'entrée des étangs ne sont pas exclues. Cependant, la découverte par A. Bouscaras de l'ancre de la Nautique démontrerait que ces derniers pouvaient manœuvrer dans les étangs au Ier s. de. n. è.

3. LES SITES DE BORD D'ÉTANG DU HAUT-EMPIRE

À partir du Haut-Empire, on observe une nouvelle répartition de l'habitat, marquée par l'abandon de la plupart des petits sites évoqués précédemment au profit d'installations mieux caractérisées. Nous considérons dans ce chapitre les sites que nous n'avons pas classés en probables *villae maritimae* mais simplement en habitats ou *villae* côtières.

Situé sur un promontoire, le site du **Castellas/Les Arènes** au nord de Bages (site n°1) fut signalé en 1986 par Mr Cas-

taings mais était déjà connu : différents travaux avaient mis au jour des restes d'un appontement en bois enfoncés à 2,50 m de profondeur. Le site proche des Pesquis est considéré par Y. Solier comme « desserte » du Castellas (Solier et coll. 1981 : 259). Comme pour la *villa* de l'Oustalet, le site des Arènes présente une position surélevée encerclée par un mur en petit appareil régulier consolidé par des contreforts (fig. 16). Y. Solier (Solier 1970 : 110) décrit précisément des vestiges encore visibles formant un plan rectangulaire : sur 8,20 m de long, on peut suivre cette construction conservée sur 1,20 m de haut. Au Nord, les assises inférieures peuvent être suivies sur 13 m de long. Ces murs délimitent encore aujourd'hui un terre-plein et forment un ensemble exceptionnellement bien conservé (fig. 16). Le mobilier découvert (tesselles de mosaïques, enduits peints, marbre, sigillées et céramiques africaines de cuisine) permet de définir ce site comme un petit habitat luxueux en bord d'étang équipé d'un débarcadère durant le Haut-Empire et peut-être jusqu'à l'Antiquité tardive (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 68-69).

Le site des **Monédières** (Bages, site n°7) est également décrit par Mr Castaings dans les années 1970. Des interventions sur ce site avaient mis en évidence plusieurs constructions et notamment un angle de bassin en mortier de tuileaux. Le fait que ce revêtement de tuileau soit aussi extérieur laissait pen-

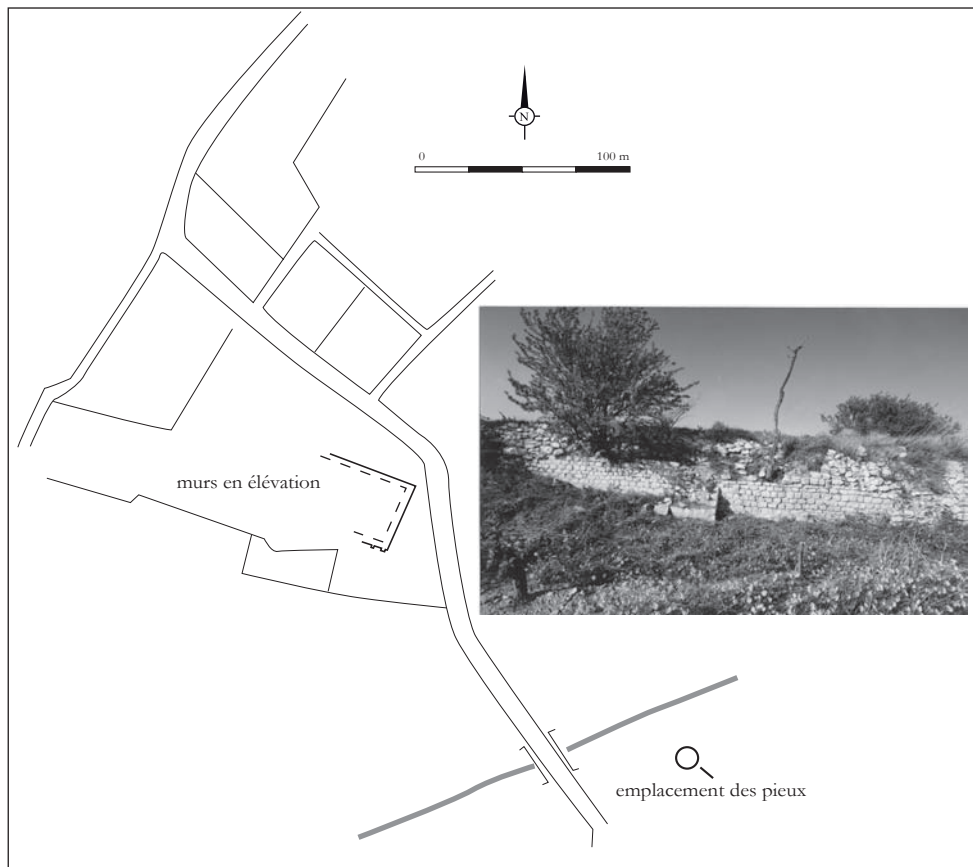


Fig. 16 : Le site des Monédières/Castellas (Bages) et photographie du mur sud (D. Moulis).

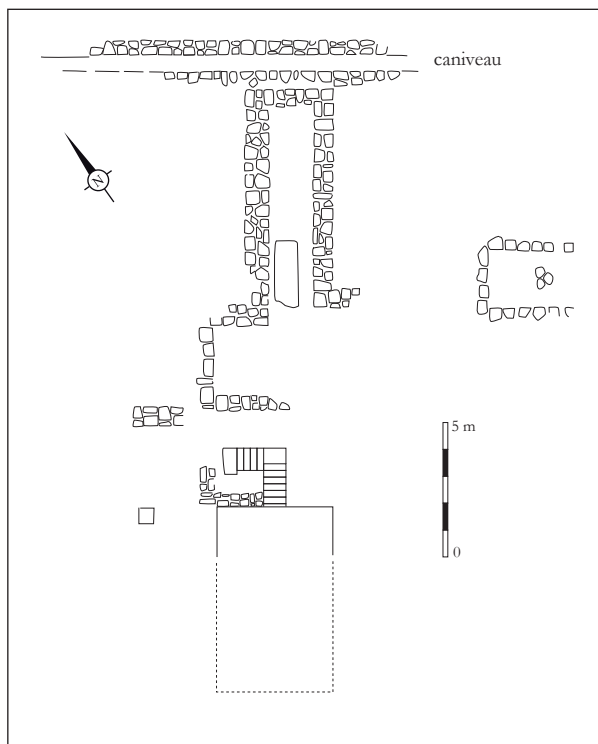


Fig. 17 : Le site des Carrières à Peyriac-de-Mer (DAO C. Sanchez d'après plans de fouilles Y. Solier, H. Barbotteau et J.- M. Mascla).

ser que des plaques décoratives étaient présentes, hypothèse appuyée par les fragments de marbre trouvés à proximité. L'auteur signale également la découverte de fragments de campanienne. Le bassin, encore visible aujourd'hui, pourrait être une citerne. Cette *villa* semble occupée du Ier au IVe s. de n. è.

Une « cave-entrepôt » datée du changement d'ère a également été dégagée au lieu-dit **Les Carrières** commune de Peyriac-de-mer (Peyriac, site n°7), à 9 km au sud de Narbonne. Le site, signalé par H. Fabre, a fait l'objet de diverses campagnes de fouilles en 1982 (Solier *et al.* 1982), puis en 1988 et 1990 par Y. Solier, J.-M. Mascla et H. Barbotteau (Solier, Mascla 1986 ; Solier *et al.* 1987 ; Solier *et al.* 1988). Les vestiges dégagés correspondent à deux pièces d'habitation, un caniveau, un couloir et une cave. Le caniveau, orienté vers l'étang, est dégagé sur une longueur de 17 m. De section quadrangulaire, il mesure 0,50 m de large pour une hauteur conservée de 0,30 m (fig. 17). Il est constitué de moellons de petites dimensions liés à la chaux. Le couloir, étroit de 1,80 m, est perpendiculaire à la canalisation et communique au sud avec une case de 2,60 m de large mais de longueur inconnue. Une autre pièce, large de 2,20 m, se trouve à l'est ; elle est construite avec des moellons grossièrement équarris qui diffèrent du soin apporté aux murs de la cave située au sud. Le dégagement de cette cave a mis en évidence un escalier bien conservé possédant neuf marches. Les parois sont construites avec soin à l'aide de petits moellons ou parfois le substrat est taillé pour constituer une partie de l'élévation. Deux états sont

attestés. Le premier se caractérise par une construction faite de moellons taillés et agencés sur des lits réguliers de 12 cm, liés au mortier et recouverts d'un enduit lissé, en grande partie disparu. Pour le mur est, six grands blocs (0,16 x 0,13 x 0,14 m), dont le premier est encoché (0,96 x 0,30 x 0,63 m) probablement pour le maintien de poutres, sont superposés. La symétrie avec le mur ouest a sans doute existé, mais est aujourd'hui disparue. Le second état est mis en évidence par les deux assises supérieures aux blocs inégaux mal ajustés. Ces murs ont servi de fondation à un nouveau bâtiment contemporain des pièces d'habitation précédemment décrites. L'analyse stratigraphique du comblement de la « cave » montre son utilisation comme dépotoir domestique mais aussi comme habitat temporaire. La durée d'occupation couvre une période comprise entre la fin du Ier s. av. n. è. et la fin du Ier s. de n. è. L'interprétation de cette structure est délicate, mais elle correspondrait, selon les fouilleurs, à une « cave-entrepôt » peut-être liée à une fonction commerciale de l'établissement. Les dimensions de cette cave sont importantes : 7 sur 4 m. Dans le comblement de la cave, des marques sur *tegulae* T. FAD. LICI (fig. 18) sont attestées pour les périodes 3 et 4 (30/80 de n. è.) (Sanchez 2006) et se retrouvent également sur le site de l'île Saint-Martin à Gruissan (Sanchez *et al.* 2000). G. Fédière signale une trentaine de lieux de découverte de cette marque (Sabrié 2004 : 247). S'agit-il des membres de la célèbre *gens* FADIA, dans laquelle *Sextius Fadius Secundus Musa* est considéré comme naviculaire, à cause des *tituli* sur amphores à son nom trouvés au *Monte Testaccio* (Gayraud 1981 : 342 et 532) ? Pour l'instant, en l'absence d'associations d'une inscription sur jas d'ancre et de marques, cette hypothèse ne peut être confirmée.

Le site du **Bouis** (Gruissan, fig. 10, n°26), proche de Tintaine, se trouve également face aux étangs. Les prospections de M. Guy et R. Sabrié ont permis de délimiter une surface d'1,25 ha (Solier et coll. 1981 : 15). Le mobilier observé donne une chronologie comprise entre la fin du Ier s. av. et le Ve s. de n. è.

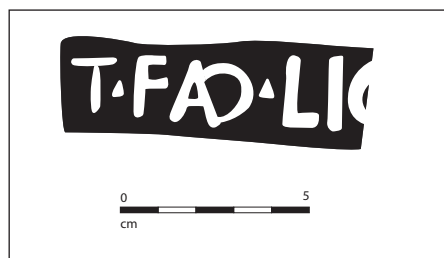


Fig. 18 : Estampille T. FAD. LICI sur *tegula* trouvée aux carrières à Peyriac-de-Mer (dessin H. Fabre, C. Sanchez).

Découvert par J.- C. Roux, le site de **Capoulade** (Gruissan) est de petite dimension. Il a livré de nombreux enduits peints dans un bon état de conservation. La présence d'amphores de Tarraconaise et de sigillées sud-gauloises permet de dater ce site du Ier s. de n. è. Ce site se caractérise par des dimensions modestes malgré le caractère luxueux des vestiges.

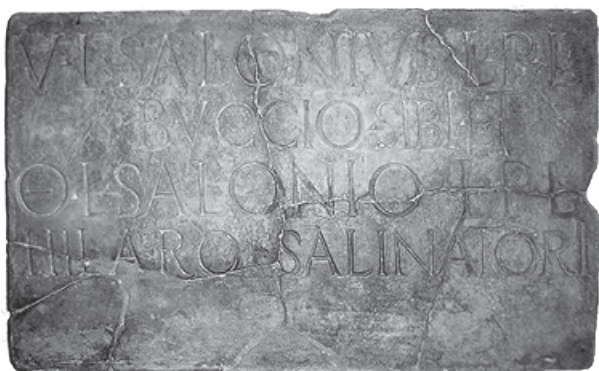


Fig. 19 : Stèle du *Salinator* conservée au musée de Narbonne.
Dimensions : 0,50 x 0,80 m (photographie D. Moulis).

Sur Gruissan, un autre site mériterait une certaine attention : **Fontcaude** (n°5). Cet établissement antique a été prospecté en 1991 par R. Sabrié qui a proposé une occupation au cours des Ier/IIe s. de n. è. (Sabrié 1991).

Dès 1911, H. Rouzaud signale des découvertes au **Domaine de l'Évêque** (Gruissan, site n°17 ?), à l'est de l'île Saint-Martin. Les prospections menées à proximité du domaine de l'Évêque, sur le terroir de la Plane (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 60-62), montrent la présence d'artefacts, notamment des fragments d'amphores italiques mais également du mobilier du Ier s. de n. è. La présence de grands blocs en limite du rivage pouvait laisser supposer un débarcadère à cet endroit (fig. 21). Les prospections géophysiques réalisées par les sociétés Soso et Abatanos en 2007 ont montré que ces blocs étaient isolés. Pourtant, cette zone pourrait correspondre à un petit débarcadère privé lié à un site anciennement délimité proche du domaine.

D'autres sites, au contact de l'étang, ont été interprétés comme des zones de débarcadère : c'est le cas du **Roc de Felix** (Solier 1961) ou du **plan de l'Île** (Falguéra 1994 : 135-136) mais la plupart de ces sites pourraient être liés à l'exploitation des ressources maritimes. Dans de nombreux cas, des bassins sont signalés : sont-ils liés à du stockage ou à la transformation des ressources (viviers, fabrication de saumures) ? Ils semblent être trop isolés pour l'affirmer. Aux **Exals, Karantes-le-Bas** (CAG 11/1 : 518), R. Sabrié signale des vestiges sur 300/500 m² (sigillées, amphores, *tegulae*, *dolia*, *opus spicatum*, et peut-être dérivées de sigillées paléochrétiennes), avec un bassin rectangulaire de 4 x 2 m, enduit de mortier de tuileau. À Karantes, les vestiges de deux murs antiques sont interprétés par Raymond Sabrié comme un petit débarcadère. À Sainte-Jeanne (Port-la-Nouvelle), un site proche d'une source couvre environ 7000 m². Un bâtiment de 200 m², contre une colline qui l'a protégé, est encore visible. L'élévation conservée atteint 3,65 m de haut. Le bâtiment est divisé en quatre espaces avec un accès par un escalier. Proche de la lagune, ce site pourrait être en relation avec les salins, qui, d'après les recherches de P. Rouquette sont orientés selon le cadastre Narbonne B. La relation

de ces sites avec l'exploitation du sel est également signalée au lieu-dit l'Estarac, sur la commune de Bages avec l'épithaphe des affranchis *L. Salonius Buccio* et *L. Salonius Hilarus*, qualifiés de *salinator*, sauniers *V(ivus) L. Salonius L.P.L(ibertus) / Buccio sibi et / (obito) L. Salonio L.P.L(iberto) / Hilaro salinatori* (C.I.L., XII, 5360 ; P.V du 1^o juillet 1864 : 224 ; Gayraud 1981 : 543-545) (fig. 19). Au lieu-dit **La Grande Cosse** (fig. 10, n°12), sur la commune de Fleury-d'Aude, R. Sabrié signale en 1993 des vestiges archéologiques. Le site est alors interprété comme débarcadère préromain. Les seuls éléments « anciens » correspondent à des campaniennes et une monnaie de Locres du IIIe s. av. n. è., le reste du matériel étant essentiellement romain. Sa situation géographique pose des problèmes d'interprétation car il se situait, dans l'Antiquité, au milieu de l'étang de Vendres. Le rôle de cet étang entre Narbonne et Béziers a dû être important pour l'exploitation des ressources, notamment conchylicoles. On ne peut donc s'empêcher de faire le rapprochement avec le texte d'Ausone, évoquant les huîtres que Narbonne engraisse *ad Veneris* (Ausone à Paulus, Lettre 9). Ausone évoquait-il l'étang de Vendres au Nord de Narbonne ? C'est fort probable d'autant que l'exploitation des coquillages a bien été mise en évidence dans les étangs de Bages et Sigean à Port-la-Nautique (Bardot, dans ce volume).

Ainsi, parmi l'occupation de bord d'étang, on peut distinguer des *villae* de dimensions assez modestes, c'est-à-dire autour de 2000 m² (Les Carrières, Les Monédières, le Périé, la Croix petite) et des établissements de 300 à 500 m² pouvant être des lieux d'exploitation des ressources des étangs (sel, coquillages...).

4. UN SITE DE PRODUCTION D'AMPHORES : LE DEUME OU LA GRANGE NEUVE (SIGEAN)

Un atelier d'amphores gauloises et de céramiques communes à pâte claire est connu à **La Grange neuve**. Nous sommes à proximité de la voie Domitienne, aujourd'hui représentée par la RN9, et de l'étang de Bages/Sigean. Signalé et décrit par F. Laubenheimer (Laubenheimer 1985 : 117-120), cet atelier de potier est spécialisé dans la production d'amphores de type Gauloise 4. L'emprise du site se distingue de manière très nette sur le terrain (fig. 20), caractérisé par une abondance de débris céramiques mêlés à une terre cendreuse (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 70-71). Parmi ces débris céramiques, se trouvent quelques fragments de ratés de cuisson ainsi que des parois de fours. En dépit de l'abondance des fragments présents sur la parcelle, des concentrations de *tegulae* et d'amphores gauloises sont perceptibles. La céramique commune claire (production) est représentée par trois tâches bien délimitées, alors que la céramique commune oxydante, plus éparpillée, est moins abondante. Le mobilier récolté consiste essentiellement en fragments d'amphores gauloises (fig. 20) et quelques surcuits de *tegulae*. Des indices chronologiques nous sont fournis par la présence de sigillées sud-gauloises, de sigillées claire A et de céramiques africaines de cuisine attestant une fréquentation du

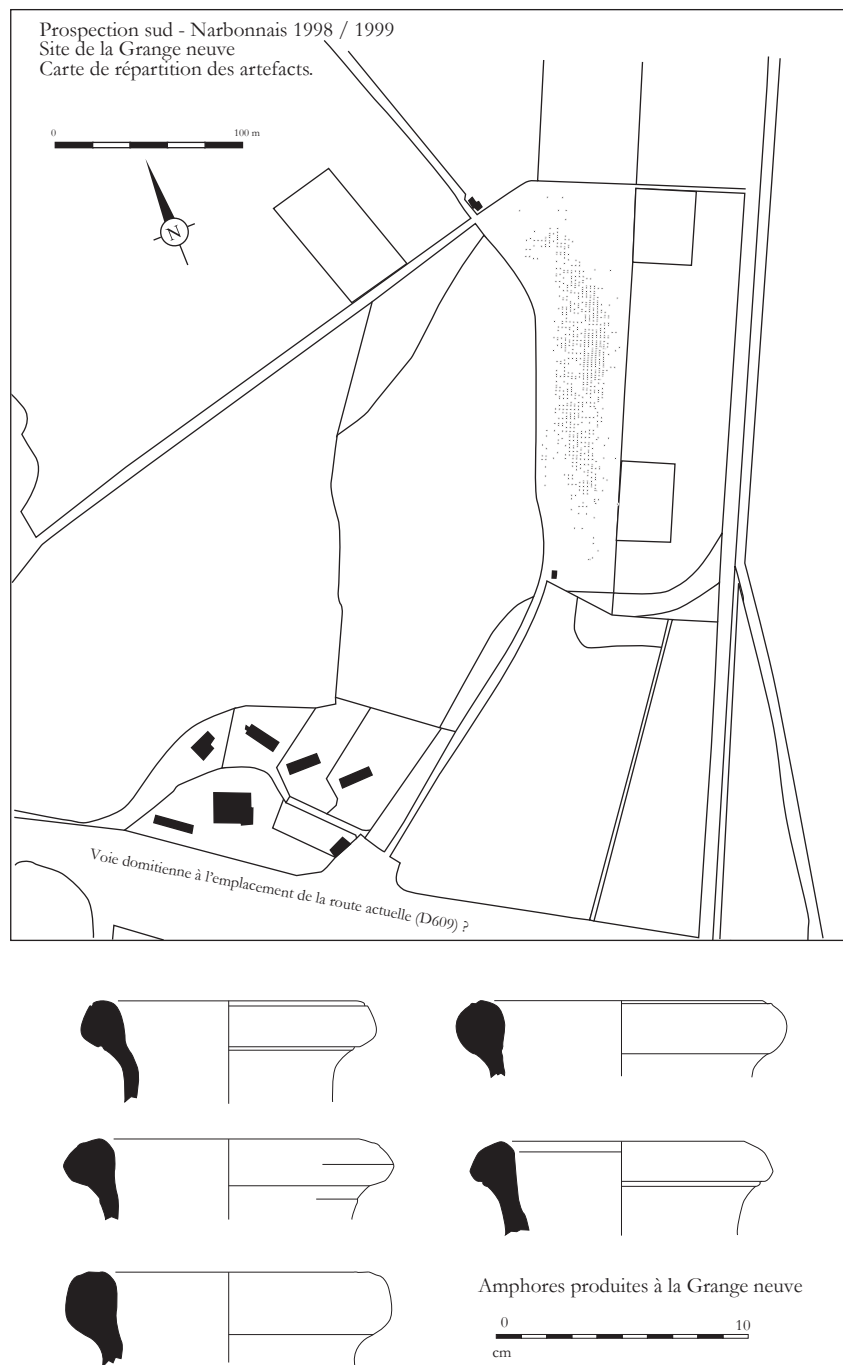


Fig. 20 : Le site de production d'amphores au lieu-dit Grange neuve à Sigean : répartition des artefacts et aperçu des formes d'amphores gauloises produites.

site entre le I^{er} et le III^e s. de n. è. Nous avons donc ici vraisemblablement un atelier de potiers actif entre le I^{er} s. et le III^e s. de notre ère, spécialisé dans une production standardisée de matériel de stockage (amphores, amphorettes), et probablement de céramiques communes, voire de *tegulae*. Une anse d'amphore gauloise avec estampille est en cours d'étude par P. Abausit. Au-

cun élément ne nous permet de faire remonter la date de cet atelier avant le I^{er} s. de n. è. mais en l'absence de fouilles, il n'est pas exclu qu'il puisse exister, comme à Sallèles d'Aude, une production de céramiques communes dès Auguste.

Faut-il mettre ce site en relation avec la *villa Anforarias* citée par les textes médiévaux, qui atteste la présence dans les environs d'exploitations salines au VIII^e siècle ? En effet, un diplôme de donation carolingien mentionne les salines de la *villa Anforarias* et celles du lieu-dit *In Scalas*, le port de l'île Sainte-Lucie (Dupont 1958). Cet atelier de la Grange neuve, proche du littoral, n'est pas sans rappeler le site du Bourbou, à Mèze, où une production d'amphores gauloises 4 et de céramiques communes a été récemment mise en évidence (Pellecuer 2000). Cet atelier fonctionne-t-il également avec un domaine ou correspond-il à une nouvelle organisation des échanges ? En effet, le site portuaire de Port-la-Nautique est abandonné au moment où le commerce des amphores gauloises se développe : le Deume, au bord des étangs, correspondrait-il à une zone de (re)conditionnement ? L'exemple de Lattes où à proximité de la zone portuaire se trouvent des productions d'amphores gauloises pourrait être un élément supplémentaire pour cette hypothèse.

5. DES VILLAE MARITIMAE ?

Nous avons ici sélectionné les *villae* pour lesquelles la proximité du littoral, leur étendue et leur caractère luxueux peuvent laisser penser qu'il s'agit d'habitats spécifiques.

5.1. L'île Saint-Martin

Le site de l'île **Saint-Martin** fut interprété comme un possible avant-port de Narbonne (Guy 1955a : 237). L'utilisation complémentaire de la photo-interprétation et de la prospection archéologique a permis de délimiter l'emprise de ce site sur plus de 10000 m² (fig. 21). L'extension vers le ruisseau de Saint-Martin, à l'est, est confirmée par les prospections de surface qui ont livré de nombreux fragments de céramiques et de *dolia* mais aussi des tuiles surcuites, ainsi qu'un fragment de paroi de four dans l'angle nord-est de la parcelle (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 55-58). Plusieurs tuiles portent la marque *Fadii* qui se retrouve également sur d'autres sites littoraux.

À une quarantaine de mètres, vers le sud du site, sur une éminence, plusieurs bassins recouverts de mortier de tuileau sont toujours visibles, la route actuelle ayant coupé l'un d'entre eux. On peut donc supposer la présence d'environ quatre bassins de grande dimension, au moins 10 m de long pour 3 m de large pour le plus petit (réserve d'eau ?, viviers ?). À l'extrémité nord de ces vestiges, M. Guy aurait observé, ce qu'il qualifie de

« fonds de cabanes » avec quelques fragments de céramiques campaniennes et d'amphores italiques mais qui pourraient être des zones de carrières. M. Guy signalait aussi dans les parcelles en contrebas du domaine, des restes de fondations.

Une fouille programmée a permis de dégager sur un côté un bâtiment en grand appareil de 7,70 m pour une épaisseur de mur entre 0,70 et 0,80 m (Sanchez *et al.* 2000) (fig. 22). L'utili-

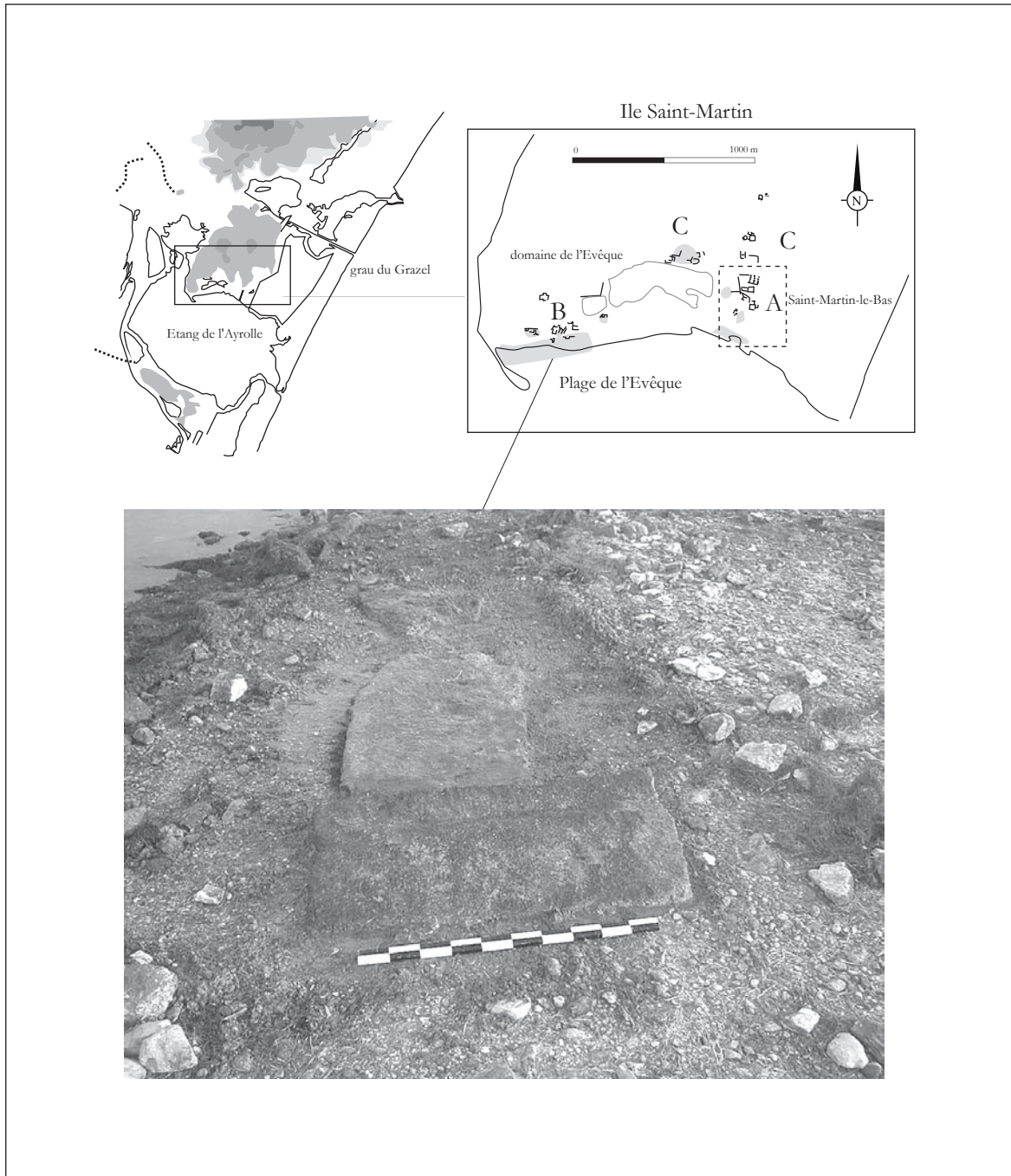


Fig. 21 : Vestiges isolés sur la plage de l'Évêque sur l'île Saint-Martin (Gruissan) (plan d'après Guy 1955 ; photo C. Sanchez).

sation du grand appareil reste exceptionnelle dans l'architecture privée. À Narbonne, il se retrouve essentiellement dans le domaine public, et notamment pour le bâtiment de Port-la-Nautique (Falguéra *et al.* 2003). L'île Saint-Martin a obligatoirement un débarcadère (plage de l'Évêque ?). Les prospections entre le site et le rivage montrent des aménagements dont la fonction n'est pas encore connue. En effet, les bassins et la zone d'habitation présentent des orientations différentes. Ces bassins semblent tournés vers le rivage puisque une zone vierge de tout vestige les sépare du site de l'île Saint-Martin. D'autre part, l'hypothèse qu'ils correspondent à des citernes ne peut en aucun cas s'appuyer sur l'absence d'eau potable puisqu'il existe dans la partie septentrionale du site un aven constituant une ressource en eau. De tels bassins, interprétés comme viviers appuieraient l'interprétation comme *villa maritima*. En effet, ces dernières possèdent souvent des piscines pour les poissons appréciés comme les anguilles. La présence d'un aven, au Nord du site, constitue également un argument en faveur d'une *villa maritima* puisque la grotte/nymphée fait également partie intégrante des lieux tout comme la vue privilégiée sur la mer (Hochkofler, Scariati 2003).

5.2. Caussagues

À **Caussagues**, sur la commune de Sigean (site n°2), un bâtiment quadrangulaire avec des séparations internes fouillé en 1951 par J. Compardou et Y. Solier rappelle le site de Sainte-Jeanne à Port-la-Nouvelle (voir contribution de P. Rouquette, même volume). Un égout dallé dans un couloir de 1,12 m sépare ce premier bâtiment – 7 m de large sur 8 m conservés – des pièces situées à l'est (fig. 23). Dans l'une d'elle, deux *dolia*

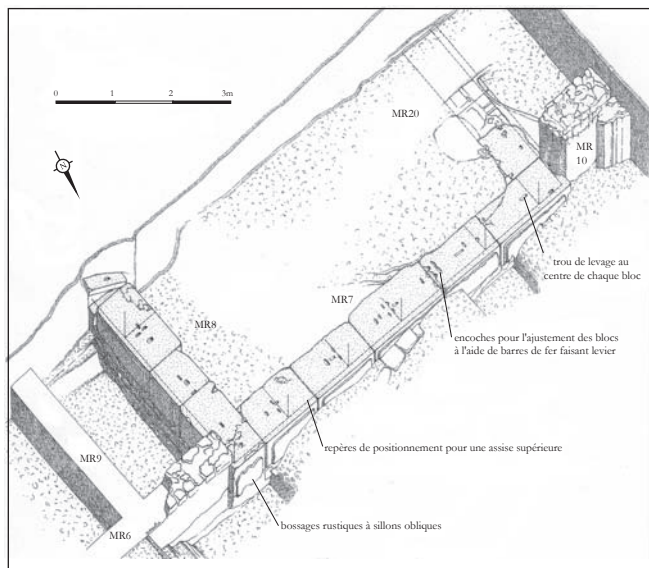


Fig. 22 : L'île Saint-Martin à Gruissan : plan du bâtiment en grand appareil (d'après Sanchez *et al.* 1999).

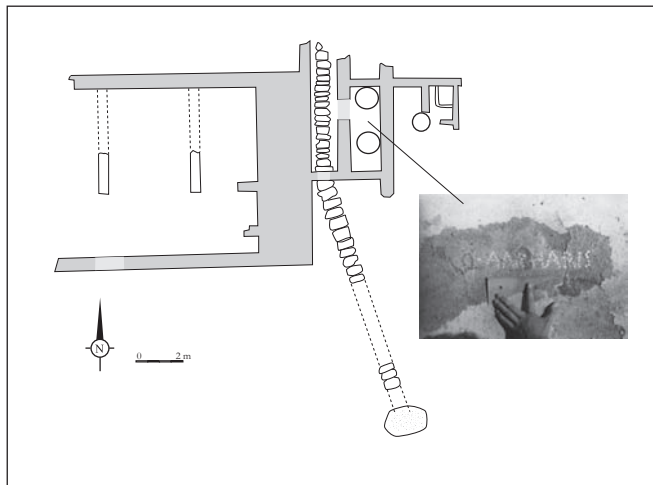


Fig. 23 : La villa de Caussagues (Sigean) (relevés J. Campardou et Y. Solier ; DAO C. Sanchez).

encadrent un sol en *opus signinum* dans lequel sont incrustées des tesselles noires et blanches formant le nom de *Q. Ancharius* (Gayraud 1981 : 488 ; *C.I.L.* XII, 5679, 3 ; Grenier 1959 : 223, n°49 et 248, n°139, 1) (fig. 23). Les recherches sur ce site sont encore trop limitées pour le caractériser. Pour Y. Solier, il correspond à un habitat luxueux occupé du Ier s. av. au IVe s. de n. è. Il serait desservi par le débarcadère du Clamadou (Solier 1981 : 259). Comme pour l'île Saint-Martin avec les *Fadii*, il s'agit d'un nom remontant aux origines de la colonie républicaine qui laisse ouverte l'hypothèse d'une propriété appartenant à un membre important de l'aristocratie narbonnaise.

5.3. Entre Béziers et Narbonne

La villa de la Boède, l'**Oustalet** (Fleury d'Aude, sites n°1 et 3) a été en partie dégagée par J. Fabre dans les années 1960 (Fabre 1966, 1967). Le bâtiment a une position surélevée, l'aille sud étant soutenue par un mur flanqué de trois contreforts. Les vestiges sont encore conservés en élévation. Ils forment un espace de 2250 m² (fig. 24) mais l'étendue du site peut être évaluée à plus de 15000 m². J. Fabre a fouillé une aile de la *pars urbana* qui s'organise autour d'une probable cour centrale. Une pièce à deux absides opposées pourrait appartenir à des installations thermales. Un petit espace pourrait correspondre à un escalier, révélant ainsi la présence d'un étage. Parmi les sept pièces dégagées, certaines ont été profondément sondées, révélant au moins trois niveaux caractéristiques. La chronologie, d'après les artefacts, s'étend du Ier s. av. n. è. jusqu'à son abandon situé au IVe s. de n. è. Plusieurs éléments originaux sont à signaler : des portions de colonnes en terre cuite et un lingot de plomb pesant 1,340 kg.

Cet établissement proche de l'étang de Vendres produisait également des céramiques. En 1984, dans un champ situé « à 150 m à l'ouest du domaine (...) au fond d'un vallon, (longeant)

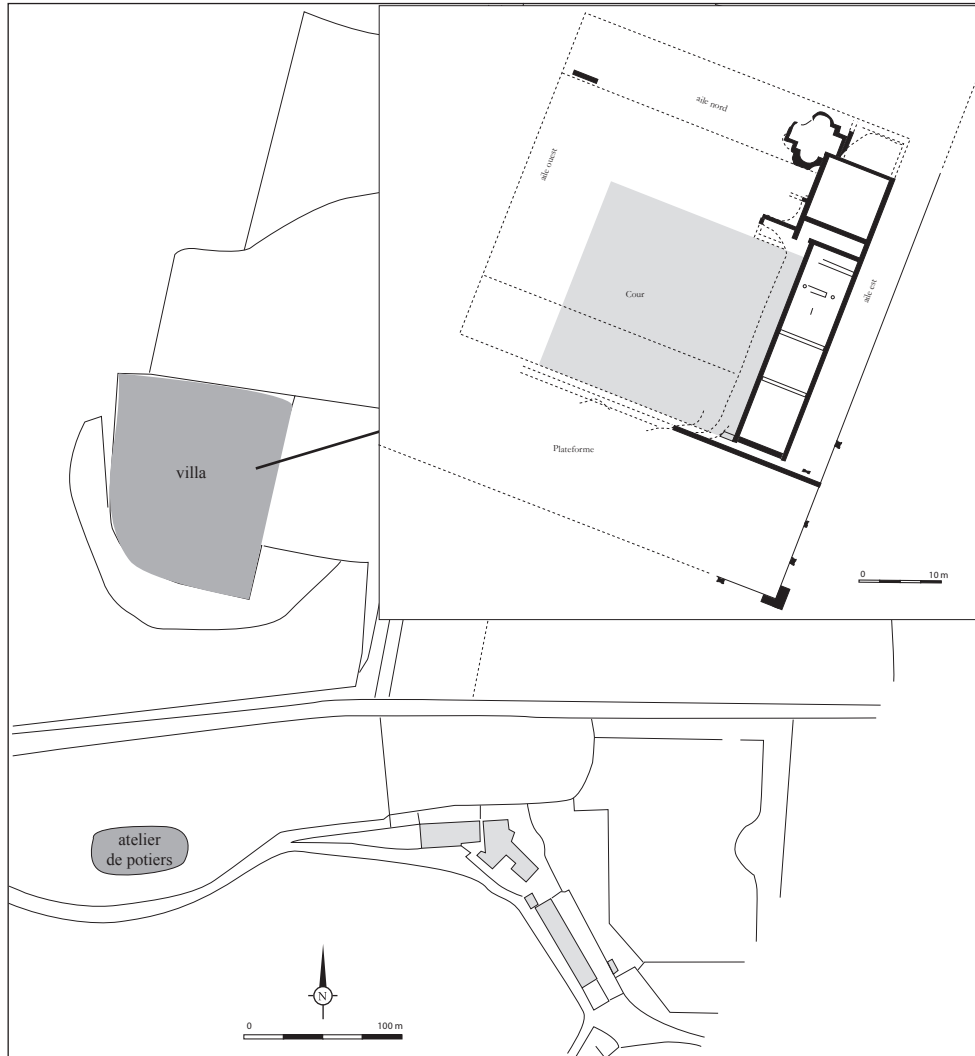


Fig. 24 : La Boède ou l'Oustalet (Fleury d'Aude) ; relevés J. Fabre.

le ruisseau de la Combe et (faisant) face au mamelon supportant l'établissement gallo-romain, à 200 m au nord », sur une zone restreinte (40 à 50 m x 20 à 30 m) et suite à un labour, ont été découverts par D. Orliac les restes d'un atelier de potiers gallo-romain, caractérisé par la présence au nord-ouest et au nord-est de la parcelle (secteur 1 et 3) « d'une terre rouge-brun à laquelle sont mêlés des fragments de plaque de torchis (...) à aspect noirâtre » (Orliac 1984). Sur ces trois secteurs ont été observés de nombreux fragments de *tegulae*, de torchis, d'éléments de tuyauterie (20 exemplaires recueillis, diamètre extérieur : 11 cm), des restes de briquettes, des pilettes, des tessons de céramique dont un fragment de céramique sigillée sud-gauloise, et 2 fragments de *dolium* (Gallia 1985 : 391). La production de présigillées et de céramiques communes (Passelac 1992 et 1996 : 213) témoignent d'une installation précoce. Cet atelier aurait eu des productions multiples : « tuiles, matériaux de construction, céramiques communes, céramiques à paroi fine, dolia, présigillée sud-gauloise » (Passelac 1992 : 212).

Ce bâtiment de la Boède, l'Oustalet, est particulier par sa position géographique qui domine l'étang de Vendres. Son caractère luxueux, ces dépendances, pourraient également permettre d'identifier cet établissement comme *villa maritima*.

5.4. Tintaine

Le site de **Tintaine** (Gruissan, sites n°6, 10 et 12 ; CAG 11/1 : 112) a attiré l'attention des chercheurs notamment à cause de l'hypothèse d'un port du Bas-Empire ayant succédé à Port-la-Nautique après un changement du cours de l'Aude. Pour le cas de Tintaine, les liens avec le système portuaire semblent plus évidents. Le site, très proche du rivage, se caractérise par ses dimensions importantes au regard des sites précédents. Selon R. Sabrié, sur une superficie de 20 ha (fig. 25) sont visibles des fragments de *dolium*, de *tegulae*, de sigillées sud-gauloises, de sigillées claire A et C, des amphores italiques et tarraconaises, des éléments de mosaïques et d'enduits peints. Des découvertes



Fig. 25 : Plan de Tintaine (Gruissan)
(C. Sanchez d'après informations R. Sabrié).

anciennes attestent la présence d'un bâtiment à abside orné d'une mosaïque et des « pans de murs bâtis sur un promontoire rocheux qui s'avance entre deux anses semblables » (Solier et coll. 1981 : 11). Des sols en *opus spicatum* ont également été dégagés. Actuellement, on peut observer, dans le chemin perpendiculaire au rivage, les restes d'un bassin en mortier de tuileau. Dans la parcelle qui domine l'étang, de nombreux *dolia* permettent de supposer la présence d'un entrepôt. La question est récurrente : s'agit-il d'un établissement agricole avec un chais ? Sa proximité avec l'étang permet-elle d'avancer l'hypothèse d'un entrepôt lié au commerce du vin en vrac comme c'est le cas à Lattes (Garcia, Vallet 1995) ? À quelques mètres, un bâtiment encore énigmatique semble isolé : protégé par une construction récente qui s'est appuyée sur lui, il forme un rectangle entouré de contreforts, entièrement constitués de mortier de tuileau d'une dimension de 10 x 9,50 m pour une hauteur de 1,50 m (fig. 26). Les éléments de l'Antiquité tardive ne semblent pas avérés. À un peu plus d'un kilomètre vers l'ouest, le site du **Bouis** a souvent été associé à Tintaine. Les vestiges du Bouis s'étendent sur un peu plus d'un hectare et l'importance du mobilier, notamment des fragments de marbre, permet d'interpréter ce site comme un établissement à caractère luxueux. Les céramiques observées donnent une datation large sur du changement d'ère à l'Antiquité tardive. Les sites de Tintaine et du Bouis, de part leur position géographique et leur chronologie, sont à dissocier.

Parmi ces établissements, seul le site de l'île Saint-Martin présente toutes les caractéristiques pour être qualifié de *villa maritima*. Pour les sites comme Caussagues ou la Boède, les investigations ne sont pas assez importantes pour l'affirmer et la présence de fours de potiers à la Boède est peu compatible avec cette fonction. Leur emprise en surface connue (de 10000 à 15000 m²) et les éléments recueillis au sol permettent de les interpréter comme des habitats luxueux en bord d'étang. Il faut noter que les sites de Saint-Martin, la Boède et La Nautique ont une orientation cadastrale commune, autour de 13/14 degrés ouest. Le cas de Tintaine reste litigieux. Son occupation est en partie contemporaine de la Nautique, notamment la zone à *dolia*. Est-ce un établissement complémentaire dans le système portuaire ? Ou, ce qui nous paraît le plus probable, est-ce que Port-la-Nautique n'est pas également une *villa maritima* et ces deux sites un maillon spécifique (dans le temps et/ou pour un besoin spécifique) dans l'organisation du système portuaire ? Dans ce cas, le port de Narbonne serait dans une zone encore inexplorée. La situation de Tintaine, au contact de l'étang, proche des zones d'épaves, et la présence d'une construction singulière ne permettent pas une identification précise. Son étendue de 20 hectares le place dans la catégorie des agglomérations. Seules des recherches de terrain permettront une interprétation fiable.

Les grands établissements comme Saint-Martin et Tintaine ont été considérés comme de possibles ports commerciaux (Solier 1981 : 260). Si Saint-Martin peut être écarté, les données actuelles ne permettent pas d'infirmer le cas de Tintaine qui a effectivement une situation particulière et un probable entrepôt à *dolia* proche du rivage. Il peut bien s'agir également de ports privés, seulement équipés d'apportements.

6. LES SITES DU SECTEUR DE LA NAUTIQUE, PLATEAU DU QUATORZE

Port-la-Nautique est dominé par le plateau du Quatorze. Nous sommes ici dans la terminaison sud-est d'un plateau de faible altitude (7 m) dominant, sous la forme d'une baie (anse de Montfort), l'étang de Bages / Sigean (fig. 8). Le sol qui le constitue est une terrasse de galets parfois de gros module mêlés en certains endroits à un limon d'origine fluviale. Nous avons réalisé une prospection systématique dans cette zone, connue pour avoir conservé des limites cadastrales fossiles (Guy 1955c). Le *kardo* qui mène de Narbonne à La Nautique est bien conservé et se voit très nettement sur la carte IGN au 25000e. La voie ferrée et l'autoroute ont cassé une partie de cet ancien système viarie. Le *kardo* de la Nautique peut disparaître assez rapidement. En effet, excepté à La Couarde et à Saint-Jacques où il est encore utilisé en chemin menant aux habitations, de grandes sections sont à l'abandon. Entre le croisement de la Croix de St Sigismond et le chemin qui mène au domaine Saint-Jacques, le *kardo* est recouvert par une friche. Les découvertes de fragments céramiques épars au lieu-dit la Couarde tendent à

démontrer qu'il a pu exister des zones de « décharges » antiques le long du chemin. Les prospections systématiques ont montré un fort épandage d'amphores de Tarraconaise.

Cette répartition souligne une exploitation plus tardive de ces terrains au sud de l'agglomération. La spécificité du secteur de la Nautique avec un épandage d'amphores de Tarraconaise soulève la question du rôle d'une grande *villa* ou d'un réseau de petits établissements dont on aurait ici l'aire d'épandage. L'absence à Port-la-Nautique d'estampilles connues sur les productions tarraconaises laisse entrevoir des liens privilégiés entre certains domaines (Bergé 1990). Si « *la grande villa pou[vait] être non seulement le domaine luxueux de l'aristocratie urbaine aux champs, un centre d'exploitation agricole mais aussi le chef-*

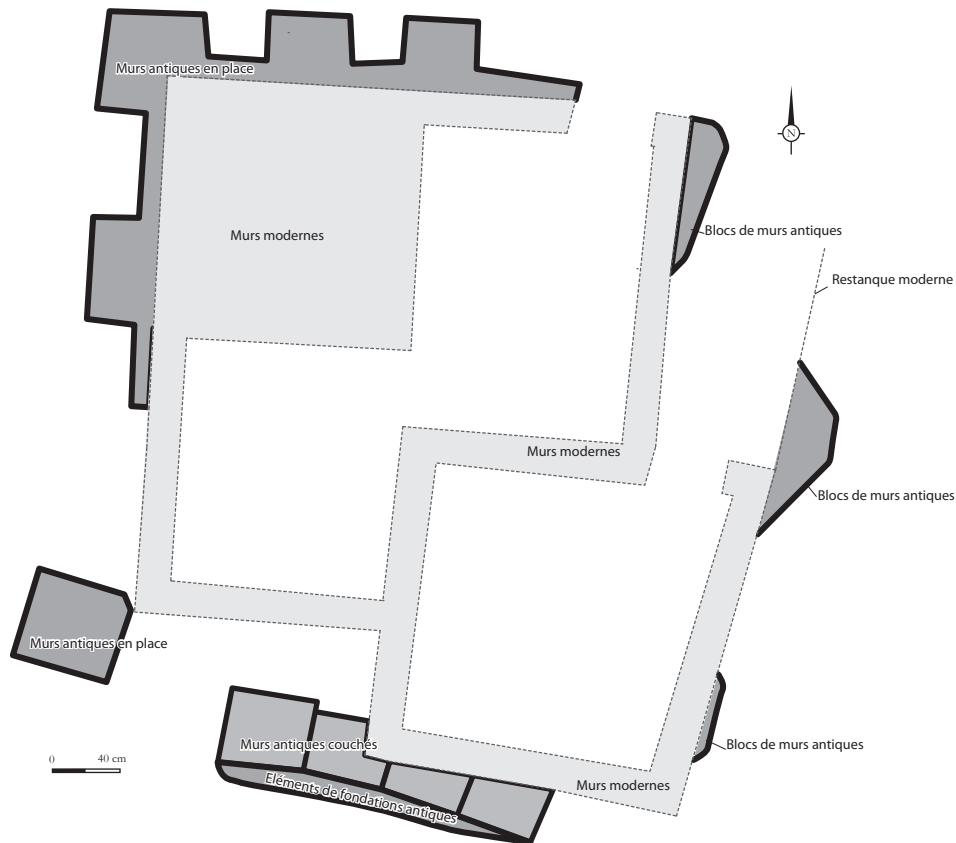


Fig. 26 : Construction en béton de tuileau de Tintaine qui a servi de support à une construction moderne (photographie D. Moulis ; relevés, C. Devot et G. Lemaire, DRASSM).

lieu de circonscriptions fiscales et administratives » (Bermond, Pellecuer 1997 : 73), alors on peut se demander si Port-la-Nautique n'était pas une de ces grandes *villae*, appartenant à l'aristocratie narbonnaise avec une fonction portuaire.

La présence d'une voie antique, reliant Narbonne à La Nautique, principal port connu, font de ce terroir une zone à forte potentialité archéologique. Deux sites ont été signalés le long d'un axe antique : un au lieu-dit La Couarde, le second près de la Croix de St Sigismond (fig. 27). Les deux sites ont fait l'objet de prospections.

Lors d'un entretien oral réalisé par J. Kotarba, G. Fédière signale avoir repéré au lieu-dit **La Couarde** (Narbonne) deux petites concentrations de mobilier antique de part et d'autre du *kardo* (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 24-25). Il a noté pour la concentration du côté ouest, 2 fragments de *tegula*, 6 fragments de sigillée sud-gauloise et un morceau de verre. La concentration du côté est comporte plusieurs fragments de *tegula*, un peu de marbre, de l'enduit mural blanc, 14 fragments de sigillées sud-gauloises et un peu de céramique commune. G. Fédière pense que ces concentrations peuvent correspondre à des tombes. La

répartition et la nature des vestiges ne semblent pas contredire franchement cette hypothèse. Le relevé cartographique du mobilier confirme la répartition des vestiges de manière très diffuse. Les amphores repérées sont en quasi exclusivité tarraconaises. Quelques fragments de céramiques communes oxydantes et deux fragments de sigillée ont également été prélevés. Nous n'avons pas effectué de test, estimant, au vu de la dispersion des indices, que la carte de répartition des artefacts était suffisante. Une autre interprétation de la nature des vestiges est envisageable. Le site se concentre essentiellement en bordure d'un *kardo* qui reliait Narbonne à La Nautique. Il serait alors possible que des sortes de « dépôts de gravats » aient pu être répandus durant l'Antiquité au bord ou sur le chemin. En effet, la céramique a pu être réutilisée comme recharge de la voie. Une prospection systématique le long de cette voie antique pourrait donc répondre à cette problématique. Une étude le long du tracé verrait la mise en place d'un référentiel de vestiges que l'on peut trouver le long d'un chemin antique.

La position du site en bordure du *kardo* qui reliait Narbonne et La Nautique, près de la *villa* de la Croix de Saint-Sigismond pose donc des problèmes d'interprétation : nécropole et/ou décharge ? Nous retiendrons les deux hypothèses. Sur ce terroir, à l'entrée du domaine Notre-Dame du Quatorze, une inscription funéraire romaine a été conservée (Sanchez *et al.* 1997 : 40). On peut lire : VIVIT/SEX/PARREDIUS/SEXLA/RUNTIE/H ARRUS REX/ PQXII (« De sont vivant, *Sextus Parredius Arruntio*, affranchi de *Sextus*, haruspice, 12 pieds en tous sens » (Gallia 1966 : 457 ; AE 1967, n°297). Si cette inscription a été découverte près du domaine, elle confirme le caractère funéraire des vestiges dans ce secteur. Il est tout à fait probable que cet axe important qui reliait la ville à son port soit bordé par des tombes.

Le site de **La Croix de Saint-Sigismond** a été découvert en 1994 par G. Fédière. Les vestiges se situent à 13 m d'altitude dans un versant en pente vers le Nord, entre une butte qui surplombe La Nautique et la plaine de Narbonne.

L'abondance des vestiges découverts a déterminé l'implantation d'un test là où la concentration était la plus forte (Sanchez *et al.* 1997 : 39-44). Ce dernier a mis en évidence une cinquantaine de fragments datés du Bas-Empire (céramiques africaines) ainsi que de nombreuses tuiles courbes, quelques éléments vernissés modernes et deux fragments décorés à la molette qui pourraient être attribués à la fin du Moyen-Âge. La répartition en plan des éléments mobiliers découverts a montré une forte concentration d'éléments anthropiques au sud de cette parcelle. Elle se caractérise par une importante présence d'amphores diverses et africaines ainsi que des céramiques oxydantes fines ou grossières. L'abondance de *tegulae* vraisemblables ou typiques à cet endroit indique la présence d'un habitat. Ce dernier semble dater du Bas-Empire, ce dont témoignent les nombreuses amphores africaines retrouvées. Plusieurs éléments comme des fragments de *dolium*, de mortiers, des coquillages et de nombreuses céramiques fines indiquent

un probable dépotoir. La présence d'une habitation plus ancienne n'est pas à exclure, puisque quelques tessons de sigillées sud-gauloises ont été également mis au jour dans ce même secteur. La présence d'éléments du Ier s. de n. è. à la Couarde tend à valider cette impression. La prospection des autres parcelles a révélé une assez grande quantité de vestiges mais en moindre proportion par rapport à la parcelle précédente.

La surface occupée par les vestiges sur cette parcelle couvre 1400 m² environ. On peut supposer une extension maximale de l'établissement à 9800 m², si le site s'étend sur une partie des autres parcelles.

Les prospections systématiques du terroir de Port-la-Nautique ont permis de découvrir le site de la **Vigne Mijea**, petit établissement à flanc de coteaux. Dans le secteur de la vigne Mijea, la fréquence des fragments de mobilier antique est plus importante dans les parcelles à l'ouest du chemin qui mène au domaine de Notre-Dame-du-Quatorze (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 30-33). La rareté des fragments de mobilier caractéristique des épandages (amphores en particulier) laisse penser que nous pouvons être en présence de sépultures en bordure du chemin antique. Un pointage de tous les éléments au réel était le seul moyen de définir le site. Mais, vu la mauvaise lisibilité, seuls les gros artefacts ont véritablement été repérés. Les fragments de *dolia* étaient concentrés et un élément de meule a été découvert. Du point de vue des marqueurs chronologiques classiques que sont l'amphore italique, la sigillée sud-gauloise, l'africaine de cuisine et les amphores africaines, ce site a une occupation longue entre la République et le IIIe s. de n. è. On constate qu'il y a peu de céramique commune ou fine mais une grande quantité d'amphores et de *tegulae*. Il s'agit d'un site à caractère non luxueux daté du Haut-Empire de taille moyenne, autour de 7000 m². Comme la plupart des sites découverts dans le secteur de Port-la-Nautique, celui de la vigne Mijea se situe au niveau de la courbe des 10 m un peu en contrebas. Nous sommes à la terminaison nord est du croisement que constituent le chemin rural du Grand-Quatorze et le chemin dit de Saint-Régis/Tapie.

Les découvertes qui ont été réalisées sur le site de **Port-la-Nautique** concernent à la fois les vestiges subaquatiques et terrestres (voir contribution J. Caverio dans ce volume). Si l'on prend seulement en compte les vestiges terrestres, ce sont les concentrations de sigillées de la Graufesenque qui ont soulevé la question d'une zone d'exportation (Poncin, Guy 1951-1955 ; Fiches *et al.* 1978). Sur un col de *dolium* découvert par H. Rouzaud des mesures de contenance sont mentionnées (Rouzaud 1914 : 294-296). Le premier graffiti est long de 43 cm : LXXX-VIISXVIII. La seconde inscription, placée à la suite de la première et à petite distance, occupe un espace long de 35 cm : XXCVIISXVIII. Il s'agirait, d'après H. Rouzaud, d'un récipient servant d'étalonnage, mais rien ne permet de corroborer ces affirmations. En considérant que les S barrés correspondent à *sextarii*, H. Rouzaud propose que la marque de contenance corresponde à 23 hl (Rouzaud 1914 : 293-296 ; Grenier 1959 :

108). Ces indications de capacités sont connues (pour les liquides en amphores ou *cullei*), notamment dans les *horrea* d'Ostie (Meiggs 1973 : 274-275) et sur l'épave Grand Ribaud D (Hesnard *et al.* 1988 : 39-40). On peut ainsi évoquer le transport par *dolia* dont témoignent les exemples de Marseille (Hesnard 1997) et Lattes (Garcia, Vallet 2002). Narbonne a certainement été un port ayant pratiqué ce type de transport. Parmi les découvertes anciennes, une statue d'Hercule (Espérandieu n°6902) fut trouvée en 1904 près du domaine de Montfort (P.V. de la Commission Archéologique et littéraire de Narbonne : 06.03.1905 et 10.04.1905). La représentation d'Hercule est attestée dans les entrepôts comme ceux de Saint-Romain-en-Gal.

Les autres découvertes sont difficiles à mettre en relation entre elles car souvent mal positionnées (fig. 6). Les fouilles de L. Olivier ont confirmé la présence d'un habitat luxueux à l'emplacement où les fouilles de 1955 avaient déjà révélé des antéfixes. En 1990, des entrepôts probables sont fouillés (Galant, Delafolie 1990). Au pied de la rupture de niveaux, des aménagements liés à l'eau permettent de supposer un captage de source. L'existence d'un probable bâtiment public est proposée grâce aux découvertes récentes d'un bâtiment à portiques (Ginouvez, Rolin, dans ce volume). L'hypothèse d'une *villa* maritime n'est pas exclue. Vers l'est, la route actuelle a coupé les vestiges de grands bassins proches de l'étang. Ils ne sont pas sans rappeler ceux de l'île Saint-Martin. À proximité de la Nautique, à la pointe Brunet, une dépression circulaire avec un bâtiment quadrangulaire au centre, visible par photographie aérienne, démontre le caractère complexe des aménagements réalisés dans cette zone que l'on a jusqu'à présent étudiés isolément. Les prospections au nord de Port-la-Nautique ont montré un épandage fort de mobilier (Sanchez *et al.* 1998/1999 : 13-15).

Le plateau du Quatorze, par l'absence de sédimentation, permet de cerner avec exactitude la chronologie de l'installation humaine dans ce secteur. Un réseau d'établissements de moyennes dimensions constitue une appropriation de cette zone contemporaine de Port-la-Nautique avec une occupation longue.

7. PRÈS DE L'ANCIEN ÉTANG DU CERCLE

Les lieux-dits **Tapie** et **Saint-Laurent** dominent l'ancien étang du Cercle où se jetterait un ancien bras de l'Aude. La zone couverte correspond à un plateau surplombant, d'une dizaine de mètres environ, une vaste zone marécageuse (en particulier, côté oriental, l'ancien étang du Cercle). Entre Narbonne et les étangs, ce terrain de galets (parfois de gros module) s'avère être très proche de la ville antique. Rappelons que les terrains exploitables situés en périphérie immédiate de la ville sont très peu représentés. Limitée à l'est par les marécages, à l'ouest par la montagne de la Clape et au sud par les premiers contreforts des Corbières, il faut se diriger vers le nord pour trouver de larges espaces pour développer l'agriculture.

Ce terroir est entouré par les étangs et une barre rocheuse calcaire marque une nette différence de niveau entre les deux

sites de Saint-Laurent. Le domaine de Tapie est d'un relief relativement plat mais accuse cependant un très léger pendage ouest-est vers la voie ferrée. Il se situe dans une zone géographique proche de La Nautique (environ 3 km à vol d'oiseau) à environ 1 km de l'ancien étang du Cercle.

Aucun site n'était signalé sur la carte archéologique de ce terroir. Gilbert Fédière avait reconnu, au lieu-dit **Tapie**, un site gallo-romain. Les artefacts les plus nets s'inscrivent dans un trapèze bordant la voie communale qui longe la voie ferrée. Il s'agit de fragments de *tegulae*, de *dolium*, de céramiques oxydantes fines et communes, de fragments de sigillées et d'africaines de cuisine (Sanchez *et al.* 1997 : 47). Un fragment de tubulure est présent, ainsi qu'un bloc de calcaire. Les observations de G. Fédière permettent de comprendre l'organisation de ce site et de compléter nos données. Il signale que plusieurs concentrations pouvaient être distinguées : une à l'est, livrant en particulier des fragments de tubulures, une autre à l'ouest livrant des tuiles et des enduits peints, une troisième enfin dans la partie plus haute. Les artefacts observés comprennent des tuiles antiques, quelques tesselles, du *dolium*, des marbres, un peson et des briquettes. Le mobilier céramique comprend en particulier des amphores de Bétique, des amphores gauloises, des Dressel 2/4, de la sigillée sud-gauloise, de la claire A (forme Hayes 20), ainsi qu'une monnaie de Claude. La présence de sigillées sud-gauloises ainsi que de céramiques africaines de cuisine caractérisent une occupation du Haut-Empire.

Le site de **Saint-Laurent 17** présente une situation dominante au-dessus de l'ancien étang du Cercle qui constitue un point remarquable dans le paysage. En effet, des ruptures de niveaux montrent clairement une zone basse qui pouvait être en eau dans l'Antiquité. Lors d'un entretien oral réalisé par J. Kotarba, G. Fédière a signalé un site qui se trouve sur un promontoire calcaire, qui surplombe l'ancien étang du Cercle (Ginouvez *et al.* 1997 : 51-53). Le pointage de tous les artefacts au réel nous a permis de délimiter un secteur à forte concentration d'amphores. Le résultat du test de ramassage montre l'importance des amphores italiques. La découverte d'un habitat isolé et de faible superficie, datant des débuts de la colonisation est intéressant pour la compréhension du processus de romanisation dans le Narbonnais. Ce site correspond certainement à un habitat isolé pouvant exploiter les ressources de l'ancien étang du Cercle.

Pour le site de **Saint-Laurent 11/151**, les prospections se sont déroulées avec un repérage en plan de tous les mobiliers. On note la difficulté de compréhension de ce secteur où l'on trouve des artefacts de toutes les périodes. Cette prospection a permis la mise en valeur de trois zones à plus forte concentration d'artefacts qui, par la suite, ont fait l'objet de tests. Le but de ces trois tests était de caractériser les concentrations et de les dater (Sanchez *et al.* 1997 : 48-49).

Cette parcelle en pente douce orientée nord-ouest/sud-est est très complexe à étudier. En effet, on retrouve sur toute sa surface une concentration moyenne d'artefacts significatifs de nombreuses époques. Trois zones à fortes concentrations sont

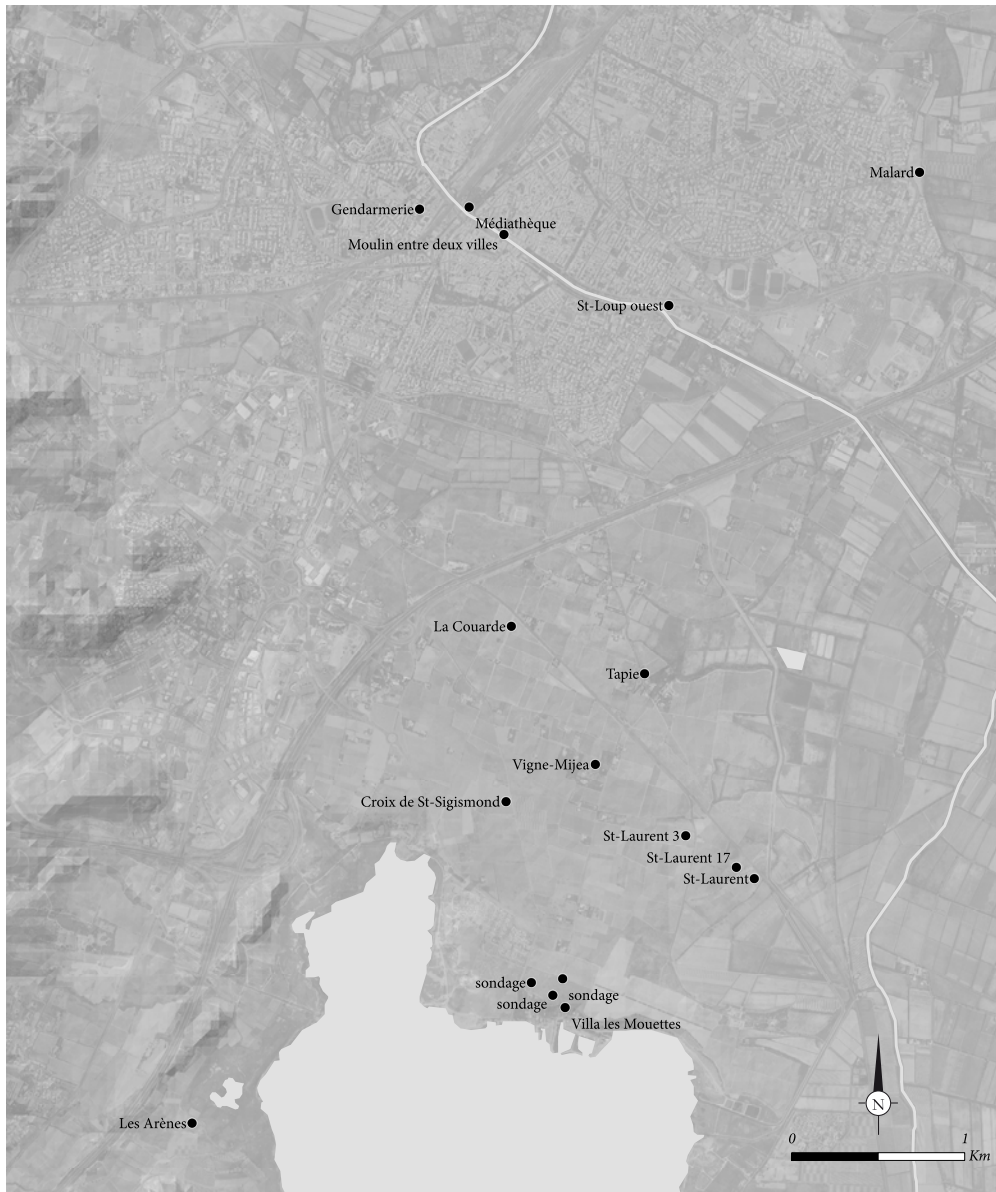


Fig. 27 : Emplacement des principales découvertes de Port-la-Nautique et du plateau du Quatorze à Narbonne (J. Caverio d'après la CAN)

pourtant apparues. Elles ont chacune fait l'objet d'un test. La première zone (test 1) se situe au nord de la parcelle où on note une très forte concentration de tuiles courbes qui empêche une bonne lisibilité des autres types de céramique. Le test effectué révèle une présence de céramiques réductrices médiévales (130 pour 100 m²). Les formes des bords de céramique retrouvées (bords à bandeau et bords simples) et les tuiles courbes forment un ensemble difficile à dater. La deuxième zone (test 2) se situe au centre nord de la parcelle où ont été relevées, pour la plupart, des amphores typiques italiques (environ 26 pour 100 m²), des amphores africaines, et des tuiles. Les amphores africaines perturbent la lisibilité de la concentration des am-

phores italiques. La troisième zone se situe à l'ouest de la parcelle. La forte concentration d'amphores, de céramiques fines oxydantes, en particulier paléochrétiennes (presque 8 tessons pour 100 m²), et de sigillées claires B luisantes ainsi que l'absence de sigillée tendent à montrer que cette zone correspond à un dépotoir daté de l'Antiquité tardive (IVe et Ve siècles).

Les amphores italiques sont dispersées sur le site et il n'apparaît pas vraiment de concentration claire, excepté au niveau du test 2. La présence d'un site républicain n'est cependant pas à exclure.

Un pointage de tous les éléments au réel permet une analyse complexe de cette zone dominant l'ancien étang du Cercle. Plu-

sieurs époques se superposent : l'amphore italique côtoie l'amphore africaine. La quantité très importante de tuiles masque les autres artefacts. Les vestiges découverts permettent cependant de conclure à un habitat du haut Moyen-Âge au niveau du test 1, au niveau du test 2 un habitat républicain probable (?) et un dépotoir au niveau du test 3.

Cependant il semblerait qu'il y ait eu une succession d'occupations car il a été retrouvé des artefacts représentatifs de cinq périodes différentes : la République (amphores italiques et quelques céramiques campaniennes), le Haut-Empire (amphores diverses et *tegula*), la Basse-Antiquité (céramiques claires B luisantes, paléochrétiennes, amphores africaines, *tegula*), le haut Moyen-Âge (céramiques réductrices) et l'époque moderne (épandage). La présence du Bas-Empire dans la pente de l'étang du Cercle permet de proposer une période d'assèchement à cette période.

Lors d'une prospection classique aux **Garrigues Saint-Laurent** (Sanchez *et al.* 1997 : 16-22), une concentration nette de tessons antiques a été délimitée sur 6000 m² environ (*tegulae*, rares amphores italiques très disséminées, abondance des amphores tarraconaises). Le site de la Garrigue de Saint-Laurent se trouve en bordure de la courbe des 10 m. Le sol est essentiellement composé de galets. Les vestiges s'avérant abondants dans la parcelle contiguë, une prospection fine a été effectuée dans cette dernière. Le pointage de tous les éléments a permis d'identifier des zones de forte concentration d'artefacts. Elles diffèrent quelque peu en surface en fonction des artefacts considérés, mais délimitent un espace bien circonscrit. Dans les deux cas, *dolia*, céramique sigillée, vernis noir et africaine de cuisine se concentrent dans une surface bien délimitée de 620 m² environ. Ces matériaux se caractérisent par la présence de scories et d'une brique de pavement. La plupart des vestiges matériels repérés sur l'ensemble des parcelles sont majoritairement des *tegulae* à pâte rouge et dégraissants de calcite. Ce type de tuile avait déjà été repéré au cours d'autres prospections mais de manière très ponctuelle. On a véritablement affaire ici à un site caractérisé par l'abondance de *tegulae* à pâte proche de celle des amphores de Tarraconaise. Ces dernières sont aussi bien représentées et on ne trouve que quelques fragments d'amphores italiques. Notons enfin la présence de scories assez bien circonscrites. Les céramiques communes ou fines sont extrêmement rares : 1 fragment de sigillée italique, 2 fragments de sigillée sud-gauloise, communes, céramique à vernis noir et céramiques africaines de cuisine. La présence de concentrations bien marquées de *tegulae*, *dolia*, amphores et de quelques céramiques fines et communes observées confirment que nous sommes en présence d'un habitat antique.

Il est possible de restituer un site se caractérisant par son emprise sur la longueur, en surplomb d'une forte rupture de niveau dominant un ancien domaine lagunaire. Les éléments de datation sont rares mais l'importance de l'amphore tarraconaise et les quelques amphores italiques laissent supposer une création vers le milieu du Ier s. av. n. è. avec une occupation au

plus tard vers le IIIe s. de n. è. Trois fragments d'amphores africaines et une probable sigillée claire constituent un nombre insuffisant d'artefacts pour proposer une datation plus récente du site. L'occupation du site de la Garrigue Saint-Laurent, a donc pu correspondre à la fin de la République et le Haut-Empire.

La morphologie toute en longueur du site et la présence de tuiles à pâte dite « tarraconaise » car elle contient des fragments de calcite et de mica, sont deux éléments originaux. La création du site vers le milieu du Ier s. av. n. è., au même moment où le port de La Nautique prend son ampleur, laisse supposer une relation particulière (directe ou non) entre ces deux entités. Au vu de l'importance du commerce tarraconais, il est possible que l'acheminement de matériaux de construction pour les établissements de la côte ait été plus facile, mais surtout moins coûteux, par voie maritime que par voie terrestre depuis l'arrière-pays, ce qui expliquerait l'importance quantitative des tuiles qui semblent d'origine tarraconaise. Ce site est donc d'un intérêt particulier tant par sa chronologie que par sa position géographique entre l'avant-port de La Nautique et la ville antique.

8. NARBONNE EST ET LE CAS DE MALARD

La zone de Malard, formée des terroirs de Solferino, Grand Beaupré et Malard-le-Vieux est importante pour comprendre les modifications de ce secteur périphérique de la ville antique. La volonté d'assainissement est illustrée par un important aménagement en amphores. En effet, Malard est connu par la découverte, en 1990, d'une zone drainée par près de 400 amphores complètes (Falguéra 1993). Ce site est considéré comme un probable débarcadère proche d'un bras occidental du fleuve Aude (Chapon 2006).

Le terroir de **Solférino** et **Grand Beaupré** est situé au nord-est de Narbonne, à 2,5 km du centre ville (Ginouvez *et al.* 1997 : 45-50). Le domaine éponyme occupe, aux alentours de 8 m NGF, la lisière haute d'une courte terrasse dont la courbe de niveau, qui se développe jusqu'au site de la ville antique, *via* de nombreuses circonvolutions, souligne le contact entre les terres inondables ou non. Aujourd'hui cette zone est hors d'eau grâce à un système de drains. L'occupation du secteur durant l'Antiquité est rendue plausible par la découverte d'un probable point d'habitat. Ce site prend place précisément au pied de la courbe de niveau qui souligne le contact entre les terres basses inondables et la courte terrasse. Les indices pour ce site sont la présence de tessons s'échelonnant de la République à l'Antiquité tardive avec une nette prédominance du Haut-Empire. La surface concernée couvre environ 3600 m². Outre le site d'habitat, la prospection de la zone de Solférino a révélé la présence de vestiges dénotant la pratique d'épandage durant l'Antiquité. Un pointage au réel des artefacts et les tests de ramassage, en l'absence de concentrations notoires, confirment que nous avons bien affaire à des résidus d'épandage dont les plus récents, pour l'Antiquité, relèvent du Bas-Empire. Il est intéressant de remarquer que cette zone basse, actuellement puissamment

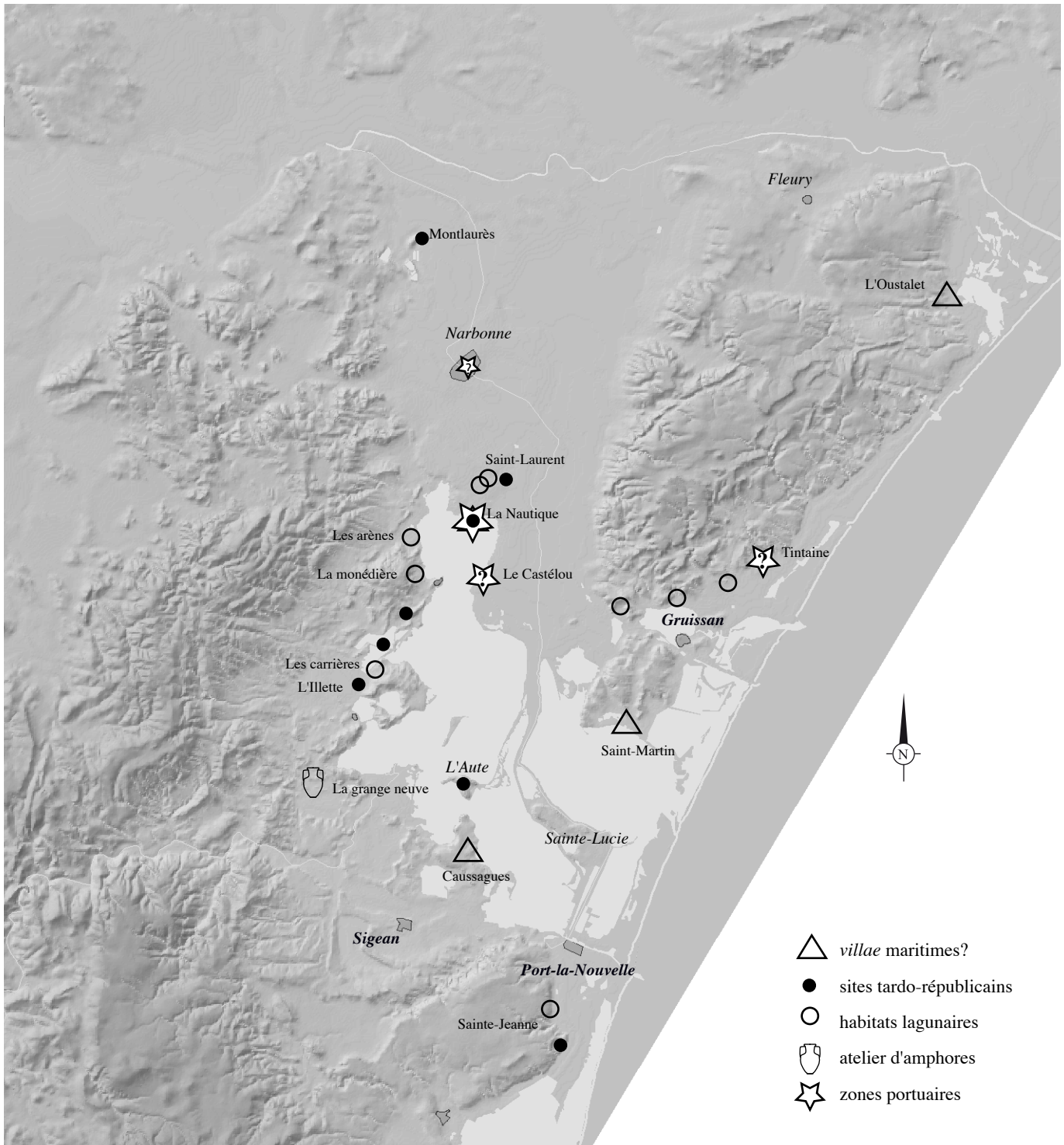


Fig. 28 : Carte du littoral narbonnais avec les principaux sites : sites ruraux, *villa maritima*, façade portuaire.

drainée par des fossés, livre en surface des artefacts se rattachant de façon sûre à l'époque romaine. Par leur présence, ils attestent que les accumulations de sédiments sont très peu importantes depuis deux millénaires. Le site de Solferino

occupe une position basse, ce qui peut étonner étant donné le caractère inondable des terres concernées. La plupart des terres sont situées à une altitude moyenne de 4 m NGF, dans les limites de l'ancien lit majeur de l'Aude.

Le terroir de **Malard le Vieux** se situe plus au sud de Solferino à équidistance du centre ville (Ginouvez *et al.* 1997 : 52-54). La plupart des unités prospectées sont situées à une altitude moyenne de 3 m NGF. Nous sommes dans l'ancienne basse vallée de l'Aude, sur des terres limono-sableuses constamment drainées et inondables lors de longues périodes pluvieuses. Au nord-ouest, une courte terrasse de galets se trouve à 5/7 m NGF. Le domaine de Solferino est d'ailleurs placé sur cette terrasse. La présence de tessons antiques dans les terres basses est précieuse car elle permet d'exclure le postulat d'une non culture de ces zones alluviales. Ces terres, qui devaient être inondables durant l'Antiquité, d'autant plus que le cours du fleuve était proche, étaient donc aussi bien drainées qu'aujourd'hui. Les aménagements profondément inscrits dans le terrain naturel laissent donc présager la présence d'un parcellaire enfoui sans doute remarquablement préservé.

Cette zone à l'est de l'agglomération constitue donc un terroir original peu exploré. Les prospections révèlent que ces zones inondables à la périphérie nord-est de l'agglomération sont colmatées dès l'Antiquité et sont drainées pour être exploitables.

CONCLUSION

M. Guy avait pris en compte dans son étude les « sites à fonction portuaire probable (quais, canaux etc.), les vestiges probables (habitats côtiers présentant des indices : amas d'amphores) » (Guy 1955a : 215). Parmi ces sites, avaient été retenus l'île de Pujol, l'île de l'Aute, La Nautique, Sainte-Lucie, Saint-Martin et Mandirac. Ces sites ont pour point commun de se positionner à proximité de l'étang. Leur sélection est issue de l'historiographie régionale et du schéma de fonctionnement d'H. Rouzaud. Ont également été considérés les graus comme Le Grazel, la Vieille Nouvelle et la Nouvelle mais également des « vestiges de phares », Port Mahon et le Canal de l'Aute, l'île de l'Aute, Saint-Martin et Port-la-Nouvelle. Pour Y. Solier (Solier et coll. 1981 : 259) de nouveaux ports succèdent à La Nautique : Castérou/Mandirac, Sainte-Lucie et Saint-Martin tandis que la fonction du Castérou et de Mandirac est plus énigmatique. On peut aujourd'hui avancer que Sainte-Lucie n'est pas le grand port de Narbonne tandis que le site de Saint-Martin peut être considéré comme une *villa maritima*. Les vestiges de Tintaine sont difficiles à interpréter d'autant que les explorations archéologiques y sont quasi

inexistantes. Ce site proche du rivage et couvrant une superficie importante pose problème : l'hypothèse d'une agglomération portuaire n'est pas à exclure. Ainsi, on ne peut pas dans l'état actuel de nos connaissances écarter l'hypothèse d'une petite agglomération jouant un rôle dans le système portuaire narbonnais. Exceptés Port-la-Nautique et Castérou/Mandirac, la révision des sites connus permet de les retirer comme composante d'un port. Ces réflexions sur l'occupation des sols apportent des éléments pour mieux comprendre la dynamique des espaces littoraux où les contraintes paléo-environnementales ont des incidences sur le peuplement. En effet, les prospections ont permis de cerner des secteurs où le colmatage est déjà ancien et où l'implantation humaine a bénéficié des mêmes conditions qu'aujourd'hui. Inversement, dans le secteur de Mandirac, la basse plaine de l'Aude et autour des étangs de Gruissan, les observations géomorphologiques sont nécessaires pour cerner le contexte des installations antiques. Le changement du cours du fleuve et les colmatages ont largement remodelé le paysage dès l'Antiquité. Les sites littoraux permettent de mieux cerner les relations entre la capitale et son territoire. En effet, les témoignages épigraphiques et archéologiques ont montré une exploitation des ressources de l'arrière-pays : activités métallurgiques, potières et agricoles se concentrent dans la Montagne noire, le Minervois et les Corbières. Sur le littoral, les exploitations connues correspondent à des carrières (Sainte-Lucie) et à l'exploitation de ressources maritimes mais dans des proportions difficiles à cerner et ne permettant pas d'évaluer la part de la consommation locale d'un commerce à longue distance. L'exploitation du sel, qui constitue une denrée très précieuse, reste une ressource non évaluée. Ces établissements littoraux ne semblent pas être de grands centres de productions pour l'exportation. Il faut donc replacer ces sites dans une dynamique de zone littorale à proximité de la capitale provinciale et considérer la zone allant de Port-la-Nautique à Mandirac comme une véritable façade portuaire (fig. 28). Bien entendu, les habitats littoraux vont bénéficier de cette proximité avec l'un des plus grands ports de Méditerranée où ils pourront s'approvisionner ou fournir des ressources locales grâce à des débarcadères privés. Ces sites constituent des pôles de structuration entre la ville et sa zone portuaire. Les modifications environnementales et économiques sont les deux facteurs qui ont joué sur la répartition et l'équilibre de ces pôles.

NOTES

(1) Groupe de Recherches Archéologiques Narbonnais présidé par R. Sabrié. Une grande partie de ces prospections ont été menées par L. Puget, J. Farré, R. Sabrié et C. Sanchez de 1989 à 1993.

(2) Projet financé par la sous-direction de l'Archéologie. Il a également bénéficié de la collaboration de la Commission archéologique de Narbonne que nous tenons à remercier. L'équipe d'encadrement était composée par O. Ginouvez, J. Kotarba et C. Sanchez.

(3) Pour ce trésor de deniers, nous remercions M. Py de nous avoir fourni les identifications avec les références de Crawford (Crawford 1974 ; voir également Py 2006)

Rouzaud 1921 : n°10-14 et n°27 (RDN-44-5) ; n°16 (RDN-114-1) ; n°15 (RDN-121-2) : n°3 (RDN-161-1) ; n°6-7 (RDN-203-1) ; n°5 (RDN-210-1), n°37 (RDN-226-1) ; n°4 (RDN-233-1) ; n°26 (RDN-238-1) ; n°28-29 (RDN-245-1) ; n°31-32 (RDN-249-1) ; n°22-23 (RDN-252-1) ; n°25 (RDN-257-1) ; n°30 (RDN-260-1) ; n°24 (RDN-270-1) ; n°20-21 (RDN-273-1) ; n°18-19 (RDN-274-1) ; n°8-9 (RDN-275-1) ; n°1-2 (RDN-278-1) ; n°36 (RDN-281-1) ; n°54 (RDN-282-4) ; n°34 (RDN-287-1) ; n°35 (RDN-298-1) ; n°50 (RDN-299-1) ; n°33 (RDN-300-1) ; n°51-52 (RDN-302-1) ; n°66-67 (RDN-308-1) ; n°53 (RDN-317-3) ; n°63-64 (RDN-324-1) ; n°65 (RDN-335-1) ; n°68 (RDN-337-1) ; n°59 (RDN-341-1) ; n°55-56 (RDN-342-5b) ; n°70-73 (RDN-344-1) ; n°74 (RDN-344-2) ; n°75-76 (RDN-344-3) ; n°105-107 (RDN-345-1) ; n°85-87 (RDN-346-2) ; n°93 (RDN-348-1) ; n°94-95 (RDN-348-2) ; n°100 (RDN-349-1) ; n°57-58 (RDN-350A) ; n°69 (RDN-352-1) ; n°78 (RDN-353-1) ; n°97-98 (RDN-354-1) ; n°90-92 (RDN-357-1b) ; n°84 (RDN-361-1) ; n°82-83 (RDN-362-1) ; n°88-89 (RDN-363-1) ; n°101 (incus) (RDN-365-1) ; n°99 (RDN-366-2) ; n°79 (RDN-366-4) ; n°115 (RDN-372-2) ; n°96 (RDN-375-2) ; n°111-113 (RDN-382-1) ; n°102-103 (RDN-384-1) ; n°77 (RDN-385-1) ; n°104 (RDN-387-1) ; n°114 (RDN-388-1) ; n°116-117 (RDN-394-1) ; n°17 (RDN-X) ; n°42-44 (RQN-331-1) ; n°45 (RQN-332-1) ; n°46-47 (RQN-333-1) ; n°48 (RQN-340-2) ; n°60-62 (RQN-341-3) ; n°38-41 (RQN-343-2) ; n°108-110 (RQN-345-2) ; CAG 11/1 : 569 (RDN-444-1) ; *Gallia* 1962 : 618 et CAG 11/1 : 563 (RDN-282-2).

OBSERVATIONS SUR L'OCCUPATION ANTIQUE DE LA COMMUNE DE PORT-LA-NOUVELLE LE CAS DE L'ÉTABLISSEMENT LITTORAL DE SAINTE-JEANNE

par P. Rouquette

L'étude de l'occupation du territoire de Port-la-Nouvelle (fig. 29) au cours de l'Antiquité est problématique puisqu'elle repose essentiellement sur les résultats de prospections pédestres et les observations diverses effectuées notamment lors de travaux agricoles ou à la suite d'événements météorologiques. Avant 1993 aucun site antique n'était recensé sur le massif de Garrigue Haute. Les raisons de ce manque d'informations tiennent à la nature du territoire difficile à étudier : peu de terres arables en plaine et majoritairement en friche, inaccessibilité d'un massif accidenté couvert d'une végétation de garrigue arbustive envahissante, domaine insulaire et zones marécageuses. Quant à l'urbanisation actuelle en fort développement, son apport est limité car elle a lieu uniquement sur des dépôts marins de forte puissance recouvrant les fonds marins antiques. Les prospections diachroniques réalisées depuis le début des années 1990 (Rouquette 1993, 2004 et 2007) ont permis d'enregistrer 16 sites antiques continentaux et 5 sites lagunaires (fig. 30), de commencer à établir une carte de répartition de l'habitat, et de mettre en évidence les rythmes de peuplement dans ce secteur.

Dans un premier temps, on traitera des établissements insulaires puisque ce milieu très particulier est probablement à l'origine d'une forte implantation humaine dans la région, puis on présentera les divers sites continentaux, pour la plupart d'entre eux inédits, et on proposera quelques hypothèses quant à l'organisation du massif de Garrigue Haute partagé aujourd'hui entre les communes de Port-la-Nouvelle, Sigean, Roquefort-des-Corbières et Lapalme, en fondant notre propos sur l'étude des indices isolés, l'interprétation des toponymes (Fénier 1997) et l'observation de la morphologie du terrain et ses ressources.

On terminera par la présentation détaillée des connaissances actuelles concernant l'établissement littoral de Sainte-Jeanne, dont le site a la particularité d'avoir été occupé à plusieurs

reprises au cours de la Protohistoire, durant toute l'Antiquité jusqu'au début du haut Moyen-Âge et enfin vers les XI-XIIe siècles : on traitera de son environnement géomorphologique, on effectuera un premier inventaire du mobilier et on étudiera le bâtiment actuellement visible ainsi qu'un embarcadère.

1. LES ÉTABLISSEMENTS INSULAIRES

Le domaine insulaire de Port-la-Nouvelle était constitué au cours de l'Antiquité de plusieurs îles : Sainte-Lucie, La Nadière, Le Mourrel du Teule et probablement d'autres îlots aujourd'hui enfouis sous les sédiments, le tout probablement déjà séparé de la mer par une bande littorale (Aloisi et al. 1978).

1.1. Île Sainte-Lucie

L'île n'a pas encore livré d'indice protohistorique mais une occupation antérieure à l'Antiquité est très probable. L'ancienne appellation « Cauquène » aurait pour origine la racine ibérique « *Kauco* » que l'on retrouve dans « *Kaucoilliberis* » (Collioure) et signifierait « creux, baie ou port ». D'une superficie d'environ 215 ha, ce territoire devait présenter des avantages variés : un poste d'observation de la mer idéal en contact visuel avec le Cap Romarin au sud, l'île Saint-Martin et Narbonne au nord, un rivage accessible, des terres arables et quelques réserves forestières, ainsi que des carrières de molasse de bonne qualité et plus facile à extraire et à tailler que le calcaire dur des Corbières.

1.1.1. Le Verger : début du Ier s. av. - Ier s. ap. J. - C.

Sainte-Lucie présente sur son flanc occidental une anse naturelle protégée du vent dans laquelle a pu se développer une activité portuaire, dont l'existence reste à prouver. Une visite rapide de l'île en 2002 m'a permis de découvrir à proximité un

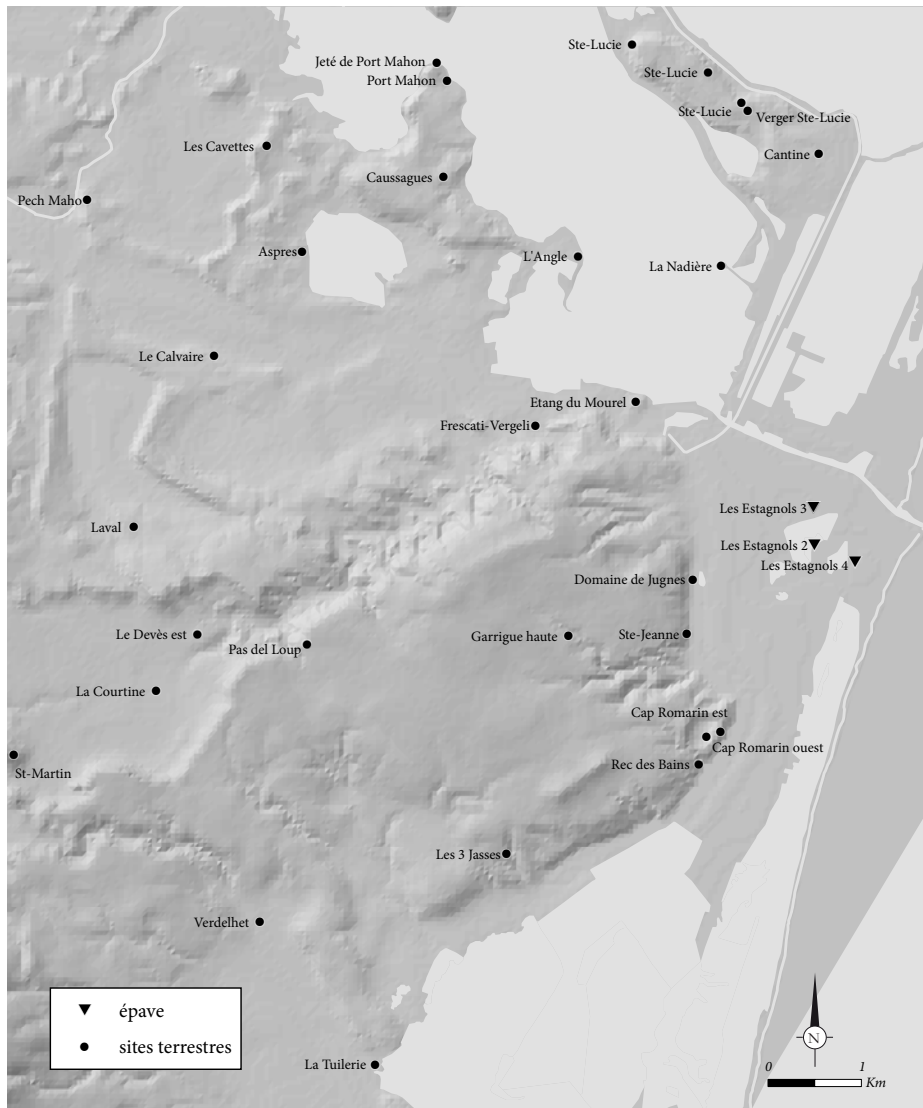


Fig. 29 :
Le territoire de Port-la-Nouvelle
(J. Caverio d'après P. Rouquette
et la CAN).

établissement couvrant une superficie d'environ 6000 m² et présentant une occupation dès le début du Ier s. av. J.-C. jusqu'au Ier s. de notre ère (1126637-H). De nombreux fragments de céramiques sont signalés sur les pentes nord de l'anse en 1995 (fiche d'inventaire 1126614-H, Archives S.R.A. Montpellier).

La densité maximale du matériel observé en surface s'élève à environ 70 fragments de céramique au mètre carré. On note au centre de la zone sur une superficie de 400 m² des céramiques généralement plus fines, notamment culinaires, des coquilles marines, ainsi que des indices laissant supposer la présence d'un habitat : des fragments d'enduit de chaux peint de couleur rouge cinabre, une brique de pile d'hypocauste portant des traces de mortier de tuileau, ainsi que d'épaisses *tegulae*. On observe le mobilier suivant : fragments de *dolia* à pouzzolane peignés sur leur face extérieure (situés dans la zone centrale du site et plus au sud), un fragment de bord d'un petit *dolium* à pâte fine beige, fragments de grands plats CAMP-B et CAMP-

C (sigles céramiques d'après Py 1993), céramiques communes COM-IT et R-POMP, SIG-IT lisse, un fragment d'*unguentarium*, des fragments de CCT grise à dégraissant fin dont deux peignés, une CCT à pâte rouge et dégraissant moyen (origine : Minervois, -40 au IIIe s. ap. J.-C., type d'urne à fond plat et lèvres déversées triangulaire semblable à B-O-B A1, présent sur les sites continentaux Pas del Loup, Etang du Mourrel, Sainte-Jeanne), anse d'oenoché, SIG-SG lisse, CCT (cuisson oxydante), un peson en céramique de métier à tisser de forme trapézoïdale, ainsi qu'une très grande quantité de fragments d'amphores présentant les caractéristiques suivantes : pâte rouge à dégraissant moyen ou grossier de quartz, à dégraissant moyen de quartz et de mica, pâte beige à dégraissant fin indéterminé et sable volcanique noir, pâte grise fine, pâte rouge fine et engobe jaune (A-ITI Dr2/4 ?), pâte fine « sandwich » grise et orange. Les anses sont épaisses de forme trapézoïdale et à pâte beige, à section ovale sans sillon, avec sillon léger ou très marqué, à section ronde (ø 28 mm).

| Nom du site | N° Inventaire | Epoque | Type de site | Superficie | Source / inventeur | Année |
|-----------------------------|---------------|--|----------------------------|-----------------------|--------------------|-----------|
| Le Devès Est | 1132240-H | Ile - Ier s. av. J.- C. | rural indéterminé | 100 m ² | Rouquette | 2007 |
| Bergerie de Sainte Jeanne | 1126639-H | Ile - Ier s. av. J.- C. | indéterminé / embarcadère? | 1200 m ² | Rouquette | 2004 |
| Cap Romani Est | 112665-H | début du Ier s. av. J.- C. | indéterminé / cap? | 4000 m ² | Rouquette | 1992 |
| Le verger | 1126637-H | début du Ier s. av. - Ier s. ap. J.- C. | habitat insulaire | 6000 m ² | Rouquette | 2002 |
| Garrigue Haute | inédit | Ier s. av. J.- C. | indéterminé | 100 m ² | Rouquette | 1988 |
| La Tuilerie | 1118823-H | Ier s. av. J.- C. | habitat littoral | 300 m ² | Rouquette | 2007 |
| Jugnes | 1126613-H | Ier s. av. J.- C. - début Ier s. ap. J.- C. | habitat / embarcadère | 300 m ² | Fabre/Sabrié | 1992 |
| Rec des Bains | 1126618H | Ier s. av. - Ier s. ap. J.- C. | habitat / embarcadère? | indéterminée | Héléna/Kotarba | 1912/1993 |
| Etang du Mourrel | 1126626-H | Ier s. av. J.- C. - fin du Ile s. ap. J.- C. | habitat? / embarcadère | 400 m ² | Rouquette | 2006 |
| Sainte Jeanne | 112663-H | Ier s. av. - VIIe s. ap. J.- C. | habitat / embarcadère | 3 ha. | Rouquette | 1931/1993 |
| Pas del Loup | 1137944-H | milieu du Ier s. av. J.- C. - 0 | habitat rural de hauteur | 600 m ² | Rouquette | 2006 |
| Trois Jasses | 1118822-H | fin du Ier s. av. - Ier s. ap. J.- C. | grotte abri / citerne | < 100 m ² | Rouquette | 2005 |
| Cap Romani Ouest | inédit | fin du Ier s. av. - début du Ier s. ap. J.- C. | petit habitat rural | 200 m ² | Rouquette | 1984 |
| Vergeli | 1126625-H | Ier s. ap. J.- C. | habitat rural | 400 m ² | Rouquette | 2005 |
| La Bergerie | 1126615-H | milieu du Ier s. - fin du Ile s. ap. J.- C. | habitat insulaire | 4400 m ² | Rouzaud/Rouquette | 1911/2002 |
| Cap Romarin | inédit | Haut-Empire | habitat / embarcadère? | indéterminée | Rouzaud/Héléna | 1912 |
| Carrière de Sainte Jeanne | inédit | Haut-Empire | carrière | > 1000 m ² | Rouquette | 1993/2002 |
| Roc Saint Antoine | 1126617-H | indéterminée | carrière | indéterminée | Rouzaud/Guv | 1914/1955 |
| La Nadière | inédit | indéterminée | carrière | 200 m ² | Rouquette | 2004 |
| Grau Vieille Nouvelle | inédit | indéterminée | portuaire? / épave? | indéterminée | Héléna/Rouquette | 1935/2007 |
| Grau Vieille Nouvelle Ouest | inédit | indéterminée | portuaire? / épave? | indéterminée | Rouquette | 2007 |
| La Cantine | 1126630-H | indéterminée, antér. IIIe s. ap. J.- C. | carrières | 2 ha. | Rouquette | 1993 |
| Frescati | inédit | indéterminée | habitat littoral | indéterminée | Héléna | 1935 |
| Ravin de Combe Redonde | 112668-H | Bas-Empire | grotte abri | < 100 m ² | Rouquette | 1987 |
| La Tuilerie | 1118823-H | IVe - Ve s. ap. J.- C. | habitat littoral | 5000 m ² | Rouquette | 2007 |
| Garrigue Haute | inédit | Antiquité tardive | grotte: cave ou tombe | < 50 m ² | Rouquette | 1988/1993 |

Fig. 30 : Surface et typologie des sites antiques selon la chronologie.

Parmi les neuf types de lèvres d'amphores observés seulement deux ont pu être identifiés : amphores vinaires italiques A-ITA Dr1a et tarraconaise A-TAR Pa1. Les fonds se partagent entre petites pointes et larges cylindres (\varnothing 75 mm).

À l'extrémité sud du site en bordure du plateau gisent deux blocs de molasse miocène taillés de grand appareil, extraits de carrières proches. Leurs dimensions (84 x 44 x 30 cm et 88 x 44 x 32 cm) semblent correspondre à des unités de mesures romaines : le *pes* (29,64 cm) et le *cubitus* (44,46 cm). Elles sont quasi identiques à celles de deux blocs de même nature (85 x 39 x 28 cm et 81 x 41 x 28 cm) utilisés pour la construction de l'escalier d'entrée du bâtiment 1 de l'établissement de Sainte-Jeanne (estimé du IIIe s. ap. J.- C.) et suggèrent une standardisation des matériaux extraits.

1.1.2. La Bergerie : milieu du Ier s. - fin du Ile s. ap. J.- C.

Cet établissement redécouvert fortuitement en 2002 est en fait connu depuis le XIXe s. et a été mentionné à plusieurs reprises par divers auteurs (1126615-H). Situé seulement à 400 m au nord-ouest de l'établissement du Verger, décrit précédemment, en bordure du plateau au nord de l'île, il présente une densité de mobilier relativement importante sur une superficie de 4400 m². Une opération de prospection autorisée (5965-26/2004) a permis d'observer le mobilier de type suivant : divers fragments d'amphores d'origine indéterminée, anses à section ronde, à section ovale asymétrique, petite pointe d'amphore (à peine marquée), amphore de Bétique, CCT du Minervois à cuisson oxydante (forme semblable à B-O-B A1), PAR-FIN, SIG-SG lisse et décorée (impression de qualité médiocre, décor

floral, décor animal tel un chevreuil courant, type reconnu SIG-SG Dr37), céramique à pâte orange claire (grand plat), sigillée claire à pâte orange dure et bord noirci (AF-CUI 23b ?, identique à des fragments observés sur le site de Sainte-Jeanne). La présence d'un bâtiment de type *villa* est confirmée par la présence de *tegulae* fines, de briques de piles d'hypocauste et dans la zone centrale par des fragments d'argile rubéfiée ou de béton de tuileau. Dans une petite excavation de 2 m², semblable à un « sondage » relativement récent, gisent de très nombreux petits fragments (1 à 2 cm²) d'enduit de chaux peint. Il s'agit d'un décor de teinte jaune formé de lignes courbes (décor floral ?) et de formes indéterminées sur fond de peinture rouge cinabre. Le mobilier observé suggère une occupation entre le milieu du Ier s. et la fin du Ile s. ap. J.- C., donc postérieure à celle de l'établissement du Verger.

1.1.3. Les carrières de la Cantine et du Roc Saint-Antoine

De vastes carrières de molasse miocène et de très nombreuses poches d'extractions dispersées couvrent la partie orientale de l'île Sainte-Lucie sur plusieurs hectares. La roche présente l'avantage d'être relativement tendre et donc facile à extraire et à équarrir. Celles rencontrées sur la côte sont plus dures et litées : calcaire à faciès urgonien du Crétacé sur la partie supérieure du massif de Garrigue Haute et dans la vallée du Rieu, ou calcaire lithographique clair du Jurassique supérieur impropre à la réalisation de blocs de grand appareil autour du Cap Romarin.

Les formes et les dimensions de quelques blocs de grand appareil abandonnés ou non détachés (0,1 à 1,8 m³), leur

état d'altération et les traces de traitement des parements (dressés au taillant ou sciés) suggèrent différentes époques d'exploitation. Cependant, la présence de pinèdes ou d'une végétation basse couvrante et de sols humifères ou régulièrement immergés dans les zones de faible altitude, sont autant d'obstacles à l'observation de vestiges, rares en surface et isolés. Seule une étude approfondie permettrait d'apporter des éléments de datation et de distinguer les différentes périodes d'exploitation.

À quelques dizaines de mètres à l'ouest du bâtiment « la Cantine » se trouve une grande zone d'exploitation en gradins d'une superficie évaluée à 2 hectares (1126630-H). Sous une découverte de faible épaisseur apparaissent des fronts de carrière d'une hauteur de 2 à 3 m et d'une largeur variant de 3 à 20 m, sur lesquels se lit clairement l'abattage des blocs par assises régulières. Les traces d'enlèvements et les rainures préparatoires sont nombreuses : l'extraction s'est effectuée par havage périphérique et usage de coins. L'usure constatée sur les blocs et les fragments de céramiques communes et d'amphores observés essentiellement sur les déblais des alentours permettraient de faire remonter l'origine de ces carrières à l'Antiquité.

Une poche plus récente située au centre de la zone présente des blocs avec des faces dépourvues de traces d'altération, dont les formes géométriques complexes diffèrent fortement des blocs équarris observés jusqu'alors. Ces blocs ont pu être destinés à la construction d'un quai moderne. En bordure de piste toujours au nord-ouest du bâtiment se trouve une structure bâtie légèrement excavée de forme semi-circulaire d'une surface d'environ 8 m² supposée être une cabane ou éventuellement un four. L'entrée située au sud est protégée du vent. À l'intérieur, une niche ayant peut-être servi de foyer est aménagée dans le mur faisant face à l'entrée. Les murs apparemment sans fondation sont réalisés de façon primitive à l'aide de gros blocs non équarris assemblés avec de la terre. L'élévation maximale actuelle est de 1 m et leur épaisseur évaluée à 1,20 m. La face extérieure des murs est recouverte d'un talus de terre, masquant éventuellement un parement. Aucun matériel en surface ne permet de dater cette structure.

Une autre carrière (1126617-H), dépourvue de mobilier archéologique, se situe à l'extrémité occidentale de l'île, sous le Roc Saint-Antoine à proximité de la voie de chemin de fer. Il s'agit d'une petite exploitation en gradins de calcaire coquillier, présentant quelques rainures préparatoires verticales et des traces de régularisation des parois. La Carte Archéologique de la Gaule signale la découverte de fragments d'une céramique campanienne du II^e s. av. J.- C. à proximité (CAG 11/1 : 571).

La présence de carrières antiques à Sainte-Lucie induit celle d'embarcadères au nord et à l'ouest de l'île permettant l'accès de barges volumineuses, et de systèmes de levage afin de charger les blocs destinés au continent.

1.2. Îlots La Nadière et le Mourrel du Teule, le grau de la Vieille-Nouvelle

L'îlot rocheux La Nadière d'une superficie de 5000 m² possède une altitude ne dépassant pas 1 m. Une opération de prospection a permis de constater sur le rivage nord-ouest la présence de petites poches de carrières immergées aux parois verticales qui ont pu être réutilisées pour protéger de la houle des barques amarrées. On note une rose des vents (moderne ?) gravée sur le rocher près du rivage. À l'exception d'un petit bloc de basalte compact d'une dizaine de kilogrammes en forme de noix et d'un diamètre de 35 cm (fig. 31), provenant probablement du ballast d'un navire, aucun mobilier antique n'a pu être relevé. D'autres exemplaires de ballast semblables auraient été observés dans l'anse méridionale de l'île Sainte-Lucie (1).

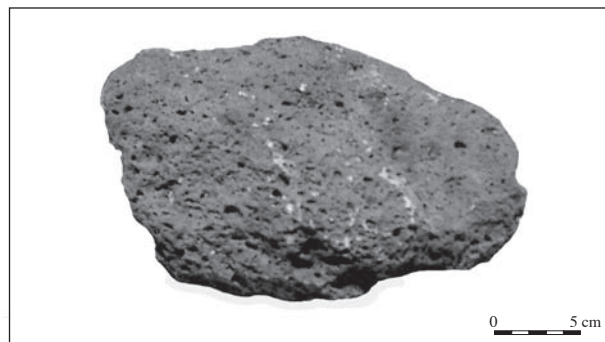


Fig. 31 : La Nadière : ballast aménagé dans un bloc de basalte (d'après P. Rouquette éch. 1/5).

Le Mourrel du Teule est un ancien petit îlot situé au bord de l'étang de Bages et de Sigean à quelques dizaines de mètres du continent et aujourd'hui rattaché à la terre ferme. « Mourrel » signifie « amoncellement », « mur » ou « ruine » ; en l'absence de ruines, il indiquerait seulement la présence de ce relief rocheux. En revanche « Teule » aurait pour origine « tuile » et un « amoncellement de tuiles » suggérerait la présence d'une ancienne habitation. Les recherches effectuées en 2006 lors d'une opération de prospection autorisée (06/93-6492) se sont pourtant révélées négatives.

En ce qui concerne le grau de la Vieille-Nouvelle, on note la présence de quelques fragments d'amphores isolés et immergés en bordure du grau au sud-est de la redoute ainsi que trois zones à l'ouest, sur le rivage de l'étang de l'Ayrolle et dans les anciens salins.

2. LES ÉTABLISSEMENTS CONTINENTAUX

Alors que les ressources cynégétiques et forestières ainsi que les rares terres arables des versants et combes du massif rocheux de Garrigue Haute présentaient un intérêt économique certain pour l'établissement de petits habitats, nombreux au cours du Néolithique final et de la Protohistoire, elles paraissent

sent insuffisantes pour être partagées entre plusieurs grandes exploitations de type *villa*. La prospection intensive mais non achevée du massif a révélé la présence de nombreux sites ou indices isolés de la fin de l'époque républicaine et du début du Haut-Empire, souvent de faible importance, et une concentration de l'habitat au cours de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Il semblerait qu'une réoccupation de la garrigue, et notamment troglodytique, ait eu lieu à la fin de l'Antiquité.

Les habitats implantés sur le flanc oriental du massif, à proximité de combes et de sources, sont naturellement tournés vers l'exploitation de la mer. Ils ne disposent que d'une étroite bande de terre et de sable de quelques dizaines de mètres entre la base du rocher et probablement une étendue d'eau profonde en voie de séparation avec la mer par un cordon littoral amorcé depuis le Cap del Roc, au pied du Cap Romarin, vers le nord et vers le sud (Berger et *al.* 1982 : 25). Exposés au vent du nord violent, les versants occidentaux et la majeure partie haute du massif ne semblent pas avoir été occupés et l'habitat installé en plaine se compose probablement de *villae* disposant de vastes domaines sur les terres arables de Roquefort-des-Corbières et de la vallée du Rieu.

On présentera pour chaque époque d'abord les établissements littoraux du nord au sud, réservant le cas de la *villa* de Sainte-Jeanne au chapitre suivant, puis les établissements ruraux implantés sur le flanc occidental du massif. Enfin on présentera les divers indices permettant d'imaginer les sentiers et chemins charretiers traversant le massif.

2.1. Epoque républicaine

2.1.1. Jugnes : Ier s. av. J.-C. - début Ier s. ap. J.-C.

Il s'agit d'un établissement romain de nature indéterminée (1126613-H) situé au pied du massif de Garrigue Haute sur une ancienne plage (Sabrié 1993). La zone d'une superficie de 300 m² a livré des fragments d'amphores A-ITA Dr1 et de céramiques culinaires CAMP, CCT et SIG-SG. Malgré l'absence de structures visibles à la surface du sol la présence d'un embarcadère est probable. Un ancien chemin d'origine indéterminée, aujourd'hui à peine visible mais encore représenté sur la carte topographique, reliait en ligne droite le site de Jugnes aux habitats de Lapalme à travers la garrigue.

2.1.2. Bergerie de Sainte-Jeanne : IIe - Ier s. av. J.-C.

Cette zone de 1200 m² découverte en 2004 à la suite d'un labour profond (1126639-H) est implantée comme le site précédent au pied de la garrigue sur une étroite bande de terre argileuse coincée entre les rochers à l'ouest et des terrains sableux stériles correspondant à une ligne de rivage antique. La zone traversée par une ravine est matérialisée par une concentration de coquilles marines et par un sédiment argileux rouge plus sombre que le terrain naturel environnant, pouvant aussi

bien être attribué à une occupation anthropique qu'à des apports sédimentaires liés au ruissellement. Comme sur d'autres sites voisins situés autour de l'altitude +3 m, et en l'absence d'études géomorphologique et malacologique, il est difficile de distinguer les coquilles anciennes, généralement très épaisses, correspondant vraisemblablement à la transgression marine tyrrhénienne, des coquilles plus récentes provenant de divers niveaux marins entre le Néolithique et le début de notre ère, voire de celles consommées au cours de l'Antiquité. Le matériel archéologique est principalement réparti sur la partie haute de la zone, au pied même du rocher. À cet endroit, sur environ 600 m², on a constaté, après remise en culture de la parcelle, une forte anomalie concernant le développement des plants de vignes. Le matériel observé comprend des fragments de céramique non tournée (CNT) au dégraissant grossier appartenant à 10 récipients qu'on associera à quelques galets, des pierres siliceuses, de rares éclats de silex et de nombreux ossements. Les caractéristiques de certaines pâtes de couleur beige-rouge, le lissage observé sur certaines surfaces et un décor d'impression à l'outil associé à un cordon lisse nous rappellent les céramiques de sites proches attribués au Néolithique final. En revanche, des fragments d'urnes ou de coupes à fond plat (CNT à cuisson réductrice) sont semblables aux céramiques collectées à proximité sur le site de Sainte-Jeanne et estimées appartenir au Bronze final ou au 1er Âge du Fer. Le mobilier antique reconnu est composé de fragments de céramique modelée peignée de tradition indigène (IIe-Ier s.), de céramiques campaniennes CAMP-A (dont le type 36, -225 à -25) et CAMP-B, de quelques fragments d'amphores italiques (1 fragment de bord de type A-ITA Dr1) et tarraconaises, des *tegulae*, quelques tessons de *dolium* à dégraissant grossier de quartz (Ier s. av. J.-C.), de COM-IT, de COT-CAT (Gb0, jusqu'à -50), et d'un jeton en céramique. Les céramiques présentent toutes des cassures anciennes recouvertes d'une gangue d'argile.

Des graviers et des galets recouverts de calcite situés dans la dépression de la ravine suggèrent la présence d'une accumulation de bas de pente de sédiments argileux anciens mêlés à des coquilles sub-fossiles mis à jour par les ruissellements. Malgré la présence de céramiques et l'abondance des coquilles, on ne peut conclure à la présence d'un habitat antique. Ce lieu pourrait éventuellement correspondre à un dépotoir.

2.1.3. Cap Romani Est : début du Ier s. av. J.-C.

Le toponyme « Cap de Romany » apparaît au niveau du Cap Leucate sur deux cartes datées de 1630 et 1639. De nombreuses cartes plus récentes donnent ce toponyme à l'actuel Cap del Roc au sud de Port-la-Nouvelle : Cap Romani, Roumany ou Romain en 1789. Il est aujourd'hui attribué à une colline voisine sous la forme « Cap Romarin ». Le site découvert en 1992 (112665-H, opération de prospection 162/93) occupe la bordure de la falaise du Cap del Roc et domine le littoral depuis un petit plateau. Il s'étend sur une superficie d'environ 4000 m² compre-

nant au nord une zone rocheuse accidentée et au sud une petite dépression naturelle occupée par une ancienne parcelle arable entourée de pierriers. Le matériel très abondant se compose essentiellement de dizaines de fragments d'amphores A-ITA Dr1a et A-ITA Dr1b. La parcelle récemment défrichée, mais jamais labourée à l'aide de moyens mécaniques modernes, livra de nombreuses céramiques semi fines, quelques CAMP-A et CAMP-B, et des CNT de tradition indigène à pâte orangée et à dégraissant grossier.

Des fragments d'amphores matérialisent au sol deux sentiers, l'un vers l'est en direction du pied de la falaise vers le « Rec des Bains », l'autre vers l'ouest, conduisant à travers une faible dépression à une vaste parcelle de terre arable et au petit site Cap Romani Ouest, décrit par la suite.

L'emplacement du site Cap Romani Est en bordure de falaise et exposé aux vents est inhabituel. Ce choix a pu être motivé par la volonté de surveiller la côte depuis un point de vue panoramique (Alt. 25 m) sur un plateau bien plus accessible et moins isolé que le sommet du Cap Romarin (Alt. 121 m), qui ne présente d'ailleurs aucun indice d'occupation. Afin d'exploiter les terres arables de la grande dépression voisine de Combe Redonde il eut été plus logique d'implanter un habitat sur ses pentes nord, telle la jasse indiquée sur des cartes de l'Ancien Régime. Un habitat de pêcheurs aurait été plus probablement construit sur le sable à l'abri de la falaise, à proximité du rivage et de la source du Rec des Bains.

2.1.4. La Tuilerie : Ier s. av. J.- C.

La découverte de ce site (1137944-H) fait suite à une étude des toponymes portés sur une carte ancienne. Le toponyme « La Tuilerie » suggérait la présence d'un site archéologique (1118823-H). Une prospection effectuée en 2007 (opération autorisée 07/100-6961) a permis de confirmer cette hypothèse. La zone d'une superficie de quelques centaines de mètres carré est située à proximité de l'étang de Lapalme à la croisée du chemin littoral longeant le Cap Romarin et d'un chemin supposé relier par un tracé rectiligne les établissements littoraux de Lapalme à la voie domitienne (111888-H, 1118811-H, 111884-H). Elle livre du mobilier du Ier s. av. J.-C. : CCT à dégraissant grossier de quartz, quelques fragments d'amphores italiques, des fragments des parties supérieures de *dolia* à pâte orange-rouge et beige et dégraissant grossier de quartz ainsi que des fragments de *dolia* à pouzzolane, et de nombreuses *tegulae* épaisses. Aucune SIG-IT et SIG-SG ne fut observée.

2.1.5. Garrigue Haute : Ier s. av. J.- C. (inédit)

Cette zone couvrant en surface environ 100 m² est implantée au centre du massif le long du ravin de la Combe Redonde, en bordure d'une zone d'accumulation sédimentaire occupée par une parcelle actuellement en friche. Un effondrement constaté au fond du ruisseau suite aux précipitations exceptionnelles

de 1992 pourrait suggérer la présence d'un puit ou d'une citerne. Le mobilier relevé se compose de fragments érodés de céramiques fines tournées, de fragments de bords d'amphores A-ITA Dr1b et de panses à pâte micacée. On observe quelques fragments d'*imbreces* à quelques dizaines de mètres à l'est. Ces indices situés assurément sur un chemin antique empruntant le ravin sont certainement liés à la mise en culture de ce secteur dès l'époque républicaine.

2.1.6. Pas del Loup : milieu du Ier s. av. J.- C. - 0 (inédit)

Ce site découvert en 2006 se trouve sur un col en bordure d'une petite combe autrefois cultivée dominant les falaises de la vallée du Rieu. Cette zone n'a jamais été labourée à l'aide de moyens mécaniques modernes. Elle présente une superficie d'environ 600 m² et est traversée par un ancien sentier permettant d'accéder au plateau du massif de Garrigue Haute depuis La Murelle ou Roquefort-des-Corbières. On y observe le mobilier de type suivant : SIG-IT lisse tardive (1 à 50 de notre ère, probablement vers le changement d'ère pour ce site), céramique indigène orange à dégraissant grossier de quartz (semblable à celle de Cap Romani Est), amphore italique A-ITA Dr1a (-135 à 0), urnes à fond plat et lèvre déversée triangulaire (céramique du Minervois, -40 au IIIe s. de notre ère, type ancien avec bord horizontal pour ce site, forme semblable à B-O-B A1), PAR-FIN avec décor d'écaille de pomme de pin à la barbotine, fragment de meule rotative en lave basaltique. Ce mobilier suggère la présence d'un petit établissement rural à la croisée de deux chemins antiques : le premier permettait de relier les habitats de Lapalme à ceux de Sigean (habitats groupés ?) en passant entre la Combe de l'Olivier et le plat de la Serre, puis entre Cambouisset et le plat des Graniers pour traverser le lit du Rieu au Pas du Loup. Ce toponyme indique la présence d'un gué ou d'un passage assez étroit. Les restes de maçonnerie antique d'un pont sur le Rieu signalés en 1935 n'ont jusqu'à présent pas été retrouvés (Courrent, Hélène 1935 : 92). La descente entre le plateau de Garrigue Haute et le Rieu est difficile, tout comme la montée sur l'autre rive vers le Grand Marras qui bloque l'accès vers Sigean. Plus praticable paraît être le chemin passant plus au nord par le gué de la métairie des Trois Fontaines, hypothèse confortée par le tènement voisin Le Viala.

Le second chemin antique (mais d'origine plus ancienne) devait relier les sites Jugnes et Sainte-Jeanne à la *villa* de La Courtine à Roquefort-des-Corbières et se prolonger plus à l'ouest entre autres vers un probable sanctuaire situé sur la colline Saint Martin. On observe en effet des fragments d'amphores italiques le long du ravin de Combe Redonde jusqu'au site « Garrigue Haute », puis après avoir traversé le Pas del Loup, un ancien chemin creusé dans le talus semble rejoindre la route entre La Murelle et Roquefort. Autour de ce chemin et dans les parcelles du tènement Les Côtes un épan-

dage lâche de fragments d'amphores suggère une probable exploitation de ce terroir, probablement par la *villa* de La Courtine.

2.1.7. Le Devès Est : IIe - Ier s. av. J.- C.

Une prospection effectuée en 2007 (opération autorisée 07/100-6961) a permis de découvrir un site d'une superficie d'environ 100 m² implanté au bord du ruisseau Le Rieu (1132240-H). La zone présente le matériel suivant : fragments d'amphores italiennes du IIe et Ier s. av. J.- C. et autres types indéterminés, fragments de CAMP-A, céramique modelée, CCT à cuisson oxydante, fragments d'*imbrecas* et quelques coquilles marines.

2.2. Haut-Empire

2.2.1. Etang du Mourrel : Ier s. av. J.- C. - fin du IIe s. ap. J.- C.

La zone d'une superficie approximative de 400 m² (1126626-H) se situe au bord d'une ancienne ligne de rivage de l'étang de Bages et de Sigean près de l'embouchure du Rieu. Elle a livré le matériel suivant couvrant une longue période de trois siècles : céramique commune à cuisson oxydante et à dégraissant grossier de quartz, amphores italiennes A-ITA Dr1a-bd3 (-135 à 0), A-ITI Dr2/4 (-30 à 150), et autres indéterminées, *tegulae* épaisses, urnes à fond plat et lèvre déversée triangulaire (céramique du Minervois à cuisson oxydante, -40 jusqu'au IIIe s. de notre ère, forme semblable à B-O-B A1), SIG-SG, bord de CLAIR-A 8a (75 à 160 de notre ère), bord de céramique africaine de cuisine (AF-CUI, 150 à 250 de notre ère), scories, fondant, charbon, coquilles marines anciennes. On supposera la présence d'un embarcadère appartenant à un petit habitat au bord de l'étang ou à une *villa* située sur le terroir de Frescati. Une abondance du mobilier céramique probablement constatée par le passé a pu être à l'origine du toponyme « Mourrel du Teule » situé à proximité.

2.2.2. Cap Romani Ouest : fin du Ier s. av. J.- C. - début du Ier s. ap. J.- C.

Située dans le cirque naturel de Combe Redonde, cette zone de 200 m² est apparue lors d'un défonçage en 1984. Le matériel se compose de fragments d'amphores de type indéterminé, d'*imbrices*, de CAMP-C, de SIG-SG lisse, de CCT et d'un morceau de meule en basalte. La faible densité du matériel constatée peut s'expliquer par l'abondance des dépôts alluvionnaires au fond de cette vaste zone dépressionnaire. Il est probable que ce site corresponde à un petit habitat lié à l'exploitation d'un terroir.

2.2.3. Rec des Bains : Ier s. av. - Ier s. ap. J.- C.

Cette zone est implantée au pied du massif de Garrigue Haute autour d'une source pérenne sur une ancienne plage

(dépôts vaseux holocènes) à seulement 200 m du site Cap Romani Est. Au nord se trouve une flèche littorale s'appuyant sur le Cap del Roc, constituée de « sables attribués au Flan-drien affleurant jusqu'à 2 m au dessus du niveau de l'étang de Lapalme » (Berger *et al.* 1982 : 21). L'abondance de végétation et le remblaiement anthropique récent des parcelles voisines sont aujourd'hui autant d'obstacles à la prospection et limite notre connaissance quant à l'emprise réelle du site. La présence de bains est suggérée par le toponyme « fontaine des bains salés » sur la carte Lhuilet-Villant de 1721 et cette hypothèse est reprise par J. Campardou dans ses notes sur les « Bains romains de Port-la-Nouvelle » (Campardou 1931-32). De nombreux indices ont été découverts au début du XXe s. sur deux zones. Près de la D709 : « verroteries..., tombes..., céramiques sigillées dont quelques unes ...arétines », et « près de là sur la plage... des traces de piscines et de baignoires en ciment et en plomb ».

Le mobilier observé au bord de la source (1126618-H) sur un sol sableux lors de l'opération de prospection 6080-142/2004 se compose d'un fragment de *dolium* à pouzzolane, de panses d'amphores, de *tegulae*, de clous en fer à section carrée et d'un fragment d'une petite meule rotative en basalte (*catillus*). La partie inférieure du versant rocheux de la colline livre des débris de coquilles marines anciennes et de rares petits fragments de céramiques à dégraissant grossier probablement indigènes. L'ensemble de ces informations laisse supposer la présence au début du Haut-Empire d'un établissement tourné vers l'exploitation de la mer. En revanche, il est actuellement impossible d'en connaître la nature véritable : exploitation saunière (bains salés), piscicole (baignoires en ciment), avec possibilité d'un embarcadère. La présence de tombes permet de penser que les baignoires en plomb correspondaient à des cercueils.

2.2.4. Vergeli : Ier s. ap. J.- C.

Des sépultures et d'importantes ruines d'une *villa* gallo-romaine supposée par la présence de tessons de poteries fines et grossières, de *tegulae*, sont signalées près de Frescati au nord du massif de Garrigue Haute en 1935 (Courrent, Hélène 1935 : 87). Une prospection conduite sur les terroirs de Frescati et Vergeli a permis de repérer sur un terrain humide une zone de 400 m² (1126625-H) présentant le matériel suivant : coquilles marines, fragments d'amphores, SIG-SG, CCT à cuisson oxydante, *tegulae* d'épaisseur relativement fine et un fragment de meule à va-et-vient réalisée dans un poudingue grossier semblable à celle du site 1126635-P. La densité du matériel est cependant trop faible pour associer cette zone à l'« importante villa » évoquée par P. Hélène. La *villa* non localisée de Frescati pourrait correspondre à un domaine agricole exploitant les terres arables de la vallée du Rieu et les coteaux dominant l'étang de Sigean sur le versant septentrional du massif de Garrigue Haute.

2.3. Bas-Empire et Antiquité tardive

2.3.1 La Tuilerie : IVe - Ve s. ap. J.- C.

Le site décrit précédemment pour la fin de l'époque républicaine présente sur une superficie supérieure à 5000 m² un abondant mobilier datant du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive suggérant un établissement à occupation longue (1118823-H) : concentration importante de fragments de *dolia*, céramique culinaire AF-CUI, céramique luisante LUIS, amphores africaines dont certaines à engobe blanche, sigillée CLAIR-D, DSP orange avec décor de rouelle, nombreux fragments de *tegulae* peu épaisses.

2.4. Indices isolés et informations apportées par la toponymie

Les indices observés sur le massif au milieu de la garrigue sont relativement rares et correspondent plus vraisemblablement à des lieux de passages ou à l'exploitation de terres arables qu'à des habitats. Ils sont attribués soit à la fin de l'époque républicaine, soit au Bas-Empire. Le tracé des chemins est dicté par la nature des sols et la topographie : ils empruntent ravines et combes et notamment le ravin de Combe Redonde, cité précédemment, qui traverse le massif d'est en ouest. Il relie les établissements de Cap Romani et de Sainte-Jeanne à Roquefort-des-Corbières en passant devant la parcelle probablement cultivée de Garrigue Haute, puis plus à l'ouest devant une grotte occupée au Bas-Empire et par le col où est implanté l'établissement rural du Pas del Loup. Une variante permettait sans doute de rejoindre Sigean par la métairie des Trois Fontaines. Les tènements Les Portes et Roc de Millas (2) signalent probablement le passage entre la plaine et le plateau. Plus au nord, l'ancien « chemin de la mer » qui reliait autrefois Sigean à la plage de Port-la-Nouvelle en passant par la Brigade près du Rieu, Vergeli et le « col du maçon », déformation de « col de Marcou », devait exister avant l'arrivée des colons romains. Il relia probablement durant l'Antiquité Sigean au cimetière des Aspres (113795-H) et aux établissements de Vergeli, Frescati, Jugnes et Sainte-Jeanne. On propose pour les toponymes cités les interprétations suivantes : ils auraient pour origine les termes gaulois **briva*, « pont » (la Brigade), *vern* et **ialo*, la « clairière d'aulnes » (Vergeli), et le terme germanique **markon*, signalant la présence d'une « marque », une borne ou un menhir sur une limite de territoire ou un chemin. La concentration des toponymes « Vergeli » (« aulnes »), « La Forêt » et « La Castagner » (du latin *castaneus*, « châtaigner ») sur le versant septentrional du massif de Garrigue Haute suggère la présence d'une grande zone boisée aujourd'hui disparue. Le tènement « Cantemerle » (du gaulois **margila*) porté sur la carte de Cassini indique une zone de marnes grises et jaune ocre, actuellement occupée par une carrière.

La traversée du massif du nord au sud devait s'effectuer en ligne droite entre Jugnes et Lapalme en empruntant le sentier encore partiellement visible qui longe le sud du Pech Gardie (fig. 33). On y observe des indices isolés de toutes époques, tels des éclats de silex, de la céramique du Néolithique final, des fragments d'amphores et une pierre à fusil. Une variante partant du Rec Mendil et longeant le versant occidental du Cap Romarin a pu exister plus à l'est. Le toponyme « Pech Gardie » du germanique **wardon*, « garder », témoigne de la présence d'un « lieu de guet ». Une prospection effectuée en 2006 a permis de découvrir sur les sommets de Pech Gardie et du Cap Romarin les ruines de deux petites constructions en pierre sèche. L'une de forme carrée, l'autre circulaire, elles pourraient correspondre à des postes de guet, mais en l'absence de tout mobilier il est impossible de faire remonter l'origine de ces structures à l'Antiquité. D'autres toponymes laissent supposer un réseau de surveillance le long du rivage marin et lagunaire notamment dans la partie septentrionale du massif : Caussanabadel (« guet du causse »), Petit et Grand Marras (à rapprocher éventuellement de l'occitan *mirar*, « observer ») dominant la vallée du Rieu qui relie les établissements Frescati et La Courtine, La Bade et Mire la Mer à Peyriac-de-Mer.

Le second chemin d'orientation nord-sud devait relier Sigean à Lapalme en traversant le Rieu par un gué ou un pont et passer par l'établissement du Pas del Loup.

Certaines parcelles situées sur la garrigue présentent un épandage lâche de mobilier de la fin du Ier s. av. J.- C. et pourraient logiquement appartenir aux terroirs de certains établissements : les zones dépressionnaires de Petit Lévat et Garrigue Haute (Jugnes et Sainte-Jeanne), Combe Redonde (Cap Romani Ouest et éventuellement Rec des Bains), Les Côtes (La Courtine).

Le toponyme « Lévat » pourrait avoir pour origine le mot *nava* « lieu marécageux » (indo-européen **naus* « bateau », *navanea* « en forme de creux »), ayant subi une dissimulation phonétique du l- en n-, tel le toponyme « Lavagne » très courant dans l'Hérault (Soutou 2003 : 123-129), et auquel fut ajouté le suffixe gaulois -ate. La formation d'un lac d'une profondeur d'un mètre sur la parcelle du Grand Lévat lors de précipitations exceptionnelles en 1993 renforce l'hypothèse d'une origine *nava* signifiant en d'autres lieux à la fin du VIIIe siècle « plaine élevée et inculte, entourée de montagnes et dans laquelle l'eau de pluie se rassemble ». Lévat pourrait aussi indiquer la présence d'une « péira levada », soit une borne ou un menhir.

Les grottes et cavités connues à ce jour présentent de rares indices du début de l'Antiquité (Combe au Renard : abri ?, Trois Jasses : abri et citerne ?), du Bas-Empire (ravin de Combe Redonde : abri ou aire de stabulation ?), et de l'Antiquité tardive (Garrigue Haute : présence de fragment d'une amphore africaine à engobe blanc et d'un fragment de boîte crânienne suggérant un abri, un lieu de stockage à proximité de parcelles arables, ou une tombe d'enfant).

3. L'ÉTABLISSEMENT LITTORAL DE SAINTE-JEANNE

3.1 Le cadre géographique

3.1.1. Position topographique

L'établissement antique de Sainte-Jeanne est implanté à la base du massif de Garrigue Haute sur une ancienne plage (Alt. 2 m) située au nord du Cap Romarin à environ 1 km en retrait du rivage marin actuel. Le choix de cet emplacement déjà occupé au cours de la Protohistoire fut guidé par la présence d'une source pérenne karstique dans une baie abritée et par la possibilité d'exploiter des ressources agricoles et maritimes. Des chemins à travers le plateau et le long des ravins permettaient d'accéder aux habitats voisins de Lapalme, Roquefort-des-Corbières, Sigean ainsi qu'à la voie domitienne.

3.1.2. Paysage actuel

Sur l'ensemble de la partie haute du massif, le couvert végétal dominant est essentiellement constitué de garrigues à chêne kermès et chênes verts résiduels. Sur les bas-versants et à l'aval des combes poussent l'Olivier sauvage, le Cyprès et le Pin d'Alep ainsi que le Figuier et l'Azerolier. À l'exception de quelques zones dépressionnaires il s'agit d'un milieu aride au sol rocheux, recouvert d'une végétation de recolonisation, mais encore fortement empreint de la marque d'une longue anthropisation. À l'est du massif la plaine littorale est formée de rares dunes ou cordons littoraux anciens boisés (Olivier de Bohême, Peuplier blanc, Tamaris, Pin d'Alep), de dépressions marécageuses et d'une large plage. Le site se trouve à la limite de ces deux paysages sur une étroite bande de terrain actuellement cultivée.

3.1.3. Géomorphologie

Le bas-versant présente une accumulation de sédiments continentaux argileux brun rouge d'une puissance de plusieurs mètres (3). Il est perturbé à l'emplacement du site par la présence d'un bâtiment antique excavé, recouvert sur toute sa surface par les déblais d'une carrière de calcaire dont l'origine antique est probable. Une coupe de terrain située à 150 m au sud, à la même altitude et dans une configuration similaire, permet d'observer sur une hauteur de 3,30 m une succession de neuf ensembles stratigraphiques : les ensembles inférieurs III à IX alternent des sédiments limoneux et argileux rougeâtre généralement dépourvus de blocs de pierre (sédimentation probablement autochtone, fig. 32 n°1) et des horizons de colluvions allochtones composées presque exclusivement de cailloutis anguleux de petit calibre suggérant une très forte érosion des sols en amont (fig. 32, n°2). Les ensembles IV (-2,40 m) et VII (-3 m) présentent des outils du Paléolithique supérieur. Les sédiments sous-jacents à l'ensemble IX contiennent du matériel très concrétionné de type Moustérien.

Les ensembles supérieurs I et II (0 à -1 m) sont très caillouteux et mêlés à un sédiment limoneux jaunâtre. Ils témoignent probablement d'une accélération de l'érosion et d'une possible accumulation par vannage de sables littoraux, conséquence de la transgression marine holocène. À 300 m au nord de l'établissement de Sainte-Jeanne on observe à la base des rochers un sol rouge fersiallitique.

La zone centrale du site est implantée sur un sol argilo-calcaire légèrement sableux (fig. 32, n°3) dont la partie aval à tendance hydromorphe fut équipée de drains en céramique au XIXe siècle. Des concentrations de pierres de petit et moyen calibre laissent supposer la présence de structures enfouies. Contrairement aux autres parcelles situées au nord et au sud, il s'agit d'un secteur relativement bas sur lequel pousse la Prêle rameuse (plante hygrophile se développant sur les sables infra-littoraux ou terrigènes). La parcelle située au nord de la source présente un sol plus sableux dépourvu de vase et le lit du fossé de drainage actuel laisse supposer la présence d'une paléoplage sableuse au pied du bas-versant à une profondeur de 80 cm environ. Cette paléoplage contemporaine et antérieure à l'Antiquité correspondrait au maximum transgressif. Elle semblerait recouvrir des sédiments continentaux déposés au cours de la Préhistoire, hypothèse suggérée par de rares poupées calcaire observées en surface (3). Les sables littoraux furent ensuite rapidement recouverts au cours de l'Histoire par des colluvions principalement continentales, sans doute en raison de l'influence anthropique (déboisement, exploitation de carrières et bonification des terres).

3.1.4. Lignes de rivage

En bordure orientale du site à environ 100 m de la base du massif débute la véritable plaine littorale (fig. 32, n°4) et les marais côtiers. Cette limite naturelle entre terres arables et arénosol constitué de sable éolien dépourvu de coquilles suit approximativement le profil du massif. Elle se retrouve dans les contours des parcelles cultivées portées sur le cadastre napoléonien de 1816. Non loin de cette limite et au nord du site, une plage marine de galets plats (grès quartzite) fut mise à jour dans un terrain sableux lors d'un labour profond (fig. 32, n°5). Quatre sites côtiers des environs occupés au Bronze ancien ont livré huit galets identiques, aménagés en lests de filets ou lests de métiers de tisserand.

Sur des parcelles voisines sont apparues des zones de débris végétaux noirs (fig. 32, *). Ils proviennent d'un dépôt humifère putréfié de quelques centimètres d'épaisseur immergé dans une nappe. Ce dépôt fut observé à -80 cm, à la base d'un mur-quai décrit ci-après. Il pourrait correspondre à la plus ancienne des trois séries de passées tourbeuses (2000, 600 et 400 ans B.P.) marquant une tendance régressive, constatées par J.- C. Aloïsi au pied du Cap Romarin (Berger et al. 1982 : 25). Plus au sud (fig. 32, n°6) sont apparues lors de travaux agricoles des traces de sable dépourvues d'indice anthropique mais contenant de

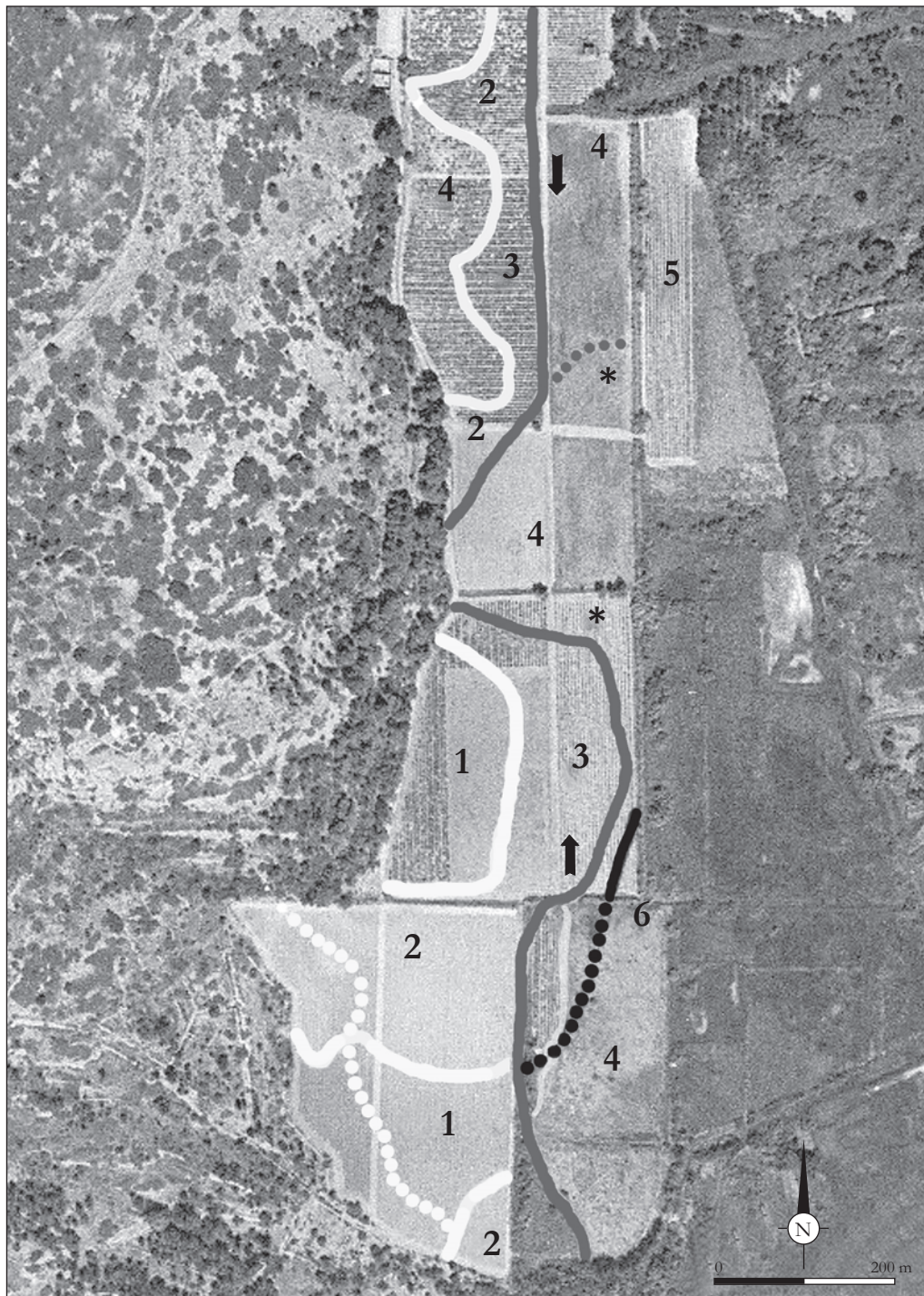


Fig. 32 : Les différents types de sols autour du site de Sainte-Jeanne.

nombreuses coquilles (*Glycymeris violacescens*) provenant d'un niveau de sédimentation lagunaire ou marine sous-jacent (-50 cm) vraisemblablement identique à celui étudié dans les lignes qui suivent (fig. 34, Niveau I). Ces éléments semblent en adéquation avec la présence d'une étendue laguno-marine ho-

locène protégée par une amorce de cordon littoral au nord du Cap del Roc.

À l'altitude du mur-quai et de part et d'autre, une étroite bande de terrain d'une longueur de 300 m et d'orientation nord-sud matérialisée au sol par des traces de sédiments vaseux, a

livré six blocs de calcaire (formes allongées ou petites dalles, $L_{\max} = 40$ cm, ca. 10 kg) présentant les restes d'un cerclage en fer (fig. 36). Ces pierres ont-elles pu servir à amarrer de légères embarcations ou correspondent-elles à des contrepoids disposés le long d'un petit canal ou d'un fossé ? Les céramiques antiques relevées dans les environs et en aval de cette ligne semblent avoir subi une usure liée à un séjour prolongé dans l'eau.

La proximité de la mer est restée dans la conscience collective puisque une légende, rapportée par un témoignage oral, relate l'accostage d'un navire dont l'équipage aurait inhumé sur la plage à l'est du site plusieurs corps de marins pestiférés. Cette légende a pu cependant naître suite à la découverte de sépultures dans le sable, lors de la réalisation de fossés de drainage.

Les observations actuelles ne permettent pas d'affirmer si l'établissement de Sainte-Jeanne se trouvait au bord de la mer ou d'un étang. Cependant la transcription des informations fournies par la coupe synthétique du remplissage holocène montrant la progradation du littoral au pied du Cap Romarin d'après J.- C. Aloïsi (Berger *et al.* 1982 : 22) sur une carte topographique détaillant le relief entre 0 et +2 m d'altitude permet d'imaginer approximativement l'évolution du tracé des lignes de rivage (fig. 33). On peut ainsi supposer la présence d'un cordon littoral, reliant l'île Sainte Lucie à l'extrémité septentrionale du massif de Garrigue Haute, traversé par un grau à la jonction actuelle de l'étang de Sigean et du port de Port-la-Nouvelle. Le tènement Le Rec Mendil situé au nord du Cap Romarin serait immergé et ouvert sur la mer.

Les coquillages observés en position secondaire sur le site de Sainte-Jeanne n'ont pas été datés et, à l'exception de quelques exemplaires (*Murex brandaris*, *Mytilus galloprovincialis*

lis), peuvent aussi bien appartenir à des dépôts eutyrrhéniens (128000 BP) ou du maximum transgressif holocène (4500 BP) (Berger *et al.* 1982 : 25).

Le décapage en période de sécheresse de la rive d'une mare artificielle située à 100 m à l'est de l'embarcadère de Sainte-Jeanne a permis d'observer, sur 0,25 m² et une profondeur de 150 cm, trois niveaux coquilliers dans un environnement non perturbé. Le comptage des valves a donné les résultats suivants (fig. 34) : on constate entre le niveau inférieur III (-124 cm) et les niveaux supérieurs I et II (-59 cm et -79 cm) une diminution de la diversité malacologique et une augmentation très importante des *Glycymeris violacescens*. Le niveau inférieur a livré quelques coquilles avec perforations de gastéropodes (pourtant absents, mais probablement en raison de la taille très réduite des volumes étudiés), un tube calcaire de vers marin ainsi que des débris roulés de coquilles et un petit galet plat. Les niveaux supérieurs contiennent des gastéropodes, un tube calcaire de vers marin, mais sont dépourvus de *Mytilus galloprovincialis*. Cet appauvrissement des ressources naturelles peut être la conséquence de la formation d'une lagune ou (et) d'un ramassage intensif et sélectif des espèces consommées.

La situation des trois niveaux coquilliers par rapport à l'embarcadère permet de penser qu'ils sont contemporains ou légèrement postérieurs à l'Antiquité. La comparaison avec les 239 débris de coquilles ayant assurément fait l'objet d'une collecte sur la fin de la Préhistoire (Chasséen à Bronze), car provenant de 7 stations situées hors de portée de la mer, semble confirmer ce positionnement dans le temps et l'hypothèse d'une dégradation du milieu marin. Les résultats sont en fait équivalents lorsqu'on prend en compte les 130 fragments de coquilles prélevées en surface et provenant de 4 autres stations situées à très faible altitude et ayant pu être perturbées par des dépôts naturels de toutes époques. On notera que pour les sites préhistoriques les comptages portent sur des fragments et non sur des valves complètes et peuvent donc être légèrement faussés en raison d'un facteur de fragmentation différent suivant le type de coquilles.

3.1.5. Emprise sur le territoire

Malgré un terroir très restreint, Sainte-Jeanne est un habitat à occupation longue. Le site livre du mobilier du Néolithique final et protohistorique, et après avoir été délaissé durant plusieurs siècles, est réoccupé sans hiatus de la fin de l'époque républicaine au VI^e s. ap. J.-C., puis abandonné au cours du VI^e ou du VII^e siècle. Une réoccupation des ruines d'un petit bâtiment antique (BAT1) entre les XI^e et XIV^e siècles, supposée par la présence de fragments de céramiques médiévales grises ou vernissées, est possible. Par la suite, il est très probable que l'habitat fut déplacé vers l'actuel hameau de Jugnes. Le toponyme « Junios » (1654) puis « Junium » (1760), apparaissant sur des cartes à l'emplacement du tènement du Rec Mendil, a probablement

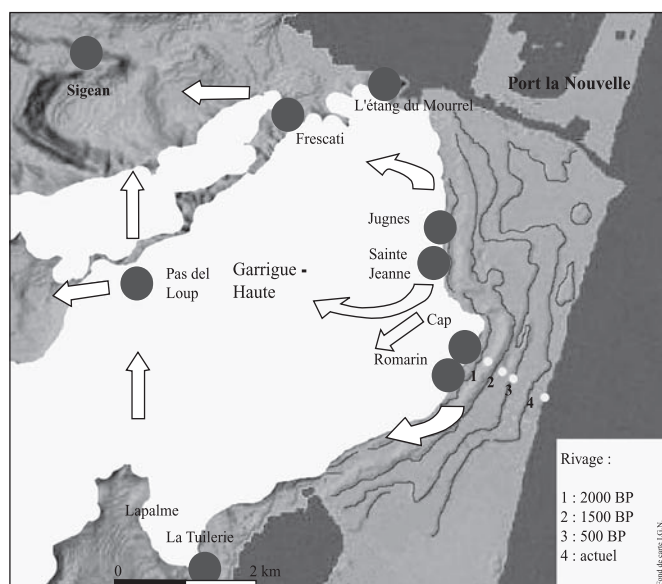


Fig. 33 : Principaux sites et chemins à travers le massif de Garrigue Haute. Sur le versant oriental : embarcadères antiques et lignes de rivage supposés. (Fond de carte : I.G.N.).

| | 7 sites préhistoriques hors de portée de la mer | Niveau coquillier III (-124 cm) | Niveaux coquilliers I-II (-59 / -76 cm) | |
|----------------------------------|---|---------------------------------------|---|-----------|
| Lieu | massif de Garrigue Haute | plaine (Sainte-Jeanne) | plaine (Sainte-Jeanne) | |
| Sol / sédiments | lithosol | sable gris très fin | sable fin gris-jaune | |
| Fragments | 239 | 80 | 178 | Evolution |
| <i>Glycymeris violacescens</i> | 21,34% | 46,25% | 81,46% | + |
| <i>Mytilus galloprovincialis</i> | 10,04% | 17,50% | 0 | - |
| <i>Acanthocardia sp.</i> | 19,24% | 16,25% | 5,06% | - |
| <i>Maetra sp.</i> | 0 | 8,75% | 5,06% | - |
| <i>Callista chione</i> | 7,11% | 5,00% | 0,56% | - |
| <i>Cerastoderma edule</i> | 6,28% | 0 | 0 | - |
| <i>Ostrea</i> | 5,86% | 0 | 0 | - |
| <i>Cerastoderma glauca</i> | 4,60% | 0 | 0 | - |
| <i>Donax trunculus</i> | 0,00% | 2,50% | 0,56% | - |
| <i>Pecten sp.</i> | 2,93% | 0 | 0 | - |
| Gastéropodes marins | 0 | 1,25% | 3,37% | + |
| Total | 77,40% | 97,50% | 96,07% | |

Fig. 34 : Comparaison des types de coquilles prélevées sur les trois premiers niveaux marins en bordure de l'établissement antique de Sainte-Jeanne et sur les sites préhistoriques du versant oriental du massif de Garrigue Haute.

pour origine l'établissement antique. L'hypothèse émise par des historiens locaux et publiée récemment (Embry 2003) d'une relation entre le toponyme « Jugnes » et le naviculaire marin *Tiberius Iunius Eudoxus* cité sur un autel-cippe du IIe s. de notre ère découvert à Narbonne au XIXe s. (4) reste à démontrer.

Le mobilier archéologique est présent à la surface du sol sur environ 3 ha et la superficie du secteur d'habitation peut être estimée à 1 ha. Les céramiques observées sur la plupart des terres environnantes permettent de supposer que celles-ci étaient exploitées sur la fin de l'époque républicaine et au début du Haut-Empire et dépendaient, du fait de leur situation, de la villa de Sainte-Jeanne : les zones dépressionnaires Combe Redonde, Champ rouge et Garrigue Haute, les hauteurs du Rec Mendil et de la combe au Renard, ainsi que le Petit et le Grand Lévat. À l'exception d'autres dépressions de très faibles superficies, le reste du massif est constitué d'espaces impropres à l'agriculture (lithosols) et les nombreux enclos et terrasses, pour la plupart à l'abandon depuis des siècles, sont d'origine bien plus récente. L'absence d'épannage de céramiques postérieures au Ier s. ap. J.-C. suggère une évolution des activités économiques de l'établissement.

3.1.6. Voisinage et accès

Les établissements voisins ont été décrits dans la première partie de cet article. Il s'agit au Ier s. av. J.-C. des établissements suivants : La Tuilerie, Rec des Bains et Cap Romani

au sud, Jugnes au nord, ainsi que le site du Verger sur l'île Sainte Lucie. Autour de la vallée du Rieu : l'Étang du Mourrel, Vergeli, Pas del Loup. Au IIe s. ap. J.-C. n'existent plus que l'établissement de la Bergerie et des carrières sur l'île Sainte Lucie, et au sud l'établissement littoral La tuilerie. S'il est relativement aisé d'imaginer le tracé des chemins de garrique reliant ces différents sites à l'aide de la topographie et du mobilier observé, il est plus difficile de retrouver le tracé du chemin côtier sans connaître précisément les lignes de rivage. À l'est du massif, la plage très étroite et probablement de nombreuses sources aujourd'hui recouvertes par les sédiments marins et les colluvions ont du nécessiter des aménagements tels des gués ou de petits ponts, par exemple au niveau des résurgences de Sainte-Jeanne, des Ramandils, du Rec des Bains. Il en est de même vers Sigean et Roquefort-des-Corbières au dessus du Rieu. En ce qui concerne l'accès par la mer, la présence de plusieurs embarcadères pour de petites embarcations est suggérée par du mobilier épars lié à des amas de pierres effleurés lors de travaux agricoles et situés au niveau d'une ligne de rivage antique supposée.

3.2. Le matériel archéologique

Le matériel archéologique n'apparaît en surface que sur les terrains cultivés ayant fait l'objet d'un défonçage. En marge des cultures, nombreuses sont les surfaces préservées offrant un intéressant potentiel de recherche. L'enfouissement des vestiges est très différent selon les secteurs : faible

dans la zone orientale du site (40 cm), il atteint son maximum au pied du bas-versant où l'élévation de certaines parties des structures est intégralement conservée.

3.2.1. Mobilier céramique

Les fragments de céramiques prélevés en surface ont permis d'établir un plan approximatif de répartition dans la zone centrale du site (fig. 35, opération 162/93). Le mobilier est en excellent état de conservation en raison de la nature du terrain. Les céramiques italiques d'époque républicaine, la plupart des céramiques du Haut-Empire et celles de type DSP présentent des traces d'usure d'utilisation ainsi que des cassures anciennes. En revanche certaines céramiques du Haut-Empire (SIG-SG, CLAIR-A) paraissent neuves et non utilisées, et présentent des cassures récentes. Les SIG-IT et SIG-SG sont nombreuses et en quantités équivalentes. On relève les marques de potiers suivantes : SENT (E, N et T ligaturés), P•ATTI (A et T ligaturés), VVVS/(?)VIV, AVII•S/M•ATN(?) pour les SIG-IT et SILVANI, CI(C?) pour les SIG-SG. Des fragments de *dolia* situés dans un secteur restreint

permettent d'envisager la présence d'une zone de stockage. Une autre particularité est la quantité importante de céramiques à parois fines situées généralement à proximité de la source. Un premier inventaire rapide des types de céramiques (fig. 38) permet de se faire une idée, même si très approximative, de l'occupation du site de Sainte-Jeanne au cours de l'Antiquité et au-delà.

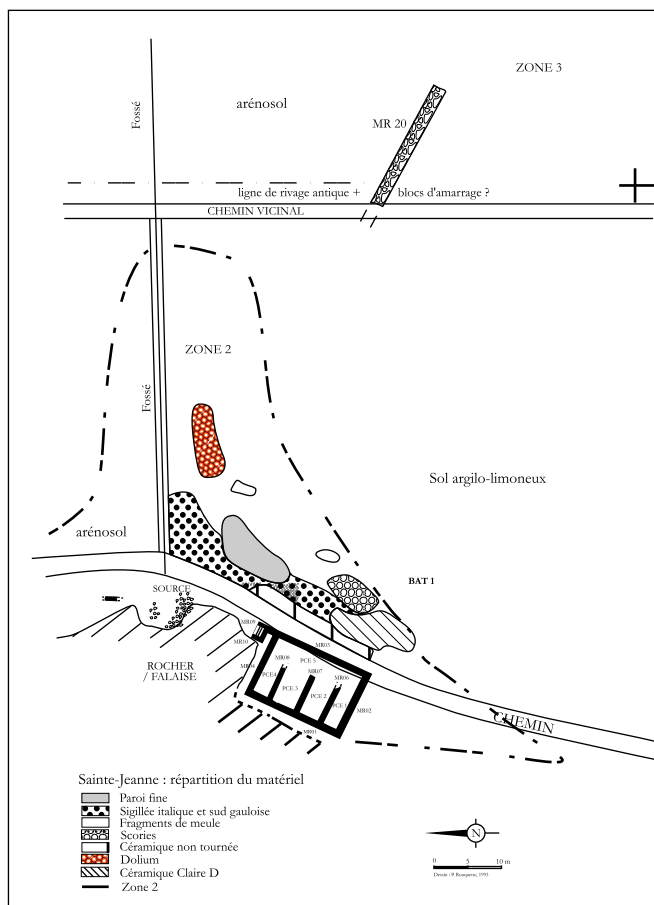


Fig. 35 : Sainte-Jeanne (Port-la-Nouvelle) : structures et répartition du matériel à la surface du sol (d'après Rouquette 1993).



Fig. 36 : Sainte-Jeanne (Port-la-Nouvelle) : bloc calcaire avec cerclage en fer.

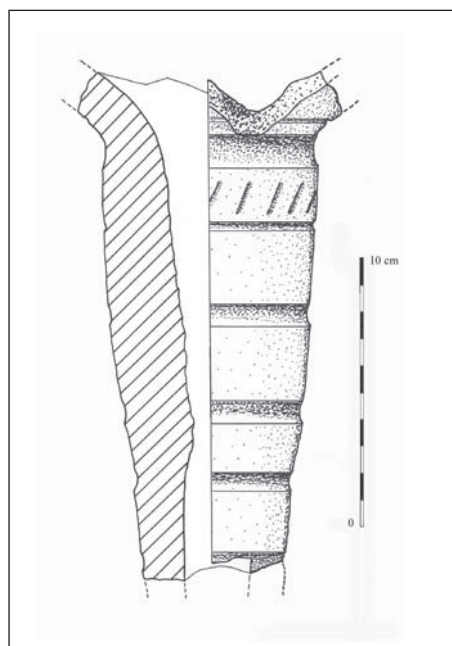


Fig. 37 : Sainte-Jeanne (Port-la-Nouvelle) : Tuyère en céramique.

| Epoque | Type | Epoque | Type |
|------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| Age du Fer I ? | CNT réductrice | | KAOL |
| Age du Fer II | CCT_CELT 1b?, CNT-LOR C1a? | | CCT (Minervois, forme B-O-B A1) |
| Epoque républicaine | CAMP-A | | CCT oxydante + réductrice ind. |
| | CAMP-B | | CLAIR-A 3a |
| | CAMP-C ou DER-C | | CLAIR-A 4a |
| | PAR-FIN 1a | | CLAIR-A 6c |
| | COT-CAT | | CLAIR-A 8a |
| | R-POMP 4 | | CLAIR-A 9a |
| | COM-IT 6c | | CLAIR-A 9b |
| | A-ITA Dr1a | | CLAIR-A 14a |
| | CCT (Minervois, forme B-O-B A1) | | CLAIR-A 14b |
| | SIG-IT 14.1, 18.2, 19.1, 22.1 | | AF-CUI 23b |
| Haut-Empire | SIG-IT R2.3 | | CLAIR-A 6b |
| | PRE-SIGGA | Bas-Empire | CLAIR-B 27 |
| | DOLIUM à pouzzolane et ind. | | CLAIR-B indéterminée |
| | A-BET Ha70 | | A-AFR indéterminée |
| | A-BET Dr7-11 | | A-AFR 2a, A-AFR 2b |
| | A-TAR Pa1, A-TAR Ob74 | | AF-CUI 196 |
| | Lampes à huile diverses | | AF-CUI 197 |
| | SIG-SG Ha7, Ri5, Ri8, He25 | | CLAIR-D 61a |
| | SIG-SG VeC1, VeA4, Dr44b | | LUIS |
| | SIG-SG Dr15a, Dr17a, Dr19 | Antiquité tardive & H. Moyen Âge | A-ORI Lra 3a |
| SIG-SG Dr24/25a, Dr2b, VeA1 | | DSP orange estampée | |
| SIG-SG Dr29a, Dr29b, Dr37a | | DSP grise estampée | |
| SIG-SG De67, Kn78 | | CLAIR-D 91b | |
| SIG-SG marbrée | | CLAIR-D 99a (croix) | |
| SIG-SG noire | | CLAIR-D 103b | |
| PAR-FIN sablée | | CCT réductrice (début VIe s.) | |
| PAR-FIN luisante, barbotinée | | CCT bleutée (fin VIe - début VIIe) | |
| PAR-FIN indéterminée | Moyen Âge | CCT grise XI-XIIe s. | |
| CL-ENG | | Céram. de l'Uzège XIII-XIVe s. | |
| CL-REC | | Céramique importée XIII-XIVe s. | |

Fig. 38 : Sainte-Jeanne (Port-la-Nouvelle) :

Quelques types de mobilier céramique collectés en surface.

3.2.2. Autres mobiliers

Il se compose d'objets en relation avec les activités domestiques et artisanales, et la présence de la mer : des fragments de meules rotatives (3 en basalte, 1 en granit gris et 1 en granit rose), un fragment d'une auge en grès, un lot de pesons en céramique d'un métier de tisserand à l'intérieur de BAT1 (induisant l'élevage de bétail produisant la laine), des bouchons d'amphores en céramique dont un avec un trou d'évent, des pierres à aiguiser, des fragments de petits vases en verre bleu décorés (incisions ou cupules) et quelques fragments ou de petits objets en os (plaquette, cuiller), en plomb (poids de balance, tôle), en bronze (fibule, bague avec intaille) ou en fer (fragments d'outils et clous de charpente).

Des scories métalliques et de verre bleu ainsi qu'une tuyère en céramique (fig. 37) suggèrent le travail du fer, du bronze et du verre. Un atelier métallurgique d'époque indéterminée devait exister à quelques centaines de mètres dans un ravin car on y observe de nombreux échantillons de minerai de fer et des scories avec des traces de coulées.

Le matériel spécifiquement lié à la présence de la mer sur le site de Sainte-Jeanne se compose de dépôts et d'amas coquilliers et des quelques objets suivants : clous en bronze à section carrée (utilisés sur les navires antiques), pierres cerclées de fer disposées le long d'une ligne de rivage, un graffite représentant une ancre sur une céramique CAMP-B (fig. 39) et un galet encoché qu'on associera au mobilier du Néolithique final ou protohistorique.

3.3. Bâtiment et embarcadère

Les ruines du bâtiment actuellement visible (fig. 40, Bâtiment 1) appartiennent à un ensemble plus vaste et correspondent à une phase intermédiaire de construction. La très

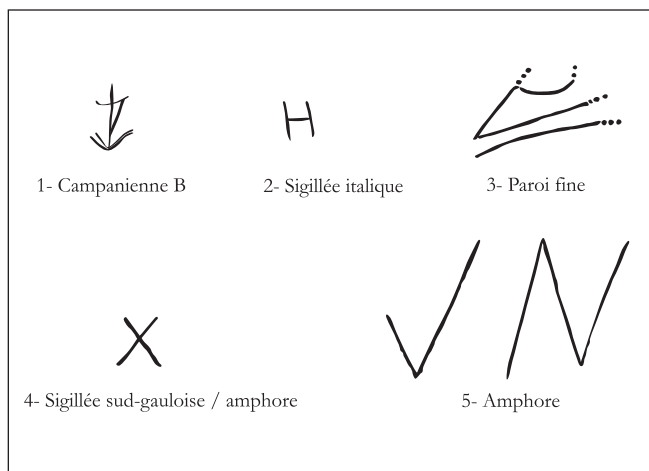


Fig. 39 : Graffites sur céramiques antiques (dessins P. Rouquette)

grande diversité du mobilier archéologique et sa répartition topographique en zones précises laissent supposer une succession d'habitats au cours des siècles. De nombreux indices isolés renforcent cette hypothèse : divers amas rocheux localisés, en-fouis ou apparaissant en surface, briques résiduelles de pilettes d'hypocauste en marge sud du site, éléments de pavage en céramique de forme rectangulaire (*opus spicatum*) ou en forme de losange (5). La présence d'un embarcadère à 60 m de BAT1 incite à envisager une étendue du site vers l'est. La découverte de fragments résiduels de sol en béton de tuileau (*opus signinum*) et de fragments de béton de chaux avec des empreintes tubulaires (clayonnage de roseaux d'un diamètre de 14 mm disposés parallèlement et recouvert d'une couche de ciment de chaux de 5 mm puis de 32 mm de béton de chaux et de graviers) laisse supposer la présence soit de constructions plus légères, soit de cloisons ou d'enduits muraux sur structures végétales.

3.3.1. Le Bâtiment 1

3.3.1.1. Aspect général

Le bâtiment 1 est construit en partie excavé au pied de la colline à proximité d'une source. Il est abrité du vent dominant par un ensemble de petites falaises qui ont probablement servi d'abri sous roche au Néolithique final. Sans doute recouvert aussitôt après son abandon par les déblais d'extraction d'une carrière de calcaire dominant le site, il présente un état de conservation exceptionnel. Les travaux de déblaiement partiel réalisés par les propriétaires dans les années 1930 puis vers 1980 ont permis de supposer la présence côté colline de murs de plus de 3 m d'élévation.

L'édifice présente un plan rectangulaire (16 x 10 m) dont l'orientation N23°E correspond à la trame cadastrale narbonnaise B. Il est flanqué d'un large escalier d'entrée au delà d'un passage étroit entre le côté nord et le rocher. Encadré de deux

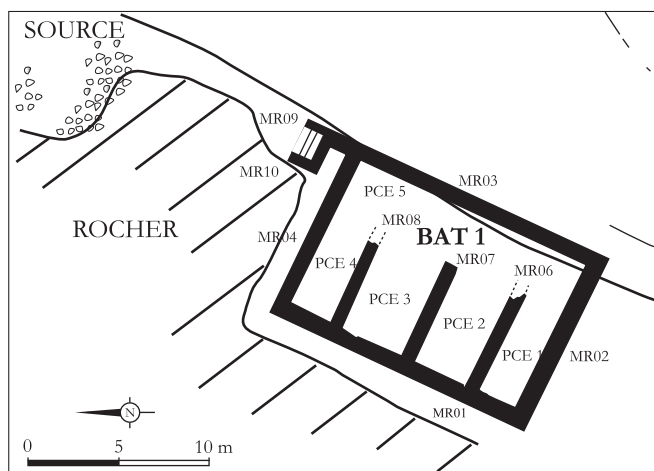


Fig. 40 : Sainte-Jeanne (Port-la-Nouvelle) : Plan du bâtiment 1 (d'après Rouquette 1993).

murs cet escalier devait se situer à l'intérieur d'un porche fermé et couvert d'une toiture. Trois murs de refend à l'intérieur du bâtiment délimitent au moins quatre pièces (PCE1 à PCE4) aux superficies à peu près équivalentes, autrefois probablement fermées par des cloisons en bois et aujourd'hui béantes sur un corridor PCE5. Une amorce de cloison ayant séparé PCE4 et PCE5 est visible sur MR04.

Les murs de façade ont un aspect massif et une épaisseur variant entre 70 et 75 cm proche du *gradus* antique (73,6 cm). Ils sont réalisés en petit appareil à l'aide d'assises régulières de moellons calcaires grossièrement équarris, séparés par des joints gras bourrés de mortier. Ce calcaire du Crétacé à faciès urgonien à patine blanche et bleu-noir à la cassure fut probablement extrait d'une des deux vastes carrières dominant le site, exploitées à diverses époques (6). À la base d'enlèvements à la barre à mine apparaissent de nombreuses rainures préparatoires appartenant à des exploitations antérieures en gradins et en blocs et de rares fragments de *tegulae* et d'amphore. Le mortier de chaux en très bon état de conservation se compose de graviers en pierres dures très finement polies, aux couleurs vives de l'arc-en-ciel et d'un diamètre moyen proche de 10 mm, dont il serait intéressant de déterminer la nature et l'origine. Parmi un échantillon collecté ne présentant pas de trace de mortier fut reconnu un galet de Serpentinite. Il est fort probable que ces graviers proviennent de plages fossiles enfouies à proximité. On note par exemple à l'ouest du grau de la Vieille-Nouvelle sur le rivage de l'étang de l'Ayrolle la présence de galets assez semblables mais d'un calibre légèrement plus important et d'une palette de couleurs plus restreinte. J. Barrière décrit « des lambeaux de molasse gréseuse, comprenant de nombreux galets et graviers, plaqués sur les calcaires chattiens entre 4 et 6 m d'altitude au sud-est du Mourrel du Teule »... « témoins d'un cordon littoral tyrrhénien » (Barrière 1966 : 262). On observe dans la maçonnerie du bâtiment 1 la présence rare de

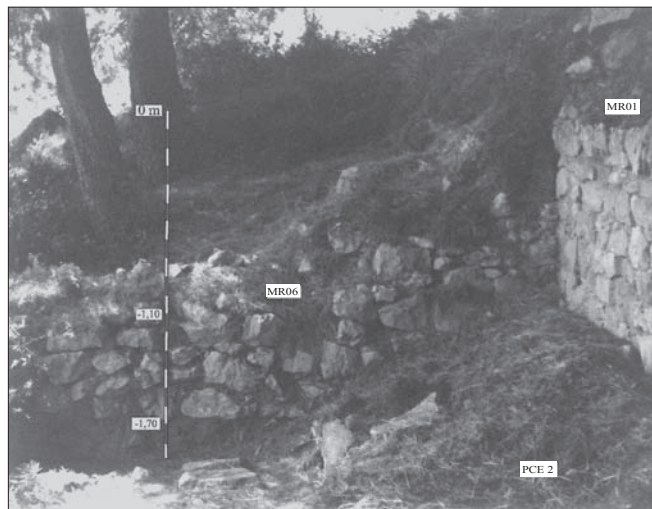


Fig. 41 : Sainte-Jeanne (Port-la-Nouvelle) : Mur de refend MR06. Sa base est à 1,70 m sous le niveau de la charpente du bâtiment d'origine (1986).

remplois antiques : *tegulae* et brique résiduelle sur le parement nord de MR04, et un petit bloc portant des traces de fondant provenant d'un four métallurgique ou de verrier dans le mur MR01. Pour les parements extérieurs, sur les murs MR04 et MR10, l'emploi massif de mortier de chaux lors de la finition (appareil à joints pleins ou « beurrés ») est bien visible (7). Aucun indice de revêtement pariétal n'apparaît sur les parements intérieurs des structures visibles.

Les murs de refend sont de construction moins soignée et leur étude permettra sans doute de constater deux états d'architecture. Leurs parements en *opus incertum* associent des blocs de calcaire à de la terre argileuse rouge d'origine locale. Ils apparaissent donc en plus mauvais état. Le mur MR06 (fig. 41) séparant les pièces PCE1 et PCE2 est construit à l'aide de petits moellons liés à de l'argile, à un niveau nettement supérieur à celui de la base du mur de façade MR03. Ces observations suggèreraient des remaniements voire un habitat plus modeste construit dans les ruines du bâtiment primitif après un important rehaussement du sol.

3.3.1.2. Hypothèse d'un étage

L'édifice devait posséder un étage comme le laissent supposer les murs MR01 et MR04 conservés en certains points sur toute leur hauteur évaluée à plus de 3,65 m. La partie supérieure du mur MR01 protégée par les déchets issus de la carrière et intacte au niveau des pièces PCE2 et PCE4 est recouverte d'une épaisse couche de mortier sur laquelle reposent de nombreux fragments de tuiles suggérant le niveau de la toiture : *tegulae* avec marques digitales semi-circulaires et *imbrecae* à pâte jaune très aérée. Des travaux effectués au début des années 1980 à l'intérieur de la pièce PCE2, liés au dégagement d'arbres déracinés

par une tempête, ont permis de mettre à jour une fine couche de tuiles identiques à la base du mur de refend MR06 située à 1,70 m sous le niveau de la charpente du bâtiment d'origine. L'ensemble stratigraphique sous-jacent, situé entre -1,70 m et -2,30 m à l'intérieur du corridor PCE5, semble correspondre à un remblai. Il contient du mobilier de l'époque augustéenne. Un ressaut de quelques centimètres, visible sur la face intérieure des murs de façade à 1 m sous le niveau de la charpente et à 2,30 m au dessus de la base du remblai, a pu soutenir le plancher d'un étage au cours de la première période d'occupation.

3.3.1.3. L'escalier

La destruction d'une avancée rocheuse entre la source et le bâtiment 1, réalisée dans les années 1930 afin de corriger le chemin vicinal traversant le site, avait permis de mettre à jour l'escalier ainsi qu'une borne (aujourd'hui disparue) portant un anneau métallique et une « inscription romaine », que le propriétaire avait considéré être une « borne d'amarrage ». Il en conclut que l'escalier permettait d'accéder à des embarcations. Construit de façon massive et soignée contre la roche sur le côté nord du bâtiment, l'escalier présente actuellement à sa base trois niveaux de marches en grand appareil (fig. 42) d'une largeur de 2,10 m (env. 7 pieds). Il est enfermé de part et d'autre par deux murs d'épaisseurs différentes : 73 cm pour MR09 et 50 cm pour MR10. Ce dernier construit contre la paroi rocheuse inclut à sa base un autre bloc taillé afin de donner à l'ensemble un caractère plus imposant. Cet escalier probablement recouvert d'un toit et peut-être fermé par une grille ou une porte à double battant formait-il l'entrée principale ? L'absence de trou de fermeture et de fixation laisse supposer que la porte se situait au delà des trois premières marches, peut-être à la transition des marches en pierre et celles en bois, ou au niveau de MR04.

Les marches sont formées de grands blocs de molasse miocène finement taillés provenant des carrières de l'île Sainte Lucie. On rappellera que deux blocs aux dimensions similaires se trouvent sur le site du Verger de Sainte Lucie. Le 1^{er} degré et une partie du 2^e sont encore en place et à partir des différents blocs retrouvés sur le site ou à proximité, il fut possible de reconstituer le 3^e degré. Les trois marches reposent sur un socle massif de pierres et de mortier. Leur hauteur varie entre 23 et 29 cm et leur profondeur entre 39 et 41 cm. La dernière marche est suivie d'un prolongement maçonné de 34 cm qui se termine brusquement dans le vide. L'absence de structure sous-jacente permet d'imaginer la présence d'un escalier en bois conduisant à l'étage. Un seuil de mortier semble exister à mi-longueur de MR04 à la hauteur du ressaut. Le petit couloir ou passage longeant MR04 et prenant fin sous l'escalier a pu servir de conduit d'évacuation des eaux de ruissellement.

Il est actuellement impossible de conclure quand à l'usage artisanal ou domestique de cet édifice dans son premier état d'architecture, peut-être au III^e s. ap. J.- C. Les pièces excavées



Fig. 42 : Sainte-Jeanne (Port-la-Nouvelle) : Porche et escalier du bâtiment 1.

et sans ouverture vers l'extérieur pour quatre d'entre-elles permettant de maintenir une certaine fraîcheur, leur organisation, suggèrent cependant un bâtiment technique avec des pièces au rez-de-chaussée servant d'étable, d'atelier, de grenier ou de cellier surmontées d'un étage à caractère résidentiel, desservi sur le côté nord par un large escalier à l'architecture soignée fermé par un porche. Probablement seule la façade orientale possédait des ouvertures ou une baie au niveau du rez-de-chaussée éclairant la pièce ou le corridor PCE5, ainsi que des fenêtres à l'étage. La position étonnante de l'escalier situé sur le côté et orienté vers le nord peut s'expliquer par un manque de place dû à la présence probable d'un autre bâtiment séparé de BAT1 par un chemin charretier, mais aussi par le fait que l'accès carrossable à cet établissement n'était possible que par le nord, depuis Sigean. On notera la similitude de BAT1 avec l'entrepôt du site Le Bourbou à Loupian (seconde moitié du I^{er} s. ap. J.- C.) situé en bordure de l'étang de Thau et associé lui aussi à un quai (Lugand 1997 : 87). L'organisation et les dimensions des pièces sont quasi identiques : 10 m pour la largeur du bâtiment, environ 4 m à 4,20 m pour la largeur des pièces, et présence d'une « galerie de façade ».

Un second état d'architecture est suggéré par le fort rehaussement du sol et le remplacement probable des cloisons intérieures par des murs de refend de facture peu soignée, ainsi qu'un niveau d'effondrement de la toiture situé à leur base. Un fragment de sigillée claire tardive relevé en surface dans la pièce PCE1 laisse envisager une troisième période d'occupation.

3.3.2. Embarcadère privé

Un labour profond a mis à jour une digue ou un quai d'une longueur supérieure à 18 m (MR20) à 60 m environ devant le

bâtiment BAT1 (fig. 43). Un sondage ponctuel réalisé en 1984 avant la remise en culture de la parcelle a permis de constater une structure parementée d'une largeur de 2,10 m, bâtie de blocs bruts de calcaire de taille moyenne et contenant quelques débris de *tegulae* et de mortiers antiques (mortier de chaux rose à grain fin et béton de tuileau orange, jamais observés à la surface du sol sur l'ensemble du site). En raison d'un arasage important son élévation varie entre 20 et 50 cm. La base de cette structure repose à une profondeur de 65 cm sur une couche de vase et de sable au niveau d'une passée tourbeuse et d'une nappe. Deux tessons roulés d'amphore à pâte fine de couleur rouge-orange et deux coquilles marines (*Cardium* et *Murex brandaris*) gisaient sur le sable au pied de sa face orientée vers le nord. À quelques mètres de là, côté Est, sont apparues en surface deux zones ponctuelles (env. 10 m² et 2 m²) de fragments de coquilles (*Mytilus galloprovincialis*) liés à des céramiques communes à pâte de couleur orange d'époque indéterminée et à quelques fragments d'amphores.

On peut supposer que cette structure permettait à des pêcheurs d'amarrer et de décharger leurs barques ainsi que de rejoindre la mer. Il est certes difficile d'imaginer la présence du rivage marin aussi proche de bâtiments qui auraient été inondés à la moindre tempête, et pourtant c'est à cette altitude que le sol devient plus sableux et que les fragments de céramiques observés en surface présentent un aspect érodé.

L'orientation approximative de MR20 (S62°E) est proche de celle du bâtiment 1 (N23°E, S67°E) et de la trame cadastrale narbonnaise B. En étudiant les documents cadastraux concernant les tènements voisins et en excluant toutes les orientations du réseau fossoyé adaptées aux contraintes hydrauliques de la topographie ou appuyées sur le canal de Niquet (XVIIIe s.) et la D209 créée vers 1848, on n'observe aucune orientation similaire pour les parcelles terrestres. En revanche, il est intéressant de constater que les anciens salins depuis l'est de l'île Sainte Lucie jusqu'au sud du Cap del Roc présentent des limites isoclines à N23°E.

CONCLUSION

Les prospections de surface et les diverses observations réalisées depuis les années 1980 ont permis d'obtenir un aperçu sur l'occupation antique de Port-la-Nouvelle et des territoires limitrophes, et de proposer des hypothèses quant à la position du rivage marin au pied du massif de Garrigue Haute. Extensive au Ier s. av. J.- C., l'occupation du littoral se réduit à quelques habitats sous le Haut-Empire, concentrés sur le domaine insulaire et une étroite bande littorale. Leur activité économique se développe vraisemblablement autour de l'exploitation de quelques terres arables, de carrières de calcaire et des ressources de la mer. Leur isolement est compensé par des

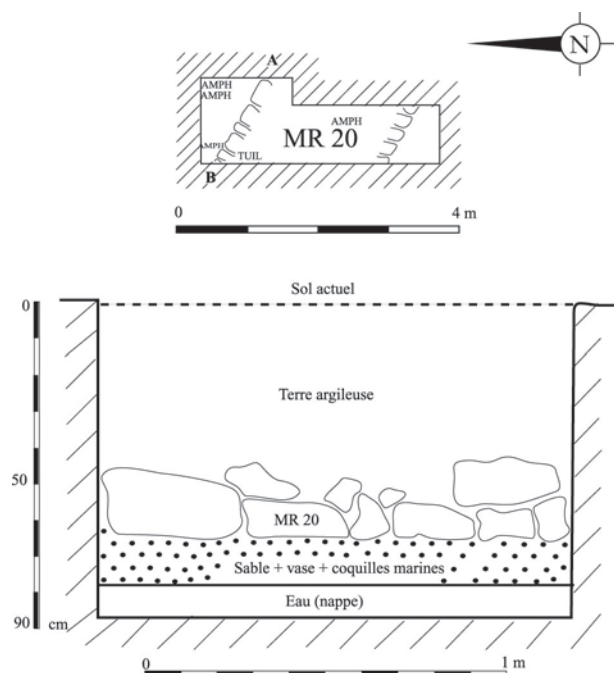


Fig. 43 : Sainte-Jeanne (Port-la-Nouvelle) : Plan et coupe de MR20 réalisés lors d'un sondage pratiqué en 1984.

embarcadères dont le rôle et l'importance, à l'entrée du *lacus rubresus* et du système portuaire narbonnais, restent à définir. On constate une occupation de très longue durée sur le site de Sainte-Jeanne, au cours de la Protohistoire, puis durant toute l'Antiquité jusqu'au début du haut Moyen Âge, sans pourtant connaître véritablement sa fonction et son importance exacte.

Une prospection géophysique permettrait de révéler l'organisation spatiale du site en localisant les divers bâtiments et autres structures : fours, fosses, quais, aires de stockage. Une étude géomorphologique, des sondages géologiques et une véritable étude malacologique apporteraient des informations très intéressantes sur l'évolution du remplissage du substratum et des lignes de rivage marin dans l'ancienne baie du Rec Mendil depuis la fin de la Préhistoire. Enfin, des sondages archéologiques permettraient d'apporter des éléments de réponse quant au rôle joué durant toute l'Antiquité par cet établissement littoral à l'entrée sud du complexe portuaire narbonnais.

Remerciements : je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Robert Gourdiol et Robert Guiraud, membres fondateurs de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault, qui ont su me faire profiter de leurs enseignements et de leur expérience du « terrain » et ont toujours porté un grand intérêt à mes travaux.

NOTES

(1) Témoignage de J.- F. Durand, Président de l'Association des Amis de la Nadière.

(2) Millas pourrait avoir pour origine *Aemilius*.

(3) Sédiments probablement identiques à ceux des niveaux I et II de la grotte voisine des Ramandils, contenant des poupées calcaires dont la formation est liée à un réchauffement. (P. Boutié, rapport de fouille programmée, 1991-1993 : 24 - Synthèse).

(4) « Aux dieux Mânes de *Tiberius Junius Eudoxus*, de la corporation des bateliers maritimes de la colonie de Narbonne ; *Tiberius Junius Fadianus*, sévir augustal de la colonie de Narbonne et fermier des mines de fer de la rive droite (du Rhône), à son excellent frère » (*Histoire générale de Languedoc*, Privat, 1872-1904).

(5) « Un cas particulier proche de l'*opus spicatum* est celui du dallage de briquettes en forme de losange dont on a trouvé un exemplaire dans un bassin sous les thermes », M. et R. Sabrié, L'habitat urbain dans CAG 11/1 : 183.

(6) Remarquables sont la longue rampe d'accès et de transport aménagée dans le talus du bas-versant sur environ 200 m et les vestiges d'un grand four bâti en argile (élévation actuelle environ 1,50 m) dont la fonction et l'origine restent à déterminer.

(7) R. Sabrié en 1993 a proposé le IIIe s. ap. J.- C. pour ce type de construction lors d'une rencontre sur site.

LES GISEMENTS DE L'ÉTANG DES ESTAGNOLS À PORT-LA-NOUVELLE

par M. Guy, M.- P. Jézégou et M. Salvat

En 1997, des travaux d'extraction de matériaux ont mis au jour des restes de membrures et de doublage de plomb appartenant à la coque d'un navire antique. Le chantier a été interrompu et une opération archéologique a été programmée afin de vérifier la présence d'éventuels niveaux en place (1). La découverte et la destruction de vestiges archéologiques dans le secteur des Estagnols, dans les années antérieures, ont renforcé l'intérêt de cette intervention. En effet, à la présence d'un trésor monétaire de la fin de l'Antiquité, il faut ajouter l'existence d'au moins trois épaves, dont deux entièrement détruites.

1. LES SITES DES ESTAGNOLS

Le site Estagnols 1

En 1988, sur la rive du lac jouxtant le village de vacances Nautica (fig. 44), un trésor de 1000 à 10 000 monnaies (2) datables du dernier quart du III^e s. ap. J.- C. (3) a été mis au jour dans une amphore (4). Le site est entièrement détruit et le matériel dispersé dans des collections privées (Solier 1990a : 99).

Le site Estagnols 2

La même année, des restes de coque de navire associés à du matériel amphorique et céramique de provenance italique datable du I^{er} s. av. J.- C. ont été mis au jour à proximité du site précédent. Le niveau archéologique a été relevé à -5,4 m de profondeur. Le site est entièrement détruit mais une partie du matériel est exposée au Musée des Corbières à Sigean (5).

Le site Estagnols 3

En 1993, lors de la construction du lotissement « Les Acacias », des fragments de coque de navire et des fragments d'am-

phores ont été mis au jour. Le site a été entièrement détruit.

Le site Estagnols 4

En 1996, au n° 96 de la rue Jules Raimu, quelques fragments de bois pouvant appartenir à la coque d'un navire ont été mis au jour lors de la construction d'une maison. Selon les conducteurs de travaux, des vestiges seraient encore conservés sous la maison.

2. LA SITUATION DU SITE AU DÉBUT DES TRAVAUX ET LE DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS

De profonds éboulis étaient visibles au pied du talus bordant l'ancienne lagune dans laquelle devaient être extraits des matériaux. Le ravinement de la paroi entraînait de nombreux matériaux modernes : palettes, aggloméré, plastique, débris de maçonnerie *etc.* Au pied du talus, ces matériaux se trouvaient mêlés à des vestiges archéologiques dont la mise au jour pouvait être provoquée par des effets de succion résultant du pompage destiné à assécher la zone. Ces vestiges évoquaient fortement un contexte d'épave, à savoir : trois fragments de poulie à demi-caisses (fig. 45), plusieurs morceaux de cordage à trois torons, deux éléments en plomb, l'un en forme de canalisation, le second en forme de bac aplati (fig. 46), divers tessons d'amphores dont une panse d'amphore Dr.1A, diverses concrétions métalliques correspondant à des clous de bronze à section carrée (fig. 47) et surtout des fragments de membrures et de virures de navire présentant des assemblages par tenons et mortaises caractéristiques de la construction navale antique (fig. 48 et 49). En fonction des indications des témoins présents lors du sauvetage des premiers vestiges, un axe susceptible de correspondre à celui de l'épave antique présumée a été retenu pour l'implantation des sondages (fig. 50). Autour de cet axe, un décaissement d'une

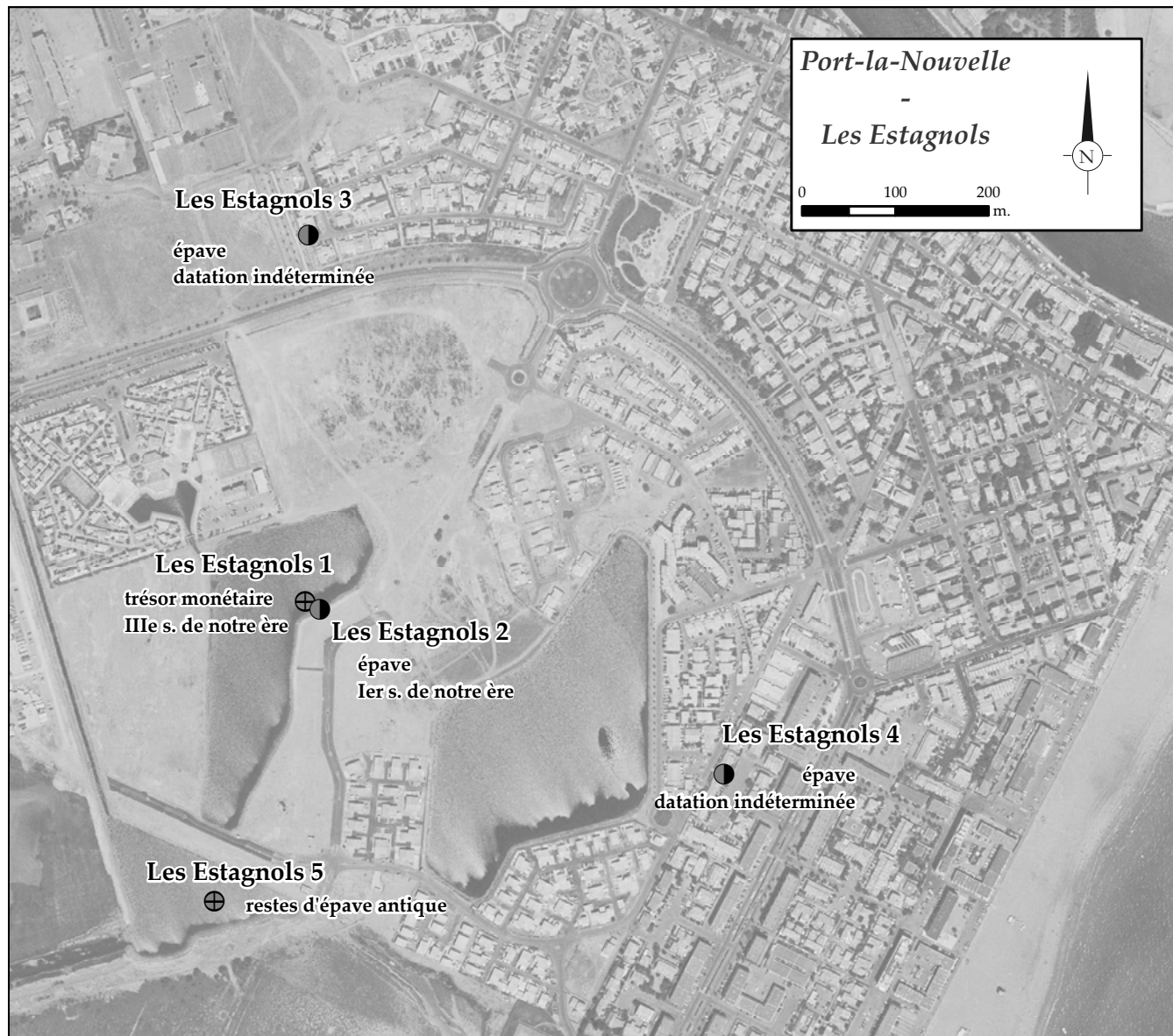


Fig. 44 : Carte des sites des Estagnols (J. Cavero).

longueur d'environ 40 m et d'une largeur de 20 m a été creusé à la pelle mécanique. Ce décaissement en escalier a permis de conserver une marche à 3,50 m en dessous du niveau actuel. Ces travaux ont permis la découverte, dans la paroi, d'un niveau de vase noire qui correspond à une berge d'un canal antichar aménagé lors de la deuxième guerre mondiale.

Un carroyage ABCD de 10 m dans l'axe nord-sud et 5 m dans l'axe est-ouest a été installé dans la partie occidentale de la zone décaissée. À une profondeur de -3,16 m par rapport au 0 NGF, dans des sédiments remaniés comportant des matériaux contemporains, sont apparus un fragment de membrure de navire, des clous en bronze de même module que les précédents et deux fragments de bord de céramique sigillée Drag.37.

L'un d'eux porte un timbre intradécoratif : *CRVCVRO* (fig. 51).

Une partie de la membrure disparaissant dans une paroi du sondage, un deuxième carroyage EFGH a été installé dans le prolongement du premier, décalé vers le nord (fig. 50) ; il s'est révélé stérile. Une extension vers l'est n'a fait apparaître qu'un élément nouveau, à savoir une concrétion d'ancre située à un peu plus de 2 m de la ligne FG. Dans la partie basse de ce sondage ont été dégagés un demi-couple de 1,96 m de long et une varangue de 4,23 m de long.

À la suite de ces décapages stériles dans la partie orientale de la zone, il a été décidé de poursuivre l'excavation à l'aide de la pelle mécanique en vue d'atteindre un éventuel niveau archéologique en place. Trois tranchées parallèles orientées nord-

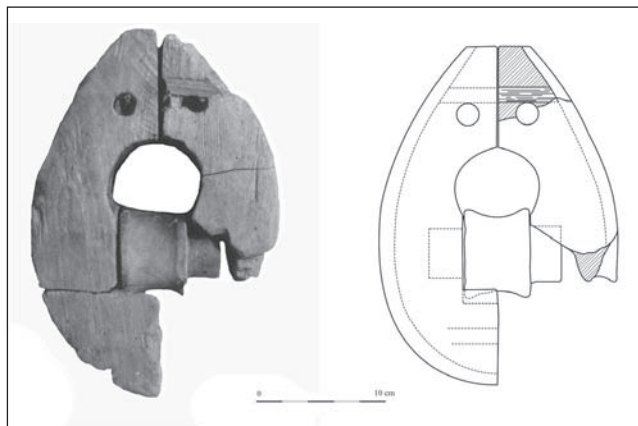


Fig. 45 : Poulie à demi caisses (Michel Salvat, DAO : J. Cavero).



Fig. 46 : Bac en plomb (M. Salvat).

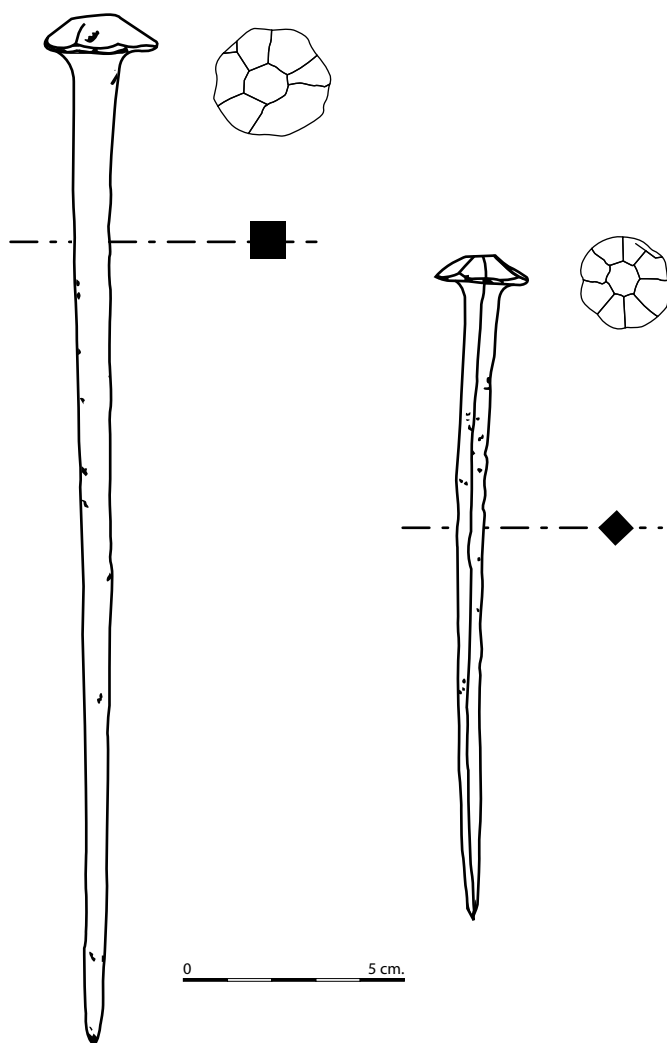


Fig. 47 : Clous en bronze (Michel Salvat, DAO : J. Cavero).

sud et effectuées dans la partie décaissée de la zone, chacune d'une longueur de 6 à 7 m sur 2 m de profondeur n'ont révélé aucun vestige. Une quatrième tranchée orientée est-ouest, au nord des précédentes, s'est révélée tout aussi négative (fig. 50, zones n° 6, 8 et 9).

En parallèle, une prospection à l'aide de détecteurs de métal a permis de repérer un second fragment de canalisation en plomb sous 80 cm de sédiment, à 3,5 m au nord du point A ainsi que de nombreux clous en bronze à l'est de la zone, au pied de la paroi. De même, par ravinement de la paroi occidentale du sondage ABCD, un col de Dr.1C est apparu.

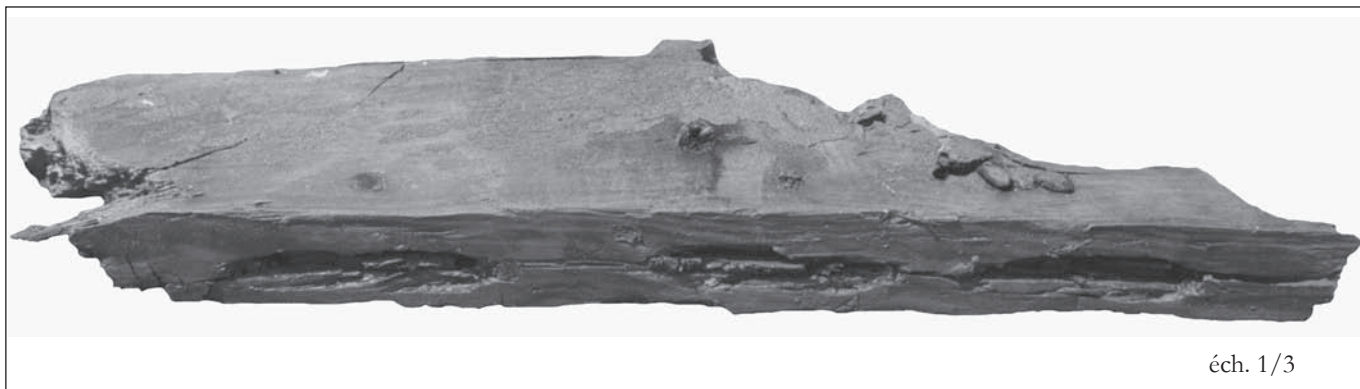
Devant le bilan négatif obtenu au nord et à l'est du point A, il a été décidé en fin de chantier de procéder à des sondages profonds dans la marche laissée en place à l'ouest du point A, sur une superficie estimée entre 220 et 250 m². Cette opération a mis au jour un troisième fragment de canalisation en plomb et divers tessons d'amphores mais les trois sondages pratiqués sur 2 m de profondeur après décaissement de ce talus (fig. 50, zones n° 3, 4 et 5) se sont révélés stériles.

Enfin, beaucoup plus loin vers l'ouest (fig. 50, zone 7), mais toujours dans l'axe du canal antichar, ont été découvertes, après l'interruption des travaux, deux panses d'amphore Pascual 1 et Haltern 70, un fragment de sigillée lisse et un bas de panse de Pascual 1 avec grafitto (fig. 52).

3. INTERPRÉTATION

Au total, une superficie de près de 1000 m² a été prospectée. Le matériel recueilli est peu abondant, hors contexte et sans homogénéité, même si dans sa très grande majorité il est représentatif d'une période qui s'étend du Ier s. av. J.- C. au Ier s. ap. J.- C. La présence, dans tous les sondages, de matériaux modernes montre que le site a été remanié dans le courant du XXe siècle.

Les vestiges les plus intéressants sont les nombreux fragments attribuables à une coque de navire : 5 varangues entières, 3 demi-couples et 3 fragments de virures. L'observation



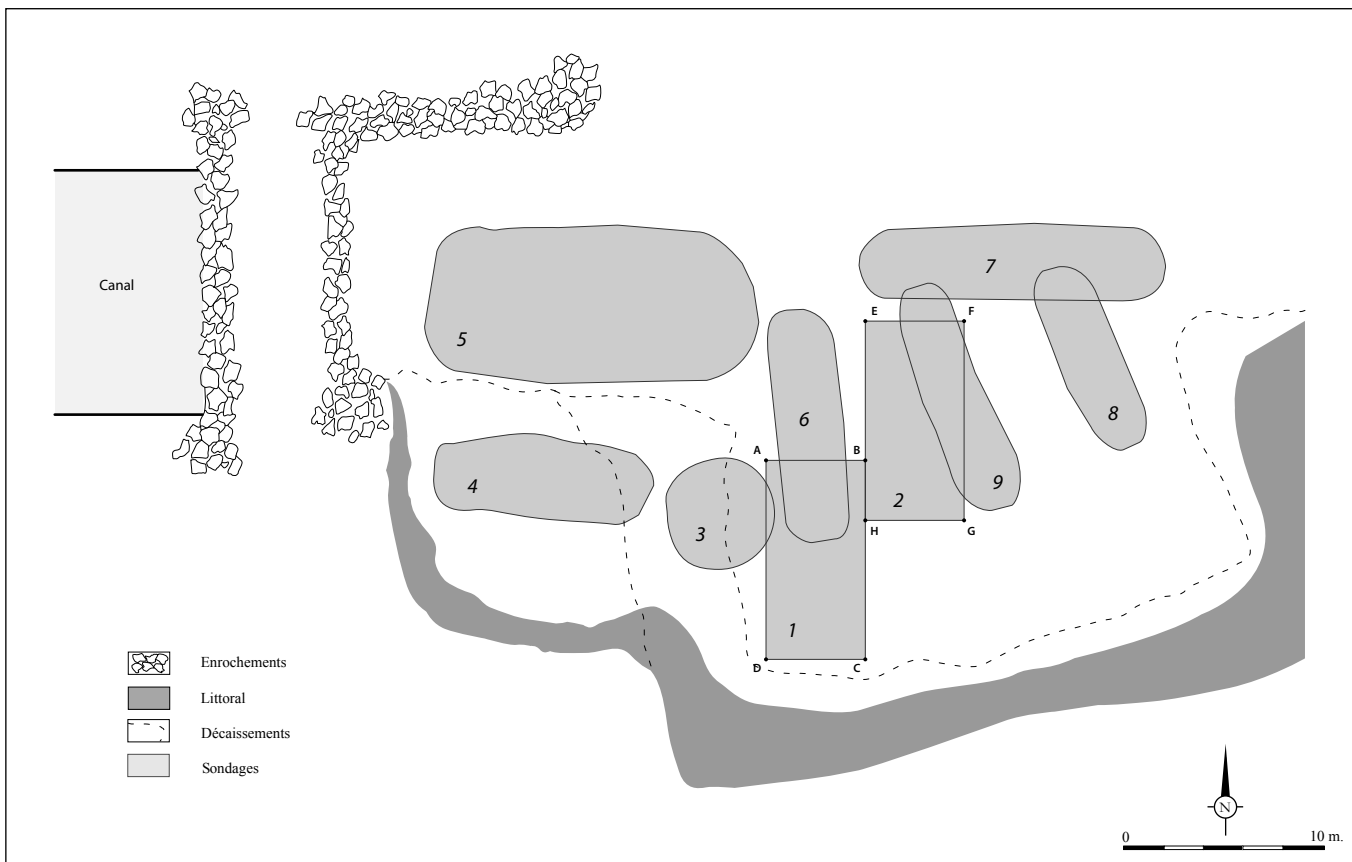
éch. 1/3

Fig. 48 : Fragment de virure de bordé (M. Salvat).



Fig. 49 : Membrure de navire (M. Salvat).

Fig. 50 : Localisation des sondages (M. Salvat, DAO : J. Cavero).



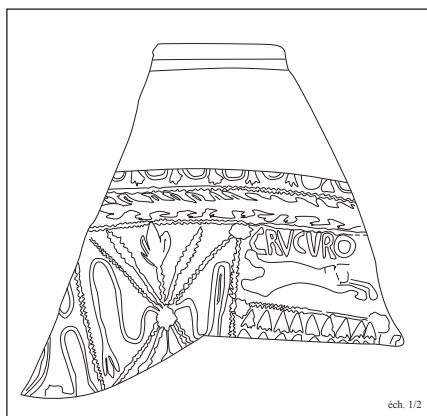


Fig. 51 : Fragment de bord de sigillée Drag. 37 à motif intradécoratif.



Fig. 52 : Bas de panse d'amphore Pascual 1 avec graffito (M. Salvat).

des assemblages des virures, par languettes chevillées à l'intérieur de mortaises pratiquées dans le can des ais des bordages, démontre qu'il s'agit là des restes disloqués d'une épave de l'Antiquité. Certaines membrures présentent encore des traces d'arrachement semblables à celles provoquées par les dents d'un godet de pelle mécanique ou d'un quelconque engin de terrassement. La présence de clous en bronze laisse penser que cette épave pourrait être antérieure au II^e s. ap. J. -C. En effet à cette époque, le cloutage de bronze est moins utilisé et le fer devient de plus en plus fréquent,

Ces fragments de coque présentent, outre les caractéristiques habituelles de la construction navale antique classique, certaines particularités :

- Les varangues (fig. 53) ne présentent qu'un seul trou d'anguiller pour l'écoulement des eaux de sentine et certains demi-couples n'en présentent pas ce qui signifie qu'ils ne se croisent pas sur cette dernière mais s'interrompent avant. La forme des varangues évoquerait un navire à fond plat.

- Les membrures sont fixées au bordé au moyen de clous de bronze uniquement. Il n'y a pas de gournable. La maille du cloutage en bronze est très lâche, jusqu' à 70 cm parfois (même sur des varangues) ce qui signifie que certaines virures ne sont pas reliées à toutes les varangues. Par ailleurs, un demi-couple avec bouchain ne présente aucune trace de fixation sur le bordé. La plupart des clous sont enfoncés de l'intérieur vers l'extérieur, pourtant certains sont enfoncés de l'extérieur vers l'intérieur apparemment sans raison évidente. Certaines varangues présentent une feuillure pour le passage d'une carlingue, mais pas de trace d'assemblage à mi-bois.

- Les membrures ont des dimensions importantes, de 18 à 24 cm de hauteur, pour une largeur de 12 à 15 cm. La varangue la mieux conservée mesure 4,23 m d'envergure, hors bouchain, ce qui permet d'estimer la taille du navire à au moins 5 m de large pour une longueur pouvant être comprise entre 15 et 20 m, suivant un rapport de proportion qu'il est bien difficile d'estimer ici. Les bouchains présentent

un angle vif, caractéristique d'un navire à fond plutôt plat.

- L'épaisseur du bordé est importante : 5 cm et les virures sont larges : 25 cm, mais cette observation ne porte que sur deux exemplaires. La maille des mortaises est serrée : elle est en moyenne de 6 cm alors que les mortaises présentent une largeur moyenne de 10 cm (fig. 48).

- L'épaisseur des mortaises varie de 0,8 à 1,1 cm sur la même virure. Les languettes qui s'insèrent dans ces mortaises ont une épaisseur moyenne de 0,6 cm pour une largeur de 0,7 cm.

Les fragments de canalisation et de bac de plomb peuvent être interprétés comme des éléments d'évacuation des eaux de sentine. En effet, la présence de pompe de cale sur les navires de l'Antiquité est fréquemment attestée (Carre, Jézégou 1984 : 115-143 ; Carre 2007 : 51-56).

L'impression générale qui se dégage à partir de l'échantillonnage du bordé et des membrures est celle d'un bateau de taille moyenne, aux formes assez plates et d'une grande robustesse.

Les analyses dendrochronologiques (6) n'ont pas permis de préciser la datation de l'épave mais l'étude xylogologique apporte des informations intéressantes sur le milieu d'où proviennent les bois utilisés. Ils proviennent d'un milieu relativement ouvert, dans lequel la compétition entre les différents sujets était très faible, c'est à dire d'une ou plusieurs formations arborées de densité limitée poussant sur des sols profonds avec une irrigation importante. Les membrures sont débitées dans du bois de chêne vert (*Quercus ilex L.*) ; l'une d'elles est débitée dans un quart-de-tronc, toutes les autres dans des demi-troncs. Les virures sont débitées dans du bois de pin de type sylvestre et obtenues par sciage sur dosse. Les clés d'assemblage, les gournables et les chevilles sont débitées dans du bois d'olivier (*Olea europaea L.*), essence particulièrement résistante. Le choix de ces essences n'appelle aucune observation particulière, il s'agit là d'essences que l'on retrouve fréquemment dans la construction navale antique.

Enfin, un échantillon de cordage a été daté par le carbone 14 dans une fourchette comprise entre 235 av. J.-C. et 130 ap. J.-C.

4. L'ENVIRONNEMENT SÉDIMENTOLOGIQUE DU SITE

L'excavation dans laquelle a été exécutée la fouille est profonde d'environ 7 m sous la surface topographique, située elle-même à +1,5 m au-dessus du niveau NGF (7). La coupe, observable sur trois côtés de l'excavation (8), est en totalité constituée par une alternance de niveaux sableux et tourbeux. Les premiers sont de loin les plus abondants et représentent probablement plus de 95 % des dépôts. Les seconds, très subordonnés, sont en outre très fortement chargés en sable.

La structure et la granulométrie des sables indiquent une mise en place dans les conditions naturelles d'une barrière littorale. Ce sont des dépôts de plage, de dune et de washover (9).

Les sédiments tourbeux riches en sable se présentent le plus souvent en minces lits (millimétriques) ou en passées (centimétriques), rarement en niveaux ou en masse. Aucune étude des taxons végétaux n'a été faite. Compte tenu de l'environnement paléogéographique, au pied des falaises du massif de Cap Romarin et en arrière d'un cordon littoral fin-holocène, il est légitime de penser que ces tourbes représentent des formations d'étendues palustres ou lagunaires temporaires, rapidement recouverts par les sables éolo-marins de la barrière littorale en fin de construction.

En conséquence, on peut penser que les dépôts rencontrés dans l'excavation traduisent une sédimentologie de colmatage de fond d'étang (extension vers le nord-ouest de l'actuel étang de Lapalme). Ce colmatage, principalement sous la poussée des sables et de la flèche littorale, séparant la lagune de la mer, a pu se faire de manière progressive mais irrégulière, laissant place au cours d'épisodes intermédiaires de durées variées, à la constitution d'étendues d'eau plus ou moins saumâtres où

se développaient des formations végétales de bordure sous lesquelles s'accumulaient d'année en année, un horizon de débris organiques. L'étouffement du tapis végétal, lors d'une phase de développement de la barrière sableuse, a pu engendrer la fossilisation du niveau, plus ou moins épais, de ces débris.

Les datations des parties tourbeuses auraient pu permettre de mieux cerner la chronologie de ces épisodes ; elles n'ont malheureusement pas été réalisées.

5. COMPARAISON AVEC LES DONNÉES SÉDIMENTOLOGIQUES DU SITE ESTAGNOLS 1

En septembre 1988, le creusement d'un étang artificiel pour l'aménagement du village de vacances Nautica a donné lieu à la découverte de trois niveaux de vestiges antiques sur le site Estagnols 1. Le site Estagnols 5 est situé 200 m plus au sud. Les coupes de terrain de ces deux gisements ont pu être observées à ces occasions.

Dans le premier chantier (fig. 54), le nivellement fourni par le géomètre de l'entreprise permet de noter que :

- La base des argiles brun rouge d'étang temporaire est au niveau du « zéro NGF » ;
- Le niveau d'argile gris foncé, très chargé en coquilles de lamellibranches marins (grosses Mactres et Acanthocardia principalement) qui est juste au niveau des amphores italiques marquant le gisement le plus ancien est situé à -5,40 m ;
- Une autre couche d'argile plastique grise avec des charbons, des débris de bois, des galets et des tessons d'amphores dispersés, remarquable par son extension continue, est à -3,5/-3,7 m ;
- Entre les deux, on a remarqué un autre niveau de coquilles et de débris vers -4,5 m.

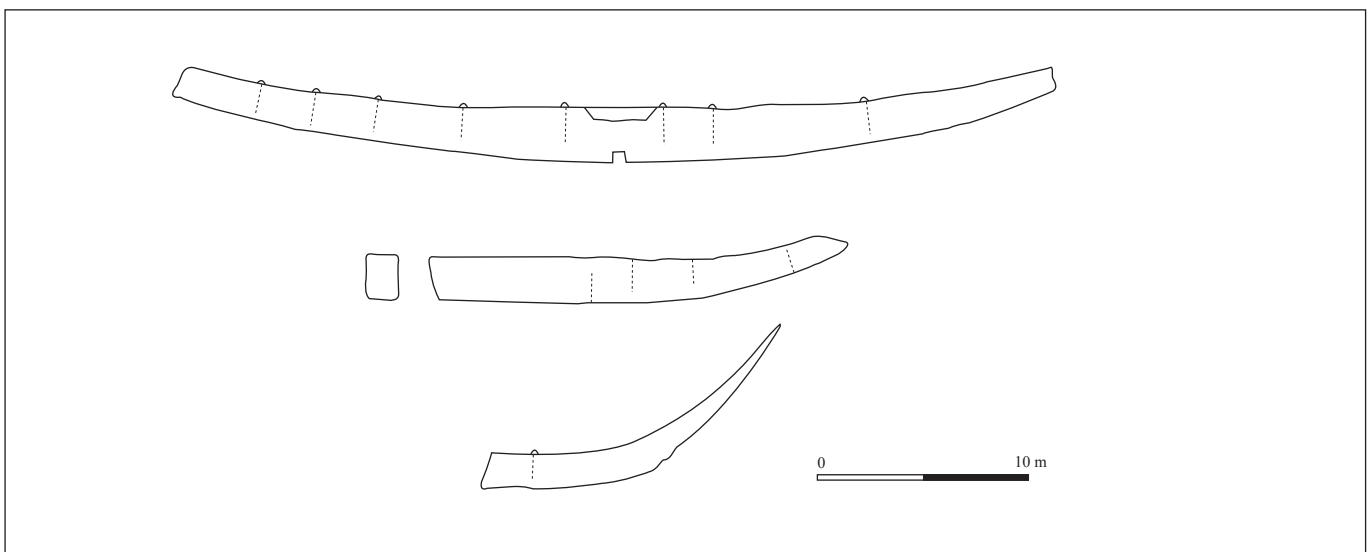


Fig. 53 : Profils de membrures (M. Salvat, DAO : J. Caverio).

Il semble que le site des monnaies soit franchement au-dessus de ces niveaux gris, dans les sables de couleur claire qui se succèdent au dessus de -2,7 m.

En résumé, une phase moderne d'étang temporaire de +0,8 m à zéro succède à une accumulation de sable du cordon littoral (0 à -1,7 m) et pré littoral (-1,7 m à -2,7 m), sable clair à lits de débris de coquilles, avec zones de stratifications obliques. Au-dessous (-2,7 m à -5,4 m ?) des sables gris du fond pré littoral montrent au moins deux « catastrophes » sous forme de très abondants apports vaseux et détritiques entraînant la mort de grandes quantités de coquilles, mais aussi, sans doute antérieurement, leur prolifération.

Les vestiges datent du niveau le plus ancien (-5,4 m) de la fin du II^e siècle av. J.- C. ou du début du I^{er} siècle av. J.- C. Peut-on lier les arrivées massives d'argile aux défrichements de la conquête romaine ou à la baisse du niveau de la mer entraînant la rupture du cordon littoral ? Il reste que la coïncidence, puis le retour à une sédimentation « normale » au-dessus de -2,7 m interrogent.

Faute de nivellement précis, on a adopté pour le chantier Estagnols 5, le niveau « zéro NGF » au bas de la couche d'argile rouge d'étang temporaire, dans laquelle est creusé le canal anti-

char. La stratigraphie est identique au dessus de -2,5 m / -2,8 m = limite supérieure des sables gris. On voit nettement entre -3 m et -3,3 m une couche de tourbe (apparemment d'algues?), au-dessous de laquelle des Mactres sont restées en position de vie. À ce niveau, des tessons d'amphores et un tesson de céramique romaine à pâte beige (1^{ère} moitié du I^{er} s. av. J.- C.) se voient du côté oriental de l'étang. Le conducteur de la pelle a signalé un autre niveau de coquilles un mètre au-dessous. On aurait donc la même coupe que celle obtenue sur le site Estagnols 1.

CONCLUSION

Les vestiges archéologiques mis au jour accidentellement par les engins de l'entreprise SANOU en mai 1997 correspondent à des niveaux archéologiques préalablement remaniés. En effet, la dispersion, tant spatiale (environ 1000 m²) que chronologique (sur deux siècles), montre qu'il ne s'agit pas uniquement d'un site d'épave antique. Néanmoins, les fragments de membrures et de virures correspondent aux restes d'une épave antique probablement antérieure au II^e s. ap. J.- C. Si l'on peut proposer une association de la poulie et des cordages avec l'épave, aucun indice ne permet d'établir une quelconque relation entre

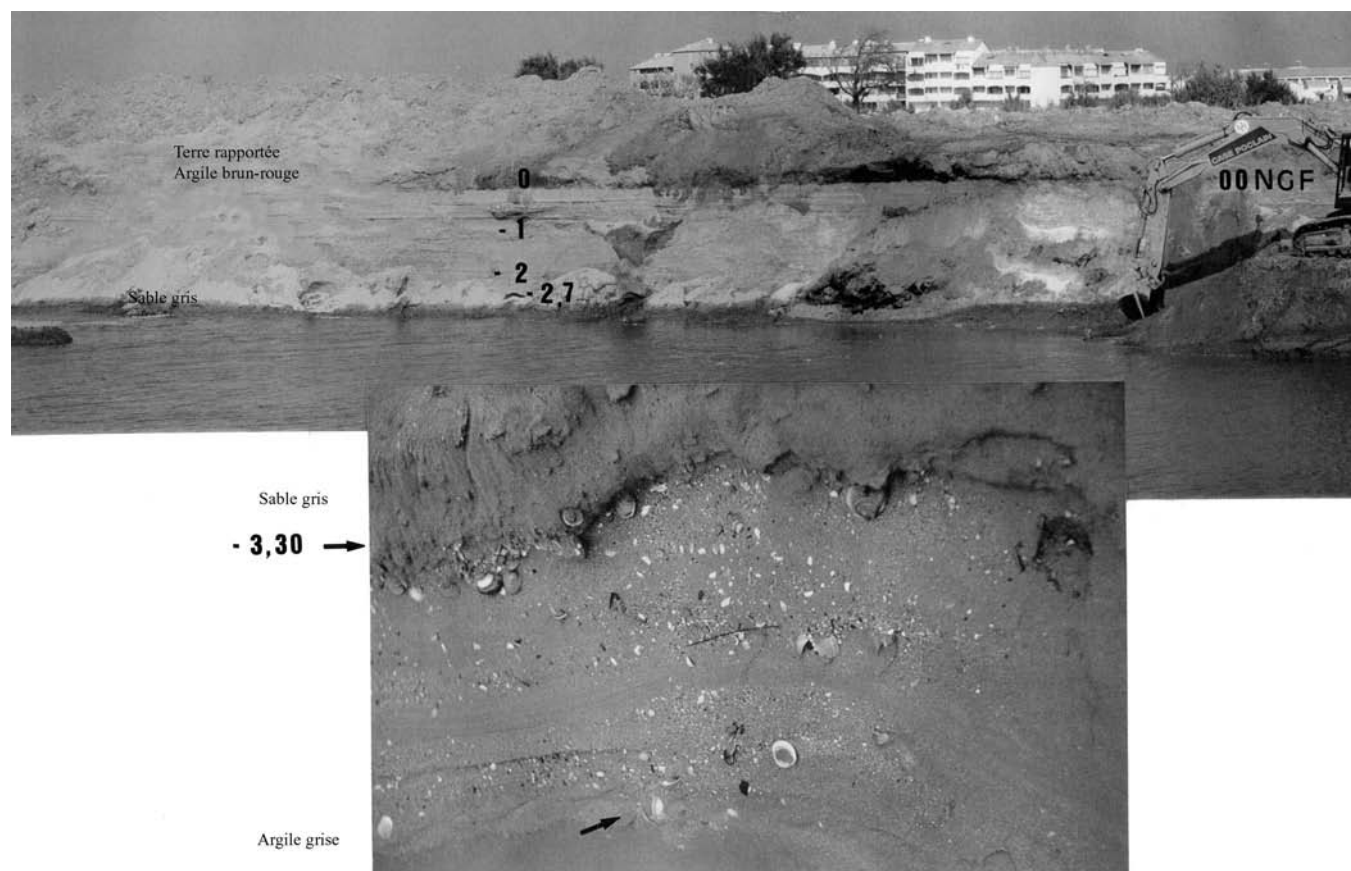


Fig. 54 : Site Estagnols 1 : coupe sédimentologique (M. Guy).

le mobilier céramique et amphorique et l'épave. Toutefois, la concentration sur deux siècles uniquement, du Ier s. av. J. -C. au Ier s. ap. J. -C., laisse penser que ce secteur était peut-être en relation avec un grau en usage durant ces deux siècles, ou avec une quelconque zone d'abri permettant le transbordement de marchandises issues du commerce maritime. La présence, dans le même secteur, de trois autres épaves dont une au moins est datée avec certitude du Ier s. av. J. -C., soutient cette hypothèse.

Cette épave a pu être détruite à l'occasion du percement d'un canal antichar par l'armée allemande en 1944. Le creusement réalisé à l'aide d'une drague pourrait expliquer la grande dispersion des restes de coque et leur quasi alignement dans l'axe du canal. Les particularités observées sur les fragments de l'épave font d'autant plus regretter cette destruction que l'on connaît peu d'exemples d'embarcations destinées à la navigation fluviale ou fluvio-maritime à l'époque antique.

NOTES

(1) Cette opération s'est déroulée du 26 mai au 13 juin 1997 ; elle a été réalisée par MM. Michel Salvat et Jean Sicre. Conformément à la législation en vigueur, l'entreprise SANOU, responsable des travaux, a assumé les coûts salariaux, le décapage et l'enlèvement des matériaux au-dessus du niveau archéologique ainsi que le rabattage de la nappe phréatique. Le Service Régional de l'Archéologie (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon) a fourni le budget de fonctionnement et d'analyses nécessaire à l'opération et, en collaboration avec le Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM, Marseille), a assuré le suivi scientifique des sondages.

(2) L'estimation varie selon les témoignages.

(3) L'étude a été réalisée par M. Dominique Hollard du Cabinet des Médailles et antiques de la Bibliothèque Nationale. Les échantillons auxquels les numismates ont eu accès sont attribuables à la fin de la période d'anarchie militaire qui a précédé l'avènement de Dioclétien (cf. *infra*, p. 241-260).

(4) D'après les observations du conducteur de travaux mais l'amphore qui contenait le trésor a disparu.

(5) Il s'agit principalement de fragments d'amphores italiques à dominante Dr:1 et de coupes en céramique campanienne A, associés à du mobilier métallique et à un fourreau d'épée. Un bouchon en pouzzolane présente une estampille portant le nom d'un *mercator Q./RE/NOL/EL*.

(6) L'étude a été réalisée par Monsieur Frédéric Guibal, IMEP, UMR 6116 du CNRS (Ecologie et Développement durable) que nous remercions vivement ici.

(7) Ce paragraphe est dû aux observations de Monsieur Jean-Paul Barusseau, Laboratoire de Sédimentologie et Géologie marines, URA 715, Université de Perpignan.

(8) Il s'agit des côtés sud, est et nord. Le côté ouest est un remblai qui sépare l'excavation d'un fossé creusé pendant la dernière guerre.

(9) Sédiments sableux dus aux franchissements localisés du cordon littoral lors d'événements de forte énergie : coups de mer, tempêtes.

DEUXIÈME PARTIE :

PORT-LA-NAUTIQUE

LA QUESTION DE L'ALLÈGEMENT DES NAVIRES DE HAUTE MER : LA MOSAÏQUE DES NARBONNAIS À OSTIE

par S. Coadic

Ostie, avant-port de Rome établi à l'embouchure du Tibre, assure l'alimentation de l'*Urbs* en produits venant de toutes les rives de la Méditerranée (Meiggs 1960 : 278). Témoignage de la richesse de ces échanges entre Narbonne et Rome, la mosaïque des Narbonnais appartient à l'ensemble monumental de la Place des Corporations d'Ostie (II, VII, 4) (fig. 55). Cet espace augustéen, adossé au théâtre est constitué d'une grande esplanade fermée sur trois côtés par un couloir et ouvrant vers le nord. Sous le règne de Claude, le niveau est rehaussé et le couloir est remplacé par un portique. L'espace est exhaussé à nouveau à l'époque d'Hadrien. Le portique est doublé par une seconde rangée de colonnes. Au cours de ce remaniement, le sol est tapissé de mosaïques. La plupart de celles qui sont aujourd'hui visibles sont sans doute plus tardives, du fait des nécessaires réfections du pavement dans un lieu de passage (Pavolini 1983 : 67). Quarante-six panneaux ont été conservés. Quarante et un d'entre eux sont décorés et vingt-cinq portent une inscription. La mosaïque des Narbonnais fait partie des dix-huit qui peuvent être interprétés grâce aux éléments à la fois iconographiques et épigraphiques (1).

Située au nord de la place, elle est associée à la trente deuxième station (2). Elle aurait été mise en place entre 190 et 200 de n. è. (Becatti 1961 : 77). Il s'agit d'une scène portuaire qui représente le chargement ou le déchargement d'un navire de commerce. Cette interprétation est discutée (Casson 1976), mais un nouvel examen et sa mise en parallèle avec les sources iconographiques et archéologiques laissent penser qu'elle constitue un document de référence sur l'utilisation de certaines machines élévatrices dans les ports antiques (3).

1. LE MOLE DE LA MOSAÏQUE DES NARBONNAIS

1.1. Description de la mosaïque

La mosaïque des Narbonnais est bicolore (fig. 55). Le champ figuré est cerné d'un rectangle composé de deux files de tesselles noires, surmonté de l'inscription « *navi narbonenses* » (C.I.L. XIV 4549, n. 32). Sur un fond blanc se dessine un navire à étrave convexe à taillemer, équipé de deux mâts. Son profil rappelle le modèle appelé « ponto » sur la mosaïque d'Althiburus. Maintenu par la vergue, une grande voile noire plus haute que large est déployée. Elle est gonflée par un vent venu de gauche ; il pousse l'embarcation vers une construction représentée en position centrale de l'œuvre. Les haubans et les étais sont en blanc. Le mât de proue, incliné vers l'avant, supporte une petite voilure. Généralement, elle permet de mieux équilibrer le navire et aide aux manœuvres de changement de direction (Pomey *et al.* 1997 : 85). Ici, elle semble repliée. Peut-être le bateau termine-t-il sa route et s'apprête-t-il à accoster.

Il se trouve en effet à proximité immédiate d'un bâtiment à deux niveaux représenté en tesselles noires. La base est rectangulaire, ses limites sont soulignées par une ligne continue blanche et trois carrés blancs sont disposés au centre. Ce degré inférieur pourrait être interprété comme un débarcadère (Héron de Villefosse 1918 : 255 ; Becatti 1961 : 77). C'est ce que suggère la position du navire. La partie droite de l'illustration est altérée. Malgré tout, il apparaît que la plate-forme ne se poursuit pas. La structure est-elle isolée ? Est-elle rattachée à la côte par un ponton de moindre dimension ? Sur le quai, deux segments perpendiculaires de tesselles sont visibles. La rangée horizontale vient couper la

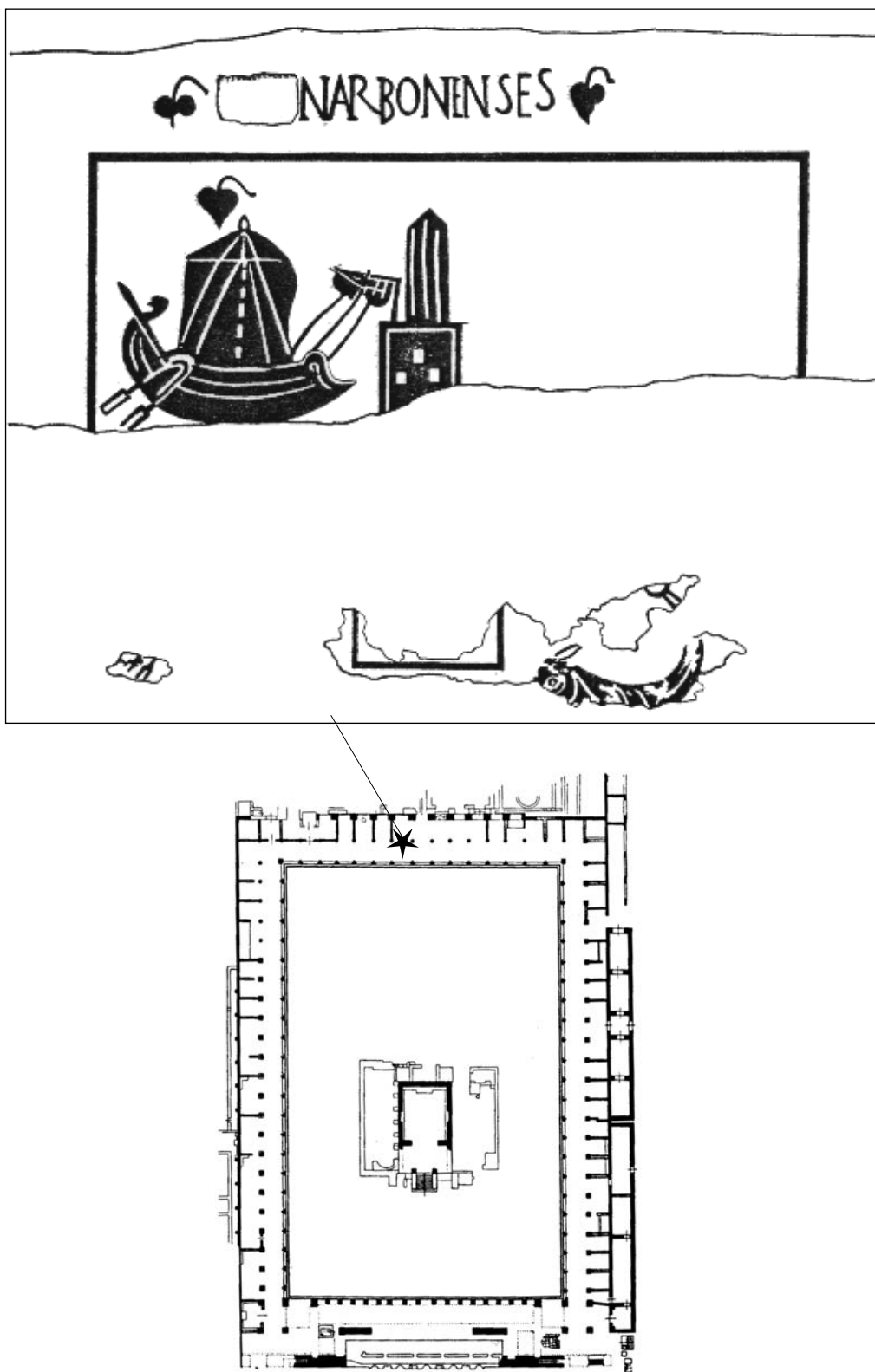


Fig. 55 : Emplacement de la mosaïque des Narbonnais sur la place des Corporations (d'après Beccati 1961 : fig. 19) et dessin de la mosaïque des Narbonnais (d'après Coetlogon Williams 1976 : 77, fig. 4).

verticale un peu avant son sommet. Au-dessus de leur point de jonction apparaît une tesselle blanche.

Le degré supérieur est constitué d'une construction élevée. Dotée d'une couverture à double pan, elle est décorée de trois lignes verticales. Selon M. Reddé, presque toutes les représentations de phares montrent des constructions à degrés superposés. A leur sommet se trouvent généralement un bûcher ou une statue (Reddé 1979a : 862). Ici, la particularité de la couverture exclut une telle interprétation (Héron de Villefosse 1918 : 255 ; Coetlogon Williams 1976 : 77).

La zone inférieure du document a quasiment disparu. Ne sont visibles que l'extrémité d'un gouvernail et la partie inférieure d'un bloc rectangulaire ; ceci laisse penser que la scène se répète une seconde fois.

La mosaïque et en particulier les deux rangées de tesselles ont fait l'objet de nombreux commentaires (4). R. Paribeni (Paribeni 1916), repris par Héron de Villefosse, y voit une potence servant à charger et décharger les navires (Héron de Villefosse 1918 : 255). M. Reddé (Reddé 1983 : 58), comme P. F. de Coetlogon Williams (Coetlogon Williams 1976 : 77), propose une interprétation similaire et affirme qu'il s'agit d'un « *bras articulé* », venant prendre le chargement sur le navire et le transportant à quai. Pour A. Grenier, le système représenté « *soutient deux sacs entonnoirs avec des manches aboutissant au navire* » et on peut reconnaître « *un chargement de blé qui, de l'entrepôt était vidé dans les sacs et tombait dans la cale du navire* » (Grenier 1934 : 533). J. Rougé reste plus nuancé, évoquant « *une manche ou un plan incliné* », voire « *une représentation maladroite de la voilure de proue* » (Rougé 1966 : 160-161). R. Meiggs, enfin, réfute l'hypothèse d'une machine et affirme que le bâtiment représenté est le phare du port de Claude (Meiggs 1963 : 287, n°7). De même, L. Casson y voit simplement la voilure repliée du mât d'artimon d'un navire en approche (Casson 1976).

1.2. Le môle de Port-la-Nautique

Quelques sondages réalisés par J.- M. Falguéra, entre 1999 et 2004, ont permis la découverte d'une structure rectangulaire de 9 m de large sur 22 m de long (fig. 64). Elle est entourée par des blocs de grand appareil disposés sur une hauteur de 2,40 m. Cet empilement est limité à l'extérieur et à l'intérieur par deux caissons en madriers de bois. La partie centrale est comblée de galets (Falguéra 2003a : 42-43). Des moellons (Antéas 2004 : 18) et de fragments de *tegulae* (Antéas 2004 : 33) indiquent la présence d'un bâtiment dont il reste à déterminer avec certitude la hauteur et la fonction.

Cette construction se trouve à 150 m du rivage antique. Un ponton, dont les fondations ont été repérées par le fouilleur, semble avoir constitué le lien avec la côte.

Ce môle, éloigné du rivage et supportant une structure en élévation n'est pas sans rappeler la figure centrale de la mosaïque des Narbonnais. Elle pourrait donc illustrer le même

type de bâtiment que celui de Port-la-Nautique. Il est cependant impossible de les associer directement. La structure a en effet été arasée en 70 de n. è., alors que le décor de la trente-deuxième station de la place des Corporations ne date que de la fin du IIe s.

Le caractère schématique de la mosaïque rend encore difficile l'identification des détails techniques, surtout si on l'appréhende isolément. Elle n'est en effet pas l'unique représentation sur laquelle on pourrait distinguer un engin permettant le chargement des navires. Une autre est connue à Sabratha (Libye).

2. LE GRAFFITO DU THÉÂTRE DE SABRATHA (LIBYE)

2.1. Description du graffito

Dans un des compartiments situés sous les gradins du théâtre de Sabratha, se trouve un *graffito* représentant une scène portuaire (fig. 56) (5). Si le bâtiment a été construit à la fin du IIe s. de n. è., il est difficile de dater le dessin. L. Turba a illustré son étude de l'œuvre par un schéma aux traits si rectilignes qu'une telle restitution paraît de prime abord très improbable (Guey 1954 : 489, n°1 ; Coetlogon Williams 1976 : 77). Malgré toutes les réserves qu'on doit lui apporter, la figure centrale mérite tout de même qu'on lui porte une certaine attention. Longue de 2,50 m, soit la quasi-totalité de la scène la plus grande, elle se compose de trois éléments superposés. Le soubassement est rectangulaire. L. Turba l'a représenté à la façon d'une coque de navire, peut-être munie de quatre ancrs. S'agit-il d'un système flottant ? Peut-on imaginer que l'auteur du graffito ait voulu représenter ainsi une fondation ? La construction de ports artificiels à l'aide de bateaux coulés est en effet connue pendant l'Antiquité (Pline, *N. H.*, XVI, 201-202 ; César, *B. Gall.*, III, 39). Nous ne pouvons enfin omettre que le dessin publié est une interprétation contemporaine d'un *graffito* antique. Cette ressemblance avec une coque n'est peut-être due qu'à une extrapolation de L. Turba. Il est cependant assuré que cette structure centrale se trouve à quelque distance du quai.

Il supporte une série de treize carrés comblés chacun par une croix, cachant des boucles irrégulières, sans doute des cordages, ainsi qu'un objet vertical. Ce dernier n'est pas sans rappeler l'hypothétique cabestan de la mosaïque tapissant le sol de la vingt-cinquième station de la Place des Corporations d'Ostie (Beccati 1961 : 74 ; Pomey *et al.* 1997 : 131).

Cette fondation soutient un bâtiment à façade rectangulaire, percée de trois ouvertures circulaires au toit à double pan.

À l'arrière de cette couverture, dépassent des lignes dessinant un appareil de forme allongée, appointée de chaque côté. L'auteur l'interprète comme un déchargeur. L'extrémité la plus longue soutient une corde qui pend verticalement au-dessus d'un quai, terminée par ce qui pourrait être un crochet. À droite, on entrevoit la moitié d'un bateau, à quai, peut-être en cours de chargement. À gauche, sont représentées trois proues de navires en attente.

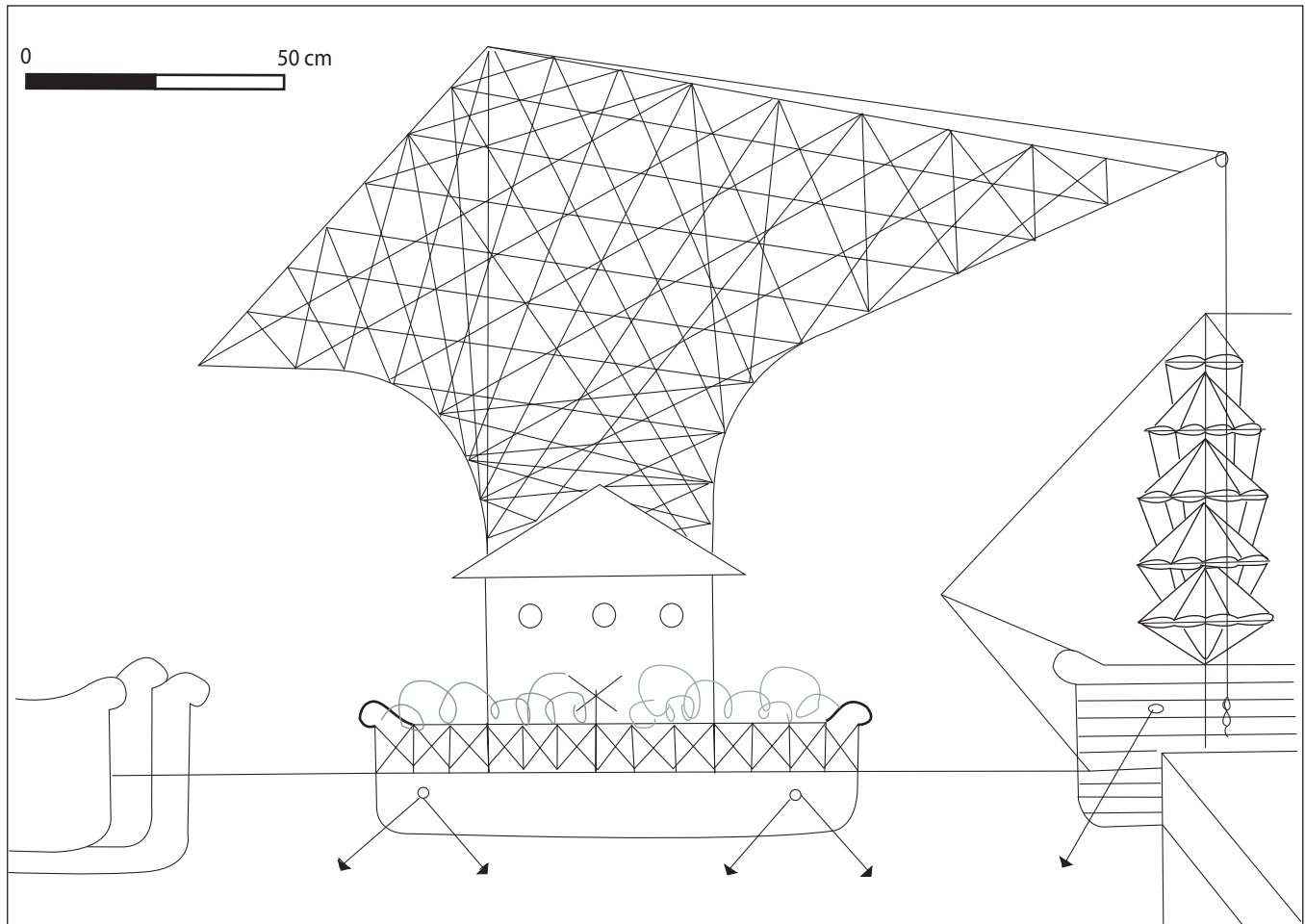


Fig. 56 : Le graffito de Sabratha (DAO S. Coadic, d'après Turba 1954 : 110, fig. 2).

Il pourrait s'agir de la représentation d'un ponton ou d'un môle en pleine mer, supportant à la fois un bâtiment et une machine liée au chargement des navires.

2.2. Le môle de Sabratha ?

Les vestiges du port de Sabratha ont fait l'objet de fouilles et de prospections en 1966 par les membres du Cambridge University Exploration Group (York 1986) qui ont ainsi pu déterminer que cette zone de la côte libyenne était naturellement protégée par un long récif parallèle à la côte et recouvert de mortier. Il se situe approximativement à 140 m du rivage actuel. Il est séparé du brise-lame antique par un chenal large d'une centaine de mètres, dans l'axe duquel les fouilleurs ont trouvé une fondation circulaire, interprétée comme un phare. Dans le secteur abrité par le récif, ont été découverts de nombreux blocs, ainsi que des colonnes, vestiges hypothétiques d'un quai ou d'un entrepôt s'avancant 75 m au-delà de la plage actuelle. À l'extrémité ouest du récif, faisant face au large, ont

été mis au jour plusieurs blocs de grand appareil, probables fondations d'un bâtiment placé à l'entrée du chenal. Ne pourrait-on pas voir dans le graffito de Sabratha la représentation de cette structure aujourd'hui arasée, de la même façon que la mosaïque des Narbonnais pourrait symboliser une construction similaire au môle de Port-la-Nautique ? Nous sommes en effet ici en présence d'une structure isolée, détachée de la côte, mais située à proximité d'un quai.

3. INTERPRÉTATION DES MÔLES

3.1. Des tours-amer ?

Malgré la présence des machines, c'est le bâtiment élevé sur le môle qui constitue la figure centrale des deux œuvres. Il pourrait donc s'agir d'une construction remarquable dans les deux ports.

Dans cette hypothèse, le môle de Port-la-Nautique devait soutenir un monument visible de loin et caractérisant l'ap-

proche du débarcadère aux yeux des voyageurs et des négociants. J.- M. Falguéra, H. Bernard et M.- P. Jézégou proposent de voir dans le môle de Port-la-Nautique une tour-fanal ou une tour-amer, contribuant à repérer une des embouchures de l'Aude (Falguéra *et al.* 2003 : 211). Ce type de construction est attesté dans la région : Strabon fait ainsi mention de « tours servant de points de repère », les « *pyrgoi* » (Strabon, IV, 1, 8). F. Lassere en mentionne une à Roque d'Odor, à 16 km à l'Ouest de Martigues et c'est ainsi que la fondation bâtie qui a été dégagée dans le complexe portuaire de Lattes est interprétée (phase 2, 125-25 av. J.- C.) (Garcia, Vallet 2002 : 42).

La construction sur le môle de Port-la-Nautique aurait pu être soigneusement arasée suite à un changement de chenal (Falguéra *et al.* 2003 : 211). Or, même si la route suivie par les navires dans les étangs s'est modifiée, de telles structures servant de repère sont toujours essentielles. La mosaïque des Narbonnais serait-elle alors l'illustration d'un môle identique à celui qui a été mis au jour à proximité de Narbonne ? Il serait alors plus tardif et situé dans l'axe d'un autre chenal.

3.2. Des structures destinées à l'allège des navires ?

On considère depuis H. Rouzaud que l'implantation de la ville de Narbonne près d'une zone marécageuse, avec un fleuve à l'embouchure fluctuante, a nécessité la division du complexe portuaire en avant-ports sur les étangs. Ceux-ci n'ont à l'heure actuelle pas été attestés archéologiquement. Cette situation impliquerait que les navires de mer aient été déchargés avant l'arrivée au port fluvial. Les marchandises auraient alors été transportées par une petite batellerie ou par voie terrestre.

Le port de Sabratha, quant à lui, est mentionné dans le Stadiasme (Stadiasme : 99). Ce document évalue en stades un grand nombre de distances entre les ports de la Méditerranée. Ce texte avait été daté de la seconde moitié du III^e s. de n. è. J. Desange admet plutôt qu'il appartienne au début de l'ère chrétienne (Desange 2003 : 302). Cette escale entre *Lepcis Magna* et Utique est définie comme un *σάλος* (*salum*) (6). Le sens de ce terme n'est pas très précis (Rougé 1966 : 110). Il s'agit généralement d'un lieu peu profond, ouvert sur la mer et peu abrité. Il ne peut *a priori* pas servir d'ancrage aux navires de fort tonnage. La *Guerre d'Afrique* en fournit une autre acception (B. Afr., LXII, 5). Il désigne dans le cas de *Lepcis* le

mouillage accessible aux bateaux plus lourds que les petites embarcations qui peuvent franchir les bas-fonds et accoster au *portus* (Rougé 1966 : 112 ; Guédon 2006 : 231). Une telle définition impliquerait alors comme à Narbonne le recours à l'allège.

Les auteurs des deux œuvres auraient ainsi pu souligner la présence à Narbonne et Sabratha d'un môle permettant le chargement ou le déchargement. L'illustration ferait alors référence à une zone où aurait pu s'effectuer l'allègement des navires. Cette opération est en effet nécessaire pour les embarcations dont la hauteur d'eau est trop importante pour entrer dans un port de profondeur modérée.

CONCLUSION

La mosaïque des Narbonnais à Ostie et le *graffito* de Sabratha semblent être à ce jour les deux seules représentations de débarcadères. Certes, dans les deux cas, les engins sont difficiles à identifier de façon certaine. Les deux scènes présentent cependant des points communs. Outre l'hypothétique système de levage, on peut distinguer la même construction à deux niveaux, équipée de trois ouvertures dans sa partie inférieure, couverte par une toiture à double pan et située dans un port. Le dessin repris par L. Turba viendrait donc confirmer l'hypothèse selon laquelle, sur la mosaïque des Narbonnais, c'est une potence qui se dresse à proximité du bâtiment noir. Inversement, cette œuvre peut attester la crédibilité de la restitution proposée pour le *graffito*.

À ce jour, il n'existe pas de preuve irréfutable permettant une interprétation définitive du môle de Port-la-Nautique, de la mosaïque des Narbonnais et du *graffito* du théâtre de Sabratha. Néanmoins, la juxtaposition des vestiges archéologiques, des indices iconographiques et des références littéraires constitue un faisceau d'éléments convergents, attestant la présence de telles machines sur les quais romains.

L'étude des machines utilisées dans le chargement et le déchargement des navires est principalement tributaire de l'interprétation des propos de Vitruve (*De Arch.*, X, 2, 10) et des très rares vestiges fournis par la recherche archéologique. Le nouvel éclairage apporté à la mosaïque des Narbonnais et au *graffito* de Sabratha met donc en lumière l'existence de môles liés très probablement à l'allège des navires de commerce et fournit un témoignage supplémentaire sur la variété des machines de levage employées à cette fin.

NOTES

(1) Stations 1, 2, 3, 4, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 32, 34, 37, 38, 40, 42, 43, 48 et 58 (d'après Becatti 1961 : 64-85).

(2) Nous reprenons ici la numérotation proposée par Becatti (Becatti 1961 : 77). Pavolini, suite à une erreur sur le plan de Becatti, en fait le pavement de la trente et unième station (Pavolini 1983 : 67).

(3) Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une thèse portant sur « les machines d'élévation dans le monde romain, du IIe s. av. J.- C. au VIe s. ap. J.- C. », réalisée sous la direction de F. Tassaux (Ausonius-Bordeaux III). Ces quelques pages sont le résultats d'échanges fructueux avec A. Bardot, C. Sanchez et S. Guédon, que nous tenons ici à remercier.

(4) Paribeni 1916 ; Héron de Villefosse 1918 ; Grenier 1934 : 533 ; Becatti 1961 : 77 ; Rougé 1966 : 160-161 ; Casson 1976 ; Reddé 1983 : 58 ; Pavolini 1983 : 67-69. Ces quelques références sont présentées ici à titre d'exemple, elles n'ont pas vocation à dresser une liste exhaustive des multiples mentions.

(5) L. Turba, en conclusion de son article, souligne la fragilité de la représentation. Elle a très probablement disparu aujourd'hui. À notre connaissance, le graffiti antique n'a pas fait l'objet d'une autre publication. Notre description se fonde sur le relevé de L. Turba et sur son texte.

(6) « *Urbs est portu carens ; salum habet* », *Stadiasme* : 99.

UN ÉDIFICE À COLONNADE SUR LE SITE PORTUAIRE DE PORT-LA-NAUTIQUE

par O. Ginouvez, D. Rolin avec la collaboration de P. Rascalou

INTRODUCTION

Port-la-Nautique demeure une agglomération paisible dont les maisons de *nauticards* et les ateliers de mécanique bateau s'effacent peu à peu au profit d'un habitat de nature résidentielle (fig. 60). C'est dans le cadre de deux diagnostics archéologiques motivés par l'agrandissement d'une villa et la construction d'un pavillon (Ginouvez 2004 ; Rolin *et al.* 2005) qu'ont été mises au jour les composantes stratigraphiques d'un important bâtiment attribuable à la période antique (fig. 57).

Sous une couche de terre végétale n'excédant pas vingt centimètres, les vestiges ont été reconnus dans les limites de deux parcelles, mitoyennes, et distantes d'une centaine de mètres de la plage actuelle. S'agissant de la topographie naturelle des lieux, le site est placé au pied de la terrasse de Montfort. En cela, sa position ne saurait être qualifiée de culminante. Pourtant, et si l'on cantonne son regard dans les abords immédiats du rivage actuel, les courbes de niveau dessinent un léger promontoire dont l'altitude avoisine 6,50 m NGF. C'est là que se développe l'essentiel des unités stratigraphiques intéressées.

1. PRÉSENTATION

Murs, sols et remblais décrivent plusieurs phases de fonctionnement d'une même unité constructive dont la plupart des paramètres nous échappent, à commencer par ceux liés aux dimensions même de la surface bâtie. Si l'on assemble, néanmoins, les bribes d'informations contenues par chacun des fragments d'architectures décelés en différents points du site, l'évidence est tout au plus de conclure à l'identification d'un édifice important dont le caractère luxueux, sinon public devra être sérieusement envisagé ; nous reviendrons ultérieurement sur ce point. La structure et la morphologie du périmètre bâti posent quoi qu'il en soit de sérieux problèmes d'appréciation.

Dans l'état du dossier, aucun mur périmétral ne peut être restitué avec suffisamment d'arguments pour qu'aucun doute ne subsiste quant à son interprétation (fig. 58). Une limite extérieure sera néanmoins proposée qui semble arrêter l'extension des architectures vers le nord. L'ouvrage en question a été localisé sous la forme de deux tronçons placés au même alignement et distants d'une dizaine de mètres (fig. 59 à 61). Son dessin complet et la situation de ses deux extrémités demeurant inconnus, la possibilité qu'il puisse s'agir d'une façade sur cour pourra être légitimement objectée.

Quelles que soient les inconnues qui demeurent à son sujet, la construction sera formellement identifiée à la fondation d'une colonnade. Sur le fil de la structure, deux aménagements jumeaux utilisent des blocs en grand appareil, et correspondent à des *fundamenta* chargées de recevoir la charge d'une colonne (SB1003 et SB4001).

Les mises en œuvre consistent dans la superposition de trois pierres de taille en calcaire coquillier. Dans les deux cas, les deux pierres inférieures sont sommairement équarries et présentent une épaisseur de 0,50/0,55 m pour une surface de 0,55 x 0,60 m.

Dans les deux cas, toujours, la pierre de taille supérieure (épaisse de 0,45 m, pour 1/1,15 m de côtés) montre des arêtes plus franches et présente une face supérieure layée et creusée d'un trou de louve mesurant 7 x 3 x 7,5 cm. Par deux fois, la face supérieure est gravée d'un cercle (de 0,725 m de diamètre) qui préfigure le plan de pose de la future colonne (1) (fig. 62).

Décrivant un écart d'axe de 4,60 m, les deux bases en grand appareil sont des constructions indépendantes qui n'en sont pas pour autant physiquement disjointes. Une forme de longrine coffrée (SB1014) les reliait en sous-sol, dont le tracé sera ultérieurement repris, mais en surface, par un mur à double parement (MR1001/1009). Large de 0,60 m et composé de moellons sommairement dressés, ce dernier mur courait



O. Ginouvez et D. Rolin Inrap 2008

Fig. 57 : Plan général des deux interventions sur fond cadastral.

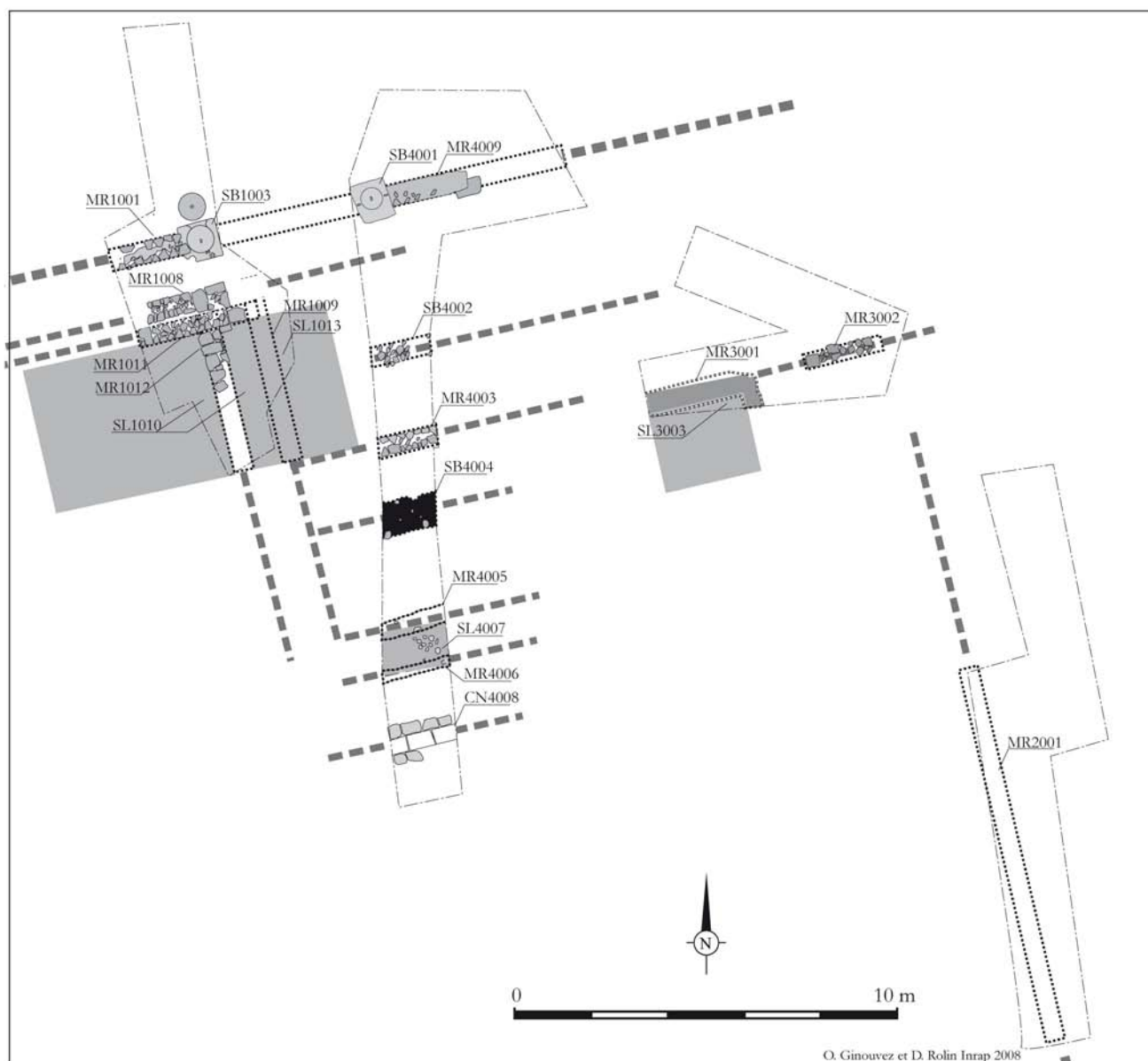


Fig. 58 : Plan rapproché des deux interventions avec situation des principaux faits mentionnés dans le texte.

donc entre chaque colonne, sur une hauteur qui restera malheureusement inconnue ; au niveau de la SB1003, l'extrémité de la maçonnerie conserve l'empreinte courbe du fût disparu.

Au nord du même mur MR1001, subsiste un lambeau de sol (SL1002) dont la mise en œuvre consiste dans un mortier de chaux incluant des fragments de tuileau coffrés sur un hérisson de tessons de tuiles.

Les contours d'un portique se précisent peu à peu. Considérons toujours le mur MR1001. Au sud de son tracé, une série de constructions supplémentaires a été mise au jour qui développe une trame orthonormée. Deux ouvrages acco-

lés (MR1008 et contre-mur MR1011) dessinent, tout d'abord, un tracé parallèle à la pseudo-façade. La première des deux unités (MR1008) est exempte de mortier et conserve deux assises à double parement de moellons sommairement dressés ; vers l'est, la structure présente une forme de renforcement, matérialisé par un bloc traversant et des pierres de plus gros calibre. La seconde unité, et conformément à sa position de contre-mur, ne possède qu'un parement constitué de matériaux qui bloquent une fourrure identique à celle de la mise en œuvre précédente, à savoir une matrice limonneuse incluant des cailloutis et des fragments de *tegulae*.



Au sud des constructions MR1008 et MR 1011 (et dans les limites du sondage TR1), les surfaces appréhendées sont au nombre de trois ; abstraction est faite pour l'instant de toute considération d'ordre chrono-stratigraphique (fig. 58). Deux nouvelles architectures sont à l'origine de ce cloisonnement. L'ouvrage occidental (MR1012) emploie des matériaux répartis en fonction de leur gabarit : blocs pour le parement ouest, moellons pour la face opposée ; aucune trace de mortier n'est toujours à signaler. La seconde structure de refend (MR1009) a été largement épiercée et ne conserve qu'un parpaing, dont on ne saurait garantir la position primaire.

Nous évoquons plus haut la présence de trois surfaces. Chacune est dotée d'un sol construit, sous la forme d'une fine chape de mortier coulée sur un radier hétérogène composé de galets, mais également des fragments d'architectures remployées ; nous reviendrons sur ce point.

Vers l'est, d'autres secteurs du bâtiment ont été explorés (TR3 et TR4). De nouveaux murs et surfaces de sol ont été observés qui respectent la même orientation, et sont équipés des mêmes sols construits (MR33001 et MR3005 ; SL3003 et SL3004). Dans la partie sud du sondage TR4, c'est une forme de couloir, large de deux mètres dans œuvre, qui conserve les vestiges d'une couche de béton posée sur une fondation de galets (MR4005, MR4006, SL4007). Dans les limites de la même tranchée, une canalisation soigneusement construite constitue le vestige le plus méridional (CN4008).



Fig. 60 : Structure SB4001 et MR4009 vus depuis le nord (cliché D. Rolin, Inrap).

Fig. 59 : Structure SB4001 vue depuis l'est (cliché D. Rolin, Inrap).

2. PROPOSITION DE MISE EN SÉQUENCE

Le sujet qui touche à la durée d'occupation du site pose, à Port-la-Nautique comme ailleurs, les mêmes questions de ruptures et de continuités. Si les indices chronologiques recueillis sur les parcelles IN70 et IN102 sont relativement discrets, des éléments matériels suffisent néanmoins pour chasser l'hypothèse d'une brève occupation. Ceci étant dit, et faute de fouille stratigraphique, la durée de fonctionnement de l'unité bâtie ne saura être précisément appréciée.

Il est certes impossible d'inférer la mesure du temps écoulé dans le simple constat d'un ragréage de sol ou le rajout d'un contre-mur mais il ne fait pas de doute que les lieux ont été longuement entretenus ; ce qui ne signifie pas pour autant qu'une conservation de la fonction primitive des architectures ait été le contrepoint de cette durée. La véritable appréciation chronologique du site restera, donc, un défi qui ne pourra être relevé que dans le cadre d'une fouille étendue.

Si l'on reprend les descriptions par le menu, plusieurs états d'occupation peuvent bénéficier d'une argumentation.

La colonnade tout d'abord. En l'état du dossier, sa construction sera considérée comme l'expression d'un premier projet architectural. Un fragment de fût de colonne rudentée a été observé parmi les matériaux utilisés pour composer le radier de fondation du sol SL1010. Or, le sol en question est lui-même antérieur à la fondation des murs MR1011 et MR1012. Des ou-

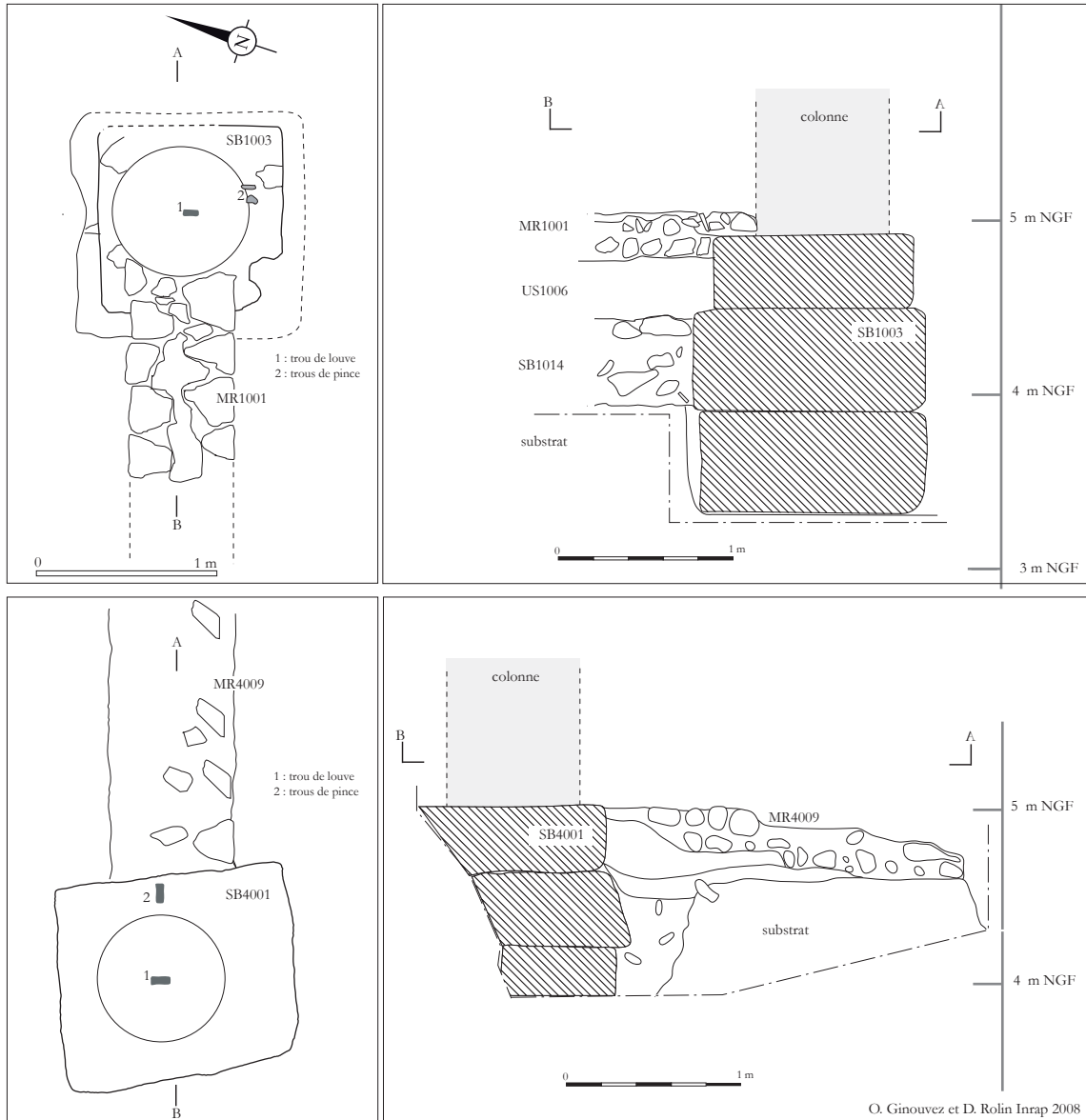


Fig. 61 : Plans et élévations des SB1003/MR1001 et SB4001/MR1009.

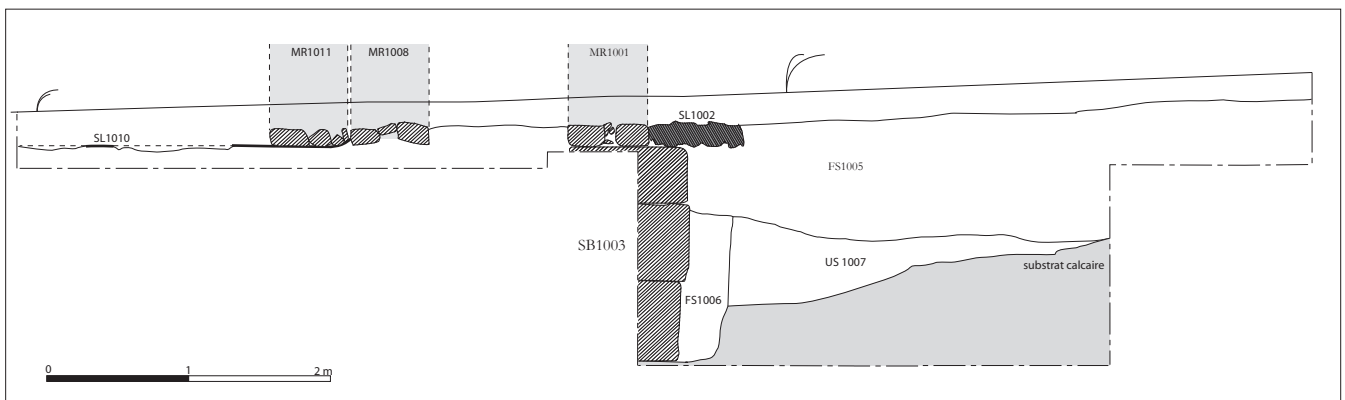


Fig. 62 : Coupe nord-sud du sondage TR1 (localisation de la fosse FS1005).

vrages qui témoignent par conséquent d'un troisième et dernier état de fonctionnement.

La colonnade encore. Dans la tranchée TR1, une puissante fosse (FS1005) a été observée au nord des trois pierres de taille superposées (SB1003). Or, le creusement s'avère à la fois plus récent que les modules en grand appareil, et plus ancien que le mur MR1001 ainsi que le sol SL1002 évoqués dans les lignes précédentes (fig. 62). Son remplissage mêle des limons sableux à de fréquents fragments de mortier de chaux blanchâtre, mais inclue également d'abondants vestiges d'origine architecturale. C'est le cas de grosses tesselles de couleur noire (section carrée de 1,5 cm, longueur 2,6 cm). C'est le cas également de nombreux moellons de calcaire lacustre soigneusement dressés (module *opus vittatum*). C'est le cas, enfin, d'éléments de plaquage en marbre blanc, de deux fragments de marbre, blanc également, correspondant respectivement à un élément de corniche (voire de plinthe) et à un élément d'architrave à trois fascies (fig. 63). Les terres cuites architecturales du type *tegulae* et briques sont par ailleurs bien représentées.

La même excavation a révélé la présence d'un tronçon de colonne lisse, en calcaire coquillier (fig. 63). A rebours des précédentes inclusions, l'élément est en place, mais il demeure impossible d'imputer la raison d'être du vaste creusement à la seule installation dudit tronçon. À des fins inconnues, le fragment de fût, haut de 0,615 m pour un diamètre de 0,725 m, a été soigneusement calé verticalement sur un pseudo-radier composé de pierres et de fragments de terres cuites. Deux observations seront énoncées : 1) la colonne est placée au quasi-contact de la fondation SB1003 ; 2) sa face supérieure, creusée d'un logement de goujon (8 x 8 x 4 cm) affleure la même altitude que la surface d'attente de cette même fondation.

La découverte de fragments d'architecture dans la fondation du sol SL1010 permet d'attribuer, à titre d'hypothèse, la construction des surfaces de sol à une séquence d'occupation postérieure à celle représentée par la colonnade. Nous avons parlé plus haut de trois surfaces séparées par deux murs de refend (MR1009 et MR1012). Ces trois surfaces n'en sont finalement que deux (SL1010 et SL1013) dans la mesure où la construction 1012 (il en est vraisemblablement de même pour le contre-mur 1011) n'intervient qu'ultérieurement (concomitamment au creusement de la fosse 1005 et à l'installation du tronçon de fût remployé ?).

A l'origine, donc, le mur épierré MR1009 séparait deux pièces fermées au nord par la pseudo-façade MR1008. Chacune possédait une surface de même type, séparée de sa voisine par un léger dénivelé de 4 cm.

Dans le sondage TR3 deux sols construits, superposés (SL3003 et SL3004), ont été observés dans l'angle nord-ouest d'une pièce. La structure des deux maçonneries est identique à celle des ouvrages reconnus au nord-ouest et invite à voir l'ensemble des bétons relever d'une même séquence de fonctionnement.

D'autres unités stratigraphiques ont été mises au jour dans

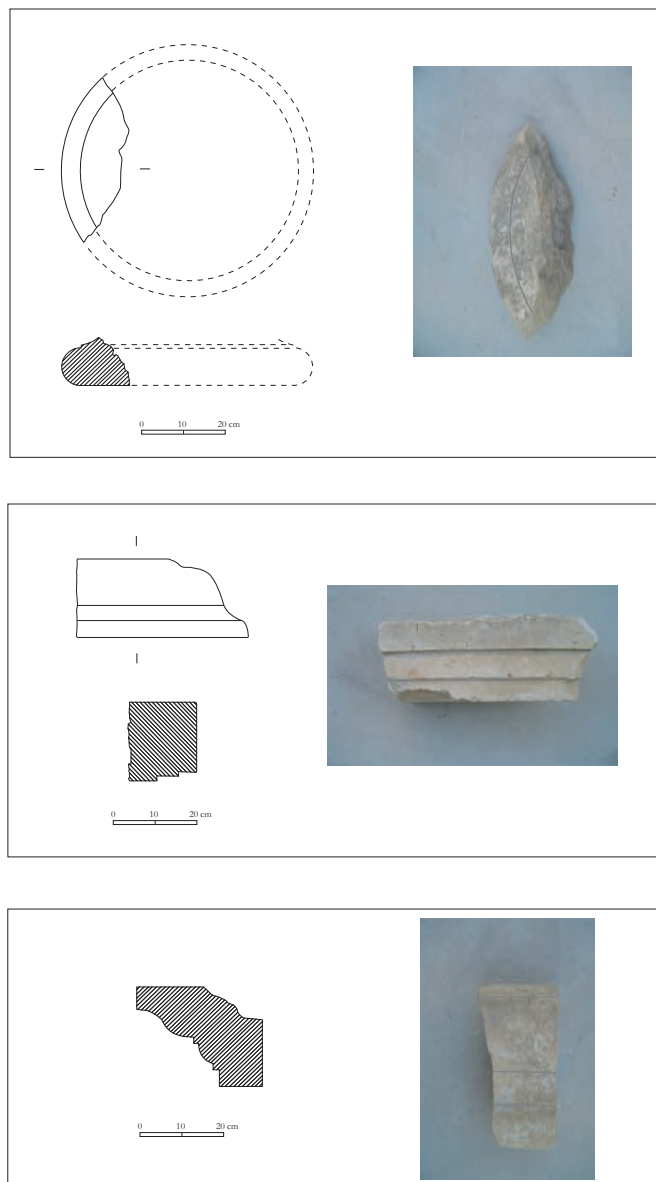


Fig. 63 : Fragments d'architectures inclus dans le comblement de la fosse FS1005.

d'autres secteurs du site. C'est notamment le cas d'une canalisation située dans la partie sud du sondage TR4, et d'un mur épierré dans le sondage TR2. Malheureusement, ces composantes archéologiques sont isolées, et faute de connexion stratigraphique, mais aussi de particularité structurelle ou morphologique, ne pourront être intégrées dans la précédente ébauche de mise en séquence.

3. RÉCAPITULATIF

Etat 1. Premier programme monumental : construction d'un bâtiment doté d'une colonnade. L'hypothèse sera ouverte

d'attribuer l'ensemble des fragments d'architectures découverts dans les sondages (colonne, plinthe ou corniche, plaquage) à ce même bâtiment qui revêt dès lors un caractère monumental.

Etat 2. Premiers remaniements : la colonnade subsiste ; deux murs parallèles sont construits (MR1001/MR1009 et MR1008), dont l'un investit les entrecolonnements sur une hauteur inconnue. Une étroite surface de circulation se dessine qui borde, au nord, plusieurs pièces équipées de sols construits.

Etat 3. Restructuration : démantèlement (localisé ?) de la colonnade ; fondation du tronçon de colonne à l'avant de la fondation originale (SB1003) ; construction du contremur (MR1011) et du nouveau mur de refend (MR1012).

4. CHRONOLOGIE

Une large majorité des mobiliers mis au jour dans les couches terrassées et les nettoyages manuels couvre le Ier s. ap. J.-C. Les artefacts antérieurs au changement d'ère sont rares et s'apparentent à des fragments d'amphores italiques. Les céramiques d'origine campanienne sont absentes, à l'inverse quelques éléments de sigillée italique et pré-sigillée narbonnaise ont été recensés.

On note la cohabitation de certaines formes de sigillées sud-gauloises (Drag. 18, Drag. 29b et Drag. 30) et de bols en paroi fine de la péninsule ibérique (Par-fin, forme 35-38) à décor sablé et engobe orangé. Le cortège des amphores est varié, mais n'induit aucun problème d'interprétation : amphores gauloises et de Tarraconaise. Conformément à certaines caractéristiques du faciès céramique narbonnais, les céramiques sableuses oxydantes sont majoritaires dans le groupe des céramiques communes.

Une fréquentation du site durant la fin de l'Antiquité ne peut être argumentée en termes stratigraphiques. En revanche, du mobilier céramique a été recueilli lors du nettoyage manuel des plans archéologiques. C'est le cas de plusieurs tessons appartenant à un grand plat de type DSP1a doté d'un marli décoré de cercles concentriques.

Le pic de fréquentation du bâtiment de la rue des *Nauticards* est infléchi sur le premier siècle du Haut-Empire, mais une poignée d'indices stratigraphiques suggère une continuité de la fréquentation des lieux dans le courant de l'Antiquité tardive. Deux précisions, sinon réserves, devront être énoncées cependant.

La première concerne la détermination d'un éventuel hiatus. Les quelques tessons céramiques découverts dans les terres superficielles sont pour les plus récents, des récipients de type DSP issus d'une cuisson réductrice datable de la première moitié du Ve siècle. Une rupture se dessine donc, à tout le moins en termes céramiques. Mais l'objection pourra être opposée d'un hasard des distributions d'artefacts dont les contextes de récolte de mobiliers en diagnostic n'a pas de pouvoir en termes de raisonnement *a silentio*.

COMMENTAIRES

L'interprétation de la colonnade et des fragments d'architectures découverts sur le site de La Nautique est à tout le moins délicate. Leur présence confère à l'ensemble un caractère ostentatoire et monumental qui ne saurait être discuté. Le problème n'est donc pas là. La véritable question est de savoir si l'identification doit être celle d'un édifice public ou d'une riche habitation.

La piste publique ouvre sur plusieurs hypothèses que les résultats limités de l'opération ne permettront pas de départager. Les données souffrent d'une lacune majeure : la colonnade demeure non-localisable dans les limites du bâtiment dont elle participe (galerie de façade, cour intérieure...).

Revenons au contexte de la découverte. Dans l'état des connaissances, La Nautique est sans doute le port maritime de Narbonne durant le Ier siècle ap. J.-C. (CAG 11/1 : 100-116 et 493-506). Depuis le XIXe siècle, les découvertes ont été nombreuses, notamment dans le secteur de la Pointe-de-Brunet, et l'on ne peut aujourd'hui objecter aucun argument sérieux à l'identification d'une agglomération secondaire, réunissant des infrastructures strictement portuaires, des habitations, mais également, et pour en venir au sujet qui nous occupe, des bâtiments publics.

En 1924, H. Rouzaud découvre un chapiteau de type corinthien au lieu-dit Port-des-galères (CAG 11/1 : 496). En 1954-1955, L. Poncin et M. Guy entreprennent une étude en bordure d'étang, dans le secteur de la Société Marseillaise de Crédit. Un sondage est complété par des prospections qui « ont permis d'apercevoir les ruines d'un grand bâtiment formant une légère butte où, parmi les moellons et les tegulae, ont été trouvées de belles antéfixes » (Poncin, Guy 1953-1955, d'après CAG 11/1 : 497).

S'agissant du registre public, les équipements peuvent être « génériques », il faut entendre par là comparables en tout points à ceux utilisés dans l'ensemble des villes et campagnes de la Gaule romaine : forums, temples, basiliques, thermes, la liste peut être longue. Autant d'édifices en mesure de comporter une colonnade. Mais la nature même du site demande d'envisager d'autres scénarios, ce qui ne peut qu'ajouter à l'indécision.

Le caractère portuaire des lieux ouvre d'autres perspectives. La ville d'Ostie a révélé la présence de greniers et d'entrepôts dont certains dotés de péristyles richement décorés. Autre éventualité, la présence d'un siège d'association à caractère professionnel (commerçants, négociants, armateurs...).

Venons-en à la piste domestique. Les bifurcations sont là moins nombreuses, mais tout aussi conjecturales. On pensera tout naturellement à la possible demeure luxueuse d'un riche armateur, voire, et pourquoi pas, à une *villa maritima*. La prudence est requise, cela va de soi, tant les indices sont modestes, mais le contexte de la découverte (proximité de la capitale et large ouverture visuelle sur le golfe et ses îles) est tout à fait compatible avec la présence de l'une de ces résidences qui participaient, par le choix de dénivelés à proximité d'une côte, à

une forme de mise en scène paysagère dans laquelle l'architecture était à la fois actrice et spectatrice.

Le deuxième état du bâtiment apporte quelques éléments d'interprétation qui ne résoudre malheureusement pas le problème posé par l'usage des architectures primitives.

Plusieurs indices convergent pour ouvrir l'hypothèse de nouveaux aménagements voués à une utilisation thermale. Les sols construits présentent une surface mal lissée qui rend peu crédible l'identification de surfaces d'occupation proprement dites. Combinée à la découverte de plusieurs fragments de briques du même gabarit que les terres cuites utilisées pour la construction des pilettes, également combinée à la présence de tessons de tubulures dans les terres de recouvrement, l'hypothèse privilégiée sera celle de «sols» de chambres d'hypocauste ultérieurement dérasées. Un agglomérat de recharges cendreuses à charbonneuses a été reconnu en zone 2 qui pourrait même suggérer la proximité d'un *praefurnium*.

La motivation éventuellement balnéaire des changements architecturaux concrétisés par la construction de nouveaux murs et de sols en béton laissera plusieurs questions sans réponse. Dans l'affirmative, cette fonction balnéaire peut-elle être extrapolée à l'ensemble du bâtiment et motiver l'hypothèse seconde de thermes publics ou privés ? Cette même fonction était-elle celle assurée par le premier bâtiment ?

Le troisième état et les modifications qui le représentent décrivent une indéniable solution de continuité. L'espace interne est modifié, les sols construits sont détruits, la colonnade est partiellement, sinon entièrement détruite. La justification de pareilles modifications restera sans réponse.

CONCLUSION

Les informations révélées par les deux diagnostics réalisés sur le site antique de La Nautique, comme à l'habitude dans pareil contexte d'intervention, engagent tout autant de perspectives qu'elles ne génèrent de frustration. Ceci étant, les découvertes de la rue des *Nauticards* sont suffisamment différenciées pour limiter la voie des interprétations et cantonner l'ensemble dans un registre relativement innovant – s'agissant de l'état des connaissances attachées au site portuaire et à ses équipements.

La présence d'un groupe architectural, chargé d'un sens monumental et d'une utilité autre que celles jusqu'à présent observées sur le site, à savoir des structures d'appontement et de probables bâtiments de stockage, est une information capitale dans le dossier consacré à l'étude d'un site maritime observé le plus souvent, et jusqu'à présent, sous le seul filtre de sa fonction commerciale.

NOTES

(1) Cote non référencée de la face supérieure gravée du cercle : - 28 cm.

LA PRÉSENCE D'UN ASSEMBLAGE PAR LIGATURES SUR DES FRAGMENTS D'UNE ÉPAVE ROMAINE DÉCOUVERTE FORTUITEMENT DANS L'EMPRISE DU BASSIN ANTIQUE DE PORT-LA-NAUTIQUE

par J.- M. Falguéra et M.- P. Jézégou

La découverte d'une épave sous le quai moderne du port de plaisance de la Société Marseillaise de Crédit à Port-la-Nautique est à mettre en relation avec la fréquentation, à l'époque antique, de ce secteur septentrional de l'étang de Bages-Sigean. Les travaux d'André Bouscaras, puis ceux de l'association Antéas, ont permis d'avancer l'hypothèse selon laquelle le site de La Nautique, en raison de la présence d'un grand nombre de vestiges amphoriques et céramiques attribuables à des cargaisons, pouvait être considéré comme un mouillage ou comme un avant-port fréquenté durant une courte période des dernières années du Ier s. av. J.- C. jusqu'au règne des Flaviens (Solier 1990b : 32). Cette activité portuaire illustre le commerce de redistribution des productions de la Tarraconaise importées dans les amphores Pascual 1 et Dressel 2/4 (Christol, Plana Mallart 1997, 1998 ; Bergé 1990) et illustré par l'épave Port-Vendres 5 (Descamps 2007 : 625). Elle illustre également la redistribution des productions de Bétique (Garrote Sayo 2000 : 63-75) associées à des productions italiennes (lampes à huile) et gauloises (sigillées de la Gaufresenque) embarquées comme cargaisons complémentaires ainsi que l'a révélé l'épave Culip IV (Nieto 1989).

Les navires qui assuraient ce type de commerce étaient de petits navires de faible tirant d'eau (1) pouvant accéder au plan d'eau de Port-la-Nautique dont la profondeur est estimée à 2,5 m (Falguéra *et al.* 2000). Des atterrissements successifs comblant la lagune auraient entraîné par la suite un déplacement des activités portuaires vers une zone encore indéterminée (*ibid.*).

Des niveaux plus anciens, datés de la première moitié du IIe s. av. J.- C., ont été identifiés mais les opérations archéologiques conduites dans le secteur ne permettent pas de les caractériser. En 1999, une construction en grand appareil, enceinte d'un double caisson de bois (intérieur et extérieur), orientée en direction du rivage et mesurant 8,80 m de large sur son côté méridional a été découverte (fig. 64). Les observations stratigra-

phiques indiquent que cet ouvrage interprété comme un quai, muni d'un édifice ayant pu servir de phare ou d'amer, a été en usage entre les deux dernières décennies du Ier s. av. J.- C. et le milieu du Ier s. ap. J.- C. (Falguéra *et al.* 2003 : 207).

Des fragments d'épave ont été mis au jour en mars 2000, lors d'un sondage réalisé par l'association Antéas, au moyen d'un tractopelle. Ce sondage avait pour objectif de déterminer si la structure bâtie, immergée et découverte l'année précédente, se prolongeait vers le nord, en direction de la ligne de rivage actuelle. L'engin se trouvant en limite de flèche, n'a pas pu contrôler son action et quelques fragments de bois sont apparus dans le godet, à une profondeur de 3,70 m sous le sol actuel. Le sondage ayant été immédiatement enoyé, l'opération s'est interrompue, sans qu'aucun indice de datation, ni de cargaison n'ait pu être retrouvé.

Les fragments de bois mis au jour correspondent à quatre fragments de virure, cinq fragments de vaigrage et deux petits fragments de membrure. La connexion entre tous ces fragments étant établie, il apparaît qu'il ne s'agit pas de pièces éparpillées mais bien plutôt des éléments d'une épave.

1. LES VIRURES

Elles présentent des traces d'assemblage entre elles par languettes chevillées dans des mortaises, caractéristiques de la construction navale antique à partir du IVe s. av. J.- C. (2). Dans ce système d'assemblage, les bordages sont liés entre eux au moyen de languettes de bois insérées dans des mortaises régulièrement ménagées en vis à vis dans le can des ais de virure. Des petites chevilles de bois viennent bloquer les tenons dans les mortaises.

L'intervalle moyen entre les mortaises est ici d'environ 16 cm ce qui correspond à ce que l'on observe classiquement sur les épaves datées entre le IIe siècle av. J.- C. et le IVe s. ap. J.- C.

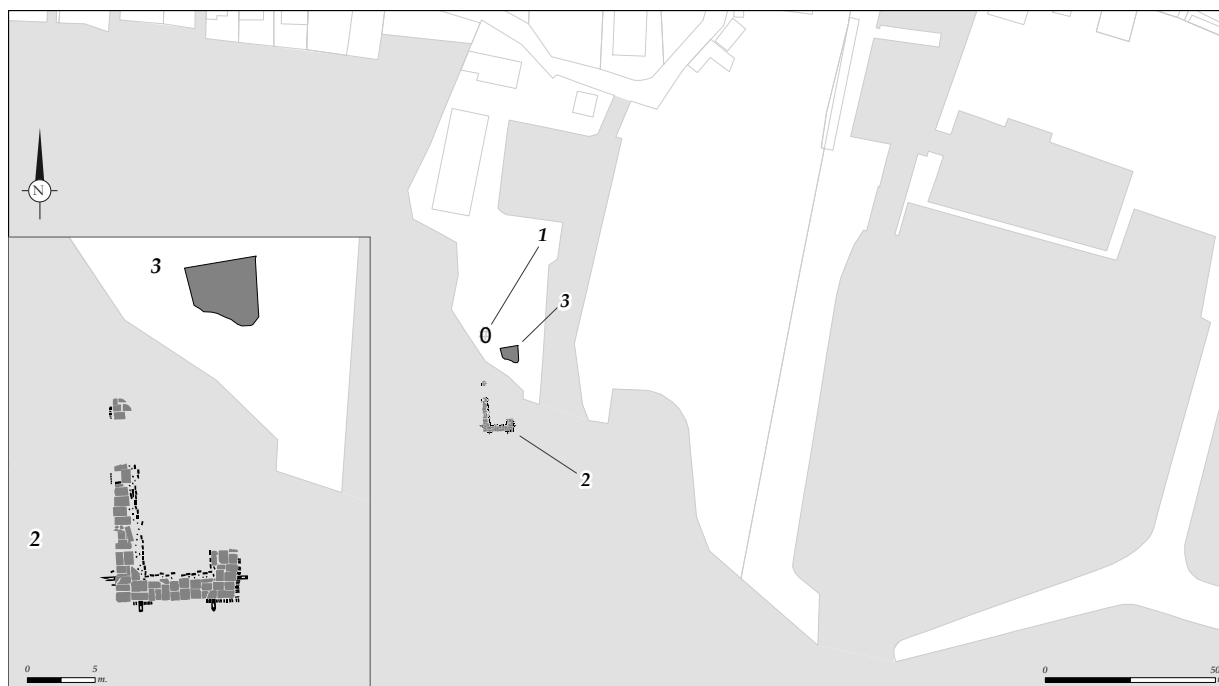


Fig. 64 : Situation de l'épave de Port-la-Nautique d'après Falguéra 2003.

1 : épave ; 2 : structure enceinte d'un double caisson (quai) ; 3 : limite septentrionale de la structure (J. Cavero d'après Falguéra 2003).

(3). En effet, aux premiers temps de cette technique, l'intervalle est plus réduit alors qu'à partir du IV^e s. ap. J.- C., la densité du réseau des tenons devient plus lâche et l'intervalle a tendance à s'accroître jusqu'à atteindre 80 cm ou même un mètre (4).

L'épaisseur moyenne des virures est de 3,4 cm. Leur largeur n'est pas mesurable en raison de leur état trop fragmentaire. La largeur moyenne des mortaises est de 7,8 cm, l'épaisseur de 0,7 cm. La profondeur de la mortaise n'a pas pu être mesurée. Le demi tenon observé en place dans la mortaise est de forme trapézoïdale (fig. 65) ; il mesure 6 cm de largeur maximale et 4,4 cm de largeur minimale pour une épaisseur de 0,6 cm. Sa longueur est de 6,3 cm.

Curieusement, dans la demie mortaise observée, on constate, outre la présence normale d'une cheville tronconique de 3,6 cm de longueur totale, de 1,25 cm de diamètre maximum et 0,9 cm de diamètre minimum enfoncée de l'intérieur vers l'extérieur, celle d'une deuxième cheville au diamètre plus petit enfoncée dans le sens opposé ainsi que la trace d'un troisième passage de cheville complètement en décalage. Si la trace de cheville peut s'expliquer par une erreur de percement pour le passage d'une cheville qui n'a jamais été placée, la présence de la deuxième cheville ne s'explique pas pour l'instant. En effet, il ne s'agit pas d'un remplacement de virure qui aurait entraîné le changement du tenon et de la cheville principale comme cela a été fréquemment observé sur plusieurs épaves antiques (5), le tenon étant seul, intact et traversé de part en part par les deux chevilles.

2. LES MEMBRURES ET LES VAIGRES

Les fragments de membrures présentent une hauteur maximale de 9 cm et une largeur maximale de 8 cm. Sur la face supérieure des membrures, des traces de clous en fer ayant servi à l'assemblage du vaigrage sont visibles. Les vaigres présentent une épaisseur de 4 cm, la largeur n'est pas mesurable compte tenu de l'état lacunaire des fragments.

L'intérêt majeur de cette épave réside dans la présence d'un assemblage des membrures sur les virures au moyen de ligatures, particularité qui n'a été observée jusque là que sur un corpus d'une quinzaine d'épaves méditerranéennes datées entre le III^e siècle av. J.- C. et le I^{er} s. ap. J.- C. (voir annexe). L'assemblage des membrures sur les virures est réalisé au moyen d'un système mixte, à savoir une simple gournable ou cheville de bois cylindrique insérée de l'extérieur vers l'intérieur de la coque alternant avec une boucle de tresse végétale insérée dans des mortaises pratiquées dans l'épaisseur du bordé et des membrures et bloquée par deux gournables. Tant sur le dos de la membrure que sur la face externe de la virure, un petit canal est entaillé pour abriter le passage de la ligature entre les gournables (fig. 66) et éviter ainsi toute proéminence du lien susceptible de le fragiliser. Sur la membrure examinée, le mauvais état de conservation des gournables de ligature n'a pas permis d'observer une variation du sens d'enfoncement des gournables d'une même paire (6). Pourtant l'examen de la face externe d'une virure montre une forme trapézoïdale des



Fig. 65 : Demi-tenon d'assemblage des virures du bordé entre elles. Le tenon et deux chevilles de blocage sont en place dans la mortaise (Cliché : P. Glotain, DRASSM).

gournables de blocage et la coupe transversale de cette même virure semble indiquer que les deux gournables d'une même paire sont enfoncées dans le même sens, de l'extérieur vers l'intérieur. L'intervalle entre les gournables de ligature varie de 4,3 à 5 cm, celui entre les ligatures et la gournable isolée de 9,5 à 13,5 cm. Les gournables jumelles maintenant les ligatures mesurent 2 à 2,5 cm de large dans leur plus grande dimension. Compte tenu de la faiblesse de l'échantillonnage, il est impossible de déterminer quel est le rythme de l'alternance entre les paires de gournables et les gournables isolées. Enfin, un détail mérite d'être relevé : outre la forme trapézoïdale et la taille à bord abattu permettant d'éviter l'écrasement de la ligature, une gournable de chaque paire présente un ressaut vertical qui vient s'insérer dans un évidement pratiqué dans l'épaisseur de la virure (fig. 67). L'état de conservation des membrures ne permet pas de poursuivre cette observation

3. LES ANALYSES PALÉOBOTANIQUES (7)

Nous avons choisi de les présenter en dépit de la faiblesse de l'échantillonnage. Les fragments de vaigres, de membrures et de virures recueillis sont tous en pin d'Alep. Les pièces d'assemblage des virures entre elles (languettes et chevilles) sont réalisées avec du chêne vert. Toutes les gournables sont en sapin.

L'origine de cette particularité technique que constitue l'assemblage des membrures aux virures observé sur des navires relevant par ailleurs d'une conception longitudinale sur bordé n'est pas encore déterminée (Pomey 2002 : 600 ; Wicha 2005 ; Marlier 2005). En effet, l'hétérogénéité du corpus, tant en terme d'espaces de navigation que de types de carène a été mise clairement en évidence par les auteurs susnommés.

L'échantillonnage trop réduit des vestiges de l'épave de Port-la-Nautique ne permet pas de caractériser cette épave aussi finement que souhaitable. Toutefois, un détail mérite d'être souligné ; il s'agit de la forme particulière des orifices permettant le passage des ligatures et leur blocage. Cet évidement, destiné à recevoir le ressaut vertical de la gournable, se retrouve à l'identique (fig. 68) sur une seule autre épave du corpus à savoir l'épave Port-Vendres 3 (Jézégou 2007a : 632). La cargaison retrouvée sur cette épave permet d'envisager un trajet au départ de Narbonne. Certes, il serait erroné de proposer une corrélation automatique entre le lieu de construction d'un navire et le lieu d'embarquement des marchandises qu'il transporte ; l'existence des frets de retour tout comme la pratique des affrètements interdit toute tentative de cet ordre. Néanmoins, neuf des dix-sept épaves du corpus portaient de ou arrivaient à Narbonne (8).

Les sondages qui se sont poursuivis dans le secteur entre 1999 et 2004 ont permis de découvrir en 2003, la limite



Fig. 66 : Face externe d'une virure montrant les deux gournables trapézoïdales et la gorge de protection de la ligature (Cliché : P. Glotain, DRASSM).

septentrionale de la structure en caisson et de là de connaître sa longueur, soit 22 m (Falguéra 2003b : 37). Ils ont également révélé la présence de deux alignements de pieux de section quadrangulaire (40 x 15 cm) qui témoignent de l'existence d'une architecture en bois prolongeant la structure en direction du nord ou peut-être même la reliant au rivage antique. La présence de cette épave aujourd'hui en terre, sous le terre-plein du quai moderne laisse penser que cette structure était en eau sur ses quatre côtés. L'hypothèse d'un quai sur arche, avancée précédemment (Falguéra *et al.* 2003 : 210), n'est pas infirmée à ce jour. Dans ce cas, l'épave de Port-la-Nautique pourrait tout à fait avoir été abandonnée dans un espace inutilisé du bassin portuaire.



Fig. 67 : Face externe d'une virure montrant deux gournables de blocage d'une ligature. A droite de la photo, la cheville a été retirée de son logement pour mettre en évidence le ressaut vertical qui vient s'insérer dans un évidement pratiqué dans l'épaisseur de la virure ; observer également la forme trapézoïdale et la taille à bord abattu permettant d'éviter l'écrasement de la ligature (Cliché : P. Glotain, DRASSM).



Fig. 68 : Face externe d'une virure de l'épave Port-Vendres 3. Une des deux gournables présente le même ressaut vertical que celui observé sur l'épave de La Nautique. Le même évidement triangulaire est découpé dans la virure (Cliché : M.- P. Jézégou).

NOTES

(1) Comme l'attestent les épaves de Port-Vendres 3, Port-Vendres 5, Cap Béar 3, Cala Culip *etc.*

(2) À la fin du IV^e s. av. J.- C., l'épave de Kyrenia (Chypre) est la première à présenter un assemblage des virures du bordé, réalisé entièrement par tenons et mortaises (Pomey 1997 : 200).

(3) Sur l'épave de Kyrenia, cet assemblage constitue un réseau dense, tous les 7 cm environ, auquel R. Steffy prête, outre les besoins d'assemblage, un rôle structural important (Steffy 1995 : 418). Par ailleurs, le même auteur indique un intervalle moyen de 12 cm sur les navires de petites dimensions à simple bordé et un intervalle légèrement plus grand sur les gros porteurs ou les navires à double coque comme celui de la Madrague de Giens au I^{er} s. av. J.- C. (Steffy 1995 : 420).

(4) À partir des épaves datées du IV^e s. ap. J.- C. et plus tard comme, par exemple, Yassi Ada II ou I, les languettes sont plus petites et plus espacées (Steffy 1991 : 1 ; Pomey 1998 : 66).

(5) Sur les épaves de Kyrenia ou de Giens (Steffy 1995 : 428).

(6) Comme cela a été très bien observé sur l'épave Cap Béar 3 (Pomey 1998 : 3).

(7) Elles ont été réalisées par Stéphanie Wicha en 2004 (Wicha 2005 : 260).

(8) Et même 9 sur 16 si l'on écarte l'épave Jeume Garde B sur laquelle les ligatures ne sont utilisées que sur les deux membrures qui ont fait l'objet d'un remplacement. Les épaves en partance de Narbonne : Saintes Maries de la Mer 2 et 24, Baie de l'Amitié, Port-Vendres 3 et Mateille B (si l'on admet qu'elle a coulé près de son point de départ). Les épaves à destination de Narbonne : Cap del Vol, Cap Béar 3, Grand Bassin C et Mateille B si le naufrage a eu lieu non loin du point d'arrivée. Il est impossible d'envisager la fonction commerciale de l'épave de Port-la-Nautique : peut-être même a-t-elle tout simplement été abandonnée dans le port.

ANNEXE

Cette caractéristique technique a été décrite pour la première fois par Dali Colls, sur l'épave Cap Béar 3 en 1983 (Pomey *et al.* 1988 : 3). Par la suite, elle a été mise en évidence sur une douzaine d'épaves à l'occasion de la réouverture d'anciennes fouilles dans le cadre du programme thématique intitulé « Dendrochronologie et dendromorphologie des épaves antiques de Méditerranée » (Pomey 1997 et 2002 ; Pomey, Guibal 1998, 2000). Ces dernières années ce corpus a été porté à quatorze (Wicha 2005 ; Marlier 2005) puis à quinze avec le réexamen de l'épave Port-Vendres 3 (Jézégou 2007a : 232, Jézégou 2007b : 162) et tout récemment à 17 avec le réexamen en cours des vestiges d'épaves mis au jour à Gruissan en 1974 (fig. 69).

Il s'agit des épaves de :

- **La Tour Fondue** datée de la 2ème moitié du IIIe siècle av. J.- C. (Dangreaux 1995 : 52 ; Dangreaux 1996 : 90 ; Dangreaux 1997 : 57-59).

- **La Roche Fouras** datée de la 2ème moitié du IIe s. ou du début du Ier s. av. J.- C. (Liou 1975 : 597 ; Joncheray, Rochier 1976 : 178 ; Pomey 1995 : 56 ; Pomey, Guibal 2000).

- **La Jeume Garde B** datée de la charnière IIe - Ier s. av. J.- C. (Carraze 1976 : 161-165 ; Carraze 1977 : 303 ; Pomey 1993 : 44).

- **Cavalière** datée vers 100 av. J.- C. (Charlin *et al.* 1978 : 89 ; Pomey 1995 : 56-57 ; Pomey, Guibal 2000 : 3).

- **Dramont C** datée du 2ème quart du Ier s. av. J.- C. (Pomey *et al.* 1992 : 42-44 ; Joncheray 1994 : 24 et 28 ; Pomey, Guibal 2003 : 52-53)

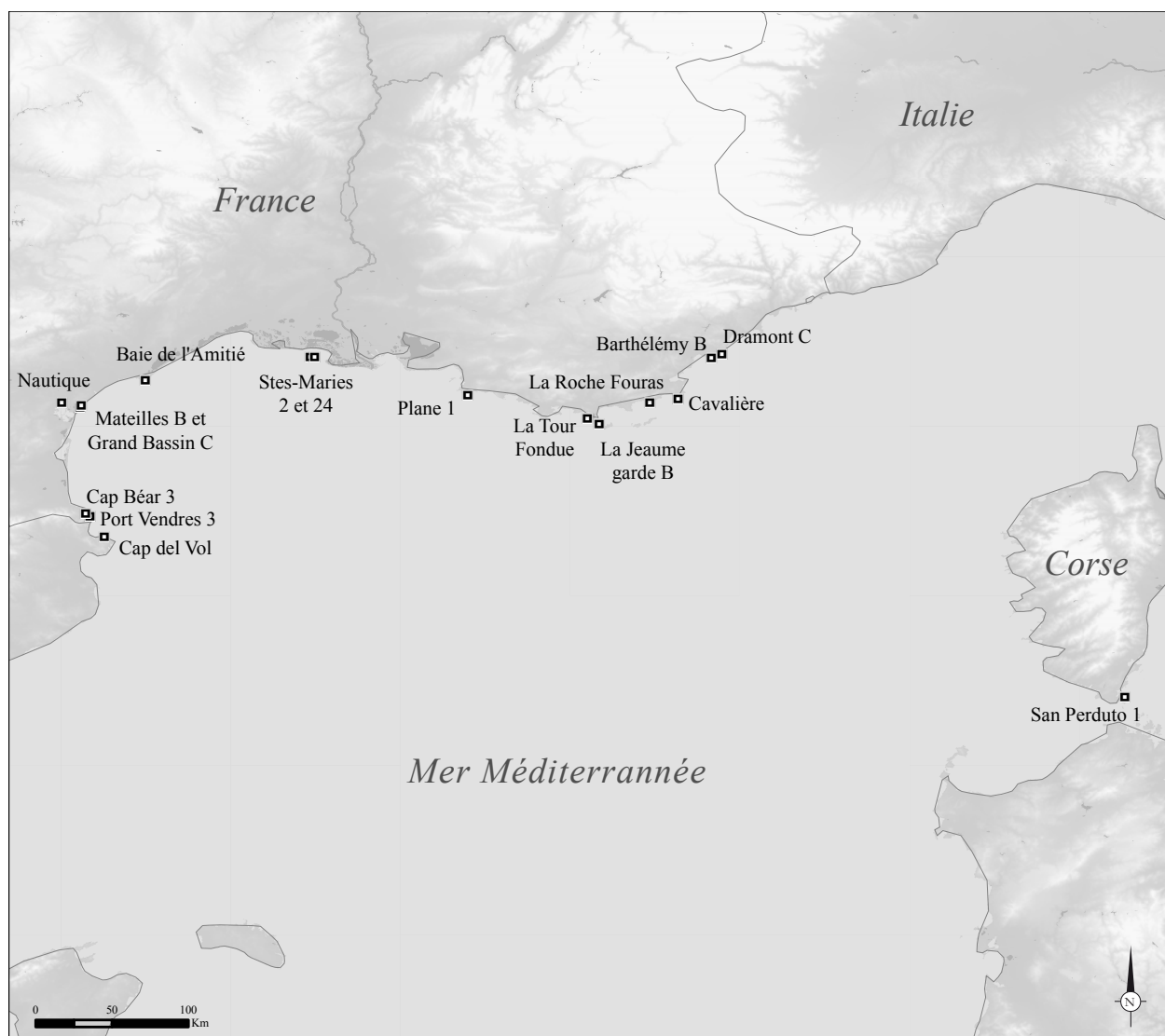


Fig. 69 : Carte des épaves datées entre le IIe s. av. J.- C. et le IVe s. ap. J.- C. (J. Cavero)

- **Plane 1** datée du milieu du Ier s. av. J.- C. (Liou, Pomey 1985 : 556-557 ; Pomey 1995 : 57)
- **Cap Béar 3** datée de la 2ème moitié du Ier s. av. J.- C. (Pomey *et al.* 1988 : 3 ; Jézégou 2007a : 638-640)
- **Cap del Vol** datée de la fin du Ier s. av. J.- C. ou des premières années du Ier s. ap. J.- C. (Liou 1987a : 272 ; Foerster 1980 : 250 ; Nieto, Foerster 1980 : 170-171 ; Nieto 1982 : 167-168 ; Foerster, Laures 1983 : 224, fig. 9).
- **Sud Perduto 1** datée de l'époque augustéenne (Bebko 1971 : 2, 6 et 45 ; Foerster Laures 1988 : 178-180 ; Bernard 2007/2008 ; Schultheis 2007/2008).
- **Barthélémy B** datée du second quart du Ier s. ap. J.- C. (Lopez 1995 : 59 ; Dangreaux 1996 : 90 ; Wicha 2004 : 137-139)
- **Saintes Maries de la Mer 2** datée de la première moitié du Ier s. ap. J.- C. (Long 1995 : 41 ; Long 2002 : 53).
- **Saintes Maries de la Mer 24** datée entre 40 et 75 ap. J.- C. (Long 2002 : 53 ; Long *et al.* 2003 : 71) ; Wicha 2005 : 129-137)
- **La Baie de l'Amitié** datée de la seconde moitié du Ier s. après J.- C. (Pomey *et al.* 1988 : 5 ; Jézégou 1998 : 28 ; Wicha 2001 : 43-44 ; Wicha *et al.* 2003 : 233-237).
- **Mateille B** datée du Ier s. ap. J.- C. (Chevalier, Solier 1981 : 224-227 et 225, fig. 88).
- **Grand Bassin C** avec un *terminus post quem* vers 123-129 ap. J.- C. (Solier 1981 : 94 ; Chevalier 1981 : 85-86 et surtout 87, fig. 36). R. Cairou a publié les caractéristiques de ces vestiges mais n'a pas observé les ligatures (Cairou 1974).
- **Port-Vendres 3** datée du milieu du IIe s. ap. J.- C. (Liou, Pomey 1985 : 551-554 ; Colls *et al.* 1988 : 309 ; Jézégou 2007b : 630-633).

CHRONOLOGIE DE PORT-LA-NAUTIQUE : L'APPORT DES FOUILLES DE LA PASSE DE LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

par E. Miéjac, C. Sanchez avec la collaboration de S. François et M. Salvat

En 1998, la mise au jour, suite au curage du port, d'un important matériel céramique antique a conduit les autorités compétentes à organiser une campagne de sondage près de la passe du port de la Société Marseillaise de Crédit (fig. 70). Ce sondage se situait à proximité de l'intervention conduite par le groupe Antéas au niveau de la zone de dragage. Ce dernier ayant détruit les premiers niveaux, des observations pouvaient être faites sur les niveaux inférieurs. La chronologie de ce dépôt en nécessitait une étude approfondie : la présence dans les niveaux profonds révélés par le dragage de quelques amphores datées du IIe s. av. J.- C. restait peu courante excepté dans la fouille conduite par Antéas en 1993.

Dans ce contexte et tenant compte des faits historique et géographique, une problématique est à mettre en place : existait-il des sous-phases dans la chronologie générale de l'occupation du port, Ier s. av. - Ier s. ap. J.- C. ? Le port fut-il utilisé avant cette période, autour du IIe s. av. J.- C. ? Cette datation relativement ancienne, si elle se voyait confirmée par les fouilles, remettrait en cause l'idée selon laquelle le port de Narbonne ne fut pas utilisé avant le Ier s. av. J.- C., modifierait les données de l'implantation romaine, des échanges, de l'organisation du commerce antique dans ce secteur. Cette fouille livre une stratigraphie de l'occupation de Port-la-Nautique sur la longue période : elle permet donc de mieux cerner les chronologies et de qualifier les différentes phases.

1. LA NAUTIQUE DANS SON CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

1.1. Contexte géographique

L'évolution géomorphologique des pays de l'Aude et de l'étang a fait l'objet depuis quelques dizaines d'années d'études et de controverses entre les historiens et les géologues. Néanmoins, à la lecture des différents articles publiés, un certain nombre d'hypothèses peuvent être retenues.

P. Ambert (1987 : 35-39) dans ses travaux en présente les principales lignes. D'après certains auteurs, le golfe narbonnais était largement ouvert sur la mer, d'autres insistent sur l'existence d'une bande de terre continue entre la Clape et la Franqui. La connaissance de l'environnement géomorphologique de l'étang de Bages et des environs de Narbonne est essentielle à la découverte de l'organisation des échanges dans cette zone de la Méditerranée. Ces études permettent de replacer l'histoire de la conquête dans le milieu naturel, elle est également une base sur laquelle il convient de s'appuyer afin d'interpréter les découvertes archéologiques.

Les ports antiques de Narbonne, étudiés depuis le début du XXe siècle, sont encore aujourd'hui mal connus. Pourtant, certains faits semblent bien établis par les chercheurs. En 1981, Y. Solier (Solier et coll. 1981 : 258) écrivait qu'« *il n'y avait plus à Narbonne, au moment de la fondation de la colonie romaine, un port maritime mais un port fluvial, accessible seulement aux embarcations légères. Les navires les plus lourds accostaient dans des avant-ports où avaient lieu les transbordements.[...] Les vestiges portuaires découverts dans la partie septentrionale du Lacus Rubresus à la Nautique : de nombreux documents témoignent que ce port d'étang, aménagé probablement après la déduction césarienne, fut très actif jusque vers 70 de notre ère. Il présentait des avantages considérables, une position très favorable à la défense, la proximité de l'embouchure de l'Aude et de la ville, à laquelle le port était relié à la fois par une route directe et le fleuve [...]* ». La Nautique servait d'avant-port à Narbonne. Les produits déchargés en cet endroit étaient ensuite transportés par le fleuve jusqu'à la ville.

L'arrivée constante des alluvions dans l'étang empêchait la navigation, ce qui causait quelques problèmes. Y. Solier (Solier et coll. 1981 : 259) le rappelle : « *un inconvénient majeur, les approches de La Nautique étaient sous la menace constante des alluvions contre lesquels on dut lutter par la construction d'une*

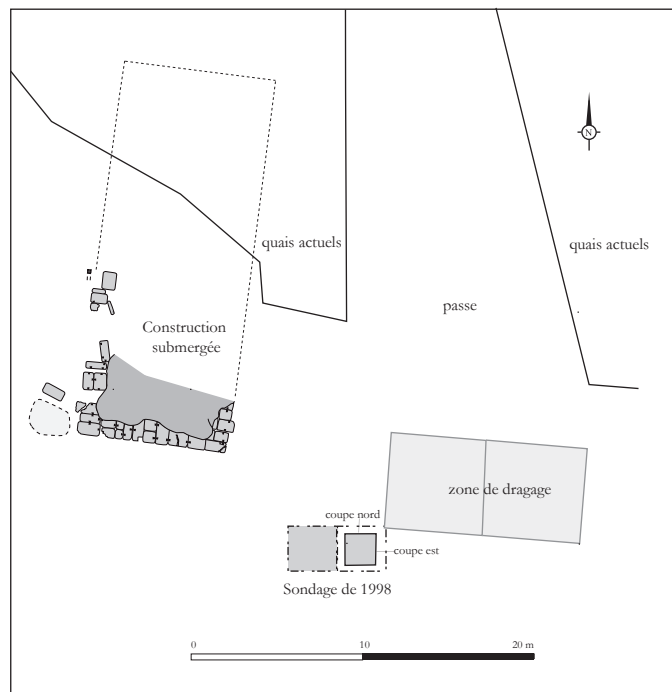


Fig. 70 : Narbonne, Port-la-Nautique, Société Marseillaise de Crédit : emplacement du phare supposé et des sondages réalisés en 1998 suite au curage de la passe.

digue reconnue par Rouzaud et aussi, peut-être d'un chenal de direction est ouest assurant la communication avec la passe de Gruissan ». L'une des conséquences fut l'abandon progressif du Port de La Nautique au profit d'autres lieux moins sujets à l'ensablement, « ce sont ce colmatage progressif du delta et son corollaire, l'orientation du cours du fleuve vers les étangs de Campagnol-Gruissan qui expliquent la décadence de la Nautique. » (Solier et coll. 1981 : 259).

1.2. Contexte historique

Il reste encore des interrogations quant à la localisation exacte du port, des quais et des installations portuaires. M. Guy dans un article daté de 1955 proposait, d'après des photographies aériennes, une localisation des quais et décrivait dans le même temps les alentours du port. « Le port de Capelles est constitué par une plage limitée par une petite falaise qui supporte le plateau où se trouvait l'agglomération romaine. La plage est tout ce que l'on peut considérer comme lieu de débarquement. On ne connaît pas de quais, mais il a pu en exister qui sont enfouis dans la vase de l'étang ou détruits [...] » (Guy 1955a : 216). En note, l'auteur place d'ultimes observations : des données recueillies par un plongeur, ainsi que les photos aériennes pour localiser le quai : « M. Lafourcade a aperçu des restes de môles sous les eaux de l'étang [...] j'ai repris les études sur les photos aériennes et effectivement on y voit des lignes blanches correspondant sans doute à quais [...] » (Guy 1955a : 117, note 1).

Des fouilles récentes menées par le groupe Antéas visaient à étudier les vestiges conservés dans l'anse de Galère, située au nord-ouest de Port-la-Nautique. La recherche était orientée autour de trois thèmes : étude topographique et architecturale des jetées, recherche d'indices témoignant de la construction de galères au XIV^e siècle, reconnaissance de l'extension de l'activité portuaire antique de ce secteur. Les différents sondages révèlent une activité portuaire, sans pour autant indiquer l'emplacement de quais. Par contre, et cela est intéressant dans la problématique du site de Port-la-Nautique, le groupe de recherche a mis en évidence une stratigraphie remontant jusqu'au I^{er} s. av. J.-C.

Les sondages réalisés par Antéas en 1995 dans l'anse de Montfort (Antéas 1995), n'ont pas permis de retrouver les vestiges de ce quai. L'association expose, par contre, que la configuration naturelle de l'anse, donnée sur toute sa longueur par la terrasse miocène au profil très pentu formant l'ancien rivage, était peu propice à une activité côtière car elle n'offrait aucun accès naturel au plateau. Cependant, il faut observer que ce site était protégé des vents violents du nord-ouest. Le sondage III, dont l'emplacement avait été choisi, par une résistance rencontrée au piquetage préfigurant l'existence d'une masse solide, révéla une stratigraphie et la présence de nombreuses amphores (fig. 71). Si ces sondages n'ont pas permis de retrouver l'emplacement de l'ancien quai, ils permirent par contre de constituer une première stratigraphie archéologique du fond de l'étang.

En conclusion, citons les quelques données anciennes recueillies dans les différentes publications de chercheurs narbonnais. Les auteurs antiques ne mentionnent pas de port à Narbonne avant le II^e s. av. J.-C. Les vestiges archéologiques antérieurs, selon M. Guy, comprennent de simples débarcadères sur les plages sans installations. Il reprenait en cela des données du milieu du III^e siècle, alors que le commerce se faisait moins avec Marseille qu'avec l'Italie (données fournies par les vestiges découverts). H. Rouzaud reconnaissait le « port » le plus ancien dans le golfe de l'île Sainte Lucie, et plus précisément au port de Cauquène (Rouzaud 1914). Des vestiges d'amphores et de tessons campaniens lui permettent de dater l'utilisation du port aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. Il localise également un port à l'île de l'Aute, dans une crique située à l'ouest, protégée des vents du nord. Le dernier se situerait à l'île de Pujol.

À la fin du II^e s. av. J.-C., les débarcadères ne seraient plus utilisés. Un nouvel ensemble voit le jour durant le I^{er} s. av. J.-C., auquel correspondrait un réseau de transbordement complexe. Selon M. Guy, « les navires de haute mer abordent vers St Martin », où les cargaisons sont chargées sur des bateaux à fond plats pour être convoyées par le canal de Sainte Lucie et l'Aude vers le port fluvial de Narbonne. Il reprenait en cela les hypothèses du déchargement des bateaux de fort tonnage, avancées par Rouzaud « le port romain de Narbonne ne ressemble à aucun autre grand port de l'Antiquité. Les grands navires de haute mer s'ancrent en rade [...] » (Guy 1955a : 237).

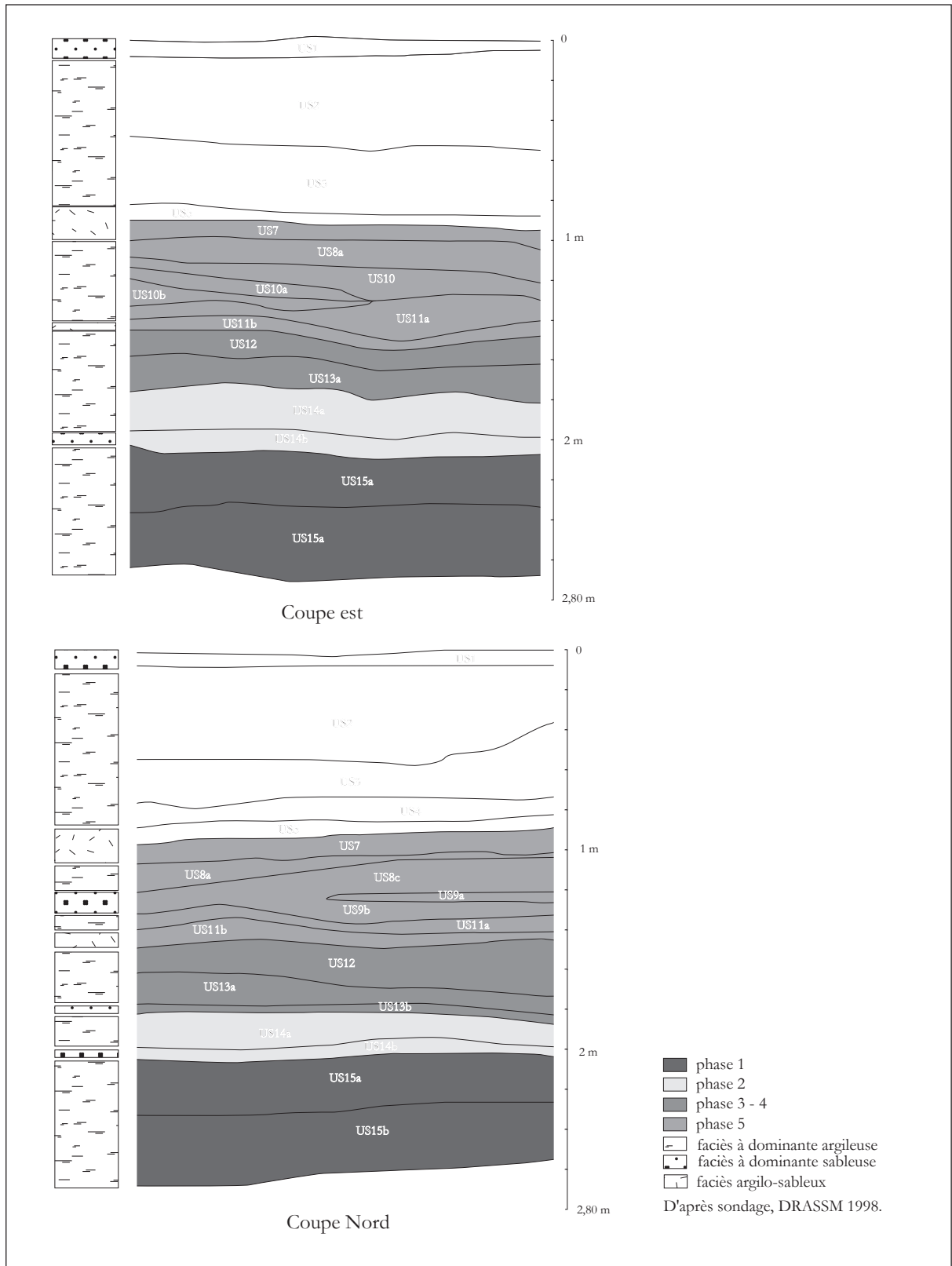


Fig. 71 : Narbonne, Port-la-Nautique. Coupes stratigraphiques du sondage 1998. Relevés E. Miéjac.

M. Guy expose ensuite que durant le Ier s. ap. J.- C., de nouveaux lieux de débarquement apparaissent les « *quais au bord de l'Aude à Mandirac, naissance du port de Capelles-la Nautique (vers 25 ap. J.- C.)* » (Guy 1955a : 237). Il conclut que les ports fluviaux sont presque totalement abandonnés au profit de ports sur les étangs, reliés par la route à Narbonne. Pour Rouzaud, les premiers vestiges proprement romains ne sont retrouvés qu'au lieu-dit La Nautique. Il notait, sur ce site, des vestiges de bâtiments sur 2 ou 3 hectares, qu'il interprétait comme des installations portuaires. Pour lui, le port de la Nautique aurait été abandonné par le colmatage progressif du delta et son corollaire.

Au final, on peut conclure à l'utilisation ancienne du système de transbordement des marchandises depuis les navires de haute mer vers des embarcations à fond plat permettant la navigation fluviale jusqu'à Narbonne. Il n'en reste pas moins des divergences sur la datation, la localisation et l'utilisation des différents ports qui servirent à l'approvisionnement de Narbonne. Pour la plupart, le site de la Nautique ne serait utilisé qu'à partir du Ier s. av. J.- C. Les découvertes lors du dragage du port de la Société Marseillaise de Crédit sont-elles susceptibles de remettre en cause ces datations ?

En marge des interrogations liées à l'existence et à l'emplacement des ports antiques de Narbonne dans l'étang de Bages, viennent se greffer des questions sur l'utilisation de l'Aude pour le commerce maritime. Les travaux récents de P. Ambert (même ouvrage, p. 9-16) dressant un état des connaissances suggèrent que la navigation de l'Aude s'est progressivement déplacée vers l'aval entre le Ier s. av. J.- C. et le Ier s. ap. J.- C.

Evoquant la liaison entre la Robine et l'Aude - cours naturel du fleuve ou canal- l'auteur apporte des éléments essentiels à l'interprétation des données des fouilles de l'étang de Bages. Il semblerait que le creusement du cours de la Robine soit réalisé au cours du IIe s. av. J.- C.

L'auteur évoque par ailleurs l'existence probable d'une voie permettant la remontée des bateaux importants - sans que l'on connaisse encore leur tirant d'eau - jusqu'en amont de Narbonne entre le Ier s. av. J.- C. et le Ier s. ap. J.- C. Qu'en serait-il alors du port de la Nautique ?

Les données historiques faisaient remonter, jusqu'à présent, l'utilisation du port de Narbonne au plus tôt à partir de sa fondation en 118 av. J.- C. Mais la mise au jour, lors de l'incident de dragage, de mobilier daté du milieu IIe s. av. J.- C., pose de nouvelles questions sur la chronologie de Port-la-Nautique, seul lieu portuaire véritablement reconnu.

2. DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES RÉCENTES

2.1. Niveaux sédimentaires

Grâce à une fouille fine, il a été possible de reconnaître différents niveaux sédimentaires et de les mettre en relation avec le matériel retrouvé.

Une constante peut être dès à présent énoncée. On observe une succession régulière entre des couches stériles sableuses plus ou moins argileuses et des couches présentant un important matériel mêlé à des coquillages, branchages parfois des galets et du sable.

On a choisi de regrouper une couche stérile et une couche plus riche en un même événement sédimentaire. Le résultat est la description de 15 niveaux correspondant à 5 phases datées par le matériel abondant (fig. 71).

2.1.1. Première phase : US 15 (150 à 100 av. J.- C. ?)

La couche 15 se caractérise par sa faible teneur en coquillages, une épaisseur importante et un matériel archéologique peu abondant. C'est en fait une accumulation de deux couches différentes. Dans la partie supérieure, elle est stérile alors que sa base présentait un niveau de matériel associé à des branchages et à des coquillages.

- US 15a : cette couche peut être séparée en trois différents litages. Une couche d'argile grise claire, légère, sans aucun coquillage, d'une épaisseur de 10 cm environ. Venait la recouvrir une couche argileuse grise foncée très compacte (de 10 à 15 cm en moyenne). Enfin un dernier niveau assez peu épais (5 à 8 cm) d'une argile stérile légère.

- US 15b : elle présente un double litage : un lit de coquillages avec des branchages fins posés sur une argile grise claire. L'épaisseur totale de ce premier niveau était en moyenne de 5 cm. Venait ensuite un lit de petits coquillages, mêlés à de grosses moules et de petites huîtres. D'une épaisseur de 2 cm en moyenne, les tessons étaient en liaison avec cette couche.

Pour cette couche 15, il ne semble pas y avoir de pendage dans le sens nord-sud, ni dans le sens est-ouest.

2.1.2. Deuxième phase : US 14a à US 14b (50 à 30 av. J.- C.)

Un peu à l'image de ce que nous avons constaté pour l'unité stratigraphique 15, cette phase est séparée en deux niveaux 14a niveau stérile, et 14b présentant des vestiges archéologiques.

- US 14a : elle se définit par une argile moyenne à fine, gris clair qui possède peu ou pas de coquillages. Son épaisseur moyenne est d'une dizaine de centimètre environ. Elle présente une épaisseur beaucoup plus importante à l'est (20 cm) qu'à l'ouest (10 cm).

- US 14b : elle est constituée d'un sable gris foncé avec des inclusions de petits coquillages. Des blocs calcaires apparaissent çà et là, ainsi que des tessons. Cette couche présente une épaisseur de 4 à une dizaine de centimètres et un pendage nord-est/sud-ouest, avec une variation d'épaisseur de 10 à 25 cm, l'épaisseur la plus grande étant au sud-ouest.

2.1.3. Troisième phase : US 13 (30 av. à 10 ap. J.- C.)

- US 13a : cette couche est relativement épaisse d'argile fine grise claire, avec à sa base l'apparition de quelques coquillages. L'épaisseur de ce premier niveau est de 10 à 15 cm environ.

- US 13b : couche de sable compact gris foncé avec quelques éléments végétaux et coquillés, par endroits on a pu découvrir des blocs calcaires et des galets. En liaison avec ce niveau, on voit apparaître des tessons de céramiques. L'épaisseur de cette couche en moyenne est de 10 cm environ.

Le pendage ainsi que l'épaisseur de cette couche 13 est particulier. On voit un réel pendage nord-sud mais également est-ouest relativement équivalent aux autres couches. En revanche, on note une réelle différence d'épaisseur entre la coupe nord et la coupe sud. La couche s'amenuise vers le sud-ouest.

2.1.4. Quatrième phase : US 12 à US 13a (10 à 30 ap. J.- C.)

Les US 12 et 13 sont épaisses, composées principalement d'argile sableuse fine. Dans le même temps on voit une diminution des éléments coquillés. Les différents niveaux sont par ailleurs bien différenciés et indépendants (fig. 71).

2.1.5. Cinquième phase : US 7 à US 11b (30 à 70 ap. J.- C.)

Lors de la fouille, et au regard de la succession des couches fines de sable et de couches coquillées (7 à 11), de leur pincement et de leur disparition, il nous a semblé logique de regrouper cet ensemble en une même phase, malgré les différents niveaux de sédimentation. On peut penser que le dépôt de ces couches a été relativement rapide, et que la succession coquillages/sable était liée. Dans cet ensemble, il est également possible de différencier les couches 6-7 de l'ensemble des couches 8 à 11. Le premier niveau, bien marqué par rapport au second - coquillages en grand nombre, de taille moyenne à grosse - forme une couche compacte qui marque une rupture entre les couches supérieures et les couches qui se développent à partir de la couche 8, plus sableuses ou argileuses et présentant une densité plus faible de coquillages.

Les US 1 à 5, sont représentées par un dépôt coquillé récent. On peut y voir quelques céramiques roulées et du matériel moderne.

3. LE MATÉRIEL

3.1. Cadre de l'étude

Les fouilles menées par l'équipe d'A. Bouscaras dans les années 1990 près de la passe de la Société Marseillaise de Crédit à Port-la-Nautique ainsi que les dragages étudiés par Antéas ont livré un matériel dont la chronologie s'étend entre les années 40 av. et 70 ap. J.- C. L'absence de stratigraphie pour ces interventions ne permettait pas d'aborder l'évolution du commerce narbonnais. Seul un bilan sur un siècle du fonctionnement du débarcadère était possible. Mais les interventions d'Antéas en

1993 ont démontré la présence d'un niveau profond, antérieur aux dates traditionnellement attribuées à l'occupation de Port-la-Nautique. Ce niveau, daté du IIe s. av. J.- C. (peut-être antérieur à 150) oblige à reconsidérer les hypothèses de fonctionnement des débarcadères narbonnais.

Le sondage effectué en 1998 par le DRASSM est une rare source de renseignements sur la stratigraphie du site. Par définition, les résultats d'un sondage se présentent comme des données provisoires qui pourront être complétées voire modifiées lors d'une fouille de plus grande ampleur.

L'intérêt de cette intervention repose donc sur la mise en évidence d'une stratigraphie dans l'accumulation des objets et la confirmation d'un niveau antérieur à la seconde moitié du Ier s. av. J.- C. Autre point à approfondir, les correspondances entre les données stratigraphiques de ce sondage et les fouilles réalisées en 1999 par Antéas sur la construction en grand appareil immergée. La stratigraphie autour de cette construction est encore trop restreinte pour faire la liaison entre les deux sondages, mais on peut déjà observer des points communs comme la présence de tuiles marquées CLP dans la première couche.

3.2. Méthodologie

Tout le mobilier céramique a subi un rinçage puis un désalage par immersion dans l'eau douce. Le mobilier en bois, le cuir ou les cordages ainsi que les marques peintes sont restés immergés dans de l'eau pure renouvelée régulièrement.

Le mobilier a été traité selon les méthodes de comptages acceptées lors du protocole du Mont-Beuvray (Arcelin-Tuffreau 1998) : comptage par catégorie du « nombre total de fragments avant rassemblement ou recollage » (Nombre de restes, abréviation : NR) puis du nombre d'individus (« les formes complètes, les bords différents, les fonds différents [...] La valeur la plus élevée obtenue sur les différentes parties morphologiques de chaque groupement de céramique constitue celle du NMI. ») et comptage typologique (NTI). Toutes les données ont été enregistrées sur le modèle de tableau SYSLAT (Py 1997) adapté au protocole du Mont-Beuvray. Les codes de référence des catégories et de la typologie sont issus du Dictionnaire des céramiques antiques, *Lattara 6* (Py 1993) excepté pour les catégories dont la typologie doit être élaborée pour le Narbonnais comme les SABL-O (sableuses oxydantes) ou les SABL-R (sableuses réductrices). Tous les éléments de forme ont été marqués : nom du site, couche, carré, puis n° d'inventaire continu.

L'étude du mobilier repose sur une présentation des tableaux et des planches de données pour chaque US. Une mise en phase a été effectuée pour permettre de raisonner sur des bases statistiques plus importantes. Cependant les observations par US seront prioritaires car cette première mise en phase pourra être remise en question lors d'investigations de plus grande envergure.

3.3. Datation et mise en phase

L'analyse des couches 7 à 11b montre une homogénéité certaine : les sigillées marbrées, les sigillées sud-gauloises et la présence d'une des toutes premières importations de céramique commune africaine, Hayes 194, ainsi que l'absence de Drag.37 permettent d'avancer une datation antérieure aux années 70 ap. J.- C. Les US 8 à 11b ont été regroupées suite aux observations de fouilles et à l'analyse du mobilier : elles constituent un seul et même niveau. Nous avons séparé pour les comptages l'US 7 des US 8 à 11b car le niveau 7 pouvait être clairement distingué au moment de la fouille du niveau 8 sur lequel il repose.

Pour la couche 12, l'apparition de l'amphore massaliète impériale, les sigillées italiennes de type *Conspectus* 31.1 et 18.2 et les parois fines Mayet 2.3 nous situent dans la première moitié du Ier s. ap. J.- C. L'US 13 avec les formes de sigillées italiennes Ritterling 5a, *Conspectus* 38.3, les sigillées sud-gauloises Drag.18, et les parois fines Mayet 33A et 37 donne une datation couvrant le début du Ier s. ap. J.- C. Les US 12 et 13 appartiennent à la même phase.

Le manque de céramique fine ainsi que la faiblesse du nombre d'échantillons a rendu la datation de la couche 13b difficile. La présence d'un exemplaire de présigillée, l'apparition de la céramique fine lissée grise à décor d'ondes dite « celtique », l'urne en céramique commune oxydante à bord triangulaire et rebord horizontal orienté vers une datation antérieure aux niveaux précédents, l'époque augustéenne.

Les couches 14a et 14b avec la présence de campanienne B et l'importance des amphores de Tarraconaise se situent vers le milieu du Ier s. av. J.- C.

Les couches 15a et b contenant des amphores italiennes Dr.1A, des gréco-italiques tardives et un exemplaire de campanienne A peuvent être datés entre 150 et 100 av. J.- C. Le matériel peu abondant de ce niveau par rapport aux précédents empêche de préciser les datations. En effet, durant ces périodes fin IIe voire début Ier s. av. J.- C., la chronologie peut être précisée grâce à la fréquence de certaines formes campaniennes. La faiblesse de l'échantillon ne permet pas d'effectuer cette analyse.

La confrontation des observations de terrain et du mobilier a permis de distinguer 5 phases :

- US 15a et 15b : phase 1 (-150/-100 ?)
- US 14a et 14b : phase 2 (-40/-30 ?)
- US 13b : phase 3 (-30/10)
- US 12 et 13 : phase 4 (10/40)
- US 7 à 11b : phase 5 (40/70)

3.4. Evolution du mobilier

- Phase 1, US 15a et 15b, date -150/-100 ? (fig. 72 et 73)

Pour la phase 1 (-150/-100), les amphores présentes sont exclusivement de type italique de forme Dr.1A. Le n°3 de la fig. 73 est proche des gréco-italiques. L'ensemble s'inscrit dans une

chronologie de la seconde moitié du IIe s. av. J.- C. sans plus de précision par le manque statistique de bords.

Le matériel en céramique fine est peu abondant (33 fragments). Seul un bord de campanienne A Lamb.31b est présent (fig. 73, n°7). Un gobelet à parois fines à pied haut est un exemplaire de grande dimension, une quinzaine de centimètres de haut (fig. 73, n°6). Son aspect élancé peut être rapproché des vases à parois fines de la fin du IIe s. av. J.- C., en particulier la série Mayet II décrit comme « *gobelet fusiforme ou ovoïde, étroit, présentant un resserrement sous le bord* » (Py 1993 : 512).

On constate l'association de céramiques non tournées et de communes italiennes. Pour ces dernières, un rare exemplaire d'urne complète à deux anses (fig. 73, n°4) a pu être prélevé. Le bord à inflexion interne pour poser le couvercle est un prototype des urnes qui seront produites localement en Narbonnais. La pâte est typique avec des dégraissants volcaniques finement broyés. Une cruche à pâte sableuse blanche est une forme particulière : ce vase n'est pas tourné, à la limite du difforme, avec un fond large qui permet une stabilité (fig. 73, n°5) et rappelle les « pots de barques ».

- Phase 2, US 14a et 14b, date -40/-30 ? (fig. 72 et 74)

La phase 2 (-40/-30) voit la disparition quasi-totale des amphores italiennes remplacées par les amphores tarraconaises.

Pour cette phase, le matériel est là aussi quantitativement trop faible pour des observations statistiques. La présence de campanienne B, de présigillées et de sigillées italiennes nous projette dans la seconde moitié du Ier s. av. J.- C. De nouveaux types de gobelets à parois fines font leur apparition (fig. 74, n° 8 et 9).

La céramique non tournée est présente, mais on retrouve aussi des céramiques communes tournées à cuisson oxydante ou réductrice. La céramique à cuisson réductrice reprend la forme des urnes non tournées à bord déversé simple. Les exemplaires à cuisson oxydante ont des formes plus variées : cruche ou urne. L'urne à bord en amande (fig. 74, n°10) correspond à la forme COM-IT 1A, attestée sur l'épave de la Fourmigue, dans le Golfe Juan (Pollino 1975). Souvent la pâte de ce type d'urne contient des inclusions ferreuses, d'aspect proche des pisolithes témoignant que nous sommes bien en présence d'une importation. Les céramiques à pâte claire sont représentées par une petite cruche à bord redressé. Les communes italiennes correspondent essentiellement à des couvercles.

- Phase 3, US 13b, date -30/10 (fig. 75 et 76)

Les amphores de phase 3 (-30/10) proviennent de la péninsule ibérique. Les amphores de Bétique sont en progression et en égalité avec les amphores tarraconaises. En ce qui concerne les amphores de Tarraconaise, les formes Dr.2/4 et Pascual 1 sont présentes : 4 bords de Pascual 1 pour 1 bord Dr.2/4 et 1 amphore complète Dr.2/4 portant une marque peinte sur le col. Ces amphores Dr.2/4 de Tarraconaise sont réputées contenir du vin de qualité : un exemplaire de Port-la-Nautique, publié en 1987, porte la marque *Laur(onense) vet(us)*, c'est-à-dire le vin

| US15b | NR | nb bords | typologie (NTI) | n°invent. |
|-----------------|----------|----------|----------------------|-----------|
| CAMP-A | 1 | 1 | 1 bord Lamb31b | 201 |
| COM-IT | 1 | 1 | 1 urne complète | 202 |
| CNT | 4 | | | |
| A-TAR | 1 | | | |
| A-ITA | 20 | 3 | 1 bord bd3 | 200 |
| | | | 1 bord bd4 | 531 |
| | | | 1 bord Dr.1A | 535 |
| | | | 11 fonds | |
| | | | 1 fond réutilisé | 205 |
| A-AUTR | 2 | | | |
| TOTAL | 29 | | | |
| US15a | nb total | nb bords | typologie | n°invent. |
| PAR-FIN | 1 | | 1 pied haut | 534 |
| CLAIRE | 1 | 1 | 1 cruche modelée | 532 |
| | | | 1 anse | 533 |
| A-ITA | 2 | | | |
| TOTAL | 4 | | | |
| US14b | nb total | nb bords | typologie | n°invent. |
| PAR-FIN | 1 | | | |
| SIG-IT | 2 | | | |
| CAMP-B | | 1 | 1 bord lamb.7 | 182 |
| CLAIRE | 3 | 1 | 1 bord de cruche | 179 |
| SABL-O | 3 | 1 | 1 bord de cruche | 188 |
| SABL-RED | 1 | 1 | 1 bord d'urne | 181 |
| CNT | 1 | 1 | 1 bord d'urne simple | 528 |
| COM-IT | 2 | 2 | 2 bords de couvercle | 529, 530 |
| Total VAISSELLE | 13 | | | |
| A-ITA | 2 | 1 | 1 bord Dr.1C | 528b |
| A-BET | 4 | | 1 fond Dr.7/11 | 178 |
| | | | 1 col Dr.7/11 | 525 |
| A-TAR | 8 | 1 | 1 départ d'anse | 176 |
| | | | 1 anse | 177 |
| | | | 1 bord à bandeau | 527 |
| A-AUTR | 2 | 1 | 1 bord indet. | 180 |
| TOTAL amphores | 16 | | | |
| TOTAL | 29 | | | |
| US14a | nb total | nb bords | typologie | n°invent. |
| PAR-FIN | 4 | 3 | 2 bords | 185,186 |
| | | | 1 fond | 188 |
| | | | 1 bord de gobelet | 194 |
| | | | 1 fr. dépression | 193 |
| CLAIRE | 1 | | | |
| COM-OX | 5 | 1 | 1 fond | 253 |
| | | | 1 urne bord amande | 524 |
| COM-RED | 1 | 1 | 1 bord d'urne | 192 |
| CNT | | | | |
| CELT | 1 | | 1 décor point | 187 |
| A-ITA volc | 1 | | | |
| A-BET | 4 | | 1anse | 191 |
| A-TAR | 14 | 2 | 2 bord Pascual 1 | 189,19 |
| | | | 1 anse | 522 |
| TOTAL | 31 | | | |

Fig. 72 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998.
Tableau de comptages des US 15, 14a et 14b.

de Lauron qui selon Pline (*N.H.*, 14, 71) serait le meilleur d'Espagne (Liou 1987b : 112-113).

Un profil complet de présigillée (fig. 76, n°1) fait partie des premières imitations. Une céramique fine, grise, à engobe noir, de bonne qualité est caractéristique de cette phase (fig. 76, n°3 et 4). Le décor d'ondes (fig. 76, n°4) se retrouve fréquemment pour cette série ainsi que les tores (fig. 76, n°3). Parfois, les deux décors sont associés (*cf* la forme CELT1g dans Py 1993). Le décor de points en relief est par contre exceptionnel.

Peu d'éléments nouveaux différencient cette période de la précédente, excepté l'apparition de l'urne à bord triangulaire.

- Phase 4, US 12 et 13, date 10/40 (fig. 77 à 82)

La diversification des catégories d'amphores marque la phase 4 (10/30) avec des amphores tarraconaises Pascual 1, des amphores de Bétique Dr.7/11, des amphores massaliètes impériales (1 fond Bertucchi 6a) et des amphores Dr.2/4 à pâte claire probablement d'origine italique.

Les sigillées italiques tardives et les sigillées sud-gauloises associant uniquement les formes Drag.15a, 18, 24/25, 33 et Ritt.5a appartiennent au début du Ier s. ap. J.- C. Apparaît une nouvelle catégorie, les « claires engobées ». Les parois fines présentes sont les formes Mayet 11, 33A et 37 et un gobelet à dépression.

Le développement de l'urne à bord triangulaire de différents modules marque le début du Ier s. ap. J.- C. Quelques urnes en céramique commune oxydante sont représentées par les vases de petite taille. Une urne de grande dimension sort des modules habituels avec une hauteur d'environ 40 cm (fig. 81). Les traces de suie sur la partie inférieure laisse supposer qu'elle appartient à l'équipement de bord. Notons la présence d'une cruche à pâte claire portant le graffiti NAR (fig. 80, n°2).

- Phase 5, US 7 à 11b, date 40/70 (fig. 83 à 89)

Les amphores sont majoritaires durant la phase 5 (40/70) par rapport à l'ensemble du mobilier puisqu'elles atteignent le nombre de 722 fragments. Ce sont surtout des amphores à pâte claire de type Dr.2/4, qui pourraient être classées parmi les amphores italiques probables en comparaison avec d'autres exemplaires portant des marques peintes (Liou 1987 : 112, Liou 1993 : 133-134 et Liou 1998 : 92). Cependant, il n'est pas totalement exclu qu'elles puissent être de production gauloise. Deux cols d'amphores de Sicile (Martin-Kilcher 1998) témoignent d'un commerce qui est peu attesté pour le Haut-Empire (fig. 84, n°10). Aucune amphore de ce type n'a été trouvée sur Narbonne en fouille terrestre. Elles sont cependant bien reconnaissables à leur col droit avec des cannelures, des anses torsadées et une pâte rouge, dense.

Nous avons distingué l'US 7 de l'US suivante, car l'US 7 contient exclusivement des amphores 2/4 à pâte claire alors que dans le niveau 8 à 11b, l'amphore tarraconaise est encore en bonne proportion.

Le répertoire des sigillées sud-gauloises se diversifie avec les formes Drag.15/17, 18, 24/25, 29. Les Drag.29 sont majoritaires. Les parois fines deviennent très nombreuses, 88 fragments sur 439 fragments de vaisselle : ce sont essentiellement les formes Mayet 24, 34, 35, 36, 37, 42.

Le mobilier caractéristique du Haut-Empire en Narbonnais se retrouve : il s'agit des formes d'urne SABL-O(N)A1 et de marmite à bord à marli SABL-O(N)B1. Les formes ont tendance à se diversifier. Une céramique non tournée évoque la persistance d'une fabrication traditionnelle. La marmite Hayes 194 témoigne de l'apparition des premières communes africaines.



Fig. 73 : Narbonne, Port-la-Nautique, mobilier céramique des US 15a et b (phase 1).
 1 à 3 : amphore italique ; 4 : commune italique ; 5 : commune claire ; 6 : parois fines ; 7 : campanienne A.

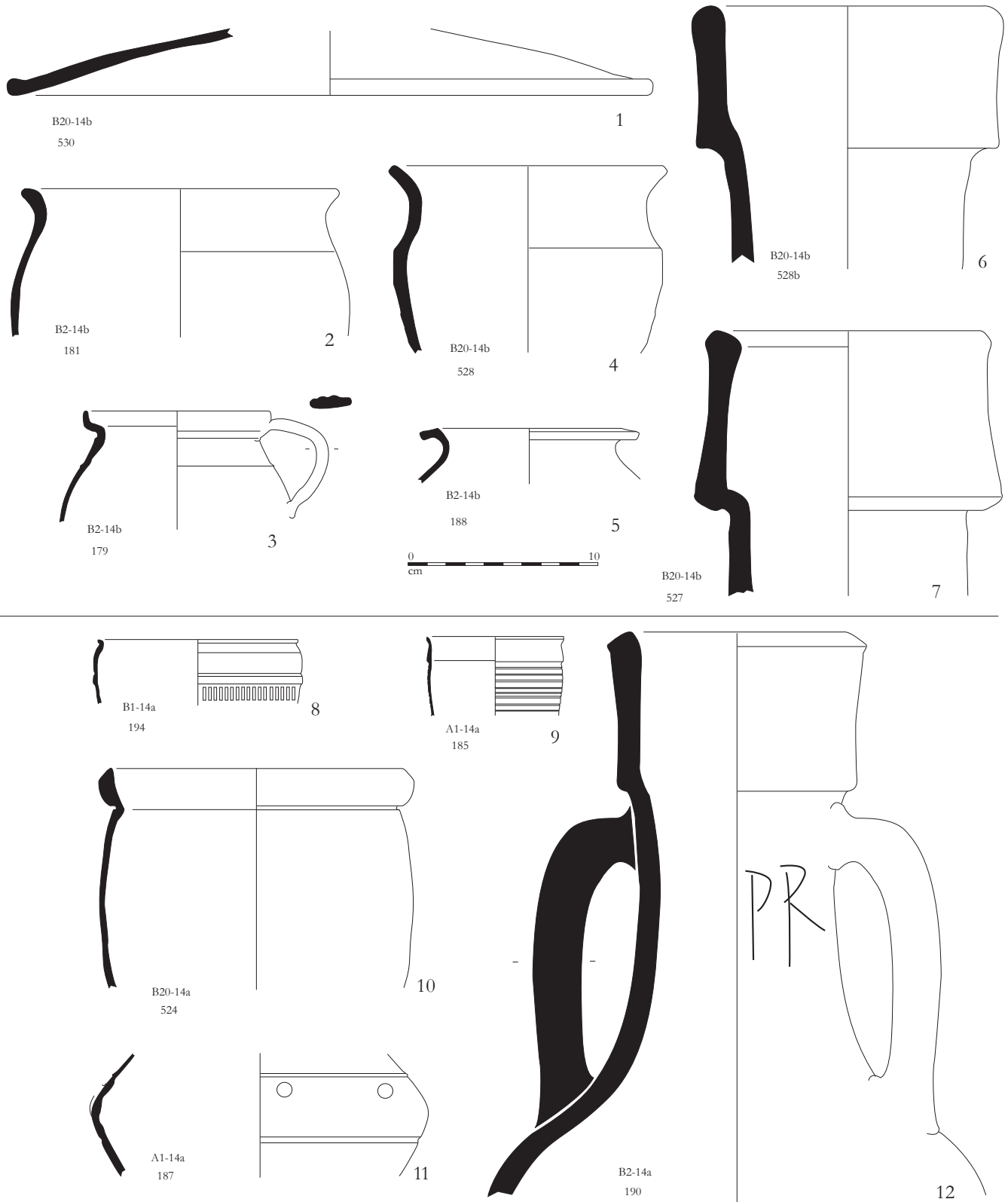


Fig. 74 : Narbonne, Port-la-Nautique, mobilier céramique de l'US 14b et 14a (phase 2).

1 : commune italique ; 2 : sableuse réductrice ; 3 : pâte claire ; 5 : sableuse oxydante ; 6 : amphore italique ; 7 et 12 : amphores de Tarraconaise ; 8 et 9 : parois fines.

| US13b | NR | %/total | nb b. | typologie (NTI) | n°invent. |
|-----------------|------------|------------|-------|-----------------------------|---------------------|
| PRE-SIGGA | 1 | 0,93 | 1 | 1 bord PRE-SIGGA10 | 165 |
| PAR-FIN | 6 | 5,56 | 2 | 1 bord Mayet 33A | 155 |
| | | | | 1 fond de gobelet | 175 |
| | | | | 1 bord ind. | |
| CLAIRE | 7 | 6,48 | | 1 fond de cruche | 162 |
| | | | | 1 fond de cruche | 229 |
| SABL-O | 7 | 6,48 | | 1 bord de marmite graffiti | 160 |
| | | | | 1 bord A1 | 173 |
| | | | | 1 bord d'urne | 174 |
| SABL-RED | 1 | 0,93 | | | |
| CNT | 1 | 0,93 | | 1 bord d'urne | 168 |
| CELT | 3 | 2,78 | | 1 bord de gobelet | 164 |
| | | | | 2 fonds de coupelles | 167,169 |
| | | | | 1 bord d'urne simple peigné | 484 |
| COM-IT | 1 | 0,93 | | 1 bord de couvercle | 163 |
| Total VAISSELLE | 27 | 25 | | | |
| A-ITA | 1 | 0,93 | | | |
| A-ITA volc | 2 | 1,85 | | 1 anse Dr.2/4 | 485 |
| A-BET | 31 | 28,70 | | 1 anse Dr.7/11 | |
| | | | | 1 bord Halt.70 | 487 |
| A-TAR | 35 | 32,41 | | 4 bords Pascual1 | 158,159,166,486,526 |
| | | | | 2 fonds | 154 |
| | | | | 1 fond avec graffiti | 157 |
| | | | | 2 anses | 170,171 |
| | | | | 1 départ d'anse | 156 |
| | | | | 1 Dr.2/4 complète | 183 |
| | | | | 1 Dr.2/4 col coupé | 184 |
| | | | | 1 bord Dr.2/4 | 483 |
| A-CALCAIRE | 7 | 6,48 | | | |
| A-ORI | 3 | 2,78 | | | |
| A-P-E | 1 | 0,93 | | | |
| A-AUTRE | 1 | 0,93 | | | |
| Total AMPHORE | 81 | 75 | | | |
| TOTAL | 108 | 100 | | | |
| IMBEX | 1 | | | | |

Fig. 75 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998.
Tableau de comptages de l'US 13b (phase 3).

3.5. Estampilles et graffitis

Estampilles :

- n°526, US 13b marque sur bord d'amphore Pascual1 de tarraconaise : RIC (fig. 76, n°15).
- n°456, US 12 marque sur col d'amphore tarraconaise, 2 palmettes.
- n°515, niveau de sable, marque sur fond d'amphore tarraconaise MAX connue à Port-la-Nautique sur Dr.2/4 de Tarraconaise *in planta pedis* (Liou 1993, fig. 71).
- n°498, US 13, marque sur fond d'amphore de Bétique Dr.7/11 : LEI.

Marques peintes :

- n°27, US 8 (fig. 85, n°7).
- n°206, US 11b (fig. 85, n°8).

Graffitis avant cuisson :

- n°157, US 14, 1 fond A-TAR.
- n°132, US 13, croix sur bord d'amphore Pascual1 de Tarraconaise.
- n°473, US 12 croix sur bord d'amphore Pascual1 de Tarraconaise.

- n°97, US 11b, trait incisé sur fond d'amphore bétique Dr.7/11.
- n°38, US 8, N sur fond d'amphore de Tarraconaise.
- n°5, 7, 9, 10, 11, 17, 21, US 7, trait incisé sur fond d'amphore.

Les graffitis après cuisson sont nombreux :

- n°190, US 14a, graffiti sur col d'amphore tarraconaise Pascual1: PR (fig. 74, n°12), de l'autre côté triangle.
- n°143, US 13, graffiti sur col de cruche à pâte claire.
- n°471, US 13, graffiti sous fond de sigillée sud gauloise.
- n°459, US 12, graffiti sur col de cruche à pâte claire : NAR (fig. 80, n°2).
- n°77 et 128, US 11, graffitis sur amphore orientale (fig. 84, n°10).
- n°129, US 11b, sous le bord d'une urne en commune oxydante 4 barres parallèles.
- n°52, US 8c, gobelet à parois fines graffiti sur panse près du fond : CV (fig. 84, n°9).
- n°115-116-207-208, US 10, graffitis sur amphore tarraconaise.
- n°160, US 13b, graffiti sous un bord de marmite : M (fig. 76, n°8).
- n°184, US 13b, graffiti sur amphore tarraconaise.

3.6. Objets

Le bois

De nombreux copeaux de bois découverts dans le sondage témoignent d'une activité liée à la réparation de pièces d'accastillage. Parmi les objets prélevés on note la présence de plaquettes (10 cm sur 8 environ) (fig. 90, objets n°17 et 28 ; fig. 91, objet n°23), d'un probable épissioir de grande taille (fig. 91, objet n°20) et d'une petite « boîte » qui porte un graffiti (fig. 90, objet n°31) ainsi que d'éléments indéterminés (fig. 91, objets n°24 et 2).

Cordes et vannerie

Les éléments de cordage ont été nombreux. Ce sont essentiellement de gros cordages mais des cordes plus fines et plus complexes ont également été prélevées.

Un fond de panier est la pièce la plus rare de cette campagne de fouilles et méritera une attention particulière. Un noyau d'olive a été prélevé dans le fond du panier.

Plomb

Deux fragments de plaque de plomb ont été découverts. Les traces de cloutage sont nettes, à section carrée et on peut encore observer le négatif du clou en bronze.

Lampes

Il ne semble pas que le commerce des lampes soit bien at-

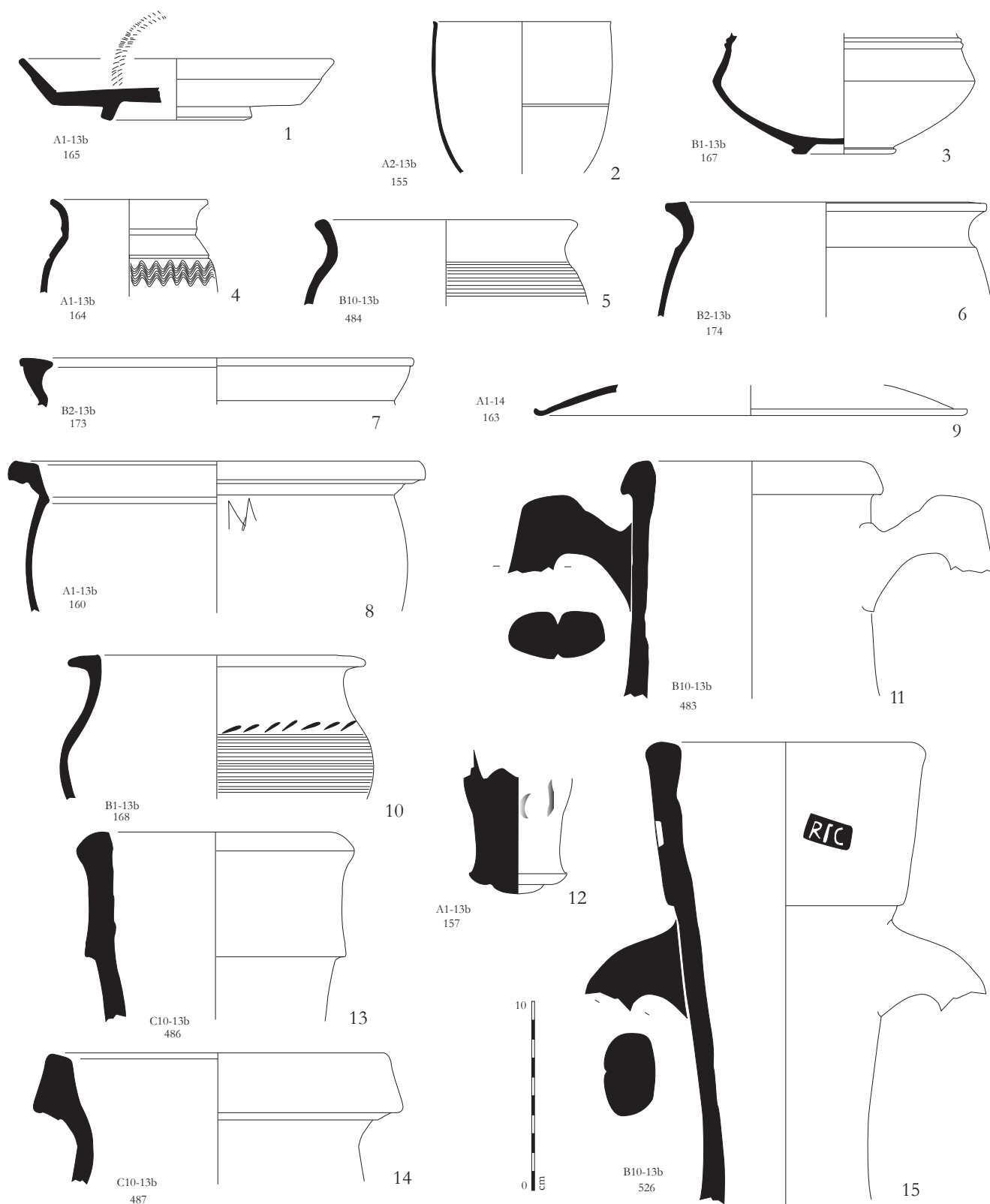


Fig. 76 : Narbonne, Port-la-Nautique, mobilier céramique de l'US 13b (phase 3).

1 : prégigillée ; 2 : parois fines ; 3-4 : celtique ; 5 : sableuse réductrice ; 6, 7 et 8 : sableuse oxydante ; 9 : commune italique ; 10 : céramique non tournée ; 11, 12, 13 et 15 : amphores tarraconaises, 14 : amphore indéterminée.

| US13 | NR | %/total | nb de bords | typologie (NTI) | n°invent |
|-----------------|-----|---------|-------------|--------------------------------|-----------------|
| SIG-IT | 4 | 2,99 | 2 | 1 bord SIG-IT38.3 | 138 |
| | | | | 1 bord SIG-IT12.3 | 146 |
| | | | | 1 fond estampillé | 498 |
| SIG-SG | 5 | 3,73 | 5 | 1 bord Ritt.5a | 114 |
| | | | | 1 bord Drag.15a1 | 139 |
| | | | | 1 bord Drag.18 | 151 |
| | | | | 1 bord Drag.24/25 | 470 |
| | | | | 1 fond Drag.33 | 471 |
| CL-ENG | 5 | 3,73 | | 1anse | 113 |
| PAR-FIN | 6 | 4,48 | 4 | 1 fond | 137 |
| | | | | 1 bord Mayet 33A | 140 |
| | | | | 1 bord gobelet | 150 |
| | | | | 1 bord Mayet 37 | 152 |
| | | | | 1 bord Mayet 11 | 469 |
| CLAIRE | 9 | 6,72 | 1 | 1 fond | 133 |
| | | | | 1 bord de cruche avec graffiti | 143 |
| | | | | 4 fonds | 144,148,468,469 |
| SABL-O | 22 | 16,42 | 4 | 3 bords d'urne | 136,145,149 |
| | | | | 1 bord d'urne A1 | 469 |
| | | | | 2 fonds | 466,467 |
| SABL-R | 3 | 2,24 | 1 | 1 bord cruche trilobé | 134 |
| Total VAISSELLE | 54 | 40 | | | |
| A-ITA | 1 | 0,75 | | 1 fond | 465 |
| A-ITA volc | 6 | 4,48 | | | |
| A-BET | 22 | 16,42 | | | |
| A-CALCAIRE | 2 | 1,49 | | | |
| A-TAR | 44 | 32,84 | 5 | 4 anses | |
| | | | | 1 bord estampillé | 132 |
| | | | | 1 fond | 142 |
| | | | | 4 bords Pascual1 | 147,466,467,468 |
| A-M-I | 1 | 0,75 | | | |
| A-P-E | 1 | 0,75 | | 1 anse | 141 |
| A-AUTRE | 3 | 2,24 | | | |
| Total AMPHORE | 80 | 60 | | | |
| TOTAL | 134 | 100 | | | |

Fig. 77 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998 (phase 4).
Tableau de comptages de l'US 13.

testé pour Port-la-Nautique au vu de leur rareté. Une seule est bien conservée : il s'agit d'un lampe en terre cuite à bec rond et ailerons latéraux de type Deneauve VE daté de la première moitié du Ier s. ap. J.- C. Les traces de feu sur le bec témoignent de son utilisation. Les seuls témoignages directs du commerce des lampes sont révélés par l'épave de Mateille avec un chargement du IIe s. ap. J.- C.

Tuile

Les *tegulae* n'apparaissent qu'à partir de la couche 13b c'est à dire l'époque augustéenne. La tuile n°231 (couche 8) présente une pâte qui ressemble aux amphores de Tarraconaise (fig. 86, n°4). Une pâte similaire se retrouve sur des exemplaires de *dolium*. Les ateliers catalans ayant aussi produits des matériaux de construction, un commerce de tuiles tarraconaises a pu exister.

Dans l'US 7, correspondant à l'abandon du port, deux exemplaires sont marqués CLP. Elles ont été toutes les deux prélevées : il s'agit des n°230, retaillée et n°268.

Objets indéterminés

- n°205, US 15b fond d'amphore italique présentant une encoche vers la pointe et des traces d'usure.

- n°538, US 12, panse d'amphore de Bétique, de type 7/11 présentant 5 percements réguliers (environ 1 cm de diamètre) autour du fond, ce dernier ayant été coupé pour permettre une

ouverture supplémentaire. Le tamisage de la vase contenue dans l'amphore a permis de récupérer les éclats de percement.

Cette présentation du mobilier demeure succincte car de nombreux points restent à approfondir dans l'optique d'études spécifiques :

L'étude des nouvelles marques peintes dont une se développe sur deux lignes est à réaliser.

L'analyse des graffitis et des estampilles est aussi un point à développer.

Les pièces d'accastillage dont certaines sont en cours de fabrication ou de réparation montrent que la Nautique était un lieu de réparation.

La présence de *dolium*, de tuiles et de vases à pâte vraisemblablement tarraconaise témoignent d'une production qui n'est pas seulement amphorique. Cette fabrication d'objets divers mérite une attention particulière pour la connaissance des ateliers catalans.

L'état de conservation et l'importance numérique des objets découverts à la Nautique permettent de constituer une série de formes de référence en particulier pour les céramiques communes qui restent encore mal connues. La plupart des céramiques culinaires portent des traces d'utilisation, d'épais dépôts de suie en attestent. Les graffitis, en particulier des ancras (cf collection Bouscaras) valident l'hypothèse d'une vaisselle de bord. L'étude en cours de la collection Bouscaras met en évidence des formes qui n'ont jamais été attestées dans les fouilles terrestres régionales. L'origine de ces céramiques communes reste donc à déterminer. Elles constituent un premier référentiel sur le mobilier découvert en contexte portuaire (Sanchez même ouvrage).

4. L'APPORT DE L'ÉTUDE DU MOBILIER À LA CHRONOLOGIE ET À L'INTERPRÉTATION DE PORT-LA-NAUTIQUE

La chronologie de la fréquentation du port antique a pu être révisée. Narbonne est décrite par Strabon (Strab., *Géographie*, IV, 1, 6) comme le port le plus important de toute la Celtique au cours du Ier s. av. J.- C. L'île Sainte-Lucie était considérée dans l'historiographie récente comme le port de transbordement des marchandises à cette période. En fait, seules les découvertes sur tous les sites narbonnais de mobilier italique en abondance témoignent du commerce aux IIe/Ier s. av. J.- C. Les niveaux de la fin du IIe s. av. J.- C. ne permettent pas de connaître le véritable rôle de la Nautique, mais une fréquentation du secteur au cours de cette période est maintenant attestée. Le sondage d'Antéas en 1993 a eu l'avantage de livrer des formes d'amphores italiennes complètes. Il sera aussi nécessaire de dater plus précisément ce niveau profond. En effet, les amphores gréco-italiques découvertes lors du sondage d'Antéas en 1993 orienteraient vers une datation haute, antérieure ou proche de 150 av. J.- C. Or, le sondage de 1998 contient également du matériel fragmentaire du IIe s. av. J.- C. mais plus récent, sans

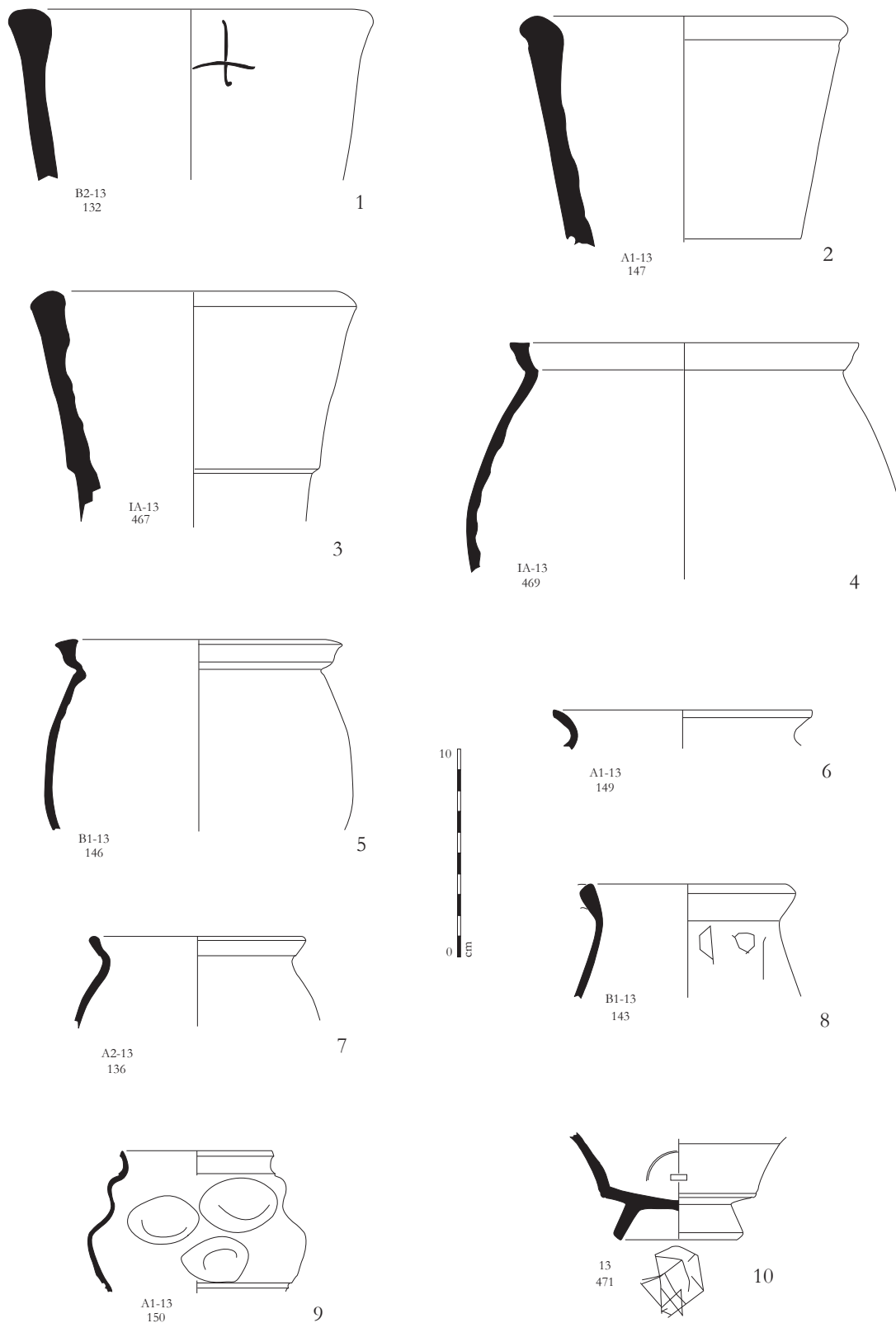


Fig. 78 : Narbonne, Port-la-Nautique, mobilier céramique de l'US 13.

1 à 3 : amphores tarraconaises ; 4 à 7 : commune oxydante ; 8 : pâte claire ; 9 : parois fines ; 10 : sigillée sud-gauloise.

| US12 | NR | %/total | nb b. | typologie (NTI) | n°invent. |
|------------------------|------------|--------------|-------|---------------------------------|-----------------|
| SIG-IT | 2 | 1,27 | 2 | 1 bord SIG-IT18.2 | 111 |
| | | | | 1 bord SIG-IT31.1 | 110 |
| SIG-SG | 1 | 0,64 | 1 | Intrusion? 1bord Drag.18 marbré | 109 |
| PAR-FIN | 5 | 3,18 | 3 | 1 bord Mayet 34b | 507 |
| | | | | 1 décor écaille | |
| | | | | 1 bord Mayet 2.3 | 482 |
| | | | | 1 bord Mayet 34b | 494 |
| CLAIRE | 14 | 8,92 | 3 | 1 bord de cruche | 104 |
| | | | | 1 bord d'urne 2a | 493 |
| | | | | 1 bouchon | 105 |
| | | | | 1 opercule | 480 |
| SABL-O | 12 | 7,64 | 9 | 1 bord de couvercle | 106 |
| | | | | 1 bord d'urne A1 | 509 |
| | | | | 1 anse horizontale | 510 |
| | | | | 1 bord de cruche | 458 |
| | | | | 1 bord de cruche graffité | 459 |
| | | | | 1 bord de cruche | 463 |
| | | | | 1 urne bord triangulaire | 476 |
| | | | | 1 urne très évasée | 477 |
| | | | | 1 fond | 478 |
| | | | | 1 couvercle | 479 |
| | | | | 1 marmite | 467 |
| SABL-RED | 6 | 3,82 | 2 | 1 bord d'urne | 108 |
| | | | | 1 anse | 107 |
| | | | | 1 bord arrondi | 511 |
| GRISE fine | 1 | 0,64 | | 1 fond de cruche | 481 |
| CNT | 1 | 0,64 | | 1 fond | 508 |
| COM-IT | 1 | 0,64 | 1 | 1 couvercle complet | 512 |
| <i>Total VAISSELLE</i> | <i>43</i> | <i>27,39</i> | | | |
| A-ITA | 1 | 0,64 | | 1 départ d'anse | 492 |
| A-ITA volc | 2 | 1,27 | | | |
| A-BET | 33 | 21,02 | | 2 cols Dr.7/11 | 502,472 |
| A-TAR | 68 | 43,31 | 10 | 1 fond Ob.74 | 153 |
| | | | | 9 bords Pasc.1 | 112, 470,471 |
| | | | | | 473,474,489,491 |
| | | | | 3 anses | 504,475,488 |
| | | | | 1 fond | 505 |
| | | | | 1 col complet | 506 |
| A-M-I | 1 | 0,64 | | 1 fond Bertucchi 6a | 503 |
| A-ORI | 1 | 0,64 | | | |
| A-AUTRE | 8 | 5,10 | | 1 bord d'amphorette | 495 |
| <i>Total AMPHORE</i> | <i>114</i> | <i>72,61</i> | | | |
| TOTAL | 157 | 100 | | | |

Fig. 79 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998. Tableau de comptages de l'US 12 (phase 4).

doute assez proche des années 100 av. J.- C. D'autre part, la présence de niveaux de la fin de l'âge du Fer à la Nautique soulève le problème de la fonction de cet emplacement durant le IIe s. av. J.- C. En effet, un hiatus semble exister entre les niveaux du

IIe s. av. J.-C. et le moment de plein fonctionnement du débarcadère vers le milieu du Ier s. av. J.- C.

La question de la datation de la phase 2 doit mettre en évidence le début de la fréquentation du site comme zone por-

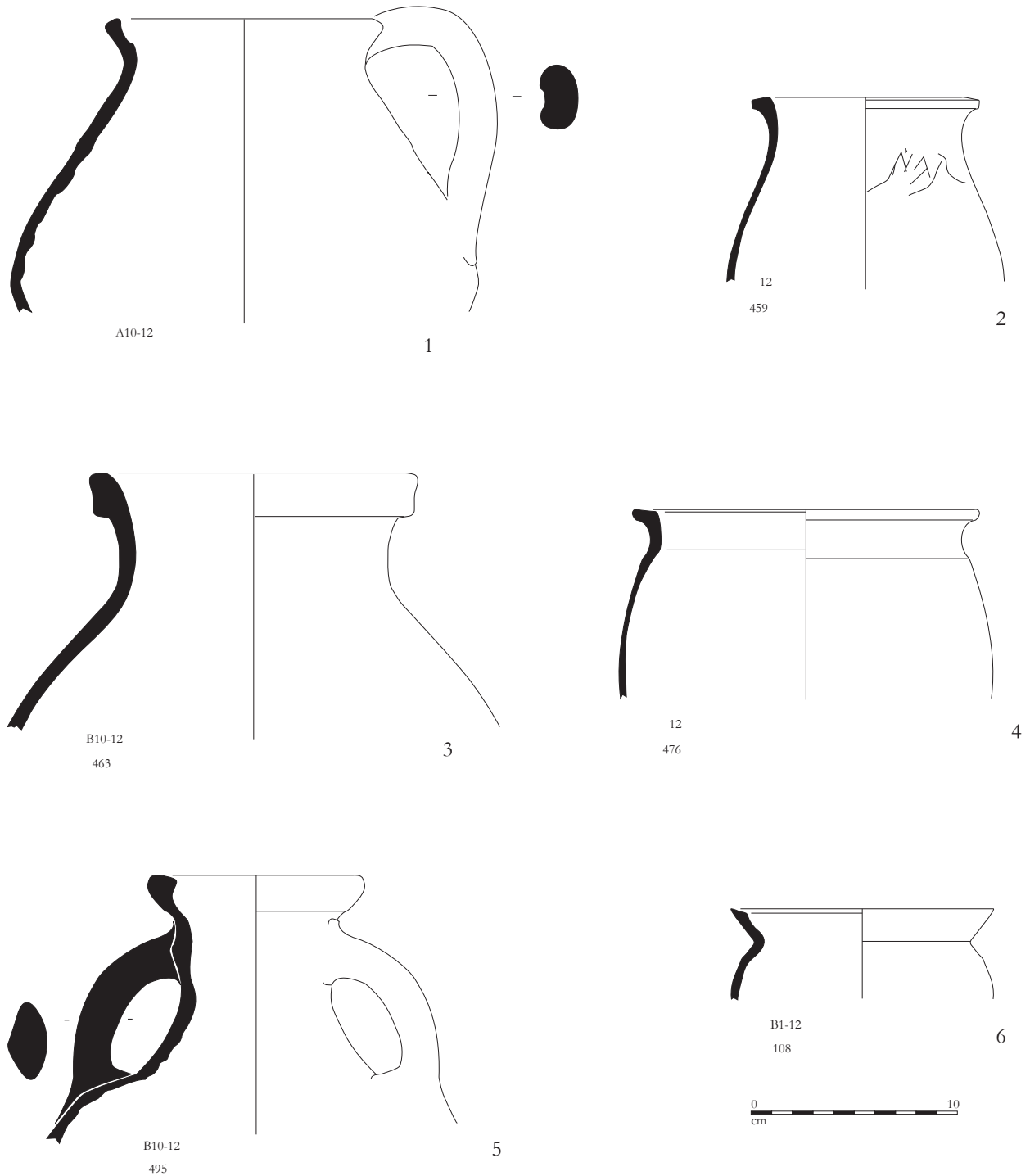


Fig. 80 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998, mobilier céramique de l'US 12 (phase 4).
1, 4 et 6 : commune oxydante ; 2 : pâte claire ; 3 : indéterminé ; 5 : amphorette ?

tuaire. Le peu de Dr.1B et de campaniennes de type B pourrait exclure la période 50 av. J.- C. Les éléments qui datent cette phase sont essentiellement quelques fragments de sigillées italiennes et les rares Dr.1b et Lt.1. Ces fragments sont peu nom-

breux et peuvent se retrouver dans des niveaux augustéens. Avec les niveaux 14a et b, l'échantillonnage est réduit et donc ne permet pas de datation précise. L'US 14b peut être proche des années 40 av. J.- C. avec des amphores de Tarraconaise proches

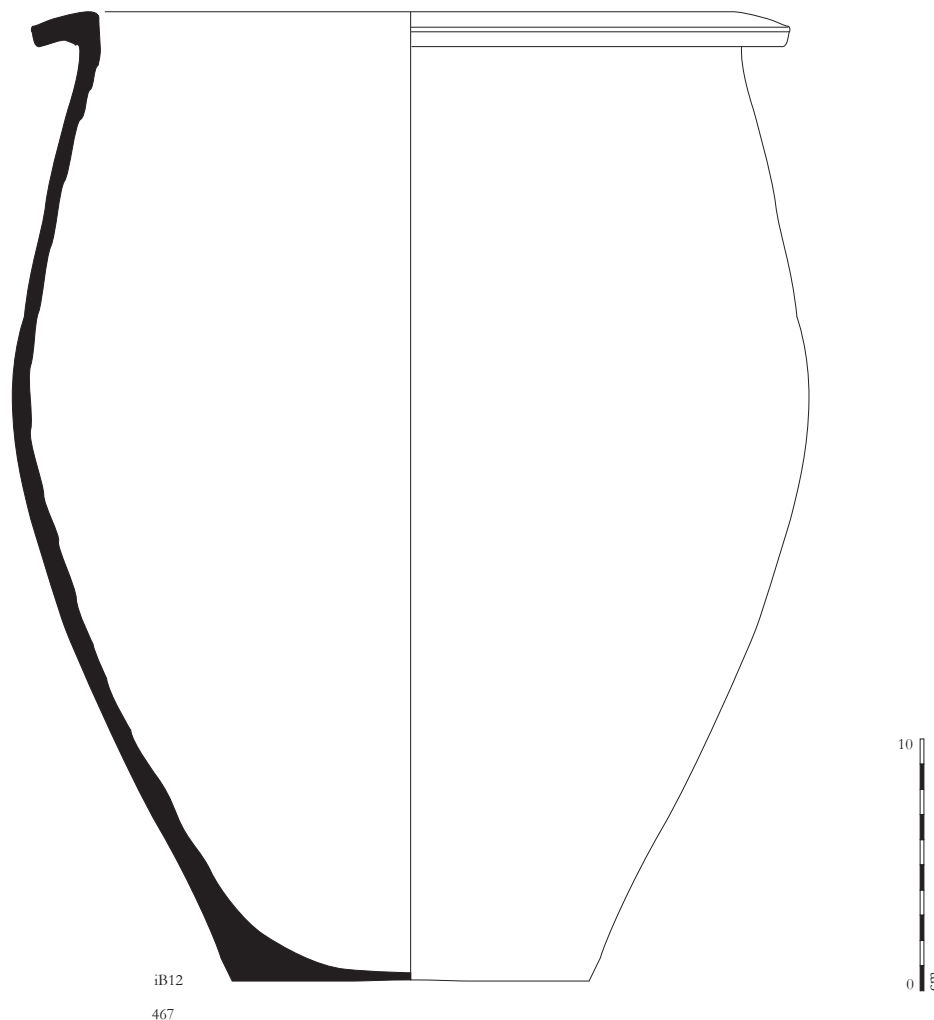


Fig. 81 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998, mobilier céramique de l'US 12 (phase 4). Sableuse oxydante.

des prototypes italiques qui sont d'ailleurs encore présents. La date de 40 av. J. -C. nous semble haute et les années 30-10 av. J.-C. plus appropriées pour l'US 14a. On voit très bien le côté exponentiel de la fréquentation du site dans l'accumulation des objets entre la fin du Ier s. av. et les années 70 ap. J.-C. (fig. 92). À partir de la phase 2, les amphores de Tarraconaise sont majoritaires, tout comme pour les phases 3 (-30/10) et 4 (10/40) et confirment un faciès représentatif d'une zone où ces amphores sont manipulées. L'apport nouveau du sondage du DRASSM est la mise en évidence – pour la phase 5 (40/70) – de la chute des amphores de Tarraconaise au profit d'une série d'amphores Dr.2/4 à pâte beige (amphores italiques ? amphores régionales destinées à l'exportation?). Cette phase se caractérise également par un grand nombre de sigillées et de parois fines, dans des quantités encore non atteintes précédemment.

L'étude du mobilier de la Nautique permet d'évaluer le commerce à Narbonne durant les années 40 av. à 70 ap. J.-C. Les amphores constituent la plus grande partie du mobilier mis au jour. La fouille du DRASSM fournit un comptage fiable sur la

longue durée. Les niveaux de la fin IIe s. av. J.-C. ne constituent pas pour l'instant un ensemble assez conséquent ; le débarcadère de la Nautique semble être utilisé autour des années 40 av. J.-C., au moment où l'arrivée des amphores italiennes Dr.1 est finissant. Le commerce avec l'Espagne, et plus particulièrement la Catalogne, s'intensifie. Les amphores tarraconaises deviennent quasiment exclusives. Le type Pascual 1 est largement majoritaire. Les amphores de Tarraconaise sont concurrencées dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. par des amphores Dr.2/4 à pâte calcaire dont l'origine est à déterminer. Elles peuvent être italiennes comme les Dr.2/4 à pâte claire du nord de l'Adriatique trouvées sur l'épave Grand Ribaud D (Hesnard *et al.* 1988 : 53-56). La chronologie du débarcadère couvre la période de pleine diffusion des amphores de Tarraconaise. La fin du Ier s. ap. J.-C. qui va marquer le moment du développement du commerce avec l'Afrique est absent. La Nautique semble donc périr au moment où le commerce méditerranéen se modifie avec le développement de la production d'amphores gauloises et l'apport de la vaisselle africaine.

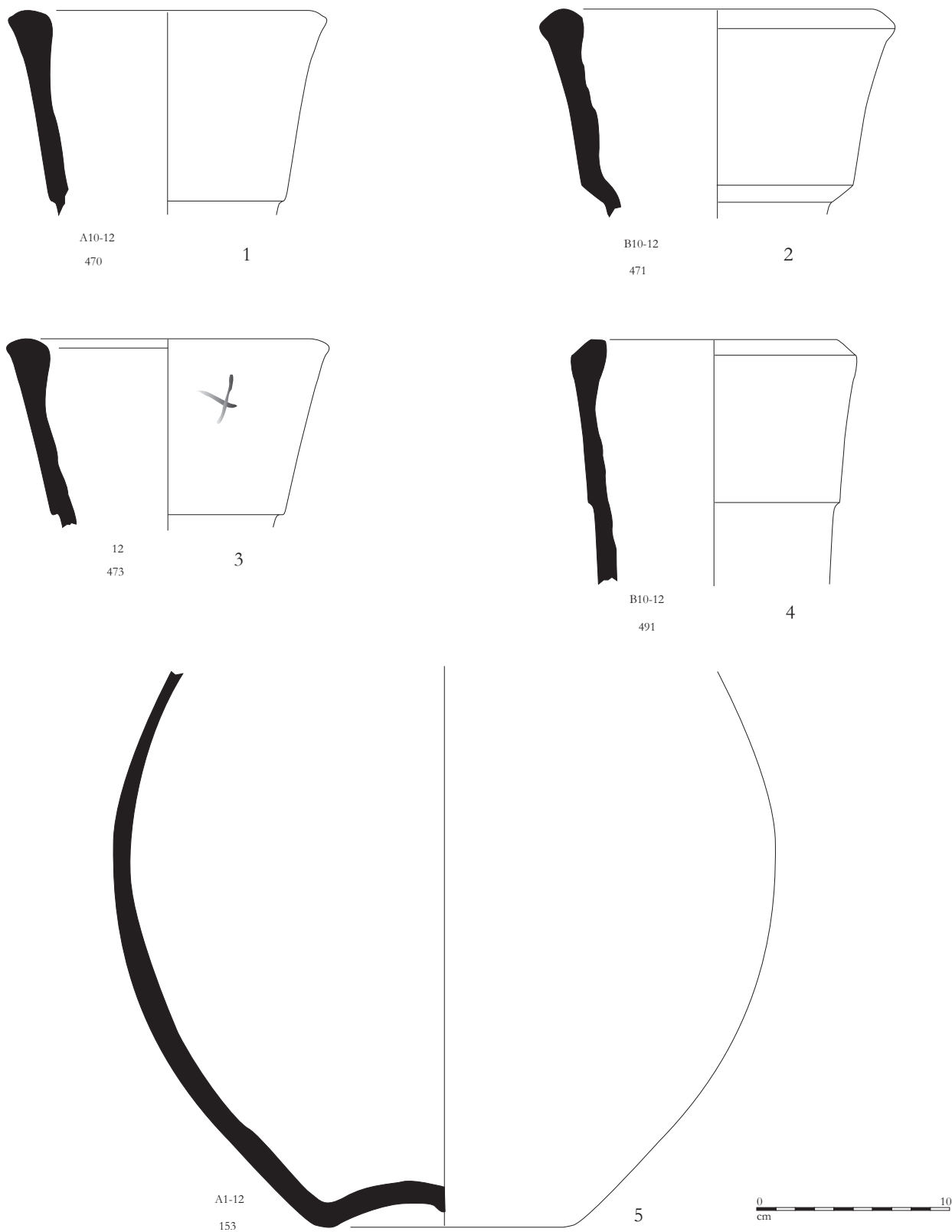


Fig. 82 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998, mobilier céramique de l'US 12 (phase 4). 1 à 5 : amphores tarraconaises.

| US8 à 11b | NR | %/tot | nb de bords | typologie (NTI) | n°invent. |
|-----------|----|-------|-------------|-------------------------------|-------------------|
| SIG-IT | 25 | 2,65 | 15 | 2 bords à déterminer | 364-365 |
| | | | | 1 bord SIG-IT4.4 | 100 |
| | | | | 1 bord SIG-IT8.1 | 42 |
| | | | | 1 bord SIG-IT15 | 410 |
| | | | | 1 bord. SIG-IT19.1 | 409 |
| | | | | 1 bord Etl.22.3 | 130 |
| | | | | 1 bord SIG-IT23.2 | 305 |
| | | | | 1 bord SIG-IT31.1 | 101 |
| | | | | 1 frag. SIG-IT31 | 66 |
| | | | | 1 bord SIG-IT31 | 71 |
| | | | | 2 bords SIG-IT32.1 | 342,306 |
| | | | | 1 bord SIG-IT32.1 complet | 465 |
| | | | | 1 bord SIG-IT33 | 93 |
| | | | | 1 fr. SIG-IT33 | 94 |
| | | | | 1 bord SIG-IT36.1 | 408 |
| | | | | 1 fond <i>in planta pedis</i> | 445 |
| SIG-SG | 73 | 7,75 | 31 | 3 Ritt.8b | 356,404,441 |
| | | | | 2 bord Drag. 15a2 | 280,281 |
| | | | | 3 bords Drag. 15b2 | 439,357,75 |
| | | | | 2 bords Drag. 15/17 | 28,344 |
| | | | | 1 frag. 15/17 | 304 |
| | | | | 2 bords Drag. 18a | 61,343 |
| | | | | 2 Drag. 18a complet | 81,336 |
| | | | | 4 bords Drag. 24/25 | 316,405,443,452 |
| | | | | 1 fond Drag. 27 marbré | 444 |
| | | | | 3 bords Drag. 27 | 337,358,406 |
| | | | | 10 frag. Drag. 29 | |
| | | | | 8 bords Drag. 29b | 332-334, 360-362 |
| | | | | | 402,44 |
| | | | | 1 bord nd. | 359 |
| | | | | 1 décor barbotine | 400 |
| | | | | 1 marque | 442 |
| | | | | 2 fonds d'assiette | 43,6 |
| | | | | 1 fond plat | 44 |
| | | | | 1 fond | 407 |
| | | | | 1 bord indet. | 363 |
| CL-ENG | 5 | 0,53 | 1 | 1 anse | 374 |
| | | | | 1 anse de cruche | 303 |
| | | | | 1 bord de cruche | 125 |
| PAR-FIN | 88 | 9,34 | 36 | 1 bord Mayet 10 | 53 |
| | | | | 2 bords Mayet 27? | 317-318 |
| | | | | 1 bord Mayet 24 | 30 |
| | | | | 2 fonds Mayet 24 | 328,424 |
| | | | | 5 bords Mayet 34 | 37,59,96,124,373 |
| | | | | 3 fonds Mayet 34 | 330, 340,396 |
| | | | | 1 décor | 24 |
| | | | | 18 bords Mayet 35 | 341, 370-372, |
| | | | | | 397-399,284-288 |
| | | | | | 423,425,426,95,57 |
| | | | | 1 bol complet Mayet35 | 65 |
| | | | | 1 fond Mayet 35 | 289 |
| | | | | 1 anse Mayet 35 | 308 |
| | | | | 1 bord Mayet 36 | 49 |
| | | | | 5 bords Mayet 37 | 35,36, 122, 50,51 |
| | | | | 2 bords Mayet 42 | 58,309 |
| | | | | 1 fr. gobelet sablé | |
| | | | | 2 fonds indet. | 31,427 |
| | | | | 3 décors quadrillés | |
| | | | | 1 fond gobelet ansé | 52 |
| | | | | 1 anse Mayet 35 | 290 |
| | | | | 1 fond indet.291 | |

| | | | | | |
|----------------------|------------|---------------|----|-----------------------------|---------------------|
| CLAIRE | 95 | 10,08 | 13 | 1 bouchon d'amphore | 82 |
| | | | | 7 bords de cruche | 62,72,73,98,430,431 |
| | | | | 1 cruche complète | 127 |
| | | | | 1 bord de gobelet | 315 |
| | | | | 4 anses | |
| | | | | 2 couvercles | 322,378 |
| | | | | 1 bord étroit | 432 |
| | | | | graffiti | 433 |
| SABL-O | 111 | 11,78 | 27 | 7 couvercles | 74,121,300,376,431 |
| | | | | 6 fonds | 80,103,301,339,381 |
| | | | | 5 marmites | 99,297,299,311,464 |
| | | | | 3 fonds de marmite | 350,390,391 |
| | | | | 1 urne complète | 129 |
| | | | | 1 fr. couvercle | 64 |
| | | | | 1 bord de plat | 92 |
| | | | | 1 fond plat | 395 |
| | | | | 1 fond d'urne 389 | |
| | | | | 4 bords urne A1 | 296,392,393,436 |
| | | | | 6 bords petites urnes A1 | 375,394 |
| | | | | 1 bord d'urne | 298 |
| | | | | 1 bord de petite urne | 327 |
| | | | | 2 anses | 434,435 |
| | | | | 1 départ d'anse horizontale | 437 |
| | | | | 1 bord d'urne (italique?) | 79 |
| AF-CUI | 2 | 0,21 | 2 | 2 plats Hayes 194 | 70,76 |
| SABL-R | 32 | 3,40 | 6 | 4 fonds de cruche | 29,40,90,379 |
| | | | | 3 bords de cruche | 54,46,41 |
| | | | | 1 couvercle | 47 |
| | | | | 2 bords d'urne carénée | 311,283 |
| | | | | 1 anse | 91 |
| | | | | 1 fond de gobelet | 302 |
| | | | | 1 bord de gobelet | 345 |
| GRISE fine | 1 | 0,11 | | | |
| KAOL | 1 | 0,11 | | | |
| CELT | 1 | 0,11 | | | |
| CNT | 1 | 0,11 | 1 | 1 bord de marmite ansée | 85 |
| COM-IT | 4 | 0,42 | 2 | 2 bords de plat | 312,313 |
| <i>Total VAISSEL</i> | <i>439</i> | <i>46,60</i> | | | |
| A-CALCAIRE | 228 | 24,20 | 11 | 11 bords Dr.2/4 | 25,26,39,56,88 |
| | | | | | 89,276,278,293,325 |
| | | | | 1 col | 381 |
| | | | | 1 marque peinte | 27 |
| | | | | 7 anses | 63,86,292,347 |
| | | | | | 340,413,414 |
| | | | | 2 fonds | 351,38 |
| A-GAS | 1 | 0,11 | | | |
| A-TAR | 107 | 11,36 | 5 | 3 bords Dr.2/4 | 84,118,419 |
| | | | | 2 bords Pasc.1 | 87,355 |
| | | | | 2 fonds | 119,448 |
| | | | | 1 fond Ob.74 | 279 |
| | | | | 7 anses | |
| | | | | graffitis | 207,288,115,116 |
| A-P-E | 1 | 0,11 | | | |
| A-ORI | 10 | 1,06 | | 2 cols | 77,128 |
| | | | | 1 fond | 401 |
| | | | | 1 anse | |
| A-ITA | 32 | 3,40 | | | |
| A-ITA vole | 14 | 1,49 | | | |
| A-BET | 88 | 9,34 | 8 | 5 bords Dr.7/11 | 55,67,102,117,382 |
| | | | | 2 fonds Dr.7/11 | 97,349 |
| | | | | 2 anses | 383,323 |
| | | | | 3 bords Dr.20 | 420-422 |
| | | | | 3 anses Dr.20 | 326,352,377 |
| A-AUTRE | 22 | 2,34 | | | |
| DOL | 1 | | | 1 fond | 161 |
| <i>TOTAL AMPH</i> | <i>503</i> | <i>53,40</i> | | | |
| TOTAL | 942 | 100,00 | | | |
| TEGULA | 1 | | | | |
| LAMPE | 1 | | | | 319 |

Fig. 83 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998, Tableau de comptages des US 8 à 11b (phase 5).

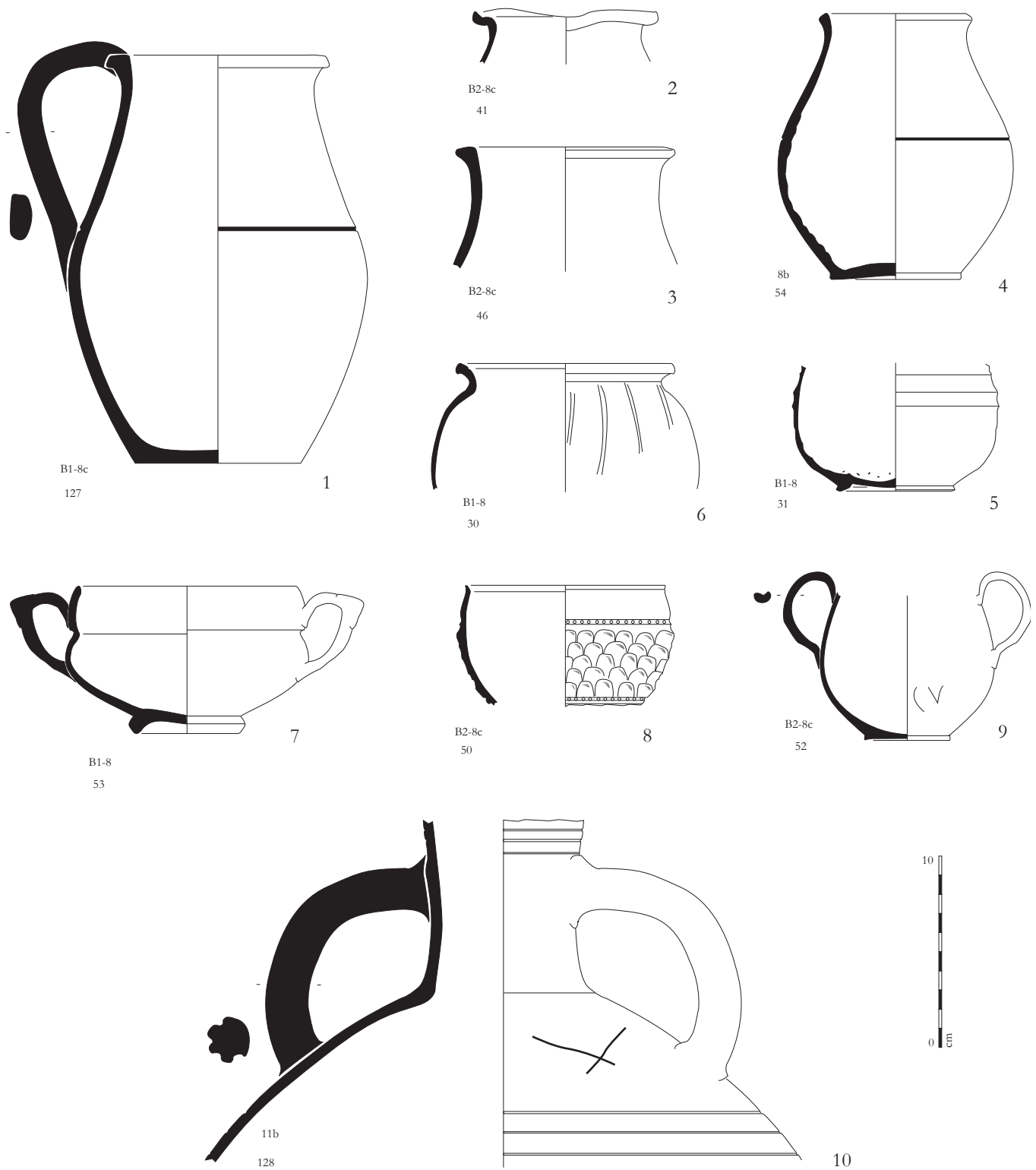


Fig. 84 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998, mobilier céramique des US 8, 8b et 8c (phase 5).
 1 et 2 : pâte claire ; 3 et 4 : commune réductrice ; 5 à 9 : parois fines ; 10 : amphore sicilienne ?

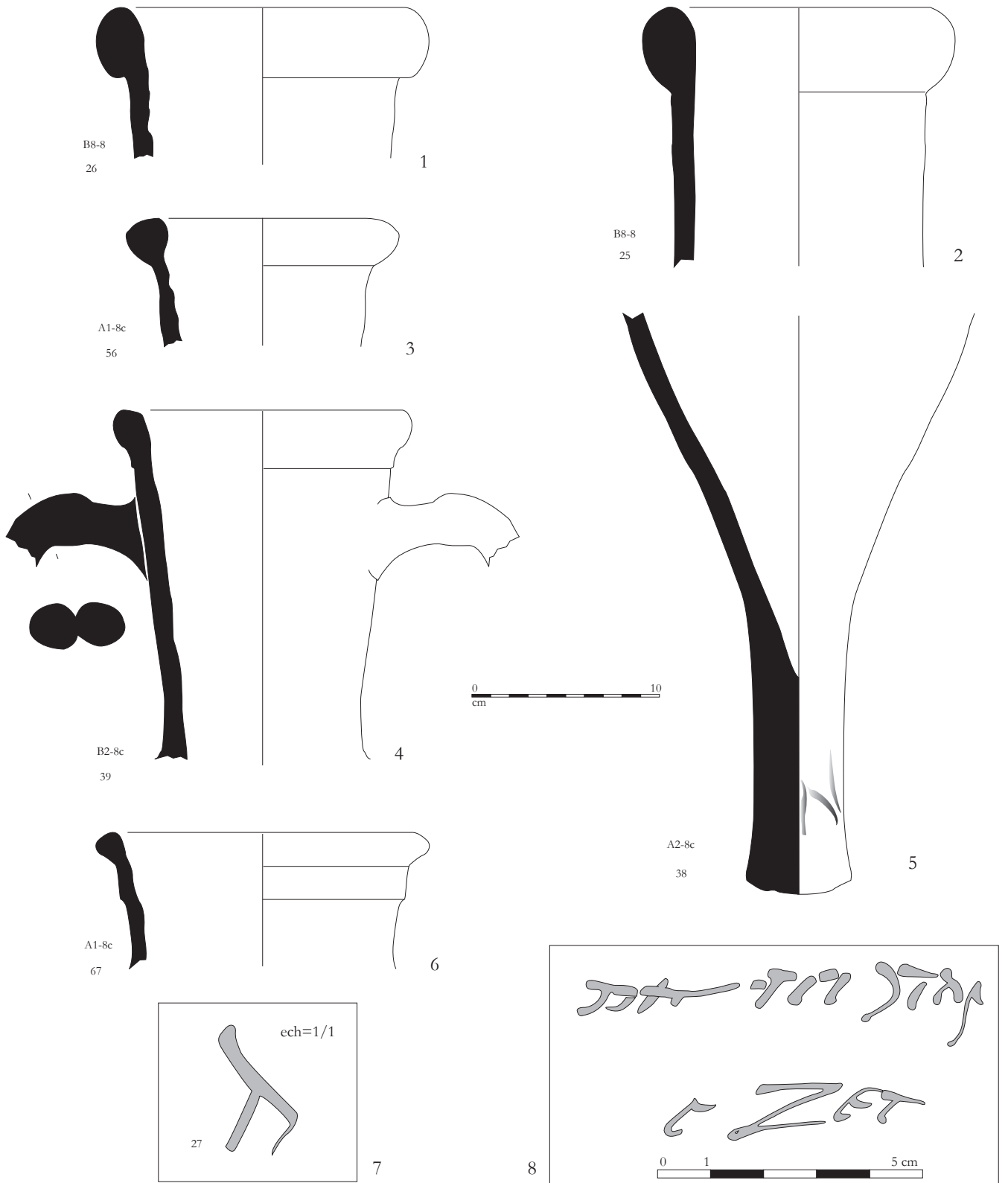


Fig. 85 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998, mobilier céramique des US 8 et 8c.
 1 à 3 : amphores à pâte beige, 4 : amphore italique, 5 : amphore tarraconaise, 6 : amphore bétique?, 7-8 : marques peintes.

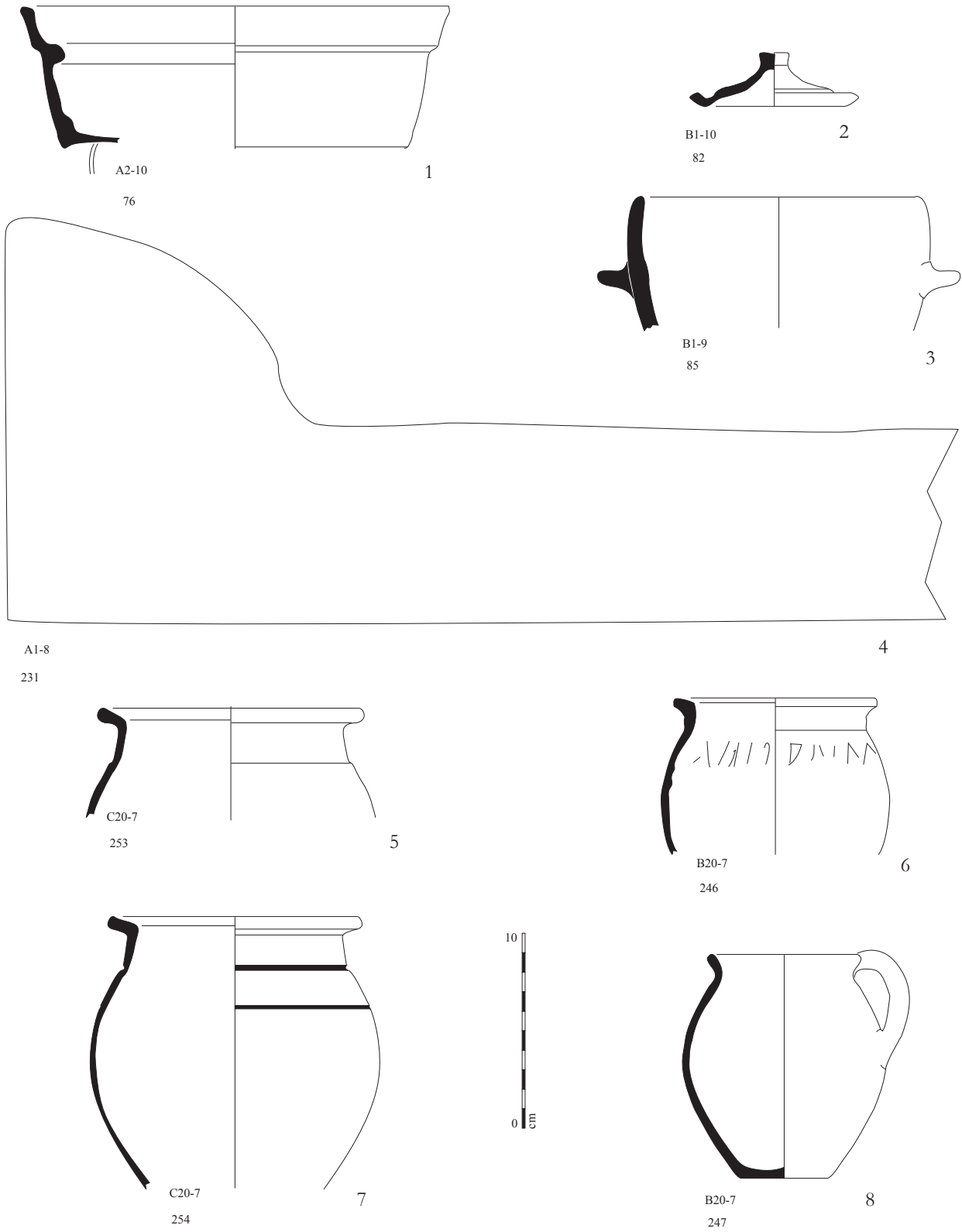


Fig. 86 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998, mobilier céramique des US 7, 8, 9 et 10.
 1 : africaine de cuisine, 2 : pâte claire ; 3 : céramique non tournée ; 4 : coupe d'un fragment de *tegula* à pâte tarraconaise de l'US 8,
 5 à 8 : sableuse réductrice.

| US7 | NR | %/total | nb d'ind | typologie (NTI) | n°invent. |
|--------------------|------------|--------------|----------|------------------------|---------------------|
| SIG-SG | 21 | 7,07 | 19 | 1 bord Ritt.8b | 241 |
| | | | | 2 bords Drag.18 | |
| | | | | 1 fond Drag.15/17 | 243 |
| | | | | 4 bords Drag.15/17 | 2, 22, 29, 259 |
| | | | | 2 bords Drag.24/25 | 19, 260 |
| | | | | 1 bord Drag.27 marbré | 264 |
| | | | | 3 bords Drag.27 | 240, 267, 460 |
| | | | | 1 bord Drag.29a | 271 |
| | | | | 3 bords Drag.29b | 8, 20, 272 |
| | | | | 1 fr.Drag.29 | 258 |
| | | | | 1 bord Drag.37a | 273 |
| | | | | 1 bord indet. | 274 |
| CL-ENG | 4 | 1,35 | | 1 fond de cruche | 261 |
| | | | | 1 anse | 270 |
| PAR-FIN | 8 | 2,69 | 2 | 1 fond Mayet 24 | 252 |
| | | | | 1 bord Mayet 34 | 239 |
| | | | | 1 fond Mayet 35 | 250 |
| | | | | 1 fond Mayet 37 | 251 |
| | | | | 1 gobelet complet | 15 |
| | | | | 1 fond sablé | 23 |
| CLAIRE | 26 | 8,75 | 3 | 1 bord de cruche | 24 |
| | | | | 1 cruche simple | 255 |
| | | | | 3 fonds | 235, 238, 245 |
| | | | | bouchon d'amphore | 257 |
| SABL-O | 4 | 1,35 | | | |
| SABL-R | 15 | 5,05 | 5 | 1 bord de cruche | 1 |
| | | | | 1 fond | 248 |
| | | | | 2 bords d'urne | 253-254 |
| | | | | 1 bord d'urne | 246 |
| | | | | 1 petite urne complète | 247 |
| <i>Total VAISS</i> | <i>78</i> | <i>26,26</i> | | | |
| A-ITA volc | 3 | 1,01 | | | |
| A-ITA | 12 | 4,04 | | | |
| A-BET | 7 | 2,36 | 1 | 1 bord Dr.7/11 | 236 |
| A-CALCAIRE | 191 | 64,31 | 4 | 1col Dr.2/4 | 16 |
| | | | | 3 bords Dr.2/4 | 3, 5, 6 |
| | | | | 6 anses Dr.2/4 | |
| | | | | 7 fonds | 7, 9-11, 17, 18, 21 |
| A-TAR | 5 | 1,68 | | | |
| A-AUTRE | 1 | 0,34 | | | |
| <i>Total AMPH</i> | <i>219</i> | <i>73,74</i> | | | |
| TOTAL | 297 | 100 | | | |
| TEGULA | 6 | | | | |
| LAMPE | 1 | | | 1 marque [FOR]TIS | 265 |

Fig. 87 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998 (phase 5). Tableau de comptages des US 6 et 7.

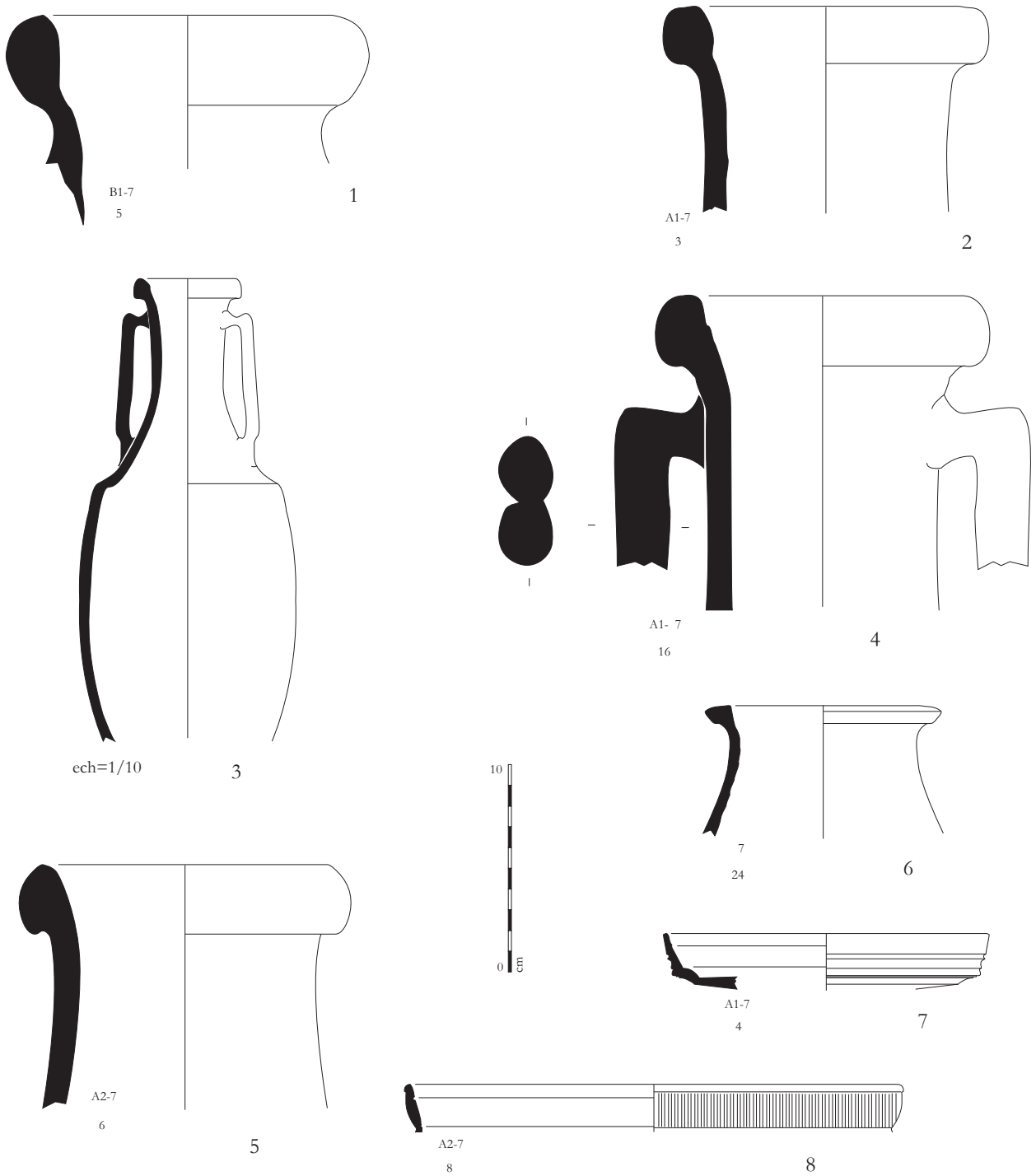


Fig. 88 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998, mobilier céramique de l'US 7 (phase 5).
 1 à 5 : amphores à pâte beige ; 6 : pâte claire ; 7 et 8 : sigillées sud-gauloises.

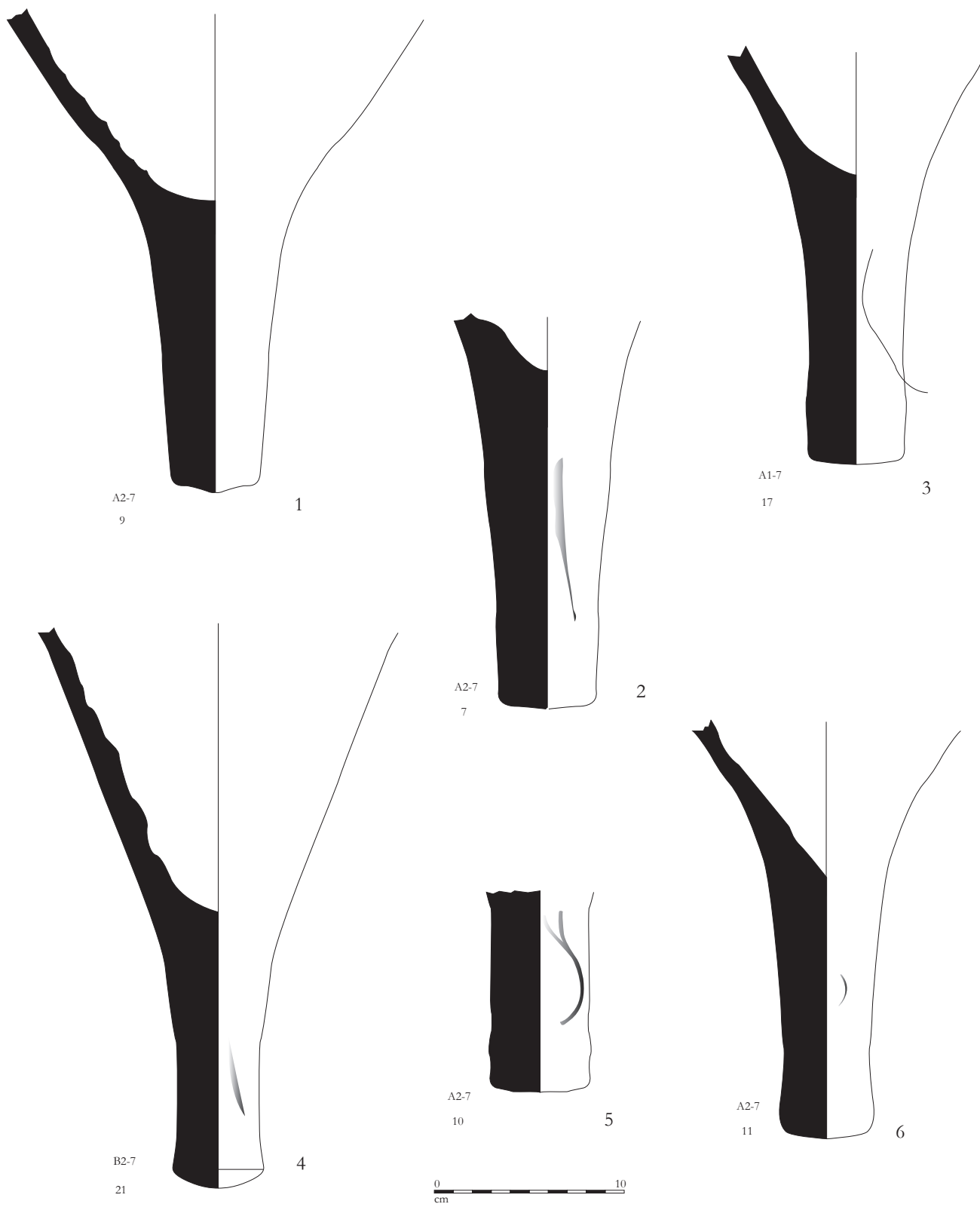


Fig. 89 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998, mobilier céramique de l'US 7 (phase 5).
1 à 6 : amphores à pâte beige.

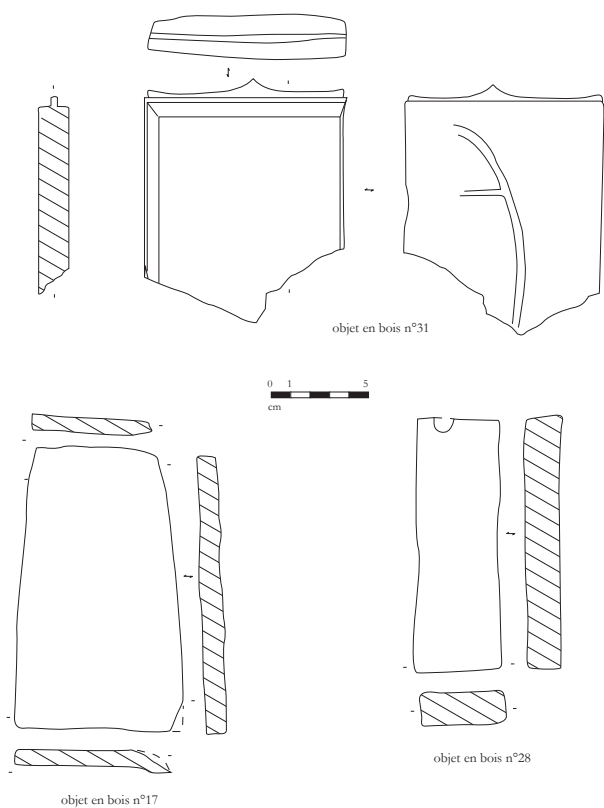


Fig. 90 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998, objets en bois.

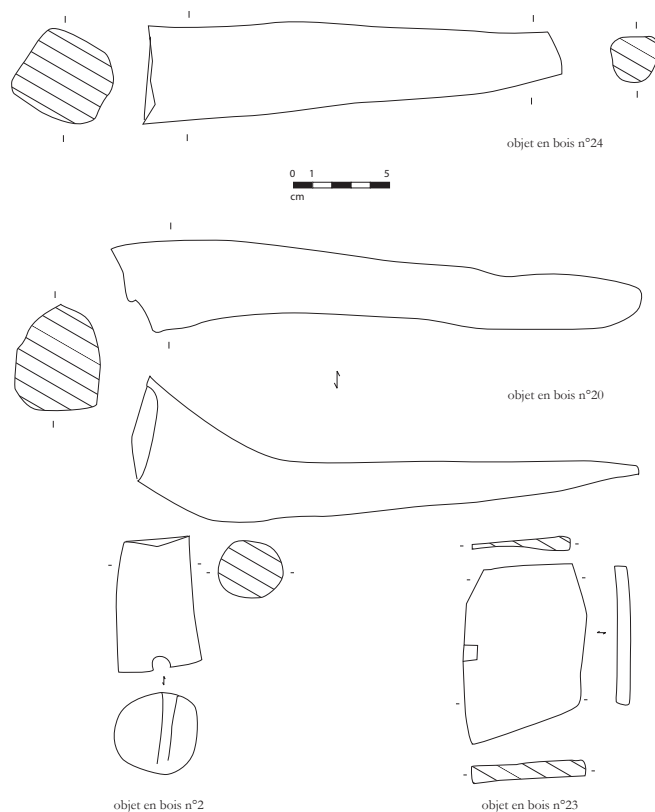


Fig. 91 : Narbonne, Port-la-Nautique, Drassm 1998, objets en bois.

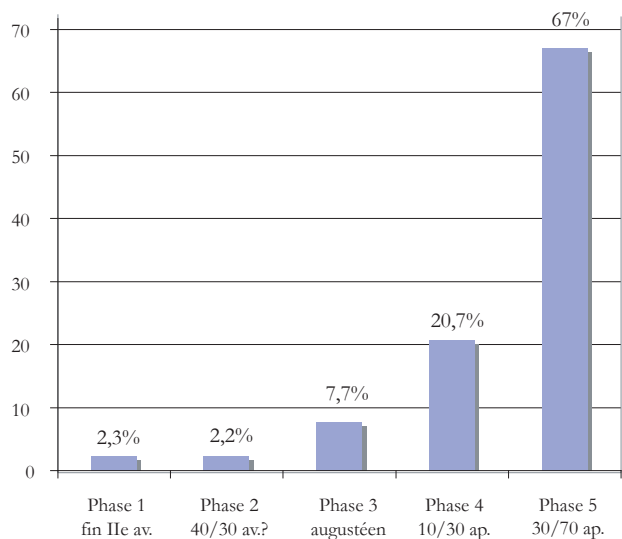


Fig. 92 : Pourcentage du matériel par phases dans le sondage.

Ainsi grâce à ce sondage, on voit l'évolution du faciès portuaire qui se démarque véritablement dans la période 10-70 avec une progression vers 40-70 ap. J.- C. L'abandon de la Nautique a toujours soulevé le problème des modifications physiologiques de la région (envasement, changement du cours de l'Aude). La présence d'entrepôts de sigillées, le mobilier, les éléments d'accastillage ainsi que les graffitis confirment cette utilisation en tant que débarcadère. Or, aucune autre découverte semblable à la Nautique n'a été repérée. La question toujours en suspend reste le positionnement de débarcadères similaires à la Nautique pour les périodes postérieures qui doivent bénéficier d'une installation portuaire importante. Le rôle commercial de Narbonne est durant toute son histoire indiscutable. Il est possible que ces installations ne soient plus observables car enfouies dans une zone aujourd'hui difficile d'accès, comme le Castérou ; à moins que la Nautique réponde à un phénomène précis de l'histoire économique narbonnaise. En effet, si l'on considère Port-la-Nautique comme le port d'exportation des sigillées sud-gauloises, où situer la nouvelle zone de redistribution après les années 70 ? Près du fleuve où un magasin de sigillées a été mis en évidence (Sabrié 2006b) ? La seule correspondance concerne la

chronologie des importations des amphores de Tarraconaise : la tentation est donc grande de lier cette installation avec le commerce tarraconais. En effet, ce développement du commerce espagnol avait été attribué par A. Tchernia à l'initiative des sénateurs propriétaires de domaines viticoles en Espagne. Il faut aussi mentionner le rôle des *negotiatores* faisant partie de l'élite municipale comme *Usulenus Veiento*, *Volteilius* et *Mevius*, mis en évidence par les estampilles. M. Christol a en effet démontré en rapprochant les estampilles de l'épigraphie que les marques *USULENUS* et *VOLTEIL* sur amphores de Tarraconaise mentionnent des membres de l'aristocratie municipale narbonnaise possédant des ateliers en Catalogne (Christol, Plana-Mallart 1997).

En ce qui concerne l'organisation interne de Port-la-Nautique, la forte concentration d'amphores Dr.2/4 à pâte beige est originale par rapport à la quantité d'amphores tarraconaises trouvées ailleurs. Les observations des plongeurs de l'équipe Bouscaras (renseignements oraux) et d'Antéas, décrivent la présence de concentration de matériaux, le plus souvent d'un même type d'amphore.

5. CONCLUSION

Avec le sondage de 1998, plusieurs phases ont pu être observées, mais il sera sans doute possible d'affiner les datations et les observations lors de fouilles sur une surface plus importante. Port-la-Nautique est un site clé pour la connaissance des ports antiques, du commerce dans le Sud de la Gaule mais aussi pour l'établissement d'une typologie des céramiques communes en contexte portuaire. Bénéficier d'une stratigraphie importante sur un site portuaire pourra renouveler notre connaissance sur le trafic maritime à l'époque romaine.

L'existence d'un niveau profond daté du IIe s. av. J.- C. est validée par ce sondage. Les amphores complètes de type gréco-italiques prélevées par Antéas en 1993 laisseraient supposer une fréquentation de ce secteur antérieure à la conquête.

Les découvertes faites par le groupe ANTÉAS (1999-2004) renforcent l'intérêt des recherches et le potentiel du site de la Nautique : non loin du sondage réalisé en 1998, une structure maçonnée immergée est apparue. En partie recouverte par le quai de la Société Marseillaise de Crédit, l'ensemble se développe sur 9 m de large et 22 m de long. Les sondages dans le terre-plein de la Société Marseillaise de Crédit laissent penser que cette structure est reliée au rivage par un ponton (Falguéra 2003b : 37). Elle est composée de pierres de grand appareil assemblées par des clés de bois logées dans des queues d'aronde. Des pièces de bois disposées régulièrement le long de la maçonnerie complètent l'ensemble. Les informations provenant de l'étude de cette construction, de sa datation augmenteront d'autant les données sur le port de la Nautique. La stratigraphie du sondage DRASSM 1998 pourra s'intégrer à cette étude, constituant un point de référence important pour la datation et la compréhension de la mise en place de cette structure.

Au-delà des observations effectuées à l'occasion du sondage du DRASSM, il ne faut pas oublier le caractère très spécifique de la Nautique, occupée sur une durée limitée. La question de l'organisation des ports antiques reste sous-jacente. Une révision des sites connus couplée avec des prospections systématiques aux bords des étangs devrait constituer une base documentaire sur laquelle une approche nouvelle de la problématique des ports de Narbonne devra reposer. Ce bilan devra être complété par les recherches subaquatiques et des analyses sédimentologiques qui pourront, en outre, aborder le problème du comblement des étangs.

VAISSELLE DE BORD ET PETITS CONTENEURS L'EXEMPLE DES CÉRAMIQUES COMMUNES DE LA COLLECTION BOUSCARAS À PORT-LA-NAUTIQUE

par C. Sanchez

Dans les années 1990, l'équipe dirigée par A. Bouscaras mena plusieurs campagnes de fouilles à Port-la-Nautique, seul débarcadère connu à Narbonne (Bouscaras 1994). Ce site, au vu des découvertes terrestres et subaquatiques, est interprété comme le lieu d'embarquement des sigillées de Millau et d'importation d'amphores de Catalogne. L'étude des amphores de Tarraconaise, largement majoritaires, a également montré des liens privilégiés avec certains ateliers de la côte catalane (Bergé 1990). On pourrait donc estimer que le mobilier associé est également représentatif du commerce avec l'Espagne. Celui-ci a été prélevé dans des conditions de fouilles extrêmement difficiles (vase épaisse et absence de visibilité). Ce mobilier a été marqué par année de fouilles, ce qui permet de le resituer topographiquement dans le port puisque chaque année correspond à un sondage différent (fig. 113). Cette « collection Bouscaras » est bien représentative du mobilier de la Nautique même si la continuité des fouilles, assurée par Antéas et le DRASSM a considérablement enrichi le corpus des vases découverts à Port-la-Nautique. Nous ne proposons pas ici une étude exhaustive mais un premier aperçu de ce mobilier mis au jour entre 1990 et 1992 (voir fig. 6 pour le positionnement des sondages) lors des fouilles subaquatiques. L'occupation relativement courte de Port-la-Nautique accentue l'intérêt de cet ensemble qui est daté entre Auguste et les années 70 ap. J.- C. Il constitue donc une référence pour la datation des objets par rapport aux autres dépôts portuaires comme Toulon ou Arles dont la chronologie est beaucoup plus large.

Cette grande concentration de mobilier a été interprétée comme résultant d'accidents de transbordement. On observe en effet une importante quantité de mobilier correspondant à des formes de stockage. D'autre part, la conservation dans la vase a permis d'observer des dépôts de suie indiquant qu'une partie de ce mobilier avait été utilisée et appartenait certainement aux équipages. La céramique commune correspond donc

de toute évidence à de la vaisselle de bord mais également à des petits conteneurs. La céramique commune trouvée dans le contexte portuaire de Port-la-Nautique a d'abord fait l'objet d'une classification technique et typologique, la plupart des formes découvertes représentant une grande diversité et n'étant pas référencées dans les habitats.

1. LES CÉRAMIQUES ENGOBÉES

Une dizaine d'exemplaires de céramiques à pâte calcaire portant des traces d'engobe ont été recensés :

Une grande coupe à bord en amande vers l'intérieur, à pâte claire, dure, portant un engobe adhérent marron, est héritière des coupes à bord ourlé de la Tène reprise dans des ateliers comme Bram (Aude) en présigillée (PRE-SIGGA230). Cet exemplaire de 31 cm de diamètre (fig. 93, n°1), dont le bord est souligné par un sillon à l'extérieur, pourrait provenir de cet atelier audois (Passelac 1993).

Un bol à parois rectilignes (fig. 93, n°2) dérivé du répertoire italique, proche des formes de céramiques campaniennes Lamb.31, d'un diamètre de 14 cm a une pâte claire, fine assez dure avec un engobe orangé à l'extérieur et en partie à l'intérieur. Il porte des incisions plus ou moins horizontales.

Une coupe à bord déversé concave souligné par des sillons est un exemplaire unique avec son profil caréné (fig. 93, n°3) et un engobe intérieur.

Une autre grande coupe à bord déversé (fig. 93, n°4) de 23,4 cm de diamètre, se caractérise par un bord souligné par un ressaut à l'intérieur.

Les cruches à bord simple présentent des diamètres de 8 cm en moyenne. La n°5 (fig. 93) est une cruche à bord simple légèrement déversé vers l'extérieur de 7,8 cm de diamètre, avec un engobe marron à l'extérieur et des coulures à l'intérieur. La n°8 (fig. 93) a les mêmes caractéristiques avec un bord simple

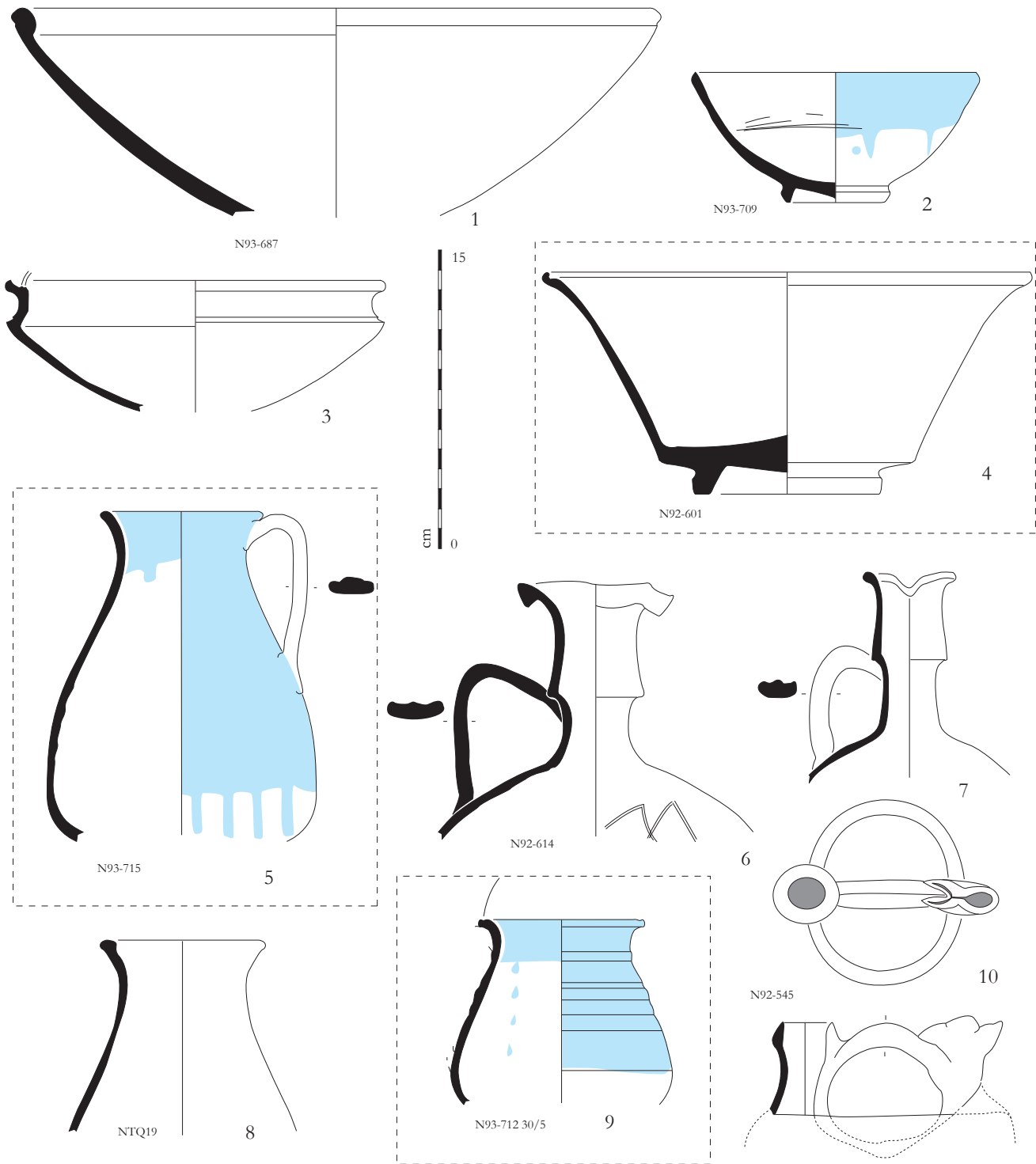


Fig. 93 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques à pâte claire engobées (n°1 à 10). Sont encadrés les vases également trouvés dans le Rhône à Arles. (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

légèrement épaissi et un engobe orangé. Ces cruches sont également issues du répertoire italique. La n°9 (fig. 93), à pâte claire rosé, dure, contenant de fins dégraissants avec beaucoup de calcite, un engobe rouge à noir et à panse cannelée se retrouve dans les dépotoirs portuaires comme Arles.

Une cruche à bord à bandeau et bec verseur est également signalée en Italie (Cicirelli 1994 : 164, fig. 8, n°39 et 165, fig. 9). Pour cette forme, certains exemplaires ont perdu leur engobe. On constate de nettes différences de modules. La n°6 (fig. 93) est une cruche à bord à bandeau avec bec verseur d'environ 7 cm de diamètre, recouverte d'un engobe rouge-orangé et portant un graffiti sur la panse. La n°7 (fig. 93) est identique mais son diamètre est de 4,4 cm. Deux autres exemplaires sont connus à la Nautique (Sanchez 2003, fig. 193, n°5 ; Antéas 2004 : 48, SMC03-60 et 61). Cette forme est classée en olpé à engobe orange et bec sur l'épave Dramont D (Joncheray 1974 : 41, pl. Vc et 47, pl. 3, n°21) datée du milieu du Ier s. ap. J.-C.

Caractérisé par un bec pincé très étroit, un *askos* est présent à Port-la-Nautique. L'identification de la forme sur les sites d'habitat est parfois rendue difficile par sa fragmentation. Le vase de la Nautique vient combler cette lacune avec toute la partie supérieure conservée (fig. 93, n°10). Cette production se définit par une pâte claire, recouverte d'un engobe orangé de mauvaise facture et ce vase mesure au plus large 20 cm de diamètre. Des rapprochements pour cette forme sont possibles avec la Catalogne et les présigillées audoises. En effet, dans le premier cas, ce type de céramique est connu sous l'appellation de « céramique à engobe corail » (Casas *et al.* 1989 : 98-99, n°200), cette céramique est décrite comme une « *ceramica oxidada de pasta micacia i amb vernis corall* ») et serait caractéristique de l'époque augustéenne. En présigillée, cette forme est aussi attestée (Passelac 1993 : 532-535 ; voir la forme PRE-SIGGA 310). Les exemplaires présents dans le Narbonnais ont des caractéristiques semblables. Une vérification du matériel catalan et des productions de présigillées devrait nous permettre de fixer son origine.

Parmi cette série de céramiques engobées qui est assez rare à Port-la-Nautique, les rapprochements sont nombreux avec le répertoire italique ou avec les productions sur le sol gaulois de type italique. Les n°4, 5 et 9 (fig. 93) sont également répertoriées dans le Rhône (Long, Piton, Djaoui 2009 : 606, fig. 32 n°172 et 589, fig. 17 n°84) et identifiées comme importations italiques.

2. CÉRAMIQUE COMMUNE CLAIRE : FORMES FERMÉES

Les céramiques communes à pâte calcaire sont très courantes à Port-la-Nautique. Sur les 46 exemplaires considérés, on peut distinguer trois groupes (les cruches, les « amphorettes » et les pots) à l'intérieur desquels une très grande variété de bords existe.

2.1. Cruches

La classification des céramiques à pâte claire a toujours posé des difficultés. M. Vegas avait opté pour le terme générique « jarras » (Vegas 1973 : 88) à l'intérieur duquel étaient répertoriés une dizaine de types dont les « jarres à deux anses et col large » (amphorettes).

Les cruches peuvent se décliner selon leur diamètre d'ouverture. En effet, on distingue clairement des cruches à goulot étroit, des cruches à ouverture « normale », des cruches à ouverture large. Les premières bénéficient généralement d'une finition particulière, c'est-à-dire un lissage vertical du col. Il s'agit donc d'une série particulièrement soignée. Pour les cruches dont l'ouverture se situe autour de 5 cm, on retrouve des formes classiques à bord déversé ou à bord mouluré (série CL-REC 3 et 4). Les cruches à ouverture large sont identiques aux vases de puisage ou de consommation courante que l'on retrouve sur les habitats. Il peut s'agir aussi bien de vases de stockage que de service.

2.1.1. Cruches à goulot étroit et lissées ou engobées

Ce type de vase est connu à l'époque augustéenne et au début du Ier s. ap. J.-C. Il s'agit généralement des vases à pâte très claire voire blanche avec un col long et étroit qui fait souvent l'objet d'un lissage ou d'un engobage. La panse est très globulaire. Ces vases, vu leur étroitesse, ne peuvent contenir que des liquides et non des sauces. La n°11 (fig. 94) est une cruche à bord déversé légèrement épaissi de 5 cm de diamètre, au long col. La cruche n°12 (fig. 94) a également un petit diamètre (4,8 cm) mais un col ondulé recouvert à l'extérieur d'un engobe blanc et portant de la poix à l'intérieur. L'exemplaire a exactement le même diamètre (Ø 4,8 cm) mais son bord est déversé. On remarque le lissage vertical régulier entre le bord et la carène et un décor de guillochis sur la panse.

Sept exemplaires ont été dénombrés lors des inventaires d'Antéas (Antéas 1993b : 86), et la plupart sont revêtus d'un engobe crème. Un exemplaire équivalent au n°11 est connu en Arles et désigné comme « *commune calcaire de la vallée du Rhône* » (Long, Piton, Djaoui 2009 : 584, fig. 14 n°55).

Les lagènes à col haut et bord à bandeau avec un ressaut au niveau du contact supérieur avec l'anse sont connues en présigillée (PRE-SIGGA 260) et en pâte claire. Produites à Bram, ces dernières sont attestées dans les inventaires d'Antéas (Antéas 1993b : 57) et dans la collection Bouscaras par le n°14 (fig. 94) de 5,8 cm de diamètre.

Parmi les autres cruches à cols étroits et allongés sont illustrées :

La n°15 (fig. 94) qui est une cruche à col allongé et goulot étroit, à bord simple redressé dont le diamètre atteint à l'ouverture 4,4 cm. Une pastille décorative est visible sur la partie haute, à la hauteur de l'accroche de l'anse. Cette anse est d'ailleurs très moulurée et souligne l'attention donnée à la finition de ce vase.

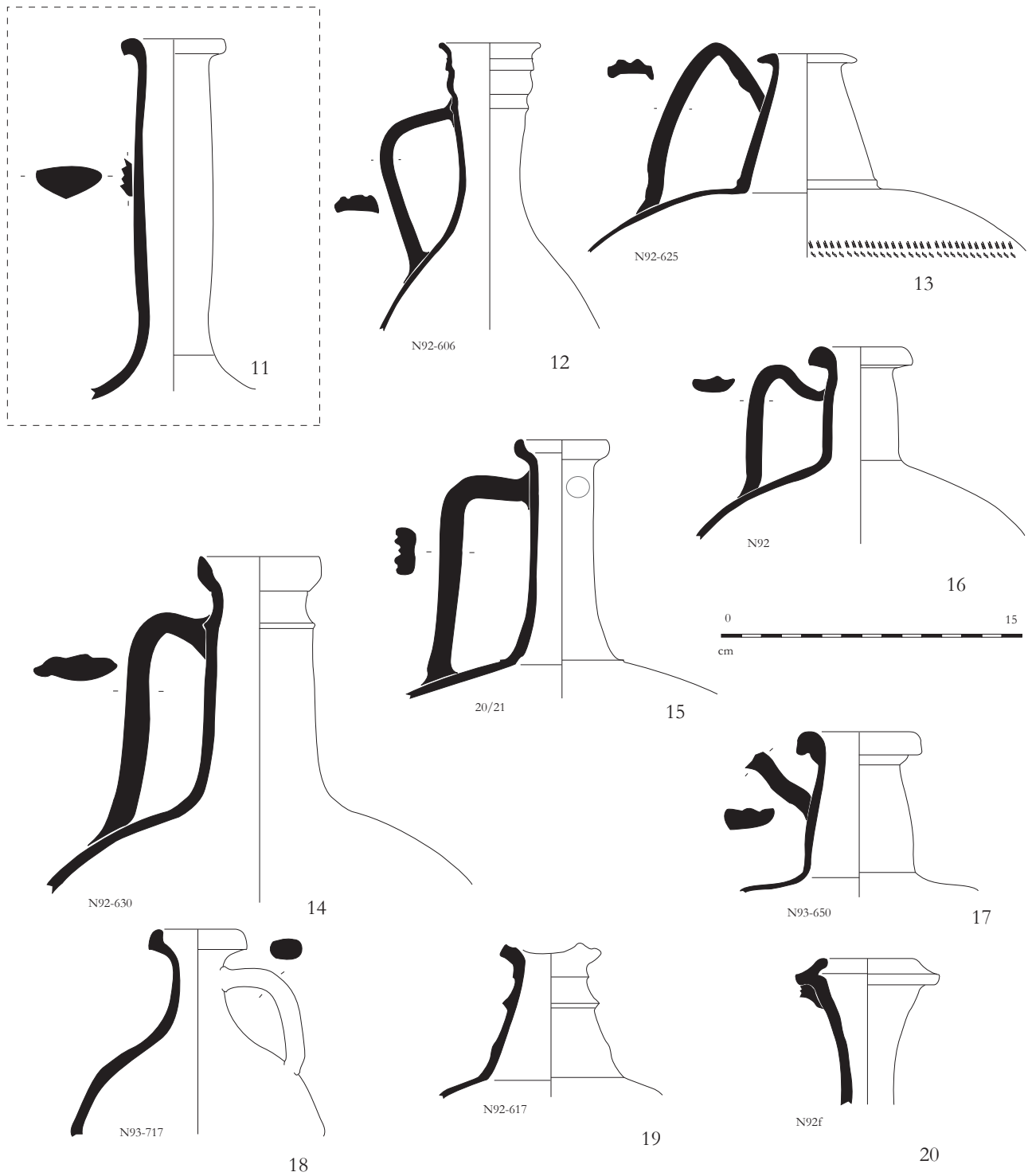


Fig. 94 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques à pâte claire à goulot étroit (n°11 à 20). Sont encadrés les vases également trouvés dans le Rhône à Arles. (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

La cruche à bord épaissi n°16 (fig. 94) est recouverte de poix à l'intérieur. La hauteur de son col, aux parois rectilignes, est bien moins développée mais le diamètre est légèrement plus large que l'exemplaire précédent (5 cm de diamètre). Elle est proche de la n°17 (fig. 94) avec un profil de bord comparable, épaissi et légèrement tombant, ce qui produit une petite moulure sous ce bord. Cette dernière est cependant plus large (6 cm de diamètre) et les parois du goulot légèrement convergentes. Le départ de la panse montre un profil très globulaire. L'anse se caractérise par un départ à la verticale qui va provoquer un profil de l'anse en coude. Les cruches n°18, 19 et 20 (fig. 94) sont difficiles à mettre en série car elles présentent chacune leur spécificité. La n°18 est une cruche épaissie, redressée de 4,6 cm de diamètre et possède une anse à section arrondie sans moulure. La n°19 présente un bec pincé, un bord quadrangulaire et des ressauts sur le col. L'exemplaire n°20 se distingue clairement par son bord rentrant et un col très étroit dans sa partie basse. Le diamètre est important par rapport à cette série de cruches à cols allongés et goulots étroits car il atteint 6,8 cm.

Ces cruches à cols allongés sont nombreuses à Port-la-Nautique et notamment dans les inventaires réalisés par Antéas (Antéas 1993b : 86). Leur mode de fermeture se fait à l'aide d'un bouchon de liège : un exemplaire a été découvert encore en place dans la partie supérieure du goulot (Antéas 1993b : 64, n°7).

2.1.2. Cruches à bord épaissi

Il s'agit de cruches à ouverture assez large qui sont très courantes dans les contextes d'habitat. La forme CL-REC2a, avec un bord arrondi épaissi, est la forme de pâte claire la plus courante dans la région de Narbonne alors que quelques exemplaires seulement se trouvent à Port-la-Nautique (fig. 95, n°23 et 25). Ces vases se trouvent également en grande quantité dans les puits en tant que vases de puisage (Falguéra 1997). Leur utilisation comme vase de transport n'est pas à exclure mais alors se pose la question de la fermeture. Ces vases peuvent aussi bien être utilisés pour du stockage que pour de la vaisselle courante.

2.1.3. Cruches à bord mouluré

Les cruches à bord mouluré (fig. 95, n°26 à 30) ne sont pas caractéristiques d'une origine géographique. Les exemplaires de Port-la-Nautique et notamment le n°28 qui est la CL-REC4c d'après le dictionnaire des céramiques antiques correspond aux productions de Sallèles d'Aude, type 11 (Laubenheimer 1990). De même, la n°26 (fig. 95) (CL-REC 4e) est produite dans les ateliers de Sallèles, type A6, à partir de 25 ap. J.-C. Ces formes sont également connues dans le répertoire italique et en Espagne. Les diamètres sont très variables, oscillant entre 4,8 et 11 cm, et toutes sont poissées. Un exemplaire non figuré (n° d'invent. N92-622-21/22/5) de 6,8 cm de diamètre est une cruche à bord mouluré, col rétréci et intérieur poissé avec une anse cannelée.

2.2. Amphorettes

Ces grandes cruches à deux anses et intérieur poissé sont de toute évidence des vases de transport. L'appellation « amphorette » au vu de leur profil et de leur fonction est donc mieux adaptée. Le profil des anses est généralement assez aplati. Certaines formes ont des bords très différents mais se caractérisent par un bord qui se rabat vers l'intérieur comme la n°31 (fig. 96) qui a une pâte granuleuse et la n°32 (fig. 96) dont le bord retourné vers l'intérieur forme une importante dépression. Ces deux exemplaires ont des diamètres respectifs de 11,4 et 11 cm et sont poissés.

D'autres se définissent par un bord en bandeau comme les n°33 et 34 (fig. 96) avec une ouverture plus étroite autour de 8,4 ou 10 cm. L'intérieur est toujours poissé.

Deux amphorettes ont un goulot assez étroit et sont aussi assez caractéristiques du début du Ier s. ap. J.-C. et sont nettement plus petites que les formes précédentes. La n°35 (fig. 96) est une petite cruche de 3,6 cm de diamètre, à col très étroit convergent, bord épaissi, anse ronde. La pâte est claire, très micacée, avec des traces de lissage vertical sur le col et l'intérieur est poissé. La cruche n°36 (fig. 96), à bord épaissi de 5 cm de diamètre et col droit a un ressaut à la jonction de l'anse et de la panse.

La forme produite dans l'atelier de Sallèles d'Aude (A17 équivalent à CL-REC9i), à bandeau concave et panse globulaire, est présente en deux exemplaires (fig. 96, n°37 et 38). La n°37, d'un diamètre de 5,8 cm a un col droit et un bord épaissi retourné vers l'extérieur. On remarque que pour cet exemplaire le col et assez étroit contrairement au vase trouvé dans la cave de Peyriac-de-Mer (Sanchez 2006). L'amphorette n°38 (fig. 96) a un diamètre proche (Ø 5,4 cm), un bord simple déversé vers l'extérieur, un ressaut au niveau de l'attache supérieure de l'anse, la surface lissée entre le bord et la carène et l'intérieur est poissé.

Les exemplaires à col large sont les plus fréquents (fig. 97, n°39 à 41). Le n°39 (fig. 97) est un vase à bord à bandeau de 11 cm de diamètre à pâte très micacée, avec des cannelures sur la partie supérieure du vase et l'intérieur est enduit de poix. Pour le n°40 qui est un pot dont le col a des parois droites, le bord de 8,2 cm est légèrement triangulaire avec une petite inflexion côté interne. Un graffiti prend place sur la partie haute de la panse. Les formes proches du n°41 (fig. 97) se retrouvent dans les différents sondages d'Antéas (Antéas 1993a : 34 ; Antéas 1993b : 62) et correspondent au profil de la forme CL-REC9i. Ce pot à double anse a un bord à bandeau mouluré qui forme un ressaut au contact de l'attache supérieure de l'anse. L'anse est accrochée pour la partie supérieure au ressaut qui forme une inflexion à l'intérieur du vase. La hauteur du col varie entre 5 et 6 cm environ de même que les diamètres entre 8 et 11 cm.

Ces « amphorettes » se retrouvent rarement dans les contextes de consommation. Elles sont connues également en Catalogne sous l'appellation « amforeta » dans des contextes augustéens et du Ier s. ap. J.-C. (Casas *et al.* 1989).

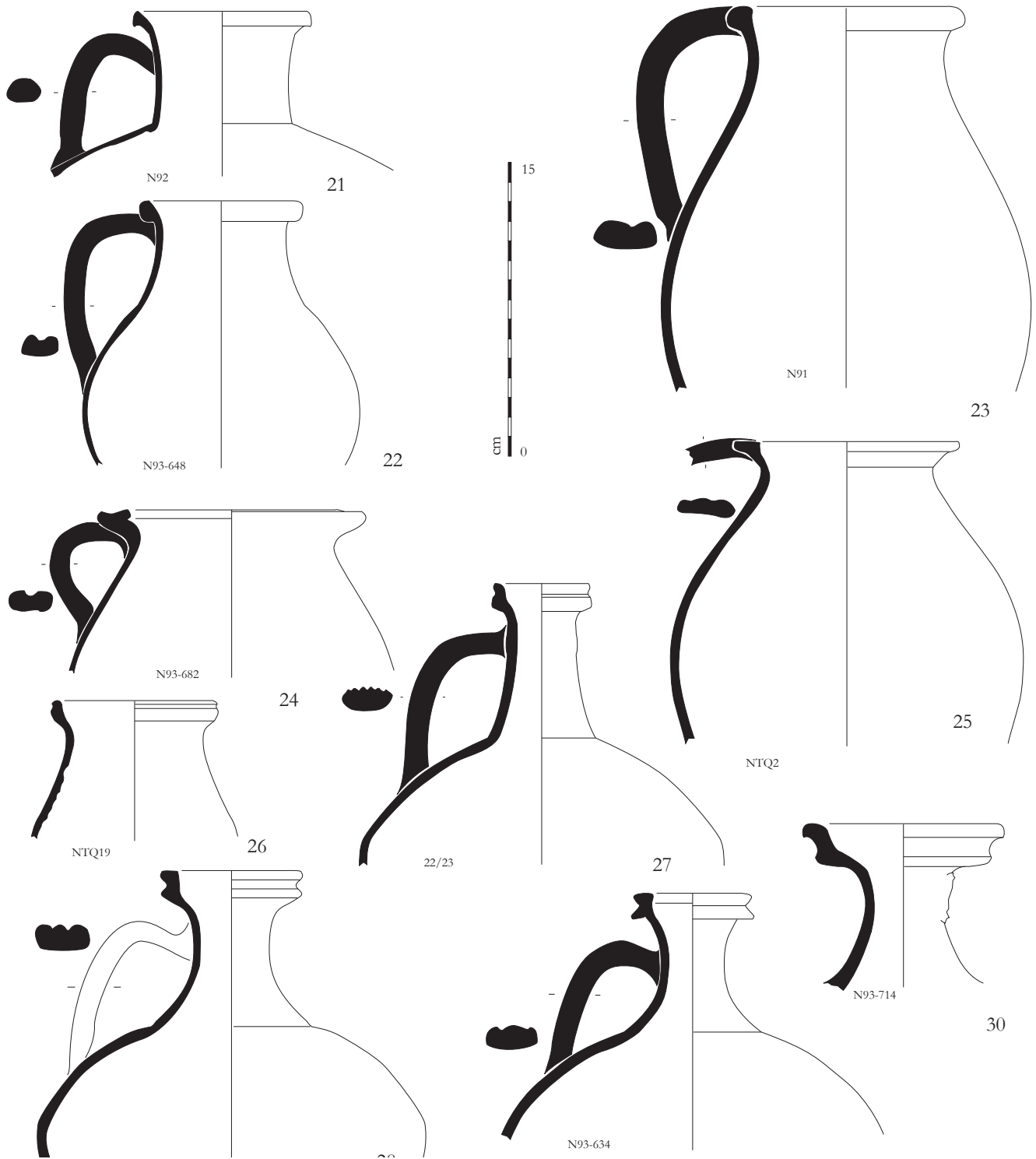


Fig. 95 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques à pâte claire à bord arrondi et à bord mouluré (n°21 à 30).
(Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

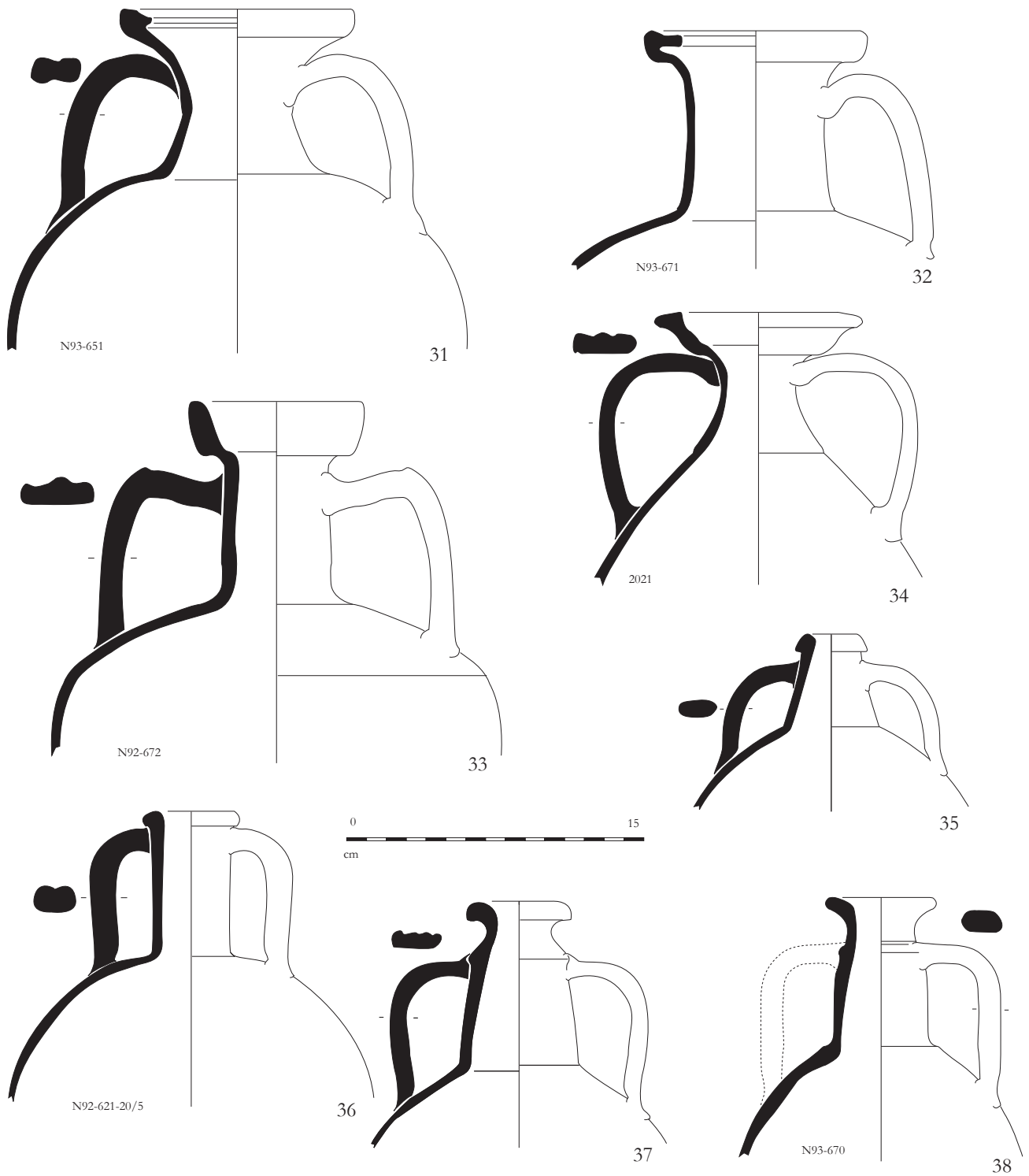


Fig. 96 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : amphorettes à pâte claire (n°31 à 38). (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

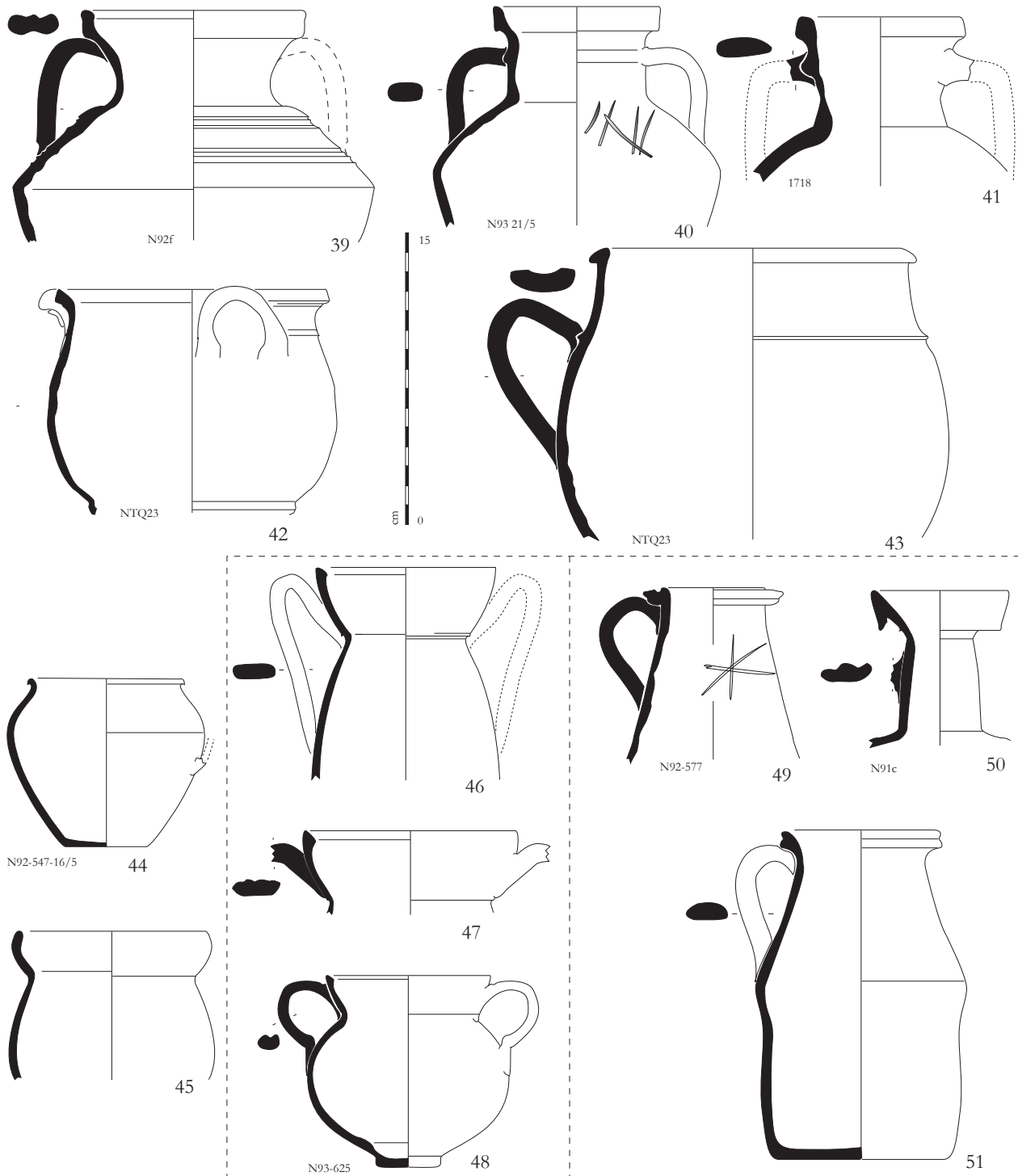


Fig. 97 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : pots à pâte claire (n°39 à 51).
Sont encadrés les vases également trouvés dans le Rhône à Arles. (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

2.3. Pots

Parmi cette série à pâte calcaire, les pots ont une place non négligeable. Il s'agit de formes de stockage et leur bord s'adapte bien à une fermeture, soit avec un couvercle qui peut s'appuyer sur un ressaut interne, soit avec une matière souple (tissu) qui peut s'attacher facilement sous le bord. Le n°42 (fig. 97) se définit comme un petit pot (Ø 13,4 cm) à anses colées avec un bord simple déversé avec une pâte contenant du mica et l'intérieur recouvert de poix. Le n°43 (fig. 97) (Ø 16 cm) est un pot à une seule anse, avec un bord épaissi tombant, un ressaut sur la panse et était sans doute également enduit de poix. Un pot identique a été trouvé sur l'épave Dramont D (Joncheray 1974 : 39, pl. Ve et 48, pl. 4, n°22) « remplie d'une matière, probablement alimentaire, comparable à la semoule » (Joncheray 1974 : 38). Le n°44 (fig. 97) correspond à un petit pot (Ø 8 cm) à bord déversé retourné vers l'extérieur. Quant au n°45 (fig. 97), il diffère par son bord à bandeau long formant un profil sinueux. N'est pas figuré un exemplaire de 9,6 cm de diamètre, à bord déversé vers l'intérieur, pâte assez poreuse, paillettes de mica qui pourrait plus être rapproché d'un gobelet que d'un pot.

2.4. Pots à sauce de poissons

Parmi les pots, des formes italiques correspondant à des contenants pour des sauces à poisson sont tout à fait identifiables. Ces formes ont un bord à bandeau très haut formant un angle vif vers l'intérieur et deux anses. La pâte est généralement bien épurée, dure, avec pour le n°46 (fig. 97), un léger engobe orangé et l'intérieur du vase est toujours poissé. Plusieurs exemplaires sont signalés en Italie avec parfois une marque peinte indiquant par exemple qu'il contient du *liquamen* (Sternberg 2007a : 35). La découverte par le groupe Antéas d'un vase semblable contenant des petites arêtes de poisson confirme l'usage de ces pots pour le conditionnement des sauces de type *liquamen*. Les premières observations ichtyologiques réalisées par G. Piquès (CNRS, Lattes) témoignent de la présence de petits poissons comme les sardines. En Arles, un même pot porte une marque peinte SAR..., peut être pour *Sardinas* (Long, Piton, Djaoui 2009 : 587, fig. 16). Parmi les pots découverts à Port-la-Nautique, le profil est soit allongé (fig. 97, n°46 et 47) soit surbaissé (fig. 97, n°48), les premiers ayant des anses coudées, les secondes des anses en arrondi. Cette dernière caractéristique est signalée pour des exemplaires trouvés dans le Rhône et constituerait un critère chronologique pour une date précoce. Il faut souligner l'absence de pots à *liquamen*, les flacons à *garum*, connus par leur marque peinte en tant que tel et découverts dans des contextes de Campanie (Sternberg 2007b : 47).

2.5. Formes à pâte calcaire attestées dans le Rhône

Les comparaisons des formes attestées à Port-la-Nautique ne sont pas nombreuses. Les seules références proviennent de

contextes similaires comme Arles et nous tenons à remercier D. Djaoui pour les informations communiquées. Trois cruches à pâte claire trouvent donc leur seule comparaison dans le Rhône (fig. 97, n°49 à 51).

Les vases n°49 et 51 peuvent être rapprochés des pots cylindriques trouvés dans le Rhône. Le n°49 a un bord de 7 cm de diamètre semblable avec un sillon sur la partie supérieure et l'anse qui part sous le bord (Long, Piton, Djaoui 2009 : 599, fig. 25). Un graffiti de trois droites entrecoupées forme une étoile. Ces vases semblent souvent porter des graffitis. Le n°51 a un profil général identique avec une carène haute et un corps cylindrique, aux parois très droites pour la partie inférieure, mais se distingue par son bord mouluré d'un diamètre de 8 cm. Un vase au trois quart complet, poissé, a été trouvé lors des sondages d'Antéas en 2000 et peut être rapproché de cette série même si la panse est biconique (SMC 00-118). Un graffiti « CXI » est présent sous le col : il s'agit d'une mesure, ce qui valide l'utilisation de ce vase pour le transport de denrées.

Le bord n°50 trouve son équivalent dans le Rhône en « pâte siliceuse blanche » (Long, Piton, Djaoui 2009 : 606, fig. 32 n°167. Ce vase est clairement reconnaissable au profil de son bord (Ø 6,8 cm), très incliné, formant un méplat et se terminant par une lèvre pendante à la verticale. Le goulot est assez étroit et l'intérieur est poissé. Cette forme est signalée lors des fouilles du parvis de la cathédrale à Fréjus (Rivet 2007). Il est intéressant de constater la présence de ces productions communes d'autant plus qu'une amphore à *liquamen* de la région de Fréjus (PN25) a été trouvée à Port-la-Nautique (Liou 1993 : 144 et 146-147). Cet exemple illustre les liens entre Fréjus et Narbonne.

3. CÉRAMIQUE COMMUNE CLAIRE : FORMES OUVERTES

3.1. Bouchons d'amphores

Les bouchons d'amphores sont peu nombreux. La majorité des amphores de Tarraconaise sont bouchées par un opercule en liège placé dans la partie la plus étroite du col et les exemplaires recueillis à Port-la-Nautique sont tous percés (Antéas 1993a : 70 ; Antéas 2000 : 47). Cette observation a également été faite par X. Nieto et prouve que le vin est transporté encore en fermentation.

Les bouchons en céramique attestés présentent des formes différentes. L'un est surélevé par un bord droit et le bouton de préhension a été décollé au fil (fig. 98, n°52, bouchon d'amphore à bord droit ; Ø 13 cm). L'autre est plus aplati et repose sur un bord déversé (fig. 98, n°53, bouchon d'amphore à bord déversé, ressaut extérieur ; Ø 13 cm). Le bouton est pincé. Le n°54 (fig. 98) est un petit bouchon très plat à pâte claire de 8,5 cm de diamètre. Le même exemplaire a été découvert en place dans la fouille réalisée par le DRASSM en 1998 : l'opercule fermait une amphore de Bétique Dr.20A mais était placé à l'envers, c'est-à-dire le téton de préhension vers l'intérieur de l'amphore. Le couvercle n°55 (fig. 98) est original par sa forme

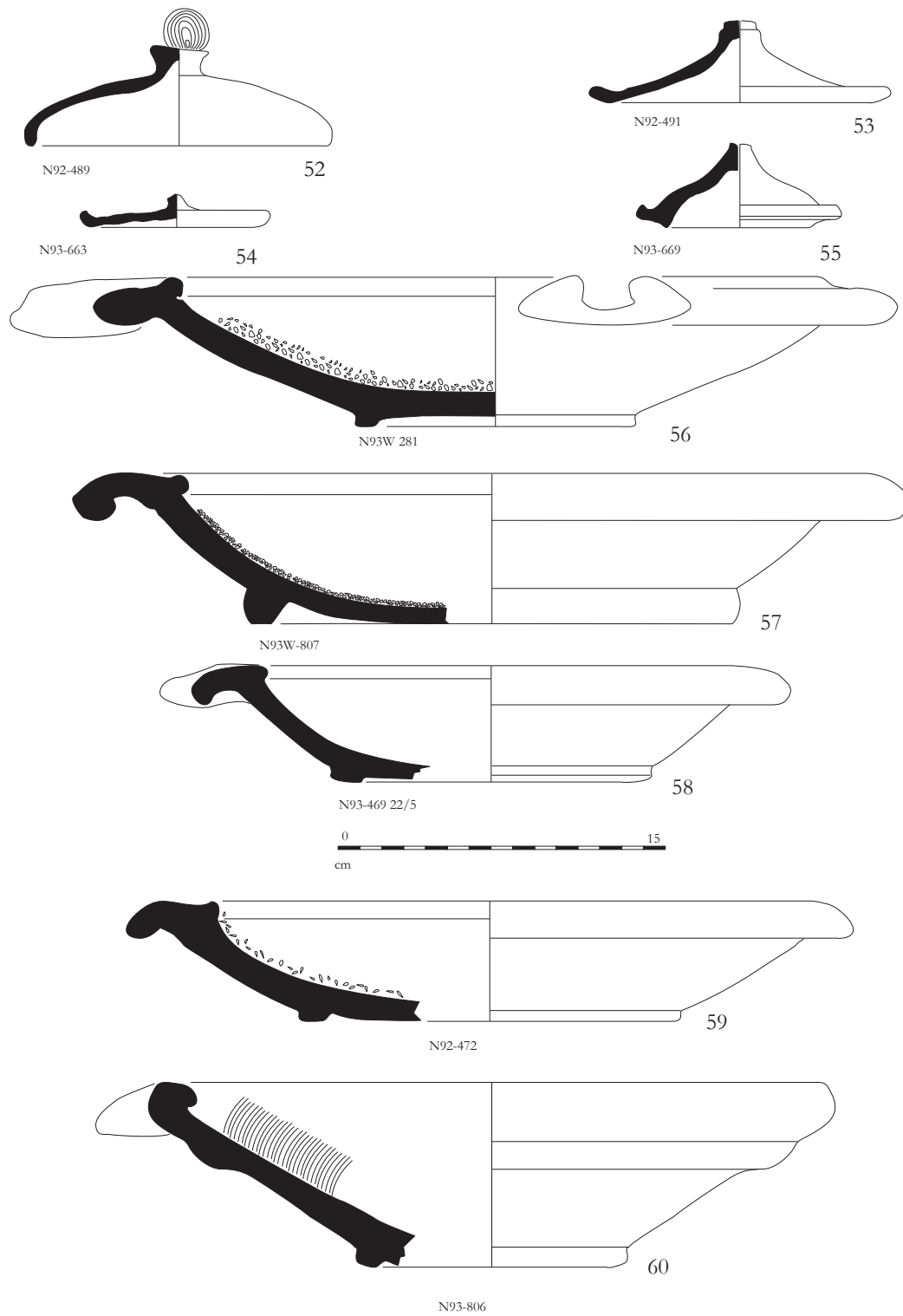


Fig. 98 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : bouchons (n°52-55) ; mortiers (n°56-60). (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

surélevée, assez globulaire et un rebord retroussé de 9 cm de diamètre. Le bouton est percé et la pâte est grise. Pour les couvercles à bords verticaux, non attestés dans ce contexte, ils sont fabriqués dans les ateliers d'amphores et sont abondants dans les contextes portuaires comme Lattes mais associés avec des amphores G4. Leur rareté est donc normale avant les années 70, date à laquelle apparaissent ces amphores.

3.2. Mortiers

Il est difficile d'affirmer si ces mortiers appartiennent à de la vaisselle de bord ou s'ils sont dans un contexte de redistribution. Sur l'épave de Montfort, donc dans la zone de Port-la-Nautique, un mortier à lèvre tombante a été récupéré avec la vaisselle de bord, accompagné également d'une meule en pierre (Antéas 1996). Le nombre réduit de mortiers laisse penser que la plupart sont des vases utilisés sur les bateaux même si les traces d'usure ne sont pas observables. La plupart correspondent aux formes classiques des mortiers à lèvre déversée tombante (CL-REC21 : fig. 98, n°56 à 59) ou à bord à bandeau (CL-REC18 : fig. 99, n°61 à 64). Un seul exemplaire est original avec un bord à bandeau dont la partie supérieure se rabat vers l'intérieur. Alors que les autres exemplaires sont recouverts à l'intérieur de grains de graviers (dont un avec du basalte, cf. fig. 99, n°64), ce dernier se caractérise par des sillons concentriques. Seul le n°60 (fig. 98) présente un profil particulier : ce mortier de 30 cm de diamètre a un bord à bandeau retourné vers l'intérieur et des stries sur la paroi interne.

4. CÉRAMIQUE COMMUNE À CUISSON OXYDANTE

Dans cette catégorie technique, des formes locales sont identifiables. Une série de vases à pâte brune, à dégraissants de quartz et de mica appartient clairement aux productions narbonnaises. Des ateliers connus dans la région de Laure-Minervo et dans la région de Carcassonne permettent de circonscrire les zones de production de cette catégorie dont la diffusion couvre le Languedoc occidental.

4.1. Pots à bord triangulaire (SABL-OA1)

Les pots à bord triangulaire sont les plus usités pour la cuisson dans les contextes narbonnais à partir d'Auguste jusqu'au moins le III^e s. ap. J.-C. Les pots à bord triangulaire au méplat supérieur plus ou moins incliné ont un ressaut interne pour accueillir un couvercle. Cette forme de pot semble multifonction car elle est utilisée pour la cuisson (dépôts de suie), mais elle peut également servir au stockage dans un contexte d'habitat, ou d'urne cinéraire dans les nécropoles. Cette dernière utilisation est bien représentée dans la plupart des zones funéraires de Narbonne (Maraussan, Bonne Source, Boulevard 1848...). Dans les contextes de Port-la-Nautique, il ne semble pas qu'ils aient eu une fonction de stockage, mais bien de pot à cuire au vu de traces

de suie. Il s'agit des n°65 à 74 (fig. 100) dont la pâte est orangée, légèrement micacée avec des dégraissants de calcite et de quartz. Parfois, la pâte est bicolore (fig. 100, n°68 et 75). Les diamètres varient de 9 à 16 cm. Quelques rares exemplaires comme le n°73 (fig. 100) peuvent être ansés et, dans ce cas, il s'agit d'anses horizontales. De petits modèles ont aussi exactement le même profil que ces pots à bord triangulaire ainsi qu'une pâte orangée, assez fine. Cependant leur taille ($\emptyset < 10$ cm) et l'unique anse verticale font qu'elles sont classées en gobelet parois fines (Sanchez 2003 : 384, fig. 186, n°1). Il n'est pas exclu que ces gobelets appartiennent à la même production que les pots.

D'autre part, deux exemplaires portent des graffitis qui pourraient correspondre à des marques d'appartenance plus qu'à une définition d'un contenu : barres parallèles sur la partie supérieure du bord, signe (fig. 100, n°69), nom.... C'est le cas du n°65 (fig. 100) qui porte le graffiti APER.

4.2. Marmites

Les marmites peuvent correspondre à des productions locales car elles ont les mêmes caractéristiques que les pots A1. Mais elles restent également très proches des exemplaires italiens et il est difficile, par simple observation macroscopique, de distinguer pour cette série les importations italiennes des productions locales. Les bords à marli sont dominants, et l'on trouve également des bords triangulaires ou carrés. La panse est généralement droite et marque une forte carène dans le fond bombé. Cette forme italique est également très courante dans le répertoire gallo-romain et notamment à Narbonne. Certaines ont cependant un profil globuleux comme les n°88 à 91 (fig. 103). La majorité des marmites présentent des diamètres importants. Elles peuvent correspondre à une cuisson collective des aliments sur un bateau. En effet, les diamètres peuvent atteindre 42 cm. Les fonds bombés ne sont généralement pas conservés, la plupart étant en grande partie très abîmés par l'exposition régulière au feu.

Trois marmites se distinguent par leur bord triangulaire et un ressaut interne très marqué (fig. 101, n°76 à 79) :

La n°76, de 32 cm de diamètre, est une marmite carénée à bord à petit marli avec un ressaut interne. Sa pâte, assez claire et peu granuleuse contient quelques dégraissants de calcite. Les n°77 et 78 ont le méplat supérieur du bord incliné vers l'extérieur. Leurs diamètres sont respectivement de 29 et 23 cm. Elles portent toutes des traces de suie. Un vase sans numéro d'inventaire est aussi une marmite à bord triangulaire, de 29 cm de diamètre, à pâte homogène, avec des traces de feu (non figuré).

Une seule marmite a des anses plaquées : la n°79 dont le bord est carré, déversé épaissi avec des sillons sur le méplat supérieur. Sa partie supérieure conservée montre qu'il s'agit d'une marmite profonde.

Les marmites à bord à marli allongé sont des formes très courantes dans le répertoire italique (COM-IT3c, 3d et 3e). La plupart sont de grandes dimensions avec des diamètres compris

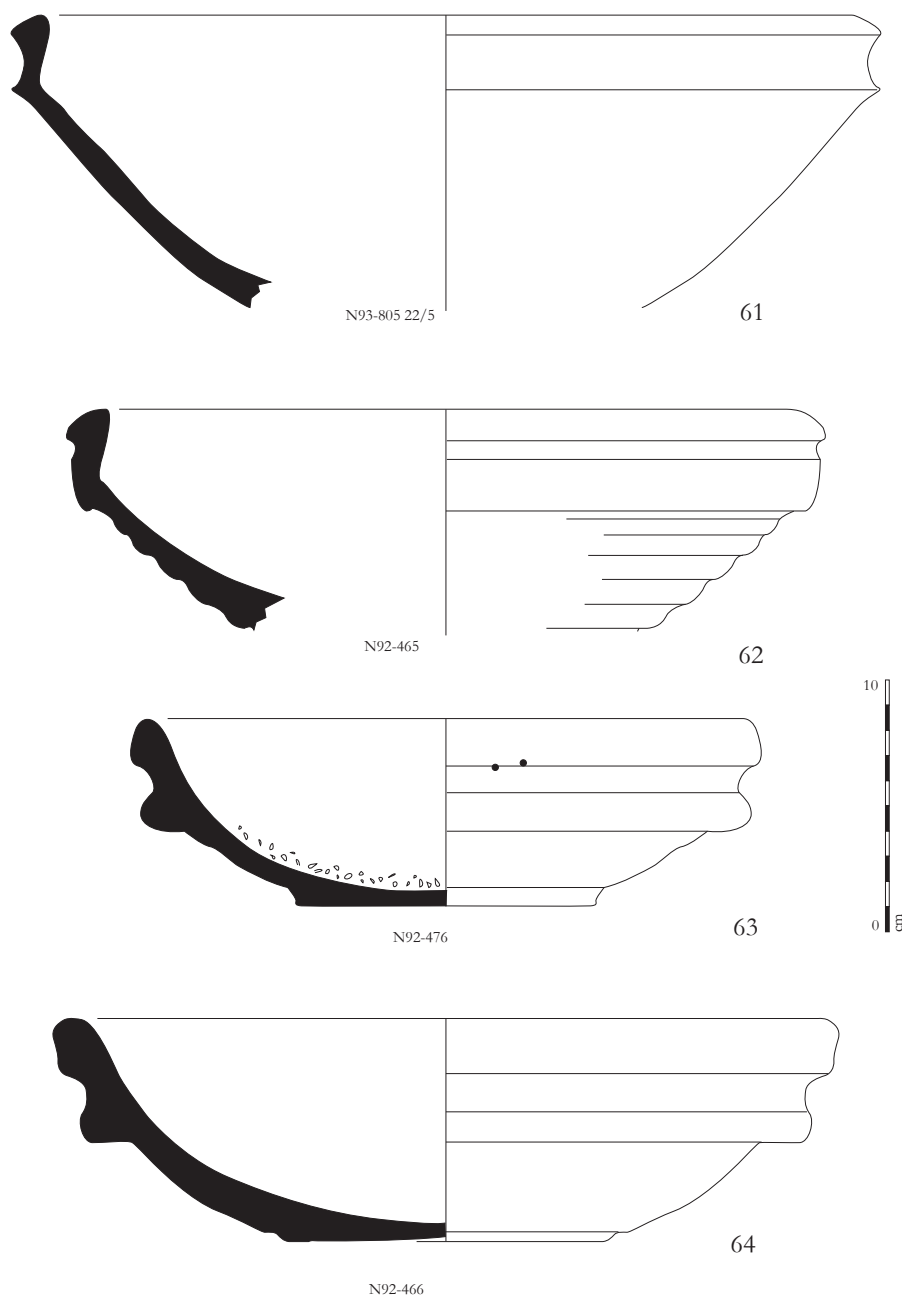


Fig. 99 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : mortiers à pâte claire (n°61 à 64). (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

entre 25 et 42 cm. Elles se retrouvent en grande quantité dans tous les sondages de Port-la-Nautique (Antéas 1998 : 50-53).

Les n°80 à 83 (fig. 102) correspondent à des marmites profondes à bord à large marli (variante SABL-O (N)B1b dans Sanchez 2003). Les diamètres varient de 24 à 38 cm avec des hauteurs totales très différentes soulignant l'existence de plusieurs modules. Ces formes sont largement répandues dans les contextes italiques en notamment en Campanie (Bats 1996).

Les marmites n°84, 85 (fig. 102), 86 (fig. 103), 93 et 94 (fig. 104) correspondent également à des marmites à marli mais

elles se distinguent par un méplat vertical interne formant un ressaut (variante SABL-O(N)B1a dans Sanchez 2003). La n°84 a un diamètre important, 42 cm, et porte un sillon sur la paroi extérieure. Elle pourrait correspondre à une production locale (Minervoises). Il en est de même pour la n°86 qui est une marmite à bord à marli, mica très fin, de 28 cm de diamètre et qui est tout à fait comparable à des formes produites dans le Minervoises. Elle porte également des traces de feu. On retrouve les bords à marli et certains profils à Peyriac-de-Mer (Sanchez 2006).

D'autres marmites à bord à marli de grandes dimensions

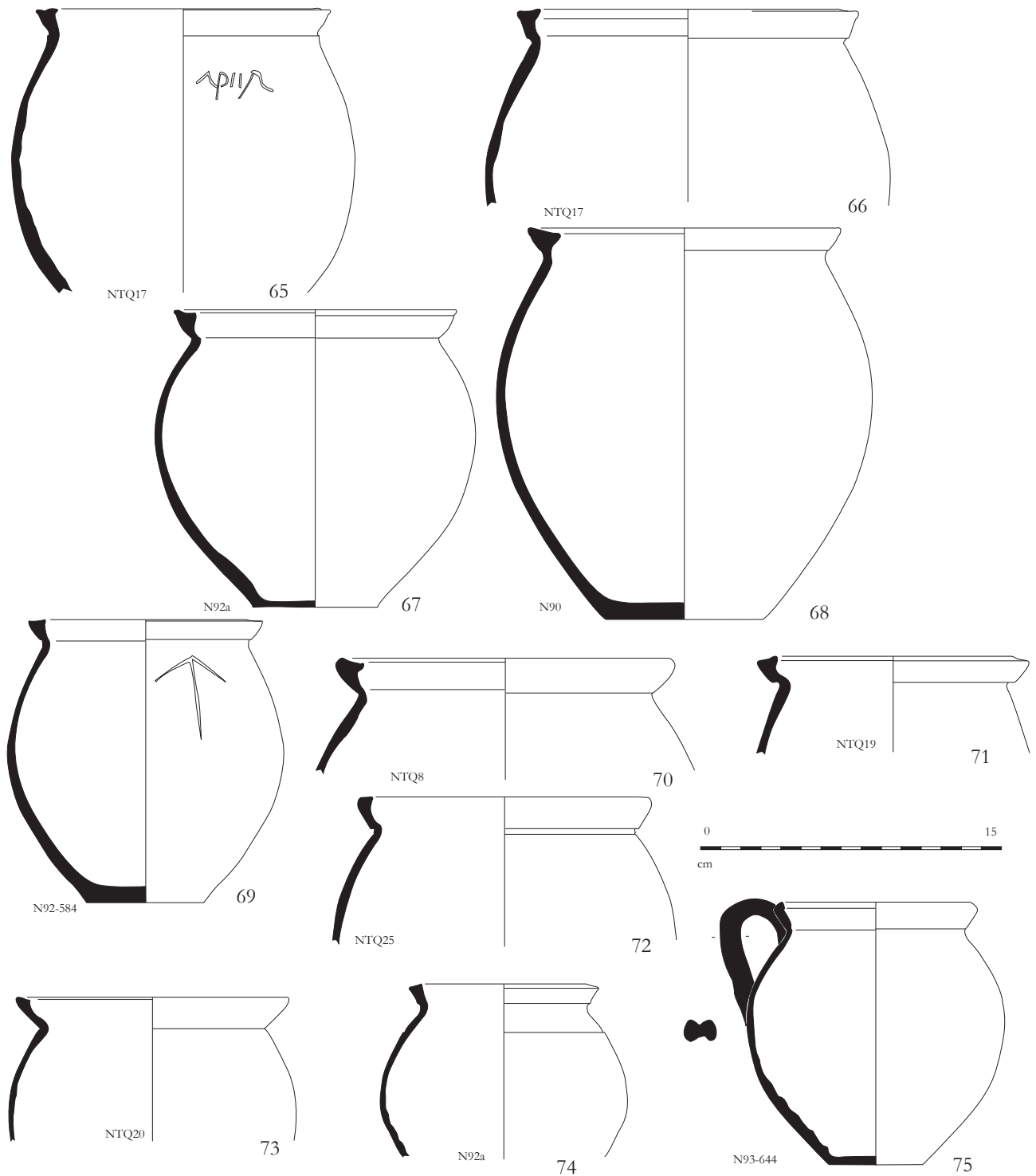


Fig. 100 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques sableuses oxydantes, pots SABLO(N)A1 (n° 65 à 75).
(Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

montrent un répertoire diversifié :

La n° 87 (fig. 103) est une marmite à bord épais, incliné vers l'intérieur et à panse à carène adoucie. La 89 (fig. 103) est

également une marmite à bord allongé, incliné vers l'intérieur mais avec des ressauts sur le méplat (Ø 16,8 cm). Le bord du n° 88 (fig. 103) est court et lui donne une forme quadran-

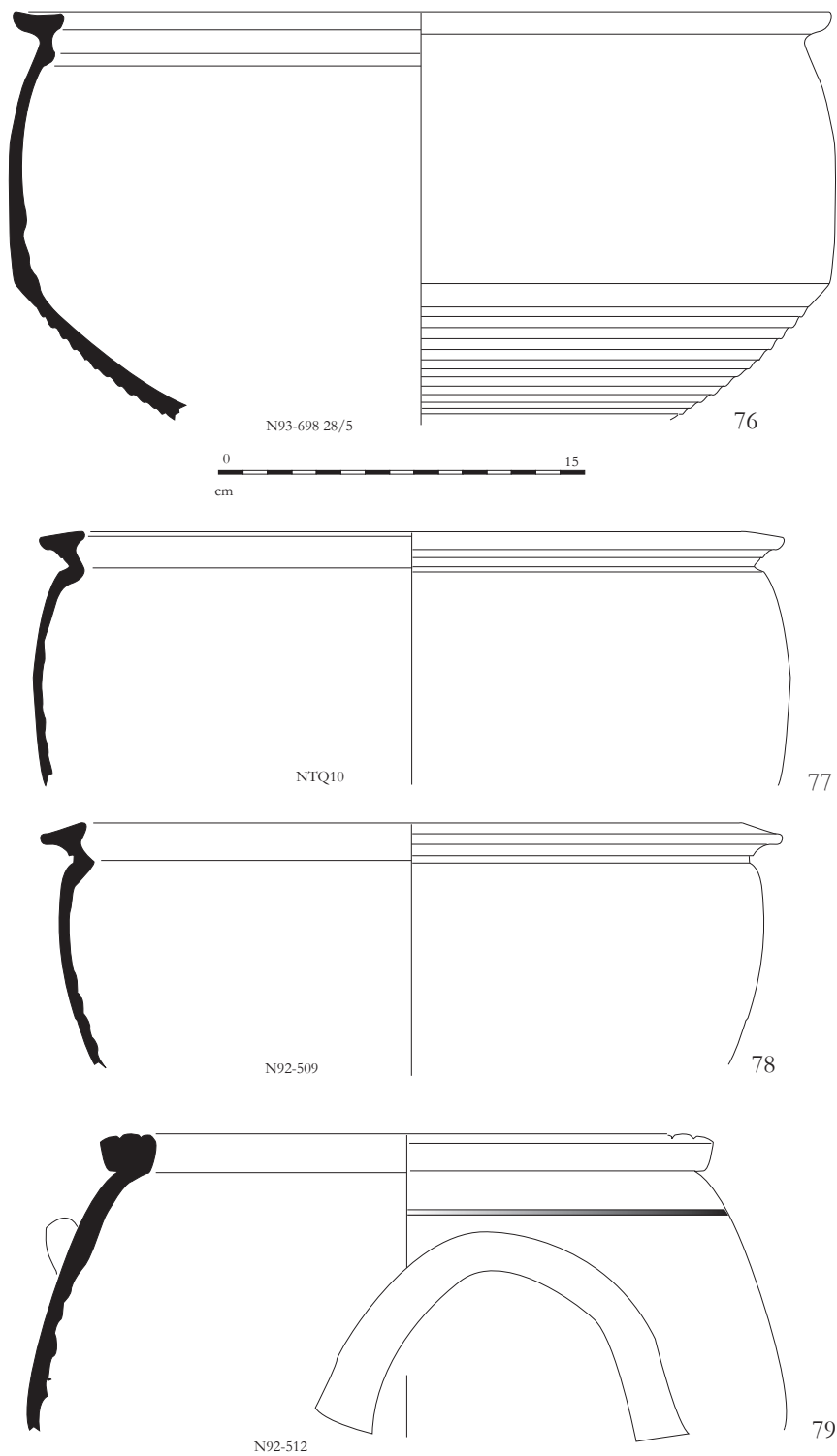


Fig. 101 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques sableuses oxydantes, marmites (n°76 à 79).
(Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

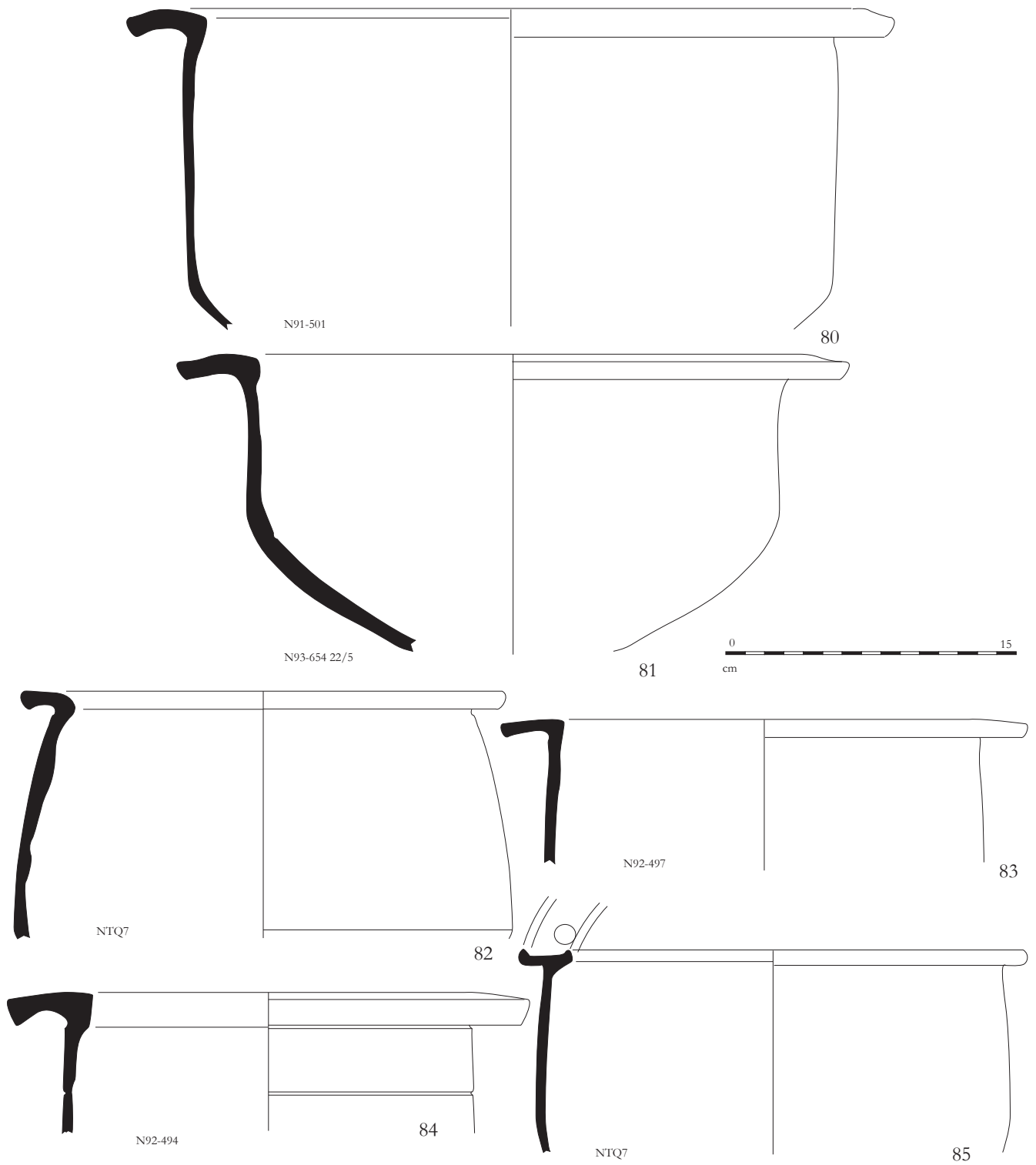


Fig. 102 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques sableuses oxydantes, marmites (n°80 à 85).
(Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

gulaire. Les n°90 et 91 (fig. 103), atteignant respectivement 17 cm et 20 cm de diamètre sont des marmites à bord à marli oblique incliné vers l'extérieur. La pâte est assez fine et leurs panses ovoïdes portent des traces de feu.

Ne sont pas figurées une marmite (N90bis) à bord à marli incliné vers l'extérieur et traits incisés avant cuisson (Ø 27 cm) et une marmite (N92-495) de diamètre indéterminé à bord à marli, pâte marron rosé, dégraissants formant des boursoufflures en surface.

Plusieurs marmites sont inversement de dimensions plus modestes et peuvent correspondre à une cuisson individuelle, notamment les n°98 et 99 (fig. 104) qui ont respectivement un diamètre de 16 et 14 cm. Certaines formes ne sont pas connues dans la région et appartiennent de toute évidence à l'équipage. Ces marmites peuvent être plus ou moins profondes. Le n°92 (NTQ25) (fig. 103) est une marmite à bord allongé (Ø 20 cm) à pâte fine (Sanchez 2003, fig. 206, n°6). Le n°95 (N92) (fig. 104) est une marmite basse à bord carré incliné. La marmite n°96 (fig. 104) à bord allongé épaissi vers l'intérieur (Ø 24 cm) a une pâte fine contenant un peu de mica. Le n°97 (fig. 104) a également un bord épaissi et un ressaut à l'intérieur (Ø 17 cm). La marmite n°98 (fig. 104), d'un diamètre de 16 cm est une marmite à bord simple légèrement épaissi, avec des dégraissants de calcite et porte des traces de feu. Le n°99 (fig. 104) est une marmite basse à bord déversé simple (Ø 14 cm) avec une dépression sur la panse. Une petite marmite à bord à marli de 14 cm de diamètre a une gorge intérieure et un fond bombé (non figurée). N'est pas figurée une marmite basse à bord épaissi (N92 ?) d'un diamètre de 18 cm.

Les marmites tripodes sont généralement très rares dans le répertoire méditerranéen (sauf COM-IT4c). Un seul exemplaire est répertorié (fig. 104, n°100).

4.3. Diverses formes fermées

Plusieurs formes de vases fermés correspondent à des exemplaires uniques :

- Fig. 104, n°101 : cruche à bec tréflé (Ø 9,8 cm), pâte oxydante dure, aspect extérieur de surface grise.
- Fig. 104, n°102 : pot à bord légèrement en amande (Ø 12,2 cm), pâte jaune granuleuse.
- Fig. 104, n°103 : pot à bord déversé simple (Ø 14 cm), pâte assez claire, un peu de calcite, traces de feu.
- Fig. 104, n°104 : bord marqué divergent simple (Ø 18 cm), traces de feu.
- sans n° : pot à bord épaissi convergent (Ø 15,6 cm), ressaut très marqué sur la panse.

5. IMPORTATIONS ITALIQUES ET AFRICAINES

5.1. Italiques

Les importations italiques sont rares, seulement quatre

exemplaires de plats à rebord incisé COM-IT6C sont répertoriés (fig. 105, n°105 à 108). Les couvercles accompagnant ces formes ne sont pas présents. Ces importations sont originaires de Campanie au vu de la pâte fortement chargée en pyroxènes.

Des importations avec une pâte typiquement italique autres que des plats ne sont pas attestées dans la collection Bouscaras mais on retrouve un pot COM-IT2a dans le sondage du DRASSM. Cette dernière forme avec une partie inférieure large est bien adaptée et peut être rapprochée des « pots de barques ». En revanche, les bords en amande des COM-IT1B sont totalement absents et constituent un argument pour un hiatus de l'occupation de cette zone portuaire dans la première moitié du Ier s. av. J.- C. où ces vases sont fortement représentés en Narbonnais. Il faut noter que les plats à engobe rouge pompéien trouvés à Port-la-Nautique prennent une teinte blanche laiteuse sans doute provoquée par une désoxydation liée à leur séjour dans un milieu saumâtre et sans lumière.

5.2. Africaines

Deux formes correspondent à des importations de céramiques communes africaines : la marmite à bord à bandeau droit avec un ressaut interne pour le couvercle et un fond légèrement bombé Hayes 194 (Ostia II, fig. 303). Le n°109 (fig. 105) est une marmite de 24 cm de diamètre à bord épaissi arrondi et gorge intérieure. Le n°110 (fig. 105) à pâte orangée assez claire, traces de feu est plus petite (20 cm de diamètre) avec un bord allongé, ressaut intérieur, stries régulières sur le fond.

L'autre forme est la marmite à bord en V creusé par un sillon et fond plus ou moins bombé avec microsillons (Ostia II, fig. 306). Elle correspond aux plats à bord incisé n°111-112 et 113 (fig. 105), d'environ 24 cm de diamètre avec une pâte très dure, des stries régulières sur le fond et des traces de feu céramique marron à beige, pâte fine, quelques dégraissants de quartz, traces de feu.

Ces formes constituent les premières importations de céramiques africaines de cuisine. Leur pâte est orangée mais elles n'ont pas encore les caractéristiques typiques de leur successeur comme les Hayes 23, 196 ou 197. Bien que peu fréquentes, ces formes se retrouvent de manière régulière dans la zone portuaire (Antéas 1998, n°65 à 68) mais aussi sur les habitats comme Peyriac-de-Mer ainsi que sur le site des hauts de Narbonne.

6. COMMUNES À CUISSON RÉDUCTRICE TOURNÉES ET NON TOURNÉES

6.1. Productions de la Lagaste

Parmi les céramiques finies au tour, se trouve le type de pot peigné horizontalement, présent dès l'époque républicaine à Narbonne, qui semble perdurer jusqu'à la première

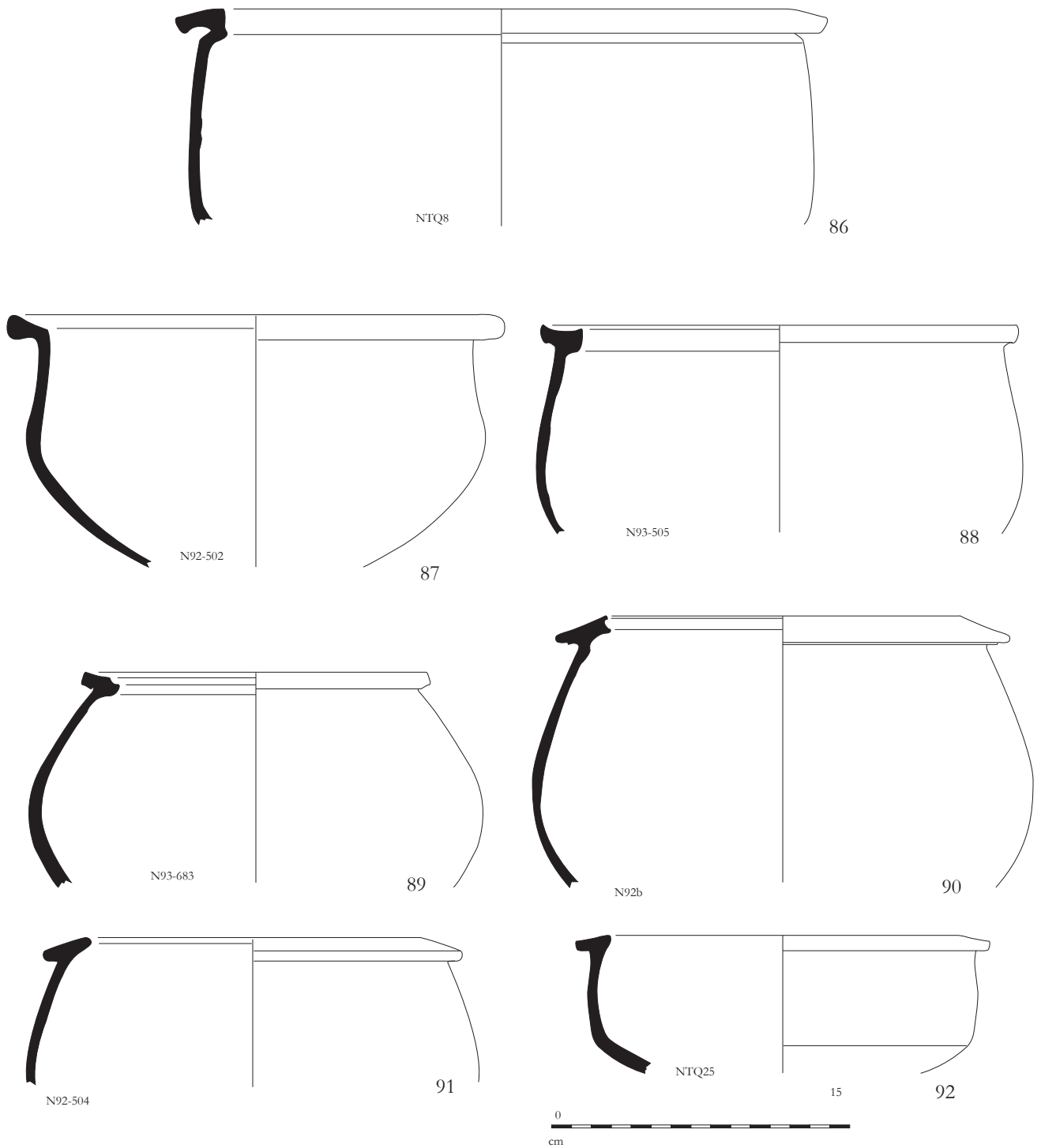


Fig. 103 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques sableuses oxydantes, marmites (n°86 à 92).
(Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

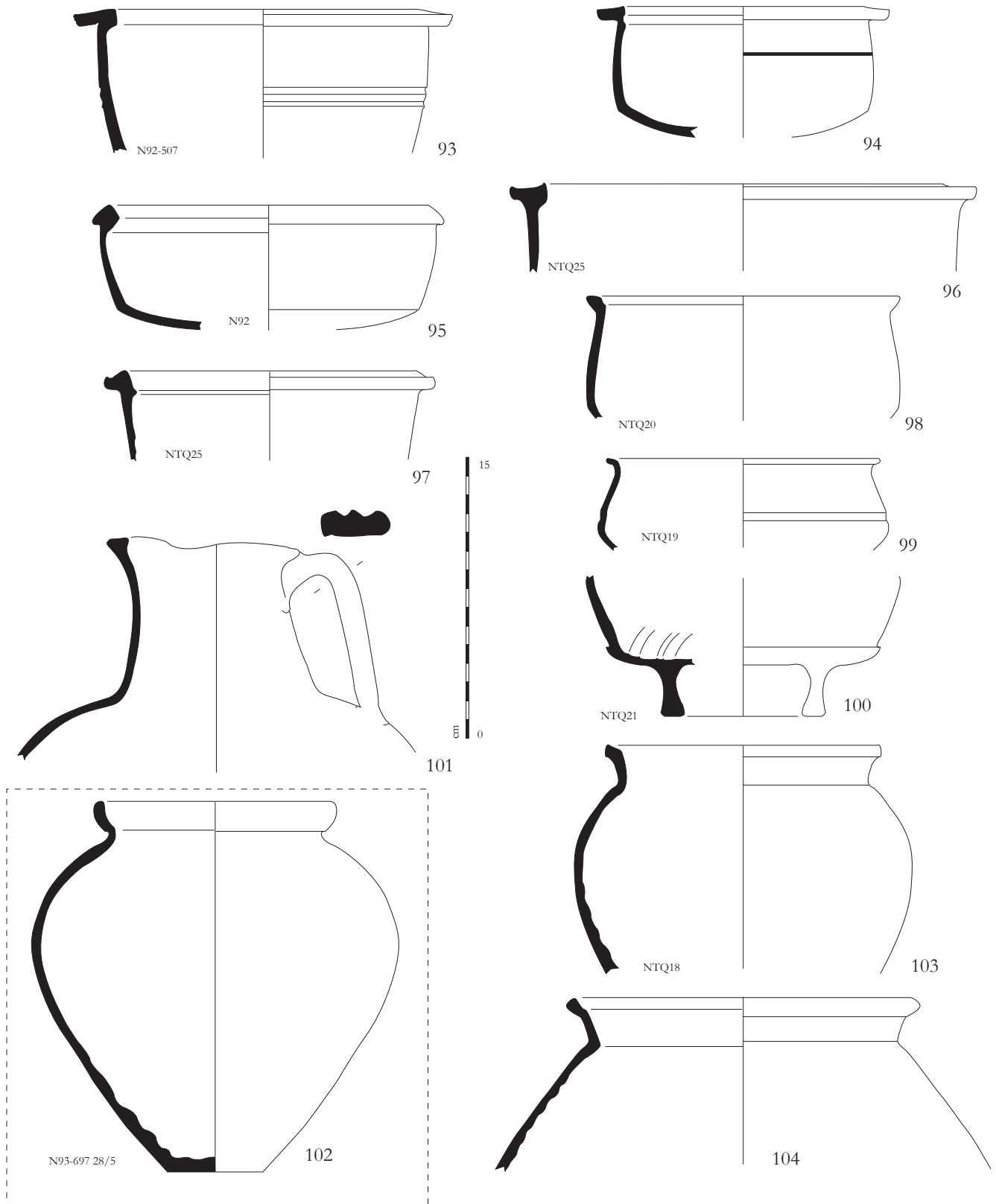


Fig. 104 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques sableuses oxydantes (n°93 à 104).
Sont encadrés les vases également trouvés dans le Rhône à Arles. (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

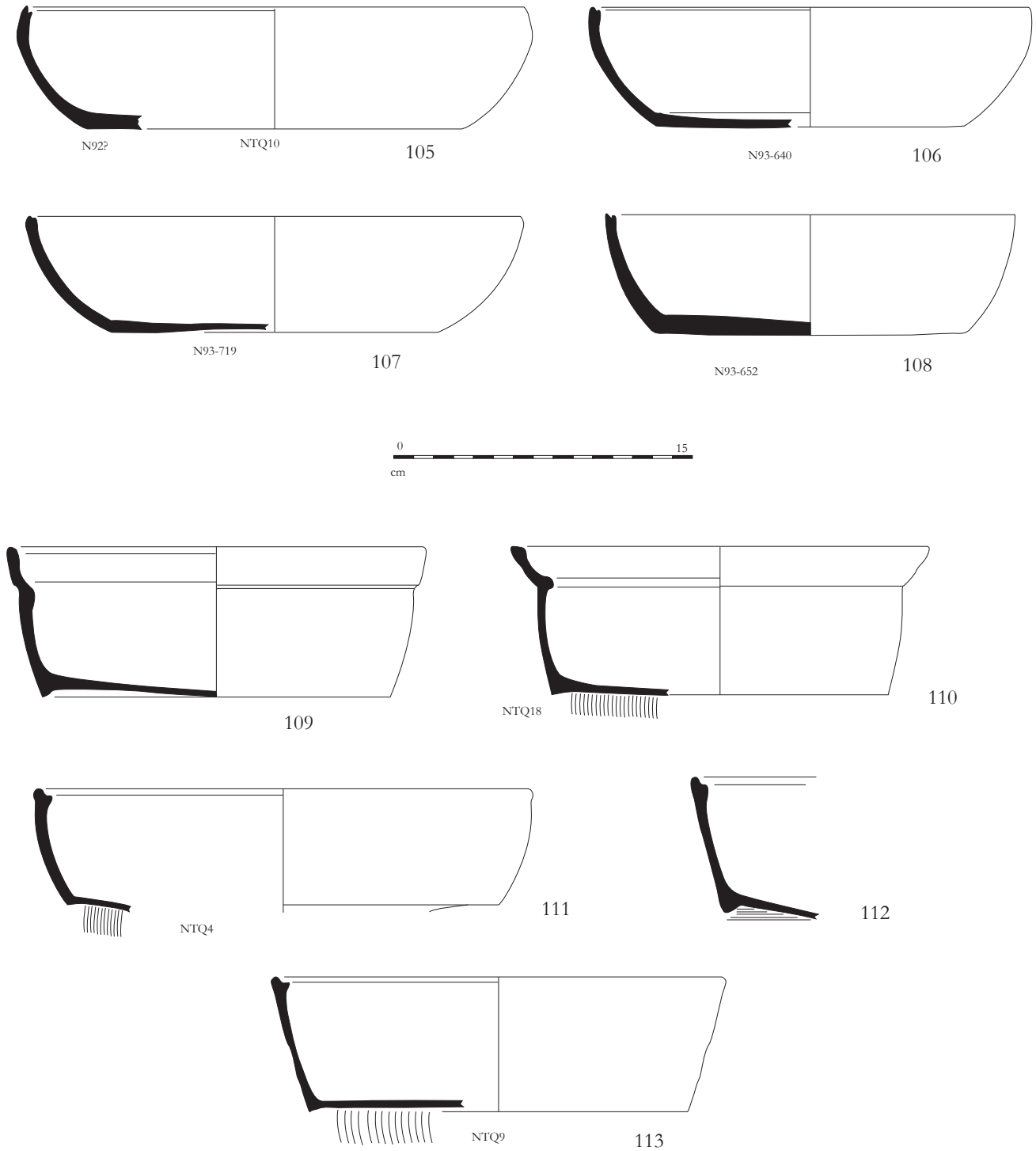


Fig. 105 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : importations italiques et africaines (n°105 à 113). (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

moitié du Ier s. ap. J.- C. Le vase n°114 (fig. 106) est tout à fait semblable aux exemplaires produits à la Lagaste dans l'Aude (Rancoule 1970 : n°53) avec un bord arrondi épaissi légèrement incliné vers l'intérieur et les stries parallèles sur la panse réalisées au tour. Ces vases font souvent l'objet d'un lissage et d'un engobage qui prennent (ou gardent) un aspect métalléscent lorsqu'ils sont conservés dans la vase. Plusieurs exemplaires ont été observés dans les sondages d'Antéas et du DRASSM en 1998 dans la passe de la Société Marseillaise de Crédit (fig. 70) et dans les ramassages de 1993 (Antéas 1993b : 111).

Les urnes basses avec moulure et bande réservée pour les décors d'ondes CELT1g (Type 60 de Rancoule 1970) ont été répertoriées parmi les parois fines. En effet, produites en céramique grise fine, le classement dans une catégorie est ambiguë (Antéas 1993b : 111-112) d'autant plus que dans les publications catalanes elles prennent place parmi la catégorie des céramiques ampuritaines « modernes ou tardives » (Casas i Ginover *et al.* 1989). Les auteurs précisent que, dans la continuité des céramiques ampuritaines antérieures, les décorations se caractérisent par des moulures extérieures (Casas i Ginover *et al.* 1989 : 113, n°237).

6.2. Les pots et les cruches tournés

Un groupe de pots en céramique sableuse réductrice se rapproche des formes connues en Languedoc oriental et notamment le type A10 produit en céramique fumigée ou à points de chaux. Cette forme à bord oblique à méplat se retrouve couramment sur les sites du Languedoc oriental (Raynaud 1993a). Il s'agit des n°115 à 117 (fig. 106). Ces pots se caractérisent également par des lissages parallèles sur le replat du bord et sur la paroi externe. La pâte est généralement assez dure avec quelques dégraissants de calcite.

La plupart des pots découverts à Port-la-Nautique ne peuvent être mis en série car ils sont tous différents. Les vases découverts dans le contexte de l'épave de Montfort et qui correspondent à de la vaisselle de bord ne se retrouvent pas dans cet inventaire. Seul l'exemplaire n°127 (fig. 107) trouve des comparaisons dans le contexte portuaire d'Arles où sept pots à bord déversé concave sont également recensés (Long, Piton, Djaoui 2009 : 604, fig. 30 n°153 à 155) ; la n°102 (fig. 104) peut également être classée dans cette série. Dans les deux contextes, ces pots à bord à inflexion interne portent des traces de feu, prouvant leur utilisation comme vaisselle de bord et non comme conteneur. Cette forme est connue en Italie en tant que céramique de cuisine à Terzigno (Cicirelli 1994 : 161, fig. 5). Le n°126 (fig. 107) (et sans doute le 43, fig. 97) peuvent être rapprochés du type 1 de M. Vegas (Vegas 1973 : 13, fig. 2, n°8 et 17) qui est un exemplaire de Sutri avec des parallèles à Ostie dans des contextes 60/70 ap. J.- C. D'autre part, un vase proche a été découvert place Jules Formigé à Fréjus dans un contexte des années 60/70 ap. J.- C.

(Pasqualini 1996 : 129, 136 et 140, fig. 54, n°6) mais classé parmi les pâtes brunes dans la catégorie des « productions d'origine incertaine ».

- Fig. 106, n°118 : pot de grandes dimensions (Ø 16 cm) à bord simple, épais, double sillon sur la panse, pâte grise assez fine, traces de feu.
- Fig. 106, n°119 : pot à bord déversé très légèrement épaissi (Ø 14 cm).
- Fig. 106, n°120 : pot à bord déversé simple (Ø 20 cm), mica et quartz, traces de feu.
- Fig. 106, n°121 : pot à bord droit légèrement épaissi (Ø 13 cm).
- Fig. 106, n°122 : pot à bord presque droit (Ø 9 cm), pâte grise un peu savonneuse, poix.
- Fig. 107, n°123 : petit pot à bord épaissi (Ø 13,4 cm), pâte grise un peu savonneuse, mica.
- Fig. 107, n°124 : pot à bord déversé épaissi (Ø 13 cm), traces de feu.
- Fig. 107, n°125 : gobelet à bord simple mais ressort sous le bord (Ø 8,8 cm), décor incisé, pâte grise assez mal tournée, pâte un peu savonneuse, beaucoup de mica fin, gros grains noirs qui font éclater la pâte.
- Fig. 107, n°126 : pot à bord épaissi (Ø 13 cm), ressort au niveau de la carène, pâte grise, dégraissants de quartz. traces de feu.
- Fig. 107, n°127 : pot à bord déversé (Ø 18 cm), ressort interne, traces de feu.
- Fig. 107, n°128 : petit pot ansé à bord retourné déversé vers l'intérieur (Ø 14 cm).
- Fig. 107, n°129 : pot à bord épais et double anse (Ø 11,2 cm), pâte grise un peu savonneuse, dégraissants de graviers.
- Fig. 107, n°130 : pot ansé ou cruche à bord simple déversé légèrement épaissi (Ø 10 cm).
- Fig. 107, n°131 : cruche à bord déversé épaissi, incliné vers l'extérieur (Ø 4,6 cm), anse ronde.
- Fig. 108, n°132 : pot à bord déversé épaissi avec incision (Ø 12 cm), panse très galbée.
- Fig. 108, n°133 : pot à bord épaissi carré et ressort interne (Ø 14 cm), mica très fin, traces de feu.
- Fig. 108 n°134 : même forme de pot à bord carré et ressort interne que les n°132 et 133 mais avec une anse (Ø 12 cm).

6.3. Les marmites, jattes et plats tournés

Cette série correspond essentiellement à de la vaisselle de bord pour la cuisson. Comme pour les contextes d'habitat, ces formes sont moins bien représentées que les pots.

- Fig. 108, n°135 : marmite à bord déversé simple (Ø 19 cm), ressort, dégraissants de gros calcite éclaté, traces de feu.
- Fig. 108, n°136 : marmite à bord à marli incliné vers l'intérieur (Ø 18 cm), pâte grise avec des inclusions blanches, traces de feu.

- Fig. 108, n°137 : marmite à bord allongé (Ø 21 cm), un peu de mica.
- Fig. 108, n°138 : coupe à bord allongé (Ø 22 cm), pâte grise avec mica, vacuoles, traces de feu.
- Fig. 108, n°139 : petite marmite (Ø 15,6 cm) profonde à paroi peu épaisse, pâte grise, grossièrement tournée mais bonne finition du bord. Nombreux dégraissants de quartz, micas argentés. Traces de feu à l'extérieur et sur la partie supérieure de la lèvre.
- Fig. 108, n°140 : jatte, bord déversé épaissi (Ø 20,4 cm), décor de bandes au brunissoir à l'intérieur, pâte grise fine qui ne peut aller au feu.
- Fig. 108, n°141 : plat à bord déversé (Ø 28 cm), quartz, traces de feu.

Peu de plats sont représentés dans la collection Bouscaras. Pourtant ils sont nombreux et de formes variées dans les inventaires d'Antéas (Antéas 1993 b : 98).

6.4. Les marmites à bord arrondi

Quatre vases à bord en bourrelet et panse rectiligne ont une pâte assez grossière mais semblent finis au tour lent. Ils se terminent par une carène forte marquant le départ du fond que l'on suppose bombé. Les traces de feu ont généralement laissé un épais dépôt de suie. Des vases identiques ont également été trouvés dans le Rhône (Long, Piton, Djaoui 2009 : 604, fig. 30 n°157-158).

- Fig. 109, n°142 : marmite à bord arrondi (Ø 19 cm), carène vers le fond, pâte grise, mica.
- Fig. 109, n°143 : marmite à bord rond (Ø 27 cm), pâte noire mal tournée, très micacée, traces de feu.
- Fig. 109, n°144 : marmite à bord rond (Ø 21 cm), pâte noire, très micacée, dépôt de suie très épais.
- Fig. 109, n°145 : marmite à bord en amande (Ø 21 cm), panse droite, pâte noire grossière et intérieur gris.

6.5. Les pots carénés

Cette forme apparaît à l'époque augustéenne et est présente durant le Ier s. ap. J.- C. dans une grande partie de la Gaule et notamment en Provence occidentale (Chausserie-Laprée, Nin 2004), mais également en contexte funéraire à Tavel (Gard), (Gagnières *et al.* 1961 : 238, fig. 6, n°7) et dans la nécropole de Lattes (Sanchez 1995). Six exemplaires sont connus dans le contexte portuaire de Port-la-Nautique mais également dans la cave de Peyriac-de-Mer en céramique commune tournée réductrice ou en céramique non tournée (Sanchez 2006). On remarque une homogénéité pour cette série avec des diamètres autour de 11 cm alors que généralement les deux modules reconnus dans la région de Narbonne sont de 8 ou 16 cm. D'autre part, pour les vases de Port-la-Nautique, des différences de pâte témoignent d'origines différentes. Les traces de feu démontrent leur utilisation comme vase à cuire.

- Fig. 109, n°146 : pot caréné à bord simple (Ø 11 cm), pâte noire très cuite, dégraissants de calcite, traces de feu.
- Fig. 109, n°147 : pot à bord déversé simple (Ø 11 cm), vase caréné, pâte grise, mal tournée, mica fin dispersé, traces de feu, trois incisions sur le rebord.
- Fig. 109, n°148 : pot à bord déversé et carène (Ø 10 cm), pâte grise, fine homogène dure.
- Fig. 109, n°149 : pot à bord déversé et carène, pâte gris clair, homogène, dure, bord légèrement mouluré (Ø 10 cm).
- Fig. 109, n°150 : pot à bord simple (Ø 11 cm) et carène marquée.
- Fig. 109, n°151 : pot à bord mouluré (Ø 11 cm) et carène marquée, pâte grise un peu savonneuse, quartz, surface granuleuse.

6.6. Vases non tournés d'origine indéterminée

La céramique non tournée est quasi inexistante dans la région de Narbonne après le changement d'ère. Les nombreux exemplaires trouvés à Port-la-Nautique correspondent donc à des importations. Leurs formes sont très variées, du fait du caractère non standardisé de ces productions mais aussi certainement des différences d'origine. Il s'agit pour la grande majorité de pots portant des traces de suie qui peuvent être considérés comme de la vaisselle de bord. Trois sont ansés, les autres correspondent à des pots de module moyen (environ 15 cm de diamètre) et les autres formes comme les plats, les couvercles ou les marmites sont rares. Cet ensemble est donc représentatif de la vaisselle culinaire utilisée à bord. Un exemplaire est original (fig. 111, n°164). Contrairement aux autres, il s'agit d'une coupe munie de trois anses horizontales et à bec verseur.

6.6.1. Cruches ou pots ansés

- Fig. 110, n°152 : cruche ansée à bord déversé simple (Ø 11 cm), pâte grise fine et dure.
- Fig. 110, n°153 : pot ansé (Ø 11 cm), CNT, léger peignage de surface vertical, graffiti.
- Fig. 110, n°154 : pot ansé à bord simple déversé (Ø 14 cm), CNT, incisions avant cuisson au niveau de l'anse.

Pour la collection Bouscaras, nous ne disposons d'aucun pot à deux anses, qui sont pourtant attestés lors des dragages de 1993 (Antéas 1993b : 141, n°309).

6.6.2. Pots

- Fig. 110, n°155 : pot à bord simple déversé (Ø 17 cm), CNT micacée.
- **sans n°** (N?) : pot à bord simple (Ø 15 cm), CNT, ressaut intérieur, pâte avec mica légèrement argenté, lissage extérieur et sous le rebord intérieur, décor d'incisions sur la panse (non figuré).
- Fig. 110, n°156 : pot à bord déversé (Ø 14 cm), pâte homogène assez dure, extérieur noir brillant, un peu lissé, trois

incisions sur le bord, traces de feu.

- Fig. 110, n°157 : pot en CNT (Ø 15 cm), pâte grise, fine, légèrement micacée, décor d'incisions en diagonales sur la partie supérieure, lissage extérieur et intérieur.

- Fig. 110, n°158 : pot à bord simple déversé (Ø ?), CNT à pâte grise, importants dégraissants de quartz, quelques grains de mica, aspect de surface granuleux, lissage intérieur du bord, quelques traces peu lisibles de traitement de surface, léger peignage.

- Fig. 110, n°159 : pot à bord simple légèrement épaissi (Ø 13 cm), bord lissé, panse peignée, CNT.

- Fig. 110, n°160 : pot à bord simple (Ø 14 cm), CNT micacée.

- Fig. 110, n°161 : gobelet ? à bord légèrement épaissi (Ø 8 cm), pâte grise un peu savonneuse, mica très fin.

- **sans n°** (NTQ22) : pot à bord allongé (Ø 17 cm), pâte grise assez dure.

- **sans n°** (N92-510) : pot à pâte grise grossièrement tournée (Ø 15,6 cm), mais bonne finition en particulier du bord triangulaire avec ressaut interne, importants dégraissants de quartz sur la surface, mica argenté, traces de feu à l'extérieur et à l'intérieur de la lèvre (non figuré).

- **sans n°** (N?) : pot à bord épaissi en amande (Ø 21 cm), légèrement en avancée vers l'intérieur ; pâte noire, grossière (non fig.).

- **sans n°** (N93-708) : pot à bord simple (Ø 12,2 cm) et carène marquée, importantes traces de feu.

- **sans n°** (N90) : pot à bord simple (Ø 16,8 cm), deux traits incisés sur la panse, pâte grise, assez fine, traces de feu.

6.6.3. Formes diverses

- **sans n°** (N92-495) : couvercle à bord simple (Ø 23 cm), pâte grise fine.

- **sans n°** (N92?) : (Ø ?) pâte grise grossière, lissage extérieur du bord, tournage régulier, importantes traces de feu.

- **sans n°** (N?) : plat à bord simple (Ø 20 cm), CNT très micacée jusqu'à 1 mm de diamètre, travail soigné, traces de finition, parfois dégraissants de graviers, quartz.

- **sans n°** (N?) : marmite à bord allongé incliné vers l'intérieur (Ø 17,4 cm), calcite éclaté, traces de feu.

- Fig. 110, n°162 (NTQ14) : pied haut creux (Ø pied 6,4 cm), CNT micacée.

Les plats en céramique non tournée ne sont pas nombreux, pourtant plusieurs exemplaires de différents modules similaires au n°161 (fig. 110) sont répertoriés ainsi qu'un poëlon (Antéas 1993b : 143 et 149).

- Fig. 110, n°163 : plat à bord simple (Ø 18,4 cm), céramique très grossière, paillette de mica doré, gros grains. Il est possible que ce plat soit une production varoise.

- Fig. 111, n°164 (N93-859) : céramique non tournée à 3 anses horizontales sur le bord permettant la préhension et la suspension (Ø 20 cm). Ce vase, muni d'un bec verseur a une carène surbaissée. La pâte, micacée, contient des inclusions blanches. Décor d'incisions sur le bord.

6.7. Les importations varoises

Plusieurs vases en céramique non tournée ont une pâte fortement chargée en dégraissants de mica et ont une forme caractéristique. Ainsi, on recense deux exemplaires de pots à bord droit et carène marquée qui correspondent aux modelées varoises (Rivet 1982).

- Fig. 111, n°165 (N93) : pot à bord simple droit (Ø 15 cm), carène marquée, CNT micacée, pâte grise avec dégraissants de calcite et de mica, certainement céramique non tournée varoise (Raynaud 1993b).

- Fig. 111, n°166 (N93) : pot à bord simple droit (Ø 15 cm), carène, CNT micacée, quelques grains de calcite, certainement céramique non tournée varoise (Raynaud 1993b).

6.8. Les gobelets en céramique grise ou non tournée

Plusieurs gobelets à pâte grise sont difficiles à classer dans une catégorie puisque, par leur forme, ils appartiennent aux parois fines mais par leur technique ils peuvent être classés en céramique celtique, catalane, sableuse ou non tournée...

- Fig. 111, n°167 : gobelet, bord déversé simple (Ø 7 cm), légèrement épaissi, ressaut à la jonction col/panse, panse globulaire, départ d'anse, pâte grise, extérieur noir, brillant, probable céramique de la côte catalane ou imitation.

- Fig. 111, n°168 : gobelet ovoïde, sans col, petit bord déversé légèrement épaissi (Ø 7 cm), fond annulaire, pâte grise.

- Fig. 111, n°169 : gobelet, bord déversé épaissi (Ø 6,8 cm), ressaut à la jonction col/panse, pâte grise.

- Fig. 111, n°170 : gobelet, extérieur lissé, bord déversé simple (Ø 7,6 cm), profil sinueux, décor guilloché, pâte grise.

- Fig. 111, n°171 : gobelet à bord droit simple lisse (Ø 7 cm), pâte grise, fine, aspect extérieur noir brillant.

- Fig. 111, n°172 : petite urne à bord épaissi (Ø 8 cm), pâte grise sableuse, importants dégraissants de quartz, surface très granuleuse.

- Fig. 111, n°173 : gobelet, sans col, petit bord déversé légèrement épaissi (Ø 8 cm), gorge intérieure, ressaut à la jonction bord/panse, stries sur la panse, pâte grise grossière.

- Fig. 111, n°174 : gobelet à bord déversé simple (Ø 9 cm).

- **sans n°** : urne, bord carré, épaissi (Ø 12 cm), anse sous le bord, pâte grise.

7. CÉRAMIQUES AUTRES ET OBJETS CÉRAMIQUES

Nous regrouperons dans cette partie tous types de céramiques originales.

- Fig. 112, n°175 : gobelet ?, bord déversé avec une légère gorge intérieure (Ø 13 cm). La carène est fortement marquée aux jonctions parois/bord et parois/fond ; pâte rouge marron, grossière avec de nombreux dégraissants blancs éclatés à la surface, sorte de décor de pommes de pin assez grossier, une seule anse cannelée.

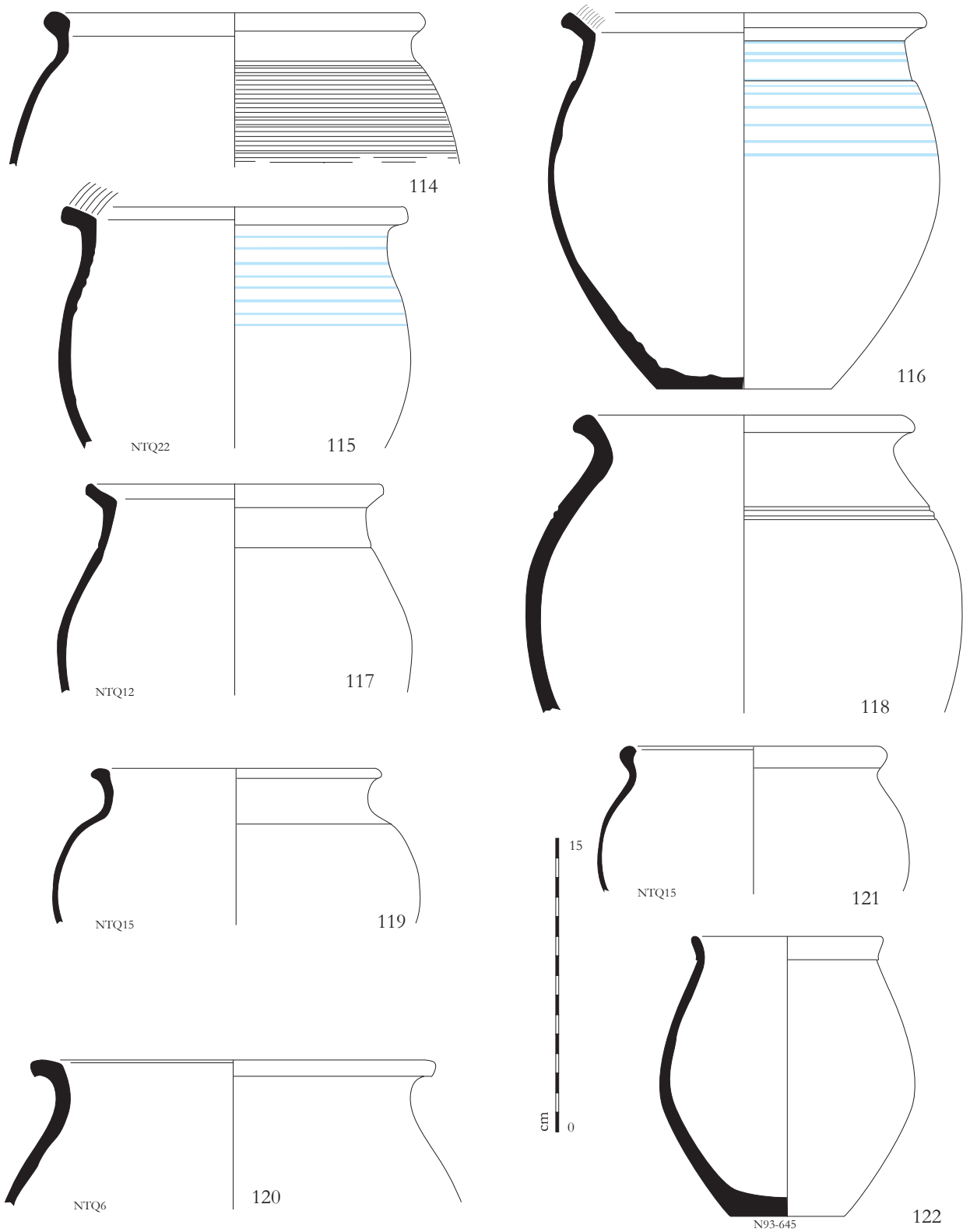


Fig. 106 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques sableuses réductrices, pots (n°114 à 122). (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

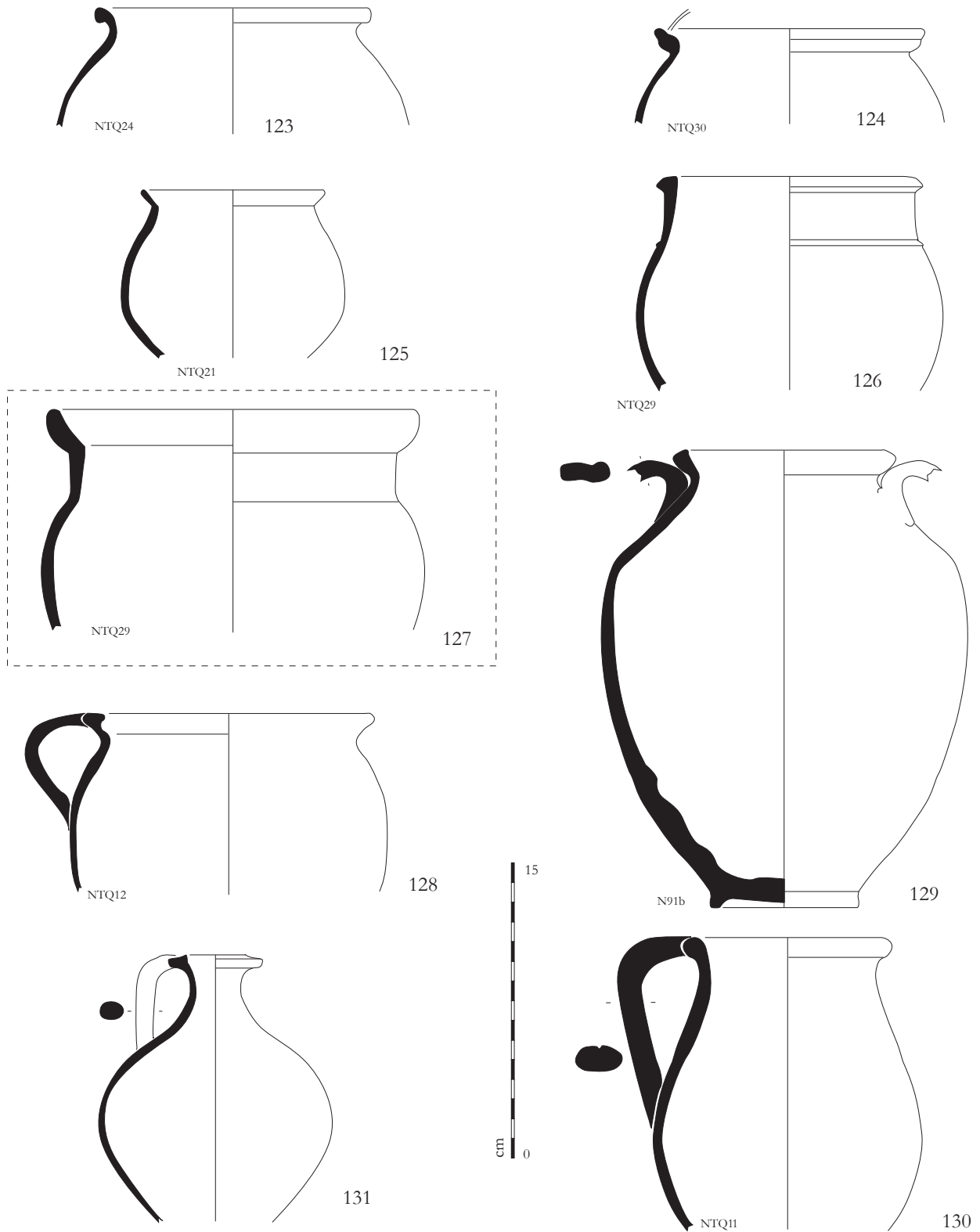


Fig. 107 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques sableuses réductrices, pots (n°123 à 131). Sont encadrés les vases également trouvés dans le Rhône à Arles. (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

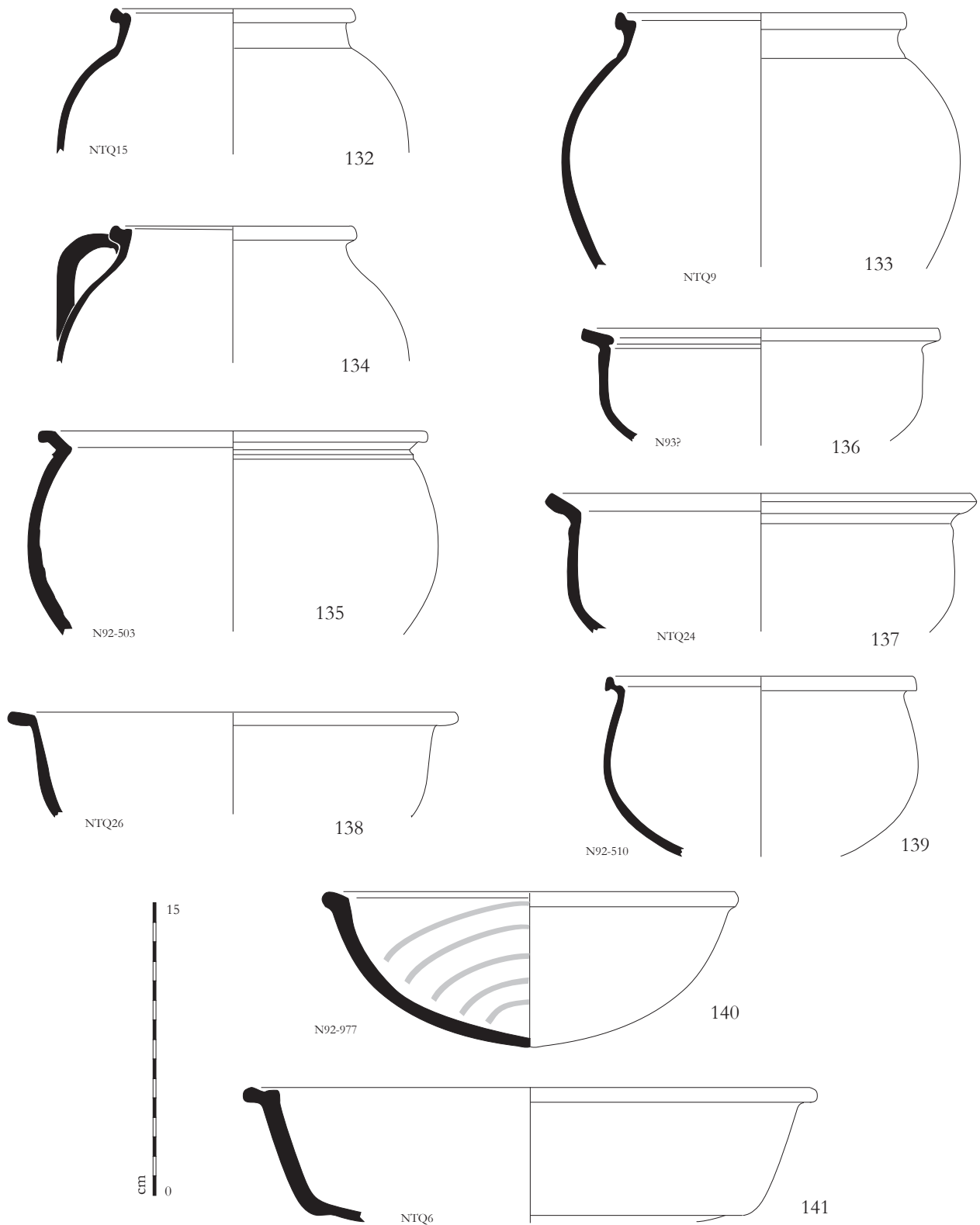


Fig. 108 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques sableuses réductrices, pots (n°132 à 141). (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

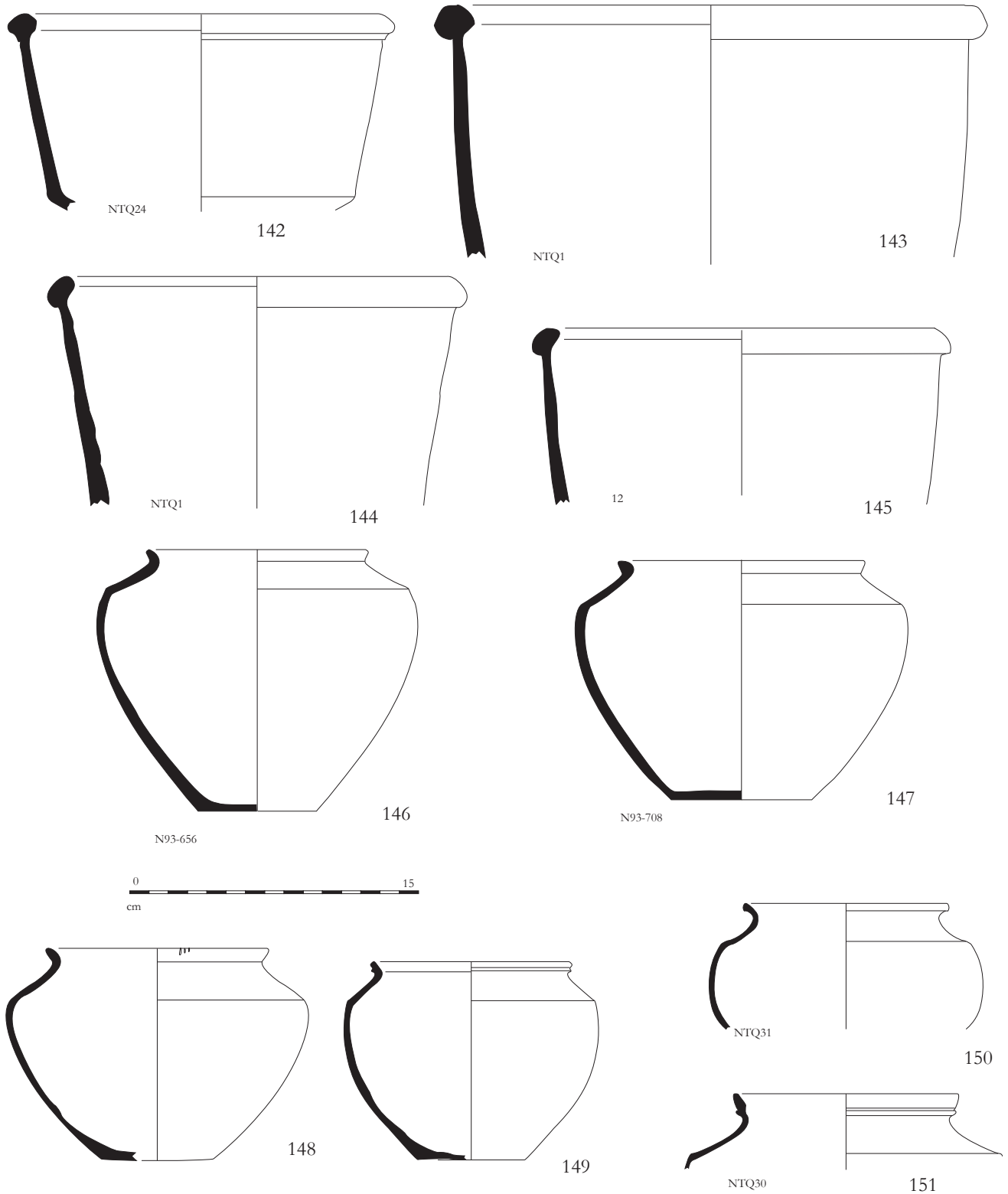


Fig. 109 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques sableuses réductrices, pots à bord rond et pots carénés (n°142 à 151).
(Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

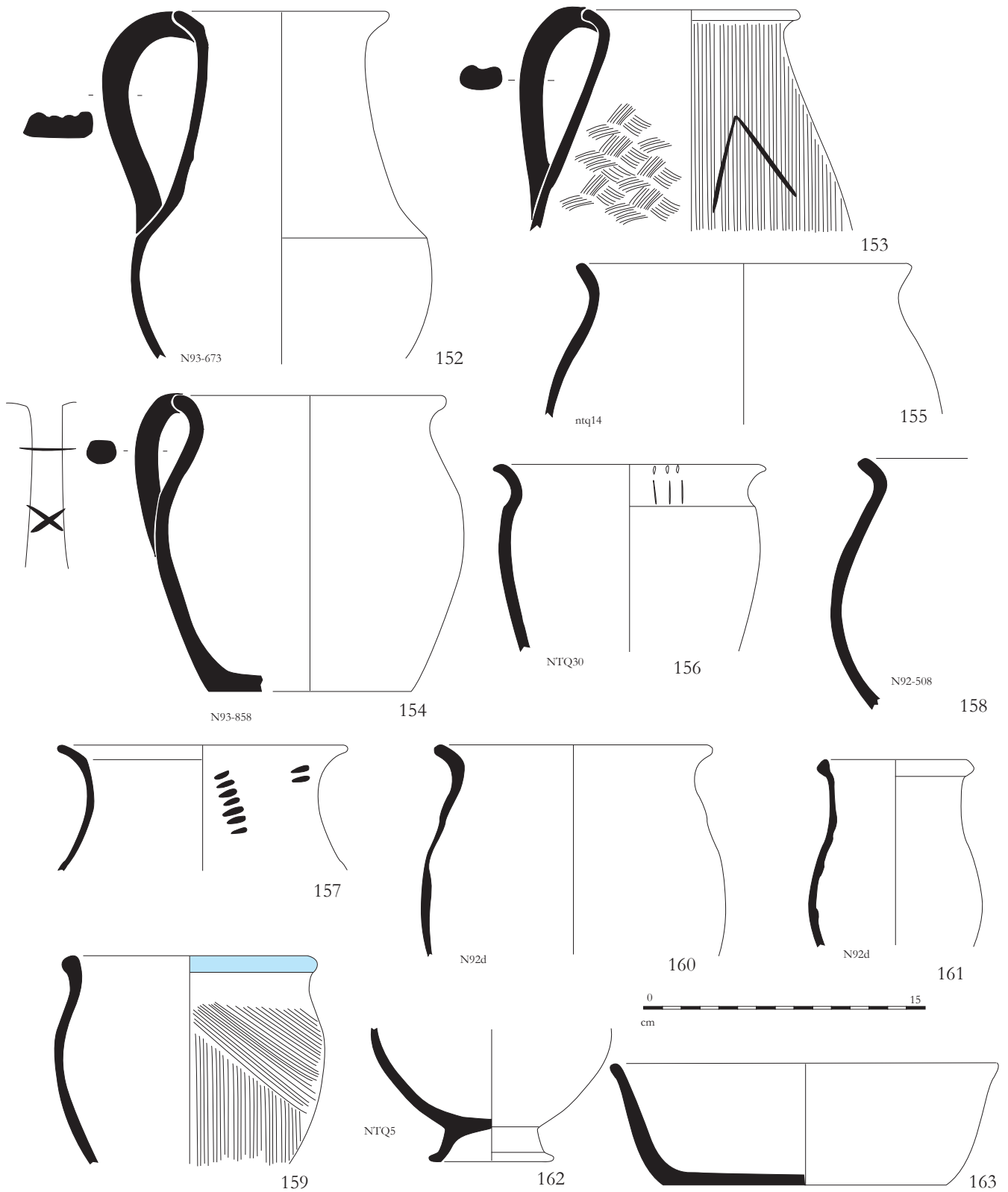


Fig. 110 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramiques non tournées (n°152 à 163). (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

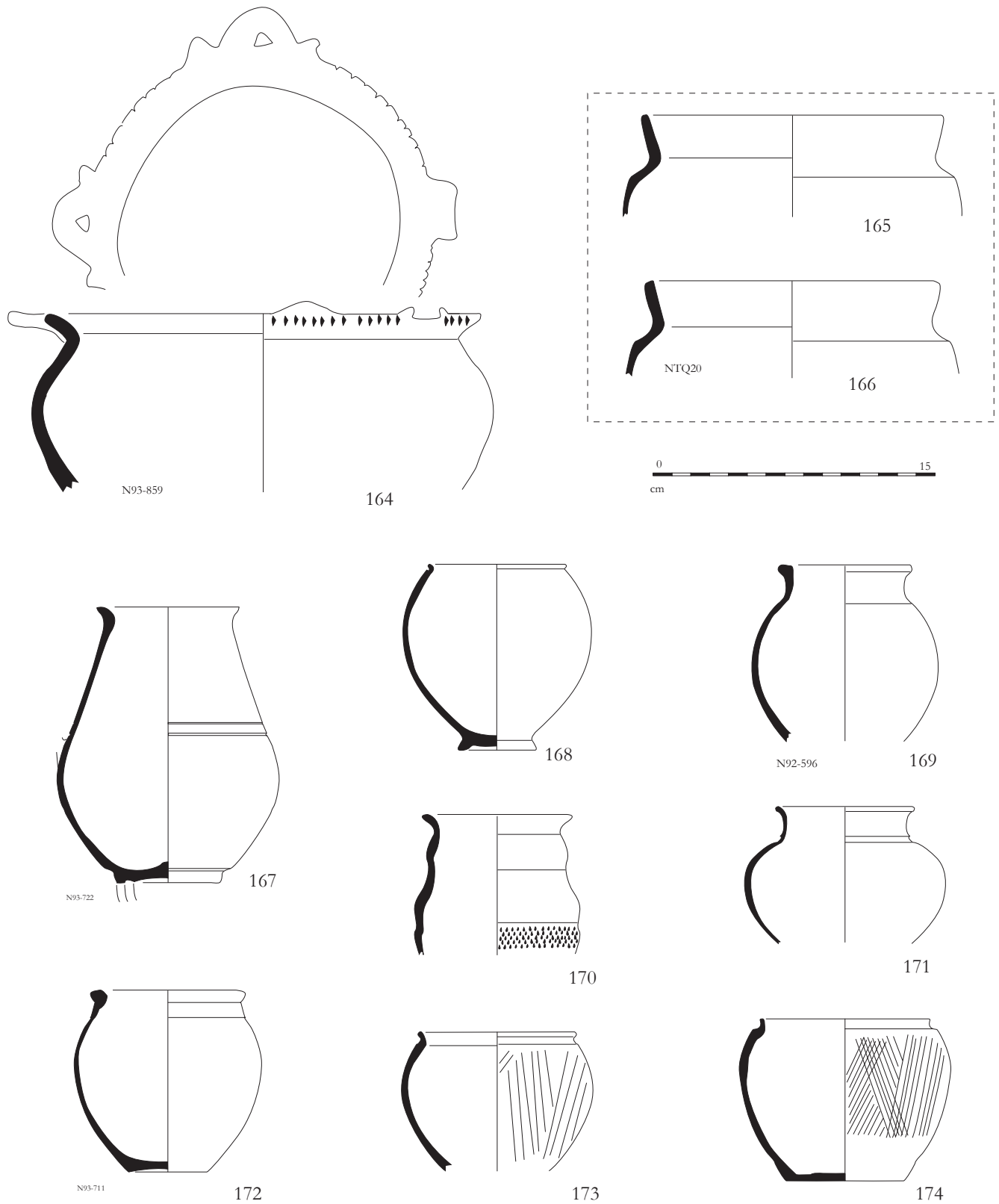


Fig. 111 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : céramique non tournée (n°164) ; pots du Var (n°165 à 166) ; gobelets (n°167 à 174).
Sont encadrés les vases également trouvés dans le Rhône à Arles. (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

- Fig. 112, n°176 : pot ansé à bord horizontal (Ø 16 cm).
 - Fig. 112, n°177 : cruche, bord triangulaire retroussé (Ø 9 cm), pâte assez claire grossière avec beaucoup de dégraissants de quartz, poix.
 - Fig. 112, n°178 : amphorette ? à bord simple légèrement déversé (Ø 6 cm), pâte proche de l'amphore de Tarraconaise. Il s'agit certainement d'une originalité des ateliers de productions d'amphores de Tarraconaise qui ont produit quelques vases avec la même pâte. S'agit-il d'une exception ou d'un vase servant d'échantillon ?
 - Fig. 112, n°179 : fond de vase à pâte claire percé dans sa partie basse (Ø 11 cm).
- Certaines formes sont difficiles à classer comme un pot ansé qui semble être un récipient de cuisson.
- Fig. 112, n°180 : petite coupe à pâte claire, extérieur strié, percement sur la partie supérieure.

Signalons également la présence d'un élément circulaire et creux (N92-669) proche de séparateurs de cuisson connus pour les ateliers de productions céramiques (Sanchez 2003 : 887, fig. 410, n°3).

Les objets en céramique, souvent très fragmentés dans l'habitat, sont rarement individualisables. Des exemplaires de brûle-parfums en forme d'autels (fig. 112, n°181 et 182) ou de coupe à pied haut (fig. 112, n°183 et 184) sont bien conservés à Port-la-Nautique (au sujet des brûle-parfums, cf. Carrato 2008). Ils portent tous des traces de combustion. Les autels/brûle-parfums sont en pâte claire, fine et peuvent témoigner des pratiques religieuses dans la zone portuaire. Leur socle rectangulaire est surélevé, les bases inférieures et supérieures moulurées (N92-537 et N92-538/539). Le premier a une base d'au moins 8,1 cm sur un côté et le second de 9,2 cm. Une dépression très marquée forme une cupule destinée à la substance à brûler. Des traces noirâtres sont d'ailleurs clairement visibles. Ces autels portatifs se retrouvent dans la région dans le sanctuaire de Mars à Balaruc-les-Bains (Bermond et coll. 1998 : 139-141 et fig. 23). Les brûle-parfums de Port-la-Nautique trouvent des parallèles dans le golfe de Fos (Marty 2002 : 217, fig. 13) et correspondent au type 64 de M. Vegas (Vegas 1973 : 150, et 154-155). Le n°183 (n° d'invent. N92-541) a un pied haut mouluré de 13 cm de diamètre, à pâte claire, avec un ressaut à la jonction du fond et de la panse et porte un décor en creux sur la paroi. Le second exemplaire (n°184 : n° d'invent. N92-542), plus petit (Ø 7 cm), avec un pied bas mouluré possède une pâte grisâtre, grossière, avec de gros dégraissants. Il porte également un ressaut en relief à l'extérieur. L'intérieur ne se présente pas comme une vasque mais comme une forte dépression. Pour M. Pasqualini, il s'agit de « coupe-couvercle à pied » type P (Pasqualini 1993 : 351-352 et fig. 152).

CONCLUSION SUR LES FOUILLES BOUSCARAS

Les fouilles de Port-la-Nautique nous permettent de mieux connaître une étape du commerce de Narbonne romaine. Les

céramiques communes, longtemps délaissées pour l'étude des amphores, constituent un maillon essentiel dans la diffusion des produits. Dans un contexte de rejets de zones portuaires, la vaisselle de bord, elle même souvent moins étudiée au profit de la cargaison n'est pas négligeable. La distinction entre la vaisselle de l'équipage et la vaisselle de transport reste délicate. La plupart des formes présentes ne se retrouvent pas dans l'habitat, ce qui confirme qu'il ne s'agit pas de mobilier prévu pour être revendu localement. D'autre part, la présence de petits autels en céramique est un témoignage de religiosité dans un contexte portuaire.

Pour les céramiques communes, l'étude est rendue d'autant plus complexe par la diversité des formes, de leur origine, d'où la nécessité d'effectuer un inventaire descriptif. On constate la présence de plusieurs vases en céramiques non tournées, rarissimes dans la région et qui correspondent très probablement à de la vaisselle de bord exogène, avec quelques exemplaires clairement identifiables de céramiques modelées du Var (n°163, 164). La grande majorité du mobilier confirme les datations proposées par les sigillées, c'est-à-dire un ensemble appartenant majoritairement aux années 20/60 avec quelques formes augustéennes et rien de postérieur aux années 70 ap. J.- C. Les comparaisons sont nombreuses avec l'épave Dramont D, datée par les sigillées italiques tardives du milieu du Ier s. ap. J.- C. : on retrouve les mêmes marmites à marli, les pots à poissons, et des olpés et des urnes identiques à la Nautique. À Port-la-Nautique, les céramiques communes culinaires oxydantes, les céramiques fines lissées (celtique?) et quelques productions particulières (parois fines locales, présigillées de Bram) nous apportent des compléments d'informations sur la circulation de ces céramiques régionales. Des formes de l'atelier de Sallèles d'Aude sont répertoriées. Il s'agit essentiellement de cruches ou d'amphorettes. Si elles sont utilisées pour le conditionnement se pose alors la question du contenu. Les traces d'activités liées à l'exploitation des ressources de la mer à Port-la-Nautique (Bardot même ouvrage) permet de proposer l'hypothèse d'un conditionnement de produits locaux en saumure dans ces vases. L'atelier de Sallèles d'Aude va produire des amphores gauloises après 70, date à laquelle Port-la-Nautique n'existe plus. Se pose donc la question du port d'exportation de ces amphores. Dans ce cas, des installations portuaires plus septentrionales (Vendres ?) pourraient être envisagées.

Les importations de céramiques communes de l'ouest sont rares. Pour certaines séries (parois fines et pâte claire), on ne peut savoir s'il s'agit de produits d'importation ou d'exportation. Quelques formes bien définies comme les pots à sauce de poisson proviennent d'Italie.

Au final, la part de vaisselle de bord semble supérieure à la vaisselle de transport, ce qui permet de relativiser la perte lors des transbordements. Le stationnement des bateaux pendant une certaine durée pourrait expliquer cette concentration. Les graffiti, qui semblent en grande partie des marques de pro-

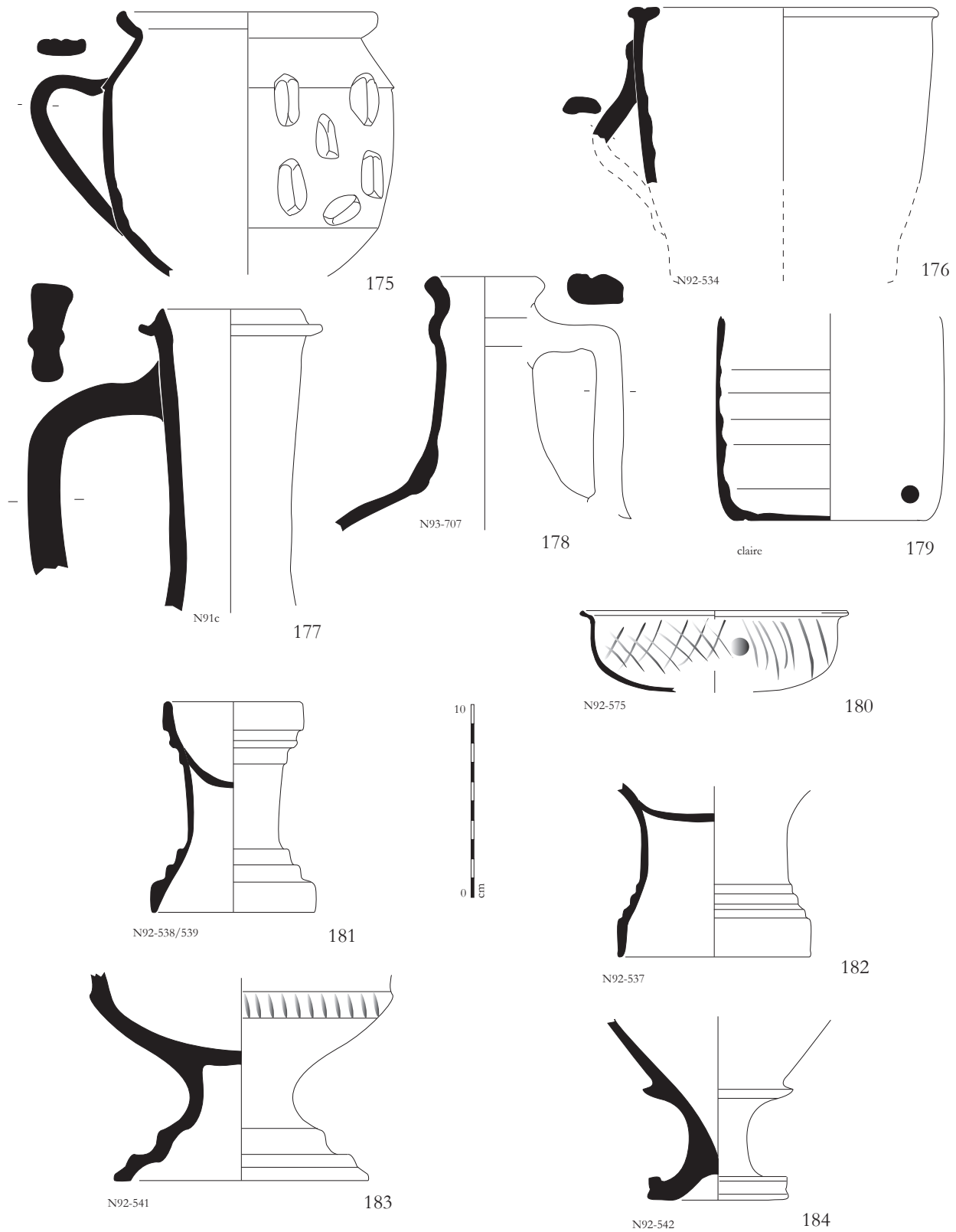


Fig. 112 : Narbonne (Aude), Port-la-Nautique : grand gobelet décoré (n°175) ; pot ansé (n°176) ; cruche à pâte de Tarraconaise (n°177-178) ; pâte claire (n°179) ; coupe (n°180) ; brûle-parfums (n°181 à 184). (Dessins C. Sanchez ; échelle 1/3).

priété appuient cette hypothèse. D'autre part, la rareté des ces vases de transport dans les habitats alors qu'ils se retrouvent régulièrement dans les contextes portuaires reste à expliquer. Les comparaisons avec Arles (Long, Piton, Djaoui 2009), avec seulement une dizaine de formes en commun avec Port-la-Nautique, sont complémentaires mais aussi représentatives : en effet, Arles et Narbonne constituent les ports de redistribution les plus importants pour la Gaule du sud, l'un tourné vers l'axe rhodanien, l'autre vers l'Aquitaine et l'Hispanie. La quasi-absence à Narbonne des pâtes kaolinitiques de la vallée du Rhône qui sont produites dès l'époque augustéenne montre combien le circuit de distribution est différent.

Le travail de fond reste à réaliser pour l'ensemble des sondages sur Port-la-Nautique. En effet, il n'a pas été possible, au vu de la diversité et de la quantité de mobilier, d'effectuer une analyse approfondie de chaque catégorie de céramique. On constate cependant d'un point de vue fonctionnel, la présence de marmites en pâte oxydante de grande dimension qui permettent une cuisson collective. Cependant, les vases individuels sont majoritaires et le plus souvent il s'agit de pots modelés ou de petites marmites en pâte sableuse d'origines très diverses. D'autre part, la répartition des vases dans le port pourrait permettre de déterminer s'il existe des emplacements spécifiques pour certains bateaux.

CATALOGUE DES ESTAMPILLES SUR SIGILLÉES SUD-GAULOISES DE LA « COLLECTION BOUSCARAS » LA NAUTIQUE (NARBONNE)

par S. Silvéreano

1. RAPPEL DU CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

L'ensemble des estampilles présentées ici est issu des fouilles subaquatiques menées par A. Bouscaras, entre 1989 et 1993 à l'endroit de la passe de la Société Marseillaise de Crédit et de celle de la Société Nautique (fig. 113).

Une première étude préliminaire avait permis de valider l'homogénéité des différents ensembles répartis au sein des divers sondages effectués et de les rassembler en un seul et même lot (Sanchez, Silvéreano 2005).

Pour rappeler brièvement le contexte de la découverte, il s'agit de sondages consécutifs à une série de dragages opérés à l'occasion d'un agrandissement des ports de plaisance de la Nautique qui avaient livré d'importantes quantités de céramiques sigillées (Bouscaras 1994 : 121-122). L'ensemble du mobilier constitue en réalité un vaste dépotoir portuaire, témoin d'une véritable activité marchande, car aux côtés de séries spécifiquement destinées au commerce de longue distance comme la vaisselle sigillée dans ses formes les plus standardisées ou encore les amphores (Sanchez 2002 : 117-118), se trouve aussi le vaisselier de bord utilisé sur les navires, comme peut en attester l'exemple des céramiques communes présenté dans ce même ouvrage.

Les fouilles subaquatiques réalisées à l'instigation du DRASSM, confiées à A. Bouscaras puis reprises par Antéas (Association Narbonnaise de Travaux et d'Études Archéologiques Subaquatiques), ont mis au jour plusieurs lots contemporains de sigillées sud-gauloises (Antéas 1996 ; Miéjac *et al.* 1999). De fait, la « collection Bouscaras » étudiée ici correspond aux seuls sondages de l'équipe Bouscaras. La catégorie des sigillées comprend 1545 vases, constitués à 40 % de formes archéologiquement complètes, ce qui confère d'emblée à l'ensemble un intérêt remarquable.

En outre, la destination de ce matériel à l'exportation ne fait aucun doute et vient corroborer les intuitions précoces

d'H. Rouzaud qui voyait dans ces rejets les stigmates de l'antique exportation maritime (Rouzaud 1914 : 290-296). À titre de comparaison, on peut d'ailleurs évoquer la fouille du dépôt terrestre de la Nautique par L. Poncin et M. Guy qui présente lui aussi des indices similaires, à savoir une « *vaisselle neuve, rejetée avant son utilisation (...) confirm[ant] l'hypothèse (...) d'un tri effectué avant l'embarquement pour l'exportation de poteries rutènes (...)* » (Fiches *et al.* 1978 : 188). C'est donc dans ce contexte de commercialisation à l'échelle de la Méditerranée qu'il faut aborder l'étude des marques sur sigillées sud-gauloises de cette collection, et non pas en tant que témoignage d'une consommation *in situ* et/ou destinée à une redistribution locale. D'autres séries narbonnaises, et notamment le magasin de céramiques sigillées de la rue Lamartine (Sabrié 2006), s'intègrent aussi dans cette problématique.

Pour autant, il ne s'agit pas de considérer ce corpus comme un catalogue des officines millavoises exportatrices, ni davantage des contenants estampillés, mais bien d'attester quantitativement et chronologiquement le transit de ces marchandises « marquées » en tenant compte de deux critères, à savoir le contexte portuaire que nous venons d'évoquer et d'autre part la durée d'activité des officines.

2. QUELLES RÉFÉRENCES, QUELLES DATATIONS ?

Malgré l'abondance de la littérature sigillographique, force est de constater que l'on ne dispose que d'un nombre restreint de corpus exhaustifs auxquels faire référence lorsque l'on s'attèle à l'étude d'une collection de grande envergure. Le foisonnement des sites consommateurs de sigillée (Mees 2007) et la multiplication ces dernières décennies d'opérations de fouille ont généré une documentation importante assez difficile d'utilisation car relativement inégale. Les fouilles anciennes livrent d'incontournables catalogues (Oswald 1931 ; Hermet 1934)

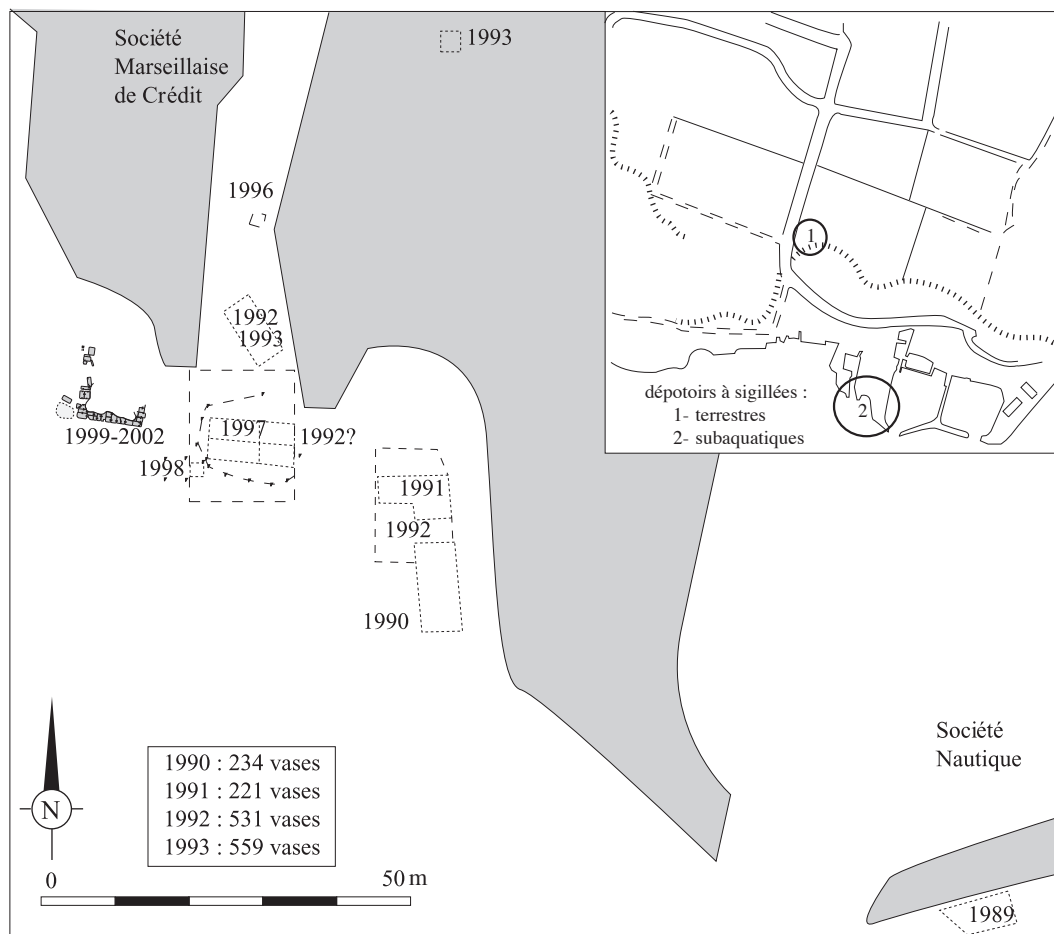


Fig. 113 : Localisation des opérations de fouilles – La Nautique (Narbonne).
 De 1989 à 1993, fouilles A. Bouscaras ; de 1993 à 2002, fouilles Antéas.

attestant d'officines à foison, tandis que les opérations archéologiques récentes n'ont de cesse d'augmenter cette documentation sans pour autant la mettre à jour. De surcroît, les « compilations » de données sont rares (Oswald 1931 ; Hofmann 1985 ; Bémont, Jacob 1986) et il faut souvent s'en référer à la fois à l'ancien et au récent, ce qui en matière de graphies s'avère poser quelques problèmes, non seulement de lecture mais encore d'interprétation et donc *a fortiori* de datation. C'est pourquoi, on privilégie maintenant le détail qui, couplé aux quantifications, s'emploie à marquer la chronologie des dites officines.

Aujourd'hui, l'importance des études de graphies sur sigillées n'est plus à démontrer et si jamais nous en doutions, la lecture des publications de M. Polak ou plus récemment de M. Genin (Polak 2000 ; Genin 2007) suffirait à nous le rappeler.

Pour notre part, nous avons privilégié des fac-similés à la fois graphiques et photo-numériques afin de pallier d'éventuelles difficultés de lecture et faciliter ultérieurement l'incrémentation de ce corpus à d'autres.

Concernant les problèmes de chronologie, il eût été périlleux de recenser toutes les listes de marques provenant des sites de consommation récemment fouillés entre les ateliers de la Graufesenque et la côte méditerranéenne et d'y rechercher chacune de nos attestations. Car si l'on dispose aujourd'hui d'outils plus performants, c'est surtout la reproduction fidèle et objective du poinçon qui est utile ; hélas c'est aussi celle qui fait, faute de temps, le plus souvent défaut. Dans un souci d'homogénéité et de clarté, nous avons donc choisi de privilégier essentiellement deux ouvrages, à savoir les publications de M. Genin portant sur les timbres des sigillées lisses de La Graufesenque (Genin 2007) et celle de M. Polak portant sur les timbres des sigillées sud-gauloises de Vechten (Polak 2000). Quand il n'y a pas de référence bibliographique explicite pour une marque, c'est que celle-ci n'apparaît dans aucun des deux corpus privilégiés pour cette étude. En dernier recours, l'ouvrage de J.-L. Tilhard sur les céramiques sigillées du Haut-Empire de Poitiers a été retenu car il offre un corpus de plus de 600 estampilles sud-gauloises (Tilhard 2004).

3. CATALOGUE DES ESTAMPILLES DE LA NAUTIQUE

Les estampilles sont numérotées de 1 à *n*, suivant l'ordre alphabétique des noms des signatures. Chaque marque se décline en diverses graphies dont figure entre parenthèses le nombre d'exemplaires.

Le libellé est présenté en majuscule, suivi des particularités pouvant servir ou compléter ce premier.

Ensuite, la forme du cartouche est stipulée de la façon suivante : ovale, rectangulaire, en queue d'aronde ou croisée (cas de deux estampilles juxtaposées présentant une forme de croix).

Toutes les graphies sont accompagnées de l'énumération des formes typologiques sur lesquelles elles ont été relevées tout comme chaque type renvoie à un numéro d'inventaire.

Les astérisques se rapportent aux numéros d'inventaires auxquels ils sont accolés et indiquent les exemplaires photographiés.

Tous les dessins sont figurés à l'échelle 1/1.

Syntaxe utilisée :

]] : cassure en début et/ou fin de cartouche

[] : lecture.

(...) : lacune ou, le cas échéant, restitution des lettres manquantes.

– : ligature.

• : point.

Λ : A archaïque.

Les lettres rétrogrades ou tout autre particularisme sont mentionnés au cas par cas à la suite de la lecture.

1 – ABIONIS (La Graufesenque ?)

Nombre d'attestations : 1

1.1. Graphie 1 (1 ex.)

](A)BIONIS]

Cartouche ovale

Drag. 18 (plat) : inv. P14-301*

2 – ABITVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 5

Graphie 1 (1 ex.)

[OFABITI]

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P10-28*

Genin 2007 : pl. 153, 3.4 (datation : 50-70/80 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 1, A1 (datation : 50-70 de n. è.).

2.2. Graphie 2 (3 ex.)

[ABI• FEC] ; A avec une barre oblique à droite.

Cartouche ovale

Ritt. 8 : inv. P2-72*

Drag. 15/17 (plat) : inv. P24bis1-519

Drag. 18 (plat) : inv. P20-379

2.3. Graphie 3 (1 ex.)

[ABITIOF]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P8-155*

Polak 2000 : pl. 1, A5 (datation : 50-70 de n. è.).

3 – ACVTILLVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

3.1. Graphie 1 (2 ex.)

[OF•ACVTIL]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P5-02* ; P24bis1-519

Genin 2007 : pl. 153, 8.3 (datation : 40/50-70/80 de n. è.)

4 – ACVTVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 6

4.1. Graphie 1 (2 ex.)

[OF•ACV]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P25-411

Drag. 27 : inv. P8-150*

Genin 2007 : pl. 154, 9.34 (datation : 15/10 av. n. è. - 70 de n. è.) ;

Polak 2000 : pl.1, A13 (datation : 30-50 de n. è.).

4.2. Graphie 2 (1 ex.)

[ACVTV]

Cartouche rectangulaire

Drag. 24/25 : inv. P20-373

Genin 2007 : pl. 153, 9.16 (datation : 15/10 av. n. è. - 70 de n. è.) ;

Polak 2000 : pl.1, A17 (datation : 20-40 de n. è.).

4.3. Graphie 3 (1 ex.)

[OFIC•ACVTI] ; point dans le C.

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : P25-415

Genin 2007 : 154, 9.23 (datation : 15/10 av. n. è. - 70 de n. è.) ;

Polak 2000 : pl.1, A10 (datation : 20-40 de n. è.).

4.4. Graphie 4 (2 ex.)

[OF•ACVTI] ; même graphie que 3.1 mais avec des lettres plus espacées.

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (plat) : inv. P2-56*

Drag. 18 (plat) : inv. P20-379

Genin 2007 : pl. 154, 9.30 (datation : 15/10 av. n. è. - 70 de n. è.)

5 – ALBINVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

5.1. Graphie 1 (1 ex.)

[ALBINVS•F]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P5-07*

Genin 2007 : pl. 155, 17.16 (datation : 50-150/170 de n. è.).

5.2. Graphie 2 (1 ex.)

[OFAB N] ; L et I élidés ou ligatures LB et INI

Cartouche rectangulaire

Drag. 27 : inv. P8-147*

Genin 2007 : pl. 155, 17.11 (datation : 50-150/170 de n. è.) ;

Polak 2000 : pl.1, A30 (datation : 50-70 de n.è).

6 – ALBVS (La Graufesenque)*Nombre d'attestations : 6*

6.1. Graphie 1 (1 ex.)

[OALBVS(F)]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P5-09*

6.2. Graphie 2 (2 ex.)

[ALBI] ; A avec barre oblique à gauche.

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P17-433**Drag. 18 (assiette)** : inv. P16-338*

6.3. Graphie 3 (3 ex.)

[ALBVSFE] ; A avec une barre oblique à gauche et S rétrograde.

Cartouche ovale

Ritt. 8 : inv. P3-498* ; P24bis1-521**Ritt. 9** : inv. P24bis -520

Genin 2007 : pl. 155, 18.16 (datation : 15/20-70 de n. è.).

7 – ANEXTLATVS (La Graufesenque)*Nombre d'attestations : 2*

7.1. Graphie 1 (1 ex.)

[ANEXT]

Cartouche rectangulaire

Drag. 24/25 : inv. P20-355*

Genin 2007 : pl. 156, 25.6 mais avec une ligature différente (datation : 15/30-40 de n. è.).

7.2. Graphie 2 (1 ex.)

[OFANX]

Cartouche ovale

Ritt. 8 : inv. P15-5***8 – APER** (La Graufesenque)*Nombre d'attestations : 4*

8.1. Graphie 1 (1 ex.)

[APRIO]

Cartouche en queue d'aronde

Drag. 24/25 : inv. P8-168*

8.2. Graphie 2 (3 ex.)

[OFAPRI]

Cartouche rectangulaire

Drag. 17b (assiette) : inv. P17-423**Drag. 15/17 (assiette)** : inv. P7-93***Drag. 24/25** : inv. P8-179

Genin 2007 : pl. 156, 33.5 mais avec une forme de cartouche différente (datation : 50-100/110 de n. è.).

9 – APRONIVS*Nombre d'attestations : 4*

9.1. Graphie 1 (2 ex.)

[APRONI] ; point dans le O.

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-41***Drag. 18 (assiette)** : inv. P4-391

Genin 2007 : pl. 156, 34.2 (datation : 15-40 de n. è.).

9.2. Graphie 2 (2 ex.)

[APRO(N)IF]

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P17-436 ***Drag. 17b (assiette)** : inv. P17-423

Genin 2007 : pl. 156, 34.9 (datation : 15-40 de n. è.).

10 – AQVITANVS (La Graufesenque)*Nombre d'attestations : 1*

10.1. Graphie 1 (1 ex.)

[AQVITAN]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-58*

Polak 2000 : pl. 2, A67 (datation : 40-60 de n. è.).

11 – ARDACVS (La Graufesenque)*Nombre d'attestations : 5*

11.1. Graphie 1 (1 ex.)

[ARDACI]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-46*

Genin 2007 : pl. 158, 37.1 (datation : 10/5 av. n. è. - 70 de n. è.).

11.2. Graphie 2 (1 ex.)

[OF•ARDA•]

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P12-201*

Genin 2007 : pl. 158, 37.33 (datation : 10/5 av. n. è. - 70 de n. è.).

11.3. Graphie 3 (1 ex.)

[ARDACI]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P11-211*

Genin 2007 : pl. 158, 37.3 (datation : 10/5 av. n. è. - 70 de n. è.).

11.4. Graphie 4 (1 ex.)

[OF•ARDACI•]

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P9-585*

Genin 2007 : pl. 158, 37.30 mais avec un point final (datation : 10/5 av. n. è. - 70 de n. è.).

11.5. Graphie 5 (1 ex.)

[OFARDACI]

Cartouche rectangulaire

Drag. 29b : inv. P9-583*

Genin 2007 : pl. 158, 37.30 mais sans point (datation : 10/5 av. n. è. - 70 de n. è.).

12 – BASSVS I (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 4

12.1. Graphie 1 (1 ex.)

[BASSV(S)]

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P12-205*

Genin 2007 : pl. 161, 63.2 (datation : Polak 2000 : pl. 3, B27 (datation : 45-60 de n.è.).

12.2. Graphie 2 (1 ex.)

[BASSI]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P7-472*

Genin 2007 : pl. 161, 63.7 (datation 15-70/80 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 3, B34 (datation : 50-70 de n. è.).

12.3. Graphie 3 (1 ex.)

[OFICI•BASSI•] ; F archaïque

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (plat) : inv. P3-512*

12.4. Graphie 4 (1 ex.)

[BASS]

Cartouche ovale

Indéterminé : inv. P24bis1-540*

Polak 2000, pl. 3, B39 (datation : 50-70 de n. è.).

13 – BASSVS I – COELVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

13.1. Graphie 1 (1 ex.)

[OFBASSICOELI]

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P16-334*

Polak 2000 : pl. 4, B45 (datation : 50-70 de n. è.).

14 – BELLICVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

14.1. Graphie 1 (1 ex.)

[OFBELLIC]

Cartouche ovale

Ritt. 8 : inv. P2-68*

Genin 2007 : pl. 162, 66.3 (datation 50-70/80 de n. è.).

14.2. Graphie 2 (1 ex.)

](...E)LLIC]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (plat) : inv. P13-459*

15 – BILICATVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 5

15.1. Graphie 1 (3 ex.)

[OFIC•BILIC] ; point dans le C.

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P10-27* ; P10-30 ; P10-31

Genin 2007 : pl. 162, 67.B8 (datation 15-70 de n.è.) ; Polak 2000 : pl. 4, B62 (datation : 30-60 de n. è.).

15.2. Graphie 2 (2 ex.)

[OFIBILIC]

Cartouche ovale

Ritt. 5 : inv. P2-75* ; P13-457 (marque incomplète : [OFIBI(...)])

16 – BLAESVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

16.1. Graphie 1 (1 ex.)

[BLAES(I ?)]

Drag. 24/25 : inv. P20-359*

Polak 2000 : pl. 4, B80 (datation : 55-70 de n. è.).

17 – CABVCATVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

17.1. Graphie 1 (1 ex.)

[CABVCA]

Cartouche en queue d'aronde

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-57*

Genin 2007 : pl. 164, 78.5 (datation : 40/50-70/80 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 4, C3 (datation : 60-80 de n. è.).

18 – CANTVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 52

18.1. Graphie 1 (34 ex.)

[OFCANT]

Cartouche en queue d'aronde

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P5-13 ; P2-50 ; P2-59 ; P7-81 ; P7-92**Drag. 18 (assiette)** : inv. P14-259 ; P14-261 ; P14-266 ; P14-273 ; P14-279 ; P25-403 ; P14-274 ; P14-278 ; P14-281 ; P14-284 ; P14-295 ; P16-337 ; P16-341 ; P16-343 ; P24bis1-522**Drag. 18 (plat)** : inv. P10-18* ; P20-378**Drag. 24/25** : inv. P3-515 ; P8-175 ; P8-176 ; P8-191 ; P20-351 ; P20-363 ; P20-364 ; P20-365 ; P20-376 ; P20-377**Drag. 27** : inv. P7-102**Drag. 29b** : inv. P12-206

Genin 2007 : pl. 166, 88.39 (datation : 15-70 de n. è.).

18.2. Graphie 2 (1 ex.)

[OFI•CANTI]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (plat) : P5-15*

Genin 2007 : pl. 166, 88.27 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 5, C55 (datation : 30-60 de n. è.).

18.3. Graphie 3 (4 ex.)

[OFI•CANT]

Cartouche rectangulaire

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-74***Drag. 18 (assiette)** : inv. P4-389**Drag. 27** : inv. P8-161 ; P11-238

Genin 2007 : pl. 166, 88.34 (datation : 15-70 de n.è.) ; Polak 2000 : pl. 5, C58 (datation : 20-50 de n. è.).

18.4. Graphie 4 (4 ex.)

[OF•CANTI]

Drag. 18 (assiette) : inv. P16-344**Ritt. 8** : inv. P2-66 ; P3-499* ; P24bis1-538

Genin 2007 : pl. 166, 88.36 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 5, C59 (datation : 20-50 de n. è.).

18.5. Graphie 5 (1 ex.)

[OF•CANT]

Cartouche ovale

Drag. 27 : P11-230*

Genin 2007 : pl. 166, 88.40 (datation : 15-70 de n. è.).

18.6. Graphie 6 (8 ex.)

[OFI•CANTI]

Cartouche rectangulaire

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P7-86**Drag. 17 b (assiette)** : inv. P3-507 ; P7-80* ; P7-82 ; P7-86**Drag. 17b (plat)** : inv. P6-328 ; P7-99 ; P14-271

Genin 2007 : pl. 166, 88.27 ou 28 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 5, C55 (datation : 30-60 de n. è.).

19 – CAPITO (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

19.1. Graphie 1 (1 ex.)

[CAPITO]

Cartouche ovale, échancré à droite

Drag. 18 (assiette) : inv. P16-346*

Genin 2007 : pl. 166, 90.1 (datation : 50-70 de n.è) ; Polak 2000 : pl. 6, C61 (datation : 40-60 de n. è.).

19.2. Graphie 2 (1 ex.)

[CAPITOF] ; point dans le O.

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P25-407*

Genin 2007 : pl. 166, 90.3 (datation : 50-70 de n. è) ; Polak 2000 : pl. 6, C60 (datation : 40-60 de n. è.).

20 – CASTVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 6

20.1. Graphie 1 (1 ex.)

[OFCAST] ; marque partiellement effacée.

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P8-197*

Genin 2007 : pl. 167, 99.13 (datation : 40-70/80 de n. è) ; Polak 2000 : pl. 6, C75 (datation : 55-75 de n. è.).

20.2. Graphie 2 (1 ex.)

[CASTV(S)M]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P11-221*

20.3. Graphie 3 (1 ex.)

[OFCAS]

Cartouche rectangulaire

Drag. 27 : inv. P11-252*

Genin 2007 : pl. 167, 99.15 (datation : 40-70/80 de n. è.).

20.4. Graphie 4 (1 ex.)

[OFCAST]

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P14-262 *

Polak 2000 : pl. 6, C75 (datation : 55-75 de n. è.).

20.5. Graphie 5 (1 ex.)

[(C)ASTVS] : C fondu dans l'extrémité gauche du cartouche

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P14-270*

Genin 2007 : pl.167, 92.2 (datation : 40-70/80 de n. è.).

20.6. Graphie 6 (1 ex.)

[F:C•A•S] : premier point dans le C.

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P17-435*

Genin 2007 : pl. 167, 99.16 (datation : 40-70/80 de n.è.).

21 – CELADVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

21.1. Graphie 1 (1 ex.)

[CELADIMAN] ; N rétrograde.

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P12-203*

Polak 2000 : pl. 6, C89 mais sans le point après [CELADI] (datation : 55-70 de n. è.).

22 – CELERVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 3

22.1. Graphie 1 (3 ex.)

[CELER•FE]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P20-361* ; P25-405

Drag. 27 : inv. P6-310

Genin 2007 : pl. 168, 106.7 mais avec un point après CELER (datation : 15-70 de n.è.).

23 – COCIVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 14

23.1. Graphie 1 (6 ex.)

[OFCOCI]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-45 ; P5-05* ; P17-421

Drag. 17b (assiette) : inv. P24bis1-518

Drag. 24/25 : inv. P24bis1-531

Ritt.8 : inv. P3-495

Genin 2007 : pl. 170, 123.B16 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 7, C133 (datation : 30-60 de n. è.).

23.2. Graphie 2 (2 ex.)

[OICOCI]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P25-409

Ritt.8 : inv. P2-71*

Genin 2007 : pl. 170, 123.B19 (datation : 15-70 de n. è.).

23.3. Graphie 3 (1 ex.)

[(O)FCOC] ; O élidé.

Drag. 27 : inv. P8-160*

Genin 2007 : pl. 170, 123. B21/B22 (datation : 15-70 de n. è.).

23.4. Graphie 4 (2 ex.)

[COCIOF] ; F rétrograde et inversé.

Drag. 27 : inv. P11-216*

Ritt.9 : inv. P25-396

Genin 2007 : pl. 170, 123B. 11 mais avec F final rétrograde (datation : 15-70 de n. è.).

23.5. Graphie 5 (1 ex.)

[COCIOI] : C suivis d'une série de 3 points verticaux et point dans chaque O.

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P11-236*

23.6. Graphie 6 (2 ex.)

[COCI]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P24bis1-533 ; P25-406*

Genin 2007 : pl. 170, 123B. 8 (datation : 15-70 de n.è.).

24 – COTTO (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

24.1. Graphie 1 (2 ex.)

[COTTOF]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P13-471

Drag. 18 (assiette) : inv. P14-291*

Genin 2007 : pl. 172, 139.8 (50-100/110 de n. è., attesté dans la fosse de Gallicanus).

25 – CRESTIO (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

25.1. Graphie 1 (1 ex.)

[CRESTIO]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P8-164*

Genin 2007 : pl. 172, 143.1 (datation : 50/60-150/170 de n. è.) ;

Polak 2000 : pl. 8, C169 (datation : 50-70 de n. è.).

25.2. Graphie 2 (1 ex.)

[OFCREST]

Cartouche en queue d'aronde

Drag. 24/25 : inv. P20-368*

26 – CRISPVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

26.1. Graphie 1 (1 ex.)

[CRISPINI]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P13-446*

27 – DAMONVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 4

27.1. Graphie 1 (1ex.)

[DAMONVS]

Drag. 15/17 (plat) : inv. P10-22*

Genin 2007 : pl. 173, 148B.3 (datation : 15/20-70 de n.è., attesté dans la fosse de Gallicanus) ; Polak 2000 : pl. 8, D2 (datation : 50-70 de n.è.).

27.2. Graphie 2 (1 ex.)

[DAMONI]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P20-358*

Genin 2007 : pl. 173, 148B.13 (datation : 15/20-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 8, D3 (datation : 40-70 de n. è.).

27.3. Graphie 3 (1 ex.)

[OF•DAMONI]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (plat) : inv. P25-417*

27.4. Graphie 4 (1 ex.)

[DAMO]

Ritt. 8 : inv. P 15-546

(N.B. : pas de ligature entre A et M comme pour les DAMO référencés dans Polak et Genin).

28 – FELIX (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 4

28.1. Graphie 1 (4 ex.)

[FELICISMA]

Cartouche rectangulaire

Drag. 18 (assiette) : inv. P24bis1-525

Drag. 29b : inv. P14-264 ; P15-575 ; P21-593

Polak 2000 : pl. 9, F19 (datation : 55-70 de n. è.).

29 – FESTVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

29.1 Graphie 1 (1 ex.)

[FESTVS]

Cartouche en queue d'aronde

Ritt.1 (plat) : inv. P17-427

Genin 2007 : pl. 175, 174.1 (datation : 15-50/60 de n. è.).

30 – FIRMO I (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 13

30.1. Graphie 1 (3 ex.)

[OFFIRMO]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P10-25*

Drag. 18 (assiette) : inv. P4-392

Indéterminé : inv. P24bis1-541

Genin 2007 : pl. 176, 176.18 (datation : 15-70 de n. è.).

30.2. Graphie 2 (9 ex.)

[OFI•FIRM]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P6-321 ; P24bis1-528 ; P25-404 ; P25-408

Drag. 27 : inv. P7-120* ; P7-124 ; P8-145 ; P11-222 ; P25-397

Genin 2007 : pl. 175, 176.15 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 9, F28 (datation : 50-70 de n. è.).

30.3. Graphie 3 (1 ex.)

[FIRMO]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P20-372*

Genin 2007 : pl. 175, 176.5 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 9, F33 (datation : 35-60 de n. è.).

31 – FIRMO II (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

31.1. Graphie 1 (1 ex.)

[OFFIRMON]

Cartouche rectangulaire

Drag. 29b : inv. P14-263*

Genin 2007 : pl. 176, 177.1 (datation : 70-100/110 de n.è.).

32 – FLORVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 5

32.1. Graphie 1 (5 ex.)

[FLORVS]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P8-169* ; P8-172 ; P8-199 ; P24bis1-524 ; P24bis1-526

Genin 2007 : pl. 176, 182.1 (datation : 40/50-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 9, F38 (datation : 50-70 de n. è.).

33 – FVSCVS I (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 4

33.1. Graphie 1 (4 ex.)

[FVSC]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P24bis2-489

Drag. 27 : inv. P7-110 ; P11-237* ; P11-239

Genin 2007 : pl. 177, 186.5 (datation : 15-50 de n. è.).

34 – GALLICANVS II (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 9

34.1. Graphie 1 (8 ex.)

[OFGALLIC]

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P4-393* ; P14-265 ; P14-276 ; P14-282 ; P14-292 ; P14-300 ; P16-345

Indéterminé : inv. P3-504

Genin 2007 : pl. 178, 190.8 (datation : 40/50-70 de n. è.).

34.2. Graphie 2 (1 ex.)

[GALLICANI]

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P12-204*

Genin 2007 : pl. 178, 190.1 (datation : 40/50-70 de n.è.).

35 – GALLVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

35.1. Graphie 1 (1 ex.)

[GALLIMAN]

Cartouche cruciforme

Drag. 18 (assiette) : inv. P6-316*

Polak 2000 : pl. 10, G7 (datation : 50-70 de n. è.).

35.2. Graphie 2 (1 ex.)

[GALLIMAX] ; peut-être un point entre GALLI et MANV

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P2-61*

Genin 2007 : pl. 178, 191.6 (datation : 50-100/110 de n. è.).

36 – INGENVVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 16

36.1. Graphie 1 (2 ex.)

[INGENVI]

Cartouche en queue d'aronde

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-53*

Drag. 15/17 (plat) : inv. P24bis1-523

Genin 2007 : pl. 179, 205.2 (datation : 30/40-70/80 de n. è.).

36.2. Graphie 2 (1 ex.)

[OFINC]

Cartouche rectangulaire

Drag. 27 : inv. P7-104*

Polak 2000 : pl. 11, I6 (datation : 45-70 de n.è.).

36.3. Graphie 3 (3 ex.)

[OF•INCE] ; peut-être un point final.

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P7-121*

Drag. 18 (assiette) : inv. P6-326

Drag. 27 : inv. P7-119

Genin 2007 : pl. 179, 205.24 (attesté dans la fosse de Gallicanus, datation : 30/40-70/80 de n. è.).

36.4. Graphie 4 (1 ex.)

[INGENVI]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P7-112*

Genin 2007 : pl. 179, 205.5 (datation : 30/40-70/80 de n. è.) ;

Polak 2000 : pl.11, I9 (datation : 60-65 de n. è.).

36.5. Graphie 5 (6 ex.)

[OF•INC]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P6-304 ; P8-141* ; P8-156 ; P8-185 ; P11-229 ;

P11-244

36.6. Graphie 6 (1 ex.)

[OFINCENI]

Cartouche ovale

Ritt. 1 (assiette) : inv. P6-323*

Genin 2007 : pl. 179, 205.17 (datation : 30/40-70/80 de n. è.).

36.7. Graphie 7 (1 ex.)

[OF•INCE•]

Cartouche rectangulaire

Drag. 24/25 : inv. P24bis1-536*

Genin 2007 : pl. 179, 205.24 (attesté dans la fosse de Gallicanus, datation : 30/40-70/80 de n. è.).

36.8. Graphie 8 (1 ex.)

[OFFIC•INGEN] ; point dans le C.

Cartouche rectangulaire

Drag. 29b : inv. P9-581*

Genin 2007 : pl. 179, 205.14 (datation : 30/40-70/80 de n. è.) ;

Polak 2000 : pl. 11, I1 (datation : 50-75 de n. è.).

37 – LABIO (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 4

37.1. Graphie 1 (1 ex.)

[OF.LABIONIS] ; A avec une barre oblique à gauche.

Cartouche ovale

Drag. 17b (plat) : inv. P6-327*

Genin 2007 : pl. 183, 227.5 (datation : 30/40-70 de n. è.) ; Polak

2000 : pl. 12, L1 (datation : 55-75 de n. è.).

37.2. Graphie 2 (3 ex.)

[OF•LABIO] ; A avec une barre oblique à gauche.

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P4-385 ; P15-573* ; P9-578*

Genin 2007 : pl. 183, 227.6 (datation : 30/40-70 de n. è.).

38 – LEGITVMVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 3

38.1. Graphie 1 (2 ex.)

[LEGITVM•O]

Cartouche rectangulaire

Drag. 27 : inv. P13-476*

Drag. 29b : inv. P16-331

Genin 2007 : pl. 183, 233.1 (datation : 40-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 12, L9 (datation : 50-70 de n. è.).

38.2. Graphie 2 (1 ex.)
[(L?)EGITI•M]
Cartouche ovale
Drag. 27 : inv. P7-111*

39 – LEPIDVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

39.1. Graphie 1 (2ex.)
[LEPIDI]
Cartouche rectangulaire
Drag. 24/25 : inv. P8-193
Indéterminé : inv. P3-508*
Genin 2007 : pl. 183, 235.2 (datation : 15/10 av. n. è. - 60/70 de n. è.).

40 – LICINVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 16

40.1. Graphie 1 (4 ex.)
[LICINVS] ; N oblique.
Cartouche ovale
Drag. 15/17 (assiette) : inv. P25-420
Drag. 18 (assiette) : inv. P7-95 ; P10-29
Ritt. 1 (assiette) : inv. P13-440*
Genin 2007 : pl. 183, 238.1 (datation : 50-100/110 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 12, L20 (datation : 45-70 de n. è.).

40.2. Graphie 2 (2 ex.)
[LICNVS]
Cartouche ovale
Drag. 18 (assiette) : inv. P7-96
Drag. 27 : inv. P8-143*
Genin 2007 : pl. 183, 238.3 (datation : 50-100/110 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 12, L20 sans le point (datation : 50-70 de n. è.).

40.3. Graphie 3 (9ex.)
[LICIN] ; N oblique.
Cartouche ovale
Drag. 24/25 : inv. P4-383 ; P4-384 ; P8-196 ; P25-401
Drag. 27 : inv. P4-381 ; P7-122 ; P8-162 ; P8-163 ; P11-220*
Genin 2007 : Pl. 184, 238.11 (datation : 50-100/110 de n. è.).

40.4. Graphie 4 (1ex.)
[LICINIMΔO]
Cartouche ovale
Drag. 29b : inv. P12-208*
Genin 2007 : pl. 185, 238.22 (datation : 50-100/110 de n. è.).
41 – LVCCEIVS (La Graufesenque)
Nombre d'attestations : 43

41.1. Graphie 1 (3 ex.)
[F•LVCCE]
Cartouche ovale
Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-47 ; P10-26*
Ritt. 9 : inv. P10-36

41.2. Graphie 2 (6 ex.)
[OF•LVCCE]
Cartouche rectangulaire
Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-48* ; P7-83 ; P7-90
Drag. 18 (assiette) : inv. P16-339 ; P25-399 ; P20-348
Genin 2007 : pl. 184, 242.2 (datation : 50-100/110 de n. è.).

41.3. Graphie 3 (2ex.)
[OF•LVCCE]
Cartouche ovale
Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-60 ; P17-425
Genin 2007 : pl. 184, 242.2 (datation : 50-100/110 de n. è.).

41.4. Graphie 4 (18 ex.)
[OF•LVCCEI]
Cartouche rectangulaire
Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-62 ; P7-79 ; P7-84 ; P7-85 ; P7-87 ; P7-89 ; P7-89 ; P7-94 ; P7-117
Drag. 18 (assiette) : inv. P3-509 ; P14-260 ; P14-293 ; P14-296 (incomplète : [OFLV(...)]) ; P16-340 (incomplète : [OFLUC(...)])
Drag. 27 : inv. P11-218
Drag. 29b : inv. P12-200 ; P15-572* ; P16-333
Polak 2000 : pl.12, L28 (datation : 55-75 de n.è.).

41.5. Graphie 5 (13 ex.)
[OF•LVCC]
Cartouche rectangulaire
Drag. 24/25 : inv. P6-320 ; P8-166 ; P13-444 ; P13-449 (incomplète : [OFLVC(...)]) ; P20-360 ; P20-371
Drag. 27 : inv. P7-100* ; P7-114 ; P7-115 ; P8-159 ; P11-223 ; P11-234 ; P11-242
Genin 2007 : pl. 184, 242.4 (datation : 50-100/110 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 12, L32 (datation 50-70 de n. è.)

41.6. Graphie 6 (1 ex.)
[OF•LVC]
Cartouche rectangulaire
Drag. 24/25 : inv. P20-369*

42 – MACCARVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

42.1. Graphie 1 (1 ex.)
[OFMACCA(R)]
Drag. 15/17 (plat) : inv. P3-514*
Genin 2007 : pl.185, 248.13 (datation : 15/10 av. n. è. - 60/70 de

n. è.).

43 – MACER (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

43.1. Graphie 1 (2 ex.)

[MACER]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P7-107*

Ritt. 8 : inv. P15-550

Genin 2007 : pl.186, 250.17 (datation : 15/10 av. n. è.- 70 de n. è.)

44 – MANERTVS (Lezoux)

Nombre d'attestations : 1

44.1. Graphie 1 (1 ex.)

[MANERTVSF]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P13-467*

Thilard 2004 : pl. 35, 332.1 (datation : Lezoux phase 2-3, 1ère ½ Ier s. de n. è.).

45 – MARSVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

45.1. Graphie 1(1 ex.)

[MMARSVS•FE] ; point dans le A au lieu d'une barre.

Cartouche ovale

Drag. 18 (plat) : inv. P15-571

Genin 2007 : pl. 186, 261.8 (datation : 50-70/80 de n. è.).

46 – MARTIALIS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 3

46.1. Graphie 1 (1 ex.)

[MMARTIA(L ?)]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P8-178*

Genin 2007 : pl. 187, 262.6 (datation : 50-100 de n. è.).

46.2. Graphie 2 (1 ex.)

[(M)MARTIALIS•VA]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (plat) : inv. P3-506*

Polak 2000 : pl. 13, M32 (datation : 55-75 de n. è.).

46.3. Graphie 3 (1 ex.)

[MMARTIAL•FECIT]

Cartouche rectangulaire

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P5-01*

47 – MASCVLVS I (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 4

47.1. Graphie 1 (4 ex.)

[MASC(L)]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P11-213 ; P11-214 ; P11-215; P11-226*

Genin 2007 : pl. 187, 264.4 (datation : 20/30-70/80 de n. è.).

48 – MELAINVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

48.1. Graphie 1 (1 ex.)

[MMELAINOFI] ; F rétrograde.

Cartouche rectangulaire

Drag. 29b : inv. P15-566*

48.2. Graphie 2 (1 ex.)

[MMEL AI NIMA]

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P15-576*

Genin 2007 : pl. 189, 273.2 (datation : 20/30-70/80 de n. è.).

49 – MODESTVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 4

49.1. Graphie 1 (1 ex.)

[OF•MODESTI]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P5-10*

Genin 2007 : pl. 190, 282.12 (datation : 30-70/80 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 14, M74 (datation : 45-65 de n. è.).

49.2. Graphie 2 (2 ex.)

[MODE]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P8-183

Drag. 27 : inv. P7-126*

Genin 2007 : pl. 189, 282.3 (datation : 30-70/80 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 14, M88 (datation : 45-70 de n. è.).

49.3. Graphie 3 (1 ex.)

[OFMOD]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P8-142*

Genin 2007 : pl. 190, 282.25 (datation : 30-70/80 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 14, M85 (datation : 45-65 de n. è.).

50 – MOMMO (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 3

50.1. Graphie 1 (1ex.)

[OFMOM] : F archaïque.

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P16-335* ; P4-390

Drag. 24/25 : inv. P25-419 (incomplète : [(...)MOM])

Genin 2007 : pl. 191, 283.16 (datation : 60/70-100/110 de n. è.) ;
Polak 2000 : pl. 14, M93 (datation : 60-80 de n. è.).

51 – MONTANVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

51.1. Graphie 1 (2 ex.)
[MONTANI] ; point dans le A.
Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P7-473 ; P10-24*
Genin 2007 : pl. 191, 285.2 (datation : 40-80 de n. è.).

52 – MVRANVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

52.1. Graphie 1 (1 ex.)
[MVRANVS•F] ; A avec barre oblique à droite.
Cartouche ovale

Drag. 15/17 (plat) : inv. P10-19*
Genin 2007 : pl. 192, 289.22 (graphie attestée dans la fosse de Gallicanus, datation : 30/40-70/80 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 15, M128 (datation : 35-60 de n. è.).

53 – NESTOR (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

53.1. Graphie 1 (1 ex.)
[NESTORFEC•] ; S rétrograde et point dans le C.
Cartouche rectangulaire

Drag. 18 (assiette) : inv. P14-280*
Genin 2007 : pl. 192, 291 (datation : 40/50-70/80 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 15, N3 (datation : 50-65 de n. è.).

54 – OCLATVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 5

54.1. Graphie 1 (5 ex.)
[OCLATVS]
Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P5-11* ; P10-35 ; P17-430
Drag. 18 (assiette) : inv. P4-387* ; P4-388
Genin 2007 : pl. 192, 301.1 (graphie attestée dans l'ensemble de Fronto, le Canal (c.3), et dans les fosses de Cirratus et de Gallicanus, datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 16, O1 (datation : 30-55 de n. è.).

55 – PASSIENVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

55.1. Graphie 1 (1 ex.)
[OPASSEN] ; I élidé et N rétrograde.
Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P13-464* (ex. marbré)
Genin 2007 : pl. 193, 306.10 (datation : 50/60 - 100/110 de n. è.).

55.2. Graphie 2 (1 ex.)

[PASSENMA]

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P14-294*

Genin 2007 : pl. 193, 306.18 (datation : 50/60 – 100/110 de n. è.).

56 – PAVLLVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 5

56.1. Graphie 1 (1 ex.)

[PAVLLVS F]

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P12-209*

Polak 2000 : pl. 17, P55 (datation : 70-85 de n. è.).

56.2. Graphie 2 (4 ex.)

[PAVLLVS]

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P16-342*

Drag. 24/25 : inv. P20-350 ; P24bis1-530

Ritt. 8 : inv. P6-318

Genin 2007 : pl.194, 312.3 (graphie attestée dans la fosse de Gallicanus, datation : 40/50-70 de n. è.).

57 – POTITVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 7

57.1. Graphie 1 (6 ex.)

[POTITIMA]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P7-88 ; P17-434

Drag. 24/25 : inv. P13-445 ; P20-352*

Drag. 29b : inv. P12-207

Ritt. 8 : inv. P3-500

Genin 2007 : pl.195, 327.4 (datation : 30/40-70 de n. è.).

57.2. Graphie 2 (1 ex.)

[POTITVS]

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P21-592

Genin 2007 : pl. 195, 327.1 (datation : 30/40-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl.17, P77 (datation : 35-55 de n. è.).

58 – PRIMVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 18

58.1. Graphie 1 (2 ex.)

[PRIM]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P6-302* ; P11-251

Genin 2007 : pl.196, 332.10 (graphie attestée dans le canal (c.3) et dans la fosse de Gallicanus, datation : 15-70 de n. è.) ; Polak

2000 : pl.18, P132 (datation : 50-70 de n. è.).

58.2. Graphie 2 (6 ex.)

[OFPRIMI]

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P14-297 (incomplète : [OFPRI(...)] ; P24bis1-516

Drag. 27 : inv. P11-227

Drag. 29b : inv. P25-418

Ritt. 1 (assiette) : inv. P10-39*

Indéterminé : inv. P13-454 (incomplète : [OFPR(...)])

Genin 2007 : pl. 197, 332.31 (graphie attestée dans la fosse de Gallicanus, datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : P105 (datation : 50-70 de n. è.).

58.3. Graphie 3 (1 ex.)

[PRIMIF]

Cartouche rectangulaire

Drag. 27 : inv. P11-248*

58.4. Graphie 4 (1 ex.)

[PRIMI]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P8-148*

Genin 2007 : pl. 196, 332.6 (graphie attestée dans l'ensemble de Fronto, datation : 15-70 de n. è.).

58.5. Graphie 5 (1 ex.)

[PRIWI]

Drag. 27 : inv. P11-249*

Polak 2000 : pl. 18, P134, mais avec un I final clairement lisible (datation : 50-70 de n. è.).

58.6. Graphie 6 (1 ex.)

[PRMI]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P8-157*

58.7. Graphie 7 (3 ex.)

[PRIMVSF]

Drag. 17b (assiette) : inv. P13-439 (incomplète : [(...)MVS.F]) ; P25-395

Ritt. 1 (assiette) : inv. P10-40*

Genin 2007 : pl. 197, 332.51 (graphie attestée dans le canal c.3, datation : 50-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 18, P124 (datation : 40-60 de n. è.).

58.8. Graphie 8 (3 ex.)

[PRIMVS•F]

Drag. 15/17 (plat) : inv. P13-458 (incomplète : [(...)IMVSF])

Drag. 17b (assiette) : inv. P25-395

Drag. 18 (plat) : inv. P17-438*

Genin 2007 : pl. 197, 332.50 (graphie attestée dans la fosse de

Gallicanus, datation : 50-70 de n. è.).

59 – PRIVATVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 3

59.1. Graphie 1 (1 ex.)

[PRIVATI]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-49*

Genin 2007 : pl. 198, 335.4 (datation : 40/50-70 de n. è.).

59.2. Graphie 2 (1 ex.)

[PRIVAT]

Cartouche rectangulaire

Drag. 24/25 : inv. P8-195*

Genin 2007 : pl. ; Polak 2000 : pl. 18, P138 (datation : 40-60 de n. è.).

59.3. Graphie 3 (1 ex.)

[PRIVATVS] ; lignes guides de part et d'autre du nom.

Cartouche rectangulaire

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P13-475*

Genin 2007 : pl. 197, 335.1 (datation : 40/50-70 de n. è.).

60 – QVARTVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

60.1. Graphie 1 (1 ex.)

[QVARTVS]

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-52*

Genin 2007 : pl. 198, 340.1 (datation : 15-70 de n. è.).

60.2. Graphie 2 (1 ex.)

[QVART]

Drag. 27 : inv. P20-367*

Genin 2007 : pl. 198, 340.6 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl.19, Q7 (datation : 40-65 de n. è.).

61 – REGENVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

61.1. Graphie 1 (1 ex.)

[REG•ENVS] ; point dans le G.

Cartouche ovale

Drag. 18 (plat) : inv. P14-288*

Genin 2007 : pl. 199, 344.2 (graphie attestée dans la fosse de Cirratus et le sondage Cluzel 15, datation : 30-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 19, R1 (datation : 35-60 de n. è.).

61.2. Graphie 2 (1 ex.)

[REGENI]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P15-568*

Genin 2007 : pl. 199, 344.6 (datation : 30-70 de n. è.).

62 – ROGATVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

62.1. Graphie 1 (1 ex.)

[ROGATI•OF] ; lignes guides de part et d'autre du nom.

Cartouche ovale

Ritt. 8 : inv. P2-65*

Genin 2007 : pl. 199, 347.9 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak

2000 : pl. 19, R5 (datation : 40-60 de n. è.).

62.2. Graphie 2 (1 ex.)

[OROG]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P8-131*

63 – RVFINVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 7

63.1. Graphie 1 (7 ex.)

[RVFINVS]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P7-77 ; P7-78 ; P7-91 ; P7-97 ; P10-34 ; P25-402*

Drag. 18 (assiette) : inv. P14-267

Genin 2007 : pl. 200, 353.2 (datation 60/70-100/110 de n. è.).

64 – RVFVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

64.1 Graphie 1

[RVFFVS]

Cartouche ovale

Ritt. 8 : inv. P15-560*

Genin 2007 : pl. 200, 355.2 (graphie attestée dans le canal c.3, datation : 15-70 de n. è.).

65 – RVSTICVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 19

65.1. Graphie 1 (7 ex.)

[OF•RVSTI]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P5-06* ; P5-17 ; P13-442

Drag. 18 (plat) : inv. P6-329 ; P14-287*

Indéterminé : inv. P24bis1-542

Genin 2007 : pl. 201, 357.8 (graphie attestée dans le canal c.3, datation : 15/20-70 de n. è.).

65.2. Graphie 2 (6 ex.)

[OFRVST]

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P6-322 ; P14-275 ; P14-285* ; P14-290 (incomplète :[(...)]FRVST])

Graphie 2 + 1 point dans le O

Drag. 27 : inv. P11-254

Ritt. 9 : inv. P10-38

Genin 2007 : pl. 201, 357.9 mais sans le point (datation : 15/20-70 de n. è.).

65.3. Graphie 3 (4 ex.)

[RVST]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P6-311 ; P20-266

Drag. 27 : inv. P11-233* ; P24bis2-487

Tilhard 2004 : pl.43, 441.1 (datation : Claude-Néron).

65.4. Graphie 4 (1 ex.)

[R•V•STIC(F?)•] ; traces de lignes guides de part et d'autre du nom.

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P6-305

65.5. Graphie 5 (1 ex.)

[RVSTI]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : P2-44*

66 – SABINVS II (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 9

66.1. Graphie 1(5 ex.)

[SABIN] ; A avec une barre oblique à droite.

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P8-198

Drag. 27 : inv. P8-144 ; P8-149

Ritt. 5 : inv. P4-382 ; P10-37

Genin 2007 : pl. 201, 362.1 (datation : 50-100/110 de n. è.).

66.2. Graphie 2 (3 ex.)

[OF•SABI] ; point dans le A.

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P20-349*

Drag. 27 : inv. P11-219

Ritt. 8 : inv. P6-314

Polak 2000 : pl. 21, S7 (datation : 45-65 de n. è.).

66.3. Graphie 3 (1 ex.)

[OSABI]

Cartouche ovale

Ritt. 8 : inv. P15-553*

Genin 2007 : pl. 202, 362.20 (datation : 50-100/110 de n. è.) ;

Polak 2000 : pl. 20, S15 (datation : 55-75 de n. è.).

67 – SALARIVS APTVS (C.) (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

67.1. Graphie 1 (1 ex.)

[SAL•APT]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P4-380*

Genin 2007 : pl. 202, 367.5 (datation : 40/50-70 de n. è.).

68 – SALVE (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

68.1. Graphie 1 (2 ex.)

[SALVE]

Cartouche rectangulaire

Drag. 24/25 : inv. P8-180 ; P8-184*

Genin 2007 : pl. 202, 369.8 (graphie attestée dans le canal c.3, datation : 10/5 av. n. è. - 70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 20, S32 (datation : 40-60 de n. è.).

69 – SALVE TV (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

69.1. Graphie 1 (1 ex.)

[SALVE•TV•]

Cartouche ovale

Ritt. 8 : inv. P6-317*

Genin 2007 : pl. 202, 370.5 (datation : 15-70 de n. è.).

70 – SCOTNVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 1

70.1. Graphie 1 (1 ex.)

[SCOTNI] ; O et T effacés.

Cartouche rectangulaire

Drag. 27 : inv. P7-101*

Polak 2000 : pl. 20, S38 (datation : 45-65 de n. è.).

71 – SCOTTIVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 5

71.1. Graphie 1 (2 ex.)

[SCOTTIVS] ; trace d'une ligne guide sous le nom.

Cartouche rectangulaire

Drag. 27 : inv. P11-217*

Ritt. 8 : inv. P10-32

Genin 2007 : pl. 203, 378.4 (datation : 10/5 av. n. è. - 70 de n. è.) ;

Polak 2000 : pl. 21, S50 (datation : 30-60 de n. è.).

71.2. Graphie 2 (1 ex.)

[OFI•SCOT]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P6-312*

71.3. Graphie 3 (1 ex.)

[OFI•SCOTTI]

Cartouche rectangulaire

Indéterminé : inv. P3-501*

Genin 2007 : pl. 203, 378.13 (datation : 10/5 av. n. è. - 60/70 de n. è.).

71.4. Graphie 6 (1 ex.)

[SCOTTI] ; S rétrograde.

Cartouche rectangulaire

Drag. 24/25 : inv. P24bis1-535*

72 – SECVNDVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 15

72.1. Graphie 1 (4 ex.)

[SECVNDVS•FE]

Cartouche en queue d'aronde

Drag. 15/17 (plat) : inv. P2-54 (incomplète : [SECVNDVSF(...)] : P3-505, P3-510* ; P3-511

Genin 2007 : pl. 204, 380.31 (attestée dans le sondage Cluzel 15, datation : 15-70 de n. è.).

72.2. Graphie 2 (4 ex.)

[OFSECVND]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-55

Drag. 27 : inv. P8-134* ; P8-138 ; P8-146

Genin 2007 : pl. 204, 380.26 (datation : 15-70 de n. è.).

72.3. Graphie 3 (5 ex.)

[SECVNDI]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P8-170*

Drag. 27 : inv. P8-158

Ritt. 8 / Drag. 27 marbré (hybride) : inv. P15-465 ; P15-466

Ritt. 8 : inv. P15-462

Genin 2007 : pl. 204, 380.8 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 21, S66 (datation : 30-50 de n. è.).

72.4. Graphie 4 (2 ex.)

[SECVND]

Cartouche ovale

Drag. 17b (assiette) : inv. P14-299*

Ritt. 9 : inv. P13-447

Genin 2007 : pl. 204, 380.13 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 21, S69 (datation : 25-70 de n. è.).

73 – SENOMANTVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 4

73.1. Graphie 1 (4 ex.)

[SENO]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (plat) : inv. P17-437

Drag. 18 (assiette) : inv. P14-272

Drag. 29b : inv. P9-582 ; P15-574*

Genin 2007 : pl.206, 388.3 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl.22, S119 (datation : 35-65 de n. è.).

74 – SENTRVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 3

74.1. Graphie 1 (2 ex.)

[SETRVS•FE]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (plat) : inv. P10-20*

Drag. 18 (plat) : inv. P14-289

Genin 2007 : pl. 206, 390.12 (datation : 15-70 de n. è.).

74.2. Graphie 2 (1 ex.)

[SENT]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P8-194*

Genin 2007 : pl. 206, 390.8 (datation : 15-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 22, S123 (datation : 50-70 de n. è.).

75 – SEVERVS I (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 4

75.1. Graphie 1 (4 ex.)

[SEVERVS]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-43 ; P17-426*

Drag. 17b : inv. P3-503 ; P6-325

Genin 2007 : pl. 207, 392.1 (datation 15-40/50 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 22, S126 (datation : 35-55 de n. è.).

76 – SILVANVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 9

76.1. Graphie 1 (4 ex.)

[VANI] ; point dans le V.

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P2-51 ; P5-03 ; P5-04 ; P12-202*

76.2. Graphie 2 (2 ex.)

[SILVANI•OF] ; F rétrograde et inversé.

Cartouche en queue d'aronde

Drag. 29b : inv. P16-330* ; P20-357

76.3. Graphie 3 (1 ex.)

[SILVANI]

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P25-416*

Polak 2000 : pl.22, 151 (datation : 30-50 de n. è.).

76.4. Graphie 4 (1 ex.)

[SILVAN]

Cartouche ovale

Drag. 17b (assiette) : inv. P17-474*

Genin 2007 : pl.399.12 (graphie attestée dans la fosse de Bas-sus, datation : 15/30-100/110 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 23, 156 (datation : 50-75 de n. è.).

76.5. Graphie 5 (1 ex.)

[SILVANIM]

Cartouche ovale

Drag. 29b : inv. P9-588*

77 – SILVINVS I (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 6

77.1. Graphie 1 (1 ex.)

[SILVINI]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P7-118*

Genin 2007 : pl. 208, 400.2 (datation : 30-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl.23, S161 (datation : 35-60 de n. è.).

77.2. Graphie 2 (2 ex.)

[OFSILVI]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P7-108* ; P8-140

Genin 2007 : pl. 208, 400.9 (graphie attestée dans la fosse de Gallicanus, datation : 30-70 de n. è.).

77.3. Graphie 3 (2 ex.)

[OFSILVIN]

Cartouche ovale

Drag. 18 (assiette) : inv. P14-283 ; P14-468*

Genin 2007 : pl. 208, 400.7 (graphie attestée dans la fosse de Gallicanus, datation : 30-70 de n. è.).

78 – SILVIVS (La Graufesenque)

78.1. Graphie 1 (1 ex.)

[SILVI]

Cartouche ovale

Ritt. 8 : inv. P15-549*

Genin 2007 : pl.208, 402.5 (datation : 70/80-150/170 de n. è.).

79 – VAPVSONES (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

79.1. Graphie 1 (1 ex.)

[VA PVSO•FE]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P6-309*

Genin 2007 : pl. 211, 429.5 (datation : 30/40-70 de n. è.) ; Polak 2000 : pl. 24, V2 (datation : 30-55 de n. è.).

79.2. Graphie 2 (1 ex.)

[VAPVSONES•F]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (plat) : inv. P25-394*

80 – VIRTHVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations :2

80.1. Graphie 1 (1 ex.)

[VIRTHVSFECIT]

Cartouche en queue d'aronde

Drag. 18 (plat) : inv. P10-21*

Genin 2007 : pl. 212, 448.7 (datation : 50-100 de n. è.) ; Polak 2000 : pl.25, V46 (datation : 55-75 de n. è.).

80.2. Graphie 2 (1 ex.)

[V•I•R•T•V•S•]

Cartouche ovale

Ritt. 8 / Drag. 27(hybride) : inv. P3-497*

Genin 2007 : pl. 212, 448.2 mais avec un point final (datation : 50-100 de n. è.) ; Polak 2000 : pl.25, V50 (datation : 45-70 de n. è.).

81 – VITALIS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations : 2

81.1. Graphie 1 (1 ex.)

[OF•VITALIS]

Cartouche ovale

Drag. 15/17 (assiette) : inv. P10-23*

Genin 2007 : pl. 213, 449.12 mais avec un point après le F (datation : 50/60-150/170 de n. è.).

Graphie 2 (1 ex.)

[OFVITA]

Cartouche ovale

Drag. 27 : inv. P8-189*

Genin 2007 : pl. 213, 449.30 (datation : 50/60-150/170 de n. è.).

82 – VOTORNVS (La Graufesenque)

Nombre d'attestations :2

82.1. Graphie 1 (1 ex.)

[VOTO]

Cartouche ovale

Drag. 24/25 : inv. P8-171 ; P8-174*

4. DONNÉES QUANTITATIVES

L'ensemble de ce corpus représente 430 marques réparties en 82 officines et, à l'exception peut-être de *Manertvs*, toutes sont d'origine millavoise (fig. 114). Les marques les mieux attestées sont celles de *Cantvs* (52 marques) et *Lvccivs* (43 marques) qui forment presque un quart de l'ensemble,

suivies de *Rvsticvs* (19 marques) et *Primvs* (18 marques) et enfin de celles de *Ingenvvs*, *Licinvs* (16 marques respectivement), *Secvndvs I* (15 marques), *Cocivs* (14 marques) et *Firmo I* (13 marques). On constate que ces 9 officines rassemblent conjointement 50 % du corpus tandis que l'autre moitié est attribuable à une myriade de fabriques, 72 au total. C'est la même configuration pour le dépotoir terrestre de la Nautique où 8 officines rassemblent la moitié des effectifs (Fiches *et al.* 1978 : 190). Ces données mises en regard avec le groupe 1 de la Graufesenque (fig. 115) montrent qu'à l'identique des ateliers rutènes – et comme cela a justement été souligné par M. Genin (Genin 2007 : 274) –, le nombre de graphies différentes n'est pas forcément proportionnel à la prépondérance d'une marque ou officine particulière. Ainsi *Primvs*, dénominateur commun aux trois ensembles, présente un nombre plus élevé de graphies que les fabriques en tête de liste.

En termes de pourcentages, on note trois groupes au sein des marques majoritaires, le premier égalant ou dépassant les 12 % du total de marques (*Cantvs*, *Lucceivs*), le second autour de 4 % (*Rvsticvs*, *Primvs*, *Ingenvvs*, *Licinvs*) et un troisième autour de 3 % (*Secvndvs I*, *Cocivs*, *Firmo I*) (fig. 116).

Toutes les marques s'inscrivent dans une fourchette chronologique assez large englobant plus d'un demi-siècle d'exercice, soit des années 15-20 de n. è. jusqu'aux années 70 de n. è. On peut cependant sans conteste resserrer la datation de l'ensemble autour des années 50-70 de n. è. car nombre d'entre elles débutent leur activité au milieu du Ier siècle de n. è., il en va ainsi d'un quart du nombre total des officines répertoriées et attestées par les marques suivantes : *Abitvs*, *Acvtillvs*, *Albinvs*, *Aper*, *Bassvs*, *Bellicvs*, *Blaesvs*, *Cabvcatvs*, *Capito*, *Celadv*, *Cotto*, *Felix*, *Gallvs*, *Licinvs*, *Lvccivs*, *Marsvs*, *Martialis*, *Nestor*, *Pavllvs*, *Privatvs*, *C. Salarivs Aptvs*, *Scotvvs*, et *Virthvs*.

Pour leur part, les marques majoritaires recourent toutes cette datation (fig. 117) ce qui corrobore tout à fait cette perspective chronologique. Seule la marque de *Silvius* (1 ex.) apparaissant dans les années 70-80 de n. è. (Genin 2007 : 305) semble anachronique, serait-ce une intrusion imputable au maniement des sigillées au moment de leur stockage post-fouille ?

L'onomastique et les modes de timbrage, sur lesquels nous ne gloserons pas ici, ne vont pas non plus à contre sens de notre datation puisque nous n'avons relevé qu'une seule marque à *tria nomina*, alors que cet usage se généralise dans les ateliers rutènes à partir de la deuxième moitié du Ier siècle de notre ère. La seule à être attestée dans notre ensemble est celle de *C. Salarivs Aptvs* (C.) mais c'est aussi une des plus anciennes de la Graufesenque, puisqu'elle apparaît vers 40 de n. è. (Genin 2007 : 304). Nous retiendrons enfin que nous avons largement affaire à des noms seuls, quasiment l'entière-té du corpus à l'exception de deux *duo nomina* : *Bassvs-Coelvs* (1 ex.) et *Salve tv* (2 ex.).

| Officines | Drag.15/17 assiette | Drag.15/17 plat | Drag.17b assiette | Drag.17b plat | Drag.18 assiette | Drag.18 plat | Drag.24/25 | Drag.27 | Drag.29 | Ritt.1 assiette | Ritt.1 plat | Ritt.5 | Ritt.8 | Ritt.9 | NI | TOTAL |
|--------------------|------------------------|--------------------|----------------------|------------------|---------------------|-----------------|------------|---------|---------|--------------------|----------------|--------|--------|--------|----|-------|
| 1 Abionis | | | | | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| 2 Abitus | | 1 | | | 1 | | | 1 | | | | | 1 | | | 5 |
| 3 Acutilius | | 1 | | | 1 | | | | | | | | | | | 2 |
| 4 Acutus | 2 | | | | 1 | | 2 | 1 | | | | | | | | 6 |
| 5 Albinus | 1 | | | | | | | 1 | | | | | | | | 2 |
| 6 Albus | 2 | | | | 1 | | | | | | | | 2 | 1 | | 6 |
| 7 Anextlatus | | | | | | | 1 | | | | | | 1 | | | 2 |
| 8 Aper | 1 | | 1 | | | | 2 | | | | | | | | | 4 |
| 9 Apronius | 1 | | 1 | | 2 | | | | | | | | | | | 4 |
| 10 Aquitanus | 1 | | | | | | | 1 | | | | | | | | 1 |
| 11 Ardacus | 1 | | | | | | 1 | | 3 | | | | | | | 5 |
| 12 Bassus I | 1 | 1 | | | | | | | 1 | | | | | | 1 | 4 |
| 13 Bassus I-Coelus | | | | | | | | | 1 | | | | 1 | | | 1 |
| 14 Bellicus | | | | | | | | | | | | 2 | | | | 2 |
| 15 Bilicatus | 3 | | | | | | | | | | | | | | | 5 |
| 16 Blaesus | | | | | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| 17 Cabucatus | 1 | | | | | | | | | | | | | | | 1 |
| 18 Cantus | 7 | 1 | 4 | 3 | 17 | 2 | 10 | 4 | 1 | | | | 3 | | | 52 |
| 19 Capito | | | | | 1 | | | 1 | | | | | | | | 2 |
| 20 Castus | | | 2 | | 2 | | 1 | 2 | 1 | | | | | | | 6 |
| 21 Celadus | | | | | | | | | 1 | | | | | | | 1 |
| 22 Celerus | | | | | | | 2 | 1 | | | | | | | | 3 |
| 23 Cocius | 3 | | 1 | | | | 4 | 3 | | | | | 2 | 1 | | 14 |
| 24 Coito | 1 | | | | 1 | | | | | | | | | | | 2 |
| 25 Crestio | | | | | | | 2 | | | | | | | | | 2 |
| 26 Crispus | | | | | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| 27 Damonus | | 2 | | | | | 1 | | | | | | 1 | | | 4 |
| 28 Felix | | | | | 1 | | | | 3 | | | | | | | 4 |
| 29 Festus | | | | | | | | | | | 1 | | | | | 1 |
| 30 Firmo I | 1 | | | | 1 | | 5 | 5 | | | | | | | 1 | 13 |
| 31 Firmo II | | | | | | | | | 1 | | | | | | | 1 |
| 32 Florus | | | | | | | 5 | | | | | | | | | 5 |
| 33 Fuscus I | | | | | | | 1 | 3 | | | | | | | | 4 |
| 34 Gallicanus II | | | | | 7 | | | | 1 | | | | | | 1 | 9 |
| 35 Gallus | | | 2 | | 2 | | | | | | | | | | | 2 |
| 36 Ingenuus | 2 | 1 | 1 | | 1 | | 1 | 9 | 1 | 1 | | | | | | 16 |
| 37 Labio | | | | 1 | | | | | 3 | | | | | | | 4 |
| 38 Legitimus | | | | | | | | 2 | 3 | | | | | | | 3 |
| 39 Lepidus | | | | | | | 1 | | 1 | | | | | | 1 | 2 |
| 40 Licinus | 1 | | 3 | | 3 | | 4 | 6 | 1 | 1 | | | | | | 16 |
| 41 Luccetus | 16 | | 8 | | 8 | | 7 | 8 | 3 | | | | | 1 | | 43 |

Fig. 114 : Tableau de répartition quantitative des timbres par officine et type de vase – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

| La Nautique Dépotoir terrestre : 320 marques (d'après Fiches <i>et al.</i> 1978, p. 190) | | | La Nautique -Coll. Bouscaras Dépotoir portuaire : 430 marques | | | La Graufesénque Groupe 1 : 13956 marques (d'après Genin 2007, p. 274) | | |
|--|--------------|---------------|--|--------------|---------------|---|--------------|---------------|
| Officines | Nbre marques | Nbre graphies | Officines | Nbre marques | Nbre graphies | Officines | Nbre marques | Nbre graphies |
| <i>Modestvs</i> | 42 | 4 | <i>Cantvs</i> | 52 | 6 | <i>Gallicanvs II</i> | 1673 | 11 |
| <i>Primvs</i> | 37 | 6 | <i>Lvcceivs</i> | 43 | 6 | <i>Cennatvs</i> | 1115 | 13 |
| <i>Sabinvs</i> | 26 | 2 | <i>Rvsticvs</i> | 19 | 5 | <i>Cantvs</i> | 1104 | 41 |
| <i>Albinvs</i> | 25 | 3 | <i>Primvs</i> | 18 | 8 | <i>Ryfvs</i> | 985 | 24 |
| <i>Senecio</i> | 24 | 2 | <i>Ingenvvs</i> | 16 | 8 | <i>Primvs I</i> | 983 | 56 |
| <i>Cotto</i> | 21 | 3 | <i>Licinvs</i> | 16 | 4 | <i>Apronivvs I</i> | 920 | 9 |
| <i>IVILX</i> | 21 | / | <i>Secundvs I</i> | 15 | 4 | <i>Oclatvs</i> | 742 | 2 |
| <i>Bassvs</i> | 17 | 7 | <i>Cocivvs</i> | 14 | 6 | <i>Firmo I</i> | 683 | 30 |
| | | | <i>Firmo I</i> | 13 | 3 | <i>Secvndvs I</i> | 680 | 35 |
| Total | 213 | 27 | | 206 | 50 | | 8885 | 221 |

Fig. 115 : Tableau de comparaison des ensembles terrestre et portuaire de Port-la-Nautique et du Groupe 1 de La Graufesénque Collection Bouscaras.

5. CONCLUSION

La vaisselle transbordée depuis les chars ou les allèges jusqu'aux navires postés dans les avant-ports de l'antique *Narbo Martius* reflète, de part sa quantité et sa qualité, la prospérité des échanges avec la Méditerranée. C'est d'un point de vue purement chronologique que nous avons souhaité aborder ce dossier, l'étude des marques sur sigillées sud-gauloises ayant surtout permis de vérifier avec plus de précision la période de pleine activité de l'un de ses débarcadères.

C'est, en effet, à Port-la-Nautique qu'ont été découverts les seuls vestiges architecturaux et matériels réellement attribuables à une activité portuaire de type transbordement de marchandises (CAG 11/1 : 100-116 ; Falguéra *et al.* 2000 ; Falguéra *et al.* 2003 ; Falguéra 2003b ; Cavero dans ce volume). Même si l'on continue à s'interroger sur l'organisation du système portuaire narbonnais dans son ensemble, la collection Bouscaras offre une image argumentée d'un pan de son activité marchande. Les timbres sur sigillées sud-gauloises ainsi que l'absence d'estampilles à chronologie basse déterminent un *terminus post quem* pour l'abandon des infrastructures de la Nautique, tout au moins en tant que relais privilégié du commerce de longue distance, autour des années 70 de n. è.

Grâce à une première approche du mobilier céramique et la présence de nombreuses amphores de Tarraconaise (Sanchez 2002 : 118), on savait déjà que ce débarcadère avait fonctionné dès les années 40 av. n. è. (fin du Ier s. av. n. è.) ; avec ce lot, exceptionnel de part son ampleur et son état de conservation, on peut dorénavant confirmer qu'il a également connu un essor accru autour des années 50-70 de n. è.

On suppose que par la suite, d'autres avant-ports ont également pu fonctionner, car pour l'époque immédiatement postérieure, on connaît le chargement de sigillées sud-gauloises de l'épave de Culip IV, coulée au Cap Creus autour des années 80 de n. è. (Nieto *et al.* 1989 ; Nieto, Puig 2001) dont il ne fait aucun doute que la cargaison provenait de Narbonne (Nieto 1986 : 104-106 ; Nieto *et al.* 1989 : 239-244). *Narbo Martius* était

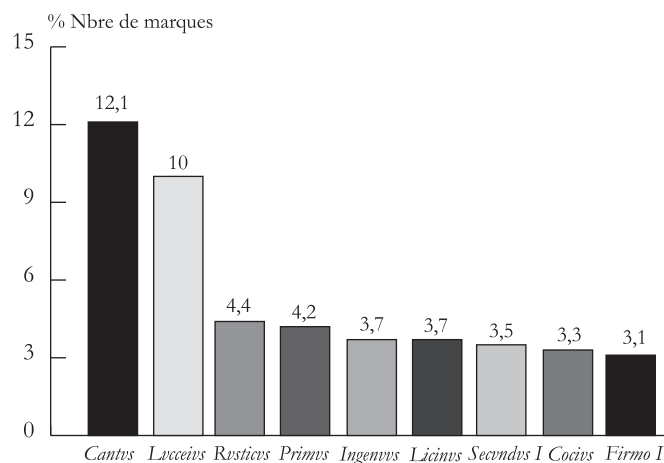


Fig. 116 : Histogramme de répartition des estampilles majoritaires en pourcentage du total de marques. Collection Bouscaras, Port-la-Nautique (Narbonne).

en effet à cette date une véritable plate forme de redistribution de marchandises pour la Méditerranée, ce qu'atteste notamment l'existence d'un bureau des *Narbonenses* à Ostie.

Longtemps considérée comme l'unique vecteur, sinon l'un des plus reconnus, d'une économie florissante, la sigillée ne répond pas de manière univoque à toute la complexité du phénomène économique que l'on a souvent tendance à résumer d'un trait aux « grands courants commerciaux ». Elle accompagne bien sûr les chargements, mais ne peut en aucun cas quantifier et/ou qualifier le négoce opéré durant l'Antiquité. Malgré tout, ici, les traces particulières affectées à certains vases prouvent qu'un contrôle était effectué sur place. Certaines sigillées volontairement trouées à l'emplacement des estampilles rappellent les pratiques habituellement utilisées en contexte d'atelier, comme à la Graufesénque (Dannell 2002 : 218-219) ou encore à Aspiran (Mauné 2006 : 169). C'est là un particularisme essentiel qui prouve que l'on a bien affaire à une marchandise

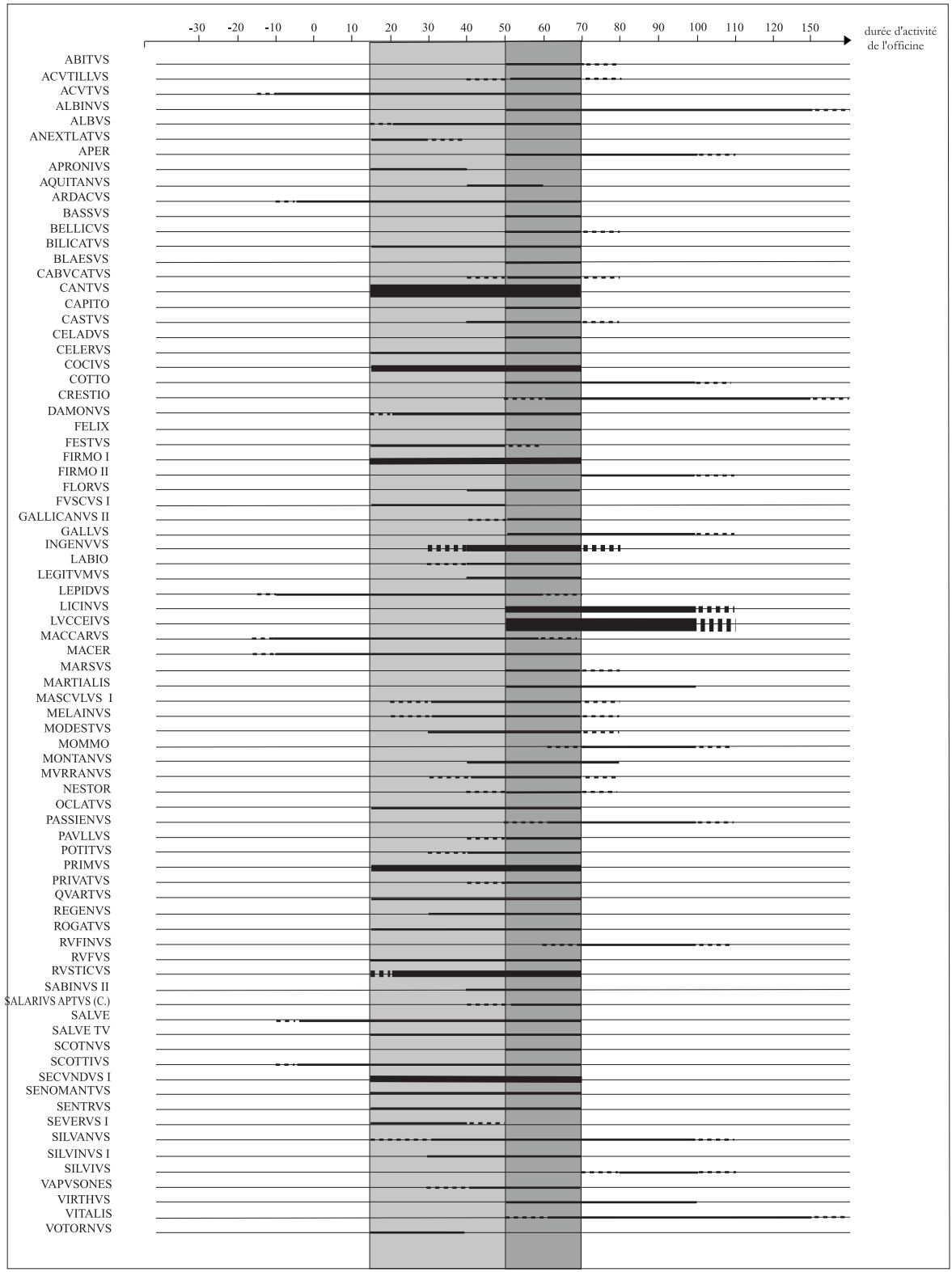


Fig. 117 : Chronologie des officines et fréquence des attestations – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

exportée et visée par les négociants *in situ*. Mais il faut noter qu'elle n'était peut-être à cette date qu'une marchandise d'accompagnement – il est vraisemblable qu'elle ait fait l'objet d'un commerce pour elle-même durant les années tout juste postérieures, avec le témoignage de l'épave Culip IV –, l'amoncellement en cette zone témoignant d'années de transbordement de marchandises. Quoi qu'il en soit, une chose est sûre, la sigillée circulant à cette époque, empruntant selon toute logique la voie nord-sud de *Segodunum* à *Cessero* puis la *via Domitia*, était contrôlée et le fait que nous ayons retrouvé quelques Drag. 33 dont le fond est perforé (fouille Antéas, vases mis au jour par J.- M. Falguéra) est peut-être un indice de cette pratique à une autre phase de la commercialisation. C'est la preuve aussi qu'une chaîne opératoire stricte était alors en vigueur. L'existence d'entrepôts à l'époque claudio-néronienne, induite par le résultat des opérations de fouille terrestres effectuées dans les années 1970 (Fiches *et al.* 1978), ne fait aujourd'hui plus aucun doute. En revanche, autour des années 70-90 de n. è., la présence du dépotoir de la rue Lamartine au cœur du tissu urbain et la matérialisation d'un probable « magasin » de sigillée non loin du fleuve (Sabrié 2006b), montrent une activité différente qui serait dorénavant orientée vers un commerce de détail alimentant la population locale. Alors, revenons brièvement sur ce postulat : ce dépotoir ne pourrait-il pas également servir l'hypothèse d'un lieu de stockage pour des sigillées destinées, peut-être pour partie seulement, à l'exportation ? Il est vrai que l'attestation de nombreux vases fermés ou de petites tailles, incommodes à l'exportation parce que fra-

giles et surtout la présence de formes qui se succèdent dans le temps sont des arguments pertinents pour l'association de ce dépotoir à une structure de type « magasin » ; néanmoins la surabondance des types bien exportés n'interdit pas non plus de penser à un entrepôt recouvrant les deux fonctions. Grossistes et détaillants pouvaient par praticité stocker les vases au même endroit, ceci résolvant pour partie les problèmes d'acheminement et de contrôle des marchandises. Dans ce cas, ne pourrait-on pas y voir les indices de l'existence d'un port urbain à proximité qui prendrait le relais de la Nautique autour des années 70 de n. è. (Sanchez 2003 : 833-834) ? On mesure à quel point il est difficile de faire la part entre le commerce de détail et celui de longue distance. La question est bien sûr loin d'être tranchée. Si le port urbain de Narbonne était finalement reconnu ici, d'autres interrogations viendraient rapidement s'adjoindre, au premier rang desquelles son accessibilité et de savoir par exemple si *Narbo Martius* eut ou non recours au creusement de canaux de raccordement qui auraient permis d'acheminer les marchandises depuis les entrepôts jusqu'au littoral et vice versa.

Remerciements :

Je tiens à remercier tout particulièrement Marie-Pierre Jézégou (D.R.A.S.S.M.) ainsi que Jean-Pierre Giraud (conservateur – SRA Montpellier) pour l'autorisation et la mise à disposition du matériel de la Nautique, Raymond Sabrié (dépôt archéologique de Narbonne) pour son accueil chaleureux et dévoué, et enfin, Corinne Sanchez, sans qui ce travail n'aurait pu voir le jour.

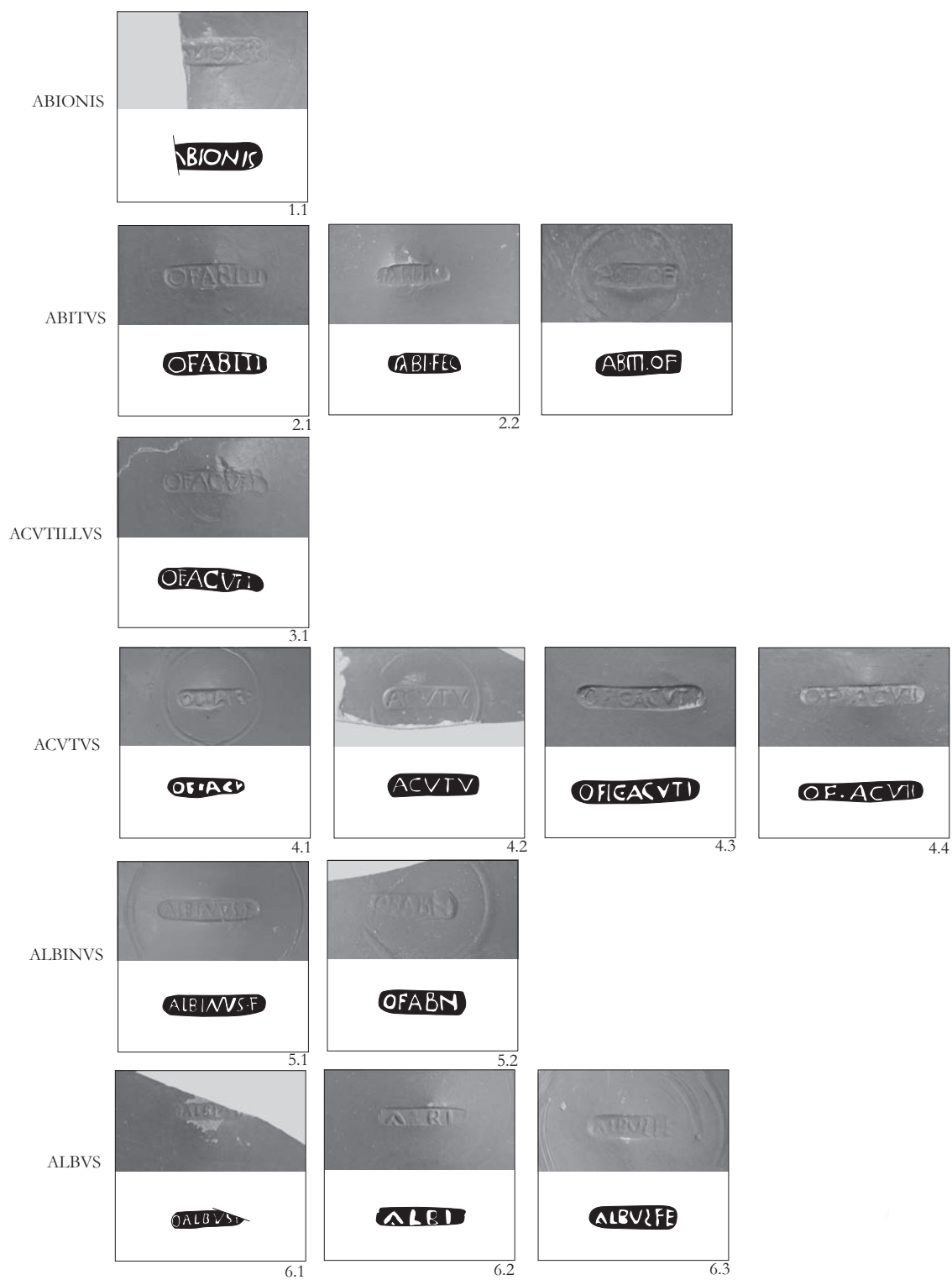


Fig. 118 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).



Fig. 119 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

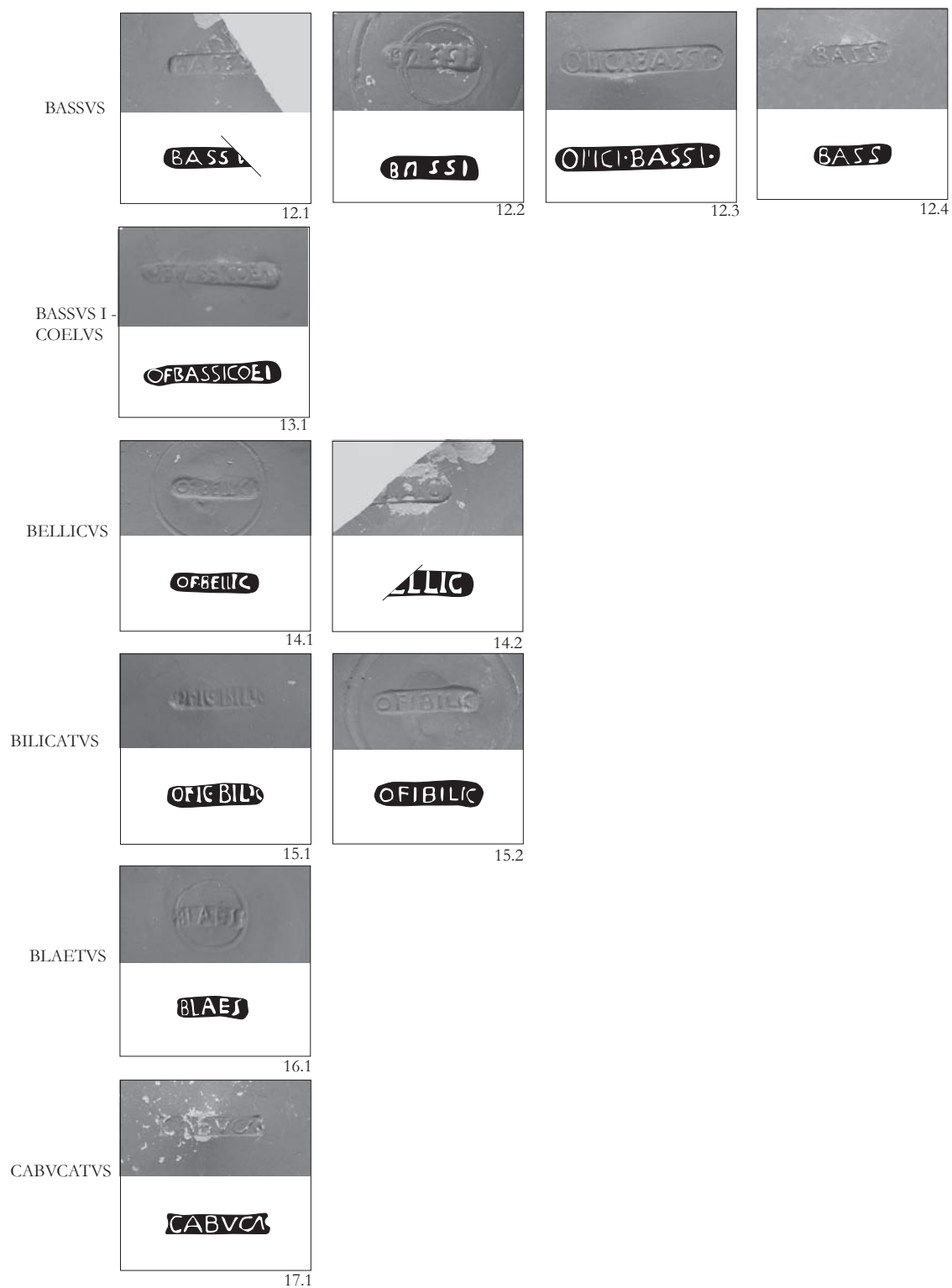


Fig. 120 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

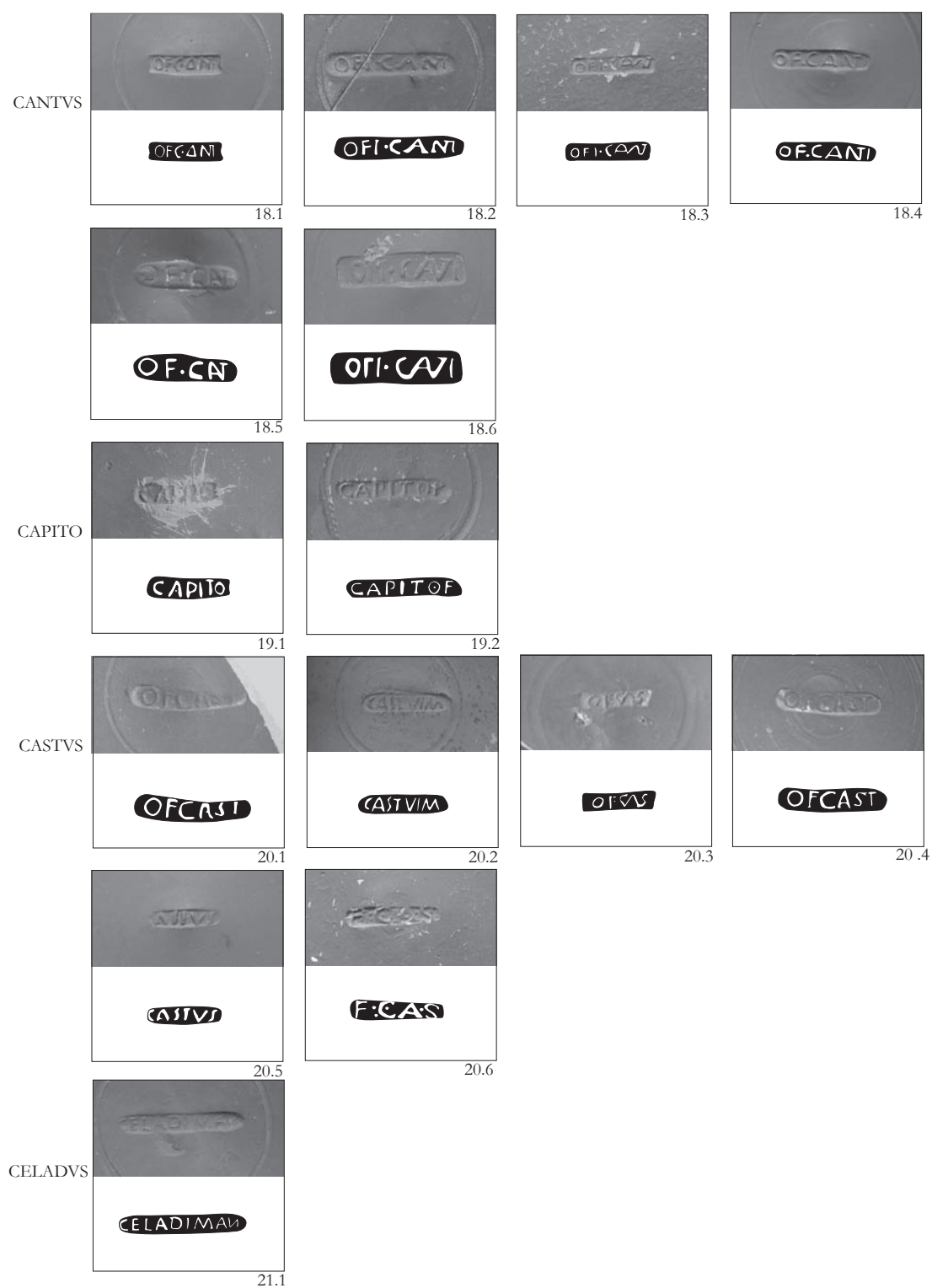


Fig. 121 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

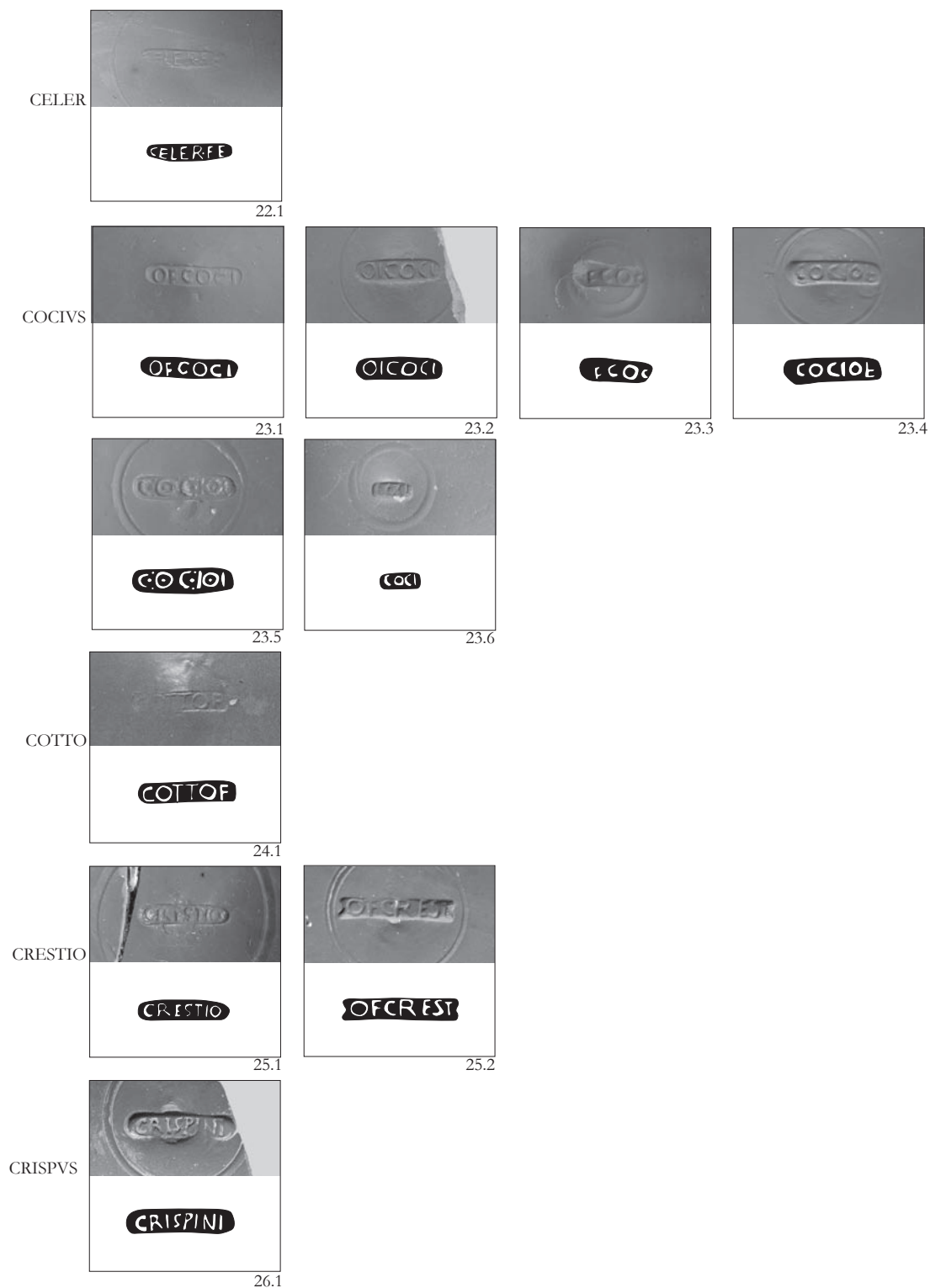


Fig. 122 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

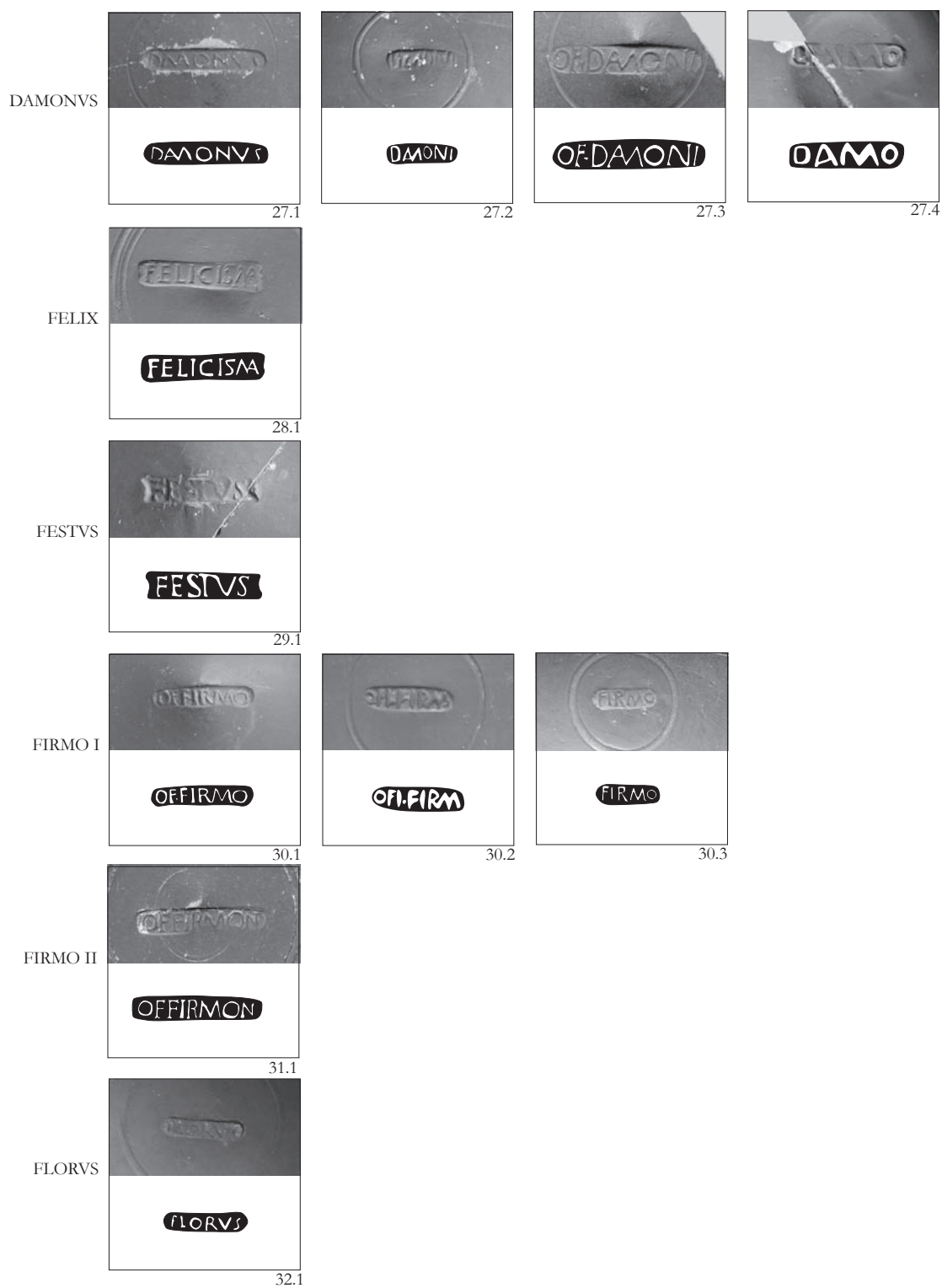


Fig. 123 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

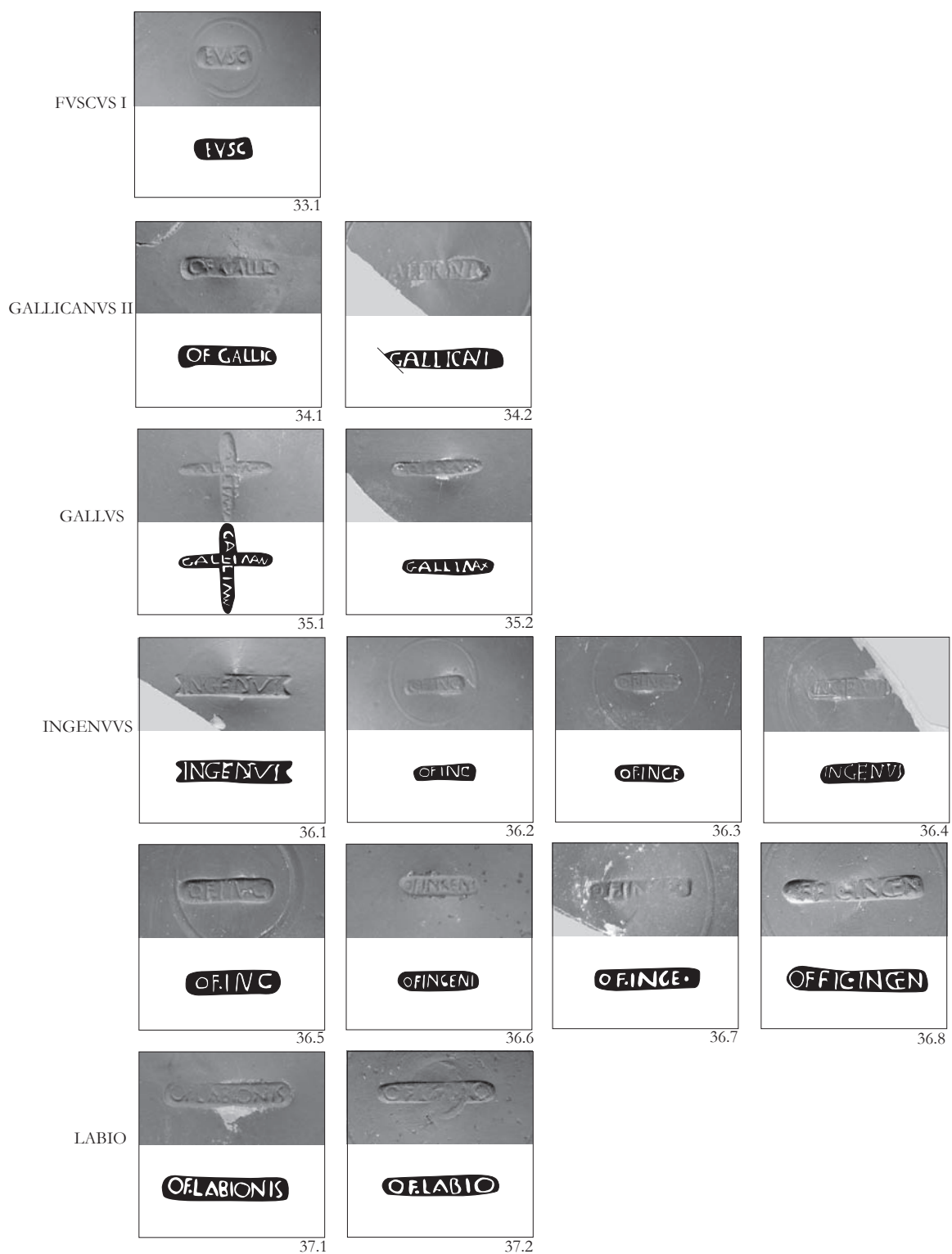


Fig. 124 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

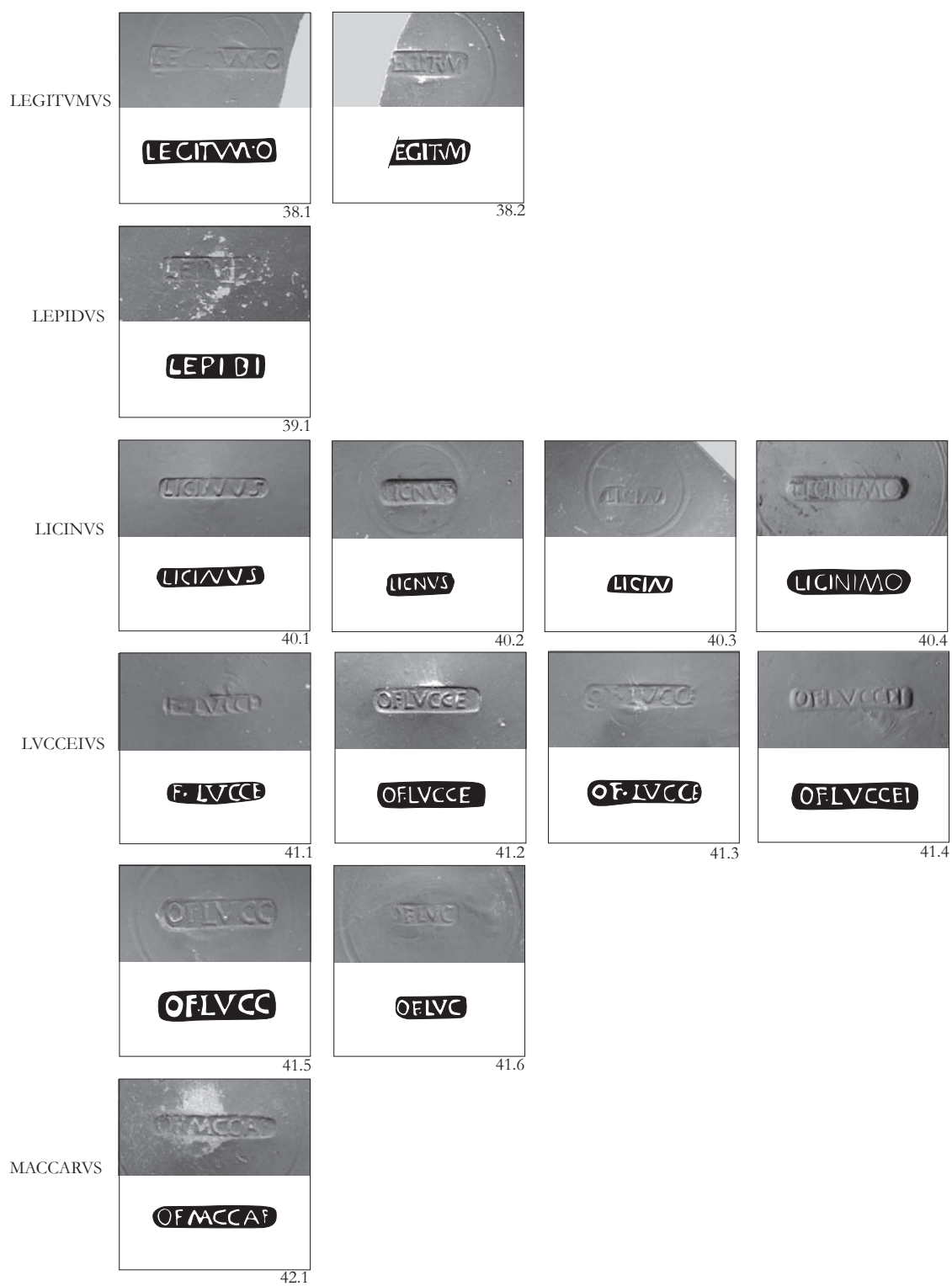


Fig. 125 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

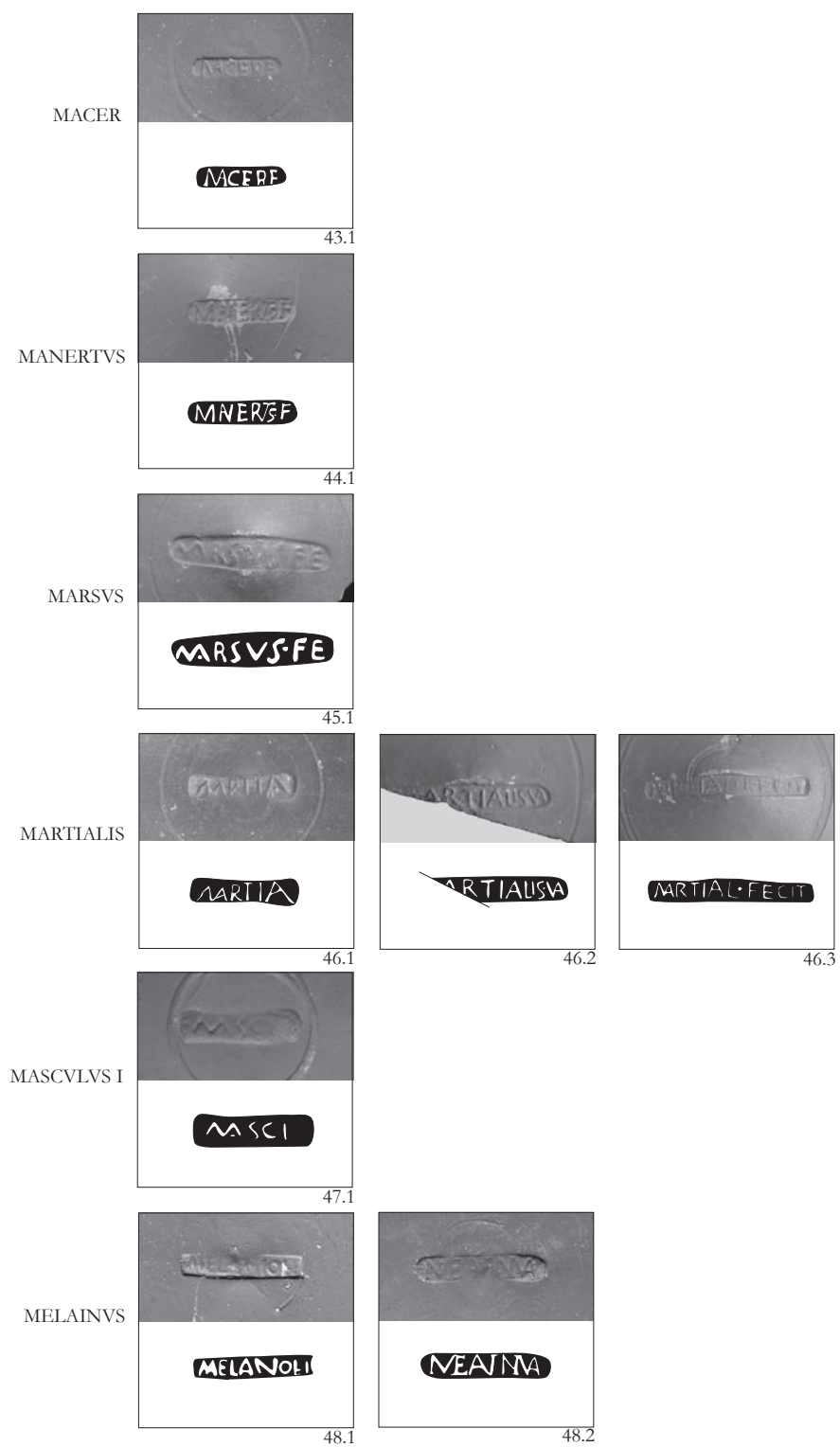


Fig. 126 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

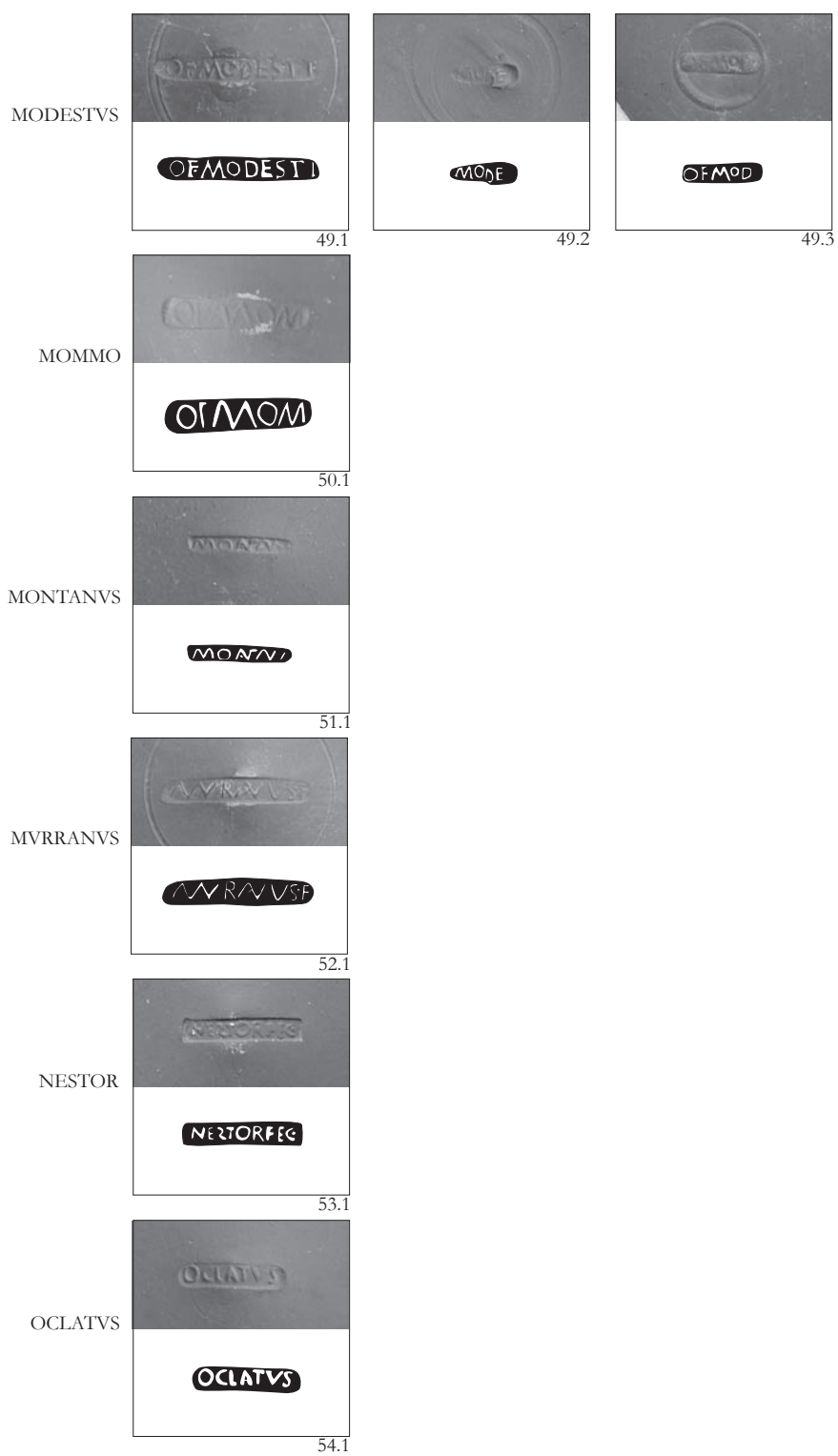


Fig. 127 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

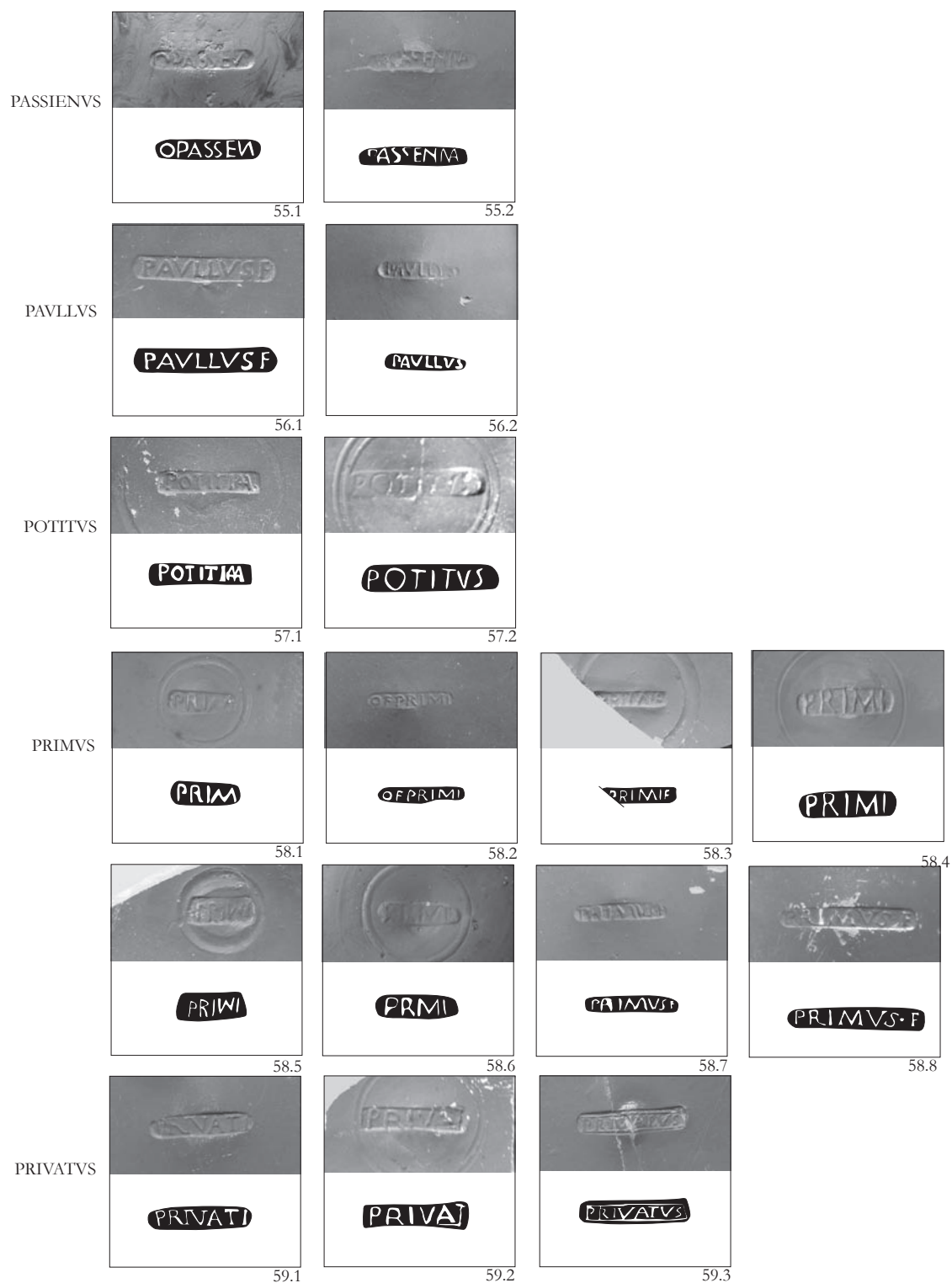


Fig. 128 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

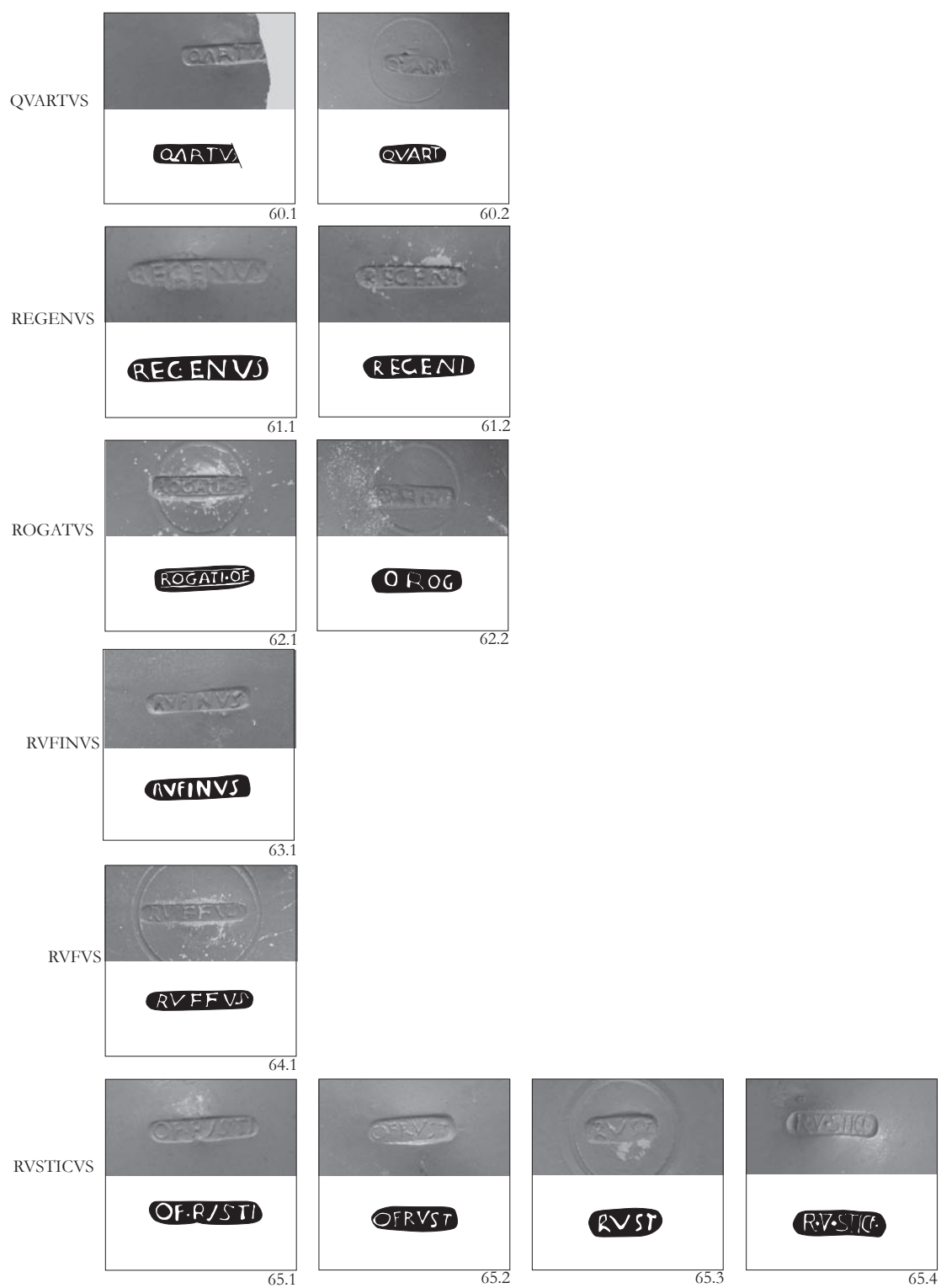


Fig. 129 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne)

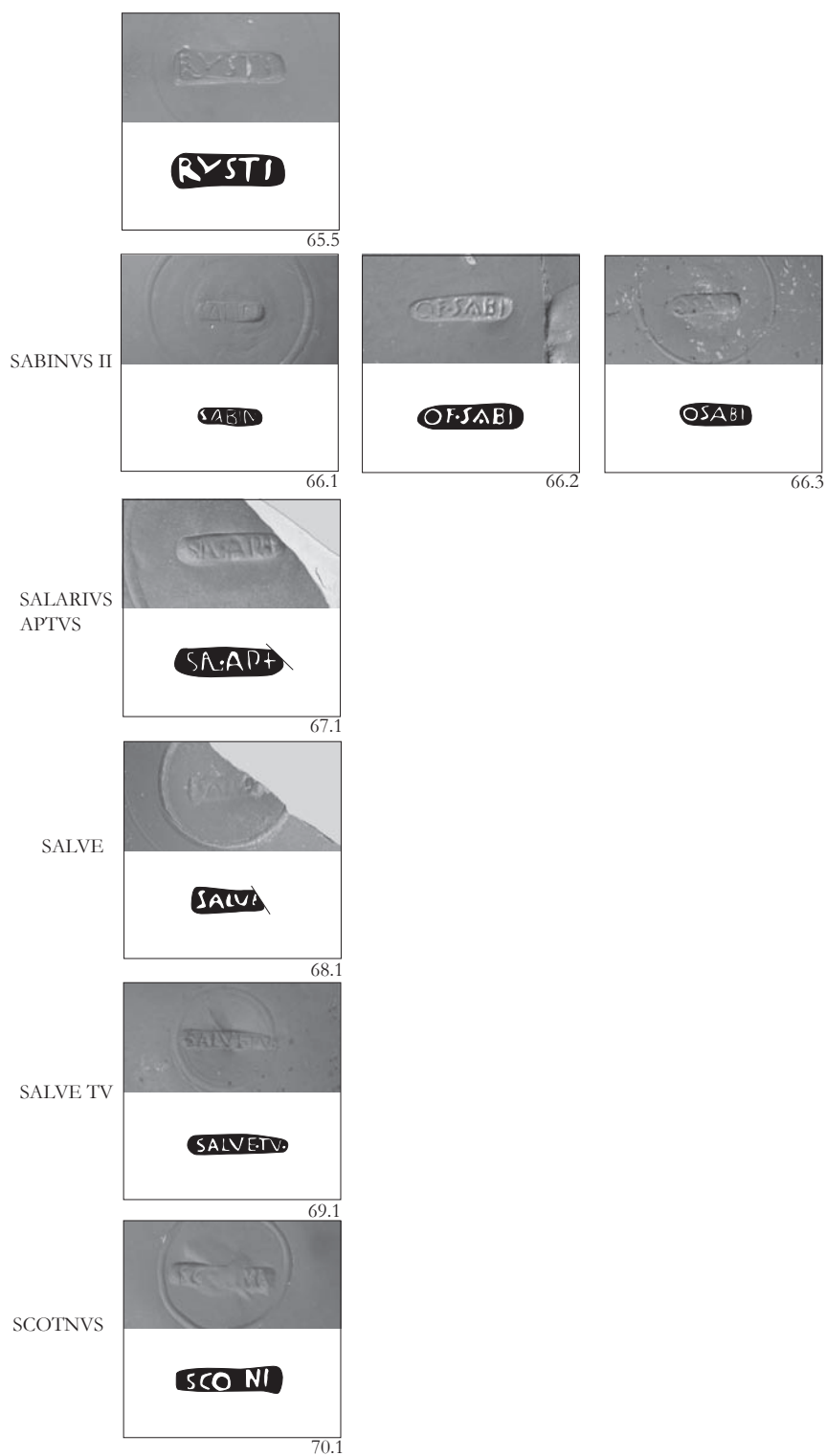


Fig. 130 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

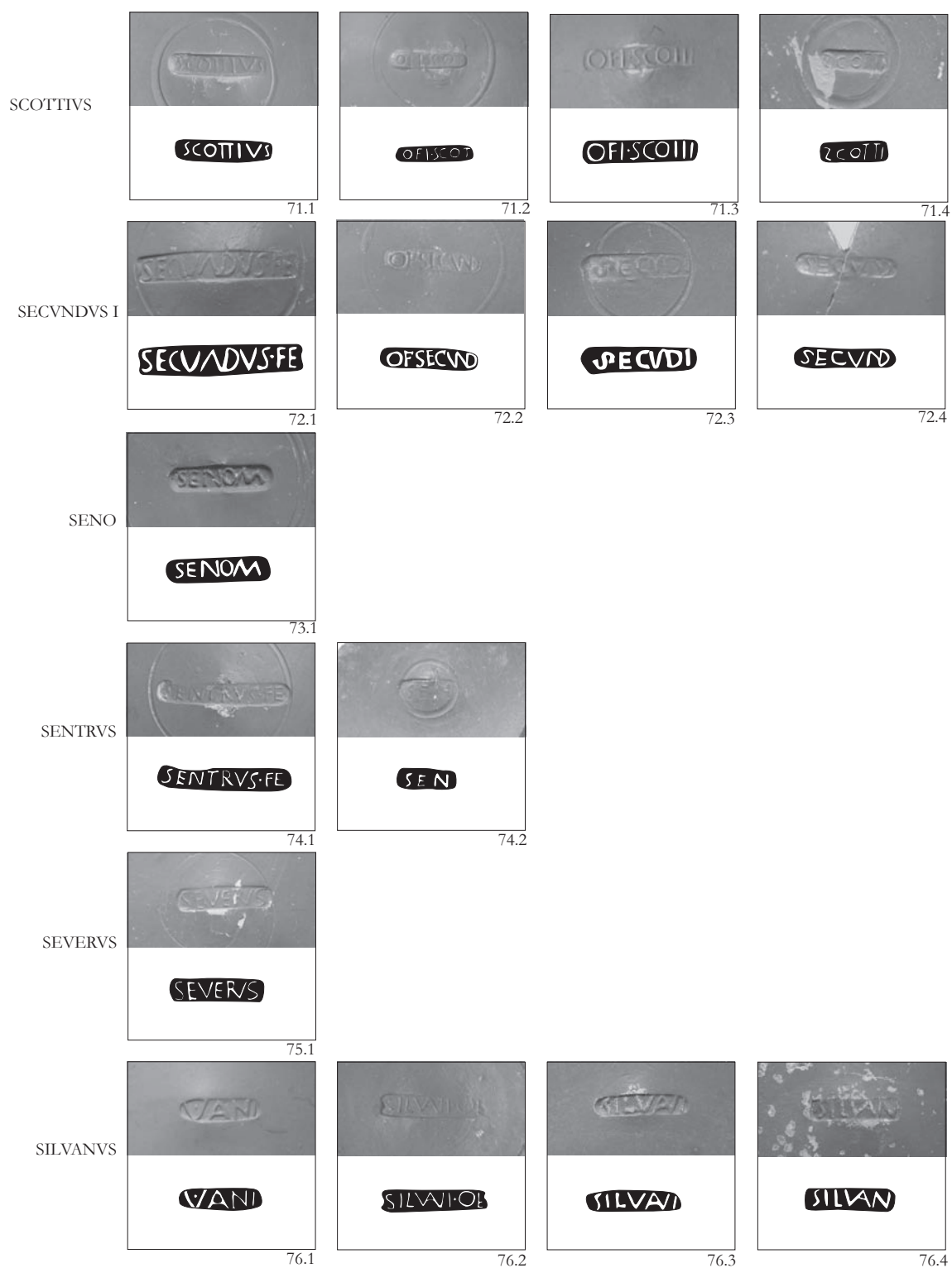


Fig. 131 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

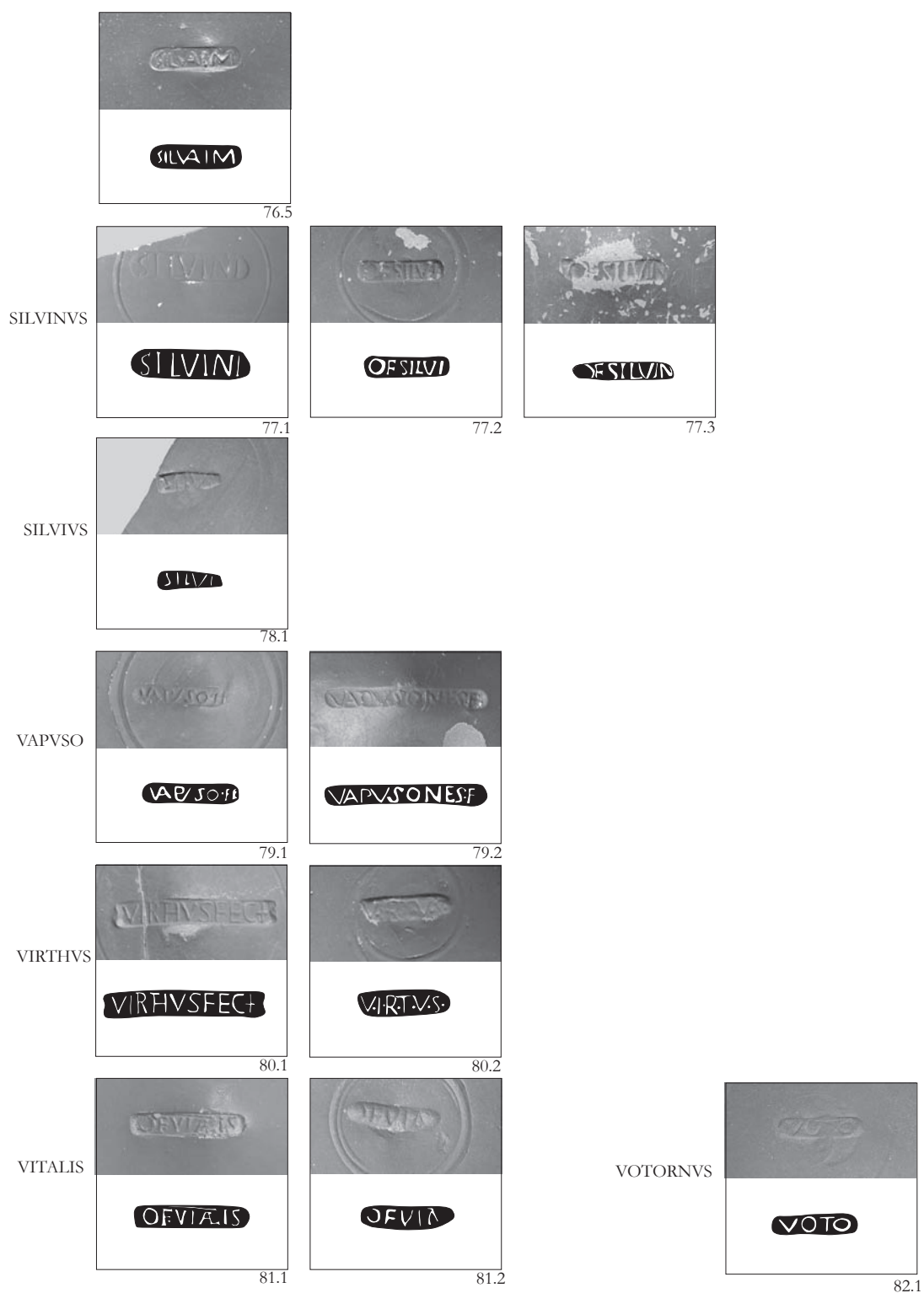


Fig. 132 : Marques sur sigillée sud-gauloise – Collection Bouscaras, La Nautique (Narbonne).

UNE ZONE DE PRÉPARATION DES COQUILLAGES MARINS À PORT-LA-NAUTIQUE (NARBONNE, AUDE)

par A. Bardot

1. LE CONTEXTE NARBONNAIS

Depuis le début du XXe siècle, de nombreuses découvertes de coquillages marins ont été effectuées à Narbonne. Pourtant jusqu'à présent, elles n'avaient pas été répertoriées ; seules quelques unes étaient citées par M. Gayraud (Gayraud 1981 : 542-543). Aujourd'hui, le dépouillement de la bibliographie ancienne et la multiplication des opérations archéologiques permettent de disposer d'un catalogue de 16 lieux de découverte ayant mis au jour des conchyliores (fig. 133).

Dans les années 1910-1920, H. Rouzaud note cinq endroits. Tout d'abord, route d'Armissan, « quelques coquilles d'huîtres et de pectens » sont retrouvées « propriété Varsovie » (H. Rouzaud, cahier V, 15.11.1916, f° 47) et « des amas d'huîtres » sont observés « au nord de la Vigne Delprat » (H. Rouzaud, cahiers III, 02.11.1912, f° 95). Ensuite, rue Lakanal, « au cours du creusement d'un puits », « des couches d'ordures ménagères des temps gallo-romains avec des huîtres » et « des coquilles de pectens » sont repérées (H. Rouzaud, cahier V, 26.07.1920, f° 276 ; 04.09.1920, f° 302). Près de la gare S.N.C.F, un sondage a aussi livré « des coquilles d'huîtres, de moules, de clovisses » (H. Rouzaud, cahier I, 29.05.1910, f° 276) et rue Suffren, un puits contenait « un dépôt d'ordures ménagères » avec « des coquilles d'huîtres et de pectens » (H. Rouzaud, cahier V, 26.07.1918, f° 141 et 30.04.1921). Enfin, « quelques huîtres » sont mentionnées rue Gustave Fabre (H. Rouzaud, cahier I, 19.04.1909, f° 176 ; 02.05.1909, f° 177-178).

Plus tard, au début des années 60, Y. Solier et l'abbé Enjalran signalent des concentrations d'huîtres en périphérie nord de la ville antique. Ainsi, sur le « côté Nord du Boulevard de 1848 à 20 m de distance de l'Avenue de l'Hérault [...] une excavation ouverte par une pelleteuse mécanique sur une surface de 250 m² environ a permis d'observer que le gisement constitué par deux amas contigus de déchets débordant cette superficie comprenait

principalement des écailles d'huîtres disposées en lits successifs et homogènes. Ces strates en nombre et en épaisseur variables (5 à 20 cm) alternaient sur une hauteur atteignant par endroits plus de 1,50 m avec des couches de terres moins épaisses [...] » (Solier 1964-1965b : 74). Non loin, à l'emplacement de l'actuelle rue d'Auvergne « des tombes avaient été creusées dans un vaste dépotoir qui couvrait presque toute la zone ; il renfermait des rejets domestiques ainsi que d'épaisses couches de coquillages (pectens, huîtres) » (Renseignements R. Sabrié, CAG 11/1 : 333). Avenue de Razimbaud, « dans les parois d'une grande fosse ouverte par une pelle mécanique [...] une couche d'huîtres remarquablement homogène, épaisse de vingt centimètres environ » a aussi été repérée (Solier 1964-1965b : 74). Enfin, dans les environs, « de nombreuses huîtres non ouvertes » ont été recueillies (Enjalran 1963 : 53). La présence d'amoncellements de coquilles dans ce secteur de la ville antique voué à l'artisanat et aux nécropoles a toujours interpellé les observateurs, notamment Y. Solier qui s'interrogeait sur leur nature. Ainsi, il est le premier à évoquer « l'implantation dans ces parages d'entreprises commerciales spécialisées dans la vente en gros et l'exportation des huîtres ». En effet, selon lui, l'homogénéité des dépôts ne va pas dans le sens de « déchets de cuisine qui se signalent généralement par leur diversité » (Solier 1964-1965 : 74-75). Pour l'heure, les données archéoconchyliologiques sont insuffisantes pour conforter ou non les réflexions formulées par Y. Solier. Cependant, les opérations archéologiques récentes et à venir devraient permettre d'interpréter ces rejets et de déterminer les événements qui en sont à l'origine ; des coquilles ont été découvertes en 1999 à l'occasion d'un diagnostic au 40 bd.1848/18-20 rue Malte-Brun (Labriffe (de) 1999 : 4) et en 2007 lors de la fouille menée à l'emplacement de la Résidence Roca (1).

Dernièrement, plusieurs opérations archéologiques ont été menées à l'est et au cœur de la ville antique. Ainsi, le site du boulevard de Malard installé sur le bras oriental de l'Aude a

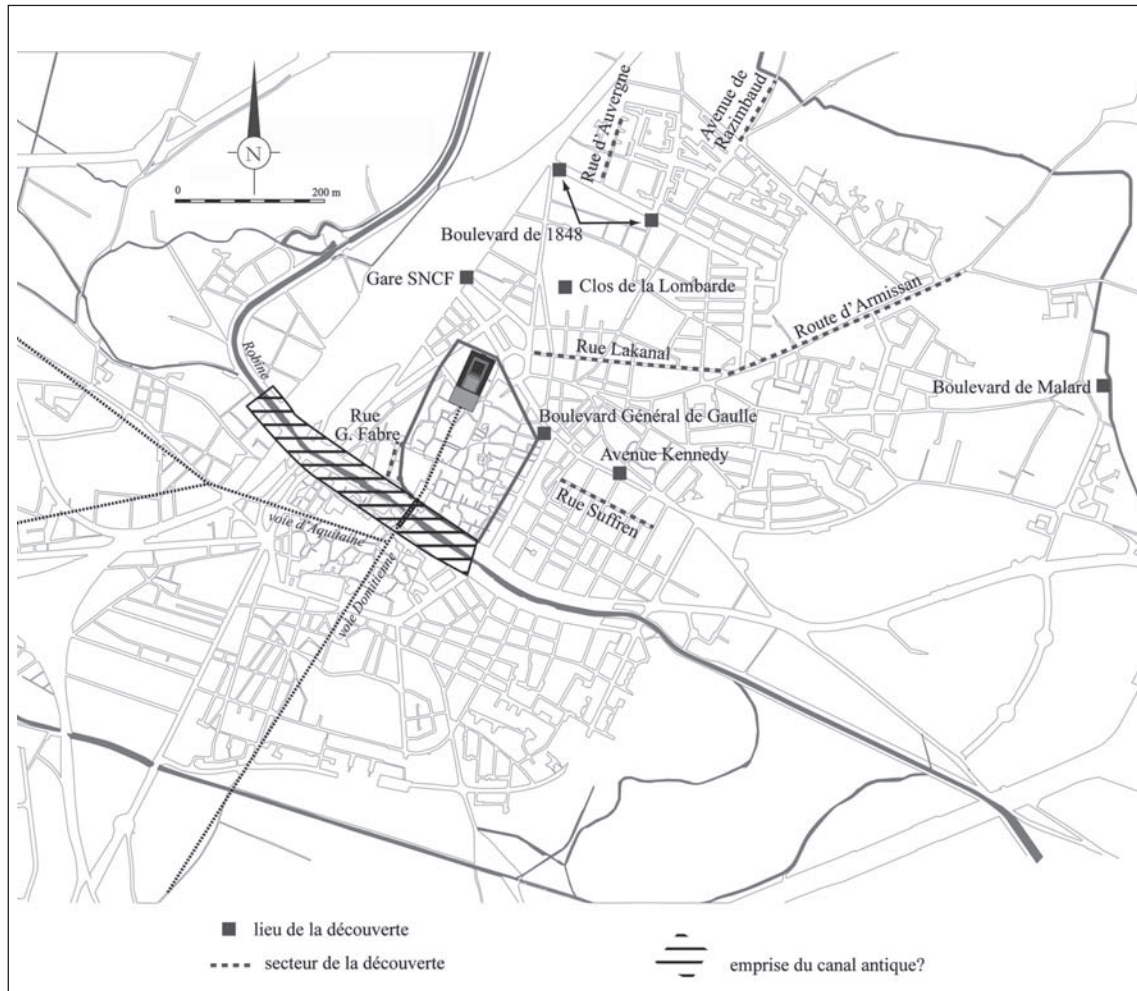


Fig. 133 : Les découvertes de conchyliorestes marins à Narbonne (Fond de carte, E. Dellong).

livré un vaste terre-plein en avancée sur la lagune (début du Ier s. ap. J.- C.) (Chapon *et al.* 2006). Un épandage de coquilles venait sceller un lit d'amphores ; il était composé en large majorité de valves d'huître plate d'Europe, *Ostrea edulis*. Celles-ci avaient été choisies pour leur solidité et leur action drainante afin de participer à l'assainissement d'un espace de circulation (Bardot 2006a). La fonction initiale du site reste encore indéterminée. Prudemment, les archéologues suggèrent néanmoins la présence d'un « débarcadère à usage artisanal destiné aux pêcheries » (Chapon *et al.* 2006 : 77). Nos recherches de thèse, actuellement en cours, semblent aller dans ce sens. En outre, l'assemblage de Malard semble fournir l'indice d'un commerce des huîtres à partir de Narbonne vers les terres les plus intérieures de la Gaule. En effet, à partir de la morphologie des valves et de l'analyse de la faune commensale, nous pouvons rapprocher le lot narbonnais de celui issu de la fouille du site contemporain de Cybèle à Lyon (2). Certes, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude qu'un lieu unique est à l'origine de l'approvisionnement de ces deux sites. Toutefois, les environ-

nements de collecte sont suffisamment semblables pour avoir permis le développement de populations morphologiquement très proches voire identiques (Bardot 2006a). En se rapprochant du centre monumental de Narbonne, les contextes de découverte liés à des unités domestiques sont plus nombreux. Des conchyliorestes, principalement des valves d'huître plate d'Europe, *Ostrea edulis*, ont été découverts Boulevard Général de Gaulle, lors du dégagement « d'une salle d'apparat chauffée par hypocauste d'une maison luxueuse » (Guillaume 2006 ; Sabrié 2006c : 38). Lié à une couche de destruction datée de 50-30 av. J.- C., cet assemblage pourrait être un des premiers témoignages de la consommation des coquillages dans les premières années de la colonie césarienne (Bardot 2006b). Pour les siècles suivants, l'opération archéologique menée en 2005 avenue Kennedy a permis de repérer une couche de coquilles épaisse d'une vingtaine de centimètres et presque uniquement composée de valves d'huître plate d'Europe, *Ostrea edulis*, et de peigne glabre, *Proteopecten glaber* (3). Et, systématiquement, les fouilles réalisées dans le secteur nord-est du Clos de la Lom-

barde révèlent de nombreux restes de Mollusques marins, par exemple ceux liés au comblement d'un puits ayant servi de poubelle. Les études réalisées successivement par V. Forest et nous-même ont permis d'approcher la consommation des Narbonnais dans ce quartier résidentiel (fin IIe - début IIIe siècle ap. J.- C.) (Forest, Fabre 2000 ; Forest 2004 ; Bardot à paraître). Celle-ci semble s'inscrire dans une tradition « languedocienne » reposant sur trois espèces principales : l'huître plate d'Europe, *Ostrea edulis*, la moule de Méditerranée, *Mytilus galloprovincialis*, et le peigne glabre, *Proteopecten glaber*. Ponctuellement, la présence non négligeable du flion tronqué, *Donax trunculus*, et des murex, *Murex sp.*, donne cependant une certaine originalité aux ensembles de la Lombarde.

Enfin, dans le cadre du Projet Collectif de Recherche sur les Ports antiques de Narbonne, nous nous sommes intéressée au site de Port-la-Nautique. Situé à l'extrémité nord de l'étang actuel de Bages-Sigean, au sud de Narbonne, il attirait déjà l'attention des archéologues au début des années 1900. Ainsi en 1915, H. Rouzaud décrit « d'abondants débris de la moule commune » et « des amas considérables [...] d'huîtres de la grosse et excellente variété dite Pied de Cheval dont les coquilles ont été séparées et laissées sur place » (Poncin, Guy 1953-1955 : 161). Et en 2004, parmi les « diverses architectures (terrestres et subaquatiques) interprétées comme les vestiges du port maritime de Narbonne », O. Ginouvez remarque « des recharges de remblai (dont une chargée d'huîtres) » (Cerruti 2004).

2. LES COQUILLAGES MARINS DE PORT-LA-NAUTIQUE

Entre 1999 et 2003, le site de Port-la-Nautique a été l'objet de plusieurs opérations d'archéologie subaquatiques (fig. 113). Réalisées par l'Association Narbonnaise de Travaux et d'Études Archéologiques Subaquatiques (Antéas), elles ont permis de repérer les vestiges d'une construction immergée construite en blocs de grand appareil et reliée au rivage par un ponton de bois (Falguéra 2003b). En 2003, la suceuse utilisée par les plongeurs pour sonder les niveaux antiques a remonté de nombreux conchyliorestes (Antéas 2004). Un échantillon de « 6 caisses de 3 kg chacune » a ainsi été prélevé. Et bien que le contexte chrono-stratigraphique ne puisse être précisé, il est probable que l'assemblage ainsi constitué ne soit pas postérieur à la fin du Ier s. ap. J.- C. (4).

2.1. Méthode d'étude

L'identification des conchyliorestes a été réalisée à partir d'un référentiel actuel et après consultation des ouvrages de Arrecgros-Dejean (Arrecgros-Dejean 1966), Poutiers (Poutiers 1978) et Lindner (Lindner 2004). Les dénombrements sont effectués par US et par espèce après latéralisation des valves pour les Bivalves. Un fragment de coquille est dénombré comme valve si l'apex est conservé. Le même critère est retenu pour les Gastéropodes. Nous avons adopté, pour les

coquilles bivalves, un dénombrement en Nombre Minimum de Valves Gauches (NMVg) et en Nombre Minimum de Valves Droites (NMVd). Le Nombre Minimum de Valves (NMV) est la somme du NMVd et du NMVg. Le Nombre Minimum de Coquilles (NMC) correspond au plus grand NMV entre les valves gauches et les valves droites. Pour les Gastéropodes, le NMC équivaut au NMV puisque leur coquille est d'un seul tenant. Plusieurs mesures ont été prises sur les valves des Bivalves : la hauteur (HT) qui est la distance verticale comprise entre le bord dorsal et le bord ventral et le diamètre antéro-postérieur (DAP) qui est la distance horizontale maximale comprise entre le bord antérieur et le bord postérieur. Pour les valves d'huître s'ajoutent la longueur et la largeur de l'empreinte ligamentaire (Ll ; ll) et la longueur et la largeur de l'empreinte musculaire (Lm ; lm). Les longueurs correspondent aux distances comprises entre les extrémités antérieure et postérieure des empreintes et les largeurs à celles comprises entre leurs extrémités externe (en direction du bord dorsal) et interne (en direction du bord ventral).

2.2. Résultats

Cinq cent soixante-dix-neuf conchyliorestes ont été dénombrés et huit espèces ont été identifiées. Les dénombrements par espèce sont exposés dans la figure 134.

Pour tous les restes, à l'exception de ceux de moule, *Mytilus sp.*, nous avons observé une coloration noirâtre de la surface de la matière-coquille. Elle est visible tant sur leur face externe qu'interne.

2.2.1. L'huître plate d'Europe, *Ostrea edulis*

L'huître plate d'Europe, *Ostrea edulis*, est la seule espèce d'huître que nous avons identifiée. L'absence de coloration du muscle adducteur, la présence de dents cardinales sur les valves supérieures (droites) et la forme même des coquilles excluent en effet tout autre espèce. Elle est largement représentée au sein de l'assemblage avec 485 valves soit 386 gauches et 99 droites (fig. 134). Les valves sont peu fragmentées et nombreuses sont celles à avoir conservé tout ou partie de leur ligament articulaire.

2.2.1.1. Formes et tailles des valves

L'analyse de la morphologie et des hauteurs des valves a permis d'identifier deux ensembles de valves différentes par leur forme et par leur taille.

Le premier ensemble (A) concerne 442 valves. Gauches et droites sont très inégalement représentées. On dénombre en effet 361 valves gauches et 81 valves droites (fig. 134). Les valves sont plutôt arrondies comme le concrétisent des rapports entre la hauteur et le diamètre antéro-postérieur (HT/DAP) centrés autour de 1,1 et 1,2 mm (fig. 135). Elles sont souvent piri-formes, c'est-à-dire étroites dorsalement et élargies ventrale-

| Espèces | | NMVg | NMVd | NMV | NMC |
|----------------------------------|-----------------------|------|------|-----|------------|
| <i>Ostrea edulis</i> | Huître plate d'Europe | 386 | 99 | 485 | 386 |
| Ensemble A | | 361 | 81 | 442 | 361 |
| Ensemble B | | 25 | 18 | 43 | 25 |
| <i>Mytilus galloprovincialis</i> | Moule de Méditerranée | 38 | 36 | 74 | 38 |
| <i>Cerastoderma glaucum</i> | Coque glauque | 3 | 7 | 10 | 7 |
| <i>Proteopecten glaber</i> | Peigne glabre | 1 | 2 | 3 | 2 |
| <i>Anomia sp.</i> | Anomie | | 1 | 1 | 1 |
| <i>Sous Totaux Bivalves</i> | | | | 573 | 434 |
| <i>Murex brandaris</i> | Rocher épineux | | | | 2 |
| <i>Nassarius reticulatus</i> | Nasse réticulée | | | | 2 |
| <i>Cyclonassa neritea</i> | Cyclonasse néritoïde | | | | 2 |
| <i>Sous Total Gastéropodes</i> | | | | | 6 |
| Total conchyliorestes | | | | | 579 |

Fig. 134 : Dénombrements des coquilles de Mollusques (NMV : Nombre Minimum de Valves ; NMVg : Nombre Minimum de Valves gauches ; NMVd : Nombre Minimum de Valves droites ; NMC : Nombre Minimum de Coquilles).

| Rapports HT/DAP | VG | VD | Totaux | |
|------------------------------|----|----|--------|--------|
| 0,9 | 2 | 1 | 79 | ens. A |
| 1 | 2 | 5 | | |
| 1,1 | 11 | 14 | | |
| 1,2 | 19 | 25 | | |
| 1,3 | 8 | 5 | 21 | ens. B |
| 1,4 | 3 | 2 | | |
| 1,5 | - | 3 | | |
| Nb de valves mesurées | 45 | 55 | 100 | |

Fig. 135 : Distributions des rapports entre la hauteur (HT) et le diamètre antéro-postérieur (DAP). (Exemple de lecture : 19 valves gauches ont un rapport HT/DAP de 1,2).

ment, pourvues d'une paroi fine, et dotées, à gauche, de stades de croissance en lignes froncées prononcées (fig. 136a et 136b). Leur empreinte musculaire est petite (Lm moyenne de 19 mm et lm moyenne de 12 mm). Leur empreinte ligamentaire est étroite (ll moyenne de 8 mm pour les valves gauches et de 7 mm pour les valves droites) et s'étend loin le long du bord dorsal (L/l moyen de 2 à gauche et 2,2 à droite). Les valves sont de petite taille avec des hauteurs presque toujours inférieures

à la moyenne de 80 mm donnée dans les ouvrages consultés : les valeurs gauches sont regroupées autour de 70-74 mm et les valeurs droites autour de 65-69 mm (fig. 137 et 138).

Le second ensemble (B) concerne 43 valves, 25 gauches et 18 droites (fig. 134). Trois coquilles ont été reconstituées en appariant trois valves gauches et trois valves droites. Les valves sont assez étirées en hauteur avec des rapports HT/DAP compris entre 1,3 et 1,5 (fig 135). Elles sont massives avec une paroi épaisse, une valve gauche fortement bombée et des reliefs externes peu marqués (fig. 136c et 136d). Leur empreinte musculaire est grande (Lm moyenne de 24 mm et lm moyenne de 15 mm). Leur empreinte ligamentaire est large (ll moyenne de 18 mm pour les valves gauches et de 16 mm pour les valves droites) et se concentre dans l'extrémité apicale (L/l moyen de 1,4 à gauche et 1,5 à droite). Les valves sont grandes, voir très grandes, avec des valeurs qui dépassent 85 mm et atteignent régulièrement 100 à 110 mm (fig. 138 et 139).

2.2.1.2. Les supports de fixation des huîtres

Pour chaque ensemble de valves, la majorité des supports de fixation des huîtres ont été identifiés.

Dans l'ensemble A, 214 valves gauches sont assemblées par deux, trois ou plus, de manière à former des petits bouquets. Les valves sont généralement fixées entre elles par leur talon. Mais parfois, une seule sert à la fixation des autres ; elle peut

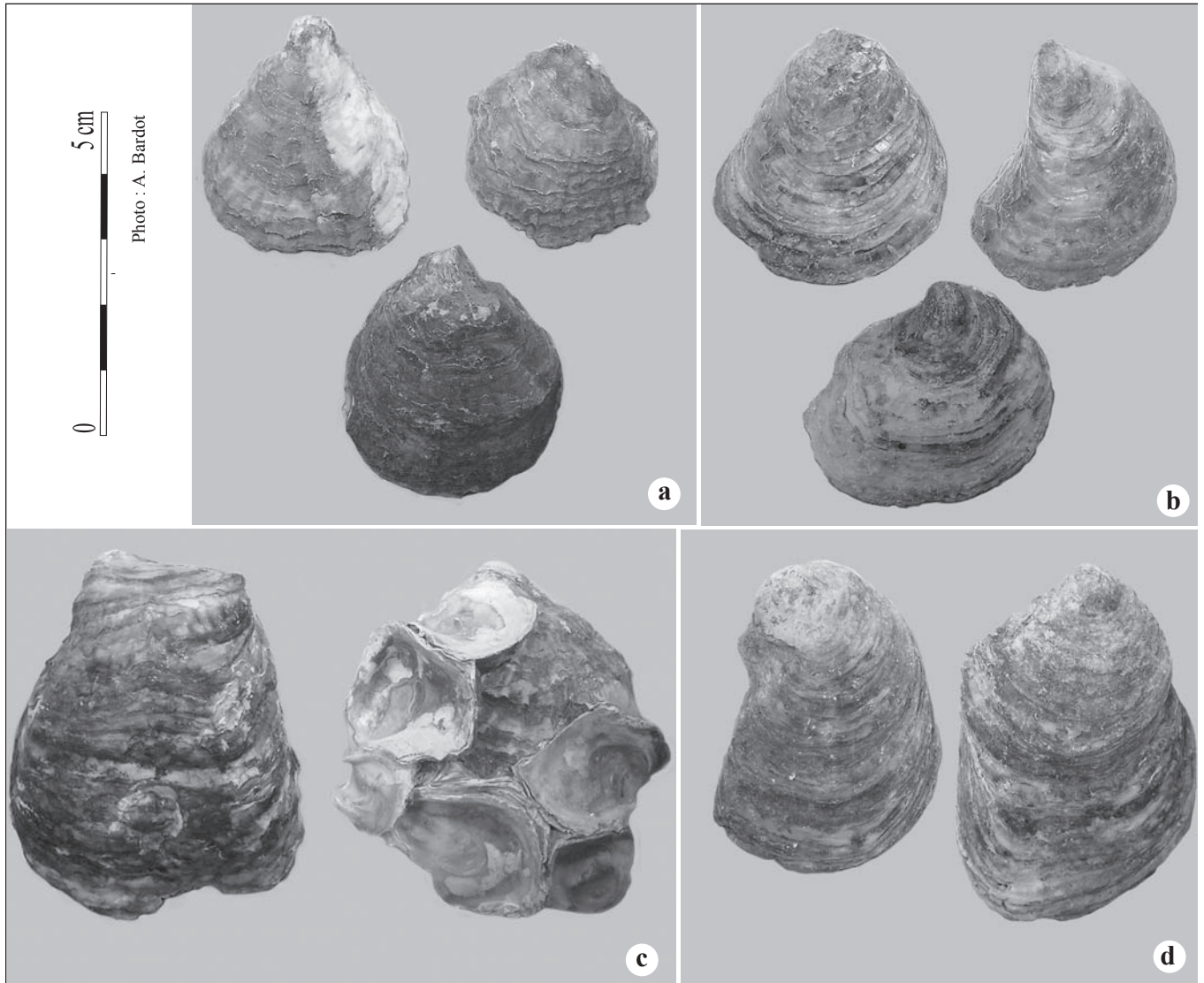


Fig. 136 : Ensemble A : valves gauches (a) et droites (b) piriformes et de petites tailles d'huître plate d'Europe en vue externe ; ensemble B : valves gauches (c) et droites (d) massives et de grandes tailles d'huître plate d'Europe en vue externe. La valve gauche de droite sert de support de fixation à de jeunes huîtres (Clichés A. Bardot).

être elle-même scellée sur une pierre (fig. 139a), sur la valve d'une palourde, *Ruditapes sp.* (fig. 139b) ou sur celle d'une moule, *Mytilus sp.* Plus rarement, les valves se partagent un support commun comme la coquille d'une coque, *Cerastoderma sp.* (fig. 139c). Par ailleurs, nous avons reconnu les coquilles ou les valves d'autres Mollusques marins sur le talon de 47 valves gauches isolées, c'est-à-dire non regroupées en bouquets. Elles sont encore adhérentes ou ont laissé leur empreinte ; ce sont celles de coques, *Cerastoderma sp.* (26 empreintes et trois valves), de moules, *Mytilus sp.* (10 empreintes et quatre valves) (fig. 140), de peigne glabre, *Proteopecten glaber* (deux valves), de palourdes, *Ruditapes sp.* (une empreinte) et de nasse réticulée, *Nassarius reticulatus* (une coquille).

Dans l'ensemble B, une valve gauche est fixée sur la face interne d'une valve de moule, *Mytilus sp.* et une autre sur la face interne d'une valve de coque, *Cerastoderma sp.* Une valve gauche est aussi le support de fixation à plusieurs jeunes huîtres (fig. 136c).

2.2.1.3. La faune commensale (5)

Dans les deux ensembles, environ 25 % des valves présentent des galeries en forme de U qui correspondent aux passages des vers perforants, probablement des Annélides Polychètes du genre *Polydora*. Cette intrusion a abouti à la création de lentilles creuses vides, les chambres, qui ont fragilisé la ma-

| Intervalles de hauteur (HT) en mm | VG | VD | Totaux | |
|-----------------------------------|----|----|--------|--------|
| 55-59 | - | - | 67 | ens. A |
| 60-64 | - | 9 | | |
| 65-69 | 4 | 15 | | |
| 70-74 | 10 | 9 | | |
| 75-79 | 9 | 8 | | |
| 80-84 | 3 | - | | |
| 85-89 | 1 | 3 | 33 | ens. B |
| 90-94 | 2 | 4 | | |
| 95-99 | 3 | 5 | | |
| 100-104 | 6 | 1 | | |
| 105-109 | 4 | 1 | | |
| 110-114 | 2 | - | | |
| 115-119 | 1 | - | | |
| 120-124 | - | - | | |
| Nb de valves mesurées | 45 | 55 | 100 | |

Fig. 137 : Distributions des hauteurs des valves d'huître plate d'Europe (Exemple de lecture : 15 valves droites mesurent entre 65 et 69 mm de hauteur).

tière-coquille (Gruet, Prigent 1986 ; Gruet (inédit)). Dans l'ensemble B, deux valves portent aussi des Bryozoaires et deux autres des tubes calcaires de vers du genre *Pomatoceros*, sur leur face externe.

2.2.1.4. Les marques d'origine humaine

Des marques liées à l'ouverture des coquilles sont visibles sur la face interne de 16 valves ; 10 appartiennent à l'ensemble A et six à l'ensemble B. Il s'agit d'encoches situées sur le bord ventral ou légèrement décalées vers le bord antérieur (fig. 141a et 141b) et parfois prolongées par une courte strie (fig. 141c).

2.2.2. La moule de Méditerranée, *Mytilus galloprovincialis*

74 valves de moule, 38 gauches et 36 droites, ont été dénombrées (fig. 134). Cinq seulement sont intactes, 21 ne sont présentes que par leur apex et 48 ont leur bord postéro-ventral brisé. La cassure relie généralement l'extrémité ventrale de l'empreinte ligamentaire à la limite antérieure du bord ventral ; l'empreinte du muscle adducteur postérieur est rarement préservée (fig. 142a). Malgré cette forte fragmentation, nous pouvons restituer de grandes valves au bord postérieur anguleux et à l'apex saillant (fig. 142b). Cette morphologie répond à celle de l'espèce *Mytilus galloprovincialis*, moule de Méditerranée (Seed 1972). La hauteur de six valves a pu être mesurée ; elle est de 68, 70, 71, 85, 92 et 98 mm. Et pour neuf autres

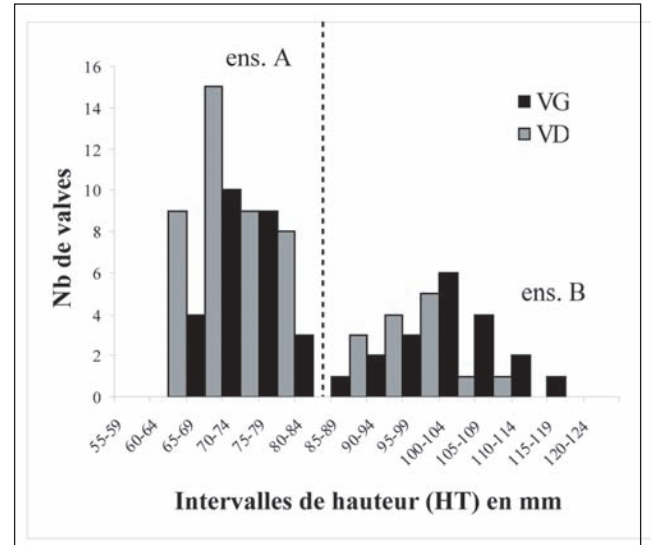


Fig. 138 : Histogramme des séries de hauteurs des valves gauches et droites d'huître plate d'Europe.

valves, elle a pu être estimée à partir d'exemplaires actuels ; elle s'échelonne entre 75 et 105 mm. Ces dimensions sont un peu au-dessus de la moyenne de l'espèce qui est donnée « commune de 5 à 8 cm » (Poutiers 1987).

2.2.3. La coque glauque, *Cerastoderma glaucum*

La coque glauque, *Cerastoderma glaucum*, identifiée par sa forme nettement triangulaire est représentée par 10 valves, trois gauches et sept droites, toutes quasiment intactes. Huit ont d'ailleurs pu être mesurées ; cinq n'atteignent pas les 25 mm de diamètre adoptés comme valeur inférieure dans la distribution générale des tailles, deux les dépassent légèrement et une seule atteint les 30 mm, taille autorisée actuellement pour la commercialisation de cette espèce (Quéro, Wayne 1998). Les valves sont donc petites et appartiennent certainement à des individus plutôt jeunes. Deux portent en outre des perforations complètes de la paroi dues à des vers du genre *Polydora* et correspondent donc vraisemblablement à des coquilles d'animaux morts.

2.2.4. Les autres espèces

Les autres espèces se manifestent par quelques restes. Le peigne glabre, *Proteopecten glaber*, livre une valve gauche et deux valves droites. Deux sont entières et une a perdu son ailette antérieure ; épave, elle est aussi presque entièrement perforée par des vers du genre *Polydora*. L'anomie, *Anomia sp.* fournit une valve droite complète. Enfin, chez les Gastéropodes, le rocher épineux, *Murex brandaris*, la nasse réticulée, *Nassarius reticulatus*, et la cyclonasse néritoïde, *Cyclonassa neritea*, sont représentés chacun par deux coquilles.

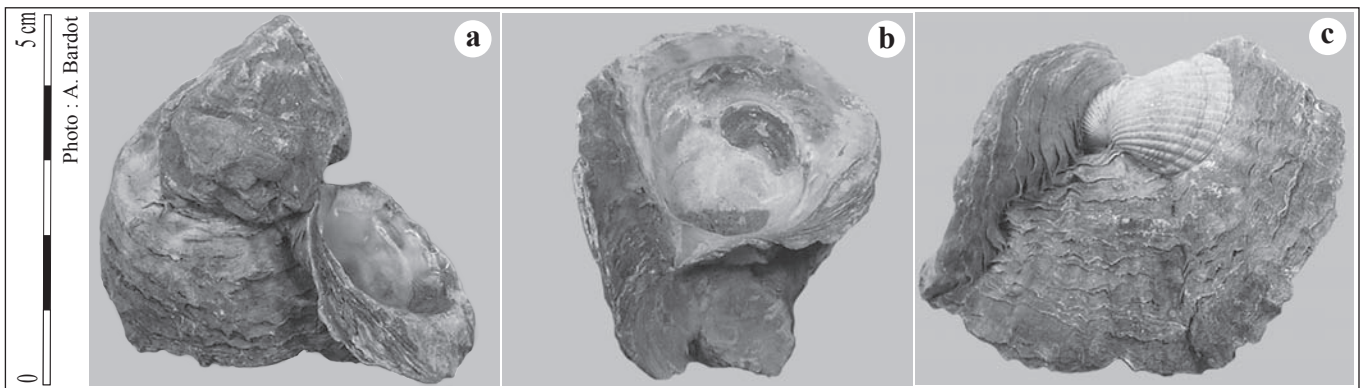


Fig. 139 : (a) Valve gauche d'huître plate d'Europe fixée sur une petite pierre et servant de support de fixation à une autre huître ; (b) empreinte de la face externe d'une valve de palourde sur le talon d'une valve gauche d'huître plate d'Europe servant elle-même de support de fixation à une autre huître ; (c) 3 valves gauches d'huître plate d'Europe fixées sur les valves d'une coquille de coque (Clichés A. Bardot).

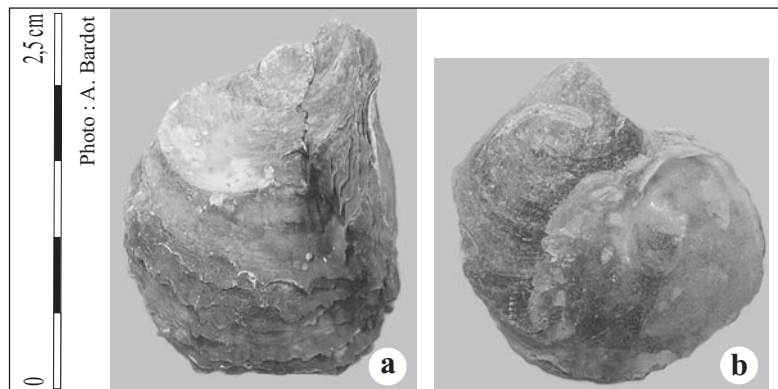


Fig. 140 : (a) Empreinte de la face externe d'une valve de moule sur le talon d'une valve gauche d'huître plate d'Europe ; (b) valve gauche d'une jeune huître plate d'Europe fixée sur la face externe d'une valve de moule (Clichés A. Bardot).

2.3. Interprétations

2.3.1. La taphonomie post-dépositionnelle

La finesse de la paroi qui caractérise les valves de moule aurait pu être à l'origine de leur mauvais état général. Ainsi, contrairement aux valves épaisses et solides des huîtres, celles fragiles des moules se brisent facilement sous la pression mécanique exercée par l'enfouissement. Cependant, ce facteur physique ne suffit pas à expliquer l'ampleur de la fragmentation dans le contexte de sédiments mous où les restes ont été retrouvés. En effet, nous avons déjà pu constater que les valves de moule se conservaient bien dans les boues meubles comme celles qui comblent les latrines ou les puits. Les cassures observées pourraient donc être antérieures au rejet. D'ailleurs, leur localisation presque toujours postéro-ventrale semble le confirmer ; elles auraient été plus aléatoires dans l'hypothèse d'une évolution post-dépositionnelle.

Les conditions d'enfouissement sont certainement en cause dans la conservation du ligament articulaire des huîtres, l'humidité ayant freiné la disparition de ce petit organe élastique biodégradable. La coloration noirâtre de la plupart des restes y trouve aussi son explication ; elle n'a pas été observée sur les valves de moule mais la pigmentation naturelle foncée de leur matière-coquille pourrait masquer la même réaction. En effet, grâce à l'eau qui a servi de conducteur, d'autres pigments contenus dans le sédiment ont pu infiltrer et colorer la surface de la matière-coquille. Ce mécanisme d'imprégnation est aujourd'hui assez bien connu ; nous l'avons observé à plusieurs reprises pour des lots issus de milieux particulièrement humides, par exemple, sur le site du Refuge à Besançon (Doubs) (Bardot 2007) ou de Chapeau-Rouge à Bordeaux (Gironde) (Bardot 2006c). En revanche, l'intensité de la couleur est plutôt singulière. Le sel contenu dans l'eau pourrait alors avoir eu un rôle de fixateur dans le processus de coloration, à moins qu'il en soit le seul

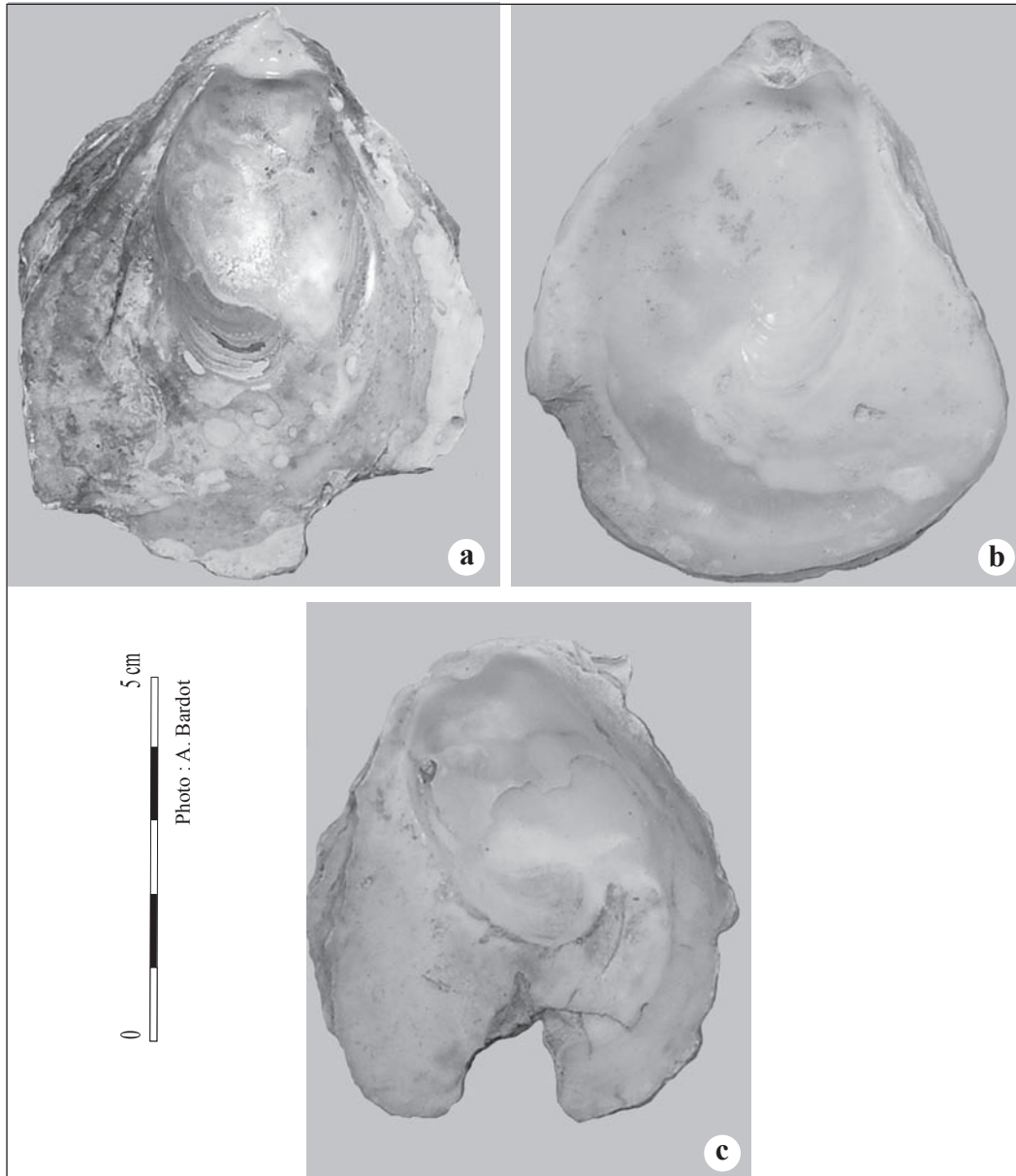


Fig. 141 : Valve gauche (a) et droite (b) d'huître plate d'Europe présentant une encoche ventrale légèrement décalée antérieurement ; (c) valve gauche d'huître plate d'Europe présentant une encoche ventrale poursuivie par une courte strie (clichés A. Bardot).

responsable. Pour l'heure, nous ne pouvons fournir aucune preuve chimique qui permettrait de conforter l'une ou l'autre de ces hypothèses. Les seuls indices dont nous disposons sont des valves d'huître plate de couleur noirâtre ramassées sur la plage du Cap Ferret en Gironde. Leurs reliefs très émoussés suggèrent qu'elles étaient roulées depuis très longtemps par les eaux salées de l'Atlantique. Signalons en outre que les céramiques sorties lors de la fouille présentaient aussi une couleur inhabituelle (6).

2.3.2. Composition du dépôt

L'étude des valves d'huître a permis d'identifier deux ensembles de coquilles. Un troisième pourrait être formé par les valves de moule car elles constituent un lot homogène tant dans leur taille que dans leur forme et 65 % d'entre elles ont en commun une cassure nette de leur bord postéro-ventral. Le prélèvement en un seul bloc des conchyliorestes ne permet malheureusement pas de déterminer si ces trois ensembles ont été

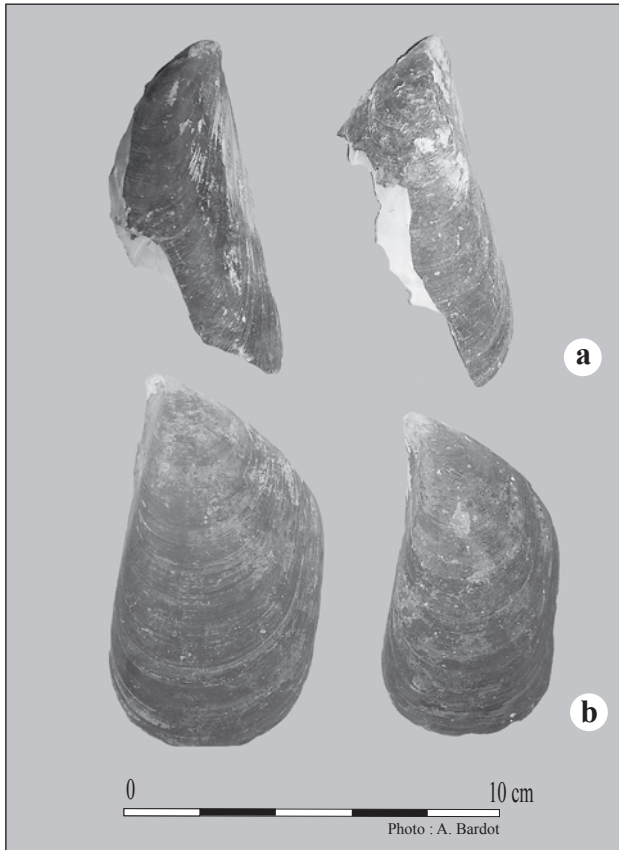


Fig. 142 : (a) Cassure du bord postéro-ventral de deux valves droites de moule de Méditerranée, *Mytilus galloprovincialis* ; (b) valves gauches de moule de Méditerranée, *Mytilus galloprovincialis* (Clichés A. Bardot).

rejetés simultanément ou successivement. Par contre, ils peuvent être sûrement rattachés à la chaîne alimentaire comme l'indiquent les marques d'ouverture observées sur la face interne de quelques valves d'huître et l'abondance des valves de moule. Pour ces dernières, la cassure systématique de leur bord postéro-ventral semble en outre témoigner d'un mode d'ouverture spécifique.

En revanche, la consommation n'était vraisemblablement pas la destination des autres espèces. Leurs restes sont anecdotiques, ceux de coque concernent de très jeunes individus sans grand intérêt gustatif et plusieurs renvoient à des animaux qui étaient morts au moment de la collecte. La plupart servaient probablement de support de fixation aux huîtres. Rappelons en effet, que bon nombre de valves gauches sont encore fixées sur celles d'autres Bivalves. Ainsi, les valves de coque et de peigne glabre ont pu se décrocher des talons ; plusieurs empreintes permettent d'ailleurs de reconnaître ces deux espèces. Les restes de Gastéropode n'ont par contre laissé aucune trace sur les valves gauches d'huître : ils ont peut-être été ramassés accidentellement et mêlés aux coquillages destinés à la consommation. Enfin, la valve d'anomie appartenait certainement à un

individu fixé sur la coquille d'une huître qui est un des supports préférés de ce coquillage (7).

2.3.3. Les espèces consommées

Seules l'huître plate et la moule étaient donc destinées à la consommation. Cette tendance n'est pas exceptionnelle car, comme l'indique le contenu de leur poubelle, les Gallo-Romains du Midi méditerranéen apprécient particulièrement ces deux coquillages. Mais ils les accompagnent toujours, ou presque, de peignes glabres ; cette espèce est largement consommée et peut même être préférée à l'huître (études diverses de F. Brien-Poitvin, V. Forest et nous-même). Ce goût pour le peigne glabre ne fait pas exception à Narbonne : les assemblages des sites du Boulevard Général de Gaulle (Bardot 2006b), de l'Avenue Kennedy (étude en cours) ou encore du Clos de la Lombarde (Forest 2004 ; Bardot (à paraître)) en témoignent. Et, lorsque H. Rouzaud signale des pectens dans « *des couches d'ordures ménagères* » rue Lakanal et rue Suffren (H. Rouzaud, cahier V, 26.07.1920, f° 276 ; 04.09.1920, f° 302 ; 26.07.1918, f° 141 et 30.04.1921), il désigne aussi sans doute des valves de peigne glabre. À la Nautique, le peigne glabre manque. L'huître plate et la moule pourraient donc avoir eu ponctuellement la faveur des consommateurs. Au stade de l'analyse spécifique, cette hypothèse ne peut pas être écartée. Cependant, au fil de l'observation, l'absence du peigne glabre trouve une autre explication : l'assemblage de la Nautique ne serait pas le reflet d'un événement de consommation mais celui d'une activité de préparation des moules et des huîtres.

2.3.4. La préparation des coquillages

2.3.4.1. Les mode de préparation

Pour chacun des trois ensembles de coquilles, un mode de préparation différent peut être proposé.

Les moules

Les moules n'ont pas été cuites dans leur coquille comme nous le faisons souvent aujourd'hui. En effet, les valves portent les traces d'une ouverture brutale. Or celle-ci n'est pas justifiée si les animaux ont été mis au contact de la chaleur. En effet, à la cuisson, les muscles qui retiennent les valves entre elles se relâchent et la coquille s'ouvre largement. Les animaux devaient donc être vivants dans les mains de l'opérateur. Les cassures observées semblent correspondre à un coup franc porté dans la zone postéro-ventrale de la coquille, peut-être à l'aide d'une lame de couteau. Un tel procédé présentait deux avantages. Tout d'abord, l'utilisation d'un outil tranchant permettait d'obtenir une cassure nette et donc d'éviter l'éclatement de la matière-coquille ; les bris de coquilles lorsqu'ils se mêlent à la chair sont peu agréables au moment de la consommation. En-

suite, briser la partie postéro-ventrale de la coquille créait un accès vers le muscle adducteur principal fixé à cet endroit. Une fois sectionné, il laissait l'animal sans attache, et celui-ci pouvait être extrait sans peine.

La chair a pu être consommée crue. Cependant, la littérature antique ne témoigne pas d'une telle pratique. Apicius n'en fait par exemple aucune mention ; il conseille plutôt de cuire les moules dans un bouillon de *garum*, de poireau émincé, de cumin, de vin paillé, de sarriette et de vin (8). Et bien que les recommandations de l'auteur ne reflètent certainement pas les pratiques culinaires de tous les consommateurs, elles donnent tout de même une orientation au goût romain. Par ailleurs, la chair crue des moules ne semblent pas non plus très appréciée des Grecs. À en croire Oribase, les moules sont en effet « *salées et de mauvaise odeur ; on les corrige avec du silphium, de la rue et du vinaigre ; elles relâchent le ventre, sont diurétiques, n'ont pas le goût agréable, se digèrent difficilement, causent des obstructions, produisent du sang épais et de la pituite, surtout les moules fraîches ; aussi, faut-il triompher de ces mauvaises qualités avec des assaisonnements âcres, comme la moutarde, la roquette et le cresson* » (9). En revanche, toujours selon Oribase, « *bouillies, écrasées et assaisonnées, elles ont une odeur moins mauvaise* » (10). Aussi, a-t-on peut-être réservé la chair pour l'utiliser ensuite comme ingrédient dans un plat. Aucune preuve ne peut le confirmer mais plusieurs recettes données par Apicius suggèrent que les ragoûts à base de produits de la mer (poissons, coquillages, oursins ...) étaient appréciés comme « la Patina au lait », « la Patina au poisson » ou encore « *l'Embractum de Baïes* » (11).

Les huîtres de l'ensemble A

Lors du rejet de l'ensemble A, la plupart des coquilles n'avaient pas leurs deux valves. Les valves gauches sont en effet presque cinq fois plus nombreuses que les valves droites. L'explication de cette représentation différenciée se trouve dans la technique d'ouverture adoptée par l'opérateur. On présume ainsi que les coquilles n'ont pas été simplement entrouvertes comme il se fait généralement sur les sites gallo-romains. Initialement décrite par V. Forest sur le site du Fâ à Barzan (Charente-Maritime) (Forest, Bardot 2003), cette méthode consiste à extraire la chair, peut-être en la gobant, sans que les valves ne soient désolidarisées. Lors de la fouille, les coquilles qui avaient été rejetées telles quelles, sont retrouvées avec leur deux valves encore jointes. Ici, l'opérateur a vraisemblablement séparé les deux valves. L'emplacement des marques d'ouverture indique qu'il a placé la coquille avec la zone dorsale (ou sommet) opposée à lui. Puis, il a introduit une lame entre les valves dans la zone postéro-ventrale et a sectionné le muscle qui les retenait entre elles. Il a conservé une valve comme présentoir pour la chair et il a rejeté l'autre.

En se référant à l'usage actuel, on serait tenté d'attribuer le rôle de présentoir à la valve gauche. Mais si cette pratique

est parfaitement justifiée pour les huîtres creuses japonaises, *Crassostrea gigas*, qui sont les plus largement consommées aujourd'hui, elle l'est moins pour les huîtres plates. En effet, les huîtres japonaises ont une valve gauche très creuse. Calée dans la paume de la main lors de l'ouverture, elle offre donc une meilleure prise que la valve droite et constitue un bon réceptacle pour la chair. Ainsi, celle-ci qui est très aqueuse peut presque être bue. Au contraire, la concavité de la valve gauche des huîtres plates est faible. Il est donc tout aussi facile de mettre la valve droite en position inférieure et d'y présenter la chair. Ce procédé permet par ailleurs d'évacuer le surplus d'eau et de préserver ainsi la consistance beaucoup plus charnue des tissus de cette espèce. Dans le cas de notre assemblage, l'opérateur a même été obligé de choisir la valve droite comme présentoir. La plupart des coquilles étaient en effet fixées les unes aux autres par le talon de leur valve gauche. Or cet agencement « dos à dos » rendait impossible le maintien de la chair dans cette valve. En France, aujourd'hui, cette manière de faire peut étonner. Pourtant il n'est pas inhabituel, par exemple en Istrie, la vaste presqu'île croate sur l'Adriatique. Là-bas, sur la côte ouest au nord de Rovinj, le canal de Lim abrite un élevage d'huîtres plates. Celles-ci figurent évidemment au menu des restaurants installés aux abords : elles sont présentées aux clients dans leur valve droite (12).

Finalement, l'ensemble A correspond sans doute à la pouvelle d'un opérateur. Il faut donc maintenant découvrir la seconde, celle composée des valves droites utilisées pour présenter la chair et produite par les consommateurs sur le lieu du repas. Compte tenu de la technique décrite, les huîtres ont probablement été consommées crues.

Les huîtres de l'ensemble B

La parité des valves gauches et droites suggère que les coquilles étaient complètes lorsqu'elles ont été rejetées, c'est-à-dire qu'elles étaient représentées par leurs deux valves. Les coquilles ont pu être ouvertes selon l'une ou l'autre des techniques exposées précédemment. Et si elles ont simplement été entrouvertes puis rejetées entières, leurs valves se seront probablement séparées au cours du temps, l'humidité rendant le contexte d'enfouissement très instable. Comme les huîtres de l'ensemble A, on pourrait donc supposer que celles de l'ensemble B ont été consommées crues. Cependant, la grosseur des coquilles pourrait être l'indice d'un usage depuis longtemps supposé mais non encore observé : la mise en saumure ou en marinade. Seul, l'argument de la taille n'est pas très évocateur. Mais associé à une pratique très en vogue au XVIIIe et au XIXe siècles, il autorise cette hypothèse. A cette époque, les grosses huîtres consommées crues sont peu appréciées. En 1877, dans son livre intitulé « *La Bonne cuisine française, Manuel-Guide* », E. Dumont remarque ainsi que « *Les huîtres les plus estimées [crues] sont la ronde, la parisienne, l'ostende, etc. La très-grosse ou pied-de-cheval est surtout employée pour*

cuire ou mariner » (Dumont 1877 : 398). Elle a en effet « une saveur très forte » comme le regrette l'auteur anonyme du « Manuel de cuisine » paru en 1881 (Anonyme 1881 : 302). Ainsi, à Granville en Normandie, « près de la moitié de la pêche [...] était constituée de grosses huîtres que l'on décoquillait [...]. Ensuite marinées, elles étaient expédiées en barils » (Chartrain 1997 : 17). Selon E. Dumont, on les trouvait sous cette forme - « par petits barils » - « chez les épiciers et marchands de comestibles ». Mais « dans le cas où l'on voudrait les préparer soi-même », il en donne la recette : « choisir de préférence de grosses huîtres dites pieds-de-cheval ; les ouvrir et les détacher avec soin ; les mettre avec leur jus sur feu doux ; prendre garde qu'elles ne bouillent pas. Lorsqu'elles sont bien raffermies et cuites, les ôter de la cuisson ; les mettre dans un petit baril ou un vase pouvant fermer hermétiquement ; ajouter à la cuisson une assez grande quantité de saumure pour que les huîtres baignent complètement ; faites jeter un ou deux bouillons et versez sur les huîtres. Laisser refroidir ... Clore le baril ou le vase hermétiquement » (Dumont 1877 : 399). À la lecture d'un autre ouvrage, le « dictionnaire général de la cuisine française » par M. de Courchamps en 1853, « il est une autre manière de les préparer ; c'est de les faire macérer dans une saumure composée d'acide et de sel » (Courchamps (de) 1853 : 281).

Or, ces recettes semblent trouver des origines plus anciennes. En effet, elles ne peuvent que rappeler les conseils d'Apicius pour conserver les huîtres. Il écrit : « *ostrea ut diu durent : Lauas ab aceto, aut ex aceto uasculum pictum laua, et ostrea compone* » ; pour conserver les huîtres : lavez les huîtres au vinaigre ou bien lavez au vinaigre un vase poissé où vous les placerez » (13). Apicius ne le précise pas mais on peut supposer que la chair a été préalablement décoquillée. En effet, un vase ne semble pas très adapté pour contenir des huîtres en coquille surtout s'il est de petite taille comme le suggère l'emploi de *vasculum*. La traduction ne le fait pas apparaître mais ce terme décrit généralement un petit vase (14) : *vas, vasis*, signifiant « vase ou pot » et le suffixe *-culum* « petit » (Glare 1996). En outre, ce petit vase était certainement destiné à contenir un liquide - peut-être une marinade dont le vinaigre serait un ingrédient - car on a pris soin de le rendre étanche en l'enduisant de poix. Pétrone pourrait bien aussi témoigner de cet usage lorsqu'il raconte la dispute de deux esclaves lors d'un banquet donné par Trimalcion : « *Cum ergo Trimalchio ius inter litigantes diceret, neuter sententiam tulit decernentis, sed alterius amphoram fuste percussit. Consternati nos insolentia ebriorum intentauimus oculos in proeliantes, notauimusque ostrea pectinesque e gastris labentia, quae collecta puer lance circumtulit* » ; Trimalcion se mit en devoir de trancher leur différend. Au reste ni l'un ni l'autre ne voulaient rien entendre ; mais, au contraire, chacun d'eux frappe de son bâton la cruche de l'autre. Scandalisés de tant d'insolence, nous regardions ce combat d'ivrognes ; quand nous vîmes tomber des cruches des huîtres et des pétoncles : aussitôt un esclave les ramasse, les met sur un plat et les fait circuler » (15). Le terme *gastrum*, traduit ici par « cruche »,

rappelle vraisemblablement le mot *amphora* cité juste avant. D'ailleurs, dans une autre traduction, il est compris comme « la panse des amphores » (16). Pétrone semble donc nous décrire un récipient ventru (*gaster, gasteris* : ventre) et pourvu de deux anses (*amphora, amphorae* : amphore) dans lequel on aurait apporté des huîtres et d'autres coquillages, semble-t-il de la famille des Pectinidés. Une nouvelle fois, rien n'indique qu'il s'agit de chair décoquillée marinée ou en saumure. Néanmoins, la forme du récipient et le terme même d'*amphora* semblent suggérer la présence d'un liquide ; le traducteur l'a d'ailleurs bien retranscrit en utilisant le mot « cruche ». En outre, si le verbe *labor (labi, lapsus sum)* est ici traduit par « tomber », il prend parfois un autre sens, celui de « couler » ou de « s'écouler » (Glare 1996) ; Lucrèce et Virgile l'emploient par exemple au sujet des fleuves (17).

Comme celles de l'ensemble A, les coquilles de l'ensemble B reflètent donc certainement une activité de préparation. Grâce à la taille des huîtres qui nous a mis sur la piste et aux informations transmises par la littérature antique et contemporaine, nous pouvons envisager une mise en saumure ou en marinade de la chair décoquillée ; des petits barils en bois ou des petits vases en céramique ont pu servir de contenant. Signalons à ce sujet que les fouilles de la Nautique n'ont pas livré que des coquilles. De nombreux restes de céramiques ont aussi été découverts. Or parmi eux, figurent plusieurs petits vases qui pourraient avoir contenu cette préparation (18). En l'état actuel des connaissances, toute conclusion serait hâtive. Néanmoins, nous ne pouvons qu'attirer l'attention des céramologues sur cette question.

2.3.4.2. Le lieu de préparation

Le lieu de travail du ou des opérateurs n'était probablement pas très éloigné de celui où ont été retrouvés les déchets liés à leur activité. En effet, la proximité de l'étang permettait de se débarrasser des valves non utilisées et des coquilles vides qui devaient rapidement former des volumes encombrants et des amas malodorants. Le site de Port-la-Nautique a donc sans doute accueilli une zone de préparation des coquillages. Mais comme le suggère son emplacement côtier, il a aussi certainement vu leur arrivée. D'ailleurs, au XVIII^e et au XIX^e siècle, les huîtres étaient triées et préparées au port immédiatement au retour des pêcheurs. Ainsi, on ne les faisait pas attendre et on gagnait en temps de conservation. Le travail des coquillages était en outre interdit à l'intérieur des villages pour des raisons sanitaires évidentes (Giovannoni 1995 : 71-72). À Granville au début du XIX^e siècle, « le nombre d'huîtres décoquillées était tel que leurs coquilles formaient devant le port un énorme dépôt, le talard » (Chartrain 1997 : 17). Et, « il existe encore dans le havre de Régneville des amas de coquilles d'huîtres (pied-de-cheval) issues du tri qui se faisait au débarquement » (Binet 1999 : 18).

Nous nous permettrons donc d'imaginer à Port-la-Nautique antique, la scène décrite plusieurs siècles plus tard par

François le Masson du Parc (19) et parfaitement illustrée par un tableau de Oscar Guet (fig. 143) : « les huîtres qui se pêchent dans la baie de Cancale sont de trois sortes de qualité : les grosses, les moyennes et les petites. Les premières et les dernières se vendent à l'arrivée pour être huîtrées ou écalées sur le champ [...]. Une partie de ces huîtres est marinée et mise à la daube. [...] Les moyennes sont les huîtres en pierre ou en écaille que l'on charge dans les petits bâtiments pour les porter à Dieppe, à Paris, à Rouen et dans les autres ports de Normandie [...] » (Le Masson du Parc, Rapport de 1730 cité dans Chartrain 1997 : 16). Les huîtres de l'ensemble A de la Nautique n'aurait pas été transportées aussi loin. Déjà ouvertes, leur temps de conservation est assez réduit. Elles devaient donc être destinées à une consommation locale.

2.3.5. La collecte des coquillages

L'observation du talon des valves gauches d'huître n'a pas révélé d'empreintes qui pourraient être considérées comme celles d'un support artificiel (pieux, tuiles ...). L'homme n'est donc certainement pas intervenu dans le processus de fixation du naissain. L'analyse des supports de fixation indique d'ailleurs clairement l'exploitation d'huîtrières naturelles : les seuls identifiés sont des valves d'autres huîtres ou d'autres Bivalves, des coquilles de Gastéropodes et même une petite pierre. Pour chacun des deux ensembles d'huîtres, A et B, un mode de développement différent peut être envisagé. Les premières n'ont probablement pas été arrachées à un banc de très forte densité. La forme assez arrondie des valves suggère en effet que les huîtres ne se sont pas développées dans un contexte contraignant : elles ont probablement grandi en petits bouquets telles qu'on les a retrouvées. Pour les secondes plus allongées, on aurait pu supposer un développement à la verticale serrées les unes contre les autres. Néanmoins, la grande taille des valves et l'épaisseur de leur paroi suggèrent que les huîtres ont grandi assez librement et donc de manière plutôt isolée. Aucune valve gauche n'est d'ailleurs fixée sur une autre valve d'huître.

La composition de la faune commensale ne diffère pas entre les deux ensembles ; les huîtres pourraient donc provenir d'un environnement unique. Celui-ci est propice aux vers du genre *Polydora* et aux Bryozoaires qui prolifèrent dans les eaux saumâtres des zones lagunaires. La salinité de l'eau y est cependant assez élevée pour permettre l'apparition des vers du genre *Pomatoceros* (Gruet, Prigent 1986 ; Gruet (inédit)). Les espèces identifiées forment en outre un spectre spécifique homogène. Moules et coques apprécient particulièrement les eaux saumâtres des lagunes littorales. Les premières se trouvent fixées par leur byssus filamenteux sur des fonds très variés, soit durs (rocheux, graveleux), soit meubles (vaseux, sableux). Les secondes s'enfoncent dans les vases molles. Les zones lagunaires sont aussi le domaine des peignes glabres tant qu'elles restent suffisamment alimentées en eau marine. Murex, nasses et cyclo-nasses, qui sont adeptes des fonds sablo-vaseux, s'accommodent



Fig. 143 : Oscar Guet, Les Trieuses d'huîtres. Huile sur toile, 1827, Musée du Vieux Granville (Cliché Musée du Vieux Granville).

aussi très bien de cet environnement. Les anomies y sont moins attachées mais elles pénètrent tout de même dans les lagunes littorales (Poutiers 1978 ; Poutiers 1987 ; Gaillard 1987).

Tous ces indices permettent de privilégier l'exploitation d'un environnement au taux de salinité variable et au substrat plutôt sablo-vaseux. Il est aussi assez calme et abrité mais reste bien alimenté en eau marine : peut-être celui d'un étang littoral proche, correctement ouvert sur la mer et aujourd'hui fermé. Cette description concorde parfaitement avec celle du complexe lagunaire voisin de Bages-Sigean, Ayrolle, Campagnol et Gruissan.

Les données archéoconchyliologiques ne donnent aucun indice sur les outils qui ont pu être employés pour la collecte. Mais les techniques contemporaines fournissent quelques pistes de recherche. Des embarcations légères ont ainsi pu permettre d'atteindre les gisements de moules et d'huîtres. Elles ressemblaient peut-être aux « nacelles » et « bettes » traditionnelles des pêcheurs languedociens du début du XXe siècle ; ces petites barques propulsées à la voile se caractérisaient par un faible tirant d'eau et un fond relativement plat, conditions essentielles pour naviguer dans les eaux peu profondes des étangs ou pour s'échouer, en l'absence de port, sur les plages (Dorques, Vignes 1992 ; Giovannoni 1995) (20). Embarqués à bord, des engins tels que la grapette et le diablo permettaient de récolter les coquillages depuis la surface. La première servait à la pêche des huîtres : en forme de main de fer terminée par des dents recourbées, elle était montée au bout d'un manche en bois. Le second utilisé pour les moules était une sorte de drague. Emmanché sur une perche, il se présentait en effet comme un châssis de fer en forme d'étrier sur lequel était ajusté un sac en filet destiné à recueillir le produit de la pêche (Giovannoni 1995).

3. CONCLUSION

Le mobilier conchyliologique issu des fouilles de Port-la-Nautique s'inscrit dans un contexte particulièrement riche en découvertes de coquilles marines. 16 lieux, répartis en différents endroits de la ville antique, ont déjà livré des coquillages. Aujourd'hui, grâce à des études spécialisées plus systématiques, plusieurs sites contribuent à la connaissance de la chaîne opératoire qui régit l'exploitation alimentaire de ces produits de la mer. Les assemblages du Boulevard Général de Gaulle, de l'avenue Kennedy et du Clos de la Lombarde renseignent ainsi sur la consommation des narbonnais et celui du Boulevard de Malard laisse entrevoir l'exportation des huîtres vers l'intérieur des terres.

À Port-la-Nautique une autre étape du parcours des coquillages a été identifiée. Les données archéoconchyliologiques associées aux informations transmises par la littérature antique et contemporaine montrent en effet que les restes les plus nombreux, ceux de moule et d'huître plate, correspondent à la poule d'un opérateur ayant exercé sur place. Toutes les coquilles ont été ouvertes mécaniquement probablement à l'aide d'un couteau : les valves de moule sont régulièrement brisées dans leur zone postéro-ventrale et celles d'huître plate portent sur leur bord ventral les traces du passage de la lame. Les moules ont probablement été décoquillées puis réservées en attendant d'être cuites. Les huîtres ont quant à elles été soumises à deux modes de préparation, à l'image de ceux décrits par François le Masson du Parc et Oscar Guet aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Ces procédés correspondent à deux ensembles de coquilles, différentes par leur forme et par leur taille. Les huîtres du premier ont été préparées pour être consommées crues. Les valves gauches assemblées en petits bouquets ne permettant pas de présenter la chair, ce sont les valves droites qui ont sans doute servi de présentoirs. Quasiment absentes dans cet ensemble, il est permis de croire qu'elles seront un jour retrouvées sur le lieu de la consommation. Celles du second, très grosses, ont vraisemblablement été mises en saumure ou marinées, peut-être dans des petits vases.

Les résultats biologiques et écologiques semblent désigner les étangs littoraux tous proches comme lieux de collecte des coquillages. La fermeture de ces zones lagunaires assurait une protection naturelle qui devait faciliter l'exploitation des gisements naturels d'huîtres plates et de moules.

Remerciements

Anne Bardot. Doctorante, Bordeaux III - Ausonius. Direction : F. Tassaux (Professeur d'Archéologie, Bordeaux III - Ausonius) et V. Forest (Docteur vétérinaire, Archéozoologue, INRAP, Montpellier). Nous tenons à remercier tout particulièrement J.-M. Falguéra qui nous a très aimablement confié le mobilier, V. Forest pour ses conseils toujours aussi précieux, C. Sanchez et M.-P. Jézégou pour leur confiance ainsi que tous les archéologues sans qui cette étude n'aurait pas été possible. Merci donc à toute l'équipe de l'Antéas mais aussi à Ph. Chapon, M. Guillaume, P.-A. de Labriffe, D. Moulis, R. Sabrié et T. Wibaut.

NOTES

- (1) Opérations d'archéologie préventive réalisées respectivement sous la responsabilité de P.-A. de Labriffe (S.R.A Languedoc Roussillon) et de T. Wibaut, INRAP (étude en cours).
- (2) Fouille archéologique réalisée sous la responsabilité d'A. Desbat, CNRS. Étude en cours.
- (3) Opération d'archéologie préventive réalisée sous la responsabilité de D. Moulis, Service municipal d'archéologie, Narbonne. Étude en cours.
- (4) Communication orale de J.- M. Falguéra.
- (5) Le terme « commensale » désigne une association naturelle entre l'huître, qui joue le rôle de l'hôte, et un autre être vivant.
- (6) Voir C. Sanchez dans le même ouvrage.
- (7) L'anomie, *Anomia sp.*, est un Bivalve qui vit fixé à un substrat dur par sa valve droite (inférieure). Celle-ci présente, au-dessous de l'apex, une échancrure qui laisse passer un byssus calcifié très solide dont aucun exemplaire n'a été retrouvé dans cet assemblage.
- (8) Apicius, *L'art culinaire*, 9.9.420. Traduction de J. André, Paris, 1974.
- (9) Oribase, *Collections médicales*, 2.90. Traduction de U.C. Bussemaker et C. Daremberg, Paris, 1854.
- (10) Oribase, *Collections médicales*, 2.91. Traduction de U.C. Bussemaker et C. Daremberg, Paris, 1854.
- (11) Apicius, *L'art culinaire*, 4.13., 4.31. et 9.14. Traduction de J. André, Paris, 1974.
- (12) Observation personnelle.
- (13) Apicius, *L'art culinaire*, 1.9.2. Traduction de J. André, Paris, 1974.
- (14) Voir l'emploi de *vasculum* par Apulée, *Les Métamorphoses*, 9.41.3., Quintilien, *Les Institutions oratoires*, 1.2.28., 7.10.9. et Caton, *De l'Agriculture*, 111.
- (15) Pétrone, *Le Satyricon*, 70. Traduction de L. de Langle, Paris, 1923.
- (16) Traduction de A. Ernout, Paris, 1958.
- (17) Lucrèce, *De la nature des choses*, 2.360. ; Virgile, *Géorgiques*, 4.360.
- (18) Voir C. Sanchez dans le même ouvrage.
- (19) Fr. Le Masson Du Parc était Commissaire ordinaire de la Marine et Inspecteur général des pêches et du poisson de mer. Entre 1727 et 1737, il enregistre les différentes méthodes utilisées pour pêcher les huîtres sur les gisements normands.
- (20) Voir aussi le dossier « Les barques traditionnelles du Languedoc-Roussillon. Restaurer un patrimoine maritime » sur : <http://www.languedoc-roussillon.culture.gouv.fr>

TROISIÈME PARTIE :

DONNÉES ÉCONOMIQUES

DONNÉES NOUVELLES DE L'ÉPIGRAPHIE AMPHORIQUE SUR LES RELATIONS ENTRE NARBONNE ET L'AMPURDAN : LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

par M. Christol

Les découvertes archéologiques anciennes et récentes indiquent l'importance des trouvailles d'amphores de Léétanie et de Tarraconnaise à Narbonne et sur les sites portuaires directement liés à la vie de cet *emporion* (fig. 6). Amphores Pascual 1, amphores Dr.2/4 d'origine occidentale constituent souvent les éléments les plus remarquables mis au jour. Elles définissent un contexte chronologique correspondant *grosso modo* à la seconde moitié du Ier s. av. J.- C. et à la première moitié du Ier s. ap. J.- C. C'est un siècle durant lequel la ville et son environnement portuaire immédiat purent recevoir de la part de Strabon la dénomination d'*emporion*, c'est-à-dire une qualification mettant en évidence le rôle de lieu d'échanges, de place de commerce (1).

C'est également l'époque où se révèle, à travers ces conteneurs sans cesse mis au jour, la vitalité de la production viticole du nord-est de la péninsule ibérique. Il s'agit du premier moment fort de l'essor des vignobles provinciaux d'Occident, et du premier moment de la compétition entre les vins issus de l'Italie et les vins produits en province. L'enjeu était la domination d'un des grands circuits commerciaux de la Méditerranée occidentale, avant que les vignobles de Narbonnaise ne prennent leur essor le plus large (2).

Ce circuit commercial prend sa source sur les rivages du nord-est de la province d'*Hispania* citérieure. Là se trouvaient les vignobles et les ateliers céramiques fabriquant les conteneurs (fig. 144). Mais Narbonne, depuis longtemps grand port de la Transalpine, était une étape essentielle sur les routes du grand commerce du vin, déjà tracées lorsque le vin italien pénétrait dans le marché gaulois jusqu'en Aquitaine et au-delà (Roman 1983 : 222-236). Il n'est donc pas surprenant que de nouvelles découvertes viennent s'inscrire dans ce cadre déjà bien connu. Mais leur intérêt doit être relevé, car elles permettent de constituer un dossier documentaire très large, riche de la diversité et de la complémentarité qu'il est possible d'établir

entre les pièces qui le constituent. Elles donnent aussi matière à une réflexion plus large sur les conditions du développement économique de l'Occident romain du milieu du Ier s. av. J.- C. au début du Ier s. ap. J.- C.

Ce sont donc les éléments de ce puzzle original qu'il convient d'abord de présenter (3).

1. UNE MARQUE SUR AMPHORES ET SUR TUILES À LLAFRANC (AMPURDAN)

En premier, on s'intéressera à la production d'un atelier sis au centre de la côte ampurdane, à Llafranc. Cet établissement jouissait d'une excellente situation, offerte tant par les avantages portuaires de la baie au contact de laquelle il avait été établi, que de la proximité d'un arrière-pays actif (Trias 1966 : 93-117 ; Nolla *et al.* 1982 : 147-183 ; Barti, Plana-Mallart 1993 : 87-99 ; Llinas, Sagrera 1993 : 105-127) (4). La partie la plus ancienne de cet important atelier (plus de 7500 m² dans l'état présent des recherches archéologiques), actif de la fin du Ier s. av. J.- C. au IIIe s. ap. J.- C., révèle une production d'amphores Pascual 1, qui se prolongea dans le premier tiers du Ier s. ap. J.- C. (5). Mais il faut tenir compte aussi que cet atelier produisit des matériaux de construction, des *dolia* et de la céramique commune. Enfin, à proximité immédiate, ont été mises au jour des structures de stockage des produits agricoles (Barti, Plana-Mallart 1989 : 137-146).

C'est sur plusieurs fragments d'amphores Pascual 1 qu'apparaît une marque jusqu'ici inconnue (fig. 145, n°1 et 2). A l'intérieur du cartouche incomplet, on lit : VSVL•VEIENT, avec ligatures de V et L dans le premier mot, et ligature de V et E puis de N et T dans le second mot (Badia 1966 : 265-266 ; Barti, Plana-Mallart 1993 : 91 et 96 ; Christol, Plana-Mallart 1997 : 81, fig. 1, corriger dans la légende VSVL et non VSV). Il arrive souvent que les cartouches ne soient pas totalement imprimés en creux sur l'arrondi de la lèvres de l'amphore (6). Fort heu-

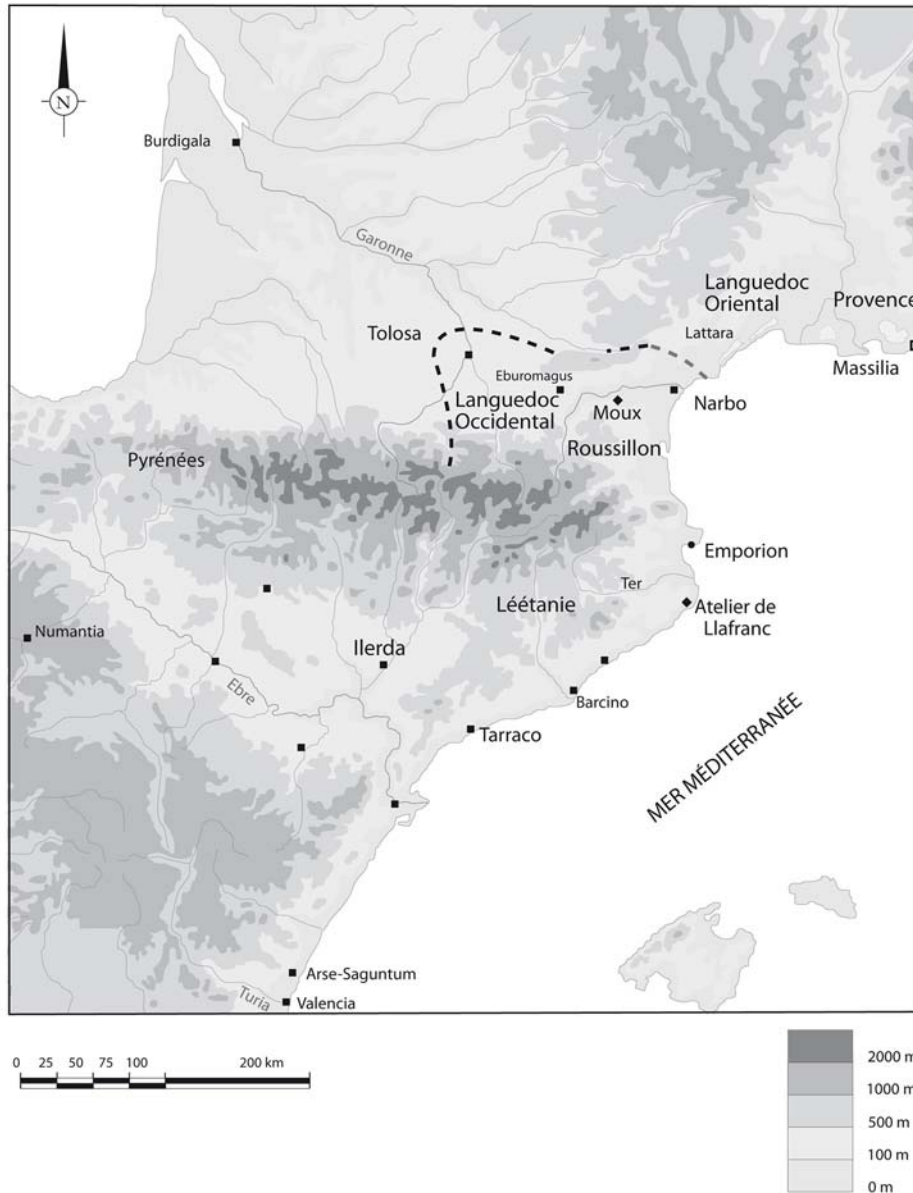


Fig. 144 : Emplacement des sites mentionnés dans le texte (fond de carte CNRS, UMR 5140).

reusement le poinçon apparaît intégralement sur des tuiles fabriquées dans le même atelier. On doit alors lire, avec les mêmes ligatures : P•VSVL•VEIENT.

Pour le moment cette marque est la seule attestée dans la première phase de l'activité de l'atelier. Celle-ci est précoce, mais faute de pouvoir bien la connaître du point de vue chronologique, car l'atelier céramique se trouve sous la partie la plus difficile d'accès aux archéologues, on datera la production de ces amphores de Llafranc par des critères externes, à savoir les données générales sur la fabrication des amphores Pascual 1 en Léétanie. Il s'agit donc d'une période s'étendant des années

40-30 av. J.- C., peut-être même un peu avant, à la deuxième décennie du Ier s. ap. J.- C. (Christol, Plana-Mallart 1998 : 227-228). Néanmoins nous connaissons désormais un personnage important qui se dénomme *P(ublius) Usulenus Veiento*. Il renvoie à Narbonne et à un dossier épigraphique important.

2. UN RICHE DOSSIER ÉPIGRAPHIQUE À NARBONNE

Énumérons d'abord les occurrences (7), qui datent de la fin du Ier s. av. J.- C. et de la première moitié du Ier s. ap. J.- C. :

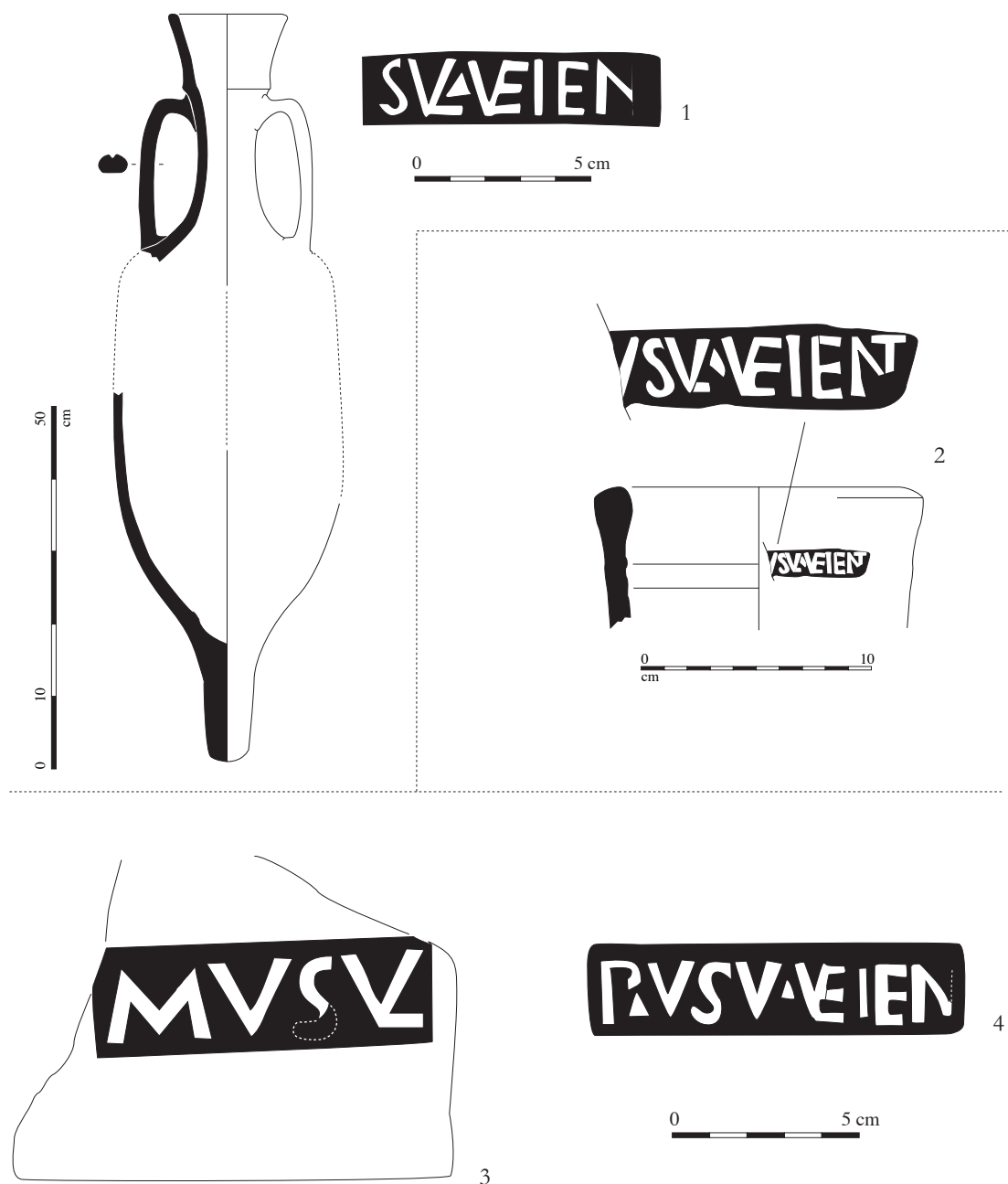


Fig. 145 : Quelques attestations d'*Usulenus Veiento* 1 : sur amphore de Tarraconaise Pascual 1 de Llafranc (d'après Badia 1966 : 266, fig. 1) ; 2 : sur une bord d' amphore de Tarraconaise Pascual 1 de Llafranc (d'après Barti, Plana 1993 : 90, fig. 5) ; 3 : La marque téguilaire de *M(arcus) Usulenus* (d'après Christol, Fédière 1999 : 96, fig. 3) ; 4 : marque téguilaire *P. VSUL.VEIENT* (d'après Christol, Plana-Mallart 1997 : 81, fig. 2).

1- *CIL*, XII, 5265 et add. = *HGL*, XV, 932 :
Usulena P. l. Ursa ;
 [*P(ublius)*] *Usulenus Acastus*

2- *CIL*, XII, 5263 = *HGL*, XV, 933 :
P(ublius) Usulenus P. l. Celadus

3- *CIL*, XII, 4542 et add. = *HGL*, XV, 934 :
 [*P(ublius) Usulenus*] *P. l. Acastus* ;
P(ublius) Usulenus P. l. Isochrysus

4- *CIL*, XII, 4479 et add. = *HGL*, XV, 184 :
P(ublius) Usulenus Hila[rae] l. Anoptes ;
Usulena P. l[ib(erta)] Hilara

5- *CIL*, XII, 5264 = *HGL*, XV, 931 :
Usulena T. f. Procula

6- *CIL*, XII, 4892 et add. = *HGL*, XV, 597 :
Usulena Veientonis l. Quarta

7- *CIL*, XII, 4426 et add. = *HGL*, XV, 96 :
 [*P(ublius)*] *Usulenus Veiento[nis fil. ---]*

Ces témoignages permettent d'établir quelques constatations :

- Touchant l'origine de ce groupe familial d'abord. Le gentile *Usulenus* est sans aucun doute d'origine italienne. Il appartient à un groupe caractérisé par des terminaisons en *-ulenus*, *-iolenus*, *-enus* (*Titisenus*, *Histumenus*, *Statulenus*, *Vettulenus*, *Sariolenus*, ...) (8). Il est aussi remarquablement concentré à Narbonne, qui constitue, sur une carte de répartition, le point d'ancrage essentiel (9). Il renvoie soit au noyau de colons italiens établis à la fin du IIe siècle av. J.- C., soit aux vétérans de la Xe légion installés à Narbonne en 46 av. J.- C., soit à la population italienne qui vint s'établir à Narbonne pour faire des affaires, durant le dernier siècle de l'époque républicaine.

- Au sein de ce groupe familial apparaissent trois branches, caractérisées par les prénoms : *T(itus)* apparaît une fois à Narbonne (n° 5), *M(arcus)* apparaît aussi, mais sur des documents provenant de l'arrière-pays, que l'on examinera plus loin ; mais c'est le prénom *P(ublius)* qui caractérise le sous-ensemble le plus remarquable. L'existence de ces trois sous-ensembles pourrait montrer, en raison d'une ramification acquise très tôt, que l'installation des *Usuleni* à Narbonne était à l'époque augustéenne une réalité déjà ancienne.

- Le sous-ensemble caractérisé par l'usage du prénom *P(ublius)* est structuré par la personnalité de *P(ublius) Usulenus Veiento* et par sa famille. Le surnom *Veiento*, qui est suffisamment révélateur, pourrait indiquer une provenance précise à l'intérieur de la péninsule italienne, puisqu'il renvoie à la ville de Véies, dans le sud de l'Etrurie (Kajanto 1965 : 179-180).

Une affranchie se définit par rapport à ce personnage. On trouvera un autre témoignage comparable un peu plus loin,

avec l'inscription de Moux (fig. 146). Surtout, *P(ublius) Usulenus Veiento* apparaît comme le père d'un notable de rang élevé, s'il faut interpréter l'inscription *CIL*, XII, 4426 et add = *HGL*, XV, 96 non de la façon traditionnelle, mais d'après la lecture que nous avons proposée. Le surnom *Veiento* ne correspond pas à celui du personnage défunt, dont *Plocamus*, l'affranchi, prend soin de la tombe, mais au père du personnage défunt. Nous ignorons donc quelle était la dénomination exacte du notable, mais nous savons que son père s'appelait *P(ublius) Usulenus Veiento* (Christol, Plana-Mallart 1997 : 295-298) (10). Comme le *floruit* du notable se place dans les deux premières décennies du Ier s. ap. J.-C., le *floruit* de son père, le célèbre *Veiento*, connu désormais tant à Narbonne qu'à Llafranc, se placera dans la dernière décennie du Ier s. av. J.- C., et le temps de ses affaires s'étendrait un peu plus longuement dans la seconde moitié du Ier siècle av. J.- C.

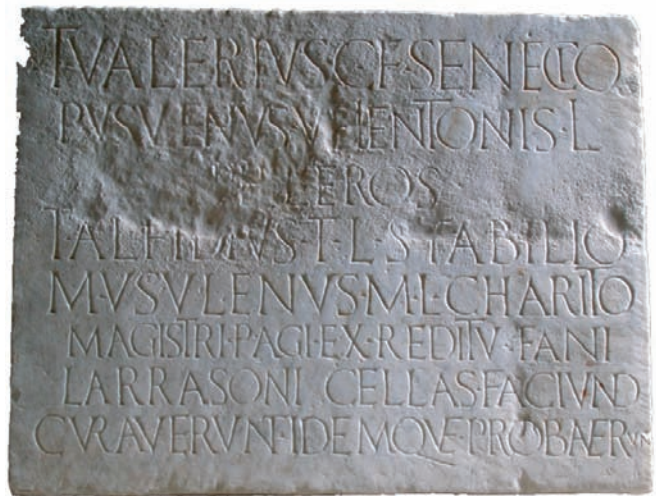


Fig. 146 : L'inscription de Font de Comigne, Moux (Cliché M. Passelac, CNRS).

3. UNE APPROPRIATION FONCIÈRE ELOIGNEE DE NARBONNE

Il convient de considérer à part l'inscription de Moux, qui apporte d'autres témoignages sur les *Usuleni* de Narbonne. En effet, dans le sanctuaire au dieu *Larraso*, situé au pied de la montagne d'Alaric, à mi-chemin entre Narbonne et Carcassonne, on se trouve à 30 kilomètres environ à l'ouest du chef-lieu de la colonie de *Narbo Martius*. Était-on dans le territoire distribué en lots d'importance moyenne aux colons ? Ou bien ce *pagus* connaissait-il des modes de prise en charge du sol autres que l'assignation coloniale, facilitant un contrôle des terres sous une forme élargie au profit d'un nombre restreint de personnes ?

Voici le texte de l'inscription : *T(itus) Valerius C(ai) f(ilius) Senecio / P(ublius) Usulenus Veientonis l(ibertus) / Phileros*

/ *T(itus) Alfdius T(iti) l(ibertus) Stabilio / M(arcus) Usulenus M(arci) l(ibertus) Charito / magistri pagi ex reditu fani / Larrasoni cellas faciund(as) / curaverunt idemque probaverunt.*

Il s'agit d'une inscription mettant en valeur les transformations d'un sanctuaire rural, dominé par le dieu *Larraso*, d'origine préromaine (11). Le vocabulaire, dans sa richesse et dans sa précision, révèle une ambiance institutionnelle italienne, notamment pour ce qui concerne les procédures de réalisation des travaux. À l'exception du premier d'entre eux, les *magistri*, c'est-à-dire les responsables du fonctionnement du *pagus*, sont des affranchis. Leurs maîtres sont incontestablement des personnages d'origine italienne, tant les deux *Usuleni*, dont on a évoqué plus haut l'origine du gentilice, qu'*Alfdius*, jusqu'à présent isolé comme nom de famille dans l'épigraphie de Narbonne. Leur présence à Moux, comme *magistri*, peut indiquer un mode de gestion spécifique des grandes fortunes ou des fortunes aristocratiques. Ce ne sont pas des *actores* (intendants) ou des *villici* (régisseurs), mais plutôt des administrateurs de biens ou fondés de pouvoir, agissant pour le compte d'un grand personnage. On pourrait penser à des procureurs, qui sont souvent de condition affranchie, gérant pour leurs maîtres les revenus fonciers que ces derniers détenaient dans ce *pagus* éloigné de Narbonne (Aubert 1994 : 183-186).

Cette inscription de Moux confirme la stature de *P(ublius) Usulenus Veiento*, important détenteur de terres dans l'arrière-pays de Narbonne avec d'autres, et peut-être confère à sa personnalité un relief singulier puisque son affranchi est le seul à recourir au surnom de son patron pour définir son identité, à l'instar des affranchis des grandes familles aristocratiques (Pflaum 1975 : 75-87). Elle fait aussi connaître un autre sous-ensemble familial, puisque derrière l'affranchi *M(arcus) Usulenus M(arci) l(ibertus) Charito* se devine un autre détenteur de terres établi en ce secteur, appelé *M(arcus) Usulenus*. Il nous manque pour l'instant le surnom de ce personnage.

En revanche, les activités qui se développaient à son nom et à son initiative sont bien connues grâce à l'apport de découvertes locales. En effet, sur deux sites voisins du sanctuaire de la Font de Comigne consacré au dieu *Larraso*, qui se trouvent respectivement sur la commune même de Moux et sur la commune voisine de Douzens (dans le département de l'Aude), ont été mises au jour des *tegulae* marquées de l'estampille *M•VSVL* (avec ligature de V et L (fig. 145, n°3), comme sur les marques *P•VSVL•VEIENT* provenant de l'atelier de Llafranc (12). Il s'agit d'une diversification des activités rurales qui commence à être bien connue dans l'arrière-pays de Narbonne. Elle s'y développe à une date assez précoce pour ce qui concerne les matériaux de construction, à l'initiative de maîtres d'origine italienne, tel *l'Orfius* de Boutenac (Sabrié 1992 ; Fédière 1992). Ce développement d'une activité artisanale était en effet une caractéristique de l'économie rurale italienne, lorsqu'elle était tournée vers la recherche d'une grande rentabilité (Cebeillac-Gervasoni 1998 : 163-165 ; Aubert 1994 : 204-207 ; Porto 1984 : 3244-3247).

Telles sont les données du puzzle que l'on peut à présent ordonner autour de la personne et des affaires de *Veiento*. Dispersées du point de vue géographique, elles conduisent à Narbonne. Elles valorisent la position de cette ville et suscitent une réflexion sur la nature de cet *emporion* évoqué par Strabon, reprenant vraisemblablement Posidonius d'Apamée qui lui est antérieur d'un siècle environ. Il convient donc d'articuler les éléments de ce puzzle, forcément incomplet malgré sa diversité, et de mettre en place à leur propos une construction qui, largement étayée d'hypothèses, demeurera problématique qu'on fasse.

Des orientations ou des explications de portée générale peuvent être esquissées.

4. NARBONNE LIEU D'ENRICHISSEMENT

L'histoire de la famille de *P(ublius) Usulenus Veiento* peut être suivie sur quelques générations. D'une façon sûre se dégage du destin de ce personnage et du destin de celui qui s'affirme son fils, une trajectoire qui parvient à l'enracinement dans le monde des notables, c'est-à-dire une ascension sociale jusqu'à une strate très élevée au sein du groupe qui domine la vie politique de la colonie de Narbonne. Le flaminat du culte impérial est, sans aucun doute, le sommet de la carrière politique dans le contexte municipal : le groupe de ceux qui parviennent à l'obtenir comporte en général, à quelque cité que l'on s'intéresse, des membres de l'ordre équestre (13). Même si rien ne vient attester d'une entrée dans cet ordre, le fils de *P(ublius) Usulenus Veiento* côtoie les gens d'importance qui en font partie. Il est donc impossible de ne pas étroitement relier les affaires du père et la position du fils, et de ne pas postuler la réussite économique du premier d'entre eux.

Nous ne savons pas si le fils maintient le même engagement dans les affaires qu'avait manifesté son père. L'accomplissement d'une belle carrière politique à Narbonne implique peut-être un détachement progressif des activités économiques, mais compensé par le recours à des représentants ou fondés de pouvoir. Mais il n'est pas nécessaire d'envisager que *Veiento* ait été un homme engagé à l'extrême dans les affaires, notamment mercantiles. L'inscription de Moux montre qu'il ne résidait pas sur ses domaines. Il devait, au mieux, se contenter de visites, suivant en cela l'exemple de ses homologues italiens qui n'étaient pourtant pas inattentifs aux revenus fonciers (Martin 1971 : 90-91 et 248-254) (14).

Narbonne apparaît ainsi comme le lieu où s'exprime le plus ostensiblement, et dans la traduction la plus honorable, celle qui justifiait l'activité passée et la connotait de jugements positifs, la trajectoire de cette famille venue d'Italie. Mais les honneurs du forum sont indissociables de l'acquisition de la fortune par des opérations qui se nouent ou se dénouent dans la même ville et de la concentration des richesses au profit de ceux qui y résident. On se doit alors de considérer Narbonne comme un lieu privilégié dans lequel les processus d'enrichissement se

mettent en place et à partir duquel ils peuvent se développer avec force. C'est l'attrait des richesses qui, depuis longtemps, attirait vers la Transalpine des immigrants issus de l'Italie. L'espérance de la fortune guide ainsi les deux frères *Quinctii* et leur partenaire *Sex(tus) Naevius* (Cicéron, *Pro Quinctio*). Certes, les lieux d'enrichissement sont divers, et peuvent concerner bien d'autres parties de la province, partout où s'offrent des occasions. Mais il semble bien que, par son rôle de capitale et de siège des autorités, ajouté à sa fonction portuaire et à sa situation sur les routes commerciales de l'Occident, la colonie de Narbonne dispose d'une place spécifique et même unique. Elle joue non seulement le rôle de lieu d'installation, de lieu d'ancre des affaires, mais encore le rôle de relais à partir duquel s'ouvrent de vastes horizons pour les activités commerciales et pour toutes les spéculations possibles (15).

5. LES AFFAIRES DE VEIENTO

Il importe de dépasser la juxtaposition des informations sur ce sujet et d'envisager une mise en perspective, bref : faire apparaître comment sont structurées les affaires du personnage. C'est aussi s'interroger sur les modes de fonctionnement de Narbonne comme place économique.

Il semble incontestable que, par l'inscription de Moux, est mise en évidence une forte relation avec la terre. Mais nous sommes au-delà du plus étroit horizon narbonnais, déjà peut-être dans l'hinterland de la colonie. Apparaît une emprise foncière établie assez loin, comme éventuellement ce pourrait être aussi le cas à Llafranc. Cette emprise foncière est aussi celle d'un exploitant qui n'est vraisemblablement pas de stature médiocre (16). D'ailleurs il est mêlé à d'autres exploitants qui, comme lui, tentent de tirer toutes les ressources de la mise en valeur du sol, car ils sont attentifs, si l'on en croit l'organisation de l'exploitation de *M(arcus) Usulenus*, à toutes les possibilités de profits ruraux : l'unité foncière est envisagée comme source du maximum de revenus et, vraisemblablement, sa mise en valeur vise à une production pour l'échange (17). En ce sens les *Usuleni*, et d'autres, sont différents des colons fondateurs de Narbonne, assez petitement lotis et sous une forme juridique spécifique, la propriété privée.

Plus incertaines sont les relations avec la zone de Llafranc. Dans la mesure où *P(ublius) Usulenus Veiento* oriente ses affaires au loin, et apparaît comme étranger à ce secteur, puisque c'est de Narbonne qu'il s'est intéressé à l'Ampurdan, nous avons adopté dans les recherches conduites avec R. Plana-Mallart, une position que nous voulions pleine de prudence. Nous nous demandions si *P(ublius) Usulenus Veiento* n'était pas plutôt simple utilisateur de l'atelier, avec d'autres peut-être. Et donc nous sous-entendions qu'il pouvait ne pas en être le propriétaire. Nous suggérions qu'il se contentait de venir, comme un négociant, acheter du vin, en assurer l'emballage, et vraisemblablement commanditer le transport (jusqu'à Narbonne ?) (Christol, Plana-Mallart 1998 : 299-301). Ses rela-

tions avec l'Ampurdan auraient été ainsi limitées à des contacts marchands, venant compléter les activités enracinées dans l'arrière-pays narbonnais. La fabrication des tuiles pouvait apparaître comme une activité complémentaire, *Veiento* saisissant aussi l'occasion de mettre en place ce trafic sur une distance moyenne, puisque les mêmes ateliers fabriquaient amphores et tuiles. Cette façon d'envisager les choses laissait entière la question du contrôle de la terre et de ses productions sur la côte ampurdane. En d'autres termes, partant de Narbonne, *P(ublius) Usulenus Veiento* n'avait qu'un contact épidermique avec l'Ampurdan. Il apparaissait comme celui qui tirait profit des occasions qui se présentaient, et qui parvenait à tisser des liens entre production et commercialisation. En ce lieu, son activité se serait placée essentiellement au niveau des échanges. C'était quand même lui attribuer une activité d'entrepreneur, dans laquelle la recherche des profits et leur optimisation apparaissaient de façon évidente. Il superposait à une activité d'exploitant de la terre, sans aucun doute tournée vers la recherche du plus grand profit, qu'il exerçait dans l'environnement de Narbonne, une activité plus proprement commerciale qui l'attirait vers l'Ampurdan et qui le faisait participer, non plus comme producteur mais comme intermédiaire, au trafic des vins de Léétanie.

6. NARBONNE CAPITALE ÉCONOMIQUE

Une autre perspective, un peu plus riche de sens peut-être, à tout le moins un peu plus complexe, se dégagerait si l'on tirait argument de l'existence de l'atelier céramique dans une zone agricole dynamique pour avancer qu'existe aussi un lien étroit entre production et commercialisation et que les producteurs sont aussi les exportateurs. Car il faudrait envisager que *Veiento* avait véritablement pris pied dans l'Ampurdan, qu'il avait pris la mesure des possibilités offertes par le développement de cette première viticulture d'Occident, et qu'en suscitant la création de l'atelier de production amphorique et tégulaire, il avait totalement pris en mains l'orientation vers l'échange de la mise en valeur d'une exploitation ou d'un réseau d'exploitations. Dans ce cas se serait produite une véritable intégration d'activités, un développement des forces productives permettant d'accroître sensiblement les profits (18). *Veiento* se serait plus nettement encore engagé dans la vie économique, orientant de façon plus systématique l'évolution de ses affaires vers les revenus spéculatifs et vers les échanges. Et ce serait le signe que *l'emporion* de Narbonne, s'imposant non seulement comme élément structurant de ce dossier documentaire, et apparaissant comme l'élément fondamental de la reconstruction historique, n'était pas seulement un centre d'organisation de la vie d'échanges mais un centre d'animation des différents aspects de la vie économique, gérant des activités diverses qui nourrissaient les échanges, et exerçant cette fonction dans un espace polarisé (Christol 2002 : 177-191 ; Bonsangue 2002 : 201-232 ; Bonsangue 2006). L'intérêt de cette interprétation des activités de *Veiento* serait donc de

mieux faire apparaître une « région économique » (19) et son organisation. Cependant, par de nombreux éléments du dossier - l'emprise foncière en Ampurdan s'ajoutant à l'emprise foncière dans la région de Moux, nous sommes ramenés à la terre et aux investissements fonciers comme fondements des diverses activités du personnage et des profits qu'il récoltait. À tout le moins la terre et les investissements fonciers ne disparaissent pas du champ de ses préoccupations. Dans la perspective que nous venons de tracer, si apparaît un élargissement spatial des activités du personnage, ne se révèlent pas des liens nouveaux avec d'autres aspects de la vie économique. Mais nous sommes tenus par notre documentation.

Quoi qu'il en soit, le riche dossier relatif à *P(ublius) Usulenus Veiento* et aux divers *Usuleni* connus par l'épigraphie focalise l'attention sur Narbonne entre le milieu du Ier s. av. J.- C. et les premières décennies du Ier s. ap. J.- C. Il permet d'embrasser le développement parallèle de diverses micro-régions de l'Occident romain et de l'envisager dans les rapports qu'elles entretiennent avec Narbonne. Il associe l'exploitation agricole tournée vers la performance productive et les courants commerciaux nouveaux qui montrent une progressive autonomie de la vie économique de l'Occident romain, car ils prennent

leur source en son sein même, dans les micro-régions que l'on vient d'évoquer. Néanmoins, ce dossier renvoie à un milieu social fait d'Italiens, car il met en évidence, d'une façon significative, la trajectoire d'une famille venue tenter l'aventure dans une province. D'autres documents, permettent de monter des puzzles complémentaires de celui-ci, bref d'esquisser la mise en place de séries et de dépasser le risque du singulier et de l'exceptionnel. Ils sont pourtant moins fournis en données significatives, comme le montre la recherche sur les *Volteilli* (Christol, Plana-Mallart 1997 : 93-95). Mais ils ne contredisent pas, pour l'instant, ce qui se dégage du dossier, à notre avis spécifique par sa richesse et sa diversité, qu'offre la documentation que nous avons tenté d'exploiter. Surtout, ils renforcent, pour ce qui concerne cette période, l'une des conclusions que nous venons d'énoncer : le rôle des entrepreneurs issus de l'Italie dans le développement propre des régions de l'Occident romain. Ce sont ces déracinés, attirés par les possibilités qu'offraient les nouvelles régions ouvertes à leur recherche du profit, tels les personnages mis en scène par Cicéron dans le *Pro Quinctio* ou les groupes évoqués par l'orateur dans le *Pro Fonteio*, qui sont au coeur de cette histoire. Ils sont les dignes pendants des trafiquants italiens dans l'Orient hellénique de Jean Hatzfeld.

NOTES

- (1) Strabon, *Géographie*, IV, 1, 12 ; pour la définition d'un *emporion* on s'appuiera sur les travaux rassemblés par A. Bresson et P. Rouillard (Bresson, Rouillard 1993), en particulier sur les deux contributions de R. Étienne et P. Rouillard (Étienne 1993 : 23-34 ; Rouillard 1993 : 35-46).
- (2) A. Tchernia fournit les analyses essentielles (Tchernia 1986 : 125-195). On se référera également aux nombreuses communications rassemblées dans le livre intitulé *El vi a l'Antiguitat. Economia, producció i comerç al Mediterrani occidental* (Actes I Col.loqui d'arqueologia romana, Badalona, 28-30 de novembre i 1 de desembre de 1985), Badalona, 1987 (= « Museu de Badalona, Monografies Badalonines », núm. 9).
- (3) Nous reprenons des données déjà analysées, en n'apportant que peu de modifications (Christol, Plana-Mallart 1997 : 75-95 ; Christol, Plana-Mallart 1998 : 273-302).
- (4) Pour la présentation du site : Christol, Plana-Mallart 1997 : 76-77.
- (5) Sur l'évolution du site : Barti, Plana-Mallart 1993 : 94 ; Christol, Plana-Mallart 1997 : 76-78 ; Christol, Plana-Mallart 1998 : 274-277.
- (6) D. Colls fournit deux exemples de ces marques incomplètes (Colls 1986 : 211, fig. 41, n°13 et n°15).
- (7) Inventaire, avec révision des textes : Christol, Plana-Mallart 1997 : 83-88 ; Christol, Plana-Mallart 1998 : 283-297.
- (8) Il est aussi considéré comme italien par M. Gayraud (Gayraud 1981 : 442). Une origine indigène est improbable : elle a été toutefois postulée par M. Tarpin (Laubenheimer, Tarpin 1993 : 274, n°78). Voir à ce sujet (Christol, Fédière 1999 : 83 et n°9).
- (9) Avec le temps ce gentilice s'est transformé en *Usulenus* : *CIL*, XII, 5266 = *HGL*, XV, 935. C'est sous cette forme qu'il apparaît aussi à Barcelone : *CIL*, II, 4954 = *IR Catal.*, IV, *Barcino* 227 et *CIL*, II, 6161 = *IR Catal.*, IV, *Barcino* 226.
- (10) Il faut, à notre avis, lire ainsi le texte : *[P(ublio)] Usuleno Veiento[nis f(ilio) ---]/ (duo)viro, q(uaestori), fl(amin)i prim(um) [---]/ Plocamus l(ib)ertus curavit*.
- (11) L'inscription est analysée dans Christol 2000 : 247-273.
- (12) Inventaire dressé par G. Fédière (Christol, Fédière 1999 : 81-99, en particulier 95-97). Pour une précision sur la date (Christol, Fédière 1999 : 97-99).
- (13) Comme le montre une enquête à travers les cités de Narbonnaise (Christol 1991 : 65-83 et en particulier 69-70). On peut aussi se référer à la mise en contexte de l'inscription de *P. Usulenus Veientonis f. ---* (Christol 1999 : 11-20).
- (14) Sur le recours aux procurateurs voir p. 96 et 364-365 (Martin 1971).
- (15) On peut citer pour illustrer la situation de Narbonne la phrase, éclairante au plus haut point, par laquelle Salluste décrit le rôle de la ville de Vaga, en Numidie (Sall., *Iug.*, 47, 1) : *Erat... oppidum Numidarum, nomine Vaga, forum rerum venalium totius regni maxime celebratum, ubi et incolere et mercari consueverant Italici generis multi mortales* (« Il y avait...une ville numide nommée Vaga ; c'était le marché le plus important de tout le royaume ; aussi un grand nombre de nationaux italiens y avaient établi à la fois leurs résidences et leurs comptoirs », trad. A. Ernout).
- (16) On rejoint ici la question des transferts de terres réalisés après la conquête et les problèmes relatifs à son contrôle sous forme large (Clavel-Lévêque 1989 : 75-77).
- (17) Déjà, dès Caton, apparaît la conviction que l'exploitation de la terre, si elle est bien conduite, peut être source de profits, et, qui plus est, honorables (Martin 1971 : 84-88 et 100-101).
- (18) Le dossier de *Veiento* semble donc, du point de vue qualitatif, plus riche que celui des amphores de Sestius (Manacorda 1978 : 122-131), en particulier 126, où sont nettement distingués les trois acteurs essentiels de cette histoire économique, « the producer of the amphora », « the owner of the goods », « the merchant himself ».
- (19) On se référera aux réflexions de J. Andreau (Aerts *et al.* 1990 : 3-6).

NOUVELLES DONNÉES SUR L'HUILE DE BÉTIQUE EN NARBONNAISE

par E. Garrote Sayó et P. Marimon Ribas

1. NARBONNE

Le port de Narbonne, établi à Port-la-Nautique pour le I^{er} s. ap. J.- C., était déjà très important à l'époque augustéenne (*Strabo* 4.1.6 et 12 ; *Diodorus Siculus*, 5.38.5). Des marchandises importées de toute la Méditerranée y parvenaient, tandis que les productions régionales destinées à l'exportation y étaient embarquées, notamment la céramique sigillée de la Graufesenque, qui venait compléter la cargaison des navires (Nieto 1986 : 112-115 ; Nieto *et al.* 1989 : 204), et le vin gaulois, conditionné dans des amphores à fond plat (Laubenheimer 1985 ; Laubenheimer 1990). Les naviculaires de Narbonne possédaient un comptoir sur la place des Corporations à Ostie, où les principaux ports de la Méditerranée étaient représentés, et où les contrats publics étaient traités avec l'administration de l'État. Ce dernier accordant des avantages fiscaux à qui travaillait au service de l'annone (*Suetonius*, *Clau.* 18.4 ; *Tacitus*, *Ann.* 13.51 ; *Digesto* 50.6.6.5.3 et 50.6.6.5.8), l'activité des *navicularii* ne se limitait pas à ces transactions officielles : ils profitaient du transport public pour acheminer l'huile de Bétique vers les marchés privés de la Gaule. Cette huile, qui présentait donc des frais de transport moins élevés, offrait un prix plus compétitif que celle de production régionale (Chic 1983 ; Carreras 2000 : 268-269).

Alors que le port de Narbonne constituait le principal centre de distribution des marchandises dans le sud de la Gaule à la fin du I^{er} s. av. J.- C. et jusqu'au fin du I^{er} s. ap. J.- C. (Gayraud 1981 : 522-541), son activité semble décliner dès le II^e siècle. La chute de la production de la sigillée du sud de la Gaule et des importations du vin de Tarraconaise, le développement de l'utilisation de la voie atlantique pour le transport des marchandises vers les frontières de l'Empire sous le contrôle de l'Etat, ainsi que le rôle croissant du port d'Arles

dans la distribution des denrées vers les marchés gaulois, en particulier en ce qui concerne le vin, sont les raisons invoquées pour ce déclin qu'il faut cependant nuancer. Au II^e s. ap. J.- C., la viticulture provinciale, notamment biterroise et narbonnaise, est extrêmement développée : le rôle de Narbonne et des autres ports du golfe du Lion dans le grand commerce des amphores gauloises 4 est encore à évaluer.

2. ARLES

Arles, l'autre grand port de la Gaule Narbonnaise (*Strabo* 4.1.6), était constitué d'un port fluvial, à la tête du delta du Rhône, et d'un port maritime dans le Golfe de Fos (*Ausonius*, *Urb. Nob.*, 10). Dans celui-ci s'effectuait le transbordement de produits d'origines diverses, des navires de grand commerce maritime vers des petites embarcations fluviales capables de remonter le Rhône grâce aux *Fossae Marianaë*, ces canaux artificiels aménagés au cours des campagnes militaires de Marius (105-102 av. J.- C.) afin de rendre plus sûre l'embouchure du Rhône, jusque-là propice à l'échouage des bateaux sur les bancs de sable (Liou, Marichal 1978 ; Amar 1986 ; Liou, Sciallano 1989 ; Izarra 1993 : 54-58 ; Long 1994). Nous connaissons en Arles quelques *naviculari marini Arelatenses* (*CIL*, XII, 692 et 4398), tels *L. Secundius Eleuther* (*CIL*, XII, 704), et *M. Frontonius Eupor* (*CIL*, XII, 982). Ces commerçants étaient organisés en *collegia* ou en *corpora* (*CIL*, XII, 672 et 718, et *CIL*, XIII, 14165.8), des associations qui leur conféraient plus d'influence vis-à-vis de l'Etat et qui leur permettaient donc d'obtenir plus facilement des contrats liés à l'annone (Rougé 1966 : 159-160 ; Christol 1971 ; Chic 1981 ; Christol 1982 ; Salvo 1992 : 400-410 ; Izarra 1993 : 175-176 ; Christol, Fiches 1999). La mosaïque de leur comptoir sur la place de Corporations à Ostie figure le pont de bateaux d'Arles et la triple embouchure du Rhône.

Du port fluvial d'Arles, qui jouissait d'une situation géographique privilégiée, les embarcations remontaient le Rhône jusqu'à Vienne, puis Lyon, l'autre grand port fluvial des Gaules, à la confluence de la Saône et du Rhône. Elles empruntaient ensuite différents cours d'eau tels la Loire, la Seine, le Doubs, la Moselle et le Rhin, afin d'atteindre l'intérieur des terres et les troupes stationnées sur le *limes* nord occidental de l'Empire. Ainsi, par Arles et Fos transitaient des denrées de toute la Méditerranée, en particulier du vin de Gaule méridionale, à la fin du Ier siècle et pendant tout le IIe siècle (Liou, Sciallano 1989 ; Long 1994 ; Baudoux 1996). La voie rhodanienne coexistait avec une autre, celle de l'Atlantique ; les rôles respectifs de ces deux routes commerciales sont à prendre en considération. Grâce à la seconde, les grands bateaux marchands pouvaient naviguer depuis Séville jusqu'à l'armée de Bretagne et de Germanie en évitant les ruptures de charge, qui retardaient l'arrivée des marchandises, causaient des frais de transport supplémentaires et nécessitaient une main d'œuvre abondante.

Le Rhône semble n'avoir été qu'une route secondaire pour l'annonne : il était utilisé pour l'approvisionnement des marchés privés, et occasionnellement des troupes du *limes*, en temps de guerre (Reddé 1979b ; Remesal 1986 : 79 ; Carreras 2000 : 208-209). Cette voie commerciale perdit donc de son importance au II^e siècle au profit de l'Atlantique, désormais mieux connu, plus sûr, et surtout plus économique. Ce changement eut pour conséquence la chute des importations à Narbonne et Arles, de même qu'à Vienne et Lyon (Marimon 2002), tandis que dans le nord de l'Empire, les importations de Bétique se maintenaient (fig. 147).

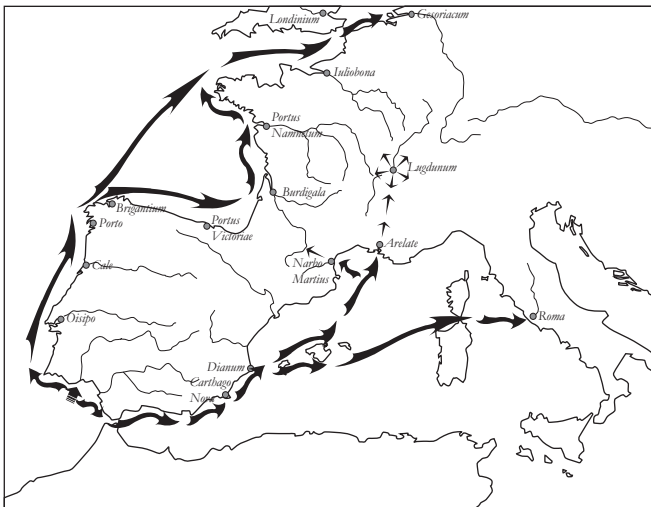


Fig. 147. Principales voies commerciales.

siècle vers certaines provinces de l'Empire, de même que vers Rome, alors que les circuits commerciaux vers le sud de la Gaule étaient quasiment interrompus.

La baisse de la consommation de l'huile de Bétique dans cette région semble avoir résulté de plusieurs facteurs, le principal étant, comme nous l'avons vu, l'importance que prend la voie atlantique, à partir des guerres germaniques dans la seconde moitié du IIe siècle, lorsque Marc Aurèle réorganisa l'approvisionnement afin d'assurer la subsistance de l'armée postée sur le *limes* (Remesal 1991 ; Chic 2005).

3. ÉTUDE COMPARATIVE DES TIMBRES SUR AMPHORES DRESSEL 20 DE NARBONNE ET D'ARLES

L'étude chronologique des 356 timbres sur amphores Dressel 20 de Narbonne, Arles et Fos, dont 297 ont pu être datés avec précision, montre que les plus représentés sont ceux du Ier siècle et du règne de Trajan, avec 204 exemplaires (57,3 %), 76 timbres (21,3 %) appartiennent au IIe siècle, avec une baisse notable de leur nombre dans la seconde moitié de ce siècle, et seulement 17 (4,7 %) au IIIe siècle. La chronologie des 59 timbres restants (16,7 %) n'est pas connue (fig. 148).

Cette courbe descendante n'apparaît ni dans le nord-est de la Gaule, ni en Germanie, ni en Bretagne, où l'huile de Bétique continua d'arriver régulièrement au cours des IIe et IIIe siècles. Certaines estampilles, comme ACIRGIF, LFC-CV, LIVNIMELISSI, IIIVNIMELISSIETMELISSE, PNN, ou FSCIMIANO sont courantes sur le *limes* germanique et en Bretagne (Baudoux 1996 ; Remesal 1997 ; Carrera, Funari 1998), mais presque inexistantes à Narbonne et Arles. L'exportation de l'huile de Bétique se poursuit donc au IIIe

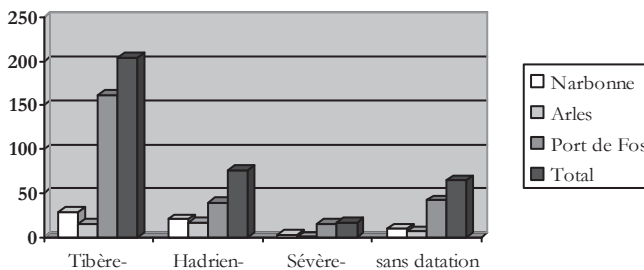


Fig. 148. Répartition chronologique des timbres sur amphores Dr. 20 de Narbonne, Arles et Fos (nombre total de timbres : 356).

D'autre part, après la dynastie des Antonins, des changements politiques et économiques s'opérèrent avec la victoire définitive de Septime Sévère (197 ap. J.- C.) devant Clodius Albinus à Lyon ; le nouvel empereur effectua alors une campagne de confiscations des biens des partisans d'Albinus, majoritairement hispaniques et gaulois. Leurs propriétés furent vendues aux enchères ou augmentèrent l'*aerarium* public (Remesal 1996 ; Berni 1998 : 85-88). Sévère et ses successeurs introduisirent de plus une série de changements économiques qui affectèrent l'équilibre entre

l'État et les commerçants privés (*Herodianus*, 3.8. *Historia Augusta*, Sev. 12). Une politique interventionniste dirigée par l'État concernant le transport des marchandises destinées à l'armée freina le commerce de l'huile de Bétique géré par les intermédiaires et les commerçants privés pour les marchés civils (Remesal 1980 ; Rodríguez Almeida 1980 : 282-287 ; Salvo 1988 ; Rodríguez Almeida 1989 : 35-37 ; Berni 1998 : 47-53).

Citons également la possible augmentation de la production et de la commercialisation de l'huile d'olive dans la province même au IIIe s. ap. J.- C. (Laubenheimer 1985 : 407-408 ; Leveau *et al.* 1991 ; Brun 1986 : 15-16), l'importation croissante d'huile d'Afrique du Nord (Amar, Liou 1984 ; Liou, Scialliano 1989 ; Remesal 2007), ou encore un changement dans la stratégie quant à l'expédition des produits dans le nord de l'Empire (Marimon 2002 : 385).

Cette crise ne signifie toutefois pas la fin des importations de Bétique, les témoignages archéologiques démontrant que les amphores à huile de Bétique continuaient d'arriver pendant les IVe et Ve s. ap. J.- C. à Narbonne et en Arles, villes encore économiquement actives, mais qui ne retrouveront par leur prospérité du Haut-Empire (*Ausonius, Urb. Nob.*, 10 et 19 ; *Sidonius Apoll., Carm.*, 23) (Raynaud 1991 ; Congès *et al.* 1991 ; Bonifay *et al.* 1998 ; Piton 1998 : 107-115).

4. TABLEAUX COMPARATIFS DES ESTAMPILLES DE NARBONNE ET D'ARLES

Se reporter aux figures 149 à 152 sur les pages suivantes.

5. LES NOUVEAUX TIMBRES SUR DRESSSEL 20

Au Dépôt Archéologique de Sainte Rose, à Narbonne, nous avons étudié le matériel amphorique des dernières fouilles du dépotoir sous-marin de Port-la-Nautique, menées par André Bouscaras de 1991 à 1993. Une grande variété de types, datés pour la plupart du Ier s. av. J.- C. et du Ier s. ap. J.- C., sont représentés : amphores vinaires de la côte catalane Pascual 1 et Dressel 2-4, amphores de Bétique de types Haltern 70 (vin), Dressel 7-11 (salaisons de poisson) et Dressel 20, ainsi que d'autres formes moins fréquentes, notamment des amphores vinaires italiennes Dressel 1 et des amphores rhodiennes.

Toutes les estampilles sur Dressel 20 sont datées du Ier s. ap. J.- C., avec pour *terminus ante quem* la fin de l'activité du port maritime de La Nautique, c. 70 ap. J.- C. Les timbres SISEN, CSEMPPOL, et LVAL, sont connus sur l'épave Port-Vendres II, datée du règne de Claude.

Les estampilles d'Arles, conservées au Musée de l'Arles Antique, sont de provenances diverses : le cimetière de Trinquetaille, les Arènes, le cirque, la collection privée Gadon, les fouilles sous-marines du Rhône et les collections anciennes du musée. Trois d'entre elles sont datées de la seconde moitié du

Ier siècle ap. J.- C., trois de l'époque flavienne jusqu'à Antonin, deux de la première moitié du IIe siècle, et neuf du milieu du IIe siècle ap. J.- C.

Organisation du corpus

Le corpus s'organise selon les travaux d'Heinrich Dressel. Les timbres sont en effet classés alphabétiquement par l'initiale du *nomen*, en considérant que sur les estampilles trilitères, il s'agit de la deuxième lettre ; ce classement permet de regrouper plus facilement les timbres par familles (Remesal 1977-78 : 100-102). Les dessins des marques sont à échelle 1:1. Elles présentent des lettres en relief et sont toutes, à l'exception du timbre LCP, imprimées sur l'anse (*in ansa*).

Enfin, chaque estampille est décrite selon la méthode élaborée par le professeur José Remesal (Remesal 1986 : 113-115) :

Rapports basiques : Timbres semblables ou ressemblants, publiés dans les *corpora* plus importants :

CIL : *CIL*, XV. **Call** : Callender 1965. **Po I** : Ponsich 1974. **Po II** : Ponsich 1979. **Re (77)** : Remesal 1977-78. **AL** : Amar, Liou 1984. **Re (86)** : Remesal 1986. **Re** : Remesal 1997. **Ca** : Carreras, Funari 1998. **Chic** : Chic 2001. **Be** : Berni 2007.

D : Les datations des estampilles peuvent être établies suivant le contexte, ou par comparaison avec des timbres similaires, mis au jour au Monte **Testaccio** ou sur d'autres sites archéologiques : **August** : Martin-Kilcher 1983, **Avenches** : Schüpbach 1983, l'épave **Port-Vendres II** : Colls *et al.* 1977, l'épave **Saint-Gervais 3** : Liou, Gassend 1990.

LT : Lieu de trouvaille de l'exemplaire.

LC : Lieu de conservation, avec le numéro d'inventaire.

DAN : Dépôt archéologique de Sainte Rose à Narbonne.

MAA : Musée de l'Arles antique.

LP : Lieu de production de l'estampille.

LT : Les publications antérieures du timbre.

L : Proposition d'une lecture développée. Les points de suspension signifient que la marque est incomplète et que nous ne pouvons effectuer une lecture sûre.

| ESTAMPILLE | NARBONNE | ARLES | LECTURE | DATATION après J.- C. |
|---------------|-----------|-----------|-------------------------------|-----------------------|
| CANNIRVFINI | | 1 | C. Anni Rufini | Flaviens-Trajan |
| PANRVF | 1 | | P. An(ni) Ruff(ini) | Flaviens-Trajan |
| RVFIPO | 1 | | <P. Anni> Ruff(ini) Po(rtus) | 50-100 |
| TATILASITICI | 4 | | T. Atil(i) Asiatici | 70-80 |
| AGRICOLAE | | 1 | Agricolae | Flaviens-Trajan |
| LCP | 1 | 1 | L. C() P() | 30-50 |
| QCR | 6 | | Q. C() R() | 30-70 |
| EXPEDITI | 1 | | Expediti | 30-70 |
| LFO | | 1 | L. F() O() | Flaviens-Trajan |
| PORLFS | | 1 | Por(tus) L() F() S(ecundi?) | 50-100 |
| PHILEROTIS | 1 | | Philerotis | Flaviens-Trajan |
| AIS | | 2 | A. I() S() | 50-100 |
| SISEN | 1 | 1 | S. I() Sen() / Sisen(nae) | Claude-Néron |
| PIVLICRISPI | 1 | | P. Iul(i) Crispi | Flaviens-Trajan |
| MMR | 1 | | M. M() R() | 30-100 |
| CMARISILVANI | 1 | | C. Mari Silvani | Flaviens-Trajan |
| POROCODV | 3 | | Por(tus) Oc() Odu(ciae?) | 40-60 |
| PONTICI | 1 | | Pontici | 30-70 |
| PORPSA | | 1 | Por(tus) P() S() A() | Flaviens-Trajan |
| PSAVITI | | 3 | P. S(edati, -edi) Aviti | 30-70 |
| CSEMPPOLYCLI | 1 | 2 | C. Semp(roni) Pol(ycliti) | 50-110 |
| LSERGISATV | 1 | | L. Sergi Satu(rmini) | 90-110 |
| CSTERPAVLLINI | 1 | | Q. Ster(tini) Paullini | Flaviens-Trajan |
| STCA | | 1 | S. T() Ca() / ST() Ca() | Flaviens-Trajan |
| LVTROPHIMI | 1 | | L. V(aleri) Trophimi | Flaviens-Trajan |
| LVALVIT | 2 | | L. Val(eri) Vit(alis, -uli) | 50-70 |
| TOTAL | 29 | 15 | | |

Fig. 149. Estampilles datées du Ier siècle.

| ESTAMPILLE | NARBONNE | ARLES | LECTURE | DATATION après J.-C. |
|--------------|-----------|-----------|---|----------------------|
| MAEMRVS | 1 | | M. Aem(ili) Rus(tici) | 138-145 |
| PCHO | | 1 | P. C() Ho() | 140-160 |
| SCLT | | 1 | S. C() L() T() / S. Cl() T() | 138-145 |
| CENNIHISPSAE | 1 | 1 | C. Enni Hisp(ani) Sae(nianensia) | 100-150 |
| HIENNIIVL | 1 | 2 | Trium Enni(orum) Iul(iorum) | 140-160 |
| PQFF | 1 | | P(ortus) Q. F(lavi) F(laviani) | 138-145 |
| MFR | | 1 | M. F() R() | 140-160 |
| QIAS | | 1 | Q. I(uventi) A(lbini) (ex fig(ili)nis) S() | 140-160 |
| CIALB | 3 | 1 | C. I(uventi) Alb(ini) | 138-145 |
| CIALBR | | 1 | C. I(uventi) ALB(ini) R() | 138-145 |
| CIB | 2 | | C. I() B() | 138-145 |
| QIM | 2 | | Q. I() M() | 160-190 |
| ALFO | 1 | | <L.> A<e>l() Fo() | 140-160 |
| LMVE | 1 | 1 | L. M() Ve() | 120-140 |
| SNR | 1 | | S. N() R() | 140-160 |
| DOMS | 3 | 2 | D. O() M() S() / Dom(it) S(ervit?) | 140-160 |
| QPPHRYXI | | 1 | Q. P() Phryxi | 150-200 |
| LQS | 2 | | L. Q() S() | 150-200 |
| LSAR | | 1 | L. S() A() R() / L. S() Ar() | 140-160 |
| SAXOFERREO | | 2 | (ex fundo) Saxoferreo | 140-160 |
| PTANB | 1 | | P(ortus) T() A() N() B() | 140-160 |
| VIRGIN | 1 | 1 | Virgin(ensia) | 140-160 |
| TOTAL | 21 | 17 | | |

Fig. 150 . Estampilles datées du IIe siècle.

| ESTAMPILLE | NARBONNE | ARLES | LECTURE | DATATION après J.- C. |
|--------------|----------|----------|--|-----------------------|
| ACIRGI | 1 | | (ex figlinis) Acirgianis ² ,-tanis) F() | 200-250 |
| PCICELI | 1 | | P. C(lodi) Iceli | 220-250 |
| FIGMED | 1 | | (ex fig(linis) M(a)ed(ianis) | 220-230 |
| SALS | | 1 | (ex figlinis) Sals(ensibus) | 200-250 |
| TOTAL | 3 | 1 | | |

Fig. 151. Estampilles datées du IIIe siècle.

| ESTAMPILLE | NARBONNE | ARLES | LECTURE |
|--------------|-----------|----------|--|
| TALFM | 1 | | T. Alf() M() |
| AEMOPT | 1 | | Aem(ili) Opt(ati) |
| PATVIC | 1 | | P. At() Vic() |
| CCHRESTI | 1 | | C. Chresti |
| PORTCARMO | 1 | | Port(us) Carmo(nensis) |
| SEC | 1 | 1 | S. E() C() |
| LFF | | 1 | L. F() F() |
| MIVC | | 1 | M. Iu() C() / M() I() Vc() / M. Iuc() / M. I() V() C() |
| OPLI | 1 | | Op() L() E() I() ou Op() Lei() |
| QM[...] | 1 | | Q. M() |
| ...FPR | | 1 | ...F() Pr() |
| PMSA | 1 | | P. M() Sa() |
| PMSB | 1 | | P. M() S() B(arba?) |
| PLC? | | 1 | P. L() C()? |
| MQFF | | 1 | M. Q() F() F() / M. [et] Q. F() F() |
| LRPHCON | | 1 | L. R() Ph() Con() |
| TOTAL | 10 | 7 | |

Fig. 152. Estampilles sans datation.

CORPUS

1. GANNIRVFINI

Call, 241, Po I, 155, n.64. Re, 37. Ca. Be, 728.

D. 75-150 ap. J.- C.

LT. Cimetière de Trinquetaille. Arles (Bouches-du-Rhône).

LC. Cim 67. MAA.

LP. Arva, Azanaque-Castillejo.

L. G. Anni Rufini



2. AGRICOLAE

CIL, 2694. Call, 51. Po II, 156, n.13. Re, 54. Ca, 50. Be, 43.

D. Vespasien-Trajan.

LT. Arènes.(1950). Arles (Bouches-du-Rhône).

LC. AMP.50.00.82. MAA.

LP. Casa de Mingaobez (Este).

Lt. Seignovert (1979), n.4a.

L. Agricolae



3. PCHO

CIL, 2749b. Call, 1300. Re, 69. Ca, 117. Be, 1601.

D. Testaccio : moitié IIe s. ap. J.- C.

LT. Arles (Bouches-du-Rhône).

LC. Gad 7900264. MAA.

LP. La Graja.

L. P. C() Ho()



4. LCP, situé in radicae ansae

Call, 830. Re (86), 66. Be, 964.

D. August : 30-50 ap. J.- C.

LT. Port-la-Nautique (Aude).
LC. N93W 21/5 131. Bouscaras. DAN.
L. L. C() P()

5. QCR

CIL, 2763 a. Call, 1441. AL, 190. Re, 76. Ca, 130. Be, 1939.
D. Deuxième moitié Ier s. ap. J.- C.
LT. Port-la-Nautique (Aude).
LC. N93 51. Bouscaras. DAN.
LP. Sevilla.
L. Q. C() R()

5 (2). QCR

LT. Port-la-Nautique (Aude).
LC. N93W 20/5 125. Bouscaras. DAN.

6. SCLT

CIL, 2752f. Call, 1580. Po II, 123, n.140. Ca, 151. Be, 2243.
D. Testaccio : 138-145 ap. J.- C.
LT. Cirque. Arles (Bouches-du-Rhône)
LC. CIR 70.00.405. MAA.
LP. Malpica Sur.
Lt. Seignover (1979), n.243.
L. S. C() L() T() ou S. Cl() T()

7. SEC

Chic, 169, 171, 213. Be, 2246 et 2247.
LT. Fouilles sous-marines Rhône. Arles (Bouches-du-Rhône)
LC. Inv. 119. MAA.
LP. El Judío.
L. Sec()

8. IIIENNIIVL

CIL, 2819, F. Call, 581. Po II, 43, n.79. AL, 132. Re, 98. Ca, 176.
Be, 818.
D. Moitié IIe siècle ap. J.- C.
LT. Cirque. Arles (Bouches-du-Rhône).
LC. CIR 74.00.1848. MAA.
Lt. Seignover (1979), n.67h.
LP. Huertas del Río, La Catria.
L. Trium Enni(orum) Iul(iorum) (*corona*)

8 (a).

LT. Fouilles sous-marines Rhône. Arles (Bouches-du-Rhône).
LC. Inv. 387. MAA.
Lt. Long (1994), p.54.
L. Trium Enni(orum) Iul(iorum) (*palma*)

9. EX[PEDITI ?

Re (77), 26a,b. Be, 535.
D. Typologie : Ier s. ap. J.- C.
LT. Port-la-Nautique (Aude).
LC. N92 21/5. Bouscaras. DAN.
LP. La Catria.
L. Exp[editi?]

10. LFF...?

CIL, 2844d. Call, 853. Po II, 142, 166. Re, 119a. Be, 1038.
LT. Cimetière de Trinquetaille. Arles (Bouches-du-Rhône).
LC. CIM 67 ef-fe. MAA.
LP. Las Ánimas.
L. L. F() F?() [...]

11. LFO

CIL, 2860. Call, 856. AL, 143. Re, 128. Ca, 207. Be, 1056 et 1057.
D. Augst : 50-90 ap. J.- C.
LT. Arles (Bouches-du-Rhône).
LC. GAD 79.00.267. MAA.
LP. Sevilla.
L. L. F() O()

LFO

12. MFR

CIL, 2867. Call, 1093. Re, 131. Be, 1387.
D. Moitié Ile s. ap. J.- C.
LT. Arles (Bouches-du-Rhône).
LC. MAA.
LP. La Umbría de Moratalla.
L. M. F() R()

MFR

13. HISPANISAENI

CIL, 2914. Call, 1559h. Re, 155. Ca, 233. Be, 792.
D. Avenches : 50-100 ap. J.- C.
LT. Arles (Bouches-du-Rhône).
LC. GAD 7900268. MAA.
LP. Huerta del Río.
L. <C. Enni> Hisp(ani) Saeni(anensia) (*corona*)

HISPANISAE NI

14. QIAFS

CIL, 2919m. Call, 1460g. Po II, 128, n.142. AL, 191. Re, 159c.
Ca. 237. Be, 1990 et 1991.
D. Testaccio et Saint-Gervais 3 : Moitié Ile s. ap. J.- C.
LT. Fouilles sous-marines Rhône. Arles (Bouches-du-Rhône).
LC. Inv. 616. MAA.
LP. Villalata, Malpica, El Judío, Las Valbuenas.
L. Q. I(uventi) A(lbini) ex F(iglinis) S(uburanis) ou S(eg...)

QIAFS

15. CIALB

CIL, 2921. Call, 333. Po, II, 128, n.143. Re, 160. Ca, 238. Be, 325.
D. Avenches : 90-120 ap. J.- C. August : 70-160 ap. J.-C. Testaccio : 138-145 ap. J.- C.
LT. Cirque. Arles (Bouches-du-Rhône).
LC. CIR 74.00.2472. MAA.
LP. Malpica, Las Valbuenas.
Lt. Seignovert (1979), n.41g.
L. C. I(uventi) ALB(ini)

CIALB

15(a). CIALBR

LT. Arles (Bouches-du-Rhône)
LC. FAN92: 00.3608. MAA.
L. C. I(uventi) Alb(ini) R()

CIALBR

16. SISEN

CIL, 3187. Call, 1628. AL, 213. Re, 174. Ca, 258. Be, 2295.
D. Claude-Néron. Port-Vendres II : Claude. Avenches : 40-60 ap. J.- C.
LT. Port-la-Nautique (Aude).
LC. N93W, 136, 23/5. Bouscaras. DAN.
LP. La Catria.
L. S. I() Sen() ou SISEN(nae)

SISEN

17. ...FPR

Chic, 377.
LT. Cirque. Arles (Bouches-du-Rhône).
LC. CIR 74.00.1850. MAA.
Lt. Seignovert (1979), n.289.
L. ...F() P() R()

...FPR

18. LMVE

CIL, 3017, M. Call, 898. Po I, 190, n.131-133. AL, 150. Re, 217.
Ca, 315. Be, 1108.
D. Testaccio : 138-145 ap. J.- C.

LT. Cimetière de Trinquetaille. Arles (Bouches-du-Rhône).
 LC. CIM. 73.3.3657. MAA.
 LP. Villar Tesoro, Sevilla, Mejía, Alcolea del Río.
 L. L. M() Ve()

19. DOM

CIL, 2800a. Call, 552. Po I, 141, n.45. Re, 237. Ca, 353. Be, 496.
 D. Testaccio : moitié Ile s. ap. J.- C.
 LT. Cirque. Arles (Bouches-du-Rhône).
 LC. CIR 74.00.2471. MAA.
 LP. Alcolea del Río.
 Lt. Seignovert (1979), n.65a.
 L. D. O() M() ou Dom(iti)

19 (2)

LT. Arles (Bouches-du-Rhône).
 LC. GAD 79.1.263. MAA.

20. PLC? PLOCAMI?

CIL, 3091. Call, 1342. AL, 174. Be, 1650 et 1652.
 LH. Arles (Bouches-du-Rhône).
 LC. GAD 79.00.265. MAA.
 LP. Isla del Castillo.
 L. P. L() C() ou Plo(cami?)

21. LSAR

CIL, 3141. Call, 925d. AL, 152. Re, 284. Be, 1139.
 D. Saint-Gervais 3 : Moitié Ile s. ap. J.- C. Testaccio : 138-145 ap. J.- C.
 LT. Cirque. Arles (Bouches-du-Rhône).
 LC. CIR 74.00.49. MAA.
 LP. Villacisneros.

Lt. Seignovert, 110c.
 L. L. S() A() R() ou L. S() Ar()

22. CSEMPPOLYCLIT

CIL, 3176. Call, 472b. AL, 130. Re, 302. Ca, 458. Be, 456.
 D. Port-Vendres II : Claude. August : 20-70 ap. J.- C.
 Avenches : 50-90 ap. J.- C.
 LT. Cirque. Arles (Bouches-du-Rhône).
 LC. CIR 84.00.49.69. MAA.
 L. C. Sem(proni) Po(lycliti)

22 (a).

LT. Port-la-Nautique (Aude).
 LC. N91 22/5. Bouscaras. DAN.

23. LVALEVIT

CIL, 3229. Call, 973. AL, 161. Re, 343. Ca, 508. Be, 1193.
 D. Port-Vendres II : Claude.
 LT. Port-la-Nautique (Aude).
 LC. N92 28/5. Bouscaras. DAN.
 L. L. Vale(ri) Vit(alis, -uli)

24. VIRAV

Call, 1792. Po I, 99, n.143. AL, 217. Re, 348. Ca, 517. Be, 2428.
 D. Testaccio : Moitié Ile s. ap. J.- C.
 LT. Cirque. Arles (Bouches-du-Rhône).
 LC. CIR 74.00.1851. MAA.
 LP. Villar de Brenes.
 L. Vir(ginensia) A(ugustalis) V?

UN TRÉSOR MONÉTAIRE DE LA FIN DU III^e s. ap. J.-C. DÉCOUVERT AU LIEU-DIT NAUTICA À PORT-LA-NOUVELLE

par D. Hollard avec la collaboration d'Y. Solier

Le trésor de Port-la-Nouvelle, exhumé lors de travaux réalisés en 1988 au lieu-dit « Nautica », était apparemment contenu dans une amphore et rassemblait un nombre largement indéterminé de monnaies du troisième siècle (de 1000 à 10 000, antoniniani pour l'essentiel) (Solier 1990 : 99). Le lot monétaire (fig. 153), très limité (335 monnaies : 333 antoniniens et 2 deniers), qui a pu faire l'objet d'une étude s'étend sur un arc chronologique couvrant une trentaine d'années (251-280). Le bref commentaire que nous livrons ici doit être, du fait de l'incertitude qui demeure quant au faciès de la majorité du dépôt, interprété au conditionnel, même si les éléments constatés sont en cohérence avec un certain nombre de données régionales ou plus globales.

Le premier élément significatif concerne les bornes chronologiques du lot conservé. Cette extension sur trois décennies apparaît des plus classiques pour un ensemble d'antoniniens constitué, selon toute vraisemblance, vers la fin des années 270. Le second point notable est la présence de monnaies de l'Empire gallo-romain séparé (260-274), frappées dans les ateliers de Gaule du nord (Trèves et Cologne) dans les années 266 à 270 (n^{os} 329-335 du catalogue). Cette présence, pour marginale qu'elle apparaisse, suffit néanmoins à exclure que nous soyons en face d'un ensemble monétaire clos constitué en Italie et venu – éventuellement par voie maritime – pour être abandonné tel quel. On ne peut exclure naturellement qu'une partie du numéraire rassemblé ici ait suivi un tel parcours, mais l'inclusion dans le dépôt d'émissions gauloises de Postume, Marius et Victorin, absentes – sauf rares exceptions – de la circulation monétaire italienne, implique au minimum un remaniement du numéraire importé avec des lots rassemblés localement.

Le dépôt, tel qu'il nous est – fort imparfaitement – connu, ne présente aucune singularité dans la structure des séries monétaires qu'il contient (fig. 155). La prépondérance au sein

des deux règnes les plus représentés – ceux de Gallien seul empereur (260-268) et de Claude le Gothique (268-270) – du numéraire de l'atelier central de Rome est parfaitement attendue. De même, l'écrasante domination, au sein des émissions romaines de Gallien, des frappes d'inflation de 265-268 est également conforme à ce qui est observé très généralement dans les dépôts des provinces occidentales de l'Empire.

En revanche, le double terminus apparent que présente ce dépôt monétaire apparaît plus intéressant. Alors que, pour l'Empire gallo-romain (260-274), les monnaies les plus récentes sont émises en 270 par Victorin – l'absence des vastes émissions de Tétricus (271-274) est à relever –, les séries des empereurs centraux ne connaissent pas d'interruption durant cette période avec une représentation honorable de Quintille et surtout d'Aurélien (270-275) dont, fait remarquable, deux exemplaires sur sept sont des deniers appartenant aux émissions festives de Rome en 274-275.

Cette surreprésentation des monnaies italiennes, même durant les années où les empereurs gallo-romains produisent en nombre du numéraire de billon, d'une qualité supérieure à celui venant de la Péninsule, doit (si nous supposons qu'elle existe bien dans l'ensemble initial) être replacée dans un contexte régional et ce trésor comparé à ceux trouvés dans la même zone. Les ensembles les plus comparables à celui de Port-la-Nouvelle sont constitués en l'occurrence de deux petits dépôts audois : ceux de Ventenac-en-Minervois et de Boutenac.

La bourse découverte dans une sépulture à inhumation à Ventenac-en-Minervois a été publiée en 1973 par P. Bastien et G. Rancoule (Bastien, Rancoule 1973 : 432-437). L'ensemble, composé de 38 antoniniens frappés entre 261 et 274, présente une proportion d'antoniniens frappés en Gaule de 26,3 % du total (10 exemplaires sur 38). De même, le dépôt du site du « Gasparet » à Boutenac, publié en 2003 (Hollard 2003a : 43-50),



Fig. 153 : Vue d'ensemble du trésor de Port-la-Nouvelle (clichés : S. Cavillon / DRASSM)

| | Empire gallo-romain 260-274 | Empire central 260-274 |
|-----------------------|--------------------------------|---------------------------|
| Port-la-Nouvelle | 2,15 % | 97,85 % |
| Ventenac-en-Minervois | 26,32 % | 73,68 % |
| Boutenac | 20,59 % | 79,41 % |

Fig. 154 : Pourcentages par années des frappes monétaires

offre un faciès similaire. Sur 69 antoniniens frappés entre 257 et 274, on relève une seule imitation de Tétricus I et les frappes officielles de Gaule du Nord représentent 18,8 % du total (13 sur 69) et 20,6 % des émissions des années 260-274 (fig. 154).

Dans ce contexte loco-régional, le lot conservé du trésor de Port-la-Nouvelle apparaît en cohérence avec les deux autres, bien qu'il témoigne d'une domination du numéraire de l'Empire central poussée à l'extrême. Un tel déséquilibre en faveur des monnaies provenant d'Italie et du Danube (qui varient de

74 % à 98 %) et au détriment de celles frappées en Gaule du Nord (comprises entre 16 % et 2 %) semble ainsi un élément structurel du faciès monétaire audois. Comme cela peut-il s'expliquer ? Il semble qu'il faille se tourner vers une donnée topo-géographique. Le site de Port-la-Nouvelle « Nautica » est en effet clairement situé dans le bassin de diffusion monétaire de cet axe majeur que constitue la via Domitia (Castellvi et al. 1997 : 31). Là se trouve, très vraisemblablement, l'une des clés de la composition de ce dépôt comme de ceux de Ventenac et

| Ateliers | Cologne | Trèves | Milan | Rome | Siscia | Cyzique | Antioche | Imitation | Total |
|---------------------|---------|--------|-------|------|--------|---------|----------|-----------|-------|
| TRÉBONIEN GALLE | | | | | | | 1 | | 1 |
| VALÉRIEN I | | | | 2 | | | | | 2 |
| Mariniane | | | | 1 | | | | | 1 |
| Valérien II | | | | 1 | | | | | 1 |
| GALLIEN | | | 15 | 141 | 8 | | | 3 | 167 |
| Salonine | | | 1 | 11 | | | | | 12 |
| CLAUDE II | | | 7 | 101 | 5 | 1 | | 1 | 115 |
| <i>DIVO CLAVDIO</i> | | | | 6 | | | | 3 | 9 |
| QUINTILLE | | | | 10 | 1 | | | | 11 |
| AURÉLIEN | | | 1 | 2+1D | 1 | 1 | | | 6 |
| Séverine | | | | 1D | | | | | 1 |
| PROBUS | | | | 1 | 1 | | | | 2 |
| POSTUME | | 1 | | | | | | | 1 |
| MARIUS | | 1 | | | | | | | 1 |
| VICTORIN | 3 | 2 | | | | | | | 5 |
| Total | 3 | 4 | 24 | 278 | 16 | 2 | 1 | 7 | 335 |

Fig. 155 : Composition du dépôt de Port-la-Nouvelle

de Boutenac. La voie reliant les deux péninsules (Ibérique et Italique), a constitué un vecteur essentiel de pénétration du numéraire venu de l'Est, même à l'époque où les Gaules et une partie de la province d'Espagne relevaient, nominalement du moins, des généraux rebelles à l'autorité de Rome installés en Rhénanie (1).

Cette alimentation du stock monétaire languedocien par la via Domitia apparaît ainsi comme une donnée régionale de longue période, mais elle n'interdit en rien de relatives exceptions. Ainsi, est-ce le cas du trésor récemment publié de Loupian « Les Près-Bas » (Hérault) où les frappes de Gaule du Nord atteignent 38 % et incluent un bronze (double sesterce) de Postume exceptionnel au sud de la Loire (Hollard 2007 : 39-50). Le dépôt de Loupian démontre que des lots de monnaies frappées en Gaule du Nord ont pu venir irriguer, ça et là, les échanges locaux, une donnée également observable sur certains sites de la basse et moyenne vallée de l'Hérault, où il peut arriver que le numéraire de l'Empire gallo-romain soit même majoritaire.

Dans le cas du trésor de Port-la-Nouvelle, un effet de proximité avec la zone portuaire antique a certainement dû jouer un rôle. Les recherches numismatiques montrent en effet que le numéraire de l'Empire central ont pu entrer sans difficultés en Gaule (alors que le contraire n'est pas vrai), même durant la décennie 260 (2). Après la fin de l'Empire gaulois et la réunification opérée par Aurélien en 274, plus aucun obstacle n'a ralenti le transfert du numéraire italien lors d'opérations commerciales maritimes. Ceci peut constituer la cause spécifique (3) de l'hégémonie écrasante des monnaies « non gauloises » à Port-la-Nouvelle, qui va bien au-delà de la domination structurelle du numéraire italo-danubien observable régionalement.

CATALOGUE

Code des bustes

- Effigies des empereurs

DENIERS

A* : Buste lauré à droite avec cuirasse et paludamentum, vu de trois quarts en avant.

ANTONINIANI

0 : Tête ou buste nu(e) radié(e) à droite.

0» : Buste nu radié à droite, avec traces d'amictus sur les deux épaules.

0* : Buste nu radié à droite, avec petite égide sur l'épaule gauche.

A : Buste radié à droite avec cuirasse et paludamentum, vu de trois quarts en avant.

A2 : Buste radié à droite avec cuirasse et paludamentum, vu de trois quarts en arrière.

B : Buste radié cuirassé à droite, vu de trois quarts en avant.

- Effigies des impératrices

DENIERS

L* : Buste diadémé à droite.

ANTONINIANI

L : Buste diadémé et drapé à droite, sur un croissant.

M : Buste voilé et drapé à droite, sur un croissant.

Sauf indications contraires les monnaies décrites sont des antoniniani.

TRÉBONIEN GALLE (251-253)

Atelier d'Antioche**Émission 2**

1. IMP C C VIB TREB GALLVS AVG - A2 -, sous le buste ••



VBERITAS AVG ; Uberitas debout à g., tenant une bourse et une corne d'abondance.

//••

3,05

RIC 92

VALÉRIEN I (253-260)**Atelier de Rome****Seconde série, 255-6**

2. IMP C P LIC VALERIANVS P F AVG - A - APOLINI CONSERVA ; Apollon debout à g., tenant un rameau et appuyé sur sa lyre.

2,19

RIC 72

3. IMP C P LIC VALERIANVS P F AVG - A - ORIE-NS A-VGG ; Sol debout à g., levant la main dr., et portant un fouet sur le bras g.

3,61

RIC 106

Mariniane**Atelier de Rome**

4. DIVAE MARINIANAE - M - CONSECRATIO ; paon emportant au ciel l'impératrice défunte.

3,09

RIC 6

Valérien II**Atelier de Rome**

5. P C L VALERIANVS NOB CAES - A2 - PIETAS AVGG ; instruments sacrificiels.

3,72

RIC 20

GALLIEN règne seul et Salonine (260-268)**Atelier de Rome**

Émission 2, 261, 6 officines

6. GALLIENVS AVG - B - VIRTVS AVG ; Mars debout à g., tenant un globe et un sceptre vertical.

-/P

2,59

RIC 317

7. GALLIENVS AVG - O - VIRTVS AVG ; idem.

-/P

3,50

RIC 317

8-9. GALLIENVS AVG - O - IOVI VLTORI ; Jupiter debout à dr., brandissant le foudre de

la main dr.



la main dr.

S/-

4,78 ; 2,20

RIC 221

10. GALLIENVS AVG - B -

VICTORIA AVG ; Victoire marchant à g., tenant une couronne et une palme.

T/-

2,28

RIC 300

11. GALLIENVS AVG - B - VICT-ORIA AVG III ; idem.

T/-

2,65

RIC 305

Émission 2 ou 3, 261-263, 6 officines

12. GALLIENVS AVG - O -

PAX AVG ; Pax debout à g., tenant un rameau et sceptre transversal.

-/-

2,68

RIC 156

Émission 3, 263, 6 officines

13. GALLIENVS AVG - O -

PROVID AVG ; la Providence debout à g., tenant un globe et un sceptre transversal.

-/-

1,47

RIC 270

14. GALLIENVS AVG - B -

LIBE-RAL AVG ; Liberalitas debout à g., tenant l'abacus et une corne d'abondance.

S/-

2,68

RIC 227

15. GALLIENVS AVG - O -

LIBE-RAL AVG ; idem.

S/-

4,04

RIC 227

16. GALLIENVS AVG - O -

LIBERAL AVG ; idem.

-/S

4,09

RIC 227

17. GALLIENVS AVG - O -

PA-X AVG ; la Paix debout à g., tenant un rameau et un sceptre transversal.

T/-

2,46

RIC 256

18. SALONINA AVG - L -

PVDICITIA ; la Pudeur debout à g., levant son voile et tenant un sceptre transversal.

-/Q

2,79

RIC 24

19-20. GALLIENVS AVG - B -

LAETITIA AVG ; Laetitia debout à g., tenant une couronne et une ancre.

-/V

3,18 ; 2,88

RIC 226

21. GALLIENVS AVG - B -

AEQVITAS AVG ; Aequitas debout à g., tenant une balance et une corne d'abondance.

-/-

3,13

RIC 159

22. GALLIENVS AVG - O -

AEQVITAS AVG ; idem.

-/VI

2,81

RIC 159

23. GALLIENVS AVG - O -

AEQVITAS AVG ; idem.



-/-

2,08

RIC 159

24. SALONINA AVG - L -

VENVS GENETRIX ; Vénus debout à g., tenant un casque et un sceptre vertical ; à ses pieds, Cupidon.

-/VI

2,17

RIC 30

Émission 4, dite « aux figures assises », 264, 6 officines

25. SALONINA AVG - L -

PVDICITIA ; la Pudeur voilée assise à g., se touchant la tête et tenant un sceptre transversal.

//Q

3,16

RIC 25

Émission 5, dite du « septième consulat », 265-266, 9 puis 12 officines

26-31. GALLIENVS AVG - O -
MARTI PACIFERO ; Mars debout à g., tenant un rameau et une



lance et s'appuyant sur un bouclier posé à terre.

A/-
4,12 ; 3,60 ; 3,50 ; 3,06 ; 2,12 ; 1,90
RIC 236

32. GALLIENVS AVG - O -
MARTI PACIFERO ; idem.

-/A
3,43
RIC 236

33-38. GALLIENVS AVG - O -
ABVNDANTIA AVG ; Abundantia debout à dr., versant une



corne d'abondance.

B/-
3,25 ; 2,61 ; 2,51 ; 2,42 ; 2,04 ; 2,01
RIC 157

39-45. GALLIENVS AVG - O -
AETER-NITAS AVG ; Sol debout à g., levant la main dr. et tenant un globe.

Γ /-
4,35 ; 3,37 ; 3,28 ; 3,09 ; 2,24 ; 2,18 ; 2,02
RIC 160

46. GALLIENVS AVG - O -
PAX AETERNA AVG ; Pax debout à g., tenant un rameau et un sceptre transversal.

-/Δ
2,08
RIC 253

47. GALLIENVS AVG - O -
PAX AVG ; idem.

Δ/-
2,47
RIC 256

48-50. SALONINA AVG - L -
FECVNDITAS AVG ; la Fécondité debout à g., tenant une patère et une corne d'abondance.

-/Δ
4,18 ; 3,15 ; 1,77
RIC 5

51. GALLIENVS AVG - A -
VBERITAS AVG ; Uberitas debout à g., tenant une bourse et une corne d'abondance.

-/€
3,91
RIC 287var.

52-54. GALLIENVS AVG - O -
VBERITAS AVG ; idem.

-/€
2,75 ; 2,67 ; 2,35
RIC 287var.

55-64. GALLIENVS AVG - O -
FORTVNA REDVX ; Fortuna debout à g., tenant un gouvernail sur un globe et une corne d'abondance.

-/ς
3,47 ; 3,21 ; 3,15 ; 3,06 ; 2,75 ; 2,53 ; 2,52 ; 2,27 ; 2,21 ; 1,86
RIC 193

65. GALLIENVS AVG - O -
FORTVNA REDVX ; idem.

-/-
3,45
RIC 193

66. GALLIENVS AVG - O -
ORIENS AVG ; Sol marchant à g., levant la main dr., et tenant un fouet sur le bras g.

Z/-
1,87
RIC 249

67. GALLIENVS AVG - O⁺ -
VICT-ORI-A AET ; Victoire debout à g., tenant une couronne et une palme.

Z/-
2,74
RIC 297

68. GALLIENVS AVG - O –
VICT-ORIA AET ; idem.
Z/-
4,10
RIC 297
69. GALLIENVS AVG - O –
VICTORIA AET ; idem.
Z (inversé)/-
Non pesée
RIC 297
- 70-72. GALLIENVS AVG - O -
SECVRIT PERPET ; Securitas voilée debout à g., appuyée sur
une colonne et tenant un sceptre vertical.
-/H
2,81 ; 2,38 ; 2,13
RIC 280
- 73-74. GALLIENVS AVG - O -
SECVRIT PERPET ; idem.
-/-
2,65 ; 1,59
RIC 280
75. GALLIENVS AVG - O -
FIDES MILITVM ; Fides debout à g., tenant une enseigne et un
sceptre vertical.
-/N
3,36
RIC 192a
76. GALLIENVS AVG - O –
FIDES MILITVM ; idem.
-/H
3,10
RIC 192a
77. GALLIENVS AVG - O –
FIDES MILITVM ; idem.
-/-
3,44
RIC 192a
78. SALONINA AVG - L -
VENVS VICTRIX ; Vénus casquée, debout de face tenant un
casque et un sceptre vertical, appuyé contre elle un bouclier.
-/H
2,90
RIC 31
79. GALLIENVS AVG - O -
IOVI CONSERVAT ; Jupiter debout à g., tenant un foudre et un
sceptre.
N/-
2,89
RIC 210
80. GALLIENVS AVG - O -
IOVI CONSERVAT ; idem.
-/N
2,77
RIC 210
81. SALONINA AVG - L -
IVNO CONSERVAT ; Junon debout à g., tenant une patère et un
sceptre vertical, à ses pieds un paon.
2,38
-/N
RIC 11
82. SALONINA AVG - L -
IVNO CONSERVAT ; idem.
-/-
2,44
RIC 11
- 83-87. GALLIENVS AVG - O -
VIRTV-S AVGVSTI (1) ; Mars debout à g., tenant une haste ren-
versée et posant le pied sur un casque.
X/-
2,34 ; 2,29 ; 2,23 ; 1,88 ; 1,48
RIC 330 var.
(1) ou césure AV-GVSTI.
88. GALLIENVS AVG - A2 -
INDVLGENTIA AVG ; Indulgentia debout à g., appuyé sur une
colonne, tenant un bâton abaissé et une corne d'abondance, à
ses pieds, une roue.
-/XI
2,36
RIC 206
89. GALLIENVS AVG - O -
LIBERTAS AVG ; Libertas debout à g., tenant le pileus et un
sceptre transversal.
-/XI
3,12
RIC 233
90. GALLIENVS AVG - O -
SALVS AVG ; la Santé debout à dr., nourrissant avec une patère
un serpent qu'elle tient dans ses bras.
-/XII
3,05
RIC 274a

Émission 6, dite « du Bestiaire », 267-8, 12 officines

91-93. GALLIENVS AVG - O -
SOLI CONS AVG ; Pégase à dr.

//A

3,40 ; 2,65 ; 2,39

RIC 283

94-95. GALLIENVS AVG - O -
SOLI CONS AVG ; idem.

-/-

2,79 ; 2,48

RIC 283

96. GALLIENVS AVG - O -
SOLI CONS AVG ; Pégase à g.

//A

2,63

RIC 284

97-103. GALLIENVS AVG - O -

LIBERO•P•CONS AVG ; tigresse à g.



//B

3,19 ; 3,07 ; 3,01 ; 2,98 ; 2,31 ; 2,25 ; 1,64

RIC 230

104-112. GALLIENVS AVG - O -

DIANAE CONS AVG (1) ; antilope à g.



//T

4,47 ; 3,14 ; 2,87 ; 2,68 ; 2,64 ; 2,42 ; 2,38 ; 2,35 ; 1,42

RIC 181

113-114. IMP GALLIENVS AVG - O -

APOLLINI CONS AVG ; griffon à g.



//A

3,13 ; 2,58

RIC 165

115. GALLIENVS AVG - O -
APOLLINI CONS AVG ; griffon à g.

//A

2,60

RIC 166

116-117. COR SALONINA AVG - L -

IVNONI CONS AVG ; capreolus à g.



//A

2,62 ; 2,29

RIC 16

118-119. IMP GALLIENVS AVG - O -
DIANAE CONS AVG ; daim à g.

//C

2,74 ; 2,56

RIC 176

120-121. IMP GALLIENVS AVG - O -
DIANAE CONS AVG ; daim à dr.

//C

2,67 ; 2,56

RIC 176

122. GALLIENVS AVG - O -
DIANAE CONS AVG ; daim à dr.

//C

3,23

RIC 177

123. GALLIENVS AVG - B -
DIANAE CONS AVG ; daim à dr.

-/
3,87
RIC 177

124. GALLIENVS AVG - O -



IOVI CONS AVG ; bouc à dr.

//ς
3,68
RIC 207

125-126. GALLIENVS AVG - O -
APOLLINI CONS AVG ; centaure à dr. bandant un arc.

//Z
2,66 ; 1,96
RIC 163

127-132. GALLIENVS AVG - O -
APOLLINI CONS AVG ; centaure à g. tenant un globe et un gouvernail.

//H
2,88 ; 2,82 ; 2,77 ; 2,48 ; 2,08 ; 2,06
RIC 164

133. GALLIENVS AVG - B -
NEPTVNO CONS AVG ; hippocampe à dr.

//N
3,33
RIC 245

134-137. GALLIENVS AVG - O -
NE(-)PTVNO CONS AVG ; hippocampe à dr.

//N
2,98 ; 2,88 ; 2,82 ; 1,94
RIC 245

138-140. GALLIENVS AVG - O -
DIANAE CONS AVG ; cerf à g.

//X
3,14 ; 3,02 ; 1,94
RIC 179

141. GALLIENVS AVG - O -
DIANAE CONS AVG ; cerf à dr.

//X
2,57
RIC 179

142-147. GALLIENVS AVG - O -
DIANAE CONS AVG ; gazelle à dr.

//XI
3,13 ; 3,03 ; 2,95 ; 2,49 ; 1,97 ; 1,80
RIC 181

148-156. GALLIENVS AVG - O -
DIANAE CONS AVG ; gazelle à g.

//XII
3,55 ; 3,40 ; 2,92 ; 2,89 ; 2,57 ; 2,37 ; 2,28 ; 2,26 ; 2,05
RIC 181

157. GALLIENVS AVG - O -
[DIAN]AE CONS AVG ; ruminant indéterminé à dr.

⊥
?
2,59
RIC ?

Atelier de Milan

Série IIIb

158. GALLIENVS AVG - O» -
LAETITIA AVG ; Laetitia debout à g., tenant une couronne et une ancre.

-/
1,64
RIC 489

159. GALLIENVS AVG - O» -
ORIE-N-S AVG ; Sol debout à g., levant la main dr. et tenant un fouet.

-/
2,06
RIC 495

160. GALLIENVS AVG - O -
ORIENTIS AVG ; idem.

-/
2,13
RIC 495

161. GALLIENVS AVG - O -
ORIENTIS AVG ; idem.

-/
3,71
RIC 495

Série V

162. IMP GALLIENVS AVG - O» -
PIETAS AVG ; Pietas voilée debout de face, levant les mains, à
ses pieds, un autel.

//P
2,23
RIC 506

163. GALLIENVS AVG - O -
PIETAS AVG ; Pietas debout à g. à côté d'un autel, levant les
mains.

P/-
2,08
RIC 507

164. IMP GALLIENVS AVG - O» -
PIETAS AVG ; idem.

S/-
1,86
RIC 507

165-166. GALLIENVS AVG - O -
PA-X AVG ; la Paix marchant à g., tenant un rameau et un
sceptre légèrement incliné.

S/-
3,52 ; 2,72
RIC 501

167. SALONINA AVG - O -
VESTA FELIX ; Vesta debout à g., tenant une patère et un



sceptre.
//?
3,12
RIC 69

Série VI

168. IMP GALLIENVS AVG - O -
SALVS AVG ; Esculape à g., tenant un bâton autour duquel
s'enroulent des serpents.

//P
2,57

RIC 511

Série VII

169. IMP GALLIENVS AVG - O -
PM TR P VII COS ; l'Empereur en toge assis à g., tenant un
globe et un sceptre.

//MS
1,52
RIC 456

Série VIII

170-171. GALLIENVS AVG - O -
PROVID AVG ; la Providence debout à g., tenant un globe et un
sceptre transversal.

//MP
3,11 ; 2,01
RIC 508a

172. IMP GALLIENVS AVG - O» -
SALVS AVG ; la Santé debout à dr., nourrissant avec une patère
un serpent qu'elle tient dans ses bras.

//MS
2,64
RIC 512a

173. GALLIENVS AVG - O -
SALVS AVG ; idem.

//MS
2,57
RIC 512a

Atelier de Siscia**Émissions I et II**

174. GALLIENVS AVG - O -
ANNONA AVG ; l'Annone debout à g., tenant des épis au-dessus
d'un modius et une corne d'abondance.

2,33
RIC 557 ; Alföldi 15

Émission III

175. GALLIENVS AVG - O -
AEQVIT AVG ; Aequitas debout à g., tenant une balance et une
corne d'abondance.

-/
3,38
RIC 553 ; Alföldi 3

176. GALLIENVS AVG - O -
AEQVITAS AVG ; idem.

-/
4,97
RIC 553 ; Alföldi 10

Émission IV

177. GALLIENVS AVG - O -
PA-X AVG ; la Paix debout à g., tenant un rameau et un sceptre transversal.

S/I
1,71
RIC 575 ; Alföldi 64

178-179. GALLIENVS AVG - O -
PROVI AVG ; la Providence debout à g., tenant un bâton incliné et une corne d'abondance ; à ses pieds, un globe.

-/II
2,63 ; 2,33
RIC 580 ; Alföldi 77

Émission V

180. GALLIENVS AVG - O -
SALVS AVG ; la Santé debout à g., nourrissant un serpent qui s'élance d'un autel et tenant un sceptre transversal.

-/P
3,61
RIC 581 ; Alföldi 86

181. GALLIENVS AVG - O -
SALVS AVG ; Salus debout à g., nourrissant avec une patère un serpent qui s'élance d'un autel.

-/
3 45
RIC 581 ; Alföldi 86

Imitations

182. GALLIENVS[- O -
PROVI CO[; la Providence debout à g., tenant un bâton incliné et une corne d'abondance ; à ses pieds, un globe.

4,09
Type RIC 267

183. GALLIENVS AVG - O⁺ -
LIBERO C[; rétrograde, tigresse à dr.

-/
2,74
Type RIC 230 inversé

184. Légende informelle - O -
DIANAE COS AVG ; gazelle à dr.

//XI

3,15
Type RIC 181

CLAUDE II (268-270)

Atelier de Rome

Émission 1

185-188. IMP C CLAVDIVS AVG - B -
IOVI S-TATORI ; Jupiter debout de face, tête à dr., tenant un sceptre vertical et un foudre abaissé.

3,75 ; 3,04 ; 2,36 ; 2,35
RIC 52

189-190. IMP C CLAVDIVS AVG - B -
P M T-R P II COS P P (1) ; l'Empereur togé debout à g., tenant



un rameau et un sceptre court.

3,09 ; 1,97
RIC 10
(1) ou sans césure.

191. IMP C CLAVDIVS AVG - A2 -
SALV-S AVG ; la Santé debout à g., nourrissant un serpent qui s'élance d'un autel et tenant un sceptre vertical.

2,11
RIC 98

192. IMP C CLAVDIVS AVG - B -
SALVS AVG ; idem.

3,06
RIC 98

Émission 2, 12 officines

193-194. IMP C CLAVDIVS AVG - A2 -
VICT-ORIA AVG ; Victoire debout à g., tenant une couronne et une palme.

3,93 ; 2,06
RIC 104

195-199. IMP C CLAVDIVS AVG - B -
VICT-ORIA AVG ; idem.

| | |
|--|--|
| -/- 3,72 ; 3,28 ; 2,78 ; 2,11 ; 2,05 RIC 104 | RIC 109 |
| 200-201. IMP C CLAUDIVS AVG - O - VICT-ORI(-)A AVG ; idem. -/- 3,05 ; 2,61 RIC 104 | 216. IMP C CLAUDIVS AVG - B - VIRT-VS AVG ; idem. -/- 3,52 RIC 109 |
| 202-203. IMP C CLAUDIVS AVG - B - VICT-ORIA AVG ; idem. A/- 3,56 ; 3,09 RIC 104 | 217. IMP C CLAUDIVS AVG - O - VIRTV-S AVG ; idem. ∅/- 3,29 RIC 109 |
| 204. IMP C CLAUDIVS AVG - B - FELI-CITAS AVG ; la Félicité debout à g., tenant un caducée et une corne d'abondance. -/- 3,30 RIC 32 | 218. IMP C CLAUDIVS AVG - O - VIRT-VS AVG ; idem. -/- 2,24 RIC 109 |
| 205-207. IMP C CLAUDIVS AVG - O - FELI-CITAS AVG ; idem. -/B 2,76 ; 2,06 ; 1,97 RIC 32 | 219-223. IMP C CLAUDIVS AVG - B - AEQVITAS AVG ; Aequitas debout à g., tenant une balance et une corne d'abondance. -/- 3,05 ; 3,03 ; 2,80 ; 2,60 ; 2,19 RIC 14 |
| 208. IMP C CLAUDIVS AVG - B - ANNONA AVG ; l'Annone debout à g. tenant des épis et une corne d'abondance, à ses pieds, une proue. -/Δ 2,76 RIC 18 | 224. IMP C CLAUDIVS AVG - O - AEQVITAS AVG ; idem. -/ζ 3,05 RIC 14 |
| 209-210. IMP C CLAUDIVS AVG - A2 - ANNONA AVG ; idem. -/- 2,96 ; 2,23 RIC 18 | 225. IMP C CLAUDIVS AVG - O - AEQVITAS AVG ; idem. -/- 2,80 RIC 14 |
| 211-214. IMP C CLAUDIVS AVG - B - ANNONA AVG ; idem. -/- 3,76 ; 3,56 ; 2,90 ; 2,62 RIC 18 | 226. IMP C CLAUDIVS AVG - B - GENIVS EXERCI ; le Génie de l'armée debout à g., tenant une patère et une corne d'abondance. -/Z 2,25 RIC 48 |
| 215. IMP C CLAUDIVS AVG - B - VIRTVS AVG ; Mars debout à g., tenant un rameau et un sceptre vertical, un bouclier est appuyé contre lui. ?/- 2,00 | 227-230. IMP C CLAUDIVS AVG - B - GENIVS EXERCI ; idem. -/- 3,29 ; 2,74 ; 2,73 ; 2,30 RIC 48 231. IMP C CLAUDIVS AVG - A2 - MARS VLTOR ; Mars marchant à dr., tenant un trophée et une |

haste.

-/-

4,12

RIC 66

232-233. IMP C CLAVDIVS AVG - B -
MARS VLTOR ; idem.

-/-

2,79 ; 2,51

RIC 66

234-235. IMP C CLAVDIVS AVG - A2 -

IOVI VIC-TORI ; Jupiter debout à g. tenant un foudre et un



sceptre vertical.

-/-

2,61 ; 1,87

RIC 54

236. IMP C CLAVDIVS AVG - B -
IOVI VIC-TORI ; idem.

-/N

3,72

RIC 54

237. IMP C CLAVDIVS AVG - O -
IOVI VIC-TORI ; idem.

-/N

1,90

RIC 54

238. IMP C CLAVDIVS AVG - B -
IOVI VIC-TORI ; idem.

-/-

2,70

RIC 54

239. IMP C CLAVDIVS AVG - B -
IOVI VI-CTORI ; Jupiter debout à g. avec globe et sceptre.

-/-

1,92

RIC -

240. IMP C CLAVDIVS AVG - A2 -



FIDES EXE-RCI ; Fides debout à g., tenant une enseigne verti-
cale et une enseigne transversale.

-/-

3,58

RIC 34/6

241-246. IMP C CLAVDIVS AVG - B -



FIDES EXE-RCI (1) ; idem.

-/-

3,27 ; 3,26 ; 2,91 ; 2,76 ; 2,46 ; 2,31.

RIC 34/6

(1) ou césure EX-ERCI, ou sans césure.

247-248. IMP C CLAVDIVS AVG - A2 -

PROVID-ENT AVG (1) ; la Providence debout à g., appuyée



sur une colonne, tenant un bâton abaissé et une corne d'abon-
dance ; à ses pieds, un globe.

-/-

3,78 ; 3,38

RIC 91

(1) ou sans césure.

249-250. IMP C CLAVDIVS AVG - B -
PROVIDENT AVG ; idem.



-/
3,23 ; 2,96
RIC 91

251. IMP C CLAUDIVS AVG - O -
PROVIDENT AVG ; idem.
-/XII
3,64
RIC 91

Émission 2 ou 3, 12 officines

252. IMP (C) CLAUDIVS AVG - B -
VICT-ORI-A AVG ; Victoire debout à g., tenant une couronne
et une palme.
-/
2,17
RIC 104/5

253. IMP (C) CLAUDIVS AVG - B -
AEQVITAS AVG ; Aequitas debout à g., tenant une balance et
une corne d'abondance.
-/
2,08
RIC 14/5

254. IMP (C) CLAUDIVS AVG - B -
GENIVS EXERCI ; le Génie de l'armée debout à g., tenant une
patère et une corne d'abondance.
-/
3,45
RIC 48/9

255. IMP (C) CLAUDIVS AVG - O -
GENIVS EXERCI ; idem.
-/
2,12
RIC 48/9

256-257. IMP (C) CLAUDIVS AVG - B -
IOVI VIC-TORI ; Jupiter debout à g. tenant un foudre et un
sceptre vertical.
-/
3,31 ; 2,27
RIC 54/5

3,31 ; 2,27
RIC 54/5

258-259. IMP (C) CLAUDIVS AVG - B -
FIDES EXERCI ; Fides debout à g., tenant une enseigne verti-
cale et une enseigne transversale.
-/
3,05 ; 2,67
RIC 34/6

Émission 3, 12 officines

260-261. IMP CLAUDIVS AVG - O -
FELI-CITAS AVG ; la Félicité debout à g., tenant un caducée et
une corne d'abondance.
-/B
2,55 ; 2,33
RIC 33

262. IMP CLAUDIVS AVG - O -
GENIVS AVG ; le Génie de l'Empereur debout à g., tenant une
patère et une corne d'abondance.
-/Γ
2,00
RIC 46

263. IMP CLAUDIVS AVG - O -
ANNONA AVG ; l'Annone debout à g. tenant des épis et une
corne d'abondance, à ses pieds, une proue.
-/Δ
4,35
RIC 19

264. IMP CLAUDIVS AVG - B -
ANNONA AVG ; idem.
-/
3,36
RIC 19

265-266. IMP CLAUDIVS AVG - O -
AEQVITAS AVG AVG ; Aequitas debout à g., tenant une balance
et une corne d'abondance.
-/ς
3,12 ; 2,75
RIC 15

267-269. IMP CLAUDIVS AVG - O -
GENIVS EXERCI ; le Génie de l'armée debout à g., tenant une
patère et une corne d'abondance.
-/Z
3,86 ; 3,24 ; 2,41
RIC 49

270. IMP CLAVDIVS AVG - B -
MARS VLTOR ; Mars marchant à dr., tenant un trophée et une
haste.
-/H
2,20
RIC 67
271. IMP CLAVDIVS AVG - O -
MARS VLTOR ; idem.
-/H
2,72
RIC 67
272. IMP CLAVDIVS AVG - O -
MARS VLTOR ; idem.
-/
3,12
RIC 67
273. IMP CLAVDIVS AVG - B -
IOVI VICTORI ; Jupiter debout à g., tenant un foudre et un
sceptre vertical.
1,66
RIC 55
274. IMP CLAVDIVS AVG - B -
LIBERT AVG ; Libertas debout à g., tenant le pileus et un
sceptre vertical.
-/X
5,05
RIC 63
275. IMP CLAVDIVS AVG - B -
FIDES EXERCI ; Fides debout à g., tenant une enseigne verti-
cale et une enseigne transversale.
-/XI
2,08
RIC 34-6
276. IMP CLAVDIVS AVG - O -
PROVID AVG ; la Providence debout à g., appuyée sur une
colonne, tenant un bâton abaissé et une corne d'abondance ; à
ses pieds, un globe.
-/XII
2,32
RIC 86
- Émission 4, 12 officines*
277. IMP CLAVDIVS AVG - O -
PAX AVGVSTI ; la Paix debout à g., tenant un rameau et un
sceptre transversal.
A/-
- 1,12
RIC 81
278. IMP CLAVDIVS AVG - B -
VIRTU-S AVG ; Mars debout à g., tenant une haste et s'appuyant
sur un bouclier.
-/B
1,54
RIC 111
279. IMP CLAVDIVS AVG - O -
VICTORIA AVG ; Victoire marchant à dr., tenant une couronne
et une palme.
-/Γ
3,07
RIC 107
280. IMP CLAVDIVS AVG - O -
VICTORIA AVG ; Victoire courant à dr., tenant une couronne
et une palme.
//Γ
2,58
RIC 107
- 281-282. IMP CLAVDIVS AVG - O -
FIDES MILITVM ; Fides debout à g., tenant un vexillum et une
haste renversée.
-/C
2,84 ; 1,80
RIC 38
283. IMP CLAVDIVS AVG - O -
FORTVNA REDVX ; Fortuna debout à g., tenant un gouvernail
sur un globe et une corne d'abondance.
-/Z
2,19
RIC 41
284. IMP CLAVDIVS AVG - A -
APOLLIN-I CONS ; Apollon debout à g., tenant un rameau
abaissé et s'appuyant sur sa lyre posée sur un rocher.
-/H
1,78
RIC 22
285. IMP CLAVDIVS AVG - O -
APOLLINI CONS ; idem.
//H
2,98
RIC 22

Émission 1

286-287. IMP CLAUDIVS P F AVG - A2 -
SPES P-VBLICA ; Spes marchant à g., tenant une fleur et relevant le bas de sa robe.

//P

3,87 ; 3,58

RIC 168

288. IMP CLAUDIVS P F AVG - A2 -
VICT-ORI-A AVG ; Victoire marchant à dr., tenant une couronne et une palme.

//S

4,32

RIC 171

289. IMP CLAUDIVS P F AVG - A2 -
FELI-C TE[M/N]PO ; la Félicité debout à g., tenant un caducée court et un sceptre vertical.

//T

2,82

RIC 145

Émission 2

290-291. IMP CLAUDIVS P F AVG - A2 -
VIRT-VS AVG ; Mars marchant à dr., tenant un trophée et une haste.

//P

2,96 ; 2,88

RIC 172

292. IMP CLAUDIVS P F AVG - A2 -
PA-X AVG ; Pax courant à g., tenant un rameau et un sceptre transversal.

//T

2,38

RIC 157

Atelier de Siscia**Émission IIa**

293. IMP CLAUDIVS AVG - A2 -
PROVIDEN AVG ; la Providence debout à g., tenant un bâton incliné et une corne d'abondance ; à ses pieds, un globe.

-/II

3,93

RIC 187var. ; Alföldi II, 2

Émission III

294. IMP CLAUDIVS AVG - B -
LAETITIA AVG ; Laetitia debout à g., tenant une couronne et une corne d'abondance.

-/I

5,25

RIC 181 ; Alföldi IV, 24

Émission IIb/III

295. IMP CLAUDIVS AVG - B -
PA-X AVG ; la Paix debout à g., tenant un rameau et un sceptre transversal.

-/-

2,55

RIC 186 ; Alföldi IV, 33

Émission IIIb

296. IMP CLAUDIVS AVG - B -
AEQVITAS AVG ; Aequitas debout à g., tenant une balance et une corne d'abondance.

2,83

RIC ? Alföldi ?

297. IMP CLAUDIVS AVG - B -
LAETITIA AVG ; Laetitia debout à g., tenant une couronne et une corne d'abondance.

3,41

RIC 181 ; Alföldi V, 1

Atelier de Cyzique

298. IMP CLAUDIVS P F AVG - A2 -, sous le buste ••
VICTORI-AE GOTHIC ; trophée au pied duquel sont deux captifs assis et entravés.

//SPQR

3,78

RIC 252

Imitation

299. IIIID CCLNIID[- B -
LIBER-ALITAS AVG ; la Libéralité debout à g., tenant l'abacus et une corne d'abondance.

2,84

Type RIC 57

QUINTILLE (270)**Atelier de Rome, 12 officines**

300. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG - A -
PAX AVGVSTI ; la Paix debout à g., tenant un rameau et un

sceptre transversal.

A/-

2,71

RIC 26

301. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG - A - VICTORIA AVG ; Victoire marchant à dr., tenant une couronne et une palme.

-/I

2,98

RIC 33

302. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG - A - PROVIDENT AVG ; la Providence debout à g., tenant un bâton abaissé et un sceptre vertical, à ses pieds, un globe.

-/ç

2,40

RIC 28

303. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG - B - APOLLINI CONS ; Apollon debout à g., tenant un rameau abaissé et s'appuyant sur sa lyre posée sur un rocher.

-/H

2,57

RIC 9

304. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG - A2 - AETE-RNIT AVG ; Sol debout à g., levant la main dr. et tenant un globe.

//N

2,75

RIC 7

305. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG - A -



MAR-TI P-ACIF ; Mars marchant à g., tenant un rameau, une lance et un bouclier.

X/-

2,75

RIC 24

306. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG - A2 - MAR-TI P-ACIF ; idem.



X/-

3,53

RIC 24

307- 308. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG - A - SECV-RIT AVG ; la Sécurité debout de face, tête à g., tenant un bâton et s'appuyant sur une colonne.

-/XI

2,75 ; 1,96

RIC 31

309. IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG - A - LAETITIA AVG ; Laetitia debout à g., tenant une couronne et un gouvernail posé sur un globe.

//XII

2,41

RIC 22

Atelier de Siscia

310. IMP C M AVR QVINTILLVS AVG - A - VBERITAS AVG ; Uberitas debout à g., tenant une bourse et une corne d'abondance.

-/Q

2,95

RIC 78 ; Alföldi VII, 9

DIVO CLAVDIO

Atelier de Rome

311-315. DIVO CLAVDIO - O - CONSECRATIO ; autel décoré de caissons.



3,22 ; 3,19 ; 2,81 ; 2,33 ; 2,21
RIC 259

316-318. DIVO CLAUDIO - O -
CONSECRATIO ; aigle à g., tête à dr.
3,05 ; 2,80 ; 2,38
RIC 266

Imitation

319. DIVO CL[- O -
]CRATIO ; même description.
2,30
Type RIC 266

AURÉLIEN et Séverine (270-275)

Atelier de Rome

Émission 1, 12 officines

320. IMP CL DOM AVRELIANVS AVG - A -
VIRTVS AVG ; Mars debout à g., tenant une haste et s'appuyant
sur un bouclier.
- /B
2,65
RIC 41

321. IMP CL DOM AVRELIANVS AVG - B -
CONCORDIA AVG ; la Concorde debout à g., tenant une patère
au-dessus d'un autel et une corne d'abondance.
- /Δ
2,04
RIC 24

Émission de deniers, 275

322. IMP (C) AVRELIANVS AVG - A* -
VICT-ORI-A AVG ; Victoire marchant à g., tenant une couronne
et une palme.
//?
1,06, monnaie ébréchée.
RIC 72/3

323. SEVERINA AVG - L* -
VEN-V-S FELIX ; Vénus debout à g., tenant un globe et un
sceptre vertical.
//Γ
2,63
RIC 6

Atelier de Milan

Émission 3

324. IMP AVRELIANVS AVG - B -



PIETAS AVG ; l'Empereur et Pietas se faisant face, au centre
un autel.

//S
3,45
RIC 138

Atelier de Siscia

Émission 6

325. IMP C AVRELIANVS AVG - B -
CONCORDIA MILITVM ; l'Empereur debout à dr., serrant la
main de la Concorde.
//VII*
3,50
RIC 244

Atelier de Cyzique

Émission 1

326. IMP AVRELIANVS AVG - B -
SAEVLII F-ELICITAS ; l'Empereur debout à dr., tenant un
globe et une haste transversale.
3,34
RIC 352

PROBUS (276-282)

Atelier de Siscia

Émission 3/4, 277

327. IMP C M AVR PROBVS AVG - B -
P M TR P COS P P ; l'Empereur debout entre deux enseignes,
levant la main dr. et tenant une haste.
//XXI €
3,74
RIC 607

Émission 7, 280

328. IMP C M AVR PROBVS AVG - B -
CON-SERVAT AVG ; Sol debout à dr., tête à g., levant la main
dr. et tenant un globe.

-/P//XXI

4,23

RIC 671

POSTUME (260-269)**Atelier de Trèves****Série IVa, 266**

329. IMP C POSTVMVS P F AVG - A -
SALVS POS-TVMI AVG ; la Santé debout à dr., nourrissant avec
une patère un serpent qu'elle tient dans ses bras.

3,52

Elmer 414

MARIUS (269)**Atelier de Trèves**

330. IMP C MARIVS P F AVG - A -
CONCORDIA MILITVM ; mains jointes.

3,06

Elmer 632

VICTORIN (269-271)**Atelier de Trèves****Émission III, phase 2, 270**

331. IMP C VICTORINVS P F AVG - A -
PA-X AVG ; la Paix debout à g., tenant un rameau et un sceptre
transversal.

V/*

2,73

Elmer 682

332. IMP C VICTORINVS P F AVG - A -
INV-I-CTVS ; Sol marchant à g., levant la main dr. et tenant un
fouet.

*/-

2,08

Elmer 683

Atelier de Cologne**Émission II, 270**

333-334. IMP C VICTORINVS P F AVG - B -
SALVS AVG ; la Santé debout à dr., nourrissant avec une patère
un serpent qu'elle tient dans ses bras.

2,63 ; 1,78

Elmer 732

Émission III, 270

335. IMP C VICTORINVS P F AVG - B -
PIETAS AVG ; Pietas diadémée debout à g., sacrifiant sur un
autel et tenant une boîte à parfum de la main g.

2,71

Elmer 741

NOTES

(1) Même si les trouvailles d'aurei des empereurs gallo-romains (marqueurs fiables de la présence militaire) ne sont guère probantes pour la région languedocienne, J. Hiernard ne relève qu'un aureus de Postume trouvé près de Nîmes serti dans un collier (Hiernard 1983, n°50 : 61-90 et 71). L'épigraphie connaît deux inscriptions au nom des Tétricus II, l'une conservée dans la cathédrale de Béziers (König 1981 : 215-217, n° 108), l'autre au musée de Carcassonne à Barbaire (König 1981 : 215-217, n°114 ; Espérandieu 1929, n°656).

(2) Voir, en dernier lieu, les éléments de synthèse sur ce sujet fournis par R. J. Bourne (Bourne 2001 ; chapitre 7) avec les nuances formulées par D. Hollard (Hollard 2003b : 492-497).

(3) Ceci en présument, une fois encore, que le lot étudié soit peu ou prou homothétique de l'ensemble original.

CONCLUSION

LES PORTS DE NARBONNE : MYTHE OU REALITE ?

par C. Sanchez et M.- P. Jézégou

Le plus souvent, les études réunies dans cet ouvrage font la synthèse d'une documentation abondante et permettent de dépasser le stade d'une approche purement historiographique. Les questions fondamentales de la topographie, des sources antiques, des données matérielles et des enjeux économiques sont abordées grâce à la collaboration de spécialistes de l'environnement, de l'économie antique ou encore de l'architecture navale.

Pour Narbonne, la théorie des avant-ports, développée par Henri Rouzaud à partir de 1910, appuyée par les travaux de M. Guy en 1955, est considérée aujourd'hui comme une vérité établie. Cette hypothèse de travail n'a malheureusement pas été suivie par des travaux de grande envergure permettant de la valider : l'historiographie a donc forgé une vision quasiment mythique du port de Narbonne qui s'est ancrée dans la mémoire collective. En 1981, la publication des épaves de Gruissan a permis une première synthèse des données. Yves Solier propose alors d'entreprendre des recherches systématiques à l'emplacement des ports présumés et des épaves afin d'apporter des arguments sur un schéma de fonctionnement encore très hypothétique. La carte des étangs et sites du Narbonnais (Solier et coll. 1981 : 264, fig. 106) mentionne, pour l'époque romaine, l'îlot Pujol, Planasse, Le Castérou et le secteur de Mandirac, le Roc de Conilhac, Le Bouis et enfin Tintaine. À l'exception du Castérou et bien entendu de Port-la-Nautique ces sites n'ont pas fait l'objet d'interventions archéologiques permettant de caractériser leur véritable rôle. Les programmes de prospections apportent des éléments nouveaux pour faire la part des différentes interprétations. Plusieurs dossiers méritaient d'être reconsidérés : en premier lieu, la question du littoral en matière d'évolution et d'interaction homme/milieu, ensuite le secteur de Port-la-Nautique et ses aménagements et enfin les questions économiques mises en évidence par les données épigraphiques, numismatiques et céramologiques.

Bien que les mentions de Narbonne dans les textes antiques soient laconiques et bien souvent difficiles à interpréter au regard des données actuelles de l'archéologie, elles ont constitué jusqu'ici le point de départ des recherches archéologiques et géographiques sur la question des ports de Narbonne. Selon les sources classiques, déjà depuis la fin du Ier s. av. J.- C., Narbonne était le port le plus important des Gaules (Strabon 4, 1.6 ; Diodore de Sicile, 5, 38, 5), port d'importation et d'exportation à l'échelle inter-provinciale et port de redistribution locale et régionale (Gayraud 1981 : 522-541).

La question du port de Narbonne devait être débattue sur de nouvelles bases et l'entité géographique qui limite la zone d'investigation le permettait. Les géographes et historiens de l'Antiquité décrivent un environnement réunissant une façade maritime et un espace lagunaire susceptibles de constituer un abri propice au transbordement des marchandises. Dans les derniers siècles av. J.- C., la constitution ou l'engraissement du lido entraîna probablement la fermeture progressive de cet espace semi maritime (Gayraud 1981). Les apports d'eau douce de l'Aude modifièrent complètement la faune des étangs qui prit un caractère estuarien encore plus marqué (Falguéra *et al.* 2000 ; Ambert 1995a). Pour Pierre Verdeil, seul le grau de Vieille-Nouvelle permettait l'accès à l'étang (Solier 1990). Les forages géotechniques dans l'étang de Capestang (Ambert 1998) permettent de formuler l'hypothèse de l'existence d'un plan d'eau à faune saumâtre à l'époque protohistorique, évoluant vers un marécage d'eau à faible salinité aux environs du changement d'ère et se colmatant peu à peu. L'âge de la fermeture totale du plan d'eau laguno-marin reste inconnu (Rescarières 2002). Au Ier siècle ap. J.- C., Pomponius Mela écrit que l'*Atax* se jette dans un vaste lac appelé *Rubresus* qui communique avec la mer uniquement par un goulot étroit. La question des étangs et du fleuve a été étudiée en détail par P. Ambert qui présente le potentiel et les contraintes héritées de la

construction deltaïque de l'Aude pour les aménageurs antiques. Ainsi, la partie orientale des terrasses du Quatorze et de Lunes est proposée comme zone la plus probable pour la navigation. L'approche de la topographie des ports de Narbonne est étroitement liée à l'étude de la progradation deltaïque et aux modifications de l'environnement fluvio-lagunaire qui en résulte. Des questions telles que le cours de l'Aude, l'aménagement de ses bras en vue d'y favoriser le passage des navires, l'extension et la profondeur du plan d'eau qui la borde, l'évolution du colmatage de ses moyens d'accès sont autant de paramètres essentiels à l'inventaire des différentes potentialités portuaires autour de Narbonne. Les travaux de P. Ambert montrent que le passage du fleuve à Narbonne a été rendu possible par le creusement d'un chenal. Il reste cependant à en déterminer la date exacte car les questions chronologiques sont encore en suspens.

Port-la-Nautique occupe une portion de rivage comprise entre l'anse des Galères au nord de l'étang de Bages-Sigean, la pointe Brunet, le port actuel de La Nautique et l'anse de Monfort. Cet ensemble constitue un espace relativement bien abrité du vent, à l'exception du « grec ». Les premiers vestiges liés à la navigation et à une activité portuaire ont été mis en évidence dans les années 1960 à la suite de dragages. Les amphores et la céramique présentaient pour la plupart des traces de cassures anciennes et ont été fort bien interprétées alors comme des objets brisés lors de transbordements (Solier 1965). Dans les années 1970, des sondages ont été confiés à André Bouscaras qui réussit à mettre en évidence d'une part d'éventuelles jonchères (zones réservées au délestage des navires de mer), d'autre part des concentrations de vestiges amphoriques et céramiques qu'il a, à juste titre, interprétées comme des poches de transbordement, rejoignant en cela les observations d'Yves Solier. L'étude de la cartographie de ces lieux de transbordement serait susceptible de fournir des indications sur les implantations et les orientations des aménagements portuaires.

En 1990, la découverte d'une grande ancre en bois à jas de plomb (hauteur 3,57 m, poids du jas 200 kg), appartenant à un navire de fort tonnage, témoigne de l'accès des navires hauturiers dans ce périmètre (Solier 1990). Il est tentant, mais encore prématuré, d'établir une relation entre navires hauturiers, transbordements de marchandises et faible profondeur supposée du plan d'eau autour de Narbonne. Enfin, ont été retrouvés des objets liés soit à la vie à bord des navires, soit à des activités de réparation navale, malheureusement le plus souvent issus de dragages.

Les conditions de prélèvement de la plupart de ces vestiges n'ont pas permis l'observation de stratigraphies précises. En 1998, une opération archéologique confiée par le DRASSM à Emmanuelle Miéjac et Sophie François a enfin permis de mettre en évidence onze unités stratigraphiques allant de la fin du II^e s. av. J.- C. jusqu'au début du règne des Flaviens (Miéjac 1998). Il en ressort principalement les observations suivantes :

- les niveaux contemporains de la première déduction de la colonie existent mais ne constituent pas un ensemble conséquent (quelques Dressel 1A et gréco-italiques tardives).

- un hiatus semble exister entre la fin du II^e s. et le milieu du I^{er} s. av. J.- C.

- une utilisation continue du secteur est attestée entre 70 et 50 av. J.- C. : arrêt des importations de Dressel 1B, présence des productions de Tarraconaise très largement majoritaires dans un premier temps, puis, égalité des importations de Bétique (Dr.12 et Dr.7/11) et de Tarraconaise entre 30 et 10 av. J.- C. , concurrence enfin des imitations gauloises de Dressel 2/4 dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.- C.

- l'absence marquée des importations de sigillées africaines et le déclin d'activité à La Nautique au moment du développement des exportations d'amphores gauloises ont été bien mis en évidence.

Si La Nautique est bien le port de transit des productions de Tarraconaise, il semble qu'il n'était pas, après 70, le port d'exportation des productions de la Gaule (vin et sigillées sud-gauloises).

Finalement, en 1999, les premiers vestiges d'une construction submergée, en probable relation avec une activité portuaire, ont été découverts par l'association Antéas (Falguéra *et al.* 2003 ; Falguéra 2003b) dont la fonction n'est pas clairement identifiée. Cet aménagement était constitué d'une plateforme surmontée par un édifice couvert de *tegulae* et construit en petit appareil. Les vestiges d'une épave que les caractéristiques d'assemblage permettent de dater de l'époque romaine sans plus de précision ont été aperçus lors d'un sondage à la pelle mécanique sur le terre-plein de la Société Marseillaise de Crédit, c'est-à-dire entre cette structure et le rivage actuel de l'étang. Les dernières opérations sur ce vestige (découverte de pieux de soutènement en bois indépendants du caisson de la plate-forme, en direction du rivage) laissent envisager une continuité sous la forme d'un ponton que ne dément pas la présence de l'épave non datée et non orientée. La construction de quais sur piles est attestée en Italie, dans les zones lagunaires auxquelles elle est parfaitement adaptée (Gianfrotta 1993 : 115-124). En effet, la discontinuité de la structure permet d'éviter une accumulation de sédiments qui accélérerait le colmatage.

Construite à l'époque augustéenne, elle semble avoir été non pas abandonnée mais volontairement démantelée dans la seconde moitié du premier siècle ap. J.- C. Ceci est pour le moins curieux et on peut s'interroger sur cet acte délibéré. Si l'on formule les hypothèses selon lesquelles La Nautique n'aurait été qu'une solution provisoire et où ce soubassement aurait porté un phare ou un amer guidant les navires, sa destruction s'imposait dès lors qu'un autre bassin portuaire accueillait les navires. Si sa fonction n'est pas encore clairement établie, la contribution de S. Coadic à partir de la mosaïque des Corporations à Ostie met en évidence de nouvelles hypothèses.

En tout état de cause, il est indispensable de rechercher une ligne de rivage antique entre cette structure et la construction interprétée comme un espace de stockage (Galant, Delafolie 1990) et située non loin d'un grand bâtiment recelant des sigillées sud-gauloises neuves (Poncin, Guy 1955) et ayant peut-être servi d'entrepôt.

Par ailleurs, Max Guy a tenté de reconstituer la profondeur du plan d'eau dans ce secteur, à l'époque antique (Falguéra *et al.* 2000). Il propose une évolution de 3,3 m au IIe s. av. J.- C. à 2,5 m entre le Ier s. av. et le Ier s. ap. J.- C. Ces profondeurs paraissent faibles au regard des tonnages des navires romains. En effet, le tirant d'eau des gros porteurs de la fin du IIe s. et de la première moitié du Ier s. av. J.- C. empêchait leur accès à ce bassin ; mais ces navires se rendaient-ils à Narbonne ? Ne transitaient-ils pas par un autre port ? La profondeur de 2,5 m pouvait quant à elle convenir aux petites unités venant de Tarraconaise et/ou à des unités moyennes.

L'étude des coquillages menée par A. Bardot montre très clairement les activités liées au conditionnement des huîtres à Port-la-Nautique. L'analyse des estampilles sur sigillées sud-gauloises constitue depuis les travaux de J.-L. Fiches une référence : S. Silvéreano s'est attachée à livrer un catalogue précis prenant en compte les données de la publication récente de la Graufesenque. La présentation des céramiques communes trouvées à Port-la-Nautique démontre la place de ce mobilier dans le transport à grande distance et trouve des parallèles avec d'autres dépotoirs portuaires comme Arles. Les diagnostics menés sur la partie terrestre par D. Rolin et O. Ginouvez complètent un dossier encore largement à explorer. De surcroît, ces travaux précisent non seulement la chronologie mais aussi la nature de la fréquentation anthropique du secteur.

Un dernier aspect essentiel des contributions précédentes est qu'elles abordent les questions économiques grâce à l'épigraphie amphorique ou encore aux découvertes fortuites de monnaies. Le port de Narbonne à l'époque romaine a servi de terminal à de nombreux courants commerciaux (Sanchez 2002). L'activité de Port-la-Nautique couvre essentiellement la période de 40/20 av. J.- C. à 70 ap. J.- C. Elle illustre parfaitement le commerce de redistribution des productions de la province de Tarraconaise avec les importations d'amphores Pascual 1 et Dressel 2/4 depuis la fin du Ier s. av. J.- C. jusqu'à la seconde moitié du Ier s. ap. J.- C. (Christol, Plana Mallart 1997 ; Bergé 1990). Ce commerce est représenté, par exemple, par l'épave Port-Vendres 5 (Pyrénées Orientales, en cours d'étude). Elle illustre également la redistribution des produits de Bétique (Garrote Sayo 2000 : 63-75) et d'Italie, avec, en complément de cargaison sur les mêmes navires, l'exportation des sigillées de la Graufesenque comme le montre l'épave Culip IV (Nieto *et al.* 1989 ; Nieto, Puig 2001).

L'étude des ports suscite aujourd'hui un intérêt accru. Les données narbonnaises sont restées jusqu'à présent encore très largement hypothétiques, à tel point que se pose encore la question de la localisation du port de Narbonne avant et à partir de la première déduction de la colonie. Les zones de concentration de céramiques découvertes en ville évoquent la possibilité de débarcadères fluviaux (Sanchez 2003 : 830-834). La mise en parallèle entre les découvertes de Port-la-Nautique et les « dépôts » de céramiques urbains laisse envisager la possibilité évoquée par P. Verdeil (Verdeil 1970) que Port-la-Nautique n'ait été

qu'un lieu de déchargement provisoire lors de travaux sur le port fluvial. Les découvertes récentes du site de la Médiathèque pourraient laisser envisager la proximité d'un lieu à vocation commerciale en activité dans la première moitié du Ier s. av. J.- C. Les gros porteurs du IIe siècle et de la première moitié du Ier siècle accédaient-ils directement à Narbonne ou bien transitaient-ils par Ampurias d'où de plus petits navires assuraient la redistribution du vin italique, selon le modèle élaboré par X. Nieto (Nieto 1989) ? Ce modèle semble validé non seulement par l'épigraphie mais également par la présence, sur les côtes catalanes, de petits transporteurs mêlant amphores italiques et catalanes comme l'épave Port-Vendres 4 par exemple (en cours d'étude). Des niveaux plus anciens ont été reconnus (à partir de la première moitié du IIe s. av. J.- C.) mais l'état des fouilles ne permet pas encore de les caractériser. Quoi qu'il en soit, le mobilier y est beaucoup moins abondant que celui couvrant la période d'Auguste au règne des Flaviens.

Qu'en est-il également de la localisation des bassins portuaires et des entrepôts ayant servi à l'exportation des amphores gauloises ou à la redistribution des amphores de Bétique au IIe s. ap. J.- C. et dont on ne trouve aucune trace à La Nautique ? Faut-il les chercher, comme on l'a longtemps cru, dans un autre avant-port situé quelque part dans la lagune, dans le secteur du Castérou par exemple, ou sont-ils situés dans la ville même ?

Enfin, concernant l'Antiquité tardive bien documentée à Narbonne par les sources littéraires, Ausone ou Sidoine Apollinaire, l'hypothèse d'un transfert des infrastructures portuaires à Gruissan (dans les secteurs du Bouis et de Tintaine) a été émise (Solier et coll. 1981). Certes des épaves de cette période ont été découvertes aux abords de Gruissan mais des épaves plus anciennes (du IVe s. av. J.- C. au Ie s. ap. J.- C.), en proportion égale, ont été retrouvées dans ces mêmes parages. À ce jour, rien ne permet encore de préjuger de l'existence de bassins portuaires. Il pourrait tout aussi bien s'agir de naufrages dus à des erreurs de navigation sur des hauts fonds dans une baie largement exposée au vent d'est, lors de tentatives d'accès à l'étang. Sur cette côte, le seul point suffisamment abrité pour avoir été aménagé comme port est la petite anse de Tintaine dessinée dans une falaise rocheuse (Solier et coll. 1981).

L'état des lieux dressé précédemment conduit à se poser la question de l'existence d'un véritable système portuaire à Narbonne et si tel est le cas, de la date de sa mise en place et de son devenir. Un port maritime urbain directement accessible aux navires de haute mer a-t-il existé à Narbonne et, dans l'affirmative, pendant combien de temps a-t-il été opérationnel ? *A contrario*, un port urbain fluvio-maritime accessible aux navires hauturiers aurait-il permis de servir les activités commerciales de la ville ? Ou encore, a-t-on créé un véritable système portuaire avec transbordement des marchandises dans un ou des avant-ports et desserte des marchés urbains par un fleuve ou un chenal accessible à des navires de moindre tirant d'eau ? En outre, les avant-ports qui auraient réceptionné les marchandises importées étaient-ils les mêmes que ceux qui stockaient

les productions du sud de la Gaule dans l'attente de navires chargés de les exporter à travers tout le monde romain ? Ces questions devront être traitées en terme d'évolution et de transformations liées aux différentes fonctions économiques de la cité et de son espace périurbain.

Ces problématiques rendent nécessaire une réflexion sur l'impact d'un port dont l'activité ne concerne pas seulement une ville mais irrigue tout un territoire. Se doter d'une telle structure relève d'une décision politique imposée par des nécessités économiques et démographiques. Lors de sa première déduction, la colonie a hérité de l'organisation commerciale antérieure. Comment et à partir de quelle date s'est faite la transition entre un système d'*oppida* éclatés et une organisation plus centralisée ? Xavier Nieto a bien démontré comment le port d'Emporion est devenu, à partir de 218 av. J.-C., le port principal de la Méditerranée nord-occidentale, englobant Narbonne dans son aire d'influence (Nieto 1988). Les productions italiques devaient transiter par Ampurias avant d'arriver à Narbonne et dans ce cas, il n'est nul besoin de rechercher à Narbonne une profondeur suffisante pour le tirant d'eau des navires *muriophore* italiques. De leurs côtés, l'archéologie sous-marine et l'épigraphie ont mis en évidence, à partir du Ier s.

av. J.-C., l'importance des relations commerciales maritimes entre la Catalogne et Narbonne devenue alors le port de redistribution des productions de la côte catalane. Par ailleurs, à la fin du règne d'Auguste, Narbonne devient le port d'exportation des productions gauloises à destination de l'Italie et de l'Espagne, or les structures correspondant à cette activité font actuellement défaut à partir du dernier tiers du Ier s. ap. J.-C.

La mise en place d'un programme collectif de Recherche devenait donc nécessaire pour constituer une équipe interdisciplinaire et programmer des travaux de grande envergure. Ainsi, les interventions ponctuelles, aussi riches furent-elles, ne permettaient pas une vision d'ensemble. L'élaboration d'un SIG visant à rassembler les données topographiques, géomorphologiques et archéologiques (terrestres et subaquatiques) dans un cadre spatial marque les prémices d'une recherche renouvelée. Le géoréférencement des cartes anciennes permet d'ores et déjà de suivre les transformations du littoral sur les trois derniers siècles et d'orienter les prospections géophysiques. Ces dernières sont essentielles eu égard à l'importance des superficies concernées et les sondages induits apporteront probablement de nouveaux éclairages sur les questions abordées dans cet ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Aerts et al. 1990 : E. Aerts, J. Andreau et P. Ørsted (éd.), *Models of Regional Economics in Antiquity and the Middle Ages* (Proc. of the Tenth International Economic History Congress, Leuven, August 1990), Presses universitaires de Louvain, Louvain, 1990, p. 3-6.

Alföldi 1931 : A. Alföldi, *Siscia. Vorarbeiten zu einem Corpus der in Siscia geprägten Münzen, Numizmatikai Közlöny, XXVI-XXVII* (Gallien), 1928-1929, Budapest, 1931.

Alföldi 1938 : A. Alföldi, *Siscia. Vorarbeiten zu einem Corpus der in Siscia geprägten Münzen, Numizmatikai Közlöny, XXXIV-XXXV* (Claude II-Quintille), 1935-1936, Budapest, 1938.

Aloisi et al. 1978 : J.- C. Aloisi, A. Monaco, N. Planchais, J. et Y. Thommeret, The holocene transgression in the golfe du Lion, southwestern France : paleogeographic and paleobotanical évolution, *Géographie physique et quarternaire, XXXII, 2*, Montréal, 1978, p. 145-163.

Amar 1986 : G. Amar, Fos, port antique d'Arles, *L'exploitation de la mer. La mer, moyen d'échange et de communication. VI^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire, Antibes, 1985, Juan-les-Pins, 1986, p. 85-89.*

Amar, Liou 1984 : G. Amar, B. Liou, Les estampilles sur amphores du golfe de Fos, *Archaeonautica, 4*, 1984, p. 145-211.

Ambert 1974 : P. Ambert, Les dépressions nivéo-éoliennes de Basse Provence, *Comptes Rendus de l'Académie des sciences, Série D, tome 279, 1974, p. 727-729.*

Ambert 1981 : P. Ambert, L'âge de l'érosion éolienne en Languedoc et en Provence, *Comptes Rendus de l'Académie des sciences, Série II, tome 293, 1981, p. 783-786.*

Ambert 1984 : P. Ambert, *Notice de la carte géomorphologique au 1/50000^{ème} de Béziers, XXV-45, CNRS et CERCG, 1984, 40 p.*

Ambert 1987 : P. Ambert, Les modifications historiques des paysages littoraux en Languedoc central : état actuel des connaissances, *colloque internationaux C.N.R.S., Paris, 1987, p. 35-39.*

Ambert 1993 : P. Ambert, Preuves géologiques de l'insularité du massif de La Clape (Aude) pendant la transgression flandrienne, *Comptes Rendus de l'Académie des sciences, tome 316, Série II, 1993, p. 237-244.*

Ambert 1994 : P. Ambert, *L'évolution du Languedoc Central depuis le Néogène, (Grands Causses méridionaux, piémont languedocien), Documents du BRGM, 231, 210 p., 3 cartes géomorphologiques au 1/25000^{ème} en couleur H.T., Orléans, 1994.*

Ambert 1995a : P. Ambert (dir.), Résultats de l'atelier paléoenvironnement de l'A.T.P. « Temps et Espace dans la vallée de l'Aude du Néolithique à l'Age du Fer », *Archives de l'E.H.E.S.S., Toulouse, 1995, 140 p.*

Ambert 1995b : P. Ambert, Forages géotechniques dans l'agglomération de Narbonne (Aude). Conséquences paléogéographiques et archéologiques, *Archéologie en Languedoc, 19, p. 79-88.*

Ambert 1998 : P. Ambert, Le cadre géomorphologique et géographique de Narbonne antique, *L'homme préhistorique et la mer, 120^{ème} Congrès National des Sociétés Savantes Historiques et Scientifiques, 23-26 oct.1995, Aix-en-Provence, 1998, p. 93-105.*

Ambert 2000 : P. Ambert, Narbonne Antique et ses ports, Géomorphologie et Archéologie, Certitudes et hypothèses, *Revue Archéologique de Narbonnaise, 33, 2000, p. 295-307.*

Ambert 2001 : P. Ambert, Vents, reliefs et paysages en Languedoc-Roussillon, *Cahiers d'Éole, 4, Conseil Régional Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2001, p. 5-27.*

Ambert 2007 : P. Ambert, Les composantes géomorphologiques du Pont de Roque-Haute dans son contexte régional. In : J. Guilaine, Cl. Manen, J.-D. Vigne (dir.), *Pont de Roque-Haute : nouveaux regards sur la néolithisation de la France méditerranéenne, Toulouse, Archives d'économie préhistoriques, 2007, p. 53-68.*

Ambert et al. 1993 : M. Ambert, P. Ambert et M. Lugand, Le littoral des départements de l'Aude et de l'Hérault, Atlas des

changements des lignes de rivage en Méditerranée occidentale au cours des 2000 dernières années, *Archéologie en Languedoc*, 17, 1993, p.126-134.

Anonyme 1881 : *Manuel de cuisine. Recettes choisies disposées en tableaux par ordre d'opérations*, La librairie illustrée, Paris, 1881.

Antéas 1990 : Antéas, Le gisement d'amphores de Malard. In : Y. Solier, *Narbonne et la Mer, de l'Antiquité à nos jours*, Catalogue d'exposition, Musée Archéologique, Narbonne, p. 80-82.

Antéas 1992 : Antéas, *Rapport du sondage 11/92, anse de galère, étang de Bages/Sigean*, Narbonne, Aude, 1992, 22 p., 23 fig.

Antéas 1993a : A.N.T.É.A.S., *Rapport du sondage 53/93, Port-La-Nautique*, Narbonne, Aude, rapport au DRASSM, 1993, 65 p.

Antéas 1993b : A.N.T.É.A.S., *Rapport de fouilles de sauvetage, Port-La-Nautique*, Narbonne, Aude, rapport au DRASSM, 1993, 172 p.

Antéas 1995 : A.N.T.É.A.S., *Rapport du sondage 10/95, anse de Montfort*, Narbonne, 1995, Arch. DRASSM, 1995.

Antéas 1996 : A.N.T.É.A.S., *Rapport du sondage 10/96, Port-La-Nautique, Anse de Montfort*, Narbonne, rapport au DRASSM, 1996, 86 p.

Antéas 1998 : A.N.T.É.A.S., *Rapport du sondage n°03/98, Port-La-Nautique*, Narbonne, Aude, rapport au DRASSM, 1998, 79 p.

Antéas 1999 : A.N.T.É.A.S., *Rapport du sondage 13/99 réalisé du 15 au 27.6.1999, Port-la-Nautique*, rapport au DRASSM, 1999, 17 p.

Antéas 2000 : A.N.T.É.A.S., *Rapport du sondage 03/2000, réalisé du 01 au 30.06.2000*, Arch. DRASSM, 2000, 90 p.

Antéas 2004a : A.N.T.É.A.S., *Rapport du sondage n°/2004, Port-La-Nautique*, Narbonne, Aude, rapport au DRASSM, 2004, 68 p.

Antéas 2004b : A.N.T.É.A.S., *Pêche et ressources maritimes d'après le mobilier découvert en 2003, Rapport de l'A.N.T.É.A.S.*, Narbonne, 2004, p. 110-119.

Antonelli 1998 : L. Antonelli, *Il periplo Nascosto. Lettura stratigrafica e commento storico-archeologico dell' Ora Maritima di Avieno*, Esedra, Padoue, 1998.

Arcelin-Tuffreau 1998 : P. Arcelin et M. Tuffreau-libre, *La quantification des céramiques, conditions et protocole*, table ronde des 7-9 avril 1998, *Bibracte* 2, 1998.

Arnal et al. 1974 : J. Arnal, R. Majurel, H. Prades, *Le port de Lattara (Lattes, Hérault)*, Bordighera, Montpellier, Institut International d' Etudes Ligures, 1974, 342 p.

Arrecgros-Dejean 1966 : J. Arrecgros-Dejean, *Les coquillages marins*, Payot, Lausanne, 1966.

Aubert 1994 : J. J. Aubert, *Business Managers in Ancient Rome. A Social and Economic Study of Instiores 200 BC.-AD 250*, Leiden-New-York-Köln, 1994, p. 183-186 et p. 204-207.

Badia 1966 : J. Badia, *Hallazgo de anforas romanas en Llafranc (Gerona)*, *Empuries*, 28, 1966, p. 265-266.

Bardot 2006a : A. Bardot, *Étude archéoconchyliologique*. In : Ph. Chapon et al., *Boulevard de Malard, une vaste zone*

d'aménagement antique en limite d'un système fluvio-lagunaire à Narbonne (Aude), Rapport final d'opération, SRA de Languedoc-Roussillon, INRAP, Méditerranée, Nîmes, 2006, p. 70-74.

Bardot 2006b : A. Bardot, *Étude archéoconchyliologique*. In : M. Guillaume, *Immeuble Bd Général de Gaulle à Narbonne (Aude), Nouvelles données sur la ville césarienne*, Rapport de diagnostic archéologique, SRA de Languedoc-Roussillon, INRAP, Méditerranée, Nîmes, 2006, p. 30-33.

Bardot 2006c : A. Bardot, *Une question de goût : l'exploitation des coquillages marins à Bordeaux au début de la romanisation*, *Aquitania*, 22, 2006, p. 55-73.

Bardot 2007 : A. Bardot, *Étude archéoconchyliologique*. In : C. Munier (dir.), *Au Collège Lumière à Besançon (Doubs)*, Document final d'opération archéologique, INRAP, Grand-Est Sud, Dijon, 2007, vol. 3, p. 337-343.

Bardot (à paraître) : A. Bardot, *Étude archéoconchyliologique*. Le site du Clos de la Lombarde à Narbonne (Aude), (fin IIème-milieu IIIème siècle p.C.). In : R. et M. Sabrié (dir.), *La maison au grand triclinium (Le Clos de la Lombarde, Narbonne)*, suppl. à la RAN, à paraître.

Bastien, Rancoule 1973 : P. Bastien, G. Rancoule, *Trésor du IIIe siècle dans une bourse à Ventenac-en-Minervois (Aude)*, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 1973, p. 432-437.

Baudoux 1996 : J. Baudoux, *Les amphores du nord-est de la Gaule*. Documents d'Archéologie Française, 52, Paris, 1996.

Barti, Plana-Mallart 1989 : A. Barti, R. Plana-Mallart, *Noves aportaciones a l'estudi del jaciment romà de Llafranc (Palafrugell, Girona)*, *Cypsela*, 7, 1989, p. 137-146.

Barti, Plana-Mallart 1993 : A. Barti, R. Plana-Mallart, *La terrisseria d'època romana de Llafranc (Palafrugell, Girona)*, *Cypsela*, 10, 1993, p. 87-99.

Bebko 1971 : W. Bebko, *Les épaves antiques du sud de la Corse, Corsica*, 1971.

Bémont, Jacob 1986 : C. Bémont, J.- P. Jacob (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*, DAF, 6, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 1986.

Benoit 1967 : F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du midi de la Gaule*, *Annales de la Faculté des Lettres, Aix en Provence*, 1967, 335 p.

Bergé 1990 : A. Bergé, *Les marques sur amphores Pascual 1 de Port la Nautique (Aude)*, *Cahiers d'archéologie subaquatique*, vol. IX, 1990, p. 131-201.

Berger et al. 1982 : G.- M. Berger, J.- C. Aloisi, H. Got, J.- P. Marchal, R. Martin, J. Michaux, A. Monaco, *Notice explicative de la feuille Leucate au 1/50000*, Carte géologique de la France au 1/50000, Bureau de Recherches Géologiques et Minières, Orléans, 1982.

Bernard 2007/2008 : H. Bernard, *Naval architecture and new market : Perduto 1 wreck (Bonifacio, Corsica), a new evidence for the use of stitches for binding the timbers*, *Skyllis* - 8, Jahrgang 2007/08, Heft 1-2, p. 15-18.

- Berni 1998** : P. Berni, *Las ánforas de aceite de la Bética y su presencia en la Cataluña romana*. Col.lecció Instrumenta, 4, Barcelone, 1998.
- Berni 2007** : P. Berni, *Análisis y estructuración de los sellos en ánforas olearias de la Bética*. Thèse doctorale inédite. Université de Barcelone, 2007.
- Bermond 1998** : I. Bermond avec la coll. de A. Briand, M. Christol, M. Stenberg, Le sanctuaire gallo-romain de Mars à Balaruc-les-Bains (Hérault), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1998, T31, p. 119-154.
- Bermond, Pellecuer 1997** : I. Bermond, Ch. Pellecuer, Recherches sur l'occupation du sol dans la région de l'étang de Thau (Hérault) : Apport à l'étude des *villae* et des campagnes de Narbonnaise, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 30, 1997, p. 63-84.
- Berthelot 1934** : A. Berthelot, *Festus Avienus. Ora Maritima*, Champion, Paris, 1934.
- Binet 1999** : D. Binet, *Les pêches côtières de la baie du Mont-Saint-Michel à la baie de Bourgneuf au XIXème siècle*, Ifremer, Plouzané, 1999.
- Bonifay et al. 1998** : M. Bonifay, M.- B. Carre, Y. Rigoir, *Fouilles à Marseille, Les mobiliers (I^{er}-VII^e siècles ap. J.-C.)*, Études Massaliètes, 5, 1998.
- Bonsangue 2002** : M.- L. Bonsangue, Aspects économiques et sociaux du monde du travail à Narbonne, d'après la documentation épigraphique (I^{er} siècle av. J.- C. – I^{er} siècle ap. J.- C.), *Cahiers du Centre G. Glotz*, 12, 2002, p. 201-232.
- Bonsangue 2006** : M.- L. Bonsangue, *L'Emporium de Narbonne : économie et société (IIème siècle av. J.- C. – I^{er} siècle ap. J.- C.)*, doctorat sous la direction de M. Christol, Thèse dactylographiée, Université de Paris I, 12 décembre 2006.
- Boudart 1859** : P.- A. Boudart, Essai sur la numismatique ibérienne précédé de recherches sur l'alphabet et la langue des Ibères, Paris, 1859.
- Bourne 2001** : R.- J. Bourne, *Aspects of the relationship between the Central and Gallic empires in the mid to late third century AD with special reference to coinage studies*, BAR International Series, 963, Oxford, 2001.
- Bouscaras 1974** : A. Bouscaras, Les marques sur amphores de Port la Nautique. *Cahiers d'archéologie subaquatique*, III, 1974, p. 103-131.
- Bouscaras 1994** : A. Bouscaras, Sondages archéologiques à Port-la-Nautique, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 45, 1994, p.121-124.
- Bresson, Rouillard 1993** : A. Bresson, P. Rouillard (dir.), *L'Emporium*, Centre Pierre Paris, Talence, 1993.
- Brun 1986** : J.- P. Brun, *L'oléiculture antique en Provence. Les huileries du département du Var*, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 15, Paris, 1986.
- CAG 11/1** : E. Dellong (coord.) avec la coll. de D. Moulis et J. Farré, *Narbonne et le Narbonnais 11/1*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002, 704 p.
- CAG 66** : J. Kotarba, G. Castellvi et Fl. Mazière (dir.), *Le Roussillon*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007, 712 p.
- Cairou 1973a** : R. Cairou, Notes et observations sur les canalisations romaines en général et sur le canal des romains en particulier, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 35, 1973-1974, p. 109-136.
- Cairou 1973b** : R. Cairou, Notes et observations sur les navires et le système portuaire du Rubresus, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 35, 1973-1974, p. 137-174.
- Cairou 1974** : R. Cairou, Observations et hypothèses sur les épaves antiques de Gruissan, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 36, 1974-1975, p. 44-68.
- Cairou 1975** : R. Cairou, Port des Galères et anse des Galères, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 37, 1975-1976, p. 37-40.
- Callender 1965** : M.- H. Callender, *Roman Amphorae*. Oxford University Press, 1965.
- Carreras 2000** : C. Carreras, *Economía de la Britannia romana : la importación de alimentos*. Col.lecció Instrumenta, 8, Barcelone, 2000.
- Campardou 1931-32** : J. Campardou, Notes archéologiques sur la région de Sigean, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, *Années 1931-1932*, 18, Toulouse, Privat, 1935.
- Carrato 2008** : Ch. Carrato, *Les brûle-parfums en Gaule Narbonnaise*, Mémoire de Master 1 de l'Université de Lyon 2, sous la dir. de M. Poux et S. Mauné, 2008, 162 p., Inédit.
- Carraze 1976** : F. Carraze, De Carqueiranne aux îles d'Hyères : à propos de la première campagne de fouilles sur l'épave B de la Jaumegarde, *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, vol. V, p. 161-165.
- Carraze 1977** : F. Carraze, Mediterranean hull types compared. 3. The Jaume-Garde B wreck at Porquerolles (France), *International Journal of Nautical Archaeology*, 6.4, 299-303.
- Carre 2007** : M.- B. Carre, Les pompes de cale et l'évacuation de l'eau de sentine sur les navires antiques. In : J.- P. Brun, J.- L. Fiches (éd.), *Énergie hydraulique et machines élévatrices d'eau durant l'Antiquité*, Centre Jean Bérard, Naples, 2007, p. 51-66.
- Carre, Jézégou 1984** : M.- B. Carre, M.- P. Jézégou, Pompes à chapelet sur des navires de l'Antiquité et du début du Moyen-Âge, *Archaeonautica*, 4, 1984, p. 115-143.
- Carreras, Funari 1998** : C. Carreras, P.P.A. Funari, *Britannia y el Mediterráneo. Estudios sobre el abastecimiento de aceite bético y africano en Britannia*. Col.lecció Instrumenta, 5, Barcelone, 1998.
- Casas i Ginover et al. 1989** : J. Casa i Ginover, *Ceràmiques comunes i de producció local d'epoca romana. I : Materials augustals i alto-imperials a les comarques orientals de Girona*, Serie Monografica, 12, Centre d'investigacions arqueològiques, Girona, 1991, 400 p.
- Castellvi et al. 1997** : G. Castellvi, J.- P. Comps, J. Kotarba et A. Pezin (dir.), *Voies Romaines du Rhône à l'Èbre : via Domitia et via Augusta*, Documents d'Archéologie Française, 61, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 1997, p. 31, fig. 7.
- Caverivière 1950** : Ch. Caverivière, L'exploitation des étangs de Sigean, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-*

ouest, tome XXI, fascicule 1, p. 61-80.

Cebeillac-Gervasoni 1998 : M. Cebeillac-Gervasoni, *Les magistrats des cités italiennes de la seconde guerre punique à Auguste. Le Latium et la Campanie*, École Française de Rome, Rome, 1998, p. 163-165.

Cerruti 2004 : M.- C. Cerruti, *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain 2003*, Centre national d'archéologie urbaine, Tours, 2004.

Charlin et al. 1978 : G. Charlin, J.- M. Gassend, R. Lequément, *L'épave antique de la baie de Cavalière*, *Archéonautica*, 2, 1978, p. 9-93.

Chapon et al. 2006 : P. Chapon, A. Bardot, V. Canut, P. Écard, V. Martinez Ferreras, C. Sanchez, *Boulevard de Malard, une vaste zone d'aménagement antique en limite d'un système fluvo-lagunaire à Narbonne (Aude)*, Rapport final d'opération, SRA de Languedoc-Roussillon, INRAP, Méditerranée, Nîmes, 2006.

Chausserie-Laprée, Nin 2004 : Les pots carénés en Provence occidentale (fin du Ier s. J.-C.-milieu du Ier ap. J.-C.) : approche préliminaire, *S.F.É.C.A.G. Actes du congrès de Vallauris*, 2004, p. 139-150.

Chevalier 1981 : Y. Chevalier, *L'épave du Grand Bassin C. Les vestiges de la Coque*. In : Y. Solier, *Les épaves de Gruissan*, *Archaeonautica*, 3, Paris, 1981, p. 85-87.

Chevalier, Solier 1981 : Y. Chevalier, Y. Solier, *L'épave Matelle B*. In : Y. Solier et coll., *Les épaves de Gruissan*, *Archaeonautica*, 3, Paris, 1981, p. 224-227

Chic 1981 : G. Chic, *Rutas comerciales de las ánforas olearias hispanas en el occidente romano*. *Habis*, 12, 1981, p. 223-249.

Chic 1983 : G. Chic, *El Estado y el comercio aceitero durante el Alto Imperio, Producción y comercio del aceite en la antigüedad*, II Congreso, 1983, p. 163-182.

Chic 2001 : G. Chic, *Datos para un estudio socioeconómico de la Bética. Marcas de alfar sobre ánforas olearias*, 2001.

Chic 2005 : G. Chic, Marco Aurelio y Cómodo. El hundimiento de un sistema económico. *II Congreso Internacional de Historia antigua : « La Hispania de los Antoninos (98-180) »*, Valladolid, 2005, p. 567-586.

Christol 1971 : M. Christol, *Remarques sur les naviculaires d'Arles*, *Latomus*, 30, 1971, p. 643-663.

Christol 1982 : M. Christol, *Les naviculaires d'Arles et les structures du grand commerce maritime sous l'Empire Romain*. *Provence Historique*, XXXII, 1982, p. 5-14.

Christol 1991 : M. Christol, *L'inscription funéraire de Caius Sergius Respectus : remarques sur le milieu des notables gallo-romains de Nîmes « AE »*, 1969-1970, 376. In : *Mélanges P. Lévêque*, 5, Les Belles Lettres Besançon, 1991, p. 65-83.

Christol 2000 : M. Christol, *Un pagus dans l'arrière-pays de Narbonne (C.I.L., XII, 5390)*. In : G. Pagi (éd.), *Epigraphai. Miscellanea epigrafica in onore di Lidio Gasperini*, I, Tivoli, 2000, p. 247-273.

Christol 2002 : M. Christol, *Narbonne : un autre emporion à la fin de l'époque républicaine et à l'époque augustéenne*. In :

C. Müller, C. Hasenohr (éd.), *Les italiens dans le monde grec, II^e siècle av. J.- C. – I^{er} siècle ap. J.- C. : circulation, activités, intégration*, Actes de la table-ronde, ENS, Paris, 14-16 mai 1998, BCH, suppl. 41, Athènes, 2002, p. 177-191.

Christol, Fédière 1999 : M. Christol, G. Fédière, *La présence italienne dans l'arrière-pays de Narbonne : le dossier des Usuleni. Épigraphie de l'instrumentum domesticum et épigraphie lapidaire*, *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 25, 1999, p. 81-99.

Christol, Fiches 1999 : M. Christol, J.- L. Fiches, *Le Rhône : batellerie et commerce dans l'Antiquité*. *Gallia*, 56, 1999, p. 141-155.

Christol, Plana-Mallart 1997 : M. Christol, R. Plana-Mallart, *Els Negociatores de Narbona i el vi català*, *Faventia*, 19, 1997, p. 75-95.

Christol, Plana-Mallart 1998 : M. Christol, R. Plana-Mallart, *De la Catalogne à Narbonne : épigraphie amphorique et épigraphie lapidaire. Les affaires de Veiento*. In : G. Paci (éd.), *Epigrafia romana in area adriatica. Actes de la IX^e rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain (Macerata, 10-11 novembre 1995)*, Macerata, 1998, p. 227-228 et p. 273-302.

Cicirelli 1996 : C. Cicirelli, *La ceramica comune de Terzigno : nota premilinare*. In : M. Bats (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C./ I^{er} s. ap. J.-C.)*. *La vaisselle de cuisine et de table*, Actes des journées d'études de Naples 1994, Centre Jean Bérard, Naples, 1996, p. 157-171.

CIL XII : *Corpus Inscriptionum Latinarum, Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae*, XII, 1888.

CIL XV : *Corpus Inscriptionum Latinarum, Inscriptiones urbis Romae latinae. Instrumentum domesticum*, XV, 2, 1891, réalisé par H. Dressel.

Clavel-Lévêque 1989 : M. Clavel-Lévêque, *Développement et conquête. Rome et les peuples du Midi*. In : *Puzzle gaulois. Les Gaules en mémoire : images, textes, histoire*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 88, Centre de recherches d'histoire ancienne, Besançon, 1989, p. 75-77.

Coetlogon Williams 1976 : P.- F. de Coetlogon Williams, *Roman Harbours*, *International Journal of Nautical Archaeology*, 5-1, 1976, p. 73-79.

Colls 1986 : D. Colls, *Les amphores léétaniennes de l'épave Cap Béar III*, *Revue des Études Anciennes*, 88, 1986, p. 211 (fig. 41, n° 13 et n° 15).

Colls et al. 1977 : D. Colls, R. Étienne, R. Lequément, B. Liou, F. Mayet, *L'épave Port Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude*. *Archaeonautica*, 1, Paris, 1977.

Colls et al. 1988 : D. Colls, R. Étienne, F. Mayet, *Des tonneaux dans l'épave Port-Vendres 3 ? Navires et commerce dans la Méditerranée antique. Hommage à Jean Rougé*, *Cahiers d'histoire*, 38, n° 3-4, 309-319

Congès, Leguilloux 1991 : G. Congès, M. Leguilloux, *Un dépotoir de l'antiquité tardive dans le quartier de l'esplanade à Arles*. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 24, 1991, p. 201-234.

- Cons 1882** : H. Cons, L'Aude, ses alluvions et le port de Narbonne. *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, tome V, p. 161-234.
- Courchamps (de) 1853** : M. de Courchamps, *Dictionnaire général de la cuisine française ancienne et moderne*, Paris, 1853.
- Courrent, Hélène 1935** : Ph. Courrent, Ph. Hélène, *Répertoire archéologique du département de l'Aude, période gallo-romaine*, Montpellier, 1935, 104 p.
- Crawford 1974** : M. H. Crawford, *Roman republican coinage*, Cambridge, 2 vol., 1974.
- Dangreaux 1995** : B. Dangreaux, Recherches archéologiques presqu'île de Giens, épave de La Tour Fondue, *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1995, p. 51-52.
- Dangreaux 1996** : B. Dangreaux, Recherches archéologiques presqu'île de Giens, épave de La Tour Fondue, *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1996, p. 89-90.
- Dannell 2002** : G. B. Dannell, Law and Practice : further thoughts on the organization of the potteries at la Graufesenque. In : M. Genin, A. Vernhet, *Céramiques de la Graufesenque et autres productions d'époque romaine, nouvelles recherches, Hommages à Bettina Hoffmann*, éd. M. Merguoiil, Montagnac, 2002.
- Delestre 2008** : X. Delestre, *100 ans d'archéologie en PACA*, Edisud / Editions du Patrimoine, Aix en Provence, 208 p.
- Dellong, Falguéra 2002** : E. Dellong, J.- M. Falguéra, Les ports de Narbonne antique : essai de synthèse. In : CAG 11/1 : E. Dellong (coord.) avec la coll. de D. Moulis et J. Farré, *Narbonne et le Narbonnais 11/1*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002, p. 100-116.
- Denizot 1959** : G. Denizot, Le rivage de Provence et Languedoc au temps des ligures : II. Les Bouches du Rhône et la côte languedociennes, *Revue d'Etudes Ligures*, 25, n°1-2, 1959, p. 24-86.
- Desange 2003** : J. Desange, Djerba, Saint Hippolyte et le *Stadisme*, *Itinéraire de Saintes à Dougga. Mélanges offerts à Louis Maurin*, Bordeaux, 2003, p. 301-306.
- Descamps 2007** : C. Descamps, Découvertes sous-marines le long du littoral des Pyrénées Orientales, Port-Vendres 5. In : CAG 66 : J. Kotarba, G. Castellvi, Fl. Mazière (dir.), *Le Roussillon, Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2007, p. 623-625.
- Donnat 1970** : J.- J. Donnat, *Atlas hydrogéologique au 1/50000ème du Languedoc-Roussillon, feuille de Béziers*, Centre d'études et de recherches géologiques et hydrogéologiques, Montpellier, 1970.
- Dorques, Vigne 1992** : C. Dorques, B. Vignes, Nacelles du Languedoc : bateaux des pêcheurs d'étangs, *Le Chasse-marée*, 62, 1992, p. 28-41.
- Dumont 1877** : É. Dumont, *La bonne cuisine française. Manuel-Guide de la cuisinière et de la maîtresse de maison*, A. Degorce-Cadot, Paris, 1877.
- Dupont 1958** : A. Dupont, Exploitation du sel sur les étangs du Languedoc, *Annales du Midi*, 70, 1958, p. 7-25.
- Elmer 1941** : G. Elmer, Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, *Bonner Jahrbücher*, 146, 1941, p. 106.
- Embry 2003** : J.- C. Embry, *Port-la-Nouvelle : la ville et les hommes*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 2003.
- Enjalran 1963** : Abbé Enjalran, Vestiges gallo-romains à Narbonne. Boulevard de 1848, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 27, 1963, p. 53.
- Espérandieu 1907-1938** : É. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, tome I-XI, Imprimerie Nationale, Paris, 1907-1938.
- Étienne 1993** : R. Étienne, *L'emporion* chez Strabon, Les Emporia straboniens : inventaire, hiérarchies et mécanismes sociaux. In : A. Bresson, P. Rouillard (dir.), *L'emporion*, De Boccard éd., Bordeaux, 1993, p. 23-34.
- Excoffon et al. 2006** : P. Excoffon, B. Devillers, S. Bonnet, L. Bouby, Nouvelles données sur la position du littoral antique de Fréjus. Le diagnostic archéologique du « théâtre d'agglomération » (Fréjus, Var), *Archéosciences*, n° 30, 2006, p. 205-221.
- Fabre 1966** : J. Fabre, *Rapport de fouilles du site de l'Oustalet-Fount de Rome, année 1966 (commune de Fleury)*, Arch. S.R.A., Montpellier, 1966, 11 p.
- Fabre 1967** : J. Fabre, *Rapport de fouilles du site de l'Oustalet-Fount de Rome, année 1967 (commune de Fleury)*, Arch. S.R.A., Montpellier, 1967, 13 p.
- Falguéra 1993** : J.- M. Falguéra, Les fouilles de Malard à Narbonne. Résultats préliminaires d'un sondage sur un lit d'amphores du Ier s. ap. J.-C., *Cahiers d'Archéologie Subaquatique XI*, 1993, p. 67-98.
- Falguéra 1994** : Chronique de l'Association Narbonnaise de Travaux et d'Études Archéologiques Subaquatiques, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 45, p. 125-143.
- Falguéra 1997** : J.- M. Falguéra, Fouilles d'un puits gallo-romain à Narbonne, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 47-48, 1996-1997, p. 63-112.
- Falguéra 2003a** : J.- M. Falguéra, Le complexe portuaire antique de *Narbo Martius*, de la fin du Ier s. avant notre ère jusqu'au Ier s. de notre ère, *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, 103, 2003, p. 39-44.
- Falguéra 2003b** : J.- M. Falguéra, Aude, Narbonne. Port-la-Nautique, structure bâtie. *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2003, p. 37.
- Falguéra, Jézégou 2002** : J.- M. Falguéra, M.- P. Jézégou, Aude, Narbonne. Port la Nautique. Les vestiges de l'épave, *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2000, p. 43-44.
- Falguéra et al. 1996** : J.- M. Falguéra, F. Falguéra, D. Moulis, Fouille d'un puits gallo-romain à Narbonne, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 47-48, 1996, p. 63-114.
- Falguéra et al. 2000** : J.- M. Falguéra, F. Falguéra, M. Guy, A. Marsal, Narbonne : cadre naturel et ports à l'époque romaine, *Méditerranée*, 94, 1-2, 2000, p. 15-24.

Falguéra et al. 2003 : J.- M. Falguéra, H. Bernard, M.- P. Jézégou, Données d'archéologie sous-marine récentes à Port-la-Nautique : pour une approche du système portuaire narbonnais. In : Jose Perez Ballester, Guillermo Pascual Berlanga (éd.), *Puertos fluviales antiguos, ciudad, desarrollo y infraestructura, IV Jornadas de Arqueologia subacuatica, Valence 28-30 mars 2001*. Valencia, Facultat de Geographia y Historiad, 2003, p. 203-212.

Fédière 1992 : G. Fédière, La marque téguilaire ORFI et sa répartition géographique dans l'Aude, *Archéologie en Languedoc*, 1992, p. 91-93.

Fénier 1997 : B. et J.- J. Fénier, *Toponymie occitane*, Éditions Sud Ouest, Bordeaux, 1997.

Feugère 1992 : M. Feugère, Un lot de verres du Ier siècle provenant du port de Narbonne (Aude) (sondages 1990 - 1992), *Revue Archéologique de narbonnaise*, 25, 1992, 177-206.

Fiches et al. 1978 : J.- L. Fiches, M. Guy, L. Poncin, Un lot de vases sigillées des premières années du règne de Néron dans l'un des ports de Narbonne, *Archaeonautica*, 2, 1978, p. 185-219.

Foerster 1980 : F. Foerster, A roman wreck off Cap del Vol, Gerona, *International Journal of Nautical Archaeology*, 9-3, 1980, p. 244-253.

Foerster, Laures 1983 : F. Foerster Laures, Roman naval construction as shown by the Palamos wreck, *International Journal of Nautical Archaeology*, 12, p. 219-228.

Foerster, Laures 1988 : F. Foerster Laures, A third ancient ship of the 0° class with cargo from Catalonia, *International Journal of Nautical Archaeology*, 17-22, 1988, p. 178-180.

Forest, Bardot 2003 : V. Forest, A. Bardot (coll.), Étude conchyliologique. In : A. Bouet (dir.), *Thermae Gallicae, Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Aquitania, Suppl. 11, Bordeaux, 2003, p. 478-502.

Forest, Fabre 2000 : V. Forest, V. Fabre (coll.), Étude archéozoologique. Conchyliologie et Ostéologie. Clos de la Lombarde/puits III - Narbonne (Aude) (fin IIe - IIIe siècle ap. J.-C.). In : R. Sabrié, M. Sabrié (dir.), *Narbonne (Aude), Clos de la Lombarde*, Rapport de fouille programmée, SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2000, p. 112-138.

Forest 2004 : V. Forest, Étude archéozoologique. In : R. Sabrié, M. Sabrié, *Le Clos de la Lombarde à Narbonne. Espaces publics et privés du secteur nord-est*, Éd. M. Mergoïl, Montagnac, 2004, p. 268-303.

Gaillard 1987 : J.- M. Gaillard, Gastéropodes. In : W. Fischer, M.- L. Bauchot et M. Schneider, *Fiches FAO d'identification des espèces pour les besoins de la pêche, (Révision 1), Méditerranée et mer Noire*. Zone de pêche 37, vol. I., Végétaux et Invertébrés, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, 1987, p. 513-630.

Gagnières et al. 1961 : S. Gagnière, J. Granier, R. Perrot, Sépultures à incinération du Ier s. de n. è. à Tavel (Gard), *Gallia*, XIX, 1, 1961, p. 232-241.

Galant, Delafolie 1990 : Ph. Galant, I. Delafolie, *Les garrigues Saint-Laurent (Narbonne, Aude)*, Rapport d'étude d'impact, juin 1990, SRA Montpellier, 1990.

Garcia, Vallet 2002 : D. Garcia, L. Vallet, Topographie, architecture et stratigraphie. In : D. Garcia, L. Vallet. (dir.), *L'espace portuaire de Lattes antique*, Lattara, 15, Lattes, 2002, p. 11-72.

Garrote-Sayo 2000 : E. Garrote Sayo, Les importations d'huile de Bétique en Narbonnaise. In : *Les denrées en Gaule romaine : production, consommation et échanges, Table-ronde du GDR, 16 et 17 novembre 2000*, Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie, Nanterre, 2000, p. 63-75.

Garrote-Sayo 2001 : E. Garrote Sayo, Análisis de los sellos en ánforas Dressel 20 hallados en una provincia romana : La Gallia Narbonensis, *Congreso internacional ex Baetica Amphorae, Conservas, aceite y vino de la Bética en el Imperio Romano*, Écija y Sevilla, 17-20 de Diciembre 1998, Actas Vol. I, Ecija, 2001, p. 825-836.

Gayraud 1981 : M. Gayraud, *Narbonne antique, des origines à la fin du IIIe s.*, Revue Archéologique de Narbonnaise, suppl. 8, 1981, 592 p.

Garcia, Vallet 2002 : D. Garcia, L. Vallet, *Le port de Lattara*, Lattara 15, 2002, 223 p.

Gébara, Morhange 2010 : C. Gébara, Ch. Morhange, Le port antique de Fréjus : nouvelles données archéologiques et géomorphologiques, *Journal of Roman Archaeology, Supplementary series*, 77, 2010.

Genin 2007 : M. Genin, *La Graufesenque (Millau, Aveyron)*, Études d'archéologie urbaine, Éditions de la Fédération Aquitania, Pessac, 2007.

Ginouvez 2004 : O. Ginouvez, Narbonne, La-Nautique (Aude), *Les vestiges d'un probable établissement public antique sur le site portuaire de Narbonne*. Inrap Méditerranée, Service régional de l'Archéologie de Languedoc-Roussillon, 2004.

Ginouvez et al. 1992 : O. Ginouvez, C. Labarussiat, H. Pomarèdes, Saint-Loup : Un paysage fluvial aux portes de Narbonne (étude d'impact archéologique), *Archéologie en Languedoc*, 16, 1992, p. 95-107.

Ginouvez et al. 1997 : O. Ginouvez, J. Kotarba, C. Sanchez, R. Sabrié, *Prospection archéologique diachronique du " Sud-Narbonnais "*, SRA, Languedoc-Roussillon-AFAN. Montpellier, 1996-1997, 84 p. Inédit.

Giovannoni 1995 : V. Giovannoni, *Les pêcheurs de l'étang de Thau*, L'Harmattan, Paris, 1995.

Glare 1996 : P.G.W. Glare (ed.), *Oxford latin dictionary*, Oxford, 1996.

Grau, Rescanières 2000 : M. Grau, S. Rescanières, *Étude géomorphologique de la basse vallée de l'Aude : litho-stratigraphie des formations de remplissage. Paléo-environnement du site de Montlaurès*, Mémoire de Maîtrise, Géographie Physique, Université Paul Valéry-Montpellier III, 2000, 121 p.

Grenier 1934 : A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, II, *L'archéologie du sol : navigation, occupation du sol*, A. et J. Picard et Cie, Paris, 1934.

Grenier 1959 : A. Grenier, *Carte archéologique de la Gaule romaine, Département de l'Aude*, fascicule XII, Paris, 1959, 260 p.

Gruet (inédit) : Y. Gruet, *Malacofaune marine du site de la Bibliothèque multimédia à Limoges*, Rapport dactylographié, inédit.

Gruet, Prigent 1986 : Y. Gruet, D. Prigent, Les buttes de Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée) : caractères de la population d'huîtres (*Ostrea edulis* Linné) et de sa faune associée, *Haliotis*, 15, 1986, p. 3-16.

Guédon 2006 : S. Guédon, *Voyager dans l'Afrique romaine d'Auguste à Augustin*. Thèse de doctorat réalisée sous la direction de J.- M. Roddaz, Université Bordeaux 3, Bordeaux, 2006.

Guey 1954 : J. Guey, Bibliographie : J. Le Gall, Le Tibre, fleuve de Rome dans l'Antiquité, *Revue des Études Anciennes*, 56, 1954, p. 487-490.

Guilaine 1995 : J. Guilaine (dir.), *Temps et Histoire du Néolithique à l'Age du Fer dans le bassin de l'Aude*, Archives de l'E.H.E.S.S., Toulouse, 450 p.

Guillaume 2006 : M. Guillaume, *Immeuble Bd Général de Gaulle à Narbonne (Aude)*, *Nouvelles données sur la ville césarienne*, Rapport de diagnostic archéologique, SRA de Languedoc-Roussillon, INRAP, Méditerranée, Nîmes, 2006.

Guiter 1960 : H. Guiter, Narbo-Narbona. *FHLMR*, XXXIVe congrès. Narbonne, 1960, p. 57.

Guy 1955a : M. Guy, Les ports antiques de Narbonne, *Revue d'Études Ligures*, 21, n°3-4, 1955, p. 213-240.

Guy 1955b : M. Guy, L'île de l'Aute, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 23, 1951-1955, p. 70-77.

Guy 1955c : M. Guy, Vue aérienne montrant la centuriation de la colonie de Narbonne, *Gallia*, XIII, 1955, p. 103-108.

Guy 1972 : M. Guy, Le cadre géographique et géologique de Montlaurès, *Narbonne, Archéologie et Histoire*, XLVe Congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, Narbonne, 1972, p. 27-43.

Guy 1988 : M. Guy, L'établissement des romains à Narbo, le cadre géographique, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 42, 1988, p. 47-53.

Guy 1990 : M. Guy, *L'évolution du rivage narbonnais, Narbonne et la mer, De l'Antiquité à nos jours*. Catalogue d'exposition, Narbonne, 1990, p. 16-19.

Hermet 1934 : *La Graufesenque (Condatomagus) : vases sigillées, graffites*, Paris, 1934.

Heron de Villefosse 1914 : A. Heron de Villefosse, Deux armateurs narbonnais : *Sextus Fadius Secundus* et *P. Olitus Apolonius*. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1914, p. 153-180.

Héron de Villefosse 1918 : A. Héron de Villefosse, La mosaïque des Narbonnais à Ostie, *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1918, p. 245-282.

Hesnard 1997 : A. Hesnard, Entrepôts et navires à dolia : l'invention du vin en vrac, *Techniques et économies antiques et médiévales*, Paris 1997, p. 130-131.

Hesnard et al. 1988 : A. Hesnard, M.- B. Carre, M. Rival, B. Daugréaux, *L'épave romaine Grand Ribaud D (Hyères, Var)*, *Archaeonautica*, 8, 180 p.

Hesnard et al. 2001 : A. Hesnard, Ph. Bernardi, Ch. Maurel, La topographie du port de Marseille de la fondation de la cité à la fin du Moyen-Age. In : M. Bouiron, H. Tréziny, *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René*. Aix-en-Provence, Edisud, p. 159-202 (coll. Etudes Massaliètes, 7).

Hiernard 1983 : J. Hiernard, Monnaies d'or, histoire gallo-romaine, *Revue belge de numismatique*, 129, 1983, p. 61-90.

Hochkofler, Scariati 2003 : G. Hochkofler, R. Scariati, Les villas romaines et le paysage aquatique, *Actes du Festival International de Géographie*, Saint-Dié-des-Vosges, 2003, http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2003/.

Hofmann 1985 : B. Hofmann, *Catalogue des estampilles sur sigillée*, *Revue Archéologique SITES*, Hors série, 27, Association Française d'Archéologie Métropolitaine, Gonfaron, 1985.

Hollard 2003a : D. Hollard, Le dépôt monétaire d'antoniniens de Gasparet à Boutenac (Aude), *Cahiers numismatiques*, 155, 2003, p. 43-50.

Hollard 2003b : D. Hollard, J. Bourne, Aspects of the Relationship between the Central and Gallic Empires in the Mid to Late Third Century AD with Special Reference to Coinage Studies, *Revue Numismatique*, Volume 6, n°159, 2003, p. 492-497.

Hollard 2007 : D. Hollard, Le trésor de bronzes de Villaines-la-Carelle (Sarthe). In : M. Amandry (dir.), *Trésors monétaires de la France, Volume 22, Trésors de l'Ouest de la France*, Bibliothèque nationale de France, 2007, 384 p.

Heron de Villefosse 1914 : A. Heron de Villefosse, Deux armateurs narbonnais : *Sextus Fadius Secundus* et *P. Olitus Apolonius*, *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1914, p. 153-180.

Jézégou 1998 : M.- P. Jézégou, Carte archéologique en Languedoc-Roussillon, *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1998, p. 28-29.

Jézégou 2007a : M.- P. Jézégou, Découvertes sous-marines le long du littoral des Pyrénées Orientales, Port-Vendres 3. In : *CAG 66* : J. Kotarba, G. Castellvi, Fl. Mazière (dir.), *Le Roussillon, Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2007, p. 630-633.

Jézégou 2007b : M.- P. Jézégou, Commerce maritime dans l'Antiquité romaine : un état des connaissances pour la côte roussillonnaise. In : *CAG 66* : J. Kotarba, G. Castellvi, Fl. Mazière (dir.), *Le Roussillon, Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2007, p. 156-163.

Joncheray 1974 : J. Joncheray, L'épave Dramont D, dite « des pelvis », *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, III, 1974, p. 21-48.

Joncheray 1994 : J. Joncheray, L'épave Dramont C, *Cahiers d'archéologie subaquatique*, 12, 1994, p. 5-51.

Joncheray, Rochier 1976 : J.- P. Joncheray, R. Rochier, L'épave de La Roche Fouras. Coque du navire et estampilles sur amphores, *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, V, p. 167-180.

Jourdanne 1892 : G. Jourdanne, Les variations du littoral narbonnais examinées du point de vue de la concordance des données géologiques avec les descriptions des géographes de

l'Antiquité, *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, tome III, 1892, p. 181-201.

Kajanto 1965 : I. Kajanto, *The Latin Cognomina*, Helsingfors, Helsinki, 1965.

Izarra 1993 : F. Izarra, *Hommes et fleuves en Gaule romaine*, Ed. Errance, Paris, 1993.

Laubenheimer 1985 : F. Laubenheimer, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise sous le Haut-Empire*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Besançon, 66, 1985.

König 1981 : I. König, *Die gallischen Usurpatoren von Postumus bis Tetricus*, Munich, 1981.

Labriffe (de) 1999 : P.- A. de Labriffe, *Narbonne (Aude)*, 40, bd. 1848/18-20 rue Malte-Brun, Rapport de diagnostic, SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1999.

Laubenheimer 1985 : F. Laubenheimer, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise sous le haut Empire*, Paris, 1985, 466 p.

Laubenheimer 1990 : F. Laubenheimer, *Sallèles d'Aude, un complexe de potiers gallo-romain, le quartier artisanal*, Document d'Archéologie Française, 26, 1990, 157 p.

Laubenheimer, Tarpin 1993 : F. Laubenheimer et M. Tarpin, Un « pagus » à Sallèles d'Aude? Essai sur les pagi de Narbonnaise, *Revue Archéologique de narbonnaise*, 26, 1993, p. 259-276.

Lenthéric 1876 : Ch. Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lyon*, Paris, 524 p.

Lespinasse et coll. 1982 : P. Lespinasse et collab., *Notice explicative de la feuille Narbonne au 1/50000ème, Carte géologique de la France*, 1061, B.R.G.M. éd., Orléans, 1982, 51p.

Leveau et al. 1991 : P. Leveau, C. Heinz, H. Laval, P. Marinval, J. Medus, Les origines de l'oléiculture en Gaule du sud, *Revue d'archéométrie 15, Bulletin de liaison du Groupe des méthodes physiques et chimiques de l'archéologie*, Rennes, Le Groupe, 1991, p. 83-94.

Lindner 2004 : G. Lindner, *Coquillages et Bivalves d'Europe*, Vigot, Paris, 2004.

Liou 1975 : B. Liou, Informations archéologiques. Recherches sous-marines, *Gallia*, 33, 1975, p. 571-605.

Liou 1987a : B. Liou, L'exportation de vin de Tarraconaise d'après les épaves, *El vi a l'Antiguitat. Economia, Produccio i comerç al Mediterraneani occidental. Badalona 28 de novembre - 1 de diciembre de 1985*, Badalona, 1987, p. 271-284.

Liou 1987b : B. Liou, Inscriptions peintes sur amphores : Fos (suite), Marseille, Toulon, Port-la-Nautique, Arles, Saint-Blaise, Saint-Martin-de-Crau, Macôn, Calvi, *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 55-139.

Liou 1993 : B. Liou, Inscriptions peintes sur amphores de Narbonne (Port-la-Nautique), *Archaeonautica*, 11, 1993, p. 131-148.

Liou 1998 : B. Liou, Inscriptions peintes sur amphores de Narbonne, Port-la-Nautique (Aude), III, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 1998, 91-102.

Liou, Pomey 1985 : B. Liou, P. Pomey, Informations ar-

chéologiques. Recherches sous-marines, *Gallia*, 43, 1985, p. 547-573.

Liou, Marichal 1978 : B. Liou, R. Marichal, Les inscriptions peintes sur amphores de l'anse Saint-Gervais, à Fos-sur-Mer, *Archaeonautica*, 2, Paris, 1978, p. 109-181.

Liou, Sciallano 1989 : B. Liou, M. Sciallano, Le trafic du port de Fos dans l'antiquité : essai d'évaluation à partir des amphores, *S.F.É.C.A.G. Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 153-167.

Liou, Gassend 1990 : B. Liou, J.- M. Gassend, L'épave Saint-Gervais 3 à Fos-sur-Mer (milieu du II^e siècle ap. J.- C.). Inscriptions peintes sur amphores de Bétique, Vestiges de la coque. *Archaeonautica*, 11, 1990, p. 153-257.

Llinas, Sagrera 1993 : J. Llinas, J. Sagrera, Una construcció alt-imperial a Llafranc, Fases, estratigrafia i material, *Cypselia*, 10, 1993, p. 105-127.

Long 1994 : L. Long, Prospections et sondages archéologiques dans le Rhône, à Arles et ses environs. In : *Histoire du Rhône en pays d'Arles*, Groupe Archéologique Arlésien, Actes du colloque du 7 Novembre 1992, Arles, 1994, p. 44-71.

Long 1995 : L. Long, Carte Archéologique. Au large des Saintes-Maries-de-la-Mer. Epave 2 des Saintes-Maries-de-la-Mer, *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1995, p. 40-41.

Long 1998 : L. Long, Inventaire des amphores du Rhône à Arles. Un aspect des échanges à l'époque impériale, *S.F.É.C.A.G., Actes du Congrès d'Istres*, 1998, p. 85-95.

Long 2002 : L. Long, Carte Archéologique. Au large de la Camargue. L'épave Saintes Maries de la Mer 24, *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2002, p. 53-54.

Long 2008 : L. Long, *Secrets du Rhône. Les trésors archéologiques du Rhône à Arles*, Actes Sud, Arles, 268 p.

Long et al. 2003 : L. Long, S. Marlier, M. Rival, L'épave Saintes Maies de la Mer 24, Objets de bord et architecture navale, *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2003, p. 68-71.

Long et al. 2009 : L. Long, J. Piton, D. Djaoui, Les céramiques communes des gisements du Rhône à Arles. Le faciès portuaire d'époque impériale. In : M. Pasqualini (dir), *Les céramiques communes d'Italie et de Narbonnaise, structures de production, typologies et contextes inédits, IIe s. av. J.-C. - IIIe s. ap. J.-C.*, Actes de la table ronde de Naples, 2006, Naples, Centre Jean Bérard, 2009, p. 569-614 (Coll. CJB, 30).

Lopez 1995 : A. Lopez, Au large de Saint-Raphaël, épave Barthélémy B, *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1995, p. 59-60.

Lugand 1997 : M. Lugand, Loupian Le Bourbou, *Bilan Scientifique Languedoc-Roussillon 1997*, Service Régional de l'Archéologie, Montpellier, 1997, p. 128.

Manacorda 1978 : D. Manacorda, The Ager Cosanus and the Production of the Amphorae of Sestius. New Evidence and a Reassessment, *Journal of Roman Studies*, 68, 1978, p. 122-131.

Marimon 2002 : P. Marimon Ribas, La importancia de la *Gallia Lugdunensis* en la distribución de los productos béticos hacia el norte del Imperio. In : L. Rivet, M. Sciallano (Textes rassemblés), *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens. Mélanges offerts à Bernard Liou, Archéologie et histoire romaine*, 8, 2002, p. 379-388.

Marlier, Rival 2003 : S. Marlier, S. Rival, *L'épave SM 24, Rapport sur l'architecture navale. Campagne 2003*, archives DRASSM.

Marlier 2005 : S. Marlier, *Systèmes et techniques d'assemblage par ligatures dans la construction navale antique méditerranéenne*, Thèse de Doctorat, sous la dir. de P. Pomey, Université Aix-Marseille 1, 2005.

Marlière 2002 : E. Marlière, *L'outre et le tonneau dans l'Occident romain*, Collection Instrumentum, 22, Montagnac, 2002.

Martin 1971 : R. Martin, *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*, Les Belles-Lettres, Paris, 1971.

Martin-Kilcher 1983 : S. Martin-Kilcher, Les amphores romaines à huile de Bétique (Dressel 20 et 23), d'August (*Colonia Augusta Rauricorum*) et Kaiseraust (*castrum Rauracense*). Un rapport préliminaire, *Producción y comercio del aceite en la antigüedad*. II Congreso (Sevilla, 1982), Madrid, 1983, p. 337-361.

Martin-Kilcher 1998 : S. Martin-Kilcher, Le vin dans la colonia Iulia Karthago, *Actes du II colloqui international d'archéologie romaine, El vi a l'antiguitat economia, proccuccio i comerç al Mediterrani occidental*, Monografies Badalonines, 14, 1998, p. 511-529.

Marty 2002 : F. Marty, Aperçu sur les céramiques à pâte claire du golfe de Fos. In : L. Rivet, M. Sciallano (éd.), *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens. Mélanges offerts à Bernard Liou. Textes rassemblés par Lucien Rivet et Martine Sciallano. Archéologie et histoire romaine*, 8, 2002, p. 201-220.

Mauné et al. 2006 : S. Mauné, R. Bourgaud, J. Lescure, C. Caratto, C. Santran, Nouvelles données sur les productions céramiques de l'atelier de Dourbie à Aspiran (Hérault) (première moitié du Ier s. ap. J.-C.), *S.F.É.C.A.G., Actes du congrès de Pézenas*, 2006, p. 157-188.

Mees 2007 : A. Mees, Diffusion et datation des sigillées signées et décorées de la Graufesenque en Europe. L'influence de l'armée sur l'évolution du pouvoir d'achat et du commerce dans les provinces romaines, *S.F.É.C.A.G., Actes du congrès de Langres*, 2007, p. 145-208.

Meiggs 1960 : R. Meiggs, *Roman Ostia*, The Clarendon Press, Oxford, 1960.

Meiggs 1973 : R. Meiggs, *Roman Ostia*, The Clarendon Press, Oxford, 1973 (2^{ème} édition).

Miéjac et al. 1999 : E. Miéjac, S. François, M. Salvat, C. Sanchez, *Port-la-Nautique, Sondage dans la passe du port de la Société Marseillaise de Crédit*, rapport du DRASSM, 1999.

Nieto, Foerster 1980 : X. Nieto, F. Foerster, El pecio romano del Cap del Vol (campanas de 1978 et 1979), *Cypsela*, 3, 1980, p. 163-177.

Morhange et al. 2001 : C. Morhange, J. Laborel, A. Hesnard, Changes of relative sea level during the past 5000 years in the ancien harbor of Marseille, southern France, *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, 155, 2001, p. 319-329.

Mouynes 1877 : G. Mouynes, *Inventaire des archives communales de Narbonne antérieures à 1790*.

Nieto 1982 : X. Nieto, El pecio del Cap del Vol. Nuevas aportaciones, *Cypsela*, 4, 1982, p. 165-168.

Nieto 1986 : J. Nieto, El pecio Culip IV : observaciones sobre la organización de los talleres de terra sigillata de La graufesenque, *Archaeonautica*, 6, Paris, 1986, p. 81-115.

Nieto 1988 : X. Nieto, Cargamento principal y cargamento secundario, *Navires et Commerces de la Méditerranée antique Hommage à Jean Rougé Cahiers d'Histoire* n° XXXIII, n° 3-4, p. 379-395.

Nieto 1989 : X. Nieto (dir.), *Excavaciones arqueológicas subacuáticas a Cala Culip I*, Centre d'investigacions arqueològiques de Girona, Serie Monografica, 9, Gerone, 1989, 345 p.

Nieto, Puig 2001 : X. Nieto Prieto, A. M. Puig (dir.), B. R. Hartley, B. M. Dickinson, J. C. Libori (coll.), *Excavacions arqueològiques subacuáticas a Cala Culip 3, Culip IV : la terra sigillata decorada de la Graufesenque*, Monografies del Casc, 3, Museu d'Arqueologia de Catalunya, Girona, 2001.

Nieto et al. 2005 : X. Nieto, M. Roca Roumens, A. Vernhet, P. Sciau (éds), *La difusio de la terra sigillata sudgàlica al nord d'Hispania*, Monografies, 6, Museu d'Arqueologia de Catalunya, Barcelona, 2005.

Nieto et al. 1989 : X. Nieto Prieto, A. Jover Armengol, P. Izquierdo Tugas, A. M. Puig Griessenberger, A. Alaminos Exposito, A. Martin Menendez, Marcel Pujol Hamelink, H. Palou Miquel, S. Colomer Marti y coll., *Excavacions arqueològiques subacuáticas a Cala Culip I*, Serie Monografica, 9, Centre d'investigacions arqueològiques de Girona, Girona, 1989.

Nolla et al. 1982 : J. M. Nolla, J. M. Canes, X. Rocas, Un forn romà de terrissa a Llafranc (Palafrugell, Baix Empordà). Excavacions de 1980-81, *Empúries*, 44, 1982, p. 147-183.

Orliac 1984 : D. Orliac, *L'Oustalet II (commune de Fleury)*, notice, 1 p., Arch. S.R.A. Montpellier, 1984.

Oswald 1931 : F. Oswald, *Index des estampilles sur sigillée*, réédition de F. Oswald, *Index of Potter's Stamps on Terra Sigillata (Samian Ware)*, Margidunum 1931, Revue Archéologique SITES, Hors-série 21, réédition de 1931, Avignon, 1983.

Paribeni 1916 : R. Paribeni, *Notizie degli Scavi di Antichità*, 13, 1916, p. 326-328.

Passelac 1992 : M. Passelac, Formes et techniques italiques dans les productions céramiques augustéennes du bassin de l'Aude : mise en évidence d'un groupe d'ateliers, *Rei Cretariae romanae fautores*, XXXI/XXXII, 1992, p. 207-229.

Passelac 1993 : M. Passelac, Céramique présigillée sudgauloise. In : M. Py (dir.), *Dicocer¹, Dictionnaire des Céramiques Antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, Lattes, 1993, p. 532-535.

Passelac 1996 : M. Passelac, Céramiques communes gallo-romaines en Languedoc occidental : exemples de production et de consommation (fin du Ier s. à la fin du IIe s. de n. è.). In : Bats (M.) dir., *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.-C.-IIe s. de ap. J.-C.)*, La vaisselle de cuisine et de table. Actes des journées d'études de Naples, 1994. Naples, Centre Jean Bérard, 1996, p. 361-387 (Coll. CJB, 14).

Pasqualini 1993 : M. Pasqualini, *Les céramiques importées en basse-Provence, La vaisselle de table et de cuisine*, 4 vol., Thèse de doctorat sous la direction de Bats (M.), Aix-en-Provence, 1993.

Pavolini 1983 : C. Pavolini, *Ostia*, G. Laterza, Roma-Bari, 1983.

Pellecuer 2000 : Ch. Pellecuer, *La villa des Pré-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement, Contribution à l'étude des villae et de l'économie domaniale en Narbonnaise*, Thèse de Doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence, 2 vol., 410 p.

Perez 1995 : A. Perez, *Les cadastres antiques en Narbonnaise occidentale. Essai sur la politique romaine en Gaule du sud (IIe s. av.-IIe s. ap.)*, Paris, 1995, Revue Archéologique de Narbonnaise suppl.29, 313 p. (CNRS ed.).

Perret 1968 : V. Perret, Le « Pont Vetus » (pont des marchands) de Narbonne, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 30, 1969, p. 49-66.

Perret 1970 : V. Perret, Le « Pont Vetus » de Narbonne, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 31, 1970, p. 73-104.

Pflaum 1975 : H.- G. Pflaum, Clients et patrons à la lumière du cimetière de l'autoparco sous le Vatican à Rome, *Arctos. Acta Philologica Fennica*, 9, 1975, p. 75-87.

Pineau 1966 : H. Pineau, L'étude topographique du golfe narbonnais appliquée à la détermination du niveau moyen de la mer vers l'époque historique et au début de notre ère. Les golfes et les îles d'Avienus, *Actes du 90^e Cong. Nat. Soc. Sav.*, Nice (Paris, 1966), p. 33-77.

Piton 1998 : J. Piton, Contexte amphorique du début du V^e siècle à Arles (Bouches-du-Rhône), *S.F.É.C.A.G.*, *Actes du Congrès d'Istres*, 1998, p. 107-115.

Polak 2000 : M. Polak, *South Gaulish Terra Sigillata with Potters' Stamps from Vechten*. RCRF Acta, suppl. 9, Nijmegen, 2000, 438 p.

Pollino 1975 : L'épave de la Fourmigue, dans le golfe Juan, *Cahiers d'archéologie Subaquatique*, IV, 1975, p. 71-83

Pomey et al. 1987-1988 : P. Pomey, Recherches sous-marines, *Gallia Informations*, 1987-88, p. 42-44.

Pomey et al. 1992 : P. Pomey, Recherches sous-marines, *Gallia Informations*, 1992, p. 2-78.

Pomey 1993 : P. Pomey, Prospection thématique au large de Hyères, *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1993, p. 43-44.

Pomey 1995 : P. Pomey, Dendrochronologie et dendromorphologie des épaves antiques de Méditerranée, *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1995, p. 56-57

Pomey 1997 : P. Pomey et al., Un exemple d'évolution des techniques de construction navale antique : de l'assemblage par ligatures à l'assemblage par tenons et mortaises. In : D. Garcia et D. Meeks (dir.), *Actes du colloque International Techniques et économies antiques et médiévales « Le temps de l'innovation »*, Aix-en-Provence, mai 1996, Paris, 1997, p. 195-203.

Pomey 1998 : P. Pomey, Conception et réalisation des navires dans l'Antiquité, *Concevoir et construire les navires. De la trière au picoteux*. Editions ERES, Paris, 1998.

Pomey 2002 : P. Pomey, Une nouvelle tradition technique d'assemblage antique : l'assemblage de la membrure par ligatures et chevilles. In : H. Tzalas (éd.), *7th International Symposium on Ship Construction in Antiquity*, Pylos, 26-29th Août 1999, Athènes, 2002, p. 597-603.

Pomey, Guibal 1998 : P. Pomey, F. Guibal, Programme thématique : « Dendrochronologie et dendromorphologie des épaves de Méditerranée ». Epave Dramont C, *Bilan Scientifique du DRASSM*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1998, p. 52-53.

Pomey, Guibal 2000 : P. Pomey, F. Guibal, Dendrochronologie et dendromorphologie des épaves de Méditerranée (Bouches-du-Rhône et Var), *Gallia Informations*, 1998-1999, *DRASSM 1991-1995*, support CDROM, éditions du CNRS, Paris, 2000.

Pomey et al. 1997 : P. Pomey, P. A. Gianfrotta, X. Nieto, A. Tchernia, *La navigation dans l'Antiquité*, Edisud, Aix-en-Provence, 1997.

Poncin, Guy 1951-1955 : L. Poncin, M. Guy, Fouilles à La Nautique. *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 23, 1951-1955, p. 157-167.

Ponsich 1974 : M. Ponsich, *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir*, I, Mélanges de la Casa de Velázquez., Madrid, 1974.

Ponsich 1979 : M. Ponsich, *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir*, II, Mélanges de la Casa de Velázquez, Paris, 1979.

Porto 1984 : A. di Porto, *Impresa agricola e attività collegate nell'economia della « villa »*. Alcune tendenze organizzative, *Sodalitas : scritti in onore di Antonio Guarino*, 7, Editore Jovene, Naples, 1984, p. 3244-3247.

Poutiers 1978 : J.- M. Poutiers, *Introduction à l'étude faunistique des Bivalves du littoral français : les espèces marines du golfe d'Aigues-Mortes*, Notes et contributions n°15, Centre d'études et de recherches de paléontologie biostratigraphique, Orsay, 1978.

Poutiers 1987 : J.- M. Poutiers, Bivalves. In : W. Fischer, M.- L. Bauchot et M. Schneider, *Fiches FAO d'identification des espèces pour les besoins de la pêche, (Révision 1), Méditerranée et mer Noire. Zone de pêche 37, vol. I. Végétaux et Invertébrés*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, 1987, p. 369-512.

Py 1993 : M. Py (dir.), *Dicocer¹, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. notre ère-VIIIe s. de notre ère) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Latara, 6, Lattes, 1993.

- Py 1997** : M. Py et coll., *Syslat 3.1, Système d'Information Archéologique, Manuel de référence*, Lattara 10, Lattes, 1997, 384 p.
- Py 2006** : M. Py, *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Lattara, 19, 2006, 1270 p. (2 vol.)
- Quéro, Vayne 1998** : J.- C. Quéro, J.- J. Vayne, *Les fruits de la mer et plantes marines des pêches françaises*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1998.
- Rancoule 1970** : G. Rancoule, Ateliers de potiers et céramique indigène au Ier siècle av. J.-C., *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 3, 1970, p. 33-70.
- Raynaud 1991** : C. Raynaud, Les amphores. La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 23, Paris, 1991.
- Raynaud 1993a** : C. Raynaud, Céramique commune à point de chaux du Languedoc oriental. In : M. Py (dir.), *Dicocer¹, Dictionnaire des Céramiques Antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, Lattes, 1993, p. 522-524.
- Raynaud 1993b** : C. Raynaud, Céramique non tournée d'époque romaine en Provence. In : M. Py (dir.), *Dicocer¹, Dictionnaire des Céramiques Antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, Lattes, 1993, p. 333-335.
- Reboul 1837** : H. Reboul, De l'ancien lac Rubresus et des atterrissements de l'Aude, *Bulletin de la société archéologique de Béziers*, II, 1837, p. 227-234.
- Reddé 1979a** : M. Reddé, La représentation des phares à l'époque romaine, *Mélanges Ecole Française de Rome*, 79.2, XCI, 1979, p. 845-872.
- Reddé 1979b** : M. Reddé, La navigation au large des côtes atlantiques de la Gaule à l'époque romaine, *Mélanges Ecole Française de Rome*, 91, Roma, 1979, p. 481-489.
- Reddé 1983** : M. Reddé, *Portus*, le plus grand port du monde romain, *Histoire et archéologie, les dossiers*, 71, mars 1983, p. 54-61.
- Reddé, Golvin 2005** : M. Reddé, J.- C. Golvin, *Voyages sur la Méditerranée romaine*, Actes sud, Arles, Errance, Paris, 2005, 137 p.
- Remesal 1977-78** : J. Remesal, Economía oleícola bética : nuevas formas de análisis, *Archivo Español de Arqueología*, 1977-78, p. 87-142.
- Remesal 1986** : J. Remesal, *La annona militaris y la exportación de aceite bético a Germania*, Madrid, 1986.
- Remesal 1991** : J. Remesal, *Sextus Iulius Possessor* en la Bética. Homenaje al Dr. Michel Ponsich, *Gerión*, 1991, p. 281-295.
- Remesal 1996** : J. Remesal, *Mummius Secundinus*. El *Kalendarium Vegetianum* y las confiscaciones de Severo en la Bética (*HA Severus* 12-13), *Gerión*, 14, 1996, p. 197-221.
- Remesal 1997** : J. Remesal, *Heeresversorgung und die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen der Baetica und Germanien*, Stuttgart, 1997.
- Remesal 2007** : J. Remesal, *Oleum afrum et hispanum. Africa et in Hispania : études sur l'huile africaine*. Instrumenta, 25, Barcelona, 2007, p. 315-328.
- Rescanières 2001** : S. Rescanières, *Géoarchéologie dans la basse plaine de l'Aude : Montlaurès*, Mémoire de D.E.A. de Géographie, Université de Montpellier III, Aix-en-Provence, 2001, 99 p.
- Rescanières 2002** : S. Rescanières, Essai sur le cadre géographique antique du Narbonnais. In : CAG 11/1 : E. Dellong (coord.) avec la coll. de D. Moulis et J. Farré, *Narbonne et le Narbonnais 11/1*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002, p. 44-50.
- RIC** : H. Mattingly, E. A. Sydenham, C. H. V. Sutherland [et al.], *The Roman Imperial Coinage*, Londres, 10 t., 1923-1994.
- Rivet 1982** : L. Rivet, La céramique culinaire micacée de la région de Fréjus, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 15, 1982, p. 243-262.
- Rivet 2007** : L. Rivet, Un lot de mobilier d'époque préflavienne découvert lors des fouilles de la cathédrale de Fréjus (Var) en 1988, *S.F.É.C.A.G., Actes du congrès de Langres*, 2007, p. 569-584.
- Rodríguez 1980** : E. Rodríguez Almeida, Vicissitudini nella gestione del commercio dell'olio bético da Vespasiano a Severo Alessandro, *Memoirs of the American Academy in Rome*, 36, 1980, p. 227-290.
- Rodríguez 1989** : E. Rodríguez Almeida, *Los tituli picti de las ánforas olearias de la Bética (I) : Tituli Picti de los Severos y de la Ratio Fisci*, Madrid, 1989.
- Roman 1983** : Y. Roman, *De Narbonne à Bordeaux, Un axe économique au Ier siècle avant J.- C.*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1983.
- Ropiot 2007** : V. Ropiot, La plaine du Roussillon à l'âge du Fer dans la littérature antique. In : CAG 66 : J. Kotarba, G. Castellvi, Fl. Mazzière (dir.), *Le Roussillon*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2007, p. 80-85.
- Rolin et al. 2005** : D. Rolin avec la coll. de C. Bioul, S. Fournière, M. Tregret, Narbonne, La Nautique IN02, DFS de diagnostic archéologique, SRA Languedoc-Roussillon, INRAP Méditerranée, 2005, 37 p.
- Rouch 1966-1967** : M. Rouch, Sur la Robine d'après les archives, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 29, 1966-67, p. 63-74.
- Rougé 1966** : J. Rougé, *Recherches sur l'organisation de commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*, Paris, 1966.
- Rouillard 1993** : P. Rouillard, *L'emporion* chez Strabon, Les emporia straboniens : fonctions et activités. In : A. Bresson, P. Rouillard (dir.), *L'emporion*, De Boccard éd., Bordeaux, 1993, p. 35-46.
- Rouquette 1993** : P. Rouquette, *Fiches de découverte de sites archéologiques à Port-la-Nouvelle (Aude)*, S.R.A. Montpellier, 1993.
- Rouquette 2004** : P. Rouquette, *Bilan de prospections archéologiques, Îles et partie basse de la garrigue de Port-la-Nouvelle (Aude)*, S.R.A. Montpellier, 2004.

Rouquette 2007 : P. Rouquette, *Prospection archéologique dans le canton de Sigean (Aude)*, S.R.A. Montpellier, 2007.

Rouzaud 1914 : H. Rouzaud, Note sur les ports antiques de Narbonne, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 13, 1914, p. 279-299.

Rouzaud 1917 : H. Rouzaud, Note sur les ports antiques de Narbonne (suite), *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 14, 1917, p. 167-194.

Rouzaud 1921 : H. Rouzaud, Le trésor de Peyriac-de-Mer, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 15, 1, 1921, p. 169-178.

Sabrié 1991 : R. Sabrié, *Fontcaude (Commune de Gruissan)*, notice, 3 p., Archives SRA Languedoc-Roussillon, 1991.

Sabrié 1992 : M. et R. Sabrié, Un four de tuilier d'époque augustéenne à Boutenac (Aude), *Archéologie en Languedoc*, 1992, p. 83-91.

Sabrié 1993 : R. Sabrié, *Domaine de Jugnes*, Fiche descriptive de site archéologique n° 11266013, Archive S.R.A. Montpellier, 1993.

Sabrié 2004 : R. et M. Sabrié (dir.), *Le Clos de la Lombarde à Narbonne, Espaces publics et privés du secteur nord-est, Archéologie romaine*, 12, éd. M. Mergoïl, Montagnac, 2004, 327 p.

Sabrié 2006a : R. Sabrié, La *Via Domitia* dans la traversée de Narbonne, *Les Voies romaines en Méditerranée*, Actes des Vème rencontres européennes en Languedoc-Roussillon, Association Régionale *Via Domitia*, Montpellier, 2006, p. 31-45.

Sabrié 2006b : M. Sabrié, R. Sabrié, Un magasin de céramiques sigillées à Narbonne ? In : S. Mauné, M. Genin (dir.), *Du Rhône aux Pyrénées : aspects de la vie matérielles en gaule Narbonnaise (fin du Ier s. av. -VIème s. ap. J. -C.)*, éd. M. Mergoïl, Montagnac, 2006, p. 83-100.

Sabrié 2006c : R. Sabrié, Les enduits peints du Bd Général de Gaulle. In : M. Guillaume (dir.), *Immeuble Bd Général de Gaulle à Narbonne (Aude), Nouvelles données sur la ville césarienne*, Rapport de diagnostic archéologique, SRA de Languedoc-Roussillon, INRAP, Méditerranée, Nîmes, 2006, p. 33-44.

Salvo 1988 : L. de Salvo, Pubblico e privato in età severiana : il caso del trasporto dell'olio betico e l'epigrafia anforaria, *Navires et commerces de la Méditerranée antique. Hommage à Jean Rougé*. Cahiers d'Histoire, XXXIII, 1988, p. 333-344.

Salvo 1992 : L. de Salvo, *Economia privata e pubblici servizi nell'impero romano, I Corpora Naviculariorum*. Samperi-Messina, 1992.

Sanchez 2002 : C. Sanchez, Au carrefour des influences méditerranéennes et continentales, le rôle de Narbonne dans le commerce antique. In : *CAG 11/1* : E. Dellong (coord.) avec la coll. de D. Moulis et J. Farré, *Narbonne et le Narbonnais 11/1*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002, p. 117-123.

Sanchez 2003 : C. Sanchez, *Le mobilier céramique de Narbonne et sa région, (IIe s. av. n. è. / Ier s. de n. è.)*, Pour une analyse du processus de romanisation, Thèse sous la dir. d'A. Desbat, Université Lumière Lyon 2, 2003, 1021p.

Sanchez 2005 : *Vaisselle céramique et acculturation en période de romanisation : l'exemple du site de Lattes (Hérault)*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Ch. Llinas, Université P. Valéry,

Montpellier 1995, 123 p.

Sanchez 2006 : C. Sanchez, Une cave des années -10/+80 au lieu-dit « les Carrières » à Peyriac-de-Mer (Aude). Fouilles Y. Solier, H. Barbouteau et J.- M. Mascla, S.F.É.C.A.G., *Actes du Congrès de Pézenas*, 2006, p. 207-229.

Sanchez 2009 : C. Sanchez, *Narbonne à l'époque tardo-républicaine (IIe/Ier s. av. n. è.) : Chronologies, commerce et artisanat céramique*, supplément à la RAN, 2009, 492 p.

Sanchez, Silvéreano 2005 : C. Sanchez, S. Silvéreano, Le port de Narbonne et la diffusion des sigillées de la Graufesenque : étude préliminaire de la collection Bouscaras. In : X. Nieto et al., *La difusio de la terra sigillata sudgàlica al nord d'Hispania*, Monografies, 6, Museo d'Arqueologia de Catalunya, Barcelona, 2005, p. 163-177.

Sanchez et al. 1997 : C. Sanchez, E. Dellong, O. Ginouvez, J. Kotarba, R. Sabrié, *Prospection archéologique diachronique du " Sud-Narbonnais "*, SRA, Languedoc-Roussillon-AFAN. Montpellier, 1997-1998, 90 p.

Sanchez et al. 1998/1999 : C. Sanchez, E. Dellong, O. Ginouvez, J. Kotarba, R. Sabrié, *Prospection archéologique diachronique du " Sud-Narbonnais "*, SRA, Languedoc-Roussillon-AFAN. Montpellier, 1998/1999, 87 p.

Sanchez et al. 2000 : C. Sanchez, E. Dellong, J. Guerre, F. Loppe, D. Moulis, L'établissement littoral antique de l'île Saint-Martin, Gruissan (Aude), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 33, 2000, p. 22-58.

Schultheis 2007/2008 : W. Schultheis, Das römische Wrack am Perduto-Riff bei Korsica - Die archäologische Dokumentation, *Skyllis* - 8. Jahrgang 2007/08, Heft 1-2, p. 4-14.

Schüpbach 1983 : S. Schüpbach, Avenches contribution à la connaissance de la chronologie des estampilles sur les amphores à huile de Bétique, *Producción y comercio del aceite en la antigüedad*, II Congreso (Sevilla, 1982), 1983, p. 349-361.

Seed 1972 : R. Seed, Morphological variations in *Mytilus* from the french coasts in relation to the occurrence and distribution of *M. galloprovincialis* Lamarck, *Cahiers de Biologie marine*, 13, 1972, p. 357-384.

Seignovert 1979 : F. Seignovert, *La vallée du Rhône et la diffusion de l'huile de Bétique à l'époque romaine*. Mémoire de maîtrise de la Université de St. Etienne, 1979.

Solier 1961 : Y. Solier, *Oppidum du Moulin*, rapport de fouilles 1961, Arch. SRA, Montpellier, 1961, 8 p.

Solier 1964-1965a : Y. Solier, Épaves à Port-la-Nautique et en mer, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 28, 1964-1965, p. 77-80.

Solier 1964-1965b : Y. Solier, Dépôt d'huîtres au Boulevard de 1848, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 28, 1964-1965, p. 73-76.

Solier 1965 : Fouilles et découvertes à Narbonne et dans le Narbonnais (1964-1965), *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 28, 1965, p. 63-90.

Solier 1970 : Y. Solier, Fouilles et découvertes récentes à Narbonne et dans le Narbonnais (période gallo-romaine), années 1968, 1969, 1970, *Bull. Com. Arch. de Narb.*, 32, 1970, p. 115.

Solier et coll. 1981 : Y. Solier et collab., Les épaves de Gruissan, *Archaeonautica*, 3, 1981, p. 8-264.

Solier 1990a : Y. Solier, *Narbonne et la mer de l'Antiquité à nos jours*, Musée Archéologique de Narbonne, Narbonne, 1990.

Solier 1990b : Y. Solier, Les échelles élysées et le port romain de Narbonne, *Narbonne et la mer. Musée archéologique de Narbonne*, Narbonne, 1990, p. 31-34.

Solier et al. 1982 : Y. Solier, J.- M. Mascla, H. Barbouteau, *Les fouilles de sauvetage de 1982 au lieu-dit les carrières à Peyriac de mer (11)*, rapport de fouille, Arch. S.R.A., Montpellier, 1982, 22 p.

Solier, Mascla 1986 : Y. Solier, J.- M. Mascla, *Les fouilles de sauvetage de 1986 au lieu-dit les carrières à Peyriac-de-Mer (11)*, rapport de fouille, Arch. S.R.A., Montpellier, 1986, 22 p.

Solier et al. 1987 : Y. Solier, J.- M. Mascla, H. Barbouteau, *Les fouilles de sauvetage de 1987 au lieu-dit les carrières à Peyriac-de-mer (11)*, rapport de fouille, Arch. S.R.A., Montpellier, 1987, 21 p.

Solier et al. 1988 : Y. Solier, J.- M. Mascla, H. Barbouteau, *Les fouilles de sauvetage de 1987 au lieu-dit les carrières à Peyriac-de-mer (11)*, rapport de fouille, Arch. S.R.A., Montpellier, 1988, 16 p.

Soutou 2003 : A. Soutou, La Lavagne (*navanea*) et le Lac, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique des Haut Cantons de l'Hérault*, 26, 2003, p. 123-129.

Steffy 1991 : J. R. Steffy, The Mediterranean shell to skeleton transition : a northwest european parralél ? *Carvel Construction Technique Fifth International Symposium on Boat and Ship Archaeology*, Oxbow Monograph, 12, Amsterdam, 1988, p.12.

Steffy 1995 : J. R. Steffy, Ancient scantling : the projection and control of mediterranean hull shapes. In : Harry Tzalas (ed.), *3rd International Symposium on Ship Construction in Antiquity. Athens 1989*, Athènes, 1995, p. 417-428.

Sternberg 2007a : M. Sternberg, Salaisons et sauces de poissons. Production et produit, *Garum et pissalat, de la pêche à la table, mémoires d'une tradition*, Musée Archéologique d'Antibes, 2007, p. 25-40.

Sternberg 2007b : M. Sternberg, Du producteur au consommateur. La diffusion du garum. *Garum et pissalat, de la pêche à la table, mémoires d'une tradition*, Musée Archéologique d'Antibes, 2007, p. 41-48.

Tchernia 1986 : A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*, École Française de Rome, Rome, 1986, p. 125-195.

Tilhard 2004 : J.- L. Tilhard, *Les céramiques sigillées du Haut-Empire à Poitiers d'après les estampilles et les décors moulés*, S.F.É.C.A.G., supplément 2, Marseille, 2004.

Tournal 1830 : P. Tournal, Description géonostique du bassin inférieur de l'Aude et de la Berre, *Journal de Géologie*, t. 1, 1830, p. 247-261.

Tournal 1859 : P. Tournal, L'ancien port de Narbonne. In : P. A. Boudard, *Essai sur la numismatique ibérienne précédé de recherches sur l'alphabet et la langue des ibères*, Paris, 1859, p. 250-251.

Tournal 1864 : P. Tournal, *Catalogue du musée de Narbonne et notes historiques sur cette ville*. Narbonne, Emmanuel Caillard imprimeur-libraire, 1864, note E, p. 197.

Trias 1966 : G. Trias, Materiales arqueológicas de Llafranc (Gerona), *Pyrenae*, 1966, p. 93-117.

Turba 1954 : L. Turba, Graffiti con figure di navi nelle pareti di un fornice del teatro di Sabratha, *Quaderni di archeologia della Libia*, 3, 1954, p. 109-112.

Ugolini, Olive 1987 : D. Ugolini, C. Olive, Béziers et les côtes languedociennes dans l'*Ora Maritima* d'Aviénus, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 20, 1987, p. 143-154.

Ugolini, Olive 2006 : D. Ugolini, Ch. Olive, *Béziers 600-300 av. J.- C. La naissance de la ville. Exposition au Musée du Biterrois, Béziers, 16 septembre-12 novembre 2006*. Catalogue par D. Ugolini et C. Olive, Béziers, Impr. Estrabols, 1 vol., 152 p. (Cahiers du Musée du Biterrois ; n° 1).

Vegas 1973 : M. Vegas, *Ceramica comun romana del Mediterraneo occidental*, Institut de Archeologia y Prehistoria, Barcelone, 1973, 162 p.

Vella 1999 : C. Vella, *Perception et évaluation de la mobilité du littoral holocène sur la marge orientale du delta du Rhône*, Thèse de doctorat de Géographie physique, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1999.

Verdeil 1967 : P. Verdeil, Essai de paléo-hydrographie de l'Aude, *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, XLVII, 1967, p. 66-105.

Verdeil 1970 : P. Verdeil, Données nouvelles sur le Quaternaire récent de la basse vallée de l'Aude, *Bulletin de la Société Géologique Française*, XII, 1970, p. 413-425.

Wicha 2001 : S. Wicha, Hérault. Au large d'Agde. Épave Baie de l'Amitié, *Bilan Scientifique du DRASSM*, 2001, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2001, p. 43-44.

Wicha 2004 : S. Wicha, Barthelemy B, un navire antique détenant un assemblage original par ligatures végétales chevillées. Une tradition technique dont l'origine reste à préciser, *Cahiers d'Archéologie Subaquatiques*, XV, 2004, p. 135-143.

Wicha 2005 : S. Wicha, *Caractérisation d'un groupe d'épaves antiques de Méditerranée présentant un assemblage des membrures par ligatures végétales : approche architecturale et paléobotanique*, Thèse de Doctorat, sous la direction de P. Pomey et F. Guibal, Université Aix-Marseille 1, 2005.

Wicha et al. 2003 : S. Wicha, F. Guibal, F. Médail, Archaeobotanical characterisation of three ancient Mediterranean shipwrecks. In : E. Fouache (éd.), *The Mediterranean World Environment and History*, Paris, avril 2002, Editions Elsevier, Paris, 2003, p. 233-237.

York 1986 : R. A. York, The Harbour. In : P. M. Kenrick (dir.), *Excavations at Sabratha, 1948-1951*, Society for the promotion of Roman studies, London, 1986, p. 242-245.

Résumés

Résumé

Cet ouvrage constitue un premier bilan collectif des recherches sur la question des zones portuaires et du littoral narbonnais. Les recherches réalisées depuis le début du XXe siècle témoignent de la complexité de l'évolution de cette zone lagunaire, dépendante d'un cours d'un fleuve encore mal cerné et d'un comblement rapide des étangs. On doit notre vision d'un port de Narbonne divisé en avant-ports à un besoin de proposer, malgré des données de terrain non vérifiées, une image d'un des plus grands ports de Méditerranée. Les schémas hérités du XIXe s. sont acceptés et restent encore utilisés. Le rôle portuaire ne peut être démenti, mais les preuves archéologiques restent à valider sur le terrain. Le bilan sur les épaves de Gruissan, les travaux à Port-la-Nautique, seule zone portuaire avérée, et les études géomorphologiques sont les éléments les plus récents dont nous disposons pour proposer des hypothèses de fonctionnement où subsistent de nombreux inconnus.

Les dix-sept contributions réunies dans ce volume proposent une lecture des données archéologiques existantes. Le passage forcé du cours de l'Aude dans la ville de Narbonne est un élément déterminant, témoin d'une volonté de maîtriser les éléments structurants du paysage. Les données matérielles et économiques représentent la documentation la plus abondante et diversifiée. Elles sont la clé des principales interprétations et de l'identification des zones de transit. Les mécanismes d'un commerce et d'une économie complexes sont également abordés à travers le prisme de l'épigraphie et de la numismatique.

Summary

Zusammenfassung

Resumen

Resum

Riassunto

.

Auteurs et Collaborateurs

Paul Ambert, directeur de recherche, CNRS, UMR 5608/TRACES, Toulouse-Le Mirail

Anne Bardot, docteur en archéologie UMR 5607/Ausonius, Université Bordeaux 3

Julien Cavero, chercheur associé à l'UMR 5140, Montpellier-Lattes

Michel Christol, professeur, UMR 8585/Centre Gustave Glotz, Paris 1

Sophie Coadic, docteur en archéologie UMR 5607/Ausonius, Université Bordeaux 3

Françoise Falguéra, Association Narbonnaise de Travaux et d'Études Archéologiques Subaquatiques

Jean-Marie Falguéra, président de l'Association Narbonnaise de Travaux et d'Études Archéologiques Subaquatiques

Sophie François, archéologue, contractuelle

Eduard Garrote Sayo, Ceipac, Université de Barcelone

Olivier Ginouvez, chargé d'opération et de recherche, Inrap Méditerranée, UMR 5140, Montpellier-Lattes

Max Guy, chercheur associé à l'UMR 5140, Montpellier-Lattes

Dominique Hollard, Département des monnaies, médailles et antiques, Bibliothèque Nationale de France

Marie-Pierre Jézégou, ingénieur d'étude, DRASSM, Marseille

Jérôme Kotarba, ingénieur chargé de recherche, Inrap Méditerranée, UMR 5140, Montpellier-Lattes

Pau Marimon Ribas, Ceipac, Université de Barcelone

Emmanuelle Miéjac, chargé d'opération et de recherche, Inrap Grand Ouest

Pierre Rascalou, technicien d'opération, Inrap Méditerranée, UMR 5140, Montpellier-Lattes

Denis Rolin, assistant d'étude et d'opération, Inrap Méditerranée

Virginie Ropiot, Oxford Archéologie Méditerranée, chercheur associé à l'UMR 5608/TRACES, Toulouse-Le Mirail

Pascal Rouquette, archéologue bénévole

Michel Salvat, Mairie de Port-Vendres

Corinne Sanchez, chargée de recherche, CNRS, UMR 5140, Montpellier-Lattes

Sarah Silvéreano, Oxford Archéologie Méditerranée, chercheur associé à l'UMR 5140, Montpellier-Lattes

Yves Solier, retraité, directeur de recherche au CNRS

Monographies d'Archéologie Méditerranéenne

Disponibles dans la même collection...

- 1. Éric GAILLED RAT : *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault*, 1997, 336 p., 164 fig.
- 2. Odette TAFFANEL, Jean TAFFANEL et Thierry JANIN : *La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude)*, 1998, 394 p., 478 fig., 3 annexes.
- 3. Martial MONTEIL : *Nîmes antique et sa proche campagne*, 1999, 528 p., 336 fig.
- 4. Natalia ALONSO I MARTINEZ : *De la Llabor a la Farina : els processos agrícoles protohistòrics a la Catalunya occidental*, 1999, 328 p., 180 fig.
- 5. Bernard DEDET, Philippe GRUAT, Georges MARCHAND, Michel PY et Martine SCHWALLER éd. : *Archéologie de la Mort, Archéologie de la Tombe au premier âge du Fer (Actes du XXI^e colloque international de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997, thème spécialisé)*, 2000, 332 p., nb fig.
- 6. Bernard DEDET, Philippe GRUAT, Georges MARCHAND, Michel PY et Martine SCHWALLER éd. : *Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central (Actes du XXI^e colloque international de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997, thème régional)*, 2000, 202 p., nb fig.
- 7. Thierry JANIN éd. : *Mailhac et le premier âge du Fer en Europe occidentale (Actes du colloque international en hommage à Odette et Jean Taffanel, Carcassonne, 17-20 septembre 1997)*, 2000, 436 p., nb fig.
- 8. Collectif : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de synthèse. Tome 1 : La Préhistoire*, 2002, 340 p., nb fig.
- 9. Collectif : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de synthèse. Tome 2 : La Protohistoire*, 2002, 258 p., nb fig.
- 10. Collectif : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de synthèse. Tome 3 : Antiquité, Moyen âge, Époque moderne*, 2002, 380 p., nb fig.
- 11. Valérie BEL : *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule, La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, 2002, 540 p., 625 fig.
- 12. Éric GAILLED RAT, Odette TAFFANEL et Jean TAFFANEL : *Le Cayla de Mailhac (Aude), Les niveaux du premier âge du Fer (VI^e-Ve s. av. J.-C.)*, 2002, 272 p., 224 fig.
- 13 et 14. Jean-Luc FICHES dir. : *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, 2002, 2 volumes, 994 p., nb fig.
- 15. Jean GASCO, Xavier GUTHERZ et Pierre-Arnaud de LABRIFFE (dir.), *Temps et Espaces culturels du 6^e au 2^e millénaire en France du Sud*, 2003, 460 p., nb fig.
- 16. Rémi MARICHAL, Isabelle RÉBÉ, Hugues BOISSON, Éric GAILLED RAT et Thierry JANIN, *Les origines de Ruscino, du Néolithique au premier âge du Fer*, 2003, 300 p., 314 fig.
- 17. Eric CRUBEZY, Bertrand LUDES et Jean POUJOL, *Pratiques et espaces funéraires : les Grands Causses au Chalcolithique*, 2004, 164 p., 110 fig.
- 18. Olivier LEMERCIER, *Les Campaniformes dans le Sud-est de la France*, 2004, 518 p., 367 fig.
- 19. Eric GAILLED RAT et Yves SOLIER, *L'établissement côtier de Pech Maho (Sigean, Aude) aux VI^e-Ve s. av. J.-C.*, 2004, 467 p., 357 fig.
- 20. François BRIOIS, *Les industries de pierre taillée néolithiques en Languedoc occidental*, 2005, 344 p., 186 fig.
- 21. Michael DIETLER, *Consumption and Colonial Encounters in the Rhône Basin of France : a study of Early Iron Age Political Economy*, 2005, 257 p., 74 fig.
- 22. Claude RAYNAYD dir., *Archéologie d'un village languedocien, Lunel-Viel (Hérault) du I^{er} au XVIII^e s.*, 2007, 410 p., 195 fig., 52 annexes.
- 23. Cécile DUBOSSE, *Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault). Les céramiques grecques et de type grec dans leurs contextes (VI^e-IV^e s. av. n. ère)*, 2007, 567 p., 141 fig., 220 pl.
- 24. Valérie BEL, Sébastien BARBERAN, Nathalie CHARDENON, Vianney FOREST, Isabelle RODET-BELARBI, Laurent VIDAL, *Tombs et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard)*, 2008, 519 p., 371 fig.
- 25. Sandrine LENORZER, *La crémation dans les sociétés protohistoriques du Sud de la France*, 2009, 282 p., 260 fig.

- 26. Jean-Luc FICHES dir., *Une maison des Ier-IIe siècles dans l'agglomération routière d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). Fouille de la zone 9 (1995-1999)*, 2009, 370 p., 300 fig.
- 27. Olivier LEMERCIER, Robin FURESTIER, Emilie BLAISE dir., *4e Millénaire. La transition du Néolithique Moyen au Néolithique Final dans le Sud-Est de la France et les régions voisines*, 2010, 332 p.

- *Hors-série*. Armelle GARDEISEN éd., *Les Équidés dans le monde méditerranéen antique*, Actes du Colloque organisé par l'École française d'Athènes, le Centre Camille Jullian et l'UMR 5140 du CNRS (Athènes, 26-28 novembre 2003), 2005, 324 p., nb. fig.
- *Hors-série*. Christine MENNESSIER-JOUANNET, Yann DEBERGE eds., *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*, (Actes du XXVIIe Colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003, thème régional), 2007, 432 p., nb fig.
- *Hors-série*. Christine MENNESSIER-JOUANNET, Anne-Marie ADAM, Pierre-Yves MILCENT eds, *La Gaule dans son contexte européen aux IVe et IIIe s. av. n. è.* (Actes du XXVIIe colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003, thème spécialisé), 2007, 398 p., nb fig.
- *Hors-série n°4*. Armelle GARDEISEN, Emmanuelle FURET, Nicolas BOULBES eds., *Histoire d'équidés, des textes, des images et des os*, Actes de la table ronde organisée par l'UMR 5140, équipe Archéologie des Milieux et Ressources (Université Paul Valéry, Montpellier, 13-14 mars 2008), 2010, 234 p., nb. fig.

Lattara

Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de Lattes...

Lattara 1 : AA. VV., *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de Lattes*, 1988 (230 p.) (épuisé).

Lattara 2 : Michel PY dir., *Introduction à l'étude de l'environnement de Lattes antique*, 1989 (136 p.) (épuisé).

Lattara 3 : Michel PY dir., *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, 1990 (416 p.) (épuisé).

Lattara 4 : AA. VV., *Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes*, 1991 (224 p.) (épuisé).

Lattara 5 : Michel PY dir., *Recherches sur l'économie vivrière des Lattareses*, 1992 (344 p.).

Lattara 6 : Michel PY dir., *Dicocer [1], Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, 1993, (624 p.).

Lattara 7 : Dominique GARCIA dir., *Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, 1994 (448 p.).

Lattara 8 : Myrian STERNBERG, *La pêche à Lattes dans l'Antiquité à travers l'analyse de l'ichtyofaune*, 1995 (152 p.).

Lattara 9 : Michel PY dir., *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, 1996 (432 p.).

Lattara 10 : Michel PY, SYSLAT 3.1, *Système d'Information Archéologique, Manuel de référence*, 1997 (384 p.).

Lattara 11 : Olivier PUERTAS, *Palynologie dans le delta du Lez, contribution à l'histoire du paysage de Lattes*, 1998 (182 p.).

Lattara 12 : Michel PY dir., *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes*, 1999 (680 p.).

Lattara 13 : Philippe BLANCHEMANCHE, *La plaine de Lattes du XIIe au XIXe siècle, dynamique naturelle et mise en valeur*, 2000 (198 p.).

Lattara 14 : Michel PY, Andrès ADROHER AUROUX et Corinne SANCHEZ, *Dicocer [2], Corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, 2001 (2 volumes, 1306 p.).

Lattara 15 : Dominique GARCIA et Laure VALLET dir., *L'espace portuaire de Lattes antique*, 2002 (224 p.).

Lattara 16 : Ramón BUXO, Lucie CHABAL et Armelle GARDEISEN dir., *La place 123 de Lattara. Recherches pluridisciplinaires sur un espace urbain du IVe s. av. n. è.*, 2003 (250 p.).

Lattara 17 : Michel PY dir., *Le quartier 30-35 de la ville de Lattara (fin IIIe - Ier s. av. n. è.). Regards sur la vie urbaine à la fin de la Protohistoire*, 2004 (412 p.).

Lattara 18 : Gaël PIQUÈS et Ramón BUXO dir., *Onze puits gallo-romains (Ier s. av. n. è.- IIe s. de n. è.). Fouilles programmées 1986-2000*, 2005 (352 p.).

Lattara 19 : Michel PY, *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, 2006 (2 volumes, 1270 p.).

Lattara 20 : Isabelle DAVEAU dir., *Port Ariane (Lattes, Hérault). Construction deltaïque et utilisation d'une zone humide lors des six derniers millénaires*, 2007 (634 p.).

Lattara 21 : Thierry JANIN dir., *Premières données sur le cinquième siècle avant notre ère dans la ville de Lattara*, 2010 (2 volumes, 758 p.).

